

# LA SITUATION MONDIALE DE L'ALIMENTATION ET DE L'AGRICULTURE



Situation mondiale – alimentation  
et agriculture en Afrique au sud du Sahara

La femme dans le développement agricole

**1983**

## CHAPITRES SPÉCIAUX

---

Depuis 1957, ce rapport présente chaque année, outre l'étude habituelle de la situation récente de l'alimentation et de l'agriculture dans le monde, un ou plusieurs chapitres spéciaux consacrés à des problèmes d'intérêt plus permanent. Les sujets ainsi traités ont été les suivants:

- 1957** Facteurs influençant les tendances de la consommation alimentaire.  
Changements survenus après la guerre dans certains facteurs institutionnels affectant l'agriculture.
- 1958** Evolution de la situation alimentaire et agricole en Afrique au sud du Sahara.  
Le développement des industries forestières et ses répercussions sur les forêts du monde.
- 1959** Revenus et niveaux de vie agricoles dans des pays à différents stades d'évolution économique.  
Etude de certains problèmes généraux de développement agricole dans les pays insuffisamment développés, à la lumière des enseignements de l'après-guerre.
- 1960** Les programmes de développement agricole.
- 1961** La réforme agraire et l'évolution des institutions.  
Vulgarisation, éducation et recherche agricoles en Afrique, en Asie et en Amérique latine.
- 1962** Le rôle des industries forestières dans la lutte contre le sous-développement économique.  
La production animale dans les pays insuffisamment développés.
- 1963** Principaux facteurs influant sur le développement de la productivité agricole.  
L'utilisation des engrains: à la pointe du développement agricole.
- 1964** Nutrition protéique: besoins et perspectives.  
Les produits synthétiques et leurs effets sur le commerce des produits agricoles.
- 1966** Agriculture et industrialisation.  
Le riz dans l'économie alimentaire mondiale.
- 1967** Mesures propres à stimuler ou à décourager la production agricole dans les pays en voie de développement.  
Aménagement des ressources halieutiques.
- 1968** Progrès technique et relèvement de la productivité agricole dans les pays en voie de développement.  
L'amélioration de l'emmagasinage et sa contribution aux disponibilités alimentaires mondiales.
- 1969** Programmes d'amélioration de la commercialisation agricole: quelques leçons tirées de l'expérience récente.  
Modernisation des institutions dans l'intérêt du développement forestier.
- 1970** L'agriculture au seuil de la deuxième Décennie pour le développement.
- 1971** La pollution des eaux et ses effets sur les ressources biologiques aquatiques et sur les pêches.
- 1972** Education et formation en matière de développement.  
Comment accélérer la recherche agricole dans les pays en développement.
- 1973** L'emploi agricole dans les pays en développement.
- 1974** Population, approvisionnement alimentaire et développement agricole.
- 1975** La deuxième Décennie des Nations Unies pour le développement: examen et évaluation à mi-terme.
- 1976** Energie et agriculture.
- 1977** Situation des ressources et de l'environnement au regard de l'alimentation et de l'agriculture.
- 1978** Problèmes et stratégies des régions en développement.
- 1979** La foresterie et le développement rural.
- 1980** Les pêches maritimes à l'ère des nouvelles juridictions nationales.
- 1981** Le paupérisme rural dans les pays en développement et les moyens d'y remédier.
- 1982** La production animale: aperçu mondial.

**LA SITUATION MONDIALE DE L'ALIMENTATION ET DE L'AGRICULTURE 1983**

# la situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture 1983

Situation mondiale – alimentation et agriculture  
en Afrique au sud du Sahara  
La femme dans le développement agricole

P-00  
ISBN 92-5-202112-4  
ISSN 0251-1460  
© FAO 1984

---

*Imprimé en Italie*

## AVANT-PROPOS

Après plusieurs années de crise économique de plus en plus grave, qui ont profondément affecté la vie quotidienne des millions de personnes qui travaillent dans l'alimentation, l'agriculture et le secteur rural en général, quelques signes de reprise sont apparus en 1983.

Cette reprise semble s'être accélérée ces derniers temps mais son ampleur, sa durée et ses effets sur la situation économique des pays en développement restent incertains. Les taux d'intérêt internationaux sont toujours élevés, ce qui alourdit l'endettement de nombreux pays en développement dont les dettes dépassent maintenant 800 milliards de dollars au total.

Parallèlement, ces pays se sont heurtés au protectionnisme lorsqu'ils se sont efforcés de développer leurs exportations afin de pouvoir assurer le service de leur dette. La crise a aussi fait baisser les cours internationaux des produits agricoles, renforcé la concurrence sur les quelques marchés agricoles en expansion, et ralenti l'aide au développement accordée à des conditions de faveur.

Ce sont les pays les plus faibles économiquement qui ont été le plus durement frappés et ils ont dû réduire leurs importations et adopter d'autres mesures d'austérité, malgré la faiblesse de leurs niveaux de revenu, de consommation et d'emploi, de sorte que les répercussions sociales ont été particulièrement marquées.

La crise économique n'a pas épargné le secteur agricole. Dans une grande partie du monde, elle a eu pour effet de freiner le développement de l'économie rurale et d'obliger même les agriculteurs efficents à réduire leur activité. De ce fait, des millions de personnes, surtout les paysans sans terre et les chômeurs, ont eu de plus en plus de mal à se procurer leur nourriture quotidienne.

En outre, dans de nombreux pays, les conflits et les catastrophes naturelles - inondations, sécheresses, invasions de ravageurs, etc. - n'ont que trop clairement montré combien les habitants défavorisés des zones rurales restent exposés aux souffrances prolongées et à la famine.

En 1983, la persistance paradoxale de la faim au milieu de l'abondance est apparue avec plus d'évidence que jamais. Les pays développés ont consacré beaucoup d'argent et d'efforts à réduire leurs excédents de céréales, de produits laitiers et d'autres produits agricoles. Au contraire, les pays à faible revenu et à déficit alimentaire ont eu les plus grandes difficultés à se procurer les approvisionnements dont ils avaient besoin pour prévenir la faim et la malnutrition.

La situation de l'Afrique a particulièrement préoccupé la FAO. Au début de 1983, les alertes lancées sur la base des renseignements recueillis par son Système mondial d'information et d'alerte rapide ont fait clairement comprendre que la situation alimentaire dans 24 pays situés au sud du Sahara s'était dégradée à tel point qu'il était nécessaire de fournir immédiatement à titre d'assistance extraordinaire d'urgence un supplément d'aide alimentaire et des facteurs de production agricole pour assurer la reprise de la production vivrière.

Mais la FAO ne s'est pas contentée de chercher des palliatifs. Les Etats Membres ont de plus en plus fréquemment jugé nécessaire de s'attaquer aux problèmes de politiques et d'ajustement à long terme. Les dirigeants des pays à déficit alimentaire ont de plus en plus pris conscience de ce que, même en l'absence de sécheresse ou d'inondations, la

faim persisterait tant que les politiques nationales ne stimuleraient pas la production et n'assurerait pas les moyens économiques requis pour augmenter les approvisionnements alimentaires. Dans les pays disposant d'excédents, les consommateurs et les contribuables ont réclamé que l'on trouve des moyens plus efficaces et moins coûteux d'aider les agriculteurs à stabiliser leur revenu et à s'adapter au changement.

Pourtant, en 1983, les efforts soutenus déployés au niveau international et les mesures prises pour libéraliser le commerce et augmenter l'aide au développement n'ont guère donné de résultats bien que les questions d'interdépendance aient pris une place croissante dans les débats internationaux.

Plusieurs initiatives nouvelles ont été prises en 1983 pour résoudre les problèmes à moyen et à long terme. En particulier, la nouvelle conception de la sécurité alimentaire mondiale, qui se fonde sur la production, la stabilité des approvisionnements et l'accès aux vivres, a été approuvée par la Conférence de la FAO, l'Assemblée générale et d'autres organismes intergouvernementaux.

Il faut aussi signaler l'étude d'ensemble sur les politiques de prix agricoles que la FAO a entreprise en raison de l'intérêt croissant que suscite le recours aux politiques de prix pour promouvoir le développement agricole et l'autosuffisance alimentaire. A la fin de l'année, on avait rassemblé beaucoup de renseignements permettant de mieux comprendre les politiques de prix agricoles dans les pays en développement et leurs répercussions sur le développement, la consommation et l'équité; ces renseignements pourraient en outre servir de base pour formuler des recommandations dans le rapport final à présenter à la Conférence de la FAO.

Dans le domaine des politiques à long terme, la FAO a pris une autre initiative dans le cadre du suivi de la Conférence mondiale sur la réforme agraire et le développement rural: le premier rapport d'une série traitant des progrès et des problèmes des groupes ruraux défavorisés a été présenté à la Conférence de la FAO en novembre 1983; il s'agissait d'un document contenant des exemples précis choisis dans divers pays pour identifier et analyser l'évolution de divers aspects de la réforme agraire et du développement rural, notamment l'accès à la terre, la participation populaire, les relations économiques internationales et la lutte contre la misère, dont l'importance a été soulignée dans le Programme d'action de la CMRADR.

Quant aux thèmes particuliers étudiés dans la Situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture, il ressort de l'importante section consacrée à l'Afrique subsaharienne dans l'examen de la situation mondiale que, pour étudier les problèmes alimentaires de cette région, il est bon de commencer par identifier les types d'aliments que les populations locales produisent et consomment traditionnellement. Cependant les modes de production et de consommation changent rapidement à cause de l'urbanisation et du succès croissant des aliments importés, plus faciles à utiliser. On met en lumière les grandes différences de capacité de charge démographique des terres entre les pays, ainsi que la nécessité de renforcer les programmes de vulgarisation, de crédit, etc. destinés aux populations par des politiques appropriées en matière de prix, de commerce, de finances, de technologie, de mise en valeur des terres et de développement zonal.

Le chapitre concernant la situation mondiale met aussi en lumière quelques problèmes apparus dans d'autres régions: symptômes laissant prévoir un ralentissement de l'expansion agricole dans certaines parties de l'Asie; coût élevé pour les finances publiques de certaines initiatives prises par des pays du Proche-Orient pour être moins tributaires des importations alimentaires; accroissement des importations agricoles par rapport aux exportations en Amérique latine, dans un contexte où il est peu probable que le commerce intrarégional puisse améliorer la situation de façon appréciable; difficultés rencontrées par les petits exploitants en Europe et en Amérique du Nord en raison des rapports prix/coûts, et coût croissant pour la société de la protection des revenus de ce groupe.

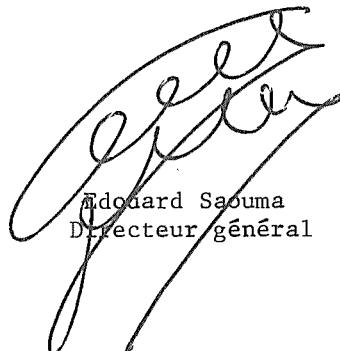
Cette année, l'étude des apports de ressources financières à l'agriculture fournit de nouvelles informations sur les dépenses effectives au titre de l'assistance au développement, qui font ressortir le délai de plusieurs années qui sépare ces dépenses des engagements officiels. Elle présente aussi les résultats d'une enquête menée par la FAO sur la structure des dépenses publiques intérieures dans 57 pays en développement entre 1978 et 1982. On dégage ainsi une tendance fort inquiétante: ni les apports internationaux,

ni les apports intérieurs de fonds en faveur du développement de l'agriculture n'augmentent au même rythme que les besoins. La FAO s'attachera au cours des prochaines années à suivre la situation, à aider à mobiliser des fonds en faveur du développement agricole et à favoriser la bonne utilisation de ces fonds.

Le chapitre spécial sur le rôle des femmes dans le développement agricole s'insère dans le vaste effort entrepris par la FAO pour appeler l'attention sur les problèmes particuliers des agricultrices et, de façon générale, des femmes rurales, ainsi que sur le rôle important qu'elles jouent dans la production et la commercialisation des denrées alimentaires et dans l'activité économique en milieu rural.

Ce chapitre ne peut cependant donner qu'un simple aperçu de la participation des femmes à l'agriculture, des difficultés qu'elles rencontrent, des injustices dont elles sont victimes, des effets de la modernisation de l'agriculture sur leur condition et de la nécessité de prévoir des projets de développement qui les atteignent réellement. On espère pourtant qu'il permettra de faire mieux comprendre et apprécier le rôle capital que les femmes sont appelées à jouer dans l'alimentation et l'agriculture, et de susciter un intérêt accru pour leur contribution.

En conclusion, une des grandes fonctions que la FAO doit remplir en permanence consiste à fournir des renseignements sur les phénomènes naturels, les changements économiques et technologiques et les interventions humaines qui influent sur la productivité agricole, la sécurité alimentaire et le bien-être des populations rurales à l'échelle mondiale. Le rapport sur la Situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture est un instrument fort utile à cet égard qui contribue donc à l'effort d'ensemble déployé par l'Organisation pour promouvoir le progrès économique et social grâce au développement agricole et rural.



Edouard Saouma  
Directeur général

## Table des matières

AVANT-PROPOS	v	Balance commerciale agricole	29
Glossaire	xv	Mesures internationales récentes intéressant le commerce des produits agricoles et ses problèmes	
Note explicative	xviii		31
CHAPITRE 1 SITUATION MONDIALE	1	LES FLUX DE RESSOURCES FINANCIERES VERS LE SECTEUR AGRICOLE	32
INTRODUCTION	1		
L'environnement économique	1	Engagements officiels d'aide extérieure au profit de l'agriculture	32
Effets des politiques	3		
Conditions climatiques en 1983	3		
SECURITE ALIMENTAIRE: FAITS NOUVEAUX	4	Précisions sur les engagements officiels d'aide à l'agriculture en 1982	33
Apports caloriques	4	Ventilation régionale des engagements officiels en capital au profit de l'agriculture	35
Crises alimentaires	6		
Production alimentaire	7		
Production alimentaire en 1983	7	Analyse des déboursements au titre de l'assistance multilatérale par rapport aux engagements	35
Perspective à plus long terme	9	Aide alimentaire	37
Perspectives des approvisionnements alimentaires en 1984	9	Dépenses publiques affectées à l'agriculture	38
Prix des produits et sécurité alimentaire	11		
Sécurité alimentaire mondiale: développement au niveau institutionnel	13	Différences entre pays et entre régions	38
PRODUCTION ET MOYENS DE PRODUCTION AGRICOLES	15	Importance de l'agriculture dans les dépenses publiques	40
Production en 1983: perspectives	15	Dépenses par habitant	41
Structure de la production en 1983 par région et par groupe de pays	15		
Principaux produits	16		
Maladies et ravageurs: situation actuelle	18	PECHES	41
Moyens de production agricoles: engrains	19	La situation en 1982 et 1983	41
Consommation d'engrais: perspective pour 1983/84	21	Commerce des produits de la pêche en 1982 et 1983	44
Prix à la production: perspectives à long terme	21	Nécessité d'améliorer l'information concernant l'aménagement et le développement des pêches	45
COMMERCE INTERNATIONAL ET AGRICULTURE	23		
Termes de l'échange en 1982	26	FORETS	47
Le redressement des cours en 1983	27	Production en 1982	47
Termes de l'échange par pays	27	Commerce des produits forestiers	47
Importations agricoles	28	Tendances des prix des produits forestiers	49
Pouvoir d'achat des pays en développement en 1979-81	29	Influence des facteurs extérieurs sur la forêt	49
		Pollution de l'air, pluies acides	49
		Sécheresse, feux de brousse	51
		Tempêtes et autres causes de dommages	51

LA SITUATION DE L'ALIMENTATION ET DE L'AGRICULTURE EN AFRIQUE AU SUD DU SAHARA	52	CHAPITRE 2 LE ROLE DES FEMMES DANS LE DEVELOPPEMENT AGRICOLE	101
Différences de situation des divers pays	52	INTRODUCTION	101
Présentation synoptique de l'évolution de la situation pendant les années 1970	53	PARTICIPATION DES FEMMES A L'AGRICULTURE	103
Disponibilités énergétiques d'origine alimentaire (DEA) par habitant	61	Information à l'échelle macro	103
Importance des ressources en terres et en hommes dans l'agriculture	63	Information au niveau du village	105
Consommation de moyens de production	63	Facteurs structurels affectant la participation des femmes à l'agriculture	107
Capacité de financement des importations	64	La division du travail entre les hommes et les femmes dans les différentes régions	107
La production intérieure n'arrive pas à couvrir la demande de produits alimentaires	64	Répartition des terres à l'intérieur des familles	112
Stratégies et politiques nationales	64	Commercialisation, taille des exploitations et statut socio-économique	113
Stratégies de développement	66	Effets des pénuries de terre et des migrations de main-d'oeuvre sur la condition des femmes	116
Rôle des gouvernements dans les institutions de développement agricole	67	L'IMPACT DU CHANGEMENT	119
Politiques de prix	67	Intensification de l'agriculture	119
Politiques en matière de réforme agraire; de régime foncier et d'utilisation des terres	68	Impact de l'intensification de l'agriculture sur l'emploi et le revenu des femmes	119
Liaison entre la recherche et la formation	71	Concurrence entre les cultures vivrières et les cultures de rapport	120
Politiques démographiques	75	Intensification de la produc- tion vivrière: le cas de l'Asie	123
Elevage, pêche et forêts	76	Effets des cultures commerciales sur l'emploi salarié	126
Elevage	76	Transformation des produits	127
Pêche	79	Développement des activités lucratives ouvertes aux femmes	127
Forêts	83	Intensification de l'agriculture et sécurité alimentaire familiale	129
Bois et énergie	83	Changements structurels	130
Quelques facteurs extérieurs	83	Programmes d'établissement	130
Commerce extérieur	85	Réforme agraire	131
Aide au développement	87	Interaction avec d'autres activités agricoles	133
Conclusions	88	Elevage	133
QUELQUES PROBLEMES SE POSANT DANS LES AUTRES REGIONS	89	Pêches	135
Extrême-Orient	89	Forêts	136
La situation en 1983	92		
Proche-Orient et Afrique du Nord	93		
Amérique latine et Caraïbes	95		
Pays développés à économie de marché	98		

SERVICES AUXQUELS IL EST IMPORTANT POUR LES FEMMES D'AVOIR ACCES	137	1-9 Valeur en prix courants des exportations de produits de l'agriculture (végétaux et animaux), de la pêche et des forêts, groupes de pays et monde, 1971-73, 1980, 1981 et 1982	24
Services de vulgarisation	138		
Crédit	138		
Groupes et coopératives de femmes	139		
CONCLUSION	140	1-10 Nombres indices FAO du volume, de la valeur et de la valeur unitaire des exportations mondiales agricoles (produits végétaux et animaux) par grands groupes de produits, 1980, 1981, 1982	25
ANNEXE 1 Déclaration de principes... Intégration des femmes dans le développement rural	144		
ANNEXE 2 Publications de la FAO sur les femmes dans l'agriculture	146		
REFERENCES	148	1-11 Termes de l'échange nets et termes de l'échange - revenu des exportations agricoles par rapport aux articles manufacturés et au pétrole brut, groupes de pays, 1978 à 1982	26
TABLEAUX ANNEXES	153		
TABLEAUX		1-12 Valeur en prix courants des exportations, des importations et du solde de la balance agricoles (produits végétaux et animaux), groupes de pays et monde, 1971-73, 1980, 1981 et 1982	30
Chapitre 1			
1-1 Apport énergétique par habitant en pourcentage des besoins, 1969-71, 1974-76 et 1979-81	5	1-13 Engagements officiels d'aide extérieure à l'agriculture (définition large) de 1978 à 1982	33
1-2 Apport énergétique par habitant en pourcentage des besoins en 1981 et variations annuelles de la production alimentaire et du volume des importations et des exportations alimentaires par habitant, pays en développement, 1980-81 et 1981-82	5	1-14 Engagements officiels d'aide extérieure au profit de l'agriculture (définition étroite) de 1978 à 1982	34
1-3 Indices FAO de la production alimentaire totale et par habitant (cultures et élevage), groupes de pays et monde, 1981, 1982, 1983	8	1-15 Ventilation régionale des engagements officiels en capital au profit de l'agriculture (définition large), en 1974-76 et 1979-81	35
1-4 Estimation des stocks céréaliers mondiaux de report, 1981 à 1984	10	1-16 Expéditions de céréales au titre de l'aide alimentaire de 1978/79 à 1983/84	37
1-5 Variations des taux d'inflation et des prix à la consommation des produits alimentaires dans 62 pays en développement et pays développés à économie de marché, 1980 à 1982	13	1-17 Répartition des taux de croissance moyens annuels (1978-1982) des dépenses publiques affectées à l'agriculture, par région géographique et groupement économique, en prix constants de 1978 en monnaie locale	39
1-6 Indices FAO de la production agricole (cultures et élevage), groupes de pays et monde, 1981, 1982 et 1983	16	1-18 Prises de poissons, crustacés et mollusques, y compris tous les organismes aquatiques à l'exception des baleines et des algues, par groupes de pays et dans le monde, en 1980, 1981 et 1982	43
1-7 Consommation d'engrais, 1979/80 à 1981/82	20	1-19 Indices de la valeur, du volume et de la valeur unitaire des exportations de produits de la pêche, total des pays en développement, total des pays développés et chiffres mondiaux, 1980, 1981 et 1982	44
1-8 Taux annuel de variation des prix à la production corrigés de certains produits alimentaires, régions en développement, 1970-75 et 1975-80	22		

TABLEAUX

Chapitre 1 (suite)

1-20 Production des principaux produits forestiers, ensemble des pays en développement, ensemble des pays développés et monde, 1980, 1981 et 1982	48
1-21 Volume des exportations des principaux produits forestiers, ensemble des pays en développement, ensemble des pays développés et monde, 1980 1981 et 1982	50
1-22 Classification des pays d'Afrique sub-saharienne en fonction de la capacité potentielle de charge démographique des terres et des principaux produits alimentaires consommés, au milieu des années 1970	54
1-23 Indicateurs concernant la population et les terres en Afrique sub-saharienne	55
1-24 Indicateurs de la production alimentaire et agricole, de la demande d'aliments et autres en Afrique sub-saharienne	57
1-25 Indicateurs de la nutrition, du commerce extérieur, de l'aide étrangère à l'agriculture et de la consommation de facteurs de production en Afrique sub-saharienne	59
1-26 Les rendements (cultures et élevage) en Afrique au sud du Sahara, pour l'ensemble des pays en développement et dans le monde, 1979-81	73
1-27 Production actuelle et potentielle de poisson en Afrique sub-saharienne	81
1-28 Extrême-Orient: variations annuelles de la production agricole, alimentaire, animale, céréalière et non alimentaire	91
1-29 Extrême-Orient: variations annuelles des superficies irriguées, de la consommation d'engrais et de l'utilisation de tracteurs	92
 Chapitre 2	
2-1 Les hommes et les femmes dans l'agriculture	104

2-2 Pourcentage de femmes économiquement actives dans l'agriculture, par statut	106
2-3 Répartition de la main-d'œuvre rurale par tâche et par sexe en Afrique, pourcentage du total des heures de travail	109
2-4 Répartition du travail entre les sexes pour la production des denrées de base, chez les Tiv du centre du Nigéria	113
2-5 Nombre moyen d'heures de travail consacrées chaque année par les hommes et par les femmes aux différentes activités agricoles (1977-1978) dans deux villages de Java (Indonésie)	124
2-6 Proportion de main-d'œuvre familiale et de main-d'œuvre salariée utilisées par taille d'exploitation et salaires dans six villages de l'Inde	125

FIGURES

Chapitre 1

1-1 Importations de blé et de céréales secondaires, total pays en développement, total pays développés et monde, 1981/82 et 1983/84	11
1-2 Prix internationaux de certains produits alimentaires 1982 et 1983 par mois	12
1-3 Prix des engrains par mois, juillet 1982 à novembre 1983.	21
1-4 Cours internationaux de certains produits non alimentaires, 1982 et 1983, par mois	27
1-5 Pourcentages annuels cumulés des déboursements effectués au titre des engagements multilatéraux au profit de l'agriculture, de 1974 à 1981	36
1-6 Affectation par pays en développement de dépenses publiques à l'agriculture en fonction de la part de celle-ci dans le PIB	41
1-7 Indice des prix réels de tous les produits forestiers et des grumes et sciages tropicaux	49

Chapitre 2

2-1 Pourcentage de main-d'oeuvre féminine selon les activités agricoles dans la zone du projet de la vallée du Jourdain	111
---	-----

ENCADRES

Chapitre 1

L'aide alimentaire d'urgence et la RAIU	7
---	---

Effets du temps sur l'agriculture	17
-----------------------------------	----

ENCADRES

La recrudescence de la peste bovine	18
-------------------------------------	----

Le renchérissement du dollar des Etats-Unis et son utilisation dans les comparaisons des données concernant les dépenses des pays	42
---	----

Conférence mondiale sur l'aménagement et le développement des pêches	46
--	----

Capacité potentielle de charge démographique des terres	62
---	----

République populaire du Congo	65
-------------------------------	----

Rwanda	69
--------	----

Ravageurs des cultures nouvellement introduits en Afrique	74
---	----

Tanzanie	77
----------	----

Mauritanie	80
------------	----

Côte-d'Ivoire	84
---------------	----

Sierra Leone	86
--------------	----

Chapitre 2	
------------	--

Les limites des études à l'échelle macro de la participation des femmes à l'agriculture	105
---	-----

Le cas du Pérou	108
-----------------	-----

Le cas du Ghana	110
-----------------	-----

Le surmenage des femmes	115
-------------------------	-----

Le travail des enfants	118
------------------------	-----

La responsabilité de l'entretien de la famille - qui prend les décisions?	121
---	-----

L'impact du changement sur le surmenage saisonnier des femmes	128
---	-----

TABLEAUX ANNEXES

A-1 Volume de la production des principaux produits agricoles, halieutiques et forestiers	154
---	-----

A-2 Indices de la production alimentaire	162
--	-----

A-3 Indices de la production agricole	164
---------------------------------------	-----

A-4 Volume des exportations des principaux produits agricoles, halieutiques et forestiers	166
---	-----

A-5 Valeurs unitaires moyennes des exportations mondiales de certains produits agricoles, halieutiques et forestiers	174
--	-----

A-6 Volume des importations des principaux produits agricoles, halieutiques et forestiers	175
---	-----

A-7 Indices de la valeur des exportations de produits agricoles, halieutiques et forestiers	183
---	-----

A-8 Indices du volume des exportations de produits agricoles, halieutiques et forestiers	185
--	-----

A-9 Indices de la valeur des importations de produits agricoles, halieutiques et forestiers	187
---	-----

A-10 Indices du volume des importations de produits agricoles, halieutiques et forestiers	189
---	-----

A-11 Importance de l'agriculture dans l'économie	191
--	-----

A-12 Les ressources et leur emploi A dans l'agriculture	194
--	-----

A-12 Les ressources et leur emploi B dans l'agriculture	197
--	-----

A-13 Mesures de la production et de la productivité de l'agriculture	200
--	-----

A-14 Stocks de report de quelques produits agricoles	203
--	-----

A-15 Variations annuelles des prix à la consommation: tous articles et produits alimentaires	204
--	-----

A-16 Disponibilités énergétiques d'origine alimentaire par habitant par rapport aux besoins nutritionnels dans certains pays développés et en développement	207
---	-----

TABLEAUX ANNEXES (suite)

A-17 Part annuelle de l'agriculture au sens "large" dans les engagements officiels totaux de sources multilatérales et bilatérales, pour tous les secteurs, 1975-82	209
A-18 Ventilation en pourcentage des engagements officiels de sources multilatérales et bilatérales en faveur de l'agriculture au sens "large", 1975-82	210
A-19 Ventilation en pourcentage des engagements officiels en faveur de l'agriculture (non compris les dons sous forme d'assistance technique) par catégories d'utilisation, 1975-82	211
A-20 Pays du CAD: engagements bilatéraux d'APD des différents pays et part destinée à l'agriculture (au sens "large")	212
A-21 Répartition par régions et groupes économiques des engagements officiels de toutes origines (à l'exclusion des dons sous forme d'assistance technique) en faveur de l'agriculture (au sens "large"), 1975-82	213

## GLOSSAIRE

AFRACA	Association régionale du crédit agricole pour l'Afrique
APD	Aide publique au développement
BADEA	Banque arabe pour le développement économique en Afrique
BAfD	Banque africaine de développement
BAsD	Banque asiatique de développement
BID	Banque interaméricaine de développement
BID	Banque islamique de développement
BIRD	Banque internationale pour la reconstruction et le développement
CAA	Convention relative à l'aide alimentaire
CAD	Comité d'aide au développement (OCDE)
CAF	Coût, assurance et fret
CAP	Politique agricole commune (de la CEE)
CCG	Conseil de coopération des Etats arabes du Golfe
CEA	Commission économique pour l'Afrique
CEE	Commission économique pour l'Europe
CEE	Communauté économique européenne
CFS	Communauté de la sécurité alimentaire mondiale
CMRADR	Conférence mondiale sur la réforme agraire et le développement rural
CNUCED	Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement
COPACE	Comité des pêches pour l'Atlantique Centre-Est
CPA	Comité des politiques et programmes d'aide alimentaire
CPCD	Capacité potentielle de charge démographique des terres
DEA	Disponibilités énergétiques d'origine alimentaire
EPA	Engagements publics d'aide extérieure en faveur de l'agriculture
FADES	Fonds arabe pour le développement économique et social
FAfD	Fonds africain de développement
FIDA	Fonds international de développement agricole
FMI	Fonds monétaire international
FNUAP	Fonds des Nations Unies pour les activités en matière de population

fob	free on board
GATT	Accord général sur les tarifs et le commerce
GCRAI	Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale
IBAR	Bureau interafricain pour les ressources animales
ICARA	Conférence internationale sur l'assistance aux réfugiés en Afrique
IDA	Association internationale de développement
IIASA	Institut international pour l'analyse des systèmes appliqués
IITA	Institut international d'agriculture tropicale
INFOFISH	Service d'information sur la commercialisation des produits de la pêche dans la région Asie et Pacifique
INFOPESCA	Service d'information sur la commercialisation des produits de la pêche dans la région Amérique latine
INSTRAW	Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme
IPC	Indice des prix à la consommation
IRNU	Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social
JP15	Projet conjoint 15 (Lutte contre la peste bovine)
NPSA	Nouveau programme substantiel d'action (pour les PMA)
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OFID	Fonds spécial de l'OPEP pour le développement international
OIT	Organisation internationale du travail
ONG	Organisation non gouvernementale
ONU	Organisation des Nations Unies
OPEP	Organisation des pays exportateurs de pétrole
OUA	Organisation de l'Unité africaine
PAECP	Pays d'Asie à économie centralement planifiée
PAM	Programme alimentaire mondial
PCT	Programme de coopération technique (FAO)
PIB	Produit intérieur brut
PIK	Programme paiement en nature (des Etats-Unis)
PIP, PIPB	Programme intégré pour les produits de base
PMA	Pays les moins avancés
PNB	Produit national brut
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement

RAIU	Réserve alimentaire internationale d'urgence
RLAT	Bureau régional pour l'Amérique latine (FAO)
SAM	Sistema Alimentario Mexicano
SCV	Surveillance, contrôle et vérification
SIDA	Office central suédois pour l'aide au développement international
SOFA	Situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture
VHR	Variété à haut rendement
ZEE	Zone économique exclusive

NOTE EXPLICATIVE

Les signes conventionnels suivants sont utilisés dans les tableaux statistiques:

- néant ou négligeable
- ... renseignement non disponible

"1980/81" désigne la campagne agricole, l'année de commercialisation ou l'exercice financier allant d'une année civile à l'autre; "1979-81" désigne la moyenne des trois années civiles.

Dans les tableaux statistiques, les totaux ne correspondent pas nécessairement à la somme exacte des divers chiffres, certains d'entre eux ayant été arrondis. Les variations annuelles et les pourcentages de variation ainsi que, le cas échéant, les tendances exponentielles ont été calculés sur la base de chiffres non arrondis. Sauf indication contraire, on a utilisé partout le système métrique. Le signe (\$) s'entend du dollar des Etats-Unis.

INDICES DE LA PRODUCTION 1/

En 1983, les indices de la FAO ont été mis à jour en fonction d'une nouvelle période de base (1974-76). Les données de production portent sur les produits primaires (par exemple, sucre de canne et sucre de betterave au lieu de sucre) et on a utilisé comme coefficients de pondération les prix moyens nationaux à la production. Les indices des produits alimentaires excluent le tabac, le café, le thé, les graines oléagineuses non comestibles, les fibres d'origine animale et végétale, et le caoutchouc. Ils sont calculés sur la base des données de production pour l'année civile.

INDICES DU COMMERCE 2/

En 1983, les indices du commerce des produits agricoles ont également été mis à jour à la nouvelle période de référence (1974-76). Ils couvrent tous les produits et pays qui figurent dans l'Annuaire du commerce 1982 de la FAO. Les indices du total des denrées alimentaires comprennent les produits comestibles généralement classés comme "aliments".

Les indices de valeur représentent les modifications intervenues dans les valeurs courantes des exportations (f.o.b.) et des importations (c.a.f.), toutes exprimées en dollars E.-U. Si certains pays évaluent les importations sur la base f.o.b., ces chiffres sont ajustés pour les rapprocher des valeurs c.a.f. Cette méthode d'estimation accuse une divergence chaque fois que la tendance de l'assurance et du fret diffère de celle des valeurs unitaires des produits.

Les indices relatifs au volume et à la valeur unitaire représentent les changements dans la somme des quantités, pondérée par les prix, et dans les valeurs, pondérées par le volume des produits échangés entre les pays. Les coefficients de pondération sont, respectivement, les moyennes des prix et des volumes pour 1974-76, qui est la période de référence utilisée pour toutes les séries d'indices actuellement calculées par la FAO. Pour la construction des nombres-indices, on utilise la formule de Laspeyres.

---

1/ Pour plus de détails, voir FAO, Annuaire de la production 1982, Rome, 1983.

2/ Pour plus de détails, voir FAO, Annuaire du commerce 1982, Rome, 1983.

#### DEFINITION DES REGIONS

Les pays sont groupés par région suivant la "classification FAO des pays aux fins statistiques". Les définitions des régions se passent ordinairement de commentaires. Le terme "pays développés" englobe à la fois les économies de marché développées et les économies centralement planifiées d'Europe orientale et l'URSS, tandis que le terme "pays en développement" englobe à la fois les pays en développement à économie de marché et les pays à économie centralement planifiée d'Asie. L'Afrique du Sud, Israël et le Japon figurent sous la rubrique "pays développés à économie de marché". L'Europe occidentale comprend la Yougoslavie, et le Proche-Orient est défini comme s'étendant de Chypre et de la Turquie au nord-ouest jusqu'à l'Afghanistan à l'est, et englobant, sur le continent africain, l'Egypte, la Libye et le Soudan. Les totaux pour les pays développés et les pays en développement à économie de marché comprennent des pays ne figurant pas ailleurs dans la classification par région.

# CHAPITRE 1 SITUATION MONDIALE

## INTRODUCTION

La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture se caractérise par deux traits contradictoires. D'un côté, les approvisionnements agricoles globaux demeurent importants et la production non commercialisable grève les budgets de plusieurs pays industriels. D'un autre côté, les pénuries alimentaires et les crises se multiplient dans les pays en développement. Cette situation reflète l'incapacité de nombreux pays à surmonter les obstacles structurels qui pèsent sur la production alimentaire, les difficultés d'accès aux approvisionnements des marchés internationaux et les conséquences des graves sécheresses, inondations et autres catastrophes naturelles qui frappent des régions souffrant déjà d'une diminution à long terme de leurs disponibilités alimentaires. Tous ces problèmes se sont posés en même temps et sous une forme particulièrement grave dans de nombreux pays africains.

Le présent examen de la situation mondiale nous rappelle que, même de nos jours, le temps reste un facteur déterminant de l'état de l'alimentation et de l'agriculture. Mais les événements de 1983 montrent que les politiques nationales et internationales actuelles et passées exercent une influence aussi profonde. Dans plusieurs cas, l'action entreprise au plan des politiques a été très efficace pour remédier à des situations d'extrême famine et de malnutrition. Toutefois, dans l'ensemble, on continue d'observer un profond déséquilibre des besoins et des ressources entre les pays à revenu élevé et les pays à faible revenu; l'incapacité de la communauté internationale à profiter de l'abondance actuelle des disponibilités pour consolider la sécurité alimentaire mondiale; les résultats décevants des efforts visant à renforcer la capacité de production et de commerce des pays en développement; et le caractère unilatéral et arbitraire de nombreuses décisions de grande portée prises par les pays industriels dans des domaines tels que la gestion des approvisionnements, la réglementation des échanges et l'aide extérieure.

La situation de l'alimentation et de l'agriculture est également influencée par l'environnement économique mondial, par l'intermédiaire des liens qui existent avec la demande et l'offre mondiales de produits agricoles et de moyens de production agricole. De nombreux pays en développement en ont fait l'expérience en 1983, en subissant une baisse de leurs recettes d'exportation, en voyant augmenter leur dette et en connaissant d'autres difficultés liées à la récession. C'est pourquoi, nous examinons spécialement, dans l'introduction qui suit, le contexte économique et politique dans lequel s'effectue actuellement le passage de la récession mondiale à la reprise économique.

### L'environnement économique

Après une récession prolongée, l'économie mondiale a donné des signes de reprise en 1983. Le taux de croissance dans les pays de l'OCDE a été d'environ 3,5 pour cent, taux meilleur que prévu et contrastant avec la baisse de 0,3 pour cent enregistrée en 1982. La situation s'est aussi quelque peu améliorée dans les pays en développement où le taux de croissance a sans doute atteint 2-3 pour cent en 1983 contre 1-2 pour cent en 1982. Toutefois, le taux de croissance par habitant est resté insignifiant, voire nul. Dans les pays en développement producteurs de pétrole, la faible demande de cette matière première a continué de faire baisser les revenus et les investissements en 1983, mais moins qu'en 1982. Leurs perspectives pour 1984 sont un peu plus encourageantes et l'on prévoit un redressement de la demande internationale de produits pétroliers les années suivantes.

D'autres indicateurs économiques attestent aussi la reprise, mais leur niveau demeure, dans certains cas, insuffisant, faisant douter de l'ampleur et de la durée de celle-ci. Le chômage semble se stabiliser dans les pays de l'OCDE mais il atteint quand même environ 9 pour cent de la population active, soit plus de 30 millions de personnes. Les estimations concernant les pays en développement sont beaucoup moins précises mais les informations disponibles indiquent toutefois que le chômage y est plus répandu que dans les pays développés.

Un changement apprécié - du moins dans les pays développés à économie de marché - a été le ralentissement de l'inflation. Son taux moyen annuel dans les pays de l'OCDE a été de 5 pour cent en 1983, soit moins de la moitié du chiffre des trois années précédentes. Toutefois, il semble que l'inflation se soit aggravée dans de nombreux pays en développement, sapant les efforts visant à améliorer leurs résultats économiques.

Les taux d'intérêt nominaux n'ont pas suivi le mouvement de l'inflation. Les taux réels (différence entre l'intérêt effectif et le taux d'inflation) sont restés élevés: environ 6 pour cent (fourchette de 3 à 7 pour cent), leur niveau "normal" étant d'environ 2 pour cent. Dans les années soixante et soixante-dix, il est même arrivé que les taux d'intérêt réels soient négatifs. Les taux d'intérêt élevés ont eu notamment pour conséquence d'accroître l'endettement des pays qui avaient contracté des emprunts importants dans les années soixante-dix à des taux flottants. La dette accumulée des pays en développement et des pays d'Europe orientale a approché les 750 milliards de dollars en 1983. Les prêts internationaux des banques occidentales ont augmenté de 25 pour cent par an entre 1973 et 1981. De nombreux pays n'ont pu servir leur dette (celle-ci absorbait 50 pour cent de leurs recettes d'exportation au début des années quatre-vingts pour certains d'entre eux) et 25 ont dû renégocier les conditions d'emprunt, pour une partie au moins de leur dette. Près de 100 milliards de dollars ont dû être reéchelonnés.

Ces événements ont souvent eu un effet négatif sur l'agriculture. La demande intérieure globale des pays industrialisés, y compris la demande de produits agricoles et alimentaires, a diminué d'environ 0,5 pour cent en 1982, après avoir diminué de presque 2,5 pour cent en 1981. En 1982, on a enregistré une baisse non seulement des prix mondiaux des produits agricoles, selon l'indice des Nations Unies des prix à l'exportation des produits agricoles, ils ont baissé de plus de 15 pour cent entre 1981 (moyenne) et le dernier trimestre de 1982, mais aussi du volume des exportations agricoles (environ 1 pour cent). Leur valeur a diminué de plus de 8 pour cent, alors qu'elle avait augmenté en moyenne d'environ 14 pour cent par an dans les années soixante-dix.

Le secteur des forêts, plus dépendant des échanges commerciaux, a continué de se ressentir de la récession mondiale. La production de certains produits forestiers transformés est tombée à son niveau le plus bas depuis plusieurs années. Toutefois, il est possible que le regain d'activité économique depuis la fin de 1982 et en 1983, en particulier de l'industrie de la construction aux Etats-Unis, améliore la tenue de ce secteur.

Bien que le commerce mondial se ressaisisse sous l'effet de l'accroissement de la demande des pays industrialisés estimé à 2 pour cent en 1983, on ne peut encore évaluer avec précision les répercussions sur les exportations agricoles des pays en développement. La crise économique semble avoir favorisé une utilisation plus efficace des intrants industriels tels que les matières premières agricoles et le pétrole, ce qui a fait baisser à la fois la demande et les prix. Bien que les prix mondiaux de certains produits de base agricoles se soient sensiblement relevés en 1983, il ne semble pas que cette tendance doive se poursuivre en 1984.

Les conditions économiques du début de la décennie 80 n'ont pas favorisé le financement du développement économique et agricole. A cause de l'incertitude régnant sur les marchés financiers et de la structure des taux d'intérêt, les pays à faible revenu ont eu du mal à obtenir des fonds de sources commerciales. En même temps, l'aide officielle bilatérale et multilatérale a stagné et ses conditions se sont durcies. La reconstitution des fonds des programmes multilatéraux n'est pas allée sans difficultés; ainsi, à la fin de 1983, il est apparu que 65 pour cent seulement du montant proposé pour reconstituer les fonds de l'Association internationale de développement pour la période 1984-86 seraient disponibles. Ce ralentissement du financement ne s'est pas répercuté immédiatement au niveau des projets en raison de l'inertie des flux d'aide antérieurs.<sup>1/</sup> C'est pourquoi on peut s'attendre à ce que la réduction récente des engagements ait de sérieuses répercussions sur le financement des projets dans l'avenir proche.

---

1/ La FAO a calculé qu'il s'écoulait environ 4 ans avant qu'un engagement de prêt typique soit effectivement honoré à 50 pour cent et 7 à 8 ans avant qu'il le soit à 90 pour cent.

Ces difficultés se sont reflétées aussi dans d'autres domaines des négociations internationales en 1983. Le climat n'étant pas propice au lancement de négociations mondiales, les positions prises à la CNUCED VI, en juin, ont été réaffirmées. Les pays non alignés et le Groupe des 77 ont centré leurs discussions préliminaires sur la reprise de la croissance économique et les problèmes commerciaux et financiers. Les débats n'ont pas été très fructueux. Le Fonds commun pour les produits de base n'a pu non plus entrer en vigueur le 30 septembre 1983, date limite fixée, faute d'un nombre suffisant de signataires.

Les négociations ont davantage progressé au GATT où le Comité sur le commerce des produits agricoles, établi lors de la réunion ministérielle du GATT à la fin de 1982, a commencé d'examiner les obstacles tarifaires et non tarifaires aux importations agricoles et les formes d'aide à l'exportation.

Sous l'effet combiné de la baisse de leurs recettes d'exportation et des difficultés d'emprunter sur les marchés financiers internationaux, les pays en développement ont ralenti leurs investissements dans l'infrastructure et les secteurs productifs. Ce ralentissement, qui a eu en effet négatif sur leur production actuelle, pourrait aussi réduire leur capacité à satisfaire la demande mondiale de leurs produits agricoles, qui pourrait augmenter sous l'effet de la reprise dans les pays développés.

#### Effets des politiques

Les politiques ont eu beaucoup d'influence sur l'évolution de la production et des échanges agricoles. La décision des gouvernements d'économiser des devises en réduisant les importations explique la chute marquée des importations agricoles en 1982. Ainsi, les importations de produits végétaux et animaux des pays d'Amérique latine ont diminué de près de 20 pour cent en 1982, alors qu'elles avaient augmenté en moyenne de 16 pour cent par an pendant les années soixante-dix et au début des années quatre-vingts. En Europe orientale et en URSS, la baisse a aussi été considérable (près de 30 pour cent).

Les politiques agricoles ont aussi agi sur l'offre. La mesure la plus importante a été le programme de paiement en nature adopté par le gouvernement des Etats-Unis en 1983 pour renforcer le programme de réduction des superficies entrepris l'année précédente. L'objectif global était de réduire les productions nationales jugées excédentaires, en particulier la production de céréales secondaires. Ces mesures, jointes à une sécheresse prolongée, ont fait chuter la production américaine de céréales secondaires de près de 50 pour cent en 1983.

L'effet sur les disponibilités agricoles de certaines mesures prises par la CEE semble plus difficile à évaluer. Comme on le verra plus loin dans ce chapitre, les membres de la CEE ont essayé, en appliquant une politique agricole commune, de remédier à la tendance à la baisse des revenus agricoles, observée pendant les années soixante-dix et le début des années quatre-vingts. De fortes augmentations des prix à la production ont été annoncées en 1981 et 1982, provoquant un accroissement de la production, notamment animale; la demande étant plutôt faible, les stocks se sont accumulés, en particulier ceux de produits laitiers. Les pressions se sont accrues en faveur d'une intensification de la concurrence sur les marchés d'exportations agricoles et l'on a par ailleurs adopté de nouvelles mesures protectionnistes renforçant les subventions à l'exportation pour préserver les marchés intérieurs.

Les captures mondiales de poisson ont continué d'augmenter en 1982 par rapport au bas niveau de 1977, où l'effet combiné de l'appauvrissement de certains stocks importants et de l'entrée en vigueur généralisée du nouveau droit de la mer avait entraîné une révision fondamentale des politiques, modifiant l'accès aux stocks. Toutefois, ce sont surtout les captures d'espèces destinées à la production de farine de poisson qui ont augmenté en 1982. Celles de poisson destiné à l'alimentation humaine ont peu progressé.

#### Conditions climatiques en 1983

Le temps a, comme de coutume, exercé son influence capricieuse sur la situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture en 1983. La sécheresse a sévi dans la ceinture du maïs aux Etats-Unis et en Afrique australe. Les pluies ont été irrégulières en Afrique

du Nord et de l'Ouest tandis que, sous l'influence du courant du Pacifique occidental - El Niño - dont les effets ont été particulièrement marqués et prolongés en 1983, elles sont tombées en abondance sur certaines régions d'Amérique latine. La mousson a été favorable dans la plus grande partie de l'Asie, et la sécheresse a été moins prononcée que les deux années précédentes en Australie. Le temps a été assez propice aux cultures en Union soviétique.

La faiblesse du marché, les politiques gouvernementales et le temps ont provoqué une baisse de la production alimentaire et agricole de presque 1 pour cent en 1983, la première depuis 1972. Les stocks de céréales étaient encore importants à la fin de 1983 mais ils devraient diminuer en 1984. Les crises alimentaires, en particulier en Afrique, ont continué d'être préoccupantes. Le nombre de pays souffrant de disettes anormales a sensiblement augmenté en 1983. En raison de la gravité de la situation en Afrique, une équipe spéciale FAO/PAM a été créée en avril 1983 pour surveiller la production et les approvisionnements alimentaires dans un groupe qui a fini par comprendre 24 pays africains. On a fait appel à l'aide alimentaire d'urgence et, au début de 1984, les promesses de contribution couvraient environ deux tiers des besoins d'aide alimentaire estimatifs de ces pays en 1983/84.

#### SECURITE ALIMENTAIRE: FAITS NOUVEAUX

##### Apports caloriques

La lutte contre la faim et la malnutrition est longue et difficile, en particulier dans les pays à bas revenu connaissant un déficit alimentaire. Toutefois, les apports énergétiques ont quelque peu augmenté à la fin des années soixante-dix et au début des années quatre-vingt, progrès encourageant même s'il ne s'est pas fait sentir uniformément dans toutes les régions. Un évènement important a marqué le début des années quatre-vingt: la ration énergétique moyenne par habitant a dépassé la ration théorique nécessaire dans le groupe des pays en développement (Tableau 1-1).

L'accroissement des approvisionnements alimentaires dans les deux groupes de pays les plus peuplés - pays d'Extrême-Orient et pays d'Asie à économie centralement planifiée - a particulièrement contribué à améliorer la sécurité alimentaire au niveau mondial et au niveau des familles, bien que la ration énergétique moyenne dans le premier groupe reste encore inférieure aux besoins <sup>2/</sup>. En revanche, la situation demeure précaire en Afrique, bien qu'elle se soit quelque peu améliorée récemment et celle du groupe des pays les moins avancés (PMA) - qui comprend 26 pays africains à bas revenu - s'est détériorée. Entre 1969-71 et 1979-81, l'apport énergétique par rapport aux besoins a diminué dans 15 des 32 PMA (qui sont au total 36) pour lesquels on a des données, il n'a pas changé dans 4 d'entre eux et a augmenté dans les 13 restants tandis qu'en moyenne, pour l'ensemble, il a baissé de 3 pour cent.

Il n'est pas encore possible d'évaluer avec précision les apports énergétiques par région en 1982. Toutefois, on peut tirer des conclusions générales des variations estimées de la production alimentaire par habitant et des effets des importations et des exportations alimentaires (Tableaux 1-2).

En Afrique, la production alimentaire par habitant a légèrement augmenté en 1982, tandis que les importations alimentaires par habitant ont progressé assez lentement en raison surtout des difficultés croissantes de balance des paiements. Il est possible que les apports énergétiques globaux se soient en peu améliorés ces dernières années dans le continent africain, sauf dans les pays d'Afrique australe touchés par la sécheresse.

Les pays en développement à économie de marché d'Extrême-Orient ont enregistré une baisse de leur production alimentaire par habitant en 1982, après une forte augmentation en 1981. Les importations alimentaires ont augmenté, mais généralement celles-ci ne jouent

<sup>2/</sup> Voir note explicative pour la définition des groupes régionaux et les pays qui les composent. Les groupes régionaux par pays sont indiqués aussi dans les tableaux de l'annexe.

pas un rôle important dans les approvisionnements globaux de cette région, qui depuis quelques années est un exportateur net de riz. Au mieux, il semble que les apports énergétiques se sont stabilisés en 1982, grâce à l'utilisation des stocks de réserve.

TABLEAU 1-1. APPORT ENERGETIQUE PAR HABITANT EN POURCENTAGE DES BESOINS, 1969-71, 1974-76 et 1979-81

Groupe de pays	1969-71	1974-76	1979-81
Pays en développement à économie de marché	94,7	95,4	101,4
Afrique	93,1	92,9	95,6
Extrême-Orient	91,5	90,7	97,7
Amérique latine	105,3	106,8	110,8
Proche-Orient	98,4	107,8	116,3
Autres	96,2	97,1	101,5
Pays d'Asie à économie centralement planifiée	88,9	92,9	102,6
Total pays en développement	92,7	94,6	101,8
Pays les moins avancés	88,7	84,6	85,9
Total pays développés	128,1	130,0	132,1
Monde	103,8	105,0	110,1

Source: FAO, Division de la statistique

Au Proche-Orient, la production et les importations alimentaires par habitant ont baissé en 1982, mais la ration alimentaire moyenne est probablement restée suffisante.

On note un progrès régulier en Amérique latine et dans les pays à économie centralement planifiée d'Asie, en particulier la Chine, qui a sensiblement accru sa production alimentaire. Ce pays ayant dans le même temps importé davantage, ses disponibilités alimentaires ont été satisfaisantes.

Les dimensions de la faim et de la dénutrition, ainsi que les principaux facteurs dont elles dépendent, sont analysées de façon plus détaillée dans la Cinquième enquête mondiale sur l'alimentation qui sera publiée par la FAO en 1985.

TABLEAU 1-2. APPORT ENERGETIQUE PAR HABITANT EN POURCENTAGE DES BESOINS EN 1981 ET VARIATIONS ANNUELLES DE LA PRODUCTION ALIMENTAIRE ET DU VOLUME DES IMPORTATIONS ET DES EXPORTATIONS ALIMENTAIRES PAR HABITANT, PAYS EN DEVELOPPEMENT, 1980-81 ET 1981-82

Groupe de pays	Variations (par habitant)							
	Apport énergétique par habitant et pourcentage des besoins - 1981	Production alimentaire		importations alimentaires		Volume des exportations		
		1980	1981	à 1980	1981	1980	1981	1980
%								
Afrique	96,1	-2,0		0,6	4,3	1,7	-3,3	-2,7
Extrême-Orient	98,9	4,1		-2,8	-14,0	38,1	-5,1	0,4
Amérique latine	111,8	1,7		1,0	-7,6	17,0	10,3	-5,7
Proche-Orient	119,4	-		-0,9	11,4	-0,4	27,1	9,8
Pays d'Asie à économie centralement planifiée	103,6	1,6		5,5	4,6	8,7	-15,6	-5,2
Total pays en développement	103,0	1,8		1,0	3,3	-3,5	6,0	-0,2

Source: FAO, Division de la statistique

### Crises alimentaires

A la fin de 1983, 35 pays souffraient de disettes anormales, dont 24 en Afrique. La situation s'est donc sensiblement aggravée par rapport à la fin de 1982 où les chiffres correspondants étaient de 16 et 10 respectivement. Comme les conditions ont été défavorables à l'agriculture dans un nombre comparable de pays, on peut s'attendre, compte tenu des mauvaises perspectives des récoltes, que les crises alimentaires restent relativement nombreuses en 1984.

La fréquence des disettes en Afrique sub-saharienne a été extrêmement préoccupante en 1983. La sécheresse a sévi pour la deuxième année consécutive en Afrique australe et la récolte de céréales secondaires de juin a été très médiocre, sauf au Malawi. Certains gouvernements ont fait appel à l'assistance internationale et ont pris des mesures pour secourir la population et le bétail. De fortes pluies sont tombées sur certaines régions d'Afrique australe au début de 1984 causant des inondations dévastatrices. Le niveau total des pluies est pourtant à nouveau en-dessous de la normale, ce qui laisse présager une troisième année de mauvaises récoltes dans la sous-région.

En 1983, certaines régions d'Afrique occidentale, en particulier le Tchad et le Ghana, ont aussi connu une situation alimentaire critique, que le début capricieux des pluies saisonnières, notamment dans les pays bordant le Golfe de Guinée, les feux de brousse dans certains pays (voir le chapitre sur les forêts) et les épidémies de peste bovine ont encore aggravée. Le mauvais temps a aussi nui aux récoltes dans certaines parties d'Afrique du Nord et les pluies saisonnières ont été tardives et irrégulières en Afrique occidentale et au Sahel. Le niveau de certains des grands fleuves – en particulier le Sénégal et le Niger – d'une importance vitale pour les communautés locales de la région était très bas, ce qui a assombri les perspectives de récolte dans plusieurs pays, notamment au Ghana, au Mali, en Mauritanie et au Sénégal.

Devant la détérioration des approvisionnements alimentaires dans une grande partie de l'Afrique, le Directeur général de la FAO a créé une équipe spéciale en avril 1983 pour examiner et surveiller la situation agricole et alimentaire dans les pays africains touchés par des catastrophes naturelles ou provoquées par l'homme en 1982/83. Les travaux de cette équipe montrent que depuis avril 1983, les disponibilités ont encore diminué dans 24 pays <sup>3/</sup> à cause de l'insuffisance des grandes productions vivrières et animales. On s'attend encore à une mauvaise récolte dans 5 pays du Sahel souffrant déjà d'une disette à cause des médiocres résultats de 1982. Même si les conditions défavorables de 1982/83 ne persistent pas et si la production agricole s'améliore – ce qui est improbable – une aide internationale considérable est encore nécessaire pour couvrir les besoins exceptionnellement importants de secours alimentaire des pays affectés et redresser leur secteur agricole. Il faut notamment s'efforcer d'améliorer la situation critique de l'élevage et de la santé animale. Une aide est aussi requise pour remédier aux crises et pour les prévenir, notamment pour constituer des stocks alimentaires, afin d'atténuer le risque de voir se répéter des crises de ce genre dans l'avenir. L'équipe spéciale a estimé à 76 millions de dollars les besoins d'assistance immédiate et exceptionnelle en dehors de l'aide alimentaire. Les besoins totaux d'aide alimentaire ont été évalués à 3,2 millions de tonnes.

La gravité de la situation et le besoin d'assistance supplémentaire ont incité la FAO à convoquer une réunion spéciale des représentants des donateurs bilatéraux et multilatéraux et des gouvernements des pays touchés, la troisième semaine d'octobre 1983, pour faire le point de la situation et envisager des remèdes. Un nouvel appel a été lancé en novembre, à la Conférence biennale de la FAO. Celle-ci a adopté une résolution sur la situation alimentaire et agricole critique en Afrique. Elle a noté avec préoccupation l'aggravation de la situation, particulièrement dans les pays souffrant actuellement de pénuries alimentaires et a insisté sur la nécessité d'intensifier les efforts pour accélérer la liaison matérielle de secours alimentaires. Elle a aussi appelé l'attention sur la nécessité de relancer l'agriculture dans ces pays en leur fournissant des semences, des engrains et des vaccins pour leurs animaux.

---

<sup>3/</sup> Angola, Bénin, Botswana, Cap-Vert, République centrafricaine, Tchad, Ethiopie, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Lesotho, Mali, Mauritanie, Mozambique, Sao-Tomé-et-Principe, Sénégal, Somalie, Swaziland, Tanzanie, Togo, Haute-Volta, Zambie et Zimbabwe.

## Production alimentaire

### Production alimentaire en 1983

En 1983, la production alimentaire mondiale a diminué de 0,5-1 pour cent, alors qu'elle avait augmenté d'environ trois pour cent les deux années précédentes (tableau 1-3).

Ce recul est dû essentiellement à la régression spectaculaire (plus de 18 pour cent) enregistrée en Amérique du Nord, spécialement aux Etats-Unis. En Europe occidentale, le déclin a été plus faible (près de deux pour cent). En revanche, la production alimentaire s'est redressée après avoir subi les effets de la sécheresse en Australie et a continué de progresser en URSS.

Le fléchissement de la production a été particulièrement marqué aux Etats-Unis: les productions végétales ont diminué de 30 pour cent et la production de céréales de près de 40 pour cent. La production de maïs est tombée à son niveau le plus bas depuis 1970. Les superficies cultivées en maïs n'en jamais été aussi réduites depuis plus de 100 ans, et celles cultivées en sorgho depuis le milieu des années 50. Les programmes de réduction des superficies, parmi lesquels le programme de paiement en nature, expliquent en grande partie ce recul majeur de la production. La sécheresse qui a sévi dans les états producteurs de maïs aussi joué un rôle sensible.

### L'AIDE ALIMENTAIRE D'URGENCE ET LA RAIU

Le tableau ci-dessous montre que la Réserve alimentaire internationale d'urgence (RAIU), créée en 1975 pour financer le coût croissant des interventions contre les urgences alimentaires, joue un rôle grandissant. En 1979, les contributions à la RAIU n'ont atteint que 237 000 tonnes de céréales, alors que son objectif annuel est de 500 000 tonnes. C'est pourquoi, le PAM a dû prélever plus de 64 millions de dollars sur ses ressources ordinaires d'aide alimentaire (qui, cette année-là, étaient d'environ 460 millions de dollars) pour financer ses interventions d'urgence.

Cette allocation a très nettement dépassé le montant annuel prévu qui était de 45 millions de dollars. Depuis, l'accroissement des contributions a permis à la RAIU de couvrir une part plus importante du coût des opérations d'urgence. En 1983, les contributions ont atteint plus de 501 000 tonnes de céréales (contre 459 000 en 1982) et près de 35 000 tonnes d'autres denrées alimentaires (contre 51 000 tonnes en 1982).

### OPERATIONS D'URGENCE DU PAM APPROUVEES ANNUELLEMENT a/, 1979 A 1983

Année	Nbre d'opérations	Nbre de pays	Ressources ordinaires du PAM	ICARA b/	RAIU	Total
..... millions de dollars .....						
1979	67	40	64,4	-	58,1	122,5
1980	62	26	42,8	-	148,7	191,5
1981	53	30	44,4	1,0	132,9	178,3
1982	68	37	19,7	1,3	172,2	193,2
1983 c/	68	36	45,0	-	155,3	200,3

a/ Engagements approuvés à la fin de chaque exercice y compris les fonds d'assurance.

b/ Conférence internationale d'assistance aux réfugiés en Afrique.

c/ A la mi-janvier 1984.

Sources: Rapports annuels du Directeur exécutif sur l'exécution du Programme d'urgence: 1981 (PAM/CFA: 13/4, mars 1982) et 1982 (PAM/CFA: 15/4, avril 1983) et PAM, Division de la gestion des ressources.

Heureusement, la production alimentaire globale des pays en développement a augmenté de 2,6 pour cent en 1983, bien que cet accroissement soit inférieur à la moyenne sur 16 ans et ne dépasse que de peu celui de la population. Le plus grand recul de la production alimentaire a été enregistré en Amérique latine. En Afrique, les légers gains de 1982 ne se sont pas répétés en 1983, du fait surtout de la grave sécheresse qui a sévi en Afrique australe et dans certains pays du nord et de l'ouest de l'Afrique. La croissance de la production alimentaire s'est également ralentie en 1983 au Proche-Orient et en Chine, pays qui avait obtenu de très bons résultats en 1982.

TABLEAU 1-3. INDICES FAO DE LA PRODUCTION ALIMENTAIRE TOTALE ET PAR HABITANT (CULTURES ET ELEVAGE), GROUPES DE PAYS ET MONDE, 1981, 1982, 1983

Groupe de pays	Variations de					Taux annuel de variation	
			1981	1982	1968	1979	
	à	à	à	à	à	à	
	.....1974-76=100.....					.....pourcentage.....	
<b>PRODUCTION ALIMENTAIRE TOTALE</b>							
Pays en développement à économie de marché	120	122	126	1,5	2,8	3,0	2,9
Afrique	111	115	115	3,7	0,2	1,8	2,1
Extrême-Orient	125	124	132	-0,7	6,6	3,2	3,7
Amérique latine	123	127	126	3,4	-0,5	3,4	2,7
Proche-Orient	117	120	121	1,9	1,4	3,2	2,0
Pays d'Asie à économie centralement planifiée	121	130	132	6,9	2,1	3,5	3,5
Total pays en développement	121	124	128	3,1	2,6	3,1	3,1
Pays développés à économie de marché	114	116	107	1,8	-7,5	1,8	0,6
Amérique du Nord	125	125	102	0,5	-18,5	2,4	-1,4
Océanie	114	102	120	-10,8	17,7	2,2	0,4
Europe occidentale	110	114	112	4,1	-1,7	1,7	1,1
Europe orientale et URSS	101	105	110	4,2	4,7	1,4	1,5
Total pays développés	109	112	108	2,6	-3,3	1,7	0,6
Monde	111	117	116	2,8	-0,7	2,3	1,7
<b>PRODUCTION ALIMENTAIRE PAR HABITANT</b>							
Pays en développement à économie de marché	104	103	104	-0,9	0,4	0,5	0,5
Afrique	93	93	90	0,6	-2,9	-1,1	-0,9
Extrême-Orient	110	107	111	-2,8	4,4	1,0	1,5
Amérique latine	106	107	104	1,0	-2,9	0,9	0,3
Proche-Orient	99	98	97	-0,9	-1,4	0,3	-0,8
Pays d'Asie à économie centralement planifiée	111	117	118	5,5	0,7	1,7	2,1
Total pays en développement	107	108	108	1,0	0,5	0,9	1,0
Total pays développés	104	106	102	1,9	-4,0	0,8	-0,1
Monde	103	104	102	1,1	-2,3	0,5	-
Pays à faible revenu: PNB/hab. maximum: 410\$ en 1982	107	109	111	1,4	2,4	0,9	1,6
Pays en développement autres que pays à faible revenu	104	104	102	0,3	-1,9	0,7	0,1
Pays les moins avancés	99	97	97	-1,7	0,2	-0,6	-0,4
Pays en développement exportateurs de pétrole	104	102	102	-2,3	0,8	0,3	0,3
Pays en développement non exportateurs de pétrole	107	108	109	1,4	0,5	1,0	1,1

Source: FAO, Division de la statistique.

La baisse, en 1983, de la production alimentaire par habitant dans trois régions en développement: l'Afrique, l'Amérique latine et le Proche-Orient est préoccupante. En revanche, la production alimentaire en Extrême-Orient s'est sensiblement redressée en 1983 par rapport à 1982 où elle avait fléchi. La hausse, de 6-7 pour cent, a excédé celle de 1981, année record. Les récoltes de riz et de blé déjà obtenues ou attendues sont particulièrement bonnes en Inde et au Bangladesh.

S'il est vrai que la production céréalière a augmenté dans les pays en développement, elle a néanmoins sensiblement fléchi dans certains grands pays exportateurs, entraînant une chute de plus de 4 pour cent de la production mondiale de céréales (soit 75 millions de tonnes, y compris le paddy) en 1983. Ce recul est entièrement concentré dans le secteur des céréales secondaires, dont la production mondiale a baissé de 13 pour cent par rapport à 1982.

D'autres cultures vivrières ont été affectées par les mesures de contrôle de l'offre et par le temps en 1983. Ainsi, la production mondiale d'oléagineux a diminué de presque 8 pour cent en équivalent huile. En revanche, la production animale, en particulier de lait de vache, a augmenté plus vite qu'en 1982, notamment en Amérique du Nord et en URSS.

#### Perspective à plus long terme

La baisse de la production alimentaire mondiale, même si elle est limitée (moins d'un pour cent) n'en est pas moins la première enregistrée depuis 1972. Bien que les données des années précédentes ne soient pas strictement comparables, il semble que c'est seulement la deuxième baisse absolue depuis la deuxième guerre mondiale. Toutefois, la croissance de la production alimentaire avait été supérieure à la moyenne les deux années précédentes et les stocks alimentaires, en particulier les stocks de report céréaliers, sont restés très élevés en 1983.

La production alimentaire par habitant depuis le milieu des années 70 a beaucoup varié selon les régions et les groupes de revenu. Alors qu'elle a augmenté de 15 pour cent au total en Afrique pendant cette période, elle a baissé de 10 pour cent par habitant. On retrouve la même situation au Proche-Orient, où la production alimentaire a augmenté de 21 pour cent au total mais baissé de 3 pour cent par habitant. En revanche, des hausses sensibles de 11 à 18 pour cent selon les groupes régionaux ont été enregistrées en Asie. Une légère amélioration de la production alimentaire par habitant est observée aussi en Amérique latine.

Les pays à faible revenu ont augmenté la production alimentaire par habitant plus que les pays en développement à revenu plus élevé et que les PMA (Tableau 1-3). La discordance apparente entre les résultats de ces derniers pays et ceux des pays à faible revenu s'explique en partie du moins par le poids d'un pays très peuplé comme l'Inde qui est un pays à faible revenu mais non un PMA.

Depuis le milieu des années 70, la production alimentaire a augmenté de moins de 10 pour cent dans les pays développés, soit de 2 pour cent seulement par habitant.

#### Perpectives des approvisionnements alimentaires en 1984

La production céréalière mondiale ayant beaucoup baissé en 1983, les stocks mondiaux de céréales devraient aussi diminuer à la fin des campagnes nationales 1983-84. Le recul de la production, estimé à quelque 68 millions de tonnes, ramènerait les stocks à 255 millions de tonnes, soit 16 pour cent seulement de la consommation prévue en 1984/85, contre 21 pour cent en 1982/83 (Tableau 1-4).

Toutefois, ce sont presque uniquement les stocks de céréales secondaires qui vont baisser et cela surtout aux Etats-Unis. Dans d'autres pays comme l'URSS et l'Inde, les stocks de report devraient augmenter. La composition des stocks à la fin de 1983/84 devrait être la suivante:

- blé, 130 millions de tonnes, soit 8 pour cent de plus qu'en début de campagne
- céréales secondaires, 83 millions de tonnes, baisse de 48 pour cent
- riz, 42 millions de tonnes, baisse de 3 pour cent.

La forte diminution des stocks mondiaux de céréales n'est pas préoccupante dans l'immédiat car ceux-ci suffisent à couvrir les besoins intérieurs et les besoins d'importation prévus pour 1983/84 et ils sont répartis plus également entre produits et entre pays. Les exportateurs en détiendront 47 pour cent et les importateurs 53 pour cent, contre 62 pour cent et 34 pour cent respectivement en 1982/83. Toutefois, le niveau des approvisionnements céréaliers en 1984/85 dépendra, beaucoup plus qu'on ne l'avait prévu, des résultats des récoltes de 1984.

Les importations mondiales de céréales en 1983/84 (juillet/juin, mais année civile 1984 pour le riz) devraient atteindre, selon les estimations actuelles, 197 millions de tonnes, soit 3 millions de tonnes de plus qu'en 1982/83 mais 16 millions de moins qu'en 1981/82. La baisse enregistrée les deux campagnes précédentes a été beaucoup plus marquée que celle de 1976/77.

TABLEAU 1-4. ESTIMATION DES STOCKS CEREAUX MONDIAUX DE REPORT, a/ 1981 à 1984

	1981	1982	1983 b/	1984 c/
..... millions de tonnes .....				
<b>PAR REGION</b>				
Pays développés dont:				
Etats-Unis	135,3	176,1	216,6	147,3
Canada	62,2	101,8	142,4	64,1
CEE d/	14,0	16,3	18,4	15,5
URSS e/	15,9	13,8	18,2	15,4
Japon	14,0	14,0	14,0	24,0
Australie	8,8	7,4	5,7	5,4
	2,7	3,1	1,0	7,1
Pays en développement dont:	101,9	102,7	105,0	112,7
Afrique	3,4	4,5	4,4	3,4
Extrême-Orient	76,1	76,3	79,5	92,0
Chine	48,1	45,9	49,8	53,8
Inde	7,4	7,5	8,5	14,5
Corée, République de	2,4	2,3	2,3	2,3
Amérique latine	12,0	10,5	11,0	8,2
Argentine	1,0	1,6	2,3	1,3
Brésil	3,8	2,6	3,6	1,6
Proche-Orient	10,4	11,5	10,2	9,0
Turquie	0,6	0,6	0,6	0,6
<b>PAR CEREALE</b>				
Total mondial dont:	237,3	278,8	321,6	260,0
Blé	97,9	102,8	119,3	134,0
Céréales secondaires	95,7	132,2	159,6	84,5
Riz (équivalent riz usiné)	43,7	43,9	42,7	41,5
Stocks mondiaux en pourcentage de la consommation mondiale				
	16	18	21	16
..... % .....				

a/ Les données concernant les stocks sont basées sur un agrégat des stocks nationaux de report à la fin des campagnes agricoles nationales; elles ne doivent donc pas être interprétées comme représentant le niveau des stocks mondiaux à une date donnée.

b/ Estimation. c/ Prévisions. d/ Dix pays membres. e/ Estimation FAO.

Source: FAO, Division des produits et du commerce international.

Les importations de céréales en 1983/84 sont estimées comme suit (Fig. 1-1 blé et céréales secondaires):

- blé, 97 millions de tonnes: niveau équivalent à 1982/83;
- céréales secondaires, 88 millions de tonnes, baisse de 2 millions de tonnes par rapport à 1982/83 mais de 14 millions de tonnes par rapport à 1981/82, due à la réduction des besoins pour l'alimentation animale dans les pays développés;
- riz, 12 millions de tonnes: même niveau qu'en 1983 et baisse d'un million de tonnes par rapport à 1982.

Les importations de blé des pays en développement vont sans doute augmenter de 2 millions de tonnes en 1983/84 et atteindre 62 millions de tonnes, la diminution des importations de l'Inde et de la Chine étant plus que compensée par l'accroissement des importations des pays du sud et du nord de l'Afrique et d'Amérique centrale. Les importations de blé des pays développés devraient légèrement fléchir en 1983/84 en raison de la réduction probable des achats de l'URSS.

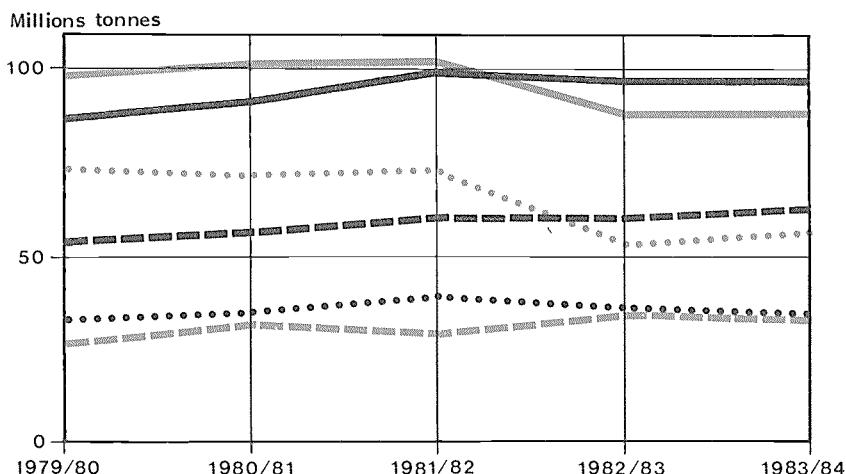


Figure 1-1  
IMPORTATIONS DE BLÉ ET DE  
CÉRÉALES SECONDAIRES, TOTAL  
PAYS EN DÉVELOPPEMENT,  
TOTAL PAYS DÉVELOPPÉS ET  
MONDE, 1981/82 ET 1983/84



Source: FAO, Division des produits et du commerce international

Pour les céréales secondaires, la situation est inverse: seuls les pays développés devraient accroître sensiblement leurs importations, du fait essentiellement de l'Europe orientale, qui les avait nettement réduites en 1982/83. L'Afrique du Sud - une fois n'est pas coutume - devra importer du maïs car la sécheresse a détruit sa récolte de céréales secondaires en 1983.

#### Prix des produits et sécurité alimentaire

Les prix à l'exportation des céréales avaient déjà commencé à montrer quelques signes de hausse au premier trimestre de 1983, sous l'effet de la réduction des superficies aux Etats-Unis. Mais, alors que les prix des céréales secondaires ont continué d'augmenter, ceux du blé ont fléchi (Fig. 1-2). L'effet probable de la sécheresse sur la récolte de maïs aux Etats-Unis a contribué à porter les prix à l'exportation de cette céréale à plus de 150 dollars la tonne en août 1983, soit une augmentation de 50 pour cent en un an. Le prix du blé s'étant maintenu à 150-160 dollars la tonne en août et au début de septembre, le maïs est devenu presque aussi cher que le blé. Compte tenu de cette évolution et du renchérissement du soja (voir ci-dessous), il est devenu économique de remplacer le maïs par du blé dans les aliments pour le bétail. Le prix à l'exportation du blé a aussi augmenté de près de 10 pour cent au début de septembre 1983 par rapport à septembre 1982. Vers la fin de 1983, les prix à l'exportation de céréales se sont quelque peu stabilisés, fléchissant légèrement.

Les prix de certains autres produits destinés à l'alimentation humaine/animale ont augmenté sensiblement au deuxième semestre de 1983, en particulier ceux du soja (hausse de plus de 50 pour cent pendant l'année) et des huiles végétales (l'huile de soja et l'huile de palme ont augmenté de 62 pour cent et de 87 pour cent respectivement entre janvier et décembre 1983).

Ces hausses provoqueront probablement un accroissement de la production et un recul de la demande ce qui, en réapprovisionnant les stocks, renforcera la sécurité alimentaire mondiale. Mais la hausse des prix grève aussi les finances des pays importateurs, dont beaucoup ont de sérieux problèmes de paiements internationaux, ce qui peut à son tour réduire le pouvoir d'achat intérieur et aggraver le sort de ceux qui ont besoin d'accéder plus facilement aux sources d'approvisionnement. La hausse des prix pourrait aussi stimuler l'inflation générale.

La charge que la hausse des prix des céréales impose à l'économie des pays importateurs a encore été alourdie par l'appréciation du dollar vis-à-vis de la majorité des autres monnaies. Le dollar s'est apprécié de près de 7 pour cent (en moyenne pondérée par l'importance relative des échanges commerciaux) entre mai et septembre 1983 et s'est encore renforcé vers la fin de l'année.

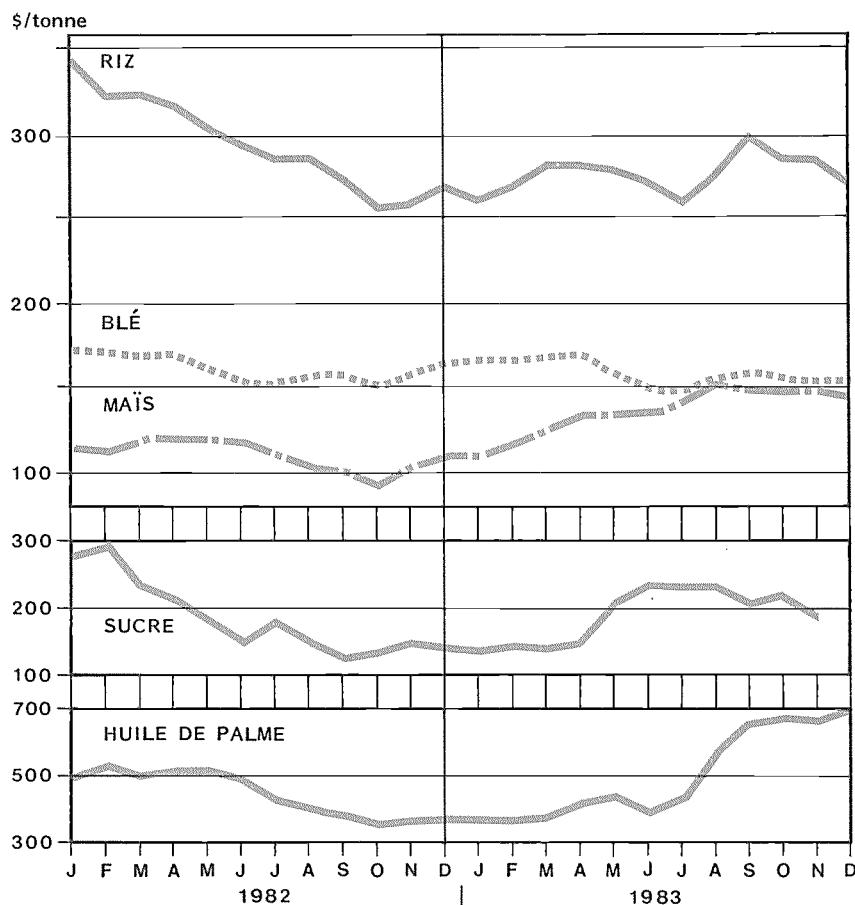


Figure 1-2  
PRIX INTERNATIONAUX DE CERTAINS PRODUITS ALIMENTAIRES, 1982 ET 1983, PAR MOIS

Source: FAO, Division de la statistique

Les prix alimentaires à la consommation ont généralement moins augmenté ces dernières années dans les pays développés à économie de marché sous l'effet de la réduction de l'inflation, du fléchissement des cours internationaux des principaux produits alimentaires de base et de la plus faible augmentation des prix de soutien agricoles, en particulier dans la CEE. Dans les pays de l'OCDE, les prix à la consommation de tous les articles ont augmenté de 5,3 pour cent dans les 12 mois se terminant en novembre 1983, contre 7,9 pour cent en 1982 et près de 9 pour cent en moyenne dans la décennie 70. La hausse des prix s'est ralentie dans 21 des 24 pays développés à économie de marché en 1983. Celle des prix alimentaires a concordé dans l'ensemble avec l'indice global des prix au début de 1983 puis s'est accélérée au deuxième trimestre au même rythme que la hausse des produits alimentaires entrant dans le commerce international. A court terme, les prix alimentaires à la consommation devraient continuer d'augmenter lentement dans les pays industrialisés. Selon les estimations de la Commission européenne, la hausse des prix à la production annoncée pour 1983/84 dans la CEE ne devrait faire monter les prix alimentaires que de 3 pour cent dans la Communauté en 1984.

Le renchérissement des prix alimentaires à la consommation s'est aussi ralenti dans les pays en développement en 1982 (Tableau 1-5) ainsi qu'au premier semestre de 1983, dans les pays pour lesquels on dispose de données. C'est notamment le cas au Proche-Orient

et en Extrême-Orient. Toutefois, bien que ce ralentissement ait sans nul doute contribué à freiner l'inflation globale, celle-ci continue à poser un problème irréductible dans de nombreux pays en développement, et en particulier en Amérique latine.

TABLEAU 1-5. VARIATIONS DES TAUX D'INFLATION ET DES PRIX A LA CONSOMMATION DES PRODUITS ALIMENTAIRES DANS 62 PAYS EN DEVELOPPEMENT a/ ET PAYS DEVELOPPES A ECONOMIE DE MARCHE, 1980 A 1982

	1980	1981	1982
Taux moyen d'inflation dans les pays en développement à économie de marché, % <u>b/</u>	26,2	28,9	24,3
Taux moyen de variation des prix à la consommation des produits alimentaires dans les pays en développement à économie de marché, % <u>b/</u>	28,2	29,8	23,2
Nbre de pays en développement ayant des taux d'inflation			
a) inférieurs à 10%	13	15	18
b) entre 10 et 20%	27	27	29
c) supérieurs à 20%	22	20	15
Total	62	62	62
Taux moyen d'inflation dans les pays développés à économie de marché, % <u>b/</u>	13,4	10,9	7,9
Taux moyen de variation des prix à la consommation des produits alimentaires dans les pays développés à économie de marché, % <u>b/</u>	10,2	10,6	6,6

a/ Pays régulièrement inclus dans les sources citées.

b/ Les coefficients sont proportionnels au PIB ou au PNB de l'année précédente, en dollars E.-U.

Source: Organisation internationale du Travail, Bulletin des statistiques du travail et FAO, Division de l'analyse des politiques.

#### Sécurité alimentaire mondiale: développement au niveau institutionnel

A sa huitième session, tenue au siège de la FAO en avril 1983, le Comité de la sécurité alimentaire (CSA) a redéfini le concept de la sécurité alimentaire mondiale et adopté une nouvelle approche pour les années 80. Dans son acception élargie, la sécurité alimentaire mondiale vise en dernière analyse à assurer, en tout temps, à toute l'humanité, l'accès matériel et économique aux denrées de base indispensables. Le CSA lui a fixé trois buts spécifiques: assurer une production de vivres suffisante, maximiser la stabilité des approvisionnements et en garantir l'accès, en particulier à ceux qui ont le plus besoin. 4/

Dix ans plus tôt, la crise alimentaire mondiale de 1972-74 avait marqué le passage d'une époque caractérisée par l'abondance d'aliments exportables à bas prix à une époque de grande instabilité des approvisionnements et des prix. Elle a aussi marqué la fin de l'époque de l'énergie bon marché, changement qui a eu des répercussions considérables sur l'agriculture. La crise a mis en relief les lacunes et les insuffisances des politiques agricoles dans de nombreux pays tant en développement que développés. Elle a fait surgir

4/ Voir Rapport du Directeur général sur la sécurité alimentaire mondiale, Principes et méthodes: une nouvelle approche, CFS 83/4, décembre 1982. Le CSA a été créé après la Conférence alimentaire mondiale pour veiller à la sécurité alimentaire mondiale.

le spectre d'un monde n'arrivant plus à nourrir sa population rapidement croissante et apparemment dépourvu de la volonté politique de stabiliser les approvisionnements alimentaires d'une année à l'autre, en particulier ceux de céréales, et d'en garantir l'accès aux pays à faible revenu et à déficit vivrier.

Pour faire face à cette crise, la Conférence mondiale de l'alimentation des Nations Unies s'est réunie à Rome en novembre 1974. Elle a reconnu qu'il fallait assurer la sécurité alimentaire mondiale par une combinaison de mesures, notamment en livrant au moins 10 millions de tonnes d'aide céréalière par an et en libéralisant les échanges mondiaux, en particulier pour les denrées exportées par les pays en développement. Quatre-vingt-deux pays et la CEE ont souscrit à l'Engagement international sur la sécurité alimentaire mondiale qui consacrait ces mesures et qui a été approuvé par la Conférence. L'Engagement visait à garantir un approvisionnement mondial suffisant en denrées de base, en particulier en céréales, et à prévenir les disettes en établissant un système coordonné de réserves alimentaires nationales, en fournissant une assistance spéciale aux pays en développement et en créant un système d'information et d'alerte rapide. A long terme, les pays en développement devaient accroître leur production alimentaire et agricole d'au moins 4 pour cent par an.

Le bilan des résultats obtenus dans les neuf années qui ont suivi la Conférence mondiale de l'alimentation est nuancée;

- La Convention relative à l'aide alimentaire a porté le plancher de l'aide alimentaire à un niveau bien plus élevé qu'avant 1973. Aux termes de la convention élargie, entrée en vigueur en juillet 1980 et reconduite pour trois ans en juillet 1983, le minimum est passé de 4,47 millions à 7,6 millions de tonnes. Toutefois, ce chiffre est encore très inférieur à l'objectif initial de 10 millions de tonnes.
- La RAIU a été créée en 1975 et elle a permis de libérer des ressources d'aide alimentaire du PAM pour des projets davantage axés sur le développement, à une époque où le nombre et le coût des crises alimentaires a augmenté. Toutefois, la RAIU n'est encore pleinement multilatérale et entièrement prévisible, comme il avait été originalement prévu.
- Le système mondial d'information et d'alerte rapide de la FAO a également été créé en 1975 pour suivre la situation mondiale de l'offre et de la demande alimentaires et évaluer les besoins d'importations de céréales. Il aide aussi à introduire des systèmes de ce genre au niveau national.
- Le mécanisme de financement des importations alimentaires créé par le FMI fonctionne depuis mai 1981, en reconnaissance du fait que les contraintes financières peuvent mettre gravement en danger la sécurité alimentaire au niveau national (voir encadré 2). Le Plan d'action de la FAO pour la sécurité alimentaire mondiale a encouragé sa mise en place.
- Le Fonds international de développement agricole (FIDA) a été établi pour accroître la production alimentaire dans les pays en développement, en particulier dans les pays à faible revenu. Toutefois, il manque de ressources et la reconstitution de ses fonds n'est pas assurée (voir chapitre sur l'assistance extérieure à l'agriculture).
- On a commencé à soutenir d'autres programmes visant à construire l'infrastructure nécessaire à la sécurité alimentaire nationale dans le cadre du Programme FAO d'assistance pour la sécurité alimentaire. Toutefois, les ressources extérieures disponibles à cet effet sont encore modestes.
- L'objectif primitif d'établir un système de réserves nationales coordonné sur le plan international reste lointain. Les négociations pour un nouvel accord international sur le blé, qui auraient pu inclure une initiative de ce genre, ont été abandonnées. Qui plus est, il n'existe pas de mécanisme pour réduire des fluctuations de prix sur le marché des céréales (en dehors des politiques de stocks commerciaux) ni pour garantir l'accès des pays à faible revenu à ce marché.

Les progrès accomplis sont donc au mieux partiels. Néanmoins, la sécurité alimentaire mondiale a continué à être inscrite à l'ordre du jour de diverses conférences au sommet et autres réunions internationales. Ainsi, elle a été examinée dans le rapport Brandt 5/ ainsi qu'au Sommet Nord-Sud de Cancún en 1981. On considère maintenant que la sécurité alimentaire ne peut naître que d'initiatives soigneusement concertées aux niveaux international, national et local, et l'on espère que la nouvelle approche de la FAO stimulera les progrès dans cette voie.

## PRODUCTION ET MOYENS DE PRODUCTION AGRICOLES

### Production en 1983: perspectives

Nous avons fourni des renseignements sur la production alimentaire en 1983 dans la section précédente (voir Tableau 1-3). Nous donnons ici un tableau plus large de la production agricole, qui inclut aussi les produits non alimentaires.

Ces cinq dernières années (1979-83), le rythme de la production agricole a ralenti au niveau mondial. Toutefois, ce ralentissement général a été ponctué de résultats assez remarquables en 1981-82, où l'accroissement annuel a dépassé l'accroissement moyen sur 15 ans (Tableau 1-6). Par rapport aux années précédentes, les pays développés ont obtenu dans l'ensemble de meilleurs résultats que les pays en développement en 1981-82.

La situation se présentait très différemment en 1983. La production agricole mondiale a diminué de près de 1 pour cent, un peu plus que la seule production alimentaire. C'est la première baisse de la production agricole depuis 1972. Ce recul est essentiellement concentré dans les pays développés.

### Structure de la production en 1983 par région et par groupe de pays

Les résultats de la production n'ont pas seulement varié entre pays en développement et pays développés mais aussi entre régions:

- Pays développés
  - Recul important en Amérique du Nord dû essentiellement à la réduction des superficies aux Etats-Unis, mais aussi aux bas cours et à la sécheresse.
  - Fléchissement modéré en Europe
  - Très forte reprise en Océanie après le repli de 1982, dû à la sécheresse.
  - Maintien de bons résultats en URSS et en Europe orientale.
- Pays en développement
  - Reprise très marquée en Extrême-Orient, notamment en Inde, grâce à la mousson favorable.
  - Ralentissement en Afrique, dû à la sécheresse.
  - Maintien d'assez piètres résultats en Amérique latine mais cause complètement différente: en 1982, c'est la production non vivrière, en particulier le café, qui avait été médiocre, alors qu'en 1983 elle s'est redressée, et c'est la production vivrière qui a fléchi.

En ce qui concerne les pays en développement, les plus pauvres (pays à faible revenu et PMA) ont accru leur production en 1983 plus que ceux qui avaient un revenu plus élevé. Cette situation s'explique par le poids des pays asiatiques très peuplés parmi ces pays (notamment, l'Inde et la Chine dans le groupe des pays à faible revenu), qui ont obtenu de bons résultats en 1983 et par la présence dans les groupes à revenu plus élevé

5/ Nord-Sud, un programme de survie, 1980.

d'un plus grand nombre de pays d'Amérique latine et du Proche-Orient, qui ont obtenu des résultats relativement moins bons.

TABLEAU 1-6. INDICES FAO DE LA PRODUCTION AGRICOLE (CULTURES ET ELEVAGE ), GROUPES DE PAYS ET MONDE, 1981, 1982 et 1983

Groupe de pays				Variations		Taux annuel de variation	
	1981	1982	1983	de 1981 à 1982	de 1982 à 1983	de 1968 à 1983	de 1979 à 1983
				... 1974-76=100 ..	..... pourcentage .....		
Pays en développement à économie de marché	120	121	124	0,8	3,1	2,8	2,7
Afrique	110	114	114	3,4	0,4	1,8	2,1
Extrême-Orient	124	123	131	-0,5	6,2	3,1	3,5
Amérique latine	123	124	125	0,6	0,8	3,1	2,4
Proche-Orient	114	117	119	2,2	1,6	2,9	1,9
Pays d'Asie à économie centralement planifiée	122	131	134	7,5	1,6	3,5	3,9
Total pays en développement	120	124	127	2,7	2,6	3,0	3,1
Pays développés à économie de marché	114	115	106	1,3	-7,9	1,7	-0,1
Amérique du Nord	125	124	100	-0,5	-19,2	2,3	-1,7
Océanie	112	103	117	-8,4	13,4	1,5	0,6
Europe occidentale	110	114	112	4,0	-1,7	1,7	1,1
Europe orientale et URSS	101	105	110	4,0	4,5	1,4	1,6
Total pays développés	109	112	108	2,3	-3,6	1,6	0,5
Monde	114	117	116	2,4	-0,8	2,2	1,7
Pays à faible revenu: PNB/hab. maximum=410\$ en 1982	120	125	129	3,7	3,9	2,9	3,6
Pays en développement autres que pays à faible revenu	103	102	101	1,7	1,2	3,1	2,4
Pays les moins avancés	114	116	119	1,7	3,4	1,8	2,4
Pays en développement exportateurs de pétrole	121	121	125	-	3,4	2,9	2,8
Pays en développement non exportateurs de pétrole	120	124	127	3,1	2,5	3,0	3,1

Source: FAO, Division de la statistique.

Il est encourageant de noter que tant les pays à faible revenu que les PMA ont accéléré le rythme de leur production agricole ces cinq dernières années même si, comme il ressort du tableau 1-3, celui-ci n'a pas suivi le rythme de la population dans les PMA.

#### Principaux produits 6/

On a déjà donné quelques informations sur les principaux produits alimentaires dans la section précédente.

Le léger recul de la production agricole en 1983 peut être attribué essentiellement à la baisse de 4-5 pour cent de la production céréalière, qui est tombée à environ 1 628 millions de tonnes, chiffre un peu moins bas qu'en 1978 mais plus élevé qu'en 1979 et 1980. Cette baisse est due entièrement au fléchissement de la production de céréales

6/ Les données se rapportent à l'année civile. Pour de plus amples détails sur la production de denrées agricoles en 1983, voir FAO: Rapport et perspectives sur les produits, 1983-84, Rome, 1984.

secondaires. D'autres reculs ont été enregistrés pour les oléagineux (-8 pour cent en équivalent huile) le sucre (-6 pour cent), le tabac (-14 pour cent) et le coton/fibre (-5 pour cent). Elles sont généralement la conséquence de la réduction des superficies cultivées face à la faiblesse relative des prix (figure 1-4, section suivante sur le commerce) et des décisions politiques. Dans certains cas, notamment le soja en Amérique du Nord, l'effet de la réduction des superficies s'est joint à celui du mauvais temps. Des gains de production ont été enregistrés pour le café (+15 pour cent), le thé (+5 pour cent) et le caoutchouc naturel (+2 pour cent). Les autres grands produits comme le cacao, les fruits à coque et les légumineuses à grains ont maintenu leur production approximativement au même niveau qu'en 1982, avec cependant un léger recul pour la plupart.

En revanche, comme on l'a noté précédemment, la production animale a augmenté sensiblement: lait, 3-4 pour cent, viande 2 pour cent. L'accroissement de la production de lait dans les pays développés à économie de marché a provoqué l'accumulation de stocks massifs.

#### EFFETS DU TEMPS SUR L'AGRICULTURE

Il existe pour chaque culture un rendement potentiel agroclimatique optimal qui dépend du temps régnant dans la région. L'énergie solaire, la température et l'humidité du sol modifient réciproquement leurs effets pendant tout le cycle du végétation d'une culture et déterminent le rendement final.

On estime que les variations des pluies saisonnières, de la température et des autres facteurs climatiques peuvent réduire le rendement potentiel de 20 pour cent en Europe et de 80 pour cent en Afrique australe.

Généralement, les fluctuations annuelles de la production végétale dues au temps se compensent plus ou moins au niveau régional ou mondial. Sur la base des relevés effectués ces dernières décennies, on peut se faire une idée de l'ampleur des variations climatiques. Toutefois, comme celles-ci remontent dans l'échelle du temps à des époques pour lesquelles il n'y a pas de documentation ou dont l'homme n'a même pas connaissance, il se produit des changements imprévisibles qui provoquent des inondations, des sécheresses, et des périodes de froid ou de chaleur dans des zones très dispersées. Ils peuvent entraîner d'énormes dommages économiques et sociaux. Les variations mondiales du temps en 1982/83, qui sont peut-être dues à l'influence d'El Niño, en fournissent un bon exemple.

Ce phénomène, qui se manifeste le plus clairement par une élévation de la température de l'océan au large de l'Équateur et du Pérou, se produit à des intervalles de plusieurs années et commence en général vers Noël, d'où son nom (El Niño signifie l'enfant en espagnol). Or, en 1982, il a commencé en octobre et a continué en 1983, avec l'intensité la

plus forte enregistrée depuis 1957/58 et peut-être même depuis 1925/26. Sous l'effet du couplage convectif océan-atmosphère, El Niño s'est accompagné en 1982/83 des cyclones les plus dévastateurs connus de mémoire d'homme en Polynésie, de coulées de boue qui ont enterré des villages entiers au Pérou et de pluies 15 fois plus abondantes que la normale en mai en Équateur. Il est peut-être responsable aussi des sécheresses qui se sont produites en Inde et en Afrique australe, et de la neige qui est tombée en abondance dans les états de l'Ouest des Etats-Unis en 1982/83, ainsi que de la grave sécheresse qui a sévi dans les états de la ceinture de maïs, l'été suivant.

El Niño a provoqué des dégâts économiques et des souffrances humaines dans le monde entier. Non seulement les cultures ont été endommagées, mais les pêcheries ont été détruites. Ainsi, les stocks de poissons vivant au large du Chili et du Pérou qui, vers 1970, donnaient 10 millions de tonnes par an (près de 15 pour cent du total mondial) ont maintenant un rendement très faible. Ce recul est dû en partie à une exploitation excessive mais en 1971/72, 1975/76 et 1982/83, El Niño avait aussi joué un rôle très important.

Il est possible aussi qu'El Niño contribue à la sécheresse du Sahel, mais cette influence n'a pas été clairement prouvée. Toutefois, dans le passé, chaque fois qu'El Niño s'est manifesté avec une intensité inhabituelle, les pluies ont toujours été insuffisantes au Sahel, comme en 1983.

Heureusement, le rafraîchissement des eaux au large des côtes péruviennes et à l'Ouest dans l'Océan Pacifique à la fin de 1983 semble indiquer que les conditions océanographiques sont retournées à la normale.

### Maladies et ravageurs: situation actuelle

L'épidémie très grave de peste bovine qui sévissait en Afrique au début de 1983 a été progressivement circonscrite avec l'extension des campagnes nationales de vaccination d'urgence, financées par les pays eux-mêmes et par l'assistance extérieure. Toutefois, la situation est restée critique dans de nombreux pays pendant toute l'année, confirmant la nécessité d'une campagne panafricaine contre la peste bovine, pour laquelle est requise une assistance extérieure de plus de 100 millions de dollars. La FAO et d'autres organisations internationales ont pris les mesures préparatoires nécessaires à une campagne de longue durée.

L'aide d'urgence visant à soutenir les opérations nationales de lutte contre la peste bovine ou de prévention avait dépassé à la fin de 1983 les 4 millions de dollars, répartis entre 28 projets menés dans 25 pays dans le cadre du Programme de coopération technique de la FAO. Ainsi, la FAO fournira du personnel technique pour renforcer l'OUA/IBAR \*/ et organisera deux cours de formation internationaux sur la peste bovine. On se propose aussi d'accroître la production de vaccins contre la peste bovine en Afrique.

#### LA RECRUDESCENCE DE LA PESTE BOVINE a/

La peste bovine est une maladie virale mortelle et contagieuse des ongulés sauvages et domestiques, en particulier bovins et des buffles. La maladie se transmet surtout par contact direct avec des sujets infectés. Dans les régions nouvellement infectées, la mortalité est habituellement très élevée - jusqu'à 90 pour cent. Les vaches, si elles sont elles-mêmes immunes, confèrent une immunité à leurs veaux par le lait (colostrum), mais celle-ci ne dure que pendant les premiers mois de vie. Il faut donc vacciner les jeunes animaux jusqu'à élimination de la maladie. Les vaccins sont efficaces, et quand des règlements sanitaires stricts ont été appliqués, la peste bovine a été éradiquée de vastes zones, y compris l'Europe et la Chine.

Bien que, selon de nombreuses autorités, la peste bovine se soit peut-être déclarée plus tôt en Afrique, sa première apparition manifeste a eu lieu en 1841-1843 en Egypte d'où elle s'est propagée vers l'ouest. Des foyers se sont déclarés plus tard, mais une épizootie panafricaine désastreuse s'est produite entre 1880 et 1895, probablement provoquée par des bovins importés de l'Inde en 1879. Les pertes furent énormes, de l'ordre de 80 à 90 pour cent de la totalité des bovins et des ruminants sauvages du continent africain. Sauf en Afrique du Sud, où la maladie a été éliminée en 1905, elle n'a pas cessé de menacer l'élevage jusqu'en 1950, époque à laquelle la vaccination s'est répandue.

La campagne de vaccination coordonnée au niveau international et connue sous le nom de Joint-Project 15 (ou JP 15) a démarré en 1962 et s'est terminée en 1976, après avoir couvert six phases et 22 pays. Elle a permis de maîtriser la peste bovine dans plusieurs pays. Ainsi au Nigéria, inclus dans la phase I du JP 15, le nombre des foyers est tombé de plusieurs centaines par an avant 1962, époque où la campagne a commencé, à deux foyers en 1963/64. Elle aurait été finalement éradiquée dans ce pays en 1972. En Afrique occidentale, des foyers n'ont été signalés entre 1976 et 1979 qu'au Mali, en Mauritanie et au Sénégal.

Toutefois, après 1979, il y a eu une recrudescence de la maladie et en 1981, la FAO, conjointement avec cinq autres organisations internationales, a mené dans dix pays d'Afrique occidentale une campagne de vaccination d'urgence qui a coûté 2 millions de dollars. Celle-ci a donné de bons résultats comme intervention d'urgence mais, au cours de réunions convoquées par la FAO en 1981 et 82, on a reconnu la nécessité d'organiser une campagne panafricaine pour éradiquer la maladie. Malheureusement, le financement de cette campagne, d'un coût estimatif minimum de 83 millions de dollars, n'a pu être obtenu. De nouveaux foyers ont été signalés en Afrique occidentale, centrale et orientale en 1982. La situation s'est aussi détériorée au Proche-Orient et en Asie, et les experts estiment qu'il faudrait aussi mener une campagne de vaccination dans tous les pays situés entre l'Egypte et l'Afghanistan.

a/ Voir FAO, Revue mondiale de zootechnie, numéro spécial, Rome 1983

\*/ OUA = Organisation de l'Unité africaine

IBAR = Bureau interafricain pour les ressources animales

Il est techniquement possible d'éliminer la peste bovine en Afrique, mais les fonds manquent pour mener une campagne panafricaine. Or, celle-ci demande du matériel, des moyens de transport et d'autres fournitures qui exigent des ressources financières considérables.

Si l'on n'agit pas très rapidement, la mortalité du cheptel peut prendre des proportions incontrôlables, ce qui sera une source de souffrances pour les familles de la région qui possèdent du bétail et compromettra l'approvisionnement en viande et en lait. La persistance de la peste bovine a aussi constraint certains pays à cesser d'importer du bétail, de la viande et d'autres produits animaux des pays d'Afrique où elle sévit.

Comme on le verra ci-après, (voir encadré, chapitre sur l'Afrique sub-saharienne) une nouvelle menace pèse sur les disponibilités alimentaires africaines: le borer des grains, des invasions saisonnières de criquets et d'autres迁ateurs nuisibles ont eu lieu en 1983. Les plus menaçantes ont été les infestations de criquets pèlerins au Pakistan et en Inde mais d'autres, moins graves, ont nécessité une intervention dans les Emirats arabes unis et la République démocratique populaire du Yémen en mai-juin, au Soudan en janvier-février et en Libye en mai-septembre. Une vingtaine d'essaims de criquets migrants africains ont été détruits en Afrique du Sud en mai-juin, mais la situation est restée calme jusqu'en septembre dans les aires grégorigènes du centre du Mali et du Lac Tchad. Quatre essaims de criquets nomades ont quitté l'aire grégorigène de Wembere en Tanzanie centrale en mai. Deux y sont retournés plus tard, mais deux autres en sont partis en juillet.

Des invasions denses de sauterelles ont été combattues au Soudan, au Bénin et au Mali. Les chenilles légionnaires africaines ont été toutefois peu actives.

#### Moyens de production agricoles: engrais

En 1981-82, la production d'engrais a fléchi pour la première fois et la consommation pour la seconde fois depuis la fin de la deuxième guerre mondiale (tableau 1-7). Le léger recul de la consommation - environ un pour cent au total mais près de 2 pour cent les phosphates - est dû surtout à la moindre utilisation en Amérique du Nord, sous l'effet initial des programmes de réduction des superficies en 1982.

Les données préliminaires indiquent que la consommation mondiale d'engrais a encore légèrement diminué en 1982-83. La consommation mondiale d'azote a augmenté et la baisse globale s'explique par le recul de la consommation de phosphates et de potasse. Ce recul a été le plus marqué en Amérique du Nord, qui a également consommé moins d'azote.

La baisse des cours des produits de base a réduit la rentabilité de la fertilisation partout dans le monde, en particulier pour les cultures destinées aux marchés d'exportation. Evolution plus préoccupante, l'utilisation d'engrais s'est stabilisée dans les régions en développement, en particulier en Afrique, où il est pourtant urgent d'accroître la production alimentaire; cette situation s'explique par le manque de devises pour payer les importations d'engrais ou par les contraintes budgétaires qui ont entraîné la suppression des subventions aux engrais, comme ça a été le cas dans de nombreux pays d'Asie.

Elle a suscité l'inquiétude de la Commission FAO des engrais à sa huitième session, fin janvier-début février 1983. La Commission a suggéré que les organismes compétents examinent les possibilités d'aider les pays ayant des difficultés de balance des paiements à maintenir le niveau de leurs importations d'engrais afin de ne pas mettre en danger la production agricole. Le Directeur général de la FAO a fait des démarches auprès du Fonds monétaire international (FMI) pour qu'il inclue les engrais dans son dispositif de financement des importations céralières.

Les prix à l'exportation des engrais en dollars ont continué de baisser en 1983, en particulier ceux des engrais azotés (Fig. 1-3). Dans les pays où cette baisse a été répercutée sur les prix intérieurs des engrais, elle a favorisé les agriculteurs. Mais elle a aussi provoqué, en particulier en Amérique du Nord, la fermeture temporaire de certaines fabriques d'engrais, en vue de réduire les pertes de revenu. Il est possible que certaines ferment définitivement leurs portes, et cette réduction de la capacité de production pourrait poser de graves problèmes dans l'avenir. En effet, vers la fin de 1983, les prix à l'exportation ont commencé de remonter (voir Fig. 1-3), sous l'effet apparemment de la diminution des disponibilités.

TABLEAU 1-7.. CONSOMMATION D'ENGRAIS, 1979/80 A 1981/82

				Variations de 1979/80 1980/81 1977/78 1971/72	Taux annuel de variation à à à à	
	1979/80	1980/81	1981/82	1980/81 1981/82 1981/82 1981/82	pourcentage.....	
..millions de tonnes...						
Total pays développés						
Azote	34,68	35,73	35,36	3,0	-1,0	2,9
Phosphate	22,94	22,05	21,69	-3,9	-1,6	0,1
Potasse	20,36	20,24	20,10	-0,6	-0,7	-0,4
Total éléments fertilisants	77,98	78,02	77,15	0,1	-1,1	1,2
Total pays en développement						
Azote	22,57	24,87	25,08	10,2	0,8	8,8
Phosphate	8,22	9,40	9,22	14,4	-1,9	6,5
Potasse	3,58	4,03	3,84	12,6	-4,7	7,6
Total éléments fertilisants	34,37	38,30	38,14	11,4	-0,4	8,5
Afrique	1,15	1,43	1,47	24,3	2,8	9,4
Extrême-Orient	9,47	10,09	10,84	6,5	7,4	9,3
Amérique latine	6,70	7,52	6,36	12,2	-15,4	2,7
Proche-Orient	3,00	2,95	3,22	-1,7	9,2	5,7
Pays d'Asie à économie centralement planifiée	14,03	16,30	16,21	16,2	-0,6	11,4
Monde						
Azote	57,26	60,60	60,44	5,8	-0,3	5,2
Phosphate	31,15	31,46	30,92	1,0	-1,7	2,1
Potasse	23,95	24,27	23,93	1,3	-1,4	0,8
Total éléments fertilisants	112,36	116,33	115,29	3,5	-0,9	3,4

Source: Annuaires FAO des engrais.

A sa réunion de juin 1983, le Conseil de la FAO a exprimé son inquiétude devant la stagnation de la capacité de production d'engrais et ses effets éventuels sur les prix. Plus tôt dans l'année, la Commission des engrais avait suggéré que les pays en développement créent des co-entreprises avec d'autres pays pour profiter de la disponibilité des matières premières et de l'existence de marchés pour les engrais produits. Les possibilités de créer de telles entreprises font actuellement l'objet d'une étude qui sera soumise à l'examen de la Commission.

On pourrait partiellement remédier à ces fluctuations de prix et d'approvisionnement en fournissant une assistance financière et matérielle aux pays connaissant des difficultés de balance des paiements, ainsi qu'il a été mentionné plus haut. Des efforts concertés nationaux et internationaux visant à assurer une utilisation plus efficace des engrais et à employer d'autres sources d'éléments fertilisants dans des systèmes de culture exigeant moins d'engrais minéraux pour obtenir une production élevée pourraient aussi jouer un rôle important dans une stratégie à long terme tendant à améliorer la sécurité alimentaire mondiale.

D'un autre côté, la baisse du coût des engrais pour les agriculteurs peut en accroître la consommation et faire augmenter la production, comme ça été le cas en Inde en 1983. Le gouvernement a réduit les prix des engrais de 7 à 8 pour cent à la fin de juin. Cette mesure a été prise trop tard pour modifier sensiblement l'utilisation d'engrais pour les cultures de paddy, mais pour le blé on s'attend à ce que la consommation d'engrais augmente de 20 à 30 pour cent en 1983/84 par rapport à la campagne précédente. On s'attend aussi à une plus grande utilisation d'engrais sur les cultures de céréales panifiables de printemps et, en conséquence, à un accroissement éventuel de la production de plus de 10 pour cent.

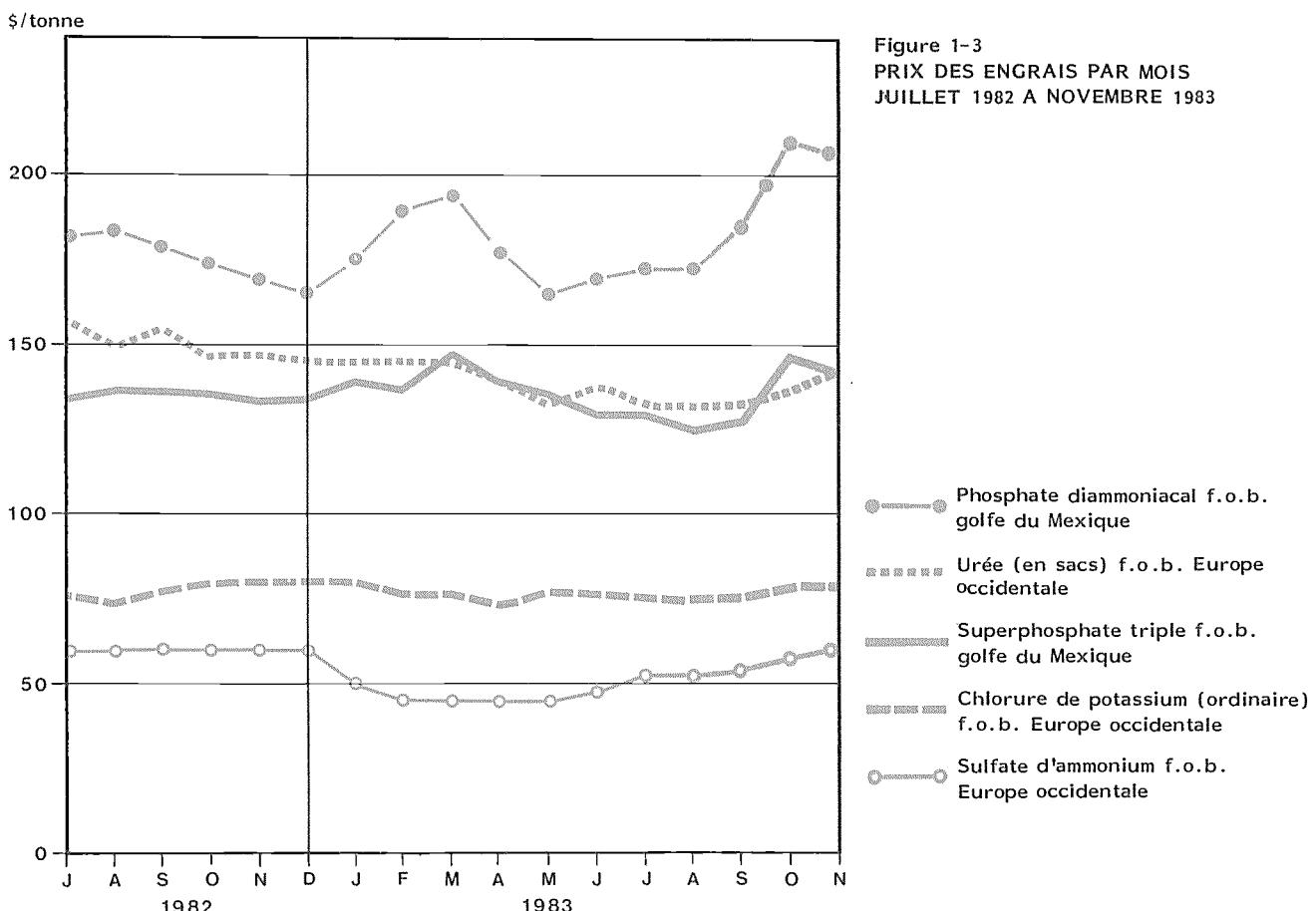


Figure 1-3  
PRIX DES ENGRAIS PAR MOIS  
JUILLET 1982 A NOVEMBRE 1983

Source:FAO, Division de la mise en valeur des terres et des eaux

#### Consommation d'engrais: perspective pour 1983/84

La demande mondiale d'engrais s'est redressée depuis le milieu de 1983, époque où les perspectives de stabilisation ou de hausse des prix, en particulier pour les céréales, se sont renforcées. A la fin de 1983, les agriculteurs ont étendu les superficies cultivées, en particulier en Amérique du Nord, ce qui laisse présager une consommation accrue pour la campagne engrais se terminant au milieu de 1984. Par ailleurs, les conditions à la fin de 1983 ont été favorables à la culture dans certaines régions, notamment en Asie, ce qui pourrait provoquer une augmentation de la consommation d'engrais en 1983-84. Toutefois, beaucoup dépendra des conditions de culture au printemps 1984 dans l'hémisphère nord.

#### Prix à la production: perspectives à long terme

Il semble que l'on reconnaisse davantage la nécessité de politiques de prix appropriées permettant d'encourager la production alimentaire et agricole sans sacrifier les besoins nutritionnels fondamentaux des plus pauvres. Les gouvernements des pays en développement sont de plus en plus conscients que l'agriculture est essentielle pour stimuler la croissance économique globale. Néanmoins, le comportement du secteur alimentaire n'est pas satisfaisant dans de nombreux pays. La raison en est souvent que la faiblesse des prix décourage les producteurs. Pour examiner cette question en profondeur, le Directeur général de la FAO a entrepris au début de 1983, une vaste étude sur les politiques de prix agricoles. Un rapport intérimaire a été examiné par une consultation d'experts tenue à la FAO du 29 novembre au 2 décembre 1983, et les conférences régionales de 1984 considéreront les aspects régionaux de la question. Le rapport final sera présenté aux responsables agricoles nationaux lors de la Conférence de la FAO en 1985.

Entre temps, les données dont dispose la FAO ne permettent pas d'analyser l'évolution des prix à la production, sauf pendant les années soixante-dix, dans les grandes régions en développement (tableau 1-8). On note deux schémas nettement différents: les prix (corrigés) à la production de tous les produits considérés, ont augmenté sensiblement dans toutes les régions pendant la première moitié de la décennie à l'exception du blé en Extrême-Orient et au Proche-Orient. En revanche, les prix à la production des céréales et du sucre ont baissé dans toutes les régions après 1975. Même pour le blé et le sorgho en Afrique et le riz au Proche-Orient - dont les prix ont continué de monter pendant toute la décennie - l'augmentation a été beaucoup plus lente après 1975.

TABLEAU 1-8. TAUX ANNUEL DE VARIATION <sup>a/</sup> DES PRIX A LA PRODUCTION CORRIGES DE CERTAINS PRODUITS ALIMENTAIRES, REGIONS EN DEVELOPPEMENT, 1970-75 ET 1975-80

	Afrique		Extrême-Orient		Amérique latine		Proche-Orient	
	1970 à 1975	1975 à 1980	1970 à 1975	1975 à 1980	1970 à 1975	1975 à 1980	1970 à 1975	1975 à 1980
..... pour cent par an .....								
Blé	3,2	1,9	-0,3	-3,6	10,9	-7,2	-0,4	-3,3
Maïs	4,5	-1,4	4,6	-6,4	6,4	-1,7	2,3	-6,4
Millet	0,4	-0,4	8,5	-4,9	9,4	-8,3	6,0	-4,4
Sorgho	9,5	1,2	8,2	-4,8	3,2	-5,6	4,6	-8,1
Riz	6,0	-4,3	5,9	-3,3	11,9	-1,5	5,6	1,7
Sucre de canne	6,4	-4,9	2,5	-1,8	11,1	-4,2	9,8	-2,3

a/ Les taux annuels de variation correspondent à la médiane des variations annuelles des prix à la production, dans les différents pays, des produits énumérés, pondérés par le volume de production de ces produits dans chaque pays en 1980 ou durant la dernière année, depuis 1978, pour laquelle on disposait de données. Les prix à la production en monnaie locale dans les différents pays ont été corrigés par les indices respectifs des prix à la consommation. Les pays inclus sur la base de l'existance de données comparables sont au nombre de 71 pour le blé, 69 pour le maïs, 64 pour le riz, 38 pour le millet, 49 pour le sorgho et 54 pour le sucre de canne.

Source: FAO, Division de l'analyse des politiques et Division de la statistique.

Ce fléchissement relatif peut s'expliquer par deux facteurs. Sur le plan national, de nombreux gouvernements ont essayé de lutter contre l'inflation générale à la fin des années soixante-dix en bloquant les prix alimentaires à la consommation, ce qui a affecté les prix à la production. Sur le plan international, les cours de nombreux produits alimentaires ont baissé dans les dernières années de la décennie. Cette baisse a provoqué une réduction des prix alimentaires intérieurs au détail dans les pays importateurs de produits alimentaires. Dans les pays exportateurs nets de produits alimentaires, le recul des prix à l'exportation a souvent été répercuté sur le producteur. Dans les deux cas, de nombreux gouvernements n'ont pas été en mesure de supporter les dépenses accrues qui auraient permis de maintenir à un niveau stable ou de relever les prix à la production.

Les cours mondiaux des principaux produits d'exportation ont également baissé depuis 1980. Toutefois, il semble qu'un redressement ait eu lieu en 1983 et, vers la fin de l'année, les prix d'un vaste éventail de produits agricoles étaient sensiblement plus élevés que 12 mois auparavant (figure 1-4 ci-dessous). Mais, quand les cours mondiaux chutent, il n'y a généralement rien d'autre à faire que de répercuter la baisse des recettes sur le producteur, à moins de pouvoir tirer sur un fonds de stabilisation des prix ou de disposer d'autres sources de revenu. Un fléchissement chronique des prix des principaux produits

d'exportation, comme celui qui a été enregistré en 1981-83, peut contribuer à déséquilibrer la balance des paiements d'un pays et entraîner une dévaluation. Cette mesure peut améliorer les prix à la production d'un produit d'exportation en monnaie nationale mais le gain du producteur dépendra aussi de la composante importation de ses coûts de production.

#### COMMERCE INTERNATIONAL ET AGRICULTURE

Dans cette section, nous analysons la physionomie du commerce agricole en 1982 (dernière année pour laquelle des données complètes sont disponibles) et nous donnons certaines indications sur les changements qui se sont produits en 1983.

Le commerce agricole en 1982 a fortement souffert de la récession. En volume, les exportations agricoles mondiales, qui avaient augmenté au rythme annuel de tout juste un peu plus de 4 pour cent durant les années 1971-80, ont progressé de moins de 4 pour cent en 1981 et diminué de 1 pour cent en 1982. Ce brutal ralentissement de l'expansion en volume de commerce, combiné avec de fortes contractions des prix en dollars, a réduit la valeur des exportations mondiales de produits de l'agriculture, de la pêche et des forêts à 277 milliards de dollars en 1982 (Tableau 1-9), soit un recul de 7 pour cent par rapport à 1981, année où la valeur des exportations avait déjà diminué d'environ 1 pour cent par rapport à 1980. Ce comportement médiocre des exportations contraste fortement avec la croissance annuelle de 16 pour cent enregistrée durant les années soixante-dix. Comme les autres secteurs du commerce mondial se sont mieux comportés dans l'ensemble, la part de l'agriculture, de la pêche et des produits forestiers dans le commerce total des marchandises a légèrement diminué pour tomber à environ 15 pour cent en 1982 (contre plus de 20 pour cent au début des années soixante-dix).

Si l'on considère les principales catégories d'exportations agricoles, on constate que les exportations de produits végétaux et animaux ont décliné (8,5 pour cent) plus que celles de produits des forêts et de la pêche. Mais les exportations de tous les grands groupes de produits ont tendu à stagner ou à diminuer tant en volume qu'en valeur durant 1982 (Tableau 1-10). Les exportations de produits végétaux et animaux ont fléchi de près de 1 pour cent en volume, alors que le taux de croissance moyen était de près de 4 pour cent durant la période 1978-82. La contraction de la demande, pour les grains destinés à l'alimentation animale en particulier, s'est traduite par une forte réduction du volume des exportations de céréales. Les exportations de matières premières agricoles ont aussi diminué en volume car le redressement escompté de la demande en 1982 ne s'est pas produit. 7/

La principale cause du déclin en valeur des exportations agricoles en 1982 a été le fléchissement persistant des cours sur le marché mondial. Les valeurs unitaires des exportations de produits végétaux et animaux ont diminué de plus de 12 pour cent. Pour les céréales, le recul de près de 13 pour cent en valeur unitaire a été combiné avec une contraction du volume des exportations, si bien que la valeur des exportations a baissé de 18 pour cent.

Le groupe des boissons tropicales a été la principale exception à la contraction générale enregistrée en 1982, la valeur des exportations de café ayant dépassé le faible niveau de l'année précédente. L'expansion du commerce du café n'a toutefois été que modérée et faisait suite à de fortes pertes ces dernières années et spécialement en 1981.

Le commerce des produits de la pêche et des forêts a aussi marqué une flexion en 1982, mais elle s'est manifestée sous des formes différentes. Pour les produits de la pêche, 1982 a été caractérisé par un brusque renversement de la tendance, après les progrès continus qui avaient été enregistrés en 1981. Mais la contraction du commerce des produits forestiers a été moins prononcée que l'année précédente, spécialement dans les pays en développement. Néanmoins, la valeur des exportations des produits forestiers a baissé de plus de 10 pour cent ces deux années là.

7/ Pour de plus amples informations sur le commerce des produits agricoles, voir la publication de la FAO "Rapport et perspectives sur les produits 1983-84", Rome, 1984.

TABLEAU 1-9. VALEUR EN PRIX COURANTS DES EXPORTATIONS DE PRODUITS DE L'AGRICULTURE (VEGETAUX ET ANIMAUX), DE LA PECHE ET DES FORETS, GROUPES DE PAYS ET MONDE, 1971-73, 1980, 1981 ET 1982

Groupe de pays					Variation	Taux annuel
	1971 à 1973	1980	1981	1982a/	1980 à 1981	1981 à 1982
		milliards de \$				%
<b>PRODUITS DE L'AGRICULTURE</b>						
Pays en développement à économie de marché	72.5	232.6	232.0	212.3	-0.3	-8.5
Pays d'Asie à économie centralement planifiée	22.0	67.7	65.7	59.1	-3.1	-10.0
Total pays en développement	1.9	4.4	4.4	3.8	-0.3	-12.9
	23.9	72.1	70.0	62.9	-2.9	-10.2
Pays développés à économie de marché	43.9	150.6	152.3	140.0	1.1	-8.1
Europe orientale et URSS	4.7	9.9	9.7	9.4	-2.5	-2.6
Total pays développés	48.7	160.5	162.0	149.4	0.9	-7.8
<b>PRODUITS DE LA PECHE</b>	4.4	15.1	15.7	15.1	3.8	-3.7
Pays en développement à économie de marché	1.2	5.0	5.4	5.7	8.2	5.8
Pays d'Asie à économie centralement planifiée	0.2	0.9	1.0	0.7	9.4	-30.9
Total pays en développement	1.4	5.9	6.4	6.4	8.4	0.3
Pays développés à économie de marché	2.8	8.8	9.0	8.4	1.5	-6.7
Europe orientale et URSS	0.2	0.4	0.3	0.3	-13.4	0.6
Total pays développés	3.0	9.2	9.3	8.7	0.9	-6.5
<b>PRODUITS DES FORETS</b>	16.9	55.6	51.2	49.7	-7.8	-3.0
Pays en développement à économie de marché	2.4	8.5	7.1	7.1	-17.0	0.3
Pays d'Asie à économie centralement planifiée	0.2	0.6	0.6	0.6	4.7	-
Total pays en développement	2.6	9.1	7.7	7.7	-15.7	0.2
Pays développés à économie de marché	12.7	42.6	39.7	38.1	-6.6	-4.2
Europe orientale et URSS	1.5	3.9	3.8	3.9	-2.9	2.7
Total pays développés	14.3	46.5	43.5	42.0	-6.3	-3.6
<b>TOTAL</b>	93.8	303.3	298.9	277.1	-1.4	-7.3
Pays en développement à économie de marché	25.6	81.2	78.1	71.9	-3.8	-7.9
Pays d'Asie à économie centralement planifiée	2.3	5.9	6.0	5.1	1.7	-15.0
Total pays en développement	27.9	87.1	84.1	77.0	-3.4	-8.4
Pays développés à économie de marché	59.4	202.0	201.0	186.5	-0.5	-7.2
Europe orientale et URSS	6.4	14.2	13.8	13.6	-2.8	-1.4
Total pays développés	65.9	216.2	214.8	200.1	-0.3	-6.8
Part des pays en développement	30	29	28	28		

a/ Chiffres provisoires

Source: Division de la statistique, Département des pêches et Département des forêts de la FAO.

Les exportations agricoles, y compris les produits de la pêche et des forêts, ont régressé plus fortement dans les pays en développement (-8,4 pour cent) que dans les pays développés (-6,8 pour cent), de sorte que la part des pays en développement dans les exportations agricoles totales est tombée en 1982 à moins de 28 pour cent, contre 36 pour cent cinq ans auparavant.

Les recettes provenant des exportations des produits de l'agriculture, de la pêche et des forêts ont diminué dans toutes les régions en développement. Les pertes ont été plus prononcées en Amérique latine et dans les Caraïbes (-15,5 pour cent), spécialement en Argentine, au Brésil et dans une moindre mesure au Mexique, par suite de la forte baisse des prix de plusieurs grands produits d'exportation. Il en est résulté une légère flexion de la part de l'Amérique latine dans les exportations agricoles totales des pays en développement, bien que la part de cette région reste encore de l'ordre de 40 pour cent.

TABLEAU 1-10. NOMBRES INDICES FAO DU VOLUME, DE LA VALEUR ET DE LA VALEUR UNITAIRE DES EXPORTATIONS MONDIALES AGRICOLES (PRODUITS VEGETAUX ET ANIMAUX) PAR GRANDS GROUPES DE PRODUITS, 1980, 1981, 1982

	1980	1981	1982a/	Variation à 1980	Variation à 1981	Taux annuel de variation 1978 à 1982
...1974-76 = 100.....						
<u>Volume</u>						
Produits végétaux et animaux, total	131	136	135	3.7	-0.8	3.9
Denrées alimentaires	136	142	141	4.7	-1.2	4.6
Céréales	142	149	141	4.9	-5.5	5.1
Aliments pour animaux	155	166	166	6.9	-	5.8
Matières premières	111	108	107	-2.9	-0.9	-0.3
Boissons b/	114	117	119	2.2	1.9	3.1
<u>Valeur</u>						
Produits végétaux et animaux, total	180	180	160	-0.4	-11.1	5.2
Denrées alimentaires	178	183	160	2.7	-12.7	6.9
Céréales	165	179	146	8.5	-18.2	10.6
Aliments pour animaux	211	236	210	11.7	-11.2	8.5
Matières premières	161	155	139	-3.6	-10.4	2.1
Boissons b/	214	169	173	-21.2	2.7	-3.0
<u>Valeur unitaire</u>						
Produits végétaux et animaux, total	141	134	120	-4.9	-10.3	1.0
Denrées alimentaires	134	131	115	-2.2	-12.1	2.1
Céréales	119	121	106	1.6	-12.7	4.9
Aliments pour animaux	133	137	122	3.1	-11.1	1.7
Matières premières	144	140	126	-3.2	-9.4	1.7
Boissons b/	192	148	150	-23.2	1.6	-5.8

a/ Chiffres provisoires

b/ A l'exclusion du cacao, qui est inclus avec les denrées alimentaires

Source: Division de la statistique de la FAO.

Les exportations agricoles ont reculé de 8 pour cent en Extrême-Orient, avec une forte contraction des recettes de plusieurs des exportateurs agricoles les plus importants et les plus dynamiques de la région, en particulier en Asie du Sud-Est (Indonésie, Malaisie et Philippines). La cause en est la baisse de 15 à 30 pour cent des prix à l'exportation des huiles végétales, du caoutchouc naturel et du sucre. D'autres pays de la région ont aussi vu diminuer considérablement les recettes provenant de leurs exportations, en particulier de thé, de café et de sucre (Inde) et de produits de la pêche (République de Corée).

En Afrique le déclin de 4 pour cent de la valeur des exportations agricoles en 1982 semble relativement modeste, mais il fait suite à une contraction de 15 pour cent l'année précédente et à des pertes moyennes de 3 pour cent par an en valeur constante durant les années soixante-dix. Les exportations agricoles des pays d'Asie à économie centralement planifiée ont aussi beaucoup diminué, avec une réduction de 17 pour cent des recettes de la Chine.

#### Termes de l'échange en 1982

L'effondrement des cours de presque tous les grands produits agricoles en 1982 - la baisse moyenne totale a été de 12 pour cent - s'est traduit par une détérioration continue des termes de l'échange des produits agricoles, malgré la baisse du prix en dollars de produits aussi importants que le pétrole (Figures 1-2 et 1-4). Si l'on utilise comme déflateur l'indice pondéré des prix des articles manufacturés et du pétrole brut, on constate que les prix des exportations agricoles ont baissé en valeur réelle (termes de l'échange nets) dans les pays à économie de marché tant développés qu'en développement. Le déclin a été faible dans les pays développés à économie de marché, mais il a dépassé 10 pour cent dans les pays en développement (Tableau 1-11). Dans ce dernier groupe de pays, c'était la quatrième année consécutive que les prix des exportations agricoles avaient baissé en valeur réelle, à un rythme annuel compris entre 10 et 17 pour cent.

TABLEAU 1-11. TERMES DE L'ECHANGE NETS ET TERMES DE L'ECHANGE - REVENU DES EXPORTATIONS AGRICOLES PAR RAPPORT AUX ARTICLES MANUFACTURES ET AU PETROLE BRUT, GROUPES DE PAYS, 1978 A 1982

Groupes de pays	1978	1979	1980	1981	1982
..... 1974-76 = 100 .....					
<u>Termes de l'échange nets</u>					
Pays développés à économie de marché	89	83	69	66	64
Pays en développement à économie de marché	103	93	77	67	60
Afrique	128	114	89	71	69
Extrême-Orient	95	89	73	67	57
Amérique latine	99	87	76	66	59
Proche-Orient	93	84	69	65	56
<u>Termes de l'échange - revenu</u>					
Pays développés à économie de marché	110	109	101	99	94
Pays en développement à économie de marché	113	107	88	82	74
Afrique	111	103	77	62	61
Extrême-Orient	106	110	95	91	82
Amérique latine	119	108	90	86	74
Proche-Orient	91	77	65	71	67

Note. Les indices des termes de l'échange nets sont le rapport entre les indices des valeurs unitaires des exportations de produits agricoles et l'indice pondéré des prix des articles manufacturés et du pétrole brut.

Les indices des termes de l'échange - revenu sont le produit de la multiplication des indices des termes de l'échange nets par l'indice du volume des exportations de produits agricoles. Ils représentent le pouvoir d'achat des exportations agricoles.

Source: Division FAO de l'analyse des politiques.

Le volume des exportations agricoles des pays développés à économie de marché a aussi connu une légère flexion en 1982 et il est resté pratiquement inchangé dans les pays en développement. En conséquence, le pouvoir d'achat des exportations agricoles - mesuré par l'indice des termes de l'échange-revenu - a aussi diminué sensiblement pour la quatrième année consécutive dans les deux groupes de pays.

En ce qui concerne les pays en développement, c'est en Amérique latine (-14 pour cent) et en Extrême-Orient (-10 pour cent) que le pouvoir d'achat a le plus souffert, mais c'est en Afrique que l'érosion du pouvoir d'achat des exportations agricoles semble le plus préoccupant. La détérioration a été moindre qu'en 1982, mais elle avait été précédée par quatre années de baisse brutale. En d'autres termes, l'Afrique ne pouvait acheter avec ses exportations agricoles en 1982 qu'un peu plus de la moitié du volume du pétrole brut et des articles manufacturés qu'elle pouvait acheter quatre ans auparavant.

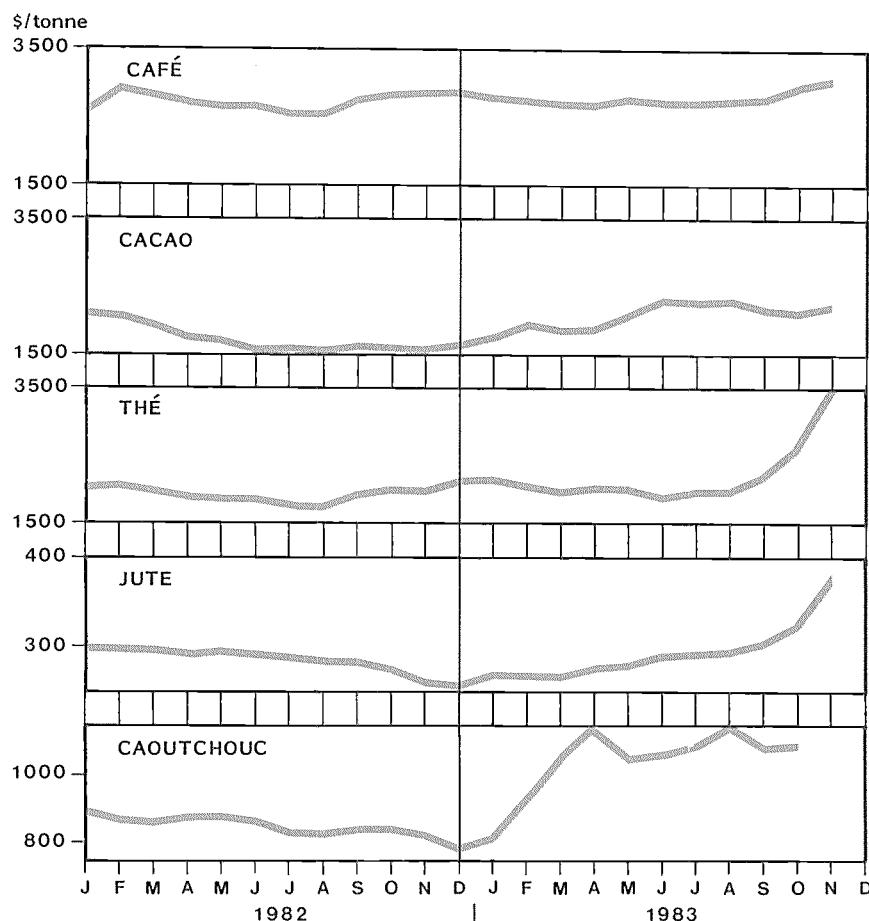


Figure 1-4  
COURS INTERNATIONAUX DE CERTAINS PRODUITS NON ALIMENTAIRES, 1982 ET 1983, PAR MOIS

Source: FAO, Division de la statistique

#### Le redressement des cours en 1983

Les effets sur les termes de l'échange du redressement des cours agricoles depuis la fin de 1982 et surtout pendant l'année 1983 ne peuvent pas encore être entièrement appréciés. Il semble toutefois que, dès le premier semestre de 1983, les termes de l'échange nets des produits agricoles par rapport aux articles manufacturés et au pétrole brut s'étaient améliorés de 12 pour cent par rapport à la moyenne 1982 dans l'ensemble des pays développés à économie de marché et de pas moins de 30 pour cent dans les pays en développement à économie de marché. Ces derniers pays ont bénéficié du raffermissement des cours des boissons tropicales (+24 pour cent), des fruits, du sucre et du caoutchouc (+30 pour cent ou plus) et des huiles végétales (+100 pour cent). Ce redressement des cours apparaît encore plus marqué si l'on tient compte du fait que le dollar américain s'est apprécié de 8 à 10 pour cent en 1983. Les cours de la plupart de ces produits sont cotés en dollars.

#### Termes de l'échange par pays

Les informations disponibles sur les termes de l'échange agricole au niveau des pays ne vont que jusqu'en 1981 pour la plupart des pays. Durant la période 1979-81, les termes de l'échange nets des exportations agricoles par rapport aux importations totales se sont dégradés dans près des deux tiers des pays en développement pour lesquels des

données comparables étaient disponibles. La cause principale a été la forte hausse des prix des importations totales des pays en développement en 1980, en particulier des importations de carburants et d'articles manufacturés. En outre, la baisse de 7 pour cent au total des prix des exportations agricoles en 1981 a annulé les avantages dérivant de la très faible augmentation des prix des importations cette année-là. Une autre explication réside dans l'appréciation effective de la monnaie de nombreux pays industrialisés par rapport à la monnaie de leurs partenaires commerciaux en développement. Ces mouvements des taux de change, qui ont été anormalement amples en 1980-81, ont exercé une influence négative sur les termes de l'échange de nombreux pays en développement.

#### Importations agricoles

La réduction des importations alimentaires et agricoles de nombreux pays en développement en 1982 témoigne de la grave pénurie de devises dont ils souffrent et des grosses difficultés qu'ils éprouvent à assurer le service de la dette. Elles ont diminué malgré une production agricole intérieure parfois insuffisante, comme on l'a noté plus haut, et des cours exceptionnellement bas sur le marché international. Pour l'ensemble des pays en développement, la valeur des importations de produits de l'agriculture, de la pêche et des forêts a été estimée en 1982 à environ 79,2 milliards de dollars, soit 9 pour cent de moins qu'en 1981. En volume, le déclin a été de l'ordre de 1 à 2 pour cent. Ces reculs marquent un renversement de la tendance à l'essor de ces importations, qui avaient augmenté au rythme annuel de 15 pour cent en moyenne (7 pour cent en valeur réelle) durant les années 1970. Néanmoins, les importations des pays en développement représentaient encore environ 26 pour cent du total mondial, contre 17 pour cent au début des années soixante-dix.

En 1982, le volume des importations de produits végétaux et animaux a décrû de pas moins de 14 pour cent en Amérique latine et de 3 pour cent en Extrême-Orient. En Afrique et au Proche-Orient, il a augmenté de 3 à 4 pour cent, chiffres qui sont toutefois sensiblement inférieurs aux moyennes à long terme. Rares sont les cas où la réduction des importations en 1982 peut être attribuée à l'amélioration des approvisionnements intérieurs. On peut citer comme exemple la Côte-d'Ivoire, l'Inde et l'Indonésie, où la production alimentaire a augmenté sensiblement plus que la population durant les deux années précédentes.

La plupart des pays n'on pas été en mesure de profiter de la conjoncture favorable sur le marché mondial et des bas prix pour améliorer leurs approvisionnements alimentaires en augmentant leurs importations, faute de devises. Toutefois, le fléchissement récent des importations alimentaires reflète en grande partie les difficultés commerciales d'un nombre relativement restreint de pays récemment industrialisés et exportateurs de pétrole qui effectuent le gros des importations totales des pays en développement mais qui ont de plus en plus souffert de la détérioration de la situation économique. La forte réduction des achats de deux pays seulement - le Mexique et le Brésil - a été la cause principale de la contraction des importations agricoles de l'Amérique latine en 1982. En Extrême-Orient, le recul des importations de l'Inde, de la République de Corée et de l'Indonésie a plus que compensé l'augmentation des achats d'autres grands pays commerçants comme la Malaisie, le Pakistan et Singapour. Les pays de l'Afrique sub-saharienne ont eux aussi réduit leurs importations, mais l'Afrique dans son ensemble a vu augmenter le volume de ses importations de produits végétaux et animaux en raison de la demande soutenue, spécialement de la part du Nigeria. Les pays du Proche-Orient ont aussi augmenté le volume de leurs achats grâce à l'Arabie saoudite, le plus gros importateur de produits agricoles parmi les pays en développement à économie de marché, dont les besoins d'importation ont continué à croître. Toutefois, les importations de l'autre grand importateur de la région, l'Egypte, ont légèrement fléchi.

Les modifications de la situation de l'offre et des conditions du marché pour différents produits ont aussi entraîné quelques modifications substantielles de la composition des importations agricoles en 1982. Par exemple, la part du sucre est tombée à 7 pour cent de la valeur totale des importations de produits végétaux et animaux des pays en développement, soit 2 pour cent de moins que les deux années précédentes, surtout à cause de l'effondrement des cours. D'autre part, les pays en développement ont dépensé plus pour la viande (6 pour cent du total) et pour les produits laitiers (plus de 7 pour cent). Les céréales ont représenté environ 31 pour cent du total, part qui est restée remarquablement constante depuis le début des années soixante-dix.

### Pouvoir d'achat des pays en développement en 1979-81

Les rapports des prix défavorables ont réduit la capacité d'importation de la plupart des exportateurs de produits agricoles. La majorité des pays qui ont souffert d'une diminution des prix réels en 1979-81 ont aussi souffert de la dégradation des termes de l'échange, c'est-à-dire d'un affaiblissement de leur pouvoir d'achat. Seuls quelques-uns ont réussi à compenser le déclin des prix réels des exportations agricoles par une augmentation en volume de leurs livraisons. Au total, soixante-quatre pays sur quatre-vingt-trois ont enregistré des pertes annuelles particulièrement importantes (10 à 30 pour cent) du pouvoir d'achat de leurs exportations agricoles durant la période 1979-81. Pour 9 de ces pays (dont 6 en Afrique), la détérioration totale des termes de l'échange-revenu au cours des deux années a dépassé 50 pour cent, ce qui signifie que leurs exportations agricoles en 1981 leur ont permis d'acheter moins de la moitié du volume des marchandises qu'ils avaient achetées trois ans seulement auparavant. Alors que dans certains de ces pays, comme le Nigéria, le Venezuela, l'Iran et la Syrie, la part des produits agricoles dans les exportations totales est faible, dans d'autres, comme l'Angola, la Gambie, le Ghana, le Sénégal et la Sierra Leone, la production et les exportations se composent surtout de produits agricoles.

### Balance commerciale agricole

Sous l'effet de la contraction du commerce des produits agricoles au début des années quatre-vingts et malgré la réduction susmentionnée des importations, la balance commerciale agricole des pays en développement a enregistré un déficit croissant. D'un excédent de 4,6 milliards dollars en 1980, ils sont passés à un déficit de 4 milliards en 1981, qui est tombé à 3,5 milliards l'année suivante (tableau 1-12). Loin de soulager le déficit du commerce dans d'autres secteurs, comme c'était son rôle traditionnel jusqu'en 1980, le commerce des produits agricoles a aggravé le déficit global du commerce des marchandises dans de nombreux pays en développement.

Cette détérioration d'environ 8 milliards de dollars de la balance commerciale durant la période 1980-82 se décompose comme suit, sur une base régionale:

- |   |  |
|---|--|
| Amérique latine et Extrême-Orient             | - Baisse de 1,8 milliard de l'excédent dans chaque région.   |
| Afrique                                       | - Passage d'un petit excédent à un déficit de plus de 2 milliards (variation totale proche de 3 milliards) |
| Proche-Orient                                 | - Augmentation de 1,6 milliard du déficit.   |
| Pays d'Asie à économie centralement planifiée | - Peu de variation dans l'importance de leur déficit.  |

Des traits inquiétants sont donc apparus dans les économies de marché des pays d'Extrême-Orient où l'excédent enregistré par le commerce agricole en 1980 a diminué de plus de moitié en 1982, et aussi en Afrique, devenue importatrice agricole nette pour la deuxième année consécutive, bien que l'agriculture soit la base de l'économie de la plupart des pays de la région. En outre, les importations agricoles de l'Afrique ont augmenté au point d'absorber plus d'un cinquième de ses recettes d'exportations totales en 1982. Dans les autres régions, le rapport entre importations agricoles et exportations totales étaient de l'ordre de 10 pour cent au Proche-Orient et en Amérique latine et de 18 à 19 pour cent dans les pays d'Asie à économie centralement planifiée.

La détérioration du commerce agricole net total des pays en développement est aussi évidente au niveau des pays. Dans 41 des 90 pays en développement au sujet desquels des informations sont disponibles pour 1982, la balance du commerce des produits agricoles était négative; le chiffre correspondant pour le début des années soixante-dix était de 23 seulement. Dans la moitié environ des pays accusant un déficit net, la dégradation de la balance du commerce des produits agricoles s'explique par la moindre importance du secteur agricole dans l'économie ou par la plus grande diversification de la production

TABLEAUX 1-12. VALEUR EN PRIX COURANTS DES EXPORTATIONS, DES IMPORTATIONS ET DU SOLDE DE LA BALANCE AGRICOLES (PRODUITS VEGETAUX ET ANIMAUX), GROUPES DE PAYS ET MONDE, 1971-73, 1980, 1981 ET 1982

Groupe de pays	1971				Variation			Taux annuel	
					1980	1981	1971 à 1982	de variation	
	-	1973	1980	1981	1982	1981	1982	valeurs	valeurs courantes constantes <sup>a/</sup>
	.. Milliards de dollars ....							% .....	
Pays en développement à économie de marché									
Exportations	22.0	67.7	65.7	59.1	-3.1	-10.0	12.6	2.5	
Importations	12.9	59.0	65.1	58.5	10.4	-10.1	18.0	8.9	
Solde	9.1	8.7	0.6	0.6					
Afrique									
Exportations	4.5	10.6	8.7	8.2	-17.9	-6.2	8.7	-2.2	
Importations	2.2	10.2	11.0	10.5	8.4	-5.2	18.3	9.1	
Solde	2.3	0.4	-2.3	-2.3					
Extrême-Orient									
Exportations	5.2	19.4	19.5	17.3	0.6	-11.1	15.1	5.7	
Importations	4.6	16.1	17.8	15.8	10.4	-10.8	14.7	5.9	
Solde	0.6	3.3	1.7	1.5					
Amérique latine									
Exportations	9.7	32.0	31.3	27.8	-2.4	-10.9	13.4	3.2	
Importations	3.2	14.1	14.3	11.7	1.0	-18.1	16.2	7.9	
Solde	6.5	17.9	17.0	16.1					
Proche-Orient									
Exportations	2.5	5.0	5.7	5.3	13.2	-6.7	8.7	0.4	
Importations	2.6	18.0	21.4	19.9	19.2	-6.9	24.0	14.1	
Solde	-0.1	-13.0	-15.7	-14.6					
Pays d'Asie à économie centralement planifiée									
Exportations	1.9	4.4	4.4	3.8	-0.3	-12.9	8.6	0.6	
Importations	2.0	8.5	8.9	7.9	4.6	-11.4	17.9	9.3	
Solde	-0.1	-4.1	-4.5	-4.1					
Total pays en développement									
Exportations	23.9	72.1	70.0	62.9	-2.9	-10.2	12.3	2.5	
Importations	14.8	67.5	74.0	66.4	9.7	-10.3	18.0	9.0	
Solde	9.1	4.6	-4.0	-3.5					
Pays développés à économie de marché									
Exportations	43.9	150.6	152.3	140.0	1.1	-8.1	14.5	5.9	
Importations	55.6	157.5	147.2	141.3	-6.6	-4.0	11.7	2.5	
Solde	-11.7	-6.9	5.1	-1.3					
Europe orientale et URSS									
Exportations	4.7	9.9	9.7	9.4	-2.5	-2.6	8.1	0.3	
Importations	7.5	28.6	31.6	28.1	10.7	-11.3	16.1	5.3	
Solde	-2.8	-18.7	-21.9	-18.7					
Total pays développés									
Exportations	48.7	160.5	162.0	149.4	0.9	-7.8	13.9	5.4	
Importations	63.1	186.1	178.8	169.4	-3.9	-5.3	12.4	2.8	
Solde	-14.4	-25.6	-16.8	-20.0					
Pays les moins développés									
Exportations	1.9	3.8	3.4	3.3	-10.8	-2.7	7.6	-3.2	
Importations	1.0	3.6	3.6	3.7	-1.2	2.6	14.7	5.8	
Solde	0.9	0.2	-0.2	-0.4					
Monde									
Exportations	72.5	232.6	232.0	212.3	-0.3	-8.5	13.4	4.4	
Importations	77.9	253.5	252.8	235.8	-0.3	-6.7	13.6	4.3	
Solde	-5.4	-20.9	-20.8	-23.5					

a/ Valeurs constantes obtenues en pondérant les valeurs courantes des échanges commerciaux par les indices (1974-76=100) des valeurs unitaires des exportations et des importations de produits agricoles.

et des exportations. Ce déséquilibre croissant a posé un plus grave problème aux vingt autres pays à déficit net qui n'ont pas beaucoup d'autres sources de revenu. Seize d'entre eux - dont 9 PMA - se trouvent en Afrique. Plusieurs ont dû faire face au double problème d'une dépendance grandissante à l'égard des importations alimentaires combinée avec la difficulté croissante de se procurer des devises.

Mesures internationales récentes intéressant le commerce des produits agricoles et ses problèmes 8/

La récession de l'économie mondiale, la plus grave depuis la grande dépression des années trente, a aussi détérioré le climat dans lequel s'exerce la coopération économique des prix des produits et la vague de mesures protectionnistes ont été au centre des préoccupations exprimées par le Comité FAO des produits lorsqu'il s'est réuni en octobre 1983, et par la Conférence de la FAO le mois suivant.

Bien que la CNUCED VI (6 juin - 3 juillet 1983) n'ait pas donné tous les résultats attendus, elle a toutefois adopté plusieurs résolutions dans les domaines interdépendants des prix des produits, du commerce, des questions financières et du développement. Il n'a été adopté aucun programme général de revitalisation de la coopération pour le développement, mais plusieurs programmes liés au commerce des produits agricoles et déjà approuvés aux sessions précédentes de la CNUCED ont vu se réaffirmer le soutien dont ils bénéficient. Il s'agit notamment du système généralisé de préférences, du Programme intégré de la CNUCED pour les produits de base, et du nouveau Programme substantiel d'action en faveur des pays les moins avancés (PMA). 9/

Le Fonds commun pour les produits, qui a pour objet d'aider à financer la stabilisation des marchés et les programmes de développement des produits, n'a pas encore commencé à fonctionner. A l'approche du 30 septembre 1983, date limite révisée fixée pour la ratification de l'Accord, des ratifications supplémentaires ont été enregistrées, mais à la fin de l'année, 68 pays seulement avaient ratifié l'Accord, le capital constitué ne représentant que 43 pour cent environ des contributions directes prévues. Or il faut que 90 pays, représentant les deux tiers du capital du Fonds, l'aient ratifié pour que le Fonds devienne opérationnel; les opérations n'ont donc pas pu commencer comme prévu au 1er janvier 1984.

Les parties contractantes au GATT avaient décidé, à la réunion à l'échelon ministériel de 1982, de créer un Comité du commerce des produits agricoles pour que l'Accord s'applique plus pleinement au commerce des produits agricoles. Le Comité, qui s'est mis à l'ouvrage en mars 1983, examine les obstacles tarifaires et non tarifaires aux importations agricoles, ainsi que la mise en oeuvre de l'Accord en ce qui concerne l'assistance aux exportations agricoles, notamment par les subventions à l'exportation. En décembre 1983 se poursuivait l'analyse des mesures et des politiques commerciales agricoles de quelque 45 pays parties à l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (la CEE compte pour 10 de ces pays). Les Consultations du GATT en vue de parvenir à une libéralisation du commerce des produits tropicaux se poursuivent.

L'OCDE examine elle aussi les politiques commerciales agricoles, celles des pays développés cette fois-ci. L'origine de ces discussions remonte à la réunion à l'échelon ministériel, en mai 1982, du Conseil de l'OCDE qui a décidé qu'il fallait entre prendre de renforcer la coopération sur les questions du commerce des produits agricoles, et de contribuer à mettre au point des mesures concrètes sur une base multilatérale. Les travaux se sont poursuivis au long de l'année 1983, et ont porté essentiellement sur les points I et II du programme, qui se rapportent à l'évaluation quantitative et qualitative des politiques agricoles et de leurs incidences sur le commerce.

8/ On trouvera un examen plus détaillé de ces questions dans le document de la FAO "Rapport et perspectives sur les produits, 1983-84", Rome, 1984.

9/ On trouvera des précisions sur le nouveau Programme substantiel d'action dans la publication FAO "La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture 1981", Rome, 1982, p. 28.

Les négociations par pays se sont poursuivies et des mesures visant à stabiliser le marché ont continué d'être prises, mais les résultats en ont été mitigés. Un nouvel Accord international sur le caoutchouc naturel est devenu opérationnel, et l'Accord sur le café a été renégocié en 1982. Mais, si des Accords sur le jute et ses dérivés et sur les bois tropicaux ont été conclus fin 1982, les négociations sur les autres produits au titre du Programme intégré de la CNUCED n'ont pas beaucoup avancé. Chacun des Accords a pour fonction principale de promouvoir la recherche, le développement des marchés et la réduction des coûts, mais aucun ne prévoit la stabilisation des marchés.

#### LES FLUX DE RESSOURCES FINANCIERES VERS LE SECTEUR AGRICOLE

D'après l'OCDE, les pays en développement ont reçu, au total, au titre de l'aide publique au développement (APD), en chiffres nets et toutes sources confondues, 34,2 milliards de dollars en 1982, soit une baisse d'environ 2,4 milliards de dollars (6,5 pour cent) par rapport à 1981. En prix constants de 1981, la baisse est moindre (4,5 pour cent). La principale raison à cette baisse est la diminution des engagements bilatéraux de l'OPEP, mais on a aussi noté une baisse des engagements multilatéraux. Cependant les déboursements nets des pays du Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE au titre d'accords bilatéraux ont augmenté de 3,5 pour cent en 1982 en valeur réelle. Ces déboursements ont représenté 0,38 pour cent du PNB total des pays CAD, soit une légère augmentation par rapport à la valeur de 0,35 pour cent de l'année précédente, mais restent bien en-deçà de l'objectif de 0,7 pour cent retenu par la Stratégie internationale du développement.

##### Engagements officiels d'aide extérieure au profit de l'agriculture

Les données relatives au volume de l'aide publique extérieure au profit de l'agriculture selon la "définition large"<sup>10/</sup> font apparaître que les engagements totaux se sont accrus en valeur courante de près de 8 pour cent en 1981 et de 3 pour cent en 1982 (Tableau 1-13). Néanmoins, compte tenu de la diminution des taux d'inflation et de la hausse du dollar par rapport aux monnaies des autres principaux pays donateurs, les engagements totaux ("définition large") exprimés en prix de 1975 ont progressé en 1982 à un rythme légèrement plus rapide (5 pour cent).

Le ralentissement du taux d'accroissement des engagements au profit de l'agriculture entre 1981 et 1982 provient essentiellement de la baisse de 5 pour cent des engagements multilatéraux à des conditions de faveur qu'un accroissement modeste de 4,1 pour cent des engagements bilatéraux ne suffit pas à équilibrer.

Les engagements d'aide "directe" à l'agriculture ("définition étroite") ont atteint 7,7 milliards de dollars en 1981 (5,1 milliards de dollars aux prix de 1975), et ont donc baissé de 8 pour cent environ par rapport à 1980 (Tableau 1-14). La diminution de l'assistance bilatérale est responsable pour les deux tiers de cette baisse.

Le niveau d'assistance ("définition étroite") atteint en 1981 reste inférieur de 40 pour cent à l'estimation internationalement convenue des besoins annuels, soit 8,3 milliards de dollars aux prix de 1975 pour la période 1975-1980. En outre, cette assistance représente 40 pour cent seulement des besoins estimés (12,5 milliards de dollars aux prix de 1975) pour 1990, d'après les projections de l'étude FAO "Agriculture: Horizon 2000" que cite l'Assemblée générale des Nations Unies dans sa résolution 36/185 sur les problèmes alimentaires. Les chiffres préliminaires pour 1982 n'indiquent pas de progrès notables vers la satisfaction des besoins estimés.

<sup>10/</sup> Selon la "définition large", l'agriculture comprend, outre des activités de soutien "direct" au secteur agricole ("définition étroite"), des activités comme celles du secteur forestier, la fabrication des facteurs de production, l'agro-industrie, le développement rural et régional, l'aménagement hydraulique et l'infrastructure rurale. Ces dernières sont définies comme fournissant un soutien "indirect" au secteur agricole.

TABLEAU 1-13. ENGAGEMENTS OFFICIELS D'AIDE EXTERIEURE A L'AGRICULTURE  
(DEFINITION LARGE) DE 1978 A 1982

	1978	1979	1980	1981	1982a/
..... millions de dollars E.-U.....					
ENGAGEMENTS TOTAUX "DEFINITION LARGE"					
Multilatéraux b/	5 244	5 122	6 674	7 060	7 288
Bilatéraux	3 837	4 942	4 627	5 152	5 296
Total aux prix courants	9 081	10 064	11 301	12 212	12 584
Total aux prix de 1975 c/	7 265	7 038	7 153	8 141	8 561
ENGAGEMENTS A DES CONDITIONS DE FAVEUR					
Multilatéraux	2 486	2 724	3 607	3 424	3 249
Bilatéraux	3 443	4 529	4 357	4 583	4 773
Total aux prix courants	5 929	7 253	7 964	8 007	8 022
Total aux prix de 1975 c/	4 743	5 072	5 041	5 338	5 457
ENGAGEMENTS SANS CONDITIONS DE FAVEUR					
Multilatéraux	2 758	2 398	3 067	3 636	4 039
Bilatéraux	394	413	270	569	523
Total aux prix courants	3 152	2 811	3 337	4 205	4 562
Total aux prix de 1975 c/	2 522	1 966	2 112	2 803	3 103

a/ Chiffres préliminaires.

b/ Y compris la Banque mondiale (BIRD/IDA), FIDA, BID, ASDB, AFDB/FAD, OFID, AFESD, BADEA, BISD, PNUD, FAO (FF/PCT) et les engagements du GCRAI (se reporter au glossaire).

c/ Corrigée en fonction de l'indice des Nations Unies de la valeur unitaire des produits manufacturés.

Source: FAO, Division de l'analyse des politiques, et OCDE.

Non seulement le volume de l'aide est insuffisant par rapport aux besoins estimés, mais l'élément d'assistance à des conditions de faveur accuse lui aussi une baisse: de 74 pour cent en 1980, il est passé à 69 pour cent en 1981. L'assistance bilatérale, comme l'assistance multilatérale, sont responsables de cette baisse, qui est un signe du durcissement des conditions gouvernant le financement public des activités de développement agricole dans les pays en développement. Cela est dû au fait que les activités de soutien "indirect" à l'agriculture, qui normalement bénéficient à un niveau moindre de l'assistance à des conditions de faveur, ont reçu, en 1981, 50 pour cent d'engagements de plus que l'année précédente, tandis que les activités d'aide "directe" à l'agriculture ne sont pas sensiblement accrues.

#### Précisions sur les engagements officiels d'aide à l'agriculture en 1982

Les chiffres concernant l'assistance bilatérale à l'agriculture font apparaître pour 1982 un très léger accroissement qui provient de la très forte augmentation (140 pour cent) du volume des prêts accordés par les institutions de l'OPEP. Les engagements de financement à des conditions de faveur émanant des institutions multilatérales de prêt accusent une baisse pour la deuxième année consécutive.

En 1982, la Banque mondiale s'est engagée à raison de 4,358 milliards de dollars E.-U. au profit de l'agriculture ("définition large"). Ses engagements d'aide à des conditions de faveur ont baissé pour la deuxième année, traduisant le resserrement des ressources dont dispose l'Association internationale de développement (IDA) après la sixième reconstitution. La baisse du volume des prêts accordés à des conditions de faveur par la Banque mondiale risque de se poursuivre dans le proche avenir car les négociations sur la

septième reconstitution des ressources de l'IDA n'ont dégagé que 9 milliards de dollars sur trois ans au lieu des 12 milliards, voire des 16 milliards escomptés. Ce contretemps agravera la baisse des investissements agricoles dans les pays à faible revenu qui ont déjà de plus en plus de difficultés à obtenir des prêts commerciaux. La Banque mondiale demeure l'organisme qui fournit le plus fort volume d'assistance multilatérale à l'agriculture, même si sa part a diminué depuis les années 70. En 1982, elle a apporté 60 pour cent des engagements totaux d'aide à l'agriculture et près de la moitié du financement à des conditions de faveur accordé à ce secteur.

TABLEAU 1-14. ENGAGEMENTS OFFICIELS D'AIDE EXTERIEURE AU PROFIT DE L'AGRICULTURE (DEFINITION ETROITE) DE 1978 A 1982

	1978	1979	1980	1981	1982a/
..... milliards de dollars E.-U.....					
<u>Engagements totaux</u>					
Multilatéraux	3,9	3,6	4,8	4,6	4,7
Bilatéraux	2,6	3,3	3,6	3,2	...
Total aux prix courants	6,5	6,9	8,4	7,7	...
Total aux prix de 1975 b/	5,2	4,9	5,3	5,1	...
<u>Engagements à des conditions de faveur</u>					
Multilatéraux	2,0	2,0	2,7	2,3	2,4
Bilatéraux	2,6	3,2	3,5	3,0	...
Total aux prix courants	4,6	5,2	6,2	5,3	...
Total aux prix de 1975	3,7	3,6	3,9	3,5	...

a/ Chiffres préliminaires.

b/ Corrigés en fonction de l'indice des Nations Unies de la valeur unitaire des exportations de produits manufacturés.

Source: FAO, Division de l'analyse des politiques, et OCDE.

Les banques régionales de développement ont engagé moins de fonds dans le secteur agricole en 1982 qu'en 1981, notamment sous forme de prêts à des conditions de faveur. Elles n'ont apporté que 25 pour cent de l'assistance multilatérale totale à l'agriculture, contre 29 pour cent en 1981, et les conditions de crédit se sont durcies. La Banque interaméricaine de développement (BID) est à l'origine de près de la moitié de cette baisse, ses engagements totaux n'ayant atteint que 775 millions de dollars en 1982, contre 1,1 milliard de dollars en 1981.

Les engagements du Fonds international de développement agricole (FIDA) ont repris en 1982, après la baisse de 1981, grâce à la décision sur le financement de son deuxième programme biennal. Le FIDA s'est encore heurté à des difficultés pour obtenir la reconstitution de ses ressources, après qu'il avait dû en résoudre d'autres pour que les engagements concernant la première reconstitution (1,1 milliard de dollars en trois ans) soient honorés. Ces difficultés mettent en évidence les problèmes à résoudre ne serait-ce que pour maintenir les niveaux actuels de financement du développement agricole dans les pays à faible revenu.

Les engagements multilatéraux de l'OPEP, qui prennent essentiellement la forme de prêts à des conditions de faveur, ont atteint un sommet en 1982, avec un total de 180 millions de dollars, dont plus de la moitié provenait du Fonds arabe de développement économique et social (AFESD).

Ventilation régionale des engagements officiels en capital au profit de l'agriculture

La région de l'Asie et du Pacifique a reçu la part la plus forte des engagements totaux en capital au profit de l'agriculture 11/ depuis le milieu des années 70, suivie par l'Afrique, l'Amérique latine et le Proche-Orient (Tableau 1-15). La part d'assistance dont a bénéficié l'Afrique s'est accrue au cours des huit dernières années, la majeure partie du surcroît d'assistance allant aux pays au sud du Sahara. Cette partie de l'Afrique a reçu 22 pour cent des engagements totaux aux cours de la période 1979-81 contre 19 pour cent seulement en 1974-76.

TABLEAU 1-15. VENTILATION REGIONALE DES ENGAGEMENTS OFFICIELS EN CAPITAL a/  
AU PROFIT DE L'AGRICULTURE (DEFINITION LARGE), EN 1974-76 ET 1979-81

Groupe de pays	Engagements totaux		Engagements à des conditions de faveur	
	1974-76	1979-81	1974-76	1979-81
..... pour cent .....				
Asie et Pacifique	42	45	45	51
Afrique	21	24	24	27
Amérique latine	24	23	18	13
Proche-Orient	13	8	13	9
Total pays en développement	100	100	100	100
dont pays à faible revenu dont le PNB par habitant était inférieur à 410 dollars E.-U. en 1982	33	39	49	55

a/ Non compris les subventions au titre de l'assistance technique.

Source: FAO, Division de l'analyse des politiques, et OCDE.

L'Afrique et la région de l'Asie et du Pacifique ont vu augmenter leur part d'engagements totaux en capital à des conditions de faveur, tandis que la proportion des engagements de ce type au profit de l'Amérique latine et du Proche-Orient baissaient au cours de ces huit ans. Cette situation tient surtout au fait que les pays à faible revenu 12/ ont bénéficié en 1979/81 d'une assistance à des conditions de faveur accrue par rapport à 1974/76, et que la plupart d'entre eux se trouvent en Afrique ou dans la région de l'Asie et du Pacifique.

Le montant par habitant des engagements en capital à des conditions de faveur au profit des pays à faible revenu s'est accru de près de 170 pour cent (de 0,60 à 1,60 dollar E.-U. entre les périodes 1974/76 et 1979/81, tandis que l'accroissement correspondant dans les autres pays en développement n'était que de 108 pour cent (de 1,20 à 2,50 dollars E.-U.). Cependant, les pays à faible revenu ont reçu en 1979/81 moins de 55 pour cent des engagements à des conditions de faveur, et moins de 40 pour cent des engagements totaux.

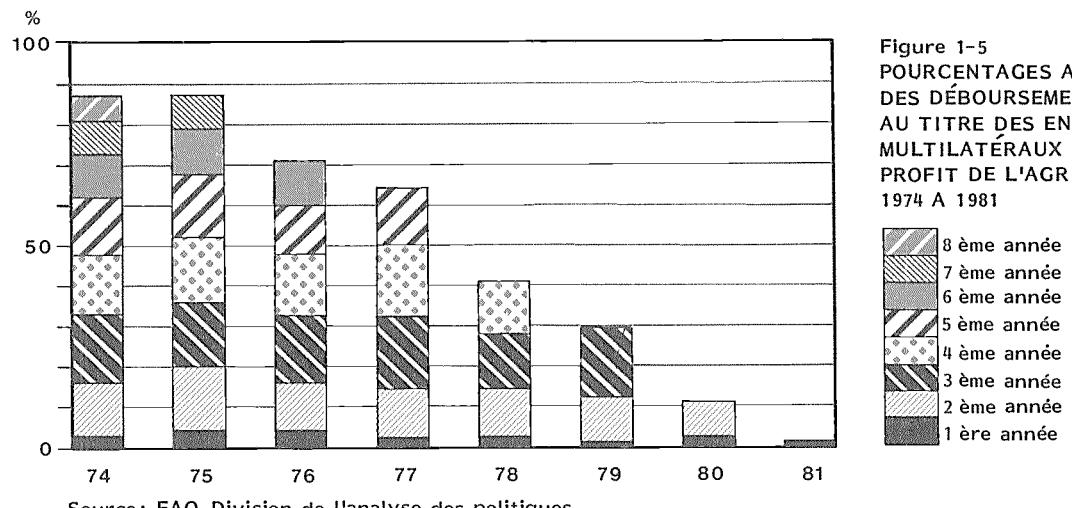
Analyse des déboursements au titre de l'assistance multilatérale par rapport aux engagements

Dans le cadre de la création de sa banque informatisée de données sur l'aide extérieure en faveur de l'agriculture, la FAO enregistre désormais les déboursements annuels effectués au titre des engagements au profit de l'agriculture. Cette procédure nouvelle

11/ Non compris les subventions au titre de l'assistance technique.

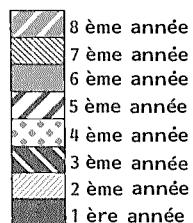
12/ On comptait en 1982, 38 pays dont le produit national brut par habitant était inférieur à 410 dollars E.-U.

permettra d'établir des estimations du taux de déboursement effectif par donateur, objet, bénéficiaire, et autres caractéristiques. La figure 1-5 fait apparaître certains résultats préliminaires du calcul des taux de déboursement.



Source: FAO, Division de l'analyse des politiques

Figure 1-5  
POURCENTAGES ANNUELS CUMULÉS  
DES DÉBOURSEMENTS EFFECTUÉS  
AU TITRE DES ENGAGEMENTS  
MULTILATÉRAUX D'AIDE AU  
PROFIT DE L'AGRICULTURE, DE  
1974 A 1981



Outre que l'on observe des variations notables du taux de déboursement des engagements annuels, il apparaît clairement qu'il faut en moyenne plus de huit ans pour débourser le montant total de chacun des engagements au profit d'activités agricoles. Seule une très faible partie de ce montant est effectivement déboursée l'année même de l'engagement. En général, la moitié du montant engagé est déboursée dans les quatre ans, et les trois quarts au bout de six ans. Il pourrait donc être trompeur de mesurer les flux d'aide extérieure d'après les engagements annuels seulement. Le niveau des déboursements pour une année donnée dépend des engagements pris au cours des huit à dix années précédentes.

Parmi les organismes donateurs multilatéraux, les banques régionales de développement en tant que groupe effectuent les déboursements sur un rythme légèrement plus rapide que la Banque mondiale, notamment au cours de l'année qui suit la signature des engagements, et plus de 90 pour cent du montant moyen de leurs engagements sont déboursés dans les huit ans.

Le rythme des déboursements effectués au titre de l'aide extérieure peut traduire plusieurs facteurs: la nature des projets en cause (durée de gestation, caractère plus ou moins massif des investissements, etc.); le dynamisme et la capacité administrative et financière des pays bénéficiaires; enfin la souplesse des procédures du côté du donateur.

On peut noter quelques grandes tendances que révèle la figure 1-5:

- Les déboursements s'accélèrent au cours de la deuxième année, et cette accélération se maintient jusqu'à la cinquième année, à partir de laquelle le flux diminue.
- Depuis le milieu des années 70 le taux de déboursement au cours des premières années accuse une baisse notable, le retard étant toutefois comblé dans les années suivantes.

Il ressort de l'analyse préliminaire des engagements bilatéraux à des conditions de faveur que les subventions sont déboursées plus rapidement: le déboursement est en général terminé dès la cinquième année. D'autre part, le déboursement des prêts bilatéraux semble n'être que légèrement plus rapide que celui des prêts multilatéraux.

Le décalage chronologique des déboursements a pour conséquence que le fort accroissement des engagements d'aide officielle vers le milieu des années 70 se fait encore sentir au niveau des déboursements. De la même façon, la tendance à la stabilisation des engagements ces dernières années, notamment en ce qui concerne les flux à des conditions de faveur, ne fera pas sentir immédiatement ses effets au niveau des déboursements, puisque leur étalement sur plusieurs années atténue les variations en même temps qu'il crée un décalage.

#### Aide alimentaire

Ces dernières années, des déboursements annuels au titre de l'aide alimentaire bilatérale et multilatérale se sont montés à environ 3 milliards de dollars, soit grossost modo le quart de la valeur des engagements au profit de l'agriculture. Seule une faible part (5 pour cent) de l'aide alimentaire est affectée aux besoins d'urgence (voir Encadré 1) soit au titre de la RAIU, soit au poste prévu à cet effet dans le budget du PAM (45 millions de dollars). L'essentiel de l'aide alimentaire est destiné à appuyer des projets de développement ou des programmes d'intervention nutritionnelle.

Les expéditions de céréales au titre de l'aide alimentaire se montent d'après les estimations, à 9,07 millions de tonnes pour 1982/83, soit environ un pour cent de moins que l'année précédente (Tableau 1-16). Les expéditions à destination des pays à faible revenu et à déficit alimentaire <sup>13/</sup> se sont montées à 7,5 millions de tonnes en 1982/83, soit 16 pour cent des importations céréaliers de ces pays. L'aide alimentaire représente une fraction décroissante des importations céréaliers des pays à faible revenu et à déficit alimentaire (20 pour cent en 1978/79) car son volume n'a pas évolué tandis que les importations connaissent un accroissement de plus de 25 pour cent depuis 1978/79. Au début de 1984, les allocations d'aide céréaliers pour 1983/84 atteignaient 9 millions de tonnes.

TABLEAU 1-16. EXPEDITIONS DE CEREALES AU TITRE DE L'AIDE ALIMENTAIRE DE 1978/79 A 1983/84

	1978/79	1979/80	1980/81	1981/82	1982/83 <sup>a/</sup>	1983/84 <sup>a/b/</sup>
..... milliers de tonnes, en équivalent céréales.....						
Total	9 501 <sup>c/</sup>	8 887	8 943	9 140	9 070	9 007
.....%.....						
Part des expéditions faites par les trois grands donneurs:						
Etats-Unis, Canada et CEE	86	82	79	82	86	85
Part du total en faveur des pays à faible revenu et à déficit alimentaire	78	80	78	76	82	79
Part des importations céréaliers des pays à faible revenu et à déficit alimentaire couverte par l'aide alimentaire	20	19	17	16	16	17

<sup>a/</sup> Estimation partielle.

<sup>b/</sup> Allocations.

<sup>c/</sup> En outre, selon des sources officieuses, l'URSS a fourni une aide d'urgence à plusieurs pays d'Asie à raison de 200 000 tonnes en 1978/79 et en 1979/80.

Source: FAO, Division des produits et du commerce international.

<sup>13/</sup> Dont le revenu par habitant était inférieur à 795 dollars E.-U.en 1981, et qui ont donc droit à l'aide de l'Association internationale de développement.

Le Programme alimentaire mondial (PAM) a dépassé ses 20 ans d'activité à la fin de 1982. On estime que 170 millions de personnes ont bénéficié de l'aide directe du PAM pour le développement et dans les situations d'urgence au cours de ces deux décennies. Rien qu'en 1982, près de 2 millions de tonnes de denrées ont été expédiées au titre de l'aide alimentaire et plus de 800 millions de dollars E.-U. ont été engagés dans les opérations de développement et de secours d'urgence au titre du Programme.

A sa quinzième session, en mai 1983, le Comité des politiques et des programmes d'aide alimentaire (CPA) est convenu que les besoins d'aide alimentaire sous forme de céréales étaient notablement supérieurs aux 9 millions de tonnes dont la fourniture était en cours. Il a unanimement reconnu que l'estimation de 20 millions de tonnes établie par le Secrétariat fournissait une indication précieuse des besoins actuels annuels de céréales au titre de l'aide à la balance des paiements, des projets d'aide alimentaire et des urgences. Il reste beaucoup à faire pour satisfaire les besoins nutritionnels minimum.

A cette même session, le CPA a approuvé l'objectif de 1,35 milliard de dollars E.-U. pour les ressources ordinaires du PAM au cours de l'exercice biennal de 1985-86. L'objectif pour l'exercice 1983-84 avait été fixé à 1,2 milliard de dollars, les annonces de contributions effectuées début 1984 couvrant 80 pour cent de ce montant.

#### Dépenses publiques affectées à l'agriculture

La FAO a suivi l'évolution des courants d'aide extérieure à l'agriculture, et elle a aussi lancé un programme de collecte de données sur les dépenses publiques affectées à l'agriculture dans les pays en développement. L'objet de ce programme est de mesurer le volume et la composition de ces dépenses sur la période quinquennale 1978-82 et de les analyser par rapport aux politiques de développement agricole. En 1983, des données sur les dépenses annuelles prévues pour l'agriculture par le secteur public ont pu être obtenues pour 57 pays. Ces données concernent les dépenses d'équipement et de fonctionnement des administrations centrales, régionales et locales ainsi que les dépenses d'équipement des entreprises publiques non financières travaillant pour l'agriculture.

#### Différences entre pays et entre régions

Les taux élevés d'inflation et les fluctuations considérables des taux de change qui ont caractérisé la période 1978-82 rendent difficiles les comparaisons de dépenses d'une année à l'autre, ou le calcul de ces dépenses par groupe de pays ou par région (voir l'encadré). Toutefois, quelle que soit la méthode utilisée, les données indiquent que, à quelques exceptions près, les pays en développement ont eu des difficultés en 1978-82, à accroître les dépenses publiques au rythme de la croissance démographique et des besoins du développement.

Lorsqu'ils sont corrigés par les indices des prix locaux à la consommation, les chiffres indiquent que les dépenses consacrées à l'agriculture ont sensiblement baissé dans 16 des 57 pays, et ont faiblement baissé ou augmenté dans 17 autres pays. Par contre, les dépenses réelles consacrées à l'agriculture ont beaucoup augmenté dans 24 pays, en particulier dans des pays aussi peuplés que le Brésil, le Mexique et le Bangladesh (Tableau 1-17).

Sur les quatre régions, c'est celle d'Asie et Pacifique qui a le mieux réussi à poursuivre son aide à l'agriculture. Deux pays seulement sur les huit étudiés n'ont pas suivi le rythme de la croissance démographique. Les flux destinés à l'amélioration de biens d'équipement en particulier sont restés soutenus.

L'évolution en Amérique latine n'est pas claire. Près de la moitié des pays étudiés dans cette région ont sensiblement augmenté leurs crédits à l'agriculture en 1978-82, mais près d'un tiers ont connu des baisses importantes en chiffres réels. Les dépenses d'équipement ont été réduites dans la région, en particulier en 1981-82.

La situation au Proche-Orient est difficile à analyser à cause des conditions particulières créées par la guerre entre l'Iran et l'Iraq par exemple. Dans l'ensemble, la période n'a pas été favorable au développement des dépenses publiques consacrées à l'agriculture.

TABLEAU 1-17. REPARTITION DES TAUX DE CROISSANCE MOYENS ANNUELS (1978-1982) DES DEPENSES PUBLIQUES AFFECTEES A L'AGRICULTURE, PAR REGION GEOGRAPHIQUE ET GROUPEMENT ECONOMIQUE , EN PRIX CONSTANTS DE 1978 a/ EN MONNAIE LOCALE

	Taux de croissance moyen annuel, pourcentage				Total
	-15,0	entre -15 et -5,1	entre -5 et 5	entre 5,1 et 15,0	15,0
AFRIQUE					
	Lesotho*, Gambie*, Swaziland, Maurice, Burundi*, Bénin*, Guinée**, Zaïre, Kenya, Mali*	Ethiopie*, Algérie, Maroc, Tunisie			Libéria, Gabon
	Tanzanie*, Somalie*, Cameroun				21
ASIE et EXTREME-ORIENT					
	Philippines, Pakistan	Népal*, République de Corée, Bangladesh*			Malaisie, Thaïlande, Sri Lanka
AMERIQUE LATINE	Panama, Argentine, Haïti*	Bolivie, Chili, Costa Rica	Suriname, Honduras, Jamaïque, Guatemala, Colombie	Brésil, El Salvador, Venezuela, Trinité-et-Tobago, Mexique, Uruguay	Paraguay, Equateur, Pérou
PROCHE-ORIENT	Iraq, Libye	Soudan*	Syrie, Turquie	Chypre, Egypte	Jordanie
TOTAL	5	11	17	15	9 57

- 39 -

a/ Corrigés par l'indice des prix à la consommation (IPC) pour chaque pays.

\* PMA.

Source: FAO, Division de l'analyse des politiques et Division de la statistique.

La période 1978-82 a été difficile sur le plan économique pour l'Afrique et cela apparaît dans les flux de ressources affectées à l'agriculture par les 21 pays étudiés dans cette région. Il y a eu des baisses en chiffres réels dans 11 pays, et le développement des investissements n'a pas suivi le rythme de la croissance démographique dans trois autres pays. En outre, si, dans l'ensemble, les dépenses courantes se sont maintenues, les dépenses d'équipement ont baissé presque chaque année de la période considérée dans la majorité des pays. Cela est grave, étant donné la faiblesse générale de l'infrastructure pour le développement agricole en Afrique.

Lorsqu'on a étudié les 14 pays les moins avancés en tant que groupe distinct, les données ont fait apparaître une évolution similaire: trois pays seulement ont augmenté sensiblement leurs dépenses réelles en faveur de l'agriculture. Malgré les efforts des PMA pour consacrer une part plus importante de leurs dépenses publiques à l'agriculture en 1978-82 (il en sera question ci-après), dans la majorité de ces pays, la croissance de ces flux a été plus faible que dans les pays n'appartenant pas à ce groupe.

Il y a eu d'importantes fluctuations annuelles des dépenses dans un grand nombre des pays considérés. Certains ont enregistré des accroissements de 30 pour cent ou plus d'une année à l'autre, même en chiffres réels, mais d'autres pays de la région ont connu des baisses rapides au cours de la même année. Ces évolutions contradictoires viennent sans doute du fait que les budgets ont tendance à être "monolithiques"; des crédits pour de nouveaux travaux importants ne sont pas débloqués chaque année.

#### Importance de l'agriculture dans les dépenses publiques

Quelle est l'importance relative de l'agriculture dans l'ensemble des dépenses publiques? Selon l'étude de la FAO, les deux tiers environ des pays ont consacré à l'agriculture moins de 10 pour cent de leurs dépenses publiques totales en 1978-82. Ce sont surtout les PMA qui ont consacré une part plus importante de leurs ressources à l'agriculture.

L'agriculture contribue en général davantage au PIB dans les PMA que dans les autres pays en développement. Cela peut en partie expliquer l'importance relative accordée à l'agriculture dans les dépenses publiques prévues par les PMA figurant dans l'étude, même si leurs niveaux généraux de dépenses sont inférieurs. Toutefois, pour la plupart des pays en développement considérés, l'agriculture a bénéficié d'une part des ressources inférieure à sa contribution au PIB (Figure 1-6).

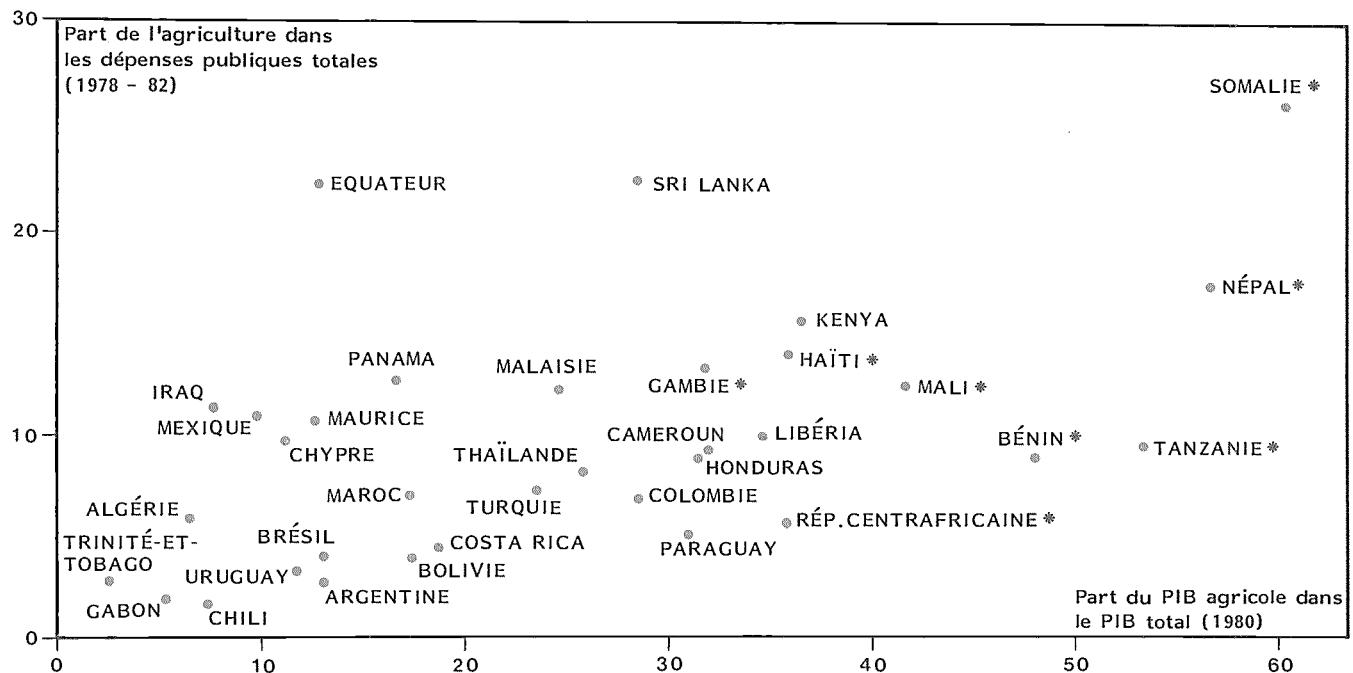
Certains pays ont peut-être accordé moins d'importance à l'agriculture, mais cela pourrait aussi signifier:

- que le secteur public est intervenu à un degré moindre dans l'économie (il n'est pas tenu compte de l'investissement privé dans cette étude);
- que certains types d'agriculture ont des besoins inférieurs en capitaux;
- que le niveau de développement des infrastructures matérielles de l'économie est faible;
- que tous ces éléments interviennent à des degrés divers.

En réalité, pour les deux tiers des PMA considérés, 60 pour cent du total des dépenses publiques consacrées à l'agriculture en 1978-82 étaient des dépenses d'équipement, alors que celles-ci ne représentaient que 40 pour cent des dépenses des pays n'appartenant pas au groupe des PMA. Cela semble dénoter la haute priorité accordée par les PMA à l'amélioration de leurs infrastructures agricoles actuellement peu développées.

Lorsque la part des dépenses publiques consacrées à l'agriculture par rapport au total de ces dépenses est très inférieure à la contribution de l'agriculture au PNB, on peut se demander si l'agriculture reçoit bien une part suffisante ou "juste" des dépenses publiques. Toutefois, s'efforcer de consacrer à l'agriculture une part proportionnelle à son rôle dans le PNB n'est ni une question essentielle ni un objectif absolu, en particulier pour les pays à faible revenu. La part des dépenses publiques affectées à l'agriculture peut toutefois servir de variable pour évaluer le rôle de ce secteur dans la poursuite des objectifs du développement.

Figure 1-6 AFFECTATION, PAR PAYS EN DÉVELOPPEMENT, DE DÉPENSES PUBLIQUES  
A L'AGRICULTURE EN FONCTION DE LA PART DE CELLE-CI DANS LE PIB



Source: FAO, Division de l'analyse des politiques - Division de la statistique

#### Dépenses par habitant

Les dépenses annuelles par habitant consacrées à l'agriculture n'ont atteint 20 dollars, en dollars constants de 1978, que dans un seul des PMA figurant dans l'enquête sur la période 1978-82. D'autre part, pour la moitié des pays n'appartenant pas au groupe des PMA, la dépense annuelle par habitant consacrée à l'agriculture a été supérieure à 20 dollars et, pour 14 pour cent d'entre eux, elle dépassait 50 dollars par an. Ces chiffres sont étonnamment élevés par rapport au PNB par habitant, sans parler du revenu agricole par habitant. Le PNB moyen par habitant dans les PMA était de 200 dollars en 1978. Toutefois, les PMA ont beau consacrer une part relativement plus importante de leurs dépenses publiques à l'agriculture, cette dépense est en général inférieure à celle des pays n'appartenant pas au groupe des PMA si on la calcule par habitant.

Cette analyse de la croissance des dépenses publiques consacrées à l'agriculture par rapport aux dépenses publiques pour l'ensemble des secteurs montre aussi que ces deux catégories de dépenses ont tendance à évoluer au même rythme. Ainsi, l'agriculture bénéfierait en général directement d'un accroissement du volume total des dépenses publiques.

#### PECHES

##### La situation en 1982 et 1983

Une augmentation de plus de 300 000 tonnes de poisson d'eau douce et de près de 1,4 million de tonnes d'espèces marines a porté le volume mondial des prises de poissons, crustacés et mollusques à 76,8 millions de tonnes en 1982, dernière année pour laquelle on dispose de données complètes (Tableau 1-18). C'était la cinquième année consécutive de croissance depuis le recul enregistré par les pêcheries mondiales en raison des limitations des captures sur certains grands stocks halieutiques et des ajustements consécutifs à l'extension des juridictions nationales sur les ressources naturelles jusqu'à 200 milles marins des côtes.

## LE RENCHERISSEMENT DU DOLLAR DES ETATS-UNIS ET SON UTILISATION DANS LES COMPARAISONS DES DONNEES CONCERNANT LES DEPENSES DES PAYS

Le dollar des Etats-Unis est traditionnellement utilisé pour convertir les flux de différentes monnaies en valeurs comparables. Toutefois, le renchérissement rapide du dollar par rapport à presque toutes les autres monnaies pendant la période 1980-83 en limite sérieusement l'utilisation comme numéraire international. Les tendances et les taux de croissance basés sur le taux de change du dollar pendant cette période risquent d'être trompeurs. Malheureusement, il est très difficile de choisir une monnaie pour des comparaisons entre pays ou pour des calculs régionaux car il y a toujours des distorsions ou des problèmes méthodologiques quelle que soit la monnaie utilisée.

Le projet actuel de la FAO, dont l'objet est d'analyser les dépenses publiques consacrées à l'agriculture entre 1979 et 1982 par les pays en développement, est placé devant ce dilemme car les taux de croissance des régions ou d'autres groupements de pays doivent être calculés de façon à ce que des comparaisons

soient possibles. Cela suppose de calculer les dépenses des pays dans une monnaie commune. D'habitude, on se sert du dollar pour convertir les monnaies et regrouper les chiffres au niveau régional. Si l'on utilise le dollar, son renchérissement depuis 3 ou 4 ans fausse la valeur des autres monnaies car il les sous-évalue. Selon certaines sources, le dollar des Etats-Unis était surévalué de 32 pour cent au début de l'année 1984. Cela donne une idée de l'ordre de grandeur de la distorsion.

En outre, le taux de change d'un pays est théoriquement le reflet de la valeur marchande de ses biens échangés sur le marché international. L'étude de la FAO concerne les dépenses publiques intérieures. On calcule souvent ces dépenses en dollars parce que l'aide publique au développement ou d'autres sources extérieures de financement sont exprimées dans cette monnaie, mais ce n'est que pour les pays aux revenus les plus faibles que ces montants risquent de représenter une part importante des dépenses totales.

L'essentiel de cette augmentation de 1982 était toutefois constitué d'espèces destinées à la transformation en farine de poisson pour l'alimentation animale, cette utilisation représentant environ un tiers de la production totale. Les prises mondiales de poisson destiné à la consommation humaine directe ont continué à progresser de façon modérée mais régulière et ont atteint 53,2 millions de tonnes en 1982. Mais l'offre de poisson alimentaire par habitant a diminué dans certains pays très peuplés comme l'Inde, et les quantités de poisson alimentaire pêchées par les pays africains n'ont guère augmenté depuis quelques années.

L'augmentation régionale la plus remarquable s'est produite en Amérique du Sud en raison de la progression des prises en Argentine (+31 pour cent), au Pérou (+26 pour cent) et au Chili (+8 pour cent). On a relevé également des augmentations importantes des prises en Chine (+11 pour cent), en Indonésie et aux Philippines (+6 pour cent dans ces deux pays), mais des baisses ont été enregistrées en Inde, en République de Corée et en Thaïlande (-4 pour cent) et en Malaisie (-15 pour cent).

La production totale des pays développés n'a augmenté que de façon modérée en 1982, bien qu'il y ait eu des variations sensibles des prises selon les pays, comme en Islande (-45 pour cent) où l'on a assisté à un effondrement des prises de capelan de Terre-Neuve ou, au contraire, en Roumanie (+23 pour cent), au Danemark (+16 pour cent) et en Espagne (+7 pour cent). Le niveau de production du reste de l'Europe s'est stabilisé autour des chiffres atteints ces dernières années. Le Japon et l'URSS, les deux premières nations au monde pour la pêche, ont accru leur production de 1 pour cent et de 4 pour cent respectivement.

TABLEAU 1-1-8. PRISES DE POISSONS, CRUSTACES ET MOLLUSQUES, Y COMPRIS TOUS LES ORGANISMES AQUATIQUES A L'EXCEPTION DES BALEINES ET DES ALGUES, PAR GROUPES DE PAYS ET DANS LE MONDE, EN 1980, 1981 ET 1982.

	1980	1981	1982	Variation		Taux annuel de variation de 1973 à 1982	Taux annuel de variation de 1978 à 1982
				de 1980 à 1981	de 1981 à 1982		
••• millions de tonnes •••							
Pays en développement à économie de marché	26.6	28.4	29.1	7.0	2.4	3.9	3.2
Afrique	3.1	3.2	3.3	4.0	0.6	-2.5	-0.6
Extrême-Orient	12.4	13.3	13.1	6.7	-0.9	3.2	2.3
Amérique latine	9.6	10.5	11.4	9.2	9.2	7.6	5.7
Proche-Orient	1.0	1.0	1.1	2.3	4.3	6.1	9.2
Autres pays en développement à économie de marché	0.4	0.4	0.2	-	-48.4	3.0	-10.9
Pays d'Asie à économie planifiée	7.5	7.8	8.5	3.6	8.5	2.2	3.5
Total des pays en développement	34.1	36.2	37.6	6.2	3.7	3.5	3.3
Pays développés à économie de marché	27.5	28.0	27.9	1.8	-0.3	0.9	0.9
Amérique du Nord	5.0	5.2	5.4	4.0	4.1	4.3	2.9
Océanie	0.2	0.3	0.3	11.9	9.1	4.4	6.7
Europe occidentale	11.2	11.3	10.9	0.5	-3.8	-0.3	-0.9
Autres pays	11.1	11.3	11.4	2.1	1.1	0.7	1.7
Europe orientale et URSS	10.7	10.8	11.2	0.7	4.0	0.3	2.9
Total des pays développés	38.2	38.8	39.2	1.5	0.9	0.7	1.5
Monde	72.3	75.1	76.8	3.7	2.3	2.3	2.3

Les données disponibles pour 1983, bien qu'encore incomplètes, indiquent une baisse du volume mondial de poisson pêché. Il s'agit là essentiellement d'une conséquence de la baisse considérable des prises des pays sudaméricains en bordure de l'océan Pacifique qui ont été affectés par l'intensité anormale du courant El Niño (voir encadré 3). Il s'ensuivra sans doute une offre moins grande de poisson destiné à la transformation en farine pour l'alimentation animale.

Commerce des produits de la pêche en 1982 et 1983

La valeur du commerce mondial du poisson et des produits de la pêche n'a pas augmenté en 1982 (Tableau 1-19). Même si le volume du commerce a beaucoup augmenté, il s'est agi pour l'essentiel de farine de poisson très bon marché. La stagnation de la valeur des échanges correspond, du côté de l'offre, à la limitation des captures sur certains stocks halieutiques précieux exploités par les grands exportateurs traditionnels. Du côté de la demande, la récession économique généralisée a ralenti les importations de nombreux pays développés qui représentent 85 pour cent des importations mondiales.

TABLEAU 1-19. INDICES DE LA VALEUR, DU VOLUME ET DE LA VALEUR UNITAIRE DES EXPORTATIONS DE PRODUITS DE LA PECHE, TOTAL DES PAYS EN DEVELOPPEMENT, TOTAL DES PAYS DEVELOPPE ET CHIFFRES MONDIAUX, 1980, 1981 ET 1982

	1980	1981	1982	Variation		Taux annuel de variation	
				1980 à 1981	1981 à 1982	de 1973 à 1982	de 1978 à 1982
VALEUR	...1974-76=100.... 223	234	226	..... 4.7	..... -3.2	pourcentage 14.4	..... 6.9
Total des pays en développement	252	278	279	10.4	0.5	18.4	9.9
Total des pays développés	208	210	198	1.0	-5.8	12.2	5.0
VOLUME	135	139	142	2.6	2.3	5.5	3.7
Total des pays en développement	156	163	179	4.7	9.7	8.9	5.4
Total des pays développés	125	127	125	1.8	-2.2	3.7	2.5
VALEUR UNITAIRE	164	168	158	1.9	-5.6	8.3	3.1
Total des pays en développement	162	172	158	5.7	-7.9	8.7	4.5
Total des pays développés	167	166	158	-0.4	-4.8	8.2	2.4

Source: Département des pêches de la FAO.

Ce problème a été particulièrement ressenti dans les pays d'Europe occidentale où les importations ont encore baissé de 2 pour cent en valeur après une baisse sans précédent de 10 pour cent en 1981. Toutefois, au Japon et aux USA, qui sont les deux plus grands marchés, les importations ont augmenté de 6 pour cent.

La plupart des pays développés ont aussi connu une baisse de la valeur de leurs exportations de produits de la pêche et ces chutes ont été très marquées dans le cas de l'Espagne (-33 pour cent) et de l'Islande (-29 pour cent). Il y a eu des exceptions: la Pologne (+69 pour cent), l'Australie (+27 pour cent), l'Irlande (+19 pour cent), et quelques autres.

Les pays en développement ont encore accru leur part dans les exportations mondiales, qui représentait en 1982, 43 pour cent de la valeur totale des exportations contre 32 pour cent 10 ans plus tôt. Les augmentations les plus nettes ont été réalisées à Cuba (+44 pour cent), au Sénégal (+36 pour cent) et en Thaïlande. Par contre, les exportations de certains grands pays exportateurs tels que la République de Corée (-10 pour cent) ont baissé.

Les données disponibles pour 1983 indiquent une légère amélioration de la valeur du commerce des produits de la pêche. Cette amélioration résulterait de l'augmentation des prix de la farine de poisson par rapport aux niveaux faibles de 1982 et d'un léger redressement des prix du thon. Toutefois, la faiblesse des prix des crevettes en 1983 pourrait faire baisser les recettes de nombreux pays exportateurs en développement. Bien qu'on prévoie à court terme un développement du commerce du poisson, la croissance soutenue dépendra essentiellement du rétablissement économique des marchés actuellement peu actifs.

#### Nécessité d'améliorer l'information concernant l'aménagement et le développement des pêches

La nouvelle situation créée dans le domaine des pêches par l'adoption du nouveau droit de la mer (voir encadré 6) suscite une demande beaucoup plus grande d'informations. Pour les Etats côtiers qui disposent désormais de vastes zones économiques exclusives (ZEE), il est indispensable de mieux connaître les quantités et la valeur des ressources qui contiennent ces zones. Des informations sont aussi nécessaires pour l'aménagement efficace des stocks continentaux limités car la concurrence dans ce domaine augmente et il est impératif de prendre des décisions concernant l'intensité de la pêche dans ces zones. En outre, à mesure que l'on prend conscience de la pauvreté chronique des artisans pêcheurs, il apparaît utile de mieux comprendre les caractéristiques sociales et économiques des communautés de pêcheurs.

La collecte de ces informations est difficile pour des raisons variées:

- les ressources halieutiques ne sont pas homogènes. Elles comprennent plusieurs centaines d'espèces, dont chacun peut correspondre à un type de demande particulier et déterminer un prix différent, selon la taille des poissons, la nature du marché local, la saison et l'existence d'installations de transformation et d'un réseau de distribution. Un seul coup de filet peut rapporter des espèces extrêmement recherchées pour le marché de l'exportation mais aussi du poisson sans valeur qui sera rejeté ou vendu à bas prix pour être transformé en farine de poisson ou en aliments du bétail.
- Il est difficile d'obtenir des informations sur les ressources car le poisson n'est pas facilement repérable, il se déplace et est sensible à des modifications de l'environnement que l'on ne comprend pas encore parfaitement. Il y a souvent une grande part d'incertitude dans les données concernant les ressources, ce qui entraîne une certaine marge de risque économique dans les opérations de pêche et pose des problèmes de choix concernant l'aménagement et le développement des pêches.
- Les méthodes de pêche vont du carrelet soulevé à la main en eau peu profonde aux grands navires très perfectionnés, qui peuvent pêcher à des milliers de kilomètres de leur port d'attache. Les coûts et les possibilités d'emploi sont extrêmement variables.
- Les communautés d'artisans pêcheurs sont souvent isolées ou, parfois, elles se déplacent le long des côtes en suivant les migrations saisonnières du poisson. La pêche de subsistance et la pêche saisonnière à temps partiel compliquent également la collecte de l'information.

La collecte d'informations satisfaisantes pose des problèmes ardu斯 aux gouvernements, aux organisations régionales et aux organismes internationaux. Le premier problème est d'acquérir des données de manière rentable. La collecte de données sur les ressources halieutiques, les prises, l'effort de pêche, le commerce international, les prix, les coûts, les revenus et l'emploi peut coûter très cher. Dans certains domaines, les organisations et organes régionaux peuvent contribuer à réduire les coûts pour chaque pays par

des économies d'échelle. Par exemple, la collecte et la diffusion de données sur les marchés internationaux et le commerce des produits de la pêche sont assurées de manière efficace en Asie et dans le Pacifique par INFOFISH, et en Amérique latine par INFOPESEA, organisations régionales créées par la FAO en vue de mettre en place un réseau mondial de services d'information sur la commercialisation des produits de la pêche. La collaboration régionale est aussi un cadre favorable à la collecte d'informations sur les ressources halieutiques, en particulier pour les données intéressant des stocks partagés par plusieurs Etats.

Dans d'autres domaines, par exemple les données sociales et économiques concernant les pêcheries artisanales, la collecte est l'affaire des pays eux-mêmes. Des organisations internationales peuvent toutefois jouer un rôle en améliorant les activités de formation, en mettant un point des manuels et en fournissant un appui pour la coopération technique entre pays en développement.

#### CONFERENCE MONDIALE SUR L'AMENAGEMENT ET LE DEVELOPPEMENT DES PECHES

La troisième Conférence des Nations Unies sur le droit de la mer s'est terminée le 30 avril 1982 avec l'adoption d'une convention internationale sur le droit de la mer. Cette convention a été ouverte à la signature en décembre 1982. La nouvelle convention, ainsi que la pratique suivie par les pays, a étendu jusqu'à 200 milles marins la juridiction des pays côtiers sur les ressources halieutiques. De nouvelles possibilités se sont ainsi ouvertes à de nombreux pays côtiers qui, par ailleurs, se sont aussi trouvés confrontés à d'importants problèmes et à de lourdes responsabilités.

La FAO organise en 1984 une Conférence mondiale sur l'aménagement et le développement des pêches, première initiative internationale prise pour examiner les répercussions pratiques de ce nouveau régime juridique des océans. La Conférence concentrera son attention sur les questions suivantes: comment aider les pays en développement à aménager et à valoriser eux-mêmes leurs ressources halieutiques; stratégies et programmes

d'action propres à accroître l'apport des pêches aux objectifs nationaux économiques, sociaux et nutritionnels; développement de la collaboration internationale pour atteindre ces objectifs.

La phase préparatoire technique de la Conférence a eu lieu en octobre 1983 sous la forme d'une session prolongée (la quinzième) du Comité FAO des pêches. Les délégations de 121 pays et les représentants de nombreuses organisations internationales ont examiné les principaux aspects de l'aménagement et du développement de la pêche dans les eaux intérieures, de l'aquiculture et de la pêche maritime. Ils ont aussi examiné un projet de stratégie d'aménagement et de développement de la pêche et des programmes d'action spécifique correspondants. Ces propositions seront encore développées en consultation avec les gouvernements et les organisations concernées avant d'être présentées à la phase politique finale de la Conférence qui aura lieu à Rome du 27 au 6 juillet 1984.

Il est très important aussi d'améliorer l'analyse des données. Il faut absolument améliorer les compétences dans le domaine de la recherche économique et sociale et mettre au point des modèles analytiques adaptés aux problèmes des pêcheries artisanales, des pêcheries et des stocks à espèces multiples dont les rendements sont extrêmement variables.

L'instauration d'un dialogue entre ceux qui prennent des décisions sur l'aménagement et le développement des pêches et ceux qui fournissent des informations sur lesquelles reposeront les décisions est une tâche difficile mais pleine de promesses. La difficulté réside dans la mise en place de structures institutionnelles appropriées. Mais on peut espérer renforcer le rôle des informations en rendant la collecte et l'analyse des données directement pertinentes pour les décideurs.

## FORETS

### Production en 1982

La production mondiale de produits forestiers en 1982 a continué à refléter la récession prolongée de l'économie mondiale (Tableau 1-20). Par exemple, la production de sciages et de panneaux dérivés du bois a accusé une nouvelle baisse de 5 pour cent, après avoir diminué de 2 à 3 pour cent en 1981, et a atteint son niveau le plus bas depuis 1974-75. La production mondiale de bois rond industriel a aussi regressé de plus de 3 pour cent (1982), après le déclin de 2,4 pour cent de l'année précédente. La production globale de ces trois articles a diminué au cours de la période de 5 ans 1978-82. Les effets de la récession ont été particulièrement ressentis aux Etats-Unis où la production de sciages de conifères n'a jamais été aussi faible depuis plusieurs années, conséquence du marasme du bâtiment. Dans les autres pays développés, les effets de la récession ont été moins sévères, mais la production a quand même fléchi presque partout.

Durant le dernier trimestre de 1982, une reprise de la demande s'est manifestée particulièrement aux Etats-Unis où le bâtiment, et en particulier la construction de logements, a été stimulé par la baisse considérable des taux d'intérêt. En 1983, des signes de reprise économique étaient aussi évidents au Canada et dans certains pays d'Europe occidentale. On s'attend donc à ce que la production mondiale de sciages en 1983 augmente de 10 pour cent environ par rapport à 1982, ce qui la ferait rejoindre son niveau de 1980.

Dans les pays en développement, la diminution de la production de bois rond industriel et de sciages, ainsi que la lenteur de la croissance de la production de panneaux dérivés du bois, reflètent la stagnation du commerce des produits forestiers tropicaux. Dans les pays en développement, l'augmentation continue de la production de bois rond pour le chauffage et la carbonisation, qui représente plus de 80 pour cent de leur production totale de bois, a toutefois aidé les industries forestières à obtenir de meilleurs résultats sur le marché intérieur.

Le secteur de la pâte et du papier a aussi été affecté par la récession économique mondiale en 1982: après avoir stagné en 1981, la production des pays développés a baissé de quelque 5 pour cent en 1982. Les pays en développement ont réussi à accroître légèrement leur production, bien que leur part dans la production totale ne soit encore que de 10 à 15 pour cent. Certains d'entre eux, qui ont des marchés intérieurs relativement limités, sont menacés par l'importation de papier à bas prix en provenance de pays développés, et le maintien de l'industrie nationale exige alors une aide gouvernementale considérable. Au Philippines par exemple, les fabriques ne travaillaient qu'à 60 pour cent de leur capacité maximum. Le Brésil, principal producteur de pâte et de papier parmi les pays en développement, a réussi en revanche à augmenter sa production malgré une forte contraction de ses marchés d'exportation. L'Inde et l'Indonésie ont toutes deux continué à accroître leur capacité et leur volume de production.

Durant les cinq premiers mois de 1983, la demande de pâte et de papier s'est nettement raffermie, d'abord en Amérique du Nord puis progressivement dans d'autres pays d'Europe occidentale. Les stocks de pâte auraient diminué de près de 30 pour cent par rapport à la fin de 1982. D'après des estimations préliminaires pour 1983, la production mondiale de pâte pourrait avoir atteint 132 millions de tonnes, soit 6 pour cent de plus qu'en 1982 mais toujours moins qu'en 1981. La production de papier devrait toutefois rejoindre au moins son niveau de 173 millions de tonnes en 1981.

Le recyclage des vieux papiers apporte une contribution croissante à la production de papier, spécialement dans les pays en développement. Cela explique peut-être en partie le ralentissement de la croissance de la production de pâte.

### Commerce des produits forestiers

Le commerce de presque tous les produits forestiers a encore décliné en 1982 (tableau 1-21). L'activité économique réduite dans les pays développés, l'instabilité des taux de change et l'endettement extérieur croissant des pays en développement ont contribué à réduire le volume du commerce. Le commerce du bois rond a continué à décroître, mais plus lentement qu'en 1981. Les pays en développement ont même enregistré un petit gain

TABLEAU 1-20. PRODUCTION DES PRINCIPAUX PRODUITS FORESTIERS, ENSEMBLE DES PAYS EN DEVELOPPEMENT  
ENSEMBLE DES PAYS DEVELOPPES ET MONDE, 1980, 1981 ET 1982

	1980	1981	1982	1980 à 1981	Variation 1980 à 1981 à 1982	Taux annuel de variation 1973 à 1978 à 1982
..... millions de m <sup>3</sup> .....						
BOIS ROND	2 970	2 977	2 959	0.2	-0.6	0.5 1.1
Total pays en développement	1 625	1 633	1 659	0.5	1.6	2.4 1.9
Total pays développés	1 346	1 343	1 300	-0.2	-3.2	0.7 -
Bois de feu et charbon de bois	1 530	1 572	1 601	2.7	1.8	2.6 3.1
Total pays en développement	1 298	1 323	1 351	1.9	2.1	2.2 2.2
Total pays développés	232	249	250	7.1	0.4	5.4 8.2
Bois rond industriel	1 440	1 405	1 358	-2.4	-3.4	0.6 -1.1
Total pays en développement	327	311	308	-4.9	-0.8	3.5 0.7
Total pays développés	1 113	1 095	1 050	-1.7	-4.1	-0.1 -1.6
PRODUITS TRANSFORMES .....						
Sciages et traverses	440	428	408	-2.8	-4.7	-0.1 -2.6
Total pays en développement	88	95	91	8.6	-4.7	5.6 3.5
Total pays développés	352	333	318	-5.6	-4.4	-1.3 -4.0
Panneaux dérivés du bois	101	99	94	-1.9	-5.3	1.2 -2.7
Total pays en développement	14	15	15	2.8	4.8	7.1 3.7
Total pays développés	87	85	79	-2.5	-7.1	0.4 -3.7
Pâte à papier	130	131	125	0.5	-4.4	1.6 0.4
Total pays en développement	15	15	16	-	1.3	7.3 5.6
Total pays développés	115	115	109	0.5	-5.1	1.0 -0.3
Papier et carton	172	173	165	0.1	-4.1	2.4 1.0
Total pays en développement	19	18	19	-5.3	6.1	6.7 4.2
Total pays développés	153	154	146	0.1	-4.8	2.0 0.6

Source: FAO, Département des forêts.

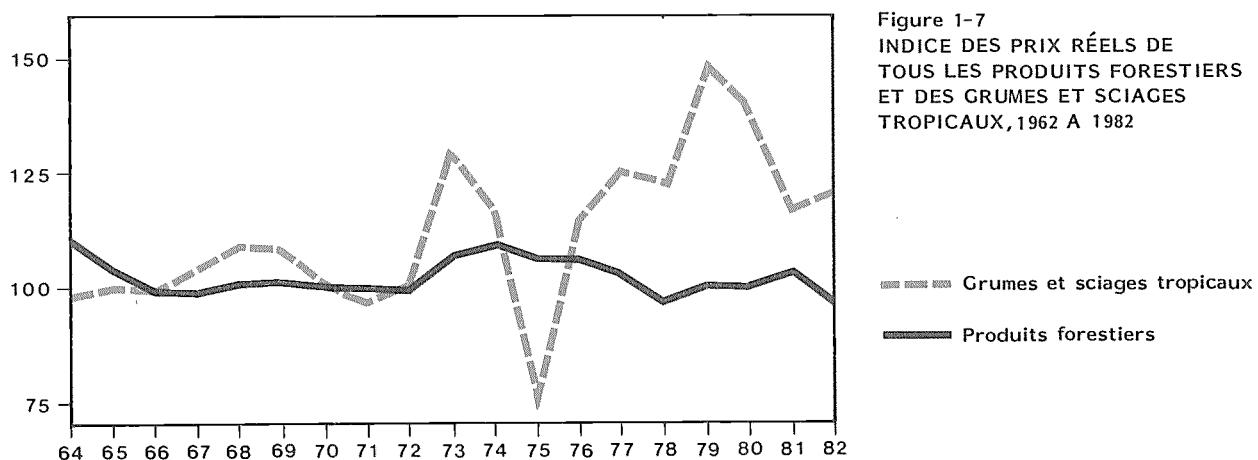
grâce à la reprise des exportations chiliennes et à l'augmentation du volume des exportations de quelques petits exportateurs. Toutefois, la tendance à la contraction du commerce des bois ronds tropicaux va probablement se maintenir, étant donné la décision délibérée de certains grands pays en développement exportateurs de réduire leurs exportations de matières premières brutes.

Le commerce des sciages a connu un léger essor par rapport à 1981, surtout grâce au redressement des exportations suédoises stimulées par la dévaluation de la couronne suédoise. Les exportations de sciages de plusieurs pays en développement et notamment de la Malaisie, de l'Indonésie et de la Côte-d'Ivoire ont marqué une légère reprise, mais les exportations du Chili ont encore décrue pour tomber à la moitié de leur niveau record de 1980. Les exportations totales de sciages restent toutefois encore de 8 pour cent environ inférieures aux chiffres de 1978-80.

La reprise économique amorcée en 1983 et la nécessité de reconstituer les stocks fortement dégarnis devraient avoir fait augmenter le volume du commerce des produits forestiers en 1983.

#### Tendances des prix des produits forestiers

Les prix courants des produits forestiers ont rapidement progressé depuis 1972 mais, si l'on considère l'ensemble des prix des produits forestiers et si on les compare à ceux des produits manufacturés, on constate que les prix réels ont été relativement stables (figure 1-7). Cette stabilité générale des prix s'observe pour plusieurs produits tels que les bois ronds et les sciages des zones tempérées, la pâte et le papier. On note une nette tendance à la baisse des prix réels pour les contreplaqués et surtout les panneaux de particules. Au contraire, le bois de chauffage et spécialement le charbon de bois, ainsi que les grumes et sciages tropicaux, ont manifesté une tendance à la hausse et présentent une importance particulière pour les pays en développement. Depuis 1976 environ, les prix des produits forestiers tropicaux ont été de 20 pour cent environ plus élevés en valeur réelle que durant les années soixante et au début des années soixante-dix. La valeur réelle des exportations de produits forestiers des pays en développement a doublé au cours des années soixante-dix, mais a reculé de 15 pour cent environ en 1981-82.



Source: FAO, Département des forêts

#### Influence des facteurs extérieurs sur la forêt

#### Pollution de l'air, pluies acides

Les dommages croissants que la pollution atmosphérique cause au couvert forestier sont une source de grave préoccupation et inquiètent l'opinion publique dans les pays industrialisés d'Europe centrale et occidentale. On pense généralement, bien que la chose ne soit pas encore scientifiquement prouvée, que les pluies acides sont la principale

TABLEAU 1-21. VOLUME DES EXPORTATIONS DES PRINCIPAUX PRODUITS FORESTIERS, ENSEMBLE DES PAYS EN DEVELOPPEMENT,  
ENSEMBLE DES PAYS DEVELOPPEES ET MONDE, 1980, 1981 ET 1982

	1980	1981	1982	Variation			Taux annuel de variation
				1980 à 1981	1981 à 1982	1980 à 1982	
..... millions de m <sup>3</sup> .....							
Bois rond industriel	115.2	100.8	98.4	-12.5	-2.4	-0.5	-4.7
Total pays en développement	42.3	33.7	34.3	-20.3	1.8	-2.8	-9.9
Total pays développés	72.9	67.1	64.0	-8.0	-4.6	1.0	-1.4
..... millions de tonnes.....							
SCIAGES ET TRAVERSES	79.7	72.8	73.4	-8.7	0.8	2.5	-2.7
Total pays en développement	11.0	9.3	9.1	-15.1	-2.1	3.4	-3.6
Total pays développés	68.7	63.5	64.3	-7.6	1.3	2.3	-2.6
PANNEAUX DÉRIVÉS DU BOIS	16.3	16.7	15.3	2.5	-8.4	2.5	-1.4
Total pays en développement	4.7	5.4	5.1	14.9	-5.6	3.0	-0.4
Total pays développés	11.6	11.3	10.1	-2.6	-10.6	2.2	-2.0
PÂTE	19.8	18.8	17.2	-5.1	-8.5	-15.5	-0.3
Total pays en développement	1.6	1.7	1.6	6.2	-5.9	10.0	12.8
Total pays développés	18.1	17.1	15.6	-5.5	-8.8	1.1	-1.3
PÂTE ET CARTON	37.5	35.6	33.8	-5.1	-5.1	3.5	2.9
Total pays en développement	0.9	1.1	1.0	22.2	-9.1	10.9	15.9
Total pays développés	36.6	34.4	32.8	-6.0	-4.7	3.3	2.5

Source: Département des forêts de la FAO.

cause de ces effets négatifs sur la santé , la productivité et la survie des peuplements et des écosystèmes forestiers. Sous-produits de l'industrie lourde, les pluies acides se forment quand l'anhydride sulfureux et les oxydes d'azote qui se dégagent des usines alimentées par des combustibles fossiles se combinent avec l'humidité et l'oxygène atmosphériques. On pense que les pluies qui en résultent peuvent avoir des effets directement dommageables sur les peuplements forestiers, entraîner une augmentation cumulative de l'acidité du sol et contribuer à accroître la sensibilité des forêts aux effets de la sécheresse, des attaques des insectes et des maladies épidémiques. Les écosystèmes forestiers sont généralement plus sensibles à la pollution atmosphérique que les terrains découverts portant des cultures annuelles, surtout en raison de la longévité des arbres et de leur aptitude à absorber et à accumuler des polluants. Dans la Convention sur la pollution atmosphérique transfrontière à longue distance qu'elle a adoptée ,la Commission économique pour l'Europe a recommandé entre autres une action internationale concertée contre la menace de dommages étendus aux forêts par la pollution atmosphérique. Des efforts considérables sont faits pour introduire une législation limitant à la source l'émission de polluants atmosphériques. De nombreux pays d'Europe et d'Amérique du Nord entreprennent aussi des recherches et surveillent les effets à long terme de la pollution atmosphérique sur les écosystèmes terrestres.

#### Sécheresse, feux de brousse

La sécheresse récente exceptionnelle a augmenté le risque d'incendie dans plusieurs pays. Durant les premiers mois de 1983 , la sécheresse a provoqué d'importants feux de brousse en Côte-d'Ivoire, au Ghana et au Togo. Grâce à la sécheresse prolongée et au vent, les incendies se sont étendus des pâturages de savane aux zones de forêts tropicales, causant la destruction de forêts et de plantations de cacaoyers , de cafiers et de palmiers à huile, même près de la côte. Le feu est un facteur constant de dégradation des forêts africaines.

En Australie, qui a connu récemment une période de sécheresse prolongée, les incendies de forêts ont prélevé un lourd tribut en vies humaines et en biens, ont détruit 170 000 hectares de plantations forestières et ont fortement endommagé de vastes étendues de pâturages. De graves incendies ont aussi fortement endommagé les forêts tant en Europe septentrionale que dans la région méditerranéenne.

#### Tempêtes et autres causes de dommages

Un nombre exceptionnel d'arbres ont été déracinés par le vent en France et en Europe centrale au cours de l'année écoulée, tandis que les attaques de "nonne" en Pologne ont provoqué une forte mortalité dans les forêts de ce pays. Les forêts tempérées d'Europe et d'Amérique du Nord sont exposées aux attaques périodiques des insectes et il a fallu renforcer les traitements chimiques et particulièrement la lutte biologique.

L'un des résultats de cette situation est l'apparition de quantités exceptionnelles de bois de récupération sur le marché, ce qui peut déstabiliser les prix. Les gouvernements ont souvent pris des mesures spéciales pour atténuer ces effets potentiellement nuisibles sur l'industrie forestière, par exemple en subventionnant le stockage. En 1983, la France a imposé des restrictions à l'importation de sciages de conifères pour aider son marché intérieur à absorber le bois récupéré après le passage d'une très forte tempête.

Le bois récupéré présente un autre risque potentiel: il est particulièrement sujet à des attaques d'insectes et de maladies qui peuvent être facilement diffusés avec le bois expédié tant à l'intérieur du pays qu'à l'étranger. Le risque est spécialement grand pour les régions ou les pays dont les forêts ne possèdent pas une résistance naturelle aux nouveaux ravageurs ou maladies. Plusieurs pays ont entrepris des campagnes pour empêcher l'introduction des ravageurs ou pour combattre les attaques de ravageurs étrangers introduits par des importations de bois ou de végétaux vivants infectés.

## LA SITUATION DE L'ALIMENTATION ET DE L'AGRICULTURE EN AFRIQUE AU SUD DU SAHARA

Depuis plus de dix ans, la détérioration de la situation de l'alimentation et de l'agriculture dans cette région attire l'attention et suscite la préoccupation de ceux qui s'occupent du développement agricole et rural. Après la sécheresse qui a frappé le Sahel pendant cinq ans vers la fin des années soixante et au début des années soixante-dix, la situation s'est caractérisée, de façon plus persistante, plus générale et apparemment chronique, par le déclin des niveaux de production alimentaire par habitant, l'augmentation des importations vivrières, la multiplication des cas d'urgences alimentaires, la stagnation de la situation nutritionnelle et des niveaux plutôt faibles d'exportations agricoles. Au début des années 1980, plusieurs grandes études ont été entreprises par l'ONU ainsi que par d'autres institutions comme la FAO, la Banque mondiale et l'USDA (Département de l'agriculture des Etats-Unis) pour diagnostiquer les problèmes et indiquer les mesures à prendre.<sup>14/</sup> Les politiciens africains eux-mêmes ont été alarmés par la détérioration générale des niveaux de performance de leurs pays dans le domaine agricole. Dans le Plan d'action de Lagos, non seulement ils déclarèrent leur intention de rechercher une solution à cette situation insupportable, mais aussi ils définirent les moyens de le faire: une série de programmes qui seraient exécutés entre 1980 et 1985.<sup>15/</sup>

Plus récemment, le Comité FAO de la sécurité alimentaire mondiale (CFS), se fondant sur un rapport intérimaire préparé par le Secrétariat de la FAO<sup>16/</sup>, a examiné avec une attention particulière les facteurs limitant la production alimentaire dans les pays d'Afrique à faible revenu et à déficit alimentaire, ainsi que les mesures qui pourraient permettre de les éliminer. Il fut convenu que le CFS poursuivrait son examen des problèmes de ces pays lors de ses sessions futures.

On ne peut pas donner ici de réponses définitives. Plutôt, considérant les perspectives ouvertes par de telles études, ainsi que quelques renseignements complémentaires, on voudrait fournir un bon point de départ et un cadre adapté pour procéder de façon constructive à l'examen des stratégies et des politiques dans la région. La présente section se compose de deux parties: 1) une analyse des différences qui existent entre les pays et les groupes de pays du point de vue des ressources en terres et en hommes, de l'utilisation de facteurs de production et des niveaux de production par rapport aux besoins des populations; et 2) un examen des stratégies et politiques nationales en matière d'urbanisation, de prix, de mise en valeur des terres et de démographie qui expliquent, au moins en partie, les résultats variables des efforts de développement agricole dans les divers pays situés au sud du Sahara. On y examine aussi les liens importants entre la formation et la recherche, de même que des questions extérieures telles que commerce et aide au développement.

### Différences de situation des divers pays

La région étudiée consiste en 46 pays en développement situés en totalité ou en partie au sud du Sahara, ou faisant partie des pays insulaires d'Afrique. Cinq pays en développement ont été exclus de cette analyse, soit parce qu'ils étaient très petits, soit parce qu'il était trop difficile d'obtenir des renseignements complets à leur sujet. Les 41 pays restants forment un groupe extrêmement hétérogène.

<sup>14/</sup> FAO, Plan alimentaire régional pour l'Afrique, Rome, 1980; Banque mondiale, Le développement accéléré en Afrique au sud du Sahara: programme indicatif d'action, Washington, D.C., 1981 (connu aussi sous le nom de Rapport Berg d'après le nom de son coordonnateur). Par la suite, la Banque mondiale a publié un rapport de suivi: Sub-Saharan Africa: Progress Report on Development Prospects and Programmes (L'Afrique au sud du Sahara: Rapport intérimaire sur les perspectives et les programmes de développement), Rapport No 4630, juillet 1983. USDA, Food Problems and Prospects in Sub-Saharan Africa: The Decade of the 1980s, (Problèmes et perspectives de l'alimentation en Afrique au sud du Sahara: les années 1980) Foreign Agricultural Economic Report No 166, Washington, D.C., août 1981.

<sup>15/</sup> OUA, Lagos Plan of Action for the Economic Development of Africa, 1980-2000 (Plan d'action de Lagos pour le développement économique de l'Afrique, 1980-2000), Genève, 1981.

<sup>16/</sup> Rapport intérimaire sur les facteurs limitant la production alimentaire dans les pays d'Afrique à faible revenu et à déficit alimentaire, CSF 83/6, février 1983.

Les différences entre les pays sont tout d'abord dues aux différences de ressources et de conditions climatiques et agronomiques. Ces facteurs ont une influence déterminante sur les systèmes de production-consommation, pour les cultures comme pour l'élevage, qui se sont instaurés dans ces pays, sur les structures socio-économiques qui les accompagnent, ainsi que sur le potentiel dont disposent ces pays pour améliorer leurs revenus et leurs approvisionnements alimentaires.

L'exposition aux dangers est une autre grande variable. En Afrique subsaharienne, l'agriculture comporte de très grands risques. D'eux mêmes, les paysans ont relativement bien adapté leurs systèmes d'exploitation agricole aux dangers de leurs environnements naturels - sécheresse, ravageurs et maladies. Pour eux, il est souvent plus important de se protéger contre ces dangers que de maximiser leur production ou leurs revenus. Et il ne faut pas oublier qu'étendre les zones cultivées, intensifier les cultures, introduire de nouvelles variétés et de nouveaux systèmes agronomiques, tout en augmentant la production par habitant, font aussi courir davantage de risques aux agriculteurs.

En outre, à mesure que la société évolue, les agriculteurs sont de plus en plus exposés aux dangers "non naturels": instabilité économique et politique, forte instabilité aussi des prix des produits et des facteurs de production, manque de clarté des politiques agricoles des gouvernements et manque de fiabilité des systèmes de soutien et de livraison de l'aide.

D'autres différences tiennent aux rythmes de l'accroissement démographique et des tendances récentes d'urbanisation, qui induisent notamment l'évolution de la structure de la consommation alimentaire et mettent les systèmes traditionnels d'approvisionnement devant de nouveaux défis. Ces différences économiques, politiques et démographiques sont des facteurs déterminants pour l'établissement des politiques alimentaires, qui doivent faire l'objet d'une attention particulière dans tous les pays. Cependant, il n'est pas possible d'étudier chaque pays séparément, et il serait insensé de traiter toute l'Afrique subsaharienne en bloc. On a donc résolu, aux fins de l'examen qui suit, de classer les 41 pays visés en fonction de deux critères:

- a) la capacité potentielle de charge démographique des terres (CPCD), c'est-à-dire la capacité potentielle des terres agricoles d'un pays de satisfaire les besoins nutritionnels minimaux de sa population.
- b) les structures de production et de consommation alimentaires qui se sont établies sous l'influence du climat et du contexte agronomique et qui déterminent dans une large mesure le potentiel dont disposent les pays pour améliorer leurs revenus et leurs approvisionnements alimentaires.

Dans de nombreux pays situés au sud du Sahara, l'élevage, la pêche et la foresterie sont aussi des activités très importantes. Le tableau 1-22 montre comment ces éléments complémentaires s'associent aux deux éléments fondamentaux susmentionnés.

Comme le montre le tableau 1-22, dix-huit des 41 pays étudiés (soit 44 pour cent), représentant environ 42 pour cent de la population totale, sont relativement riches en terres (avec des coefficients de charge démographique supérieurs à 2). Mais 50 pour cent de la population vit dans les 15 pays pauvres en terres.

#### Présentation synoptique de l'évolution de la situation pendant les années 1970

On a tenté de présenter de façon synoptique l'expérience de développement de ces pays, classés en fonction de leurs ressources en terres (Tableaux 1-23 à 1-25). Ces tableaux donnent des moyennes par groupes, pondérées en fonction de la population moyenne pendant les années 1970. On ne peut guère tenter qu'une analyse superficielle, se limitant à l'examen de quelques indicateurs clés et de quelques variables.

TABLEAU 1-22. CLASSIFICATION DES PAYS D'AFRIQUE SUBSAHARIENNE EN FONCTION DE LA CAPACITE POTENTIELLE DE CHARGE DEMOGRAPHIQUE DES TERRES et DES PRINCIPAUX PRODUITS ALIMENTAIRES CONSUMMÉS, AU MILIEU DES ANNÉES 1970

CPGD	Principaux produits alimentaires consommés				Population totale Moyenne 1971-80 (millions d'hab.)	Pourcentage de la population
	Racines tubercules et céréales	Céréales mélangées	Nombre de pays			
Millet-sorgho (Sahel)	Riz					
Pauvres en terres: 0,50	Cap-Vert(Pê) Lesotho(E) Kenya(E)	Niger(E)	Burundi Rwanda	Mauritanie(Pê, E) Somalie(E)	33,1	11
Assez pauvres Namibie(Pê, E) Haute-Volta en terres: 0,51-1,00				Nigéria(Fo) Uganda(Pê) Ethiopie(Fo, E)	7	39
Ressources en terres pro-Malawi portionnées à Zimbabwe(E) la population: 1,01-2,00	Swaziland(E)	Mali(Pê, E)	Sierra Leone(Pê) Togo	Botswana(E) Gambie(Pê)	8	120,5
Assez riches en terres: 2,01-5,00	Soudan(E) Tchad(Pê,E)	Guinée Bissau Guinée(FO)	Ghana(Pê) Mozambique	Bénin Tanzanie(Pê, E)	8	63,7
Riches en terres: 5,00	Zambie(Fo)	Madagascar(Fo, E)	Congo(Pê, Fo) Angola(Fo) Libéria Zaire(Fo) (Fo) RCA(Fo)	Gabon(Fo, Pê) Côte-d'Ivoire (Fo) Cameroun(Fo)	10	21
Nombre de pays Population totale, moyenne 1971-80 (en millions d'habitants)	8	5	9	7	7	41
% de la population	33,6	37,4	17,6	64,8	112,4	41,0
	11	12	6	21	37	13
						306,8
						100

- 54 -

Note: Les pays ont aussi été identifiés en fonction de leurs ressources agricoles importantes autres que les terres: (Pê) et Pêches;

(Fo) = forêts; (E) = Elevage.

a/ L'explication de l'expression "capacité potentielle de charge démographique des terres" est donnée dans l'encadré à la page 62.

Source: FAO, Division de l'analyse des politiques.

TABLEAU 1-23. INDICATEURS CONCERNANT LA POPULATION ET LES TERRES EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE

Groupe de pays par CPCD	Population tot. 1980 taux d'accroiss. milliers	p.a.	Pourcentage pop. agric. dans la pop. tot. 1980 variation % p.a.	Pourcentage de la pop. agric. active 1971-80 % p.a.	Variation pop. agric. active 1971-80 % p.a.	Terres arables par hab. 1980	Variation sup. arable par hab. 1980	Pourcentage terres irriguées dans les terres arables 1971-80 % p.a.	Variation sup. arable dans les terres irriguées dans les terres arables 1971-80 % p.a.	
									1971-80	
									% p.a.	
Cap-Vert	324	1.5	56.2	-1.0	1.7	0.01	0.1	-1.7	5.0	-2.0
Lesotho	1 341	2.5	83.7	-0.7	0.9	0.46	0.2	-3.7	-	-3.3
Burundi	4 241	2.5	83.0	-0.5	0.7	0.22	0.3	0.4	0.4	-0.5
Niger	5 318	3.0	87.9	-0.6	2.0	0.17	0.7	1.4	1.0	-4.6
Rwanda	4 797	3.2	89.5	-0.4	2.2	0.18	0.2	0.7	0.3	-4.0
Mauritanie	1 634	2.9	82.8	-0.6	1.9	0.35	0.1	-4.3	4.6	-2.7
Somalie	4 637	5.6	80.0	-0.6	5.2	0.40	0.2	-4.5	15.5	-6.0
Kenya	16 466	4.1	77.6	-0.6	2.5	0.27	0.1	-1.6	3.0	-4.7
0.50	4 845	3.7	81.7	-0.6	2.4	0.26	0.3	-1.1	2.9	3.0
Maurice	959	1.8	28.2	-1.9	1.0	0.71	0.1	-0.9	15.0	0.4
Sénégal	5 661	2.6	74.4	-0.7	1.4	0.89	0.9	-0.4	3.4	3.6
Nigéria	77 082	3.4	53.3	-1.5	0.9	0.82	0.4	-0.7	0.1	-2.7
Namibie	1 009	3.0	48.5	-1.4	0.7	0.84	0.7	-0.6	1.2	-4.7
Ethiopie	31 468	2.2	79.1	-0.6	0.9	0.59	0.4	-0.7	0.4	-2.8
Haute-Volta	6 908	2.7	81.4	-0.7	1.3	0.90	0.4	0.2	0.2	-2.7
Ouganda	13 201	3.2	80.9	-0.6	1.7	0.97	0.4	-0.3	0.1	-3.2
0.51-1.00	19 470	3.0	64.2	-1.2	1.0	0.79	0.4	-0.6	0.4	-3.4
Swaziland	557	3.1	72.6	-1.1	0.9	1.75	0.3	1.6	15.9	-4.1
Botswana	807	3.1	80.2	-0.8	1.6	1.27	1.7	-0.3	0.2	-2.6
Malawi	6 162	3.4	83.7	-0.6	2.0	1.27	0.4	-1.3	0.5	-4.4
Gambie	603	2.7	78.0	-0.5	1.8	1.49	0.5	-0.3	11.9	-5.2
Togo	2 625	3.0	67.9	-0.8	1.1	1.69	0.5	-0.9	0.7	-5.1
Zimbabwe	7 396	3.5	58.7	-0.9	1.7	1.65	0.3	-1.3	3.9	-3.3
Sierra Leone	3 474	2.8	65.1	-0.9	1.0	1.69	0.5	1.0	0.4	-2.7
Mali	6 940	2.8	87.0	-0.5	1.6	1.34	0.2	0.7	5.4	-3.5
1.01-2.00	3 570	3.1	73.9	-0.7	1.6	1.49	0.4	-0.4	3.1	7.2
										-3.7

TABLEAU 1-23. INDICATEURS CONCERNANT LA POPULATION ET LES TERRES EN AFRIQUE SUB-SAHARIENNE

Groupe de pays par CPCD	Population tot. 1980	taux d'accroiss.	milliers p.a.	Pourcentage de la pop. agric. dans la pop. totale	Variation active 1971-80	Terres arables. par hab.	Pourcentage terres sup. irriguées dans les terres arables par habitant	Variation sup. boisée par hab.			
Soudan	18 371	2.9	76.9	-0.7	1.7	3.71	0.7	-1.1	14.5	3.1	-3.6
Bénin	3 530	3.1	45.9	-0.8	1.5	2.08	0.5	-0.4	1.1	5.5	-4.2
Guinée-Bissau	573	1.7	82.2	-0.6	0.6	4.40	0.5	-0.2	-	-	-1.7
Tanzanie	17 934	3.2	81.0	-0.6	1.7	2.29	0.3	-1.0	1.2	2.9	-3.2
Guinée	5 014	2.7	80.1	-0.6	1.2	3.39	0.3	-1.2	0.8	9.5	-3.2
Ghana	11 679	3.3	51.3	-1.4	1.2	2.04	0.2	-0.6	0.8	3.9	-3.8
Mozambique	10 473	2.7	64.4	-1.3	0.3	4.14	0.3	-0.1	2.2	1.0	-3.2
Tchad	4 455	2.1	83.6	-0.8	1.1	3.15	0.7	0.1	0.1	16.4	-2.4
2.1-5.00	9 004	2.9	71.2	-0.9	1.3	3.0	0.4	-0.7	4.6	4.3	-3.4
Gabon	1 074	1.3	76.3	-0.7	-0.3	80.19	0.4	5.4	-	-	-0.9
Côte-d'Ivoire	8 034	3.3	79.3	-0.6	2.7	7.15	0.5	1.6	0.7	-2.2	-8.3
Congo	1 537	2.7	34.2	-1.9	0.1	29.90	0.4	0.6	-	-	-2.6
Madagascar	8 742	2.8	83.3	-0.7	1.0	6.29	0.3	2.1	15.7	0.3	-3.6
Angola	7 078	2.6	57.7	-1.0	1.0	8.57	0.5	-0.9	-	-	-2.5
Cameroun	1 697	3.6	69.7	-0.5	1.1	6.03	0.2	0.6	1.1	1.6	-2.6
Libéria	8 444	2.4	80.7	-0.8	1.8	10.25	0.8	-1.6	0.1	5.4	-3.5
Zambie	5 766	3.4	66.6	-0.9	1.5	10.17	0.9	-1.2	0.1	8.5	-3.5
Zaire	28 291	2.9	74.3	-0.7	1.4	11.91	0.2	-0.8	0.1	173.7	-2.9
République centrafricaine	2 294	2.2	87.3	-0.5	1.4	22.59	0.9	-0.7	-	-	2.1
5.00	7 296	2.9	73.9	-0.7	1.4	11.19	0.4	-	2.1	81.5	-3.5
Total	8 837	3.0	70.4	-0.9	1.3	3.4	0.4	-0.5	2.1	19.1	-3.7

Source: FAO, Division de l'analyse des politiques.

TABLEAU 1-24.

INDICATEURS DE LA PRODUCTION ALIMENTAIRE ET AGRICOLE, DE LA DEMANDE D'ALIMENTS ET AUTRES  
EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE

Groupe de pays par CPCD	PNB par hab. 1980 \$	Variation du PIB agric. par hab. 1971-80 % p.a.	Variation prod. vivr. par hab. actif agric. 1971-80 % p.a.	Captures poissonss par hab. 1980 kg	Bois de feu par hab. 1980 kg	Têtes de Variation bétail par hab. milliers d'hab. 1980		Variation demande prod./dem. d'aliments aliments 1971-80 % p.a.	Variation déficit vivr. 1971-80 % p.a.	Variation production agric. 1971-80 % p.a.
						1971-80 % p.a.	1971-80 % p.a.			
Cap-Vert	310	9.6	1.9	27.3	-	164	3.6	3.8	-0.2	3.6
Lesotho	470	0.5	-0.4	-	164	772	0.5	6.0	-5.5	-
Burundi	210	-0.2	1.0	3.5	116	221	1.7	2.3	-0.6	1.6
Niger	300	-6.6	3.1	1.7	386	988	5.1	2.6	2.5	5.0
Rwanda	220	-2.4	1.8	0.3	764	153	4.0	3.7	0.3	4.3
Mauritanie	400	-3.9	-0.3	20.7	270	1 980	1.6	2.4	-0.8	1.6
Somalie	260	-2.7	-4.3	1.4	46	3 195	0.8	6.2	-5.4	0.9
Kenya	390	1.5	-0.6	2.9	746	815	1.9	5.1	-3.2	2.8
0.50	324	-1.0	0.1	3.2	501	981	2.4	4.3	-1.8	2.8
Maurice	1 120	7.6	-1.2	5.6	9	198	-0.2	3.7	-3.9	-0.1
Sénégal	420	0.9	-1.4	44.2	230	618	-	2.6	-2.6	-
Nigéria	870	-2.4	1.7	6.2	834	353	2.5	3.7	-1.2	2.5
Namibie	1 800	...	-2.3	235.5	-	5 978	-1.6	3.8	-5.4	-1.4
Ethiopie	1 130	-1.4	0.8	0.1	479	1 286	1.7	2.4	-0.7	1.7
Haute-Volta	200	-1.3	1.2	0.9	652	523	2.6	3.0	-0.4	2.8
Ouganda	200	-3.9	0.3	12.6	278	395	2.0	1.2	0.8	0.6
0.51-1.00	584	-2.0	1.1	8.4	649	641	2.0	3.1	-0.9	2.0
Swaziland	690	5.0	2.3	0.1	710	1 436	3.2	4.2	-1.0	4.0
Botswana	880	-8.7	-5.3	1.5	677	3 807	-3.7	6.5	-10.2	-3.7
Malawi	190	0.9	-	10.7	1 179	148	2.0	4.5	-2.5	2.8
Gambie	360	4.3	-4.5	20.9	1 501	627	-2.7	4.0	-6.7	-2.7
Togo	350	-1.9	0.4	3.5	152	228	1.5	2.8	-1.3	1.6
Zimbabwe	780	-3.9	-1.5	1.8	734	1 028	0.2	2.7	-2.5	1.8
Sierra Leone	300	-0.4	0.2	14.2	583	142	1.2	2.2	-1.0	1.2
Mali	180	1.8	1.5	11.5	3 150	984	3.1	3.5	-0.4	3.5
1.01-2.00	399	-0.6	-0.2	8.1	1 365	724	1.4	3.4	-2.0	2.1

TABLEAU 1-24. INDICATEURS DE LA PRODUCTION ALIMENTAIRE ET AGRICOLE, DE LA DEMANDE D'ALIMENTS ET AUTRES EN AFRIQUE SUB-SAHARIENNE

Groupe de pays par CPCD	PNB par hab. 1980 \$	Variation du PIB agric. par hab. 1971-80 % p.a.	Variation prod. vivr. par hab. actif agric. 1971-80 % p.a.	Captures par hab. 1980	Bois de feu bétail par hab. 1980	Têtes de Variation prod. vivr. milliers vivr. d'hab. 1971-80 % p.a.	Variation demandé prod./ den agric. 1971-80 % p.a.	Variation déficit demande prod./ den agric. 1971-80 % p.a.	Variation Prod. 1971-80 % p.a.	
Soudan	360	-0.1	1.4	914	1 489	3.1	3.1	-	1.5	
Bénin	290	1.7	1.5	719	558	3.0	3.3	-0.3	2.5	
Guinée Bissau	170	2.3	0.7	6.5	878	427	1.3	2.7	-1.4	1.3
Tanzanie	270	1.9	2.2	12.8	1 389	769	3.9	3.5	0.4	2.3
Guinée	280	0.5	0.2	3.7	450	374	1.5	2.6	-1.1	1.5
Ghana	390	-4.3	-3.1	19.2	453	208	-1.9	2.7	-4.6	-1.9
Mozambique	•••	-4.4	-1.9	3.5	745	179	-1.7	0.6	-2.3	-2.1
Tchad	110	-2.3	1.4	25.8	878	1 207	2.5	-0.2	2.3	2.2
2.1-5.00	308	-0.9	0.3	9.4	888	764	1.6	2.5	-0.9	0.7
Gabon	3 700	-1.9	0.7	20.6	1 652	55	0.4	1.8	-1.4	0.4
Côte-d'Ivoire	1 110	-0.7	3.3	9.7	526	137	6.1	4.2	1.9	5.0
Congo	880	-0.8	1.9	13.4	674	170	2.0	2.7	-0.7	2.1
Madagascar	350	-2.5	0.1	5.5	455	1 143	1.1	2.1	-1.0	1.1
Angola	•••	-12.6	0.6	12.1	791	666	0.4	-2.9	3.3	-3.9
Cameroun	500	1.2	1.1	6.0	921	67	3.0	3.5	-0.5	2.2
Libéria	730	1.6	1.1	9.2	694	483	2.2	2.9	-0.7	2.0
Zambie	580	-1.3	0.6	8.8	459	469	2.1	2.0	0.1	2.1
Zaïre	200	-1.6	0.2	3.6	212	69	1.6	2.1	-0.5	1.6
République centrafricaine	310	0.2	0.4	5.7	812	557	1.8	2.1	-0.3	1.7
5.00	490	-2.2	0.7	6.9	468	363	2.1	2.0	0.1	1.5
Total	489	-1.6	0.6	7.7	703	652	1.9	2.8	-0.9	1.7

Source: FAO, Division de l'analyse des politiques.

TABLEAU 1-25. INDICATEURS DE LA NUTRITION, DU COMMERCE EXTERIEUR, DE L'AIDE ETRANGERE A L'AGRICULTURE ET DE LA CONSOMMATION DE FACTEURS DE PRODUCTION EN AFRIQUE SUB-SAHARIENNE

Groupe de pays par CPCD	Variation DEA par hab./ besoins à 1979-81	Agric.			Variation dans valeur courante vol.			Variation échange (pop. agric.)			ADP à l'agr. consomm. par tracteurs			Variation par hab. engraissants		
		Import. alim./ export. tot. import. exp. agric.			1971-80			1971-80			1971-80			1971-80		
		%	%	%	% p.a.	%	%	% p.a.	%	%	\$ 1975	\$ 1975	%	% p.a.	%	%
Cap-Vert	117.8	39.4	584	4.8	2	2.8	4.4	***	-56.0	369.7	326.1	41.0	-	-	-	-
Lesotho	106.1	19.0	134	-3.7	3	7.5	13.0	***	10.4	177.8	29.0	7.3	-	-	-	-
Burundi	101.1	6.3	38	0.9	37	18.8	8.9	***	8.1	315.6	2.6	39.9	-	-	-	-
Niger	99.3	12.3	-6.4	13	14	5.1	8.7	-26.6	11.3	270.0	28.9	10.7	-	-	-	-
Rwanda	98.0	11.1	25	4.5	23	24.1	11.1	-14.8	4.6	322.2	-8.3	-11.0	-	-	-	-
Mauritanie.	87.3	2.1	42	14.7	14	11.7	7.5	-12.9	32.6	366.5	423.6	12.9	-	-	-	-
Somalie	85.8	-10.6	95	8.6	40	15.3	11.5	35.5	18.8	137.4	-44.2	6.1	-	-	-	-
Kenya	85.3	-12.4	12	-7.2	30	18.4	-0.2	-37.4	7.5	101.1	-0.7	0.3	-	-	-	-
0.50	91.9	-1.3	38	-1.8	28	16.1	5.6	-21.7	10.6	198.7	20.9	7.7	-	-	-	-
Maurice	119.2	15.6	30	0.1	47	15.3	5.9	-1.2	25.3	3 739.6	0.1	1.3	-	-	-	-
Sénégal	103.6	5.1	43	-2.4	12	14.0	-1.0	-24.0	11.1	167.2	5.0	31.3	-	-	-	-
Nigéria	100.5	6.3	7	3.7	3	9.0	23.8	3.0	1.0	162.4	34.6	6.1	-	-	-	-
Namibie	93.0	-4.7	-	6.1	-	4.5	-1.9	***	-	-	-0.1	24.1	-	-	-	-
Ethiopie	92.2	5.1	22	14.8	54	12.3	23.6	-16.6	0.8	85.7	20.3	24.2	-	-	-	-
Hauter-Volta	84.8	2.0	63	1.8	22	17.1	8.4	-2.1	8.5	161.0	31.7	3.7	-	-	-	-
Ouganda	75.5	-21.6	12	-9.9	118	6.9	-7.7	10.2	2.2	110.2	-57.6	34.6	-	-	-	-
0.51-1.00	95.5	3.1	16	4.7	28	10.3	18.7	-2.5	2.0	165.7	20.4	4.6	-	-	-	-
Swaziland	110.1	15.9	7	1.7	36	19.2	6.9	***	4.5	260.2	-1.5	3.9	-	-	-	-
Botswana	101.4	8.1	15	-1.9	7	13.1	14.4	***	23.8	297.2	-3.8	1.4	-	-	-	-
Malawi	95.4	-3.1	8	-5.9	58	16.3	-2.7	-30.6	3.8	153.2	8.6	2.9	-	-	-	-
Gambie	94.7	-3.1	51	12.5	17	9.7	16.8	-19.9	19.5	163.1	25.3	0.4	-	-	-	-
Togo	91.5	-3.1	15	2.0	14	14.7	13.3	15.2	5.0	159.8	22.6	11.9	-	-	-	-
Zimbabwe	88.2	2.6	3	-5.0	35	10.9	-12.8	***	2.8	-	-1.7	1.2	-	-	-	-
Sierra Leone	84.3	-6.4	46	7.5	14	16.1	2.2	1.8	5.3	473.9	1.8	-0.7	-	-	-	-
Mali	80.6	-7.7	27	-10.4	50	18.4	-6.0	-5.5	4.4	46.2	5.6	1.1	-	-	-	-
1.01-2.00	89	-2.5	18	-3.7	38	15.1	-2.9	-9.5	4.9	180.4	5.5	2.3	-	-	-	-

TABLEAU 1-25. INDICATEURS DE LA NUTRITION, DU COMMERCE EXTERIEUR, DE L'AIDE ETRANGERE A L'AGRICULTURE  
ET DE LA CONSOMMATION DE FACTEURS DE PRODUCTION EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE

Groupe de pays par CPCD	DEA par hab./ besoins	Variation à 1979-81	Import. alim./export. tot.	Agric. dans import. tot.	Variation valeur courante import.	Variation exp. agric. alim.	ADP à l'agr. par hab.	Variation consomm. engrais	Variation par tracteurs			
Soudan	98.5	10.2	56	5.4	35	6.4	3.4	-16.2	9.3	208.1	-4.3	5.0
Bénin	94.9	3.7	55	13.8	6	-0.1	3.5	-28.2	1.1	192.1	-20.1	2.0
Guinée-Bissau	94.2	3.3	96	-16.1	10	24.0	-1.7	...	18.5	1 313.1	197.9	2.1
Tanzanie	84.3	-0.9	29	2.7	32	8.4	2.3	-13.6	6.0	151.0	7.2	-0.2
Guinée	82.5	-6.6	17	-6.6	9	5.2	9.5	...	5.5	552.1	-13.9	11.2
Ghana	82.3	-5.5	8	-4.6	76	15.6	-0.7	39.8	8.7	65.9	20.2	1.8
Mozambique	80.0	-10.5	25	13.9	18	-5.3	10.0	-47.7	8.0	1 711.2	11.0	2.3
Tchad	78.3	-12.0	3	-19.5	80	14.1	-14.2	-15.2	0.4	17.7	-46.5	3.2
2.1-5.00	87	-2.7	31	2.2	38	6.9	2.7	-11.4	7.0	412.4	2.2	3.0
Gabon	119.7	27.3	4	0.8	2	27.4	18.4	106.4	59.1	470.1	127.8	-0.1
Côte-d'Ivoire	113.5	5.9	13	-4.2	68	25.2	6.0	2.5	6.4	81.8	4.1	4.5
Congo	109.6	11.6	11	-3.2	3	13.3	11.0	71.0	28.4	1 601.8	-61.1	-0.1
Madagascar	109.5	0.8	16	3.0	49	13.3	6.9	-15.2	1.6	223.4	-6.7	-1.1
Angola	99.2	14.3	14	26.7	13	-2.2	23.7	16.1	1.4	-	-3.0	2.6
Cameroun	98.9	6.7	15	-3.3	28	19.8	5.1	8.3	6.7	199.2	11.6	11.4
Liberia	98.5	5.1	7	5.5	44	16.5	6.3	-6.5	9.2	313.6	5.6	4.9
Zambie	96.0	2.6	11	-	1	-	-1.9	-24.3	5.9	490.4	5.2	3.1
Zaire	95.4	-3.7	9	0.1	29	8.8	-3.6	-21.3	2.4	706.8	6.2	6.3
République centrafricaine	93.8	-3.1	17	-4.1	63	12.4	-0.8	-17.1	2.1	139.1	-14.8	6.8
5.00	100	2.2	11	2.1	32	11.2	3.4	-7.5	4.6	469.8	2.9	5.0
Total	94	0.8	20	2.2	32	10.8	9.0	-7.7	4.8	284.2	11.8	4.5

Source : FAO, Division de l'analyse des politiques.

Disponibilités énergétiques d'origine alimentaire (DEA) par habitant

On a mis l'accent sur les DEA parce que ce sont de bons indicateurs de la capacité de l'agriculture d'assurer le bien-être de la population. L'incidence de la sous-alimentation est élevée en Afrique subsaharienne. Même si, pendant les années 1970, la situation s'est améliorée dans la majorité des pays, il y a un nombre déconcertant de pays dans lesquels la nutrition s'est détériorée et où la situation alimentaire est critique, comme le montre le tableau ci-dessous:

	Total	Pendant les années 1970:	
		Nombre de pays	
		Amélioration	Détérioration
DEA inférieures aux besoins minimaux en 1979/81	29	13	16
DEA supérieures aux besoins minimaux en 1979/81	12	12	-
	<hr/>	<hr/>	<hr/>
	41	25	16

On note une certaine structure de la distribution des pays en fonction des niveaux nutritionnels. Si l'on prend comme référence les groupes de consommation alimentaire, les DEA les plus élevées correspondent plutôt au groupe de pays où les principaux aliments consommés sont des racines et des céréales; et les DEA les plus faibles correspondent aux groupes qui consomment principalement du maïs et du millet/sorgho (Sahel).

Il n'existe pas de corrélation statistique précise entre les DEA et la capacité potentielle de charge démographique des terres (CPCD). Cependant, on observe une certaine correspondance entre ces deux éléments. Par exemple, les DEA sont inférieures aux besoins dans 75 pour cent des pays très pauvres en terres (groupe 1) et dans 71 pour cent des pays assez pauvres en terres (groupe 2), alors qu'elles sont supérieures aux besoins dans 50 pour cent des pays riches en terres (groupe 5).

Dans la plupart des pays, la production alimentaire est le plus important de tous les divers facteurs qui déterminent les DEA. Sur 11 pays où l'accroissement de la production alimentaire a dépassé l'accroissement démographique, 8 ont effectivement amélioré leur niveau de DEA. Dans les trois autres, l'augmentation de la production par habitant s'est accompagnée d'une réduction importante du volume des importations alimentaires de sorte que les DEA n'ont pas augmenté, ou ont baissé.

Le niveau des importations alimentaires est donc aussi important pour déterminer les niveaux nutritionnels. L'Afrique subsaharienne dépend fortement des importations alimentaires: le volume d'aliments importés dans la région s'est accru de presque 9 pour cent par an au cours des années 1970, 13 pays seulement ayant réduit leurs importations. Dans 9 de ces 13 pays, le niveau des DEA s'est détérioré. En outre, le volume des importations alimentaires a augmenté de 11 pour cent par an dans les pays où les DEA ont augmenté de plus de 5 pour cent pendant les années 1970, alors que dans les pays où les DEA se sont détériorées, les importations alimentaires ont baissé (de 0,4 pour cent par an).

Il existe aussi une corrélation étroite entre le niveau de revenu et la capacité d'assurer des DEA adéquates. Dans le groupe des dix pays ayant les plus faibles PNB par habitant, les DEA n'ont atteint que 89 pour cent des besoins, ce qui est nettement moins que la moyenne régionale (94 pour cent). De même, les 12 pays dont les DEA en 1979-81 étaient suffisantes pour répondre à leurs besoins avaient un revenu moyen par habitant supérieur à 900 dollars en 1980, alors que la moyenne générale n'atteignait pas 500 dollars. Le groupe des 10 pays ayant les revenus les plus élevés avait des DEA (105 pour cent) nettement supérieures à la moyenne. La sous-alimentation n'est donc pas uniquement liée à la faible productivité du secteur agricole, qui ne représente qu'une petite partie du problème, mais aussi aux questions fondamentales dont dépend l'ensemble du développement économique.

## CAPACITE POTENTIELLE DE CHARGE DEMOGRAPHIQUE DES TERRES

Les renseignements généralement disponibles sur les ressources en terres agricoles des pays - surface, structure et intensité d'exploitation - n'indiquent pas quel est le rapport entre le potentiel de production de ces terres et les besoins alimentaires de la population. Nous avons donc donné ici des estimations de la capacité potentielle de charge démographique (CCDP) des terres dans les pays situés au sud du Sahara, c'est-à-dire de la capacité de ces terres de produire, avec des apports variables de facteurs de production, suffisamment de vivres pour répondre aux besoins d'énergie d'origine alimentaire minimaux des populations. On a exclu la production de cultures non alimentaires. Ces estimations se fondent sur une étude récemment effectuée par la FAO en collaboration avec l'Institut international pour l'analyse des systèmes appliqués (IIASA) et le Fonds des Nations Unies pour les activités en matière de population (FNUAP)<sup>a/</sup>. Dans cette étude, la productivité potentielle de la terre avait été estimée pour trois niveaux d'apport de facteurs de production (faible, moyen, élevé) et les résultats obtenus avaient été mis en rapport avec les besoins "présents" (correspondant aux données de l'année de base 1975) et "futurs" (correspondant aux projections pour l'an 2000) de la population. Le niveau "faible" d'apport de facteurs de production correspond à une agronomie basée uniquement sur les terres et la main-d'œuvre, sans fumure ni application de pesticides et sans mesures de conservation du sol, en supposant que l'on produise la gamme des cultures actuelles sur toutes les terres potentiellement exploitables en culture pluviale, compte tenu des périodes de jachère. C'est la meilleure façon d'estimer la capacité "inhérente" des ressources en terres des pays. Le niveau "élevé" d'apport de facteurs de production suppose l'application de toutes les mesures agronomiques et de conservation des sols nécessaires pour obtenir la production maximale rentable.

Le "potentiel de terres" a été évalué en fonction des potentiels de production de cultures pluviales, en délimitant et en analysant les zones agro-écologiques et en mettant en rapport les besoins - sols, climat - des cultures et les conditions existant dans ces zones.

Cette étude donne aussi une évaluation de la production du total des terres irriguées en 1975 ainsi que de la production prévue des terres qui devraient être irriguées en l'an 2000.

A partir de ces données, on a calculé sur ordinateur la capacité potentielle de charge démographique des terres de la façon suivante: la production potentielle maximale de calories est calculée pour chaque pays en fonction des surfaces des zones agro-écologiques de productivités différentes qu'il contient et des cultures qui peuvent y être produites. Si l'on divise cette production potentielle de calories par les besoins caloriques par habitant pour chaque population nationale, on obtient la capacité potentielle de charge démographique de la totalité des terres cultivables du pays; on peut, ensuite, calculer la capacité potentielle de charge démographique par hectare, et calculer le rapport entre ce chiffre et la densité démographique effective (année de base 1975) de la population, qu'on appellera coefficient de charge démographique.

Le Kenya par exemple, qui fait partie des pays pauvres en terres, avait en 1975 une densité démographique de 0,24 personne par hectare (13,5 millions d'habitants pour une superficie de 57 millions d'hectares). Or, sa capacité potentielle de charge démographique, calculée pour un niveau d'apport de facteurs de production "faible", a été estimée à seulement 0,065 personne/ha, ce qui donne un coefficient de charge de  $0,065/0,24 = 0,27$ . Tandis que le Ghana, qui avait en 1975 une densité démographique de 0,44 personne/ha, donc plus élevée que le Kenya, a des ressources en terres qui possèdent une plus forte capacité potentielle de charge démographique: 0,90 personne/ha, même avec un niveau d'apport de facteurs de production "faible"; cela donne un coefficient de  $0,90/0,44 = 2,04$ , ce qui signifie que le Ghana peut faire vivre plus de 2 fois sa population de 1975.

Comment certains pays, comme le Kenya, s'arrangent-ils pour faire vivre un plus grand nombre d'habitants que leurs terres ne peuvent théoriquement nourrir? Mis à part le commerce - on peut

a/ FAO/FNUAP/IIASA - Capacité potentielle de charge démographique des terres dans le monde en développement, FAO, Rome, 1982. On prépare actuellement en plusieurs langues une version de ce rapport destinée au grand public.

consacrer une partie des terres à des cultures d'exportation, et importer des vivres - cela s'explique par les techniques employées, par exemple:

- une partie des cultures reçoit des apports moyens ou même élevés de facteurs de production (alors qu'on a calculé les CPCD sur la base d'apports faibles de facteurs de production). Des apports élevés de facteurs de production peuvent multiplier la CPCD des terres par 20 ou plus.

Le niveau d'exploitation des terres dépasse le seuil de conservation du potentiel de production, par exemple lorsqu'on cultive des terrains trop pentus ou lorsqu'on réduit les périodes de jachère, ce qui dégrade les terres et entraîne le déclin de la productivité. La capacité potentielle de charge démographique est calculée en fonction du maintien de la productivité des terres.

#### Importance des ressources en terres et en hommes dans l'agriculture

Dans l'ensemble, la croissance de la production alimentaire ne semble pas être fonction directe de la seule capacité productive des terres. Les six pays qui ont augmenté beaucoup leur production (de plus de 3 pour cent par an) se répartissent également entre pays "relativement riches" et pays "pauvres" en terres (CCDP inférieure à 0,50 et supérieure à 2,01). Inversement, les 17 pays qui ont augmenté leur production de moins de 1,5 pour cent par an se répartissent presque également entre pays à CCDP élevée, moyenne et faible.

Comme les variations de la production agricole sont directement liées aux variations de la superficie cultivée, ces dernières sont aussi indépendantes de la CCDP. Certains des pays relativement pauvres en terres, comme le Nigéria, le Rwanda, ont développé leurs superficies cultivées à un rythme annuel dépassant de beaucoup les moyennes régionales. Mais le Libéria, l'Angola, le Mozambique et la Guinée n'ont pas tiré parti de leurs possibilités considérables d'extension des terres car la superficie de leurs terres arables est restée pratiquement inchangée durant les années soixante-dix.

En ce qui concerne les ressources humaines, la population active agricole en Afrique sub-saharienne augmente assez lentement, le plus souvent entre 1 et 1,5 pour cent, alors que le taux de croissance de la population totale est de 3 pour cent. Certains des accroissements les plus élevés de la population active agricole s'observent dans des pays où la production a progressé rapidement. Dans des pays comme le Niger, le Rwanda et le Cap-Vert, le manque de terres semble avoir été compensé par l'augmentation de la force de travail, ce qui a contribué à porter à plus de 3 pour cent par an les gains de production agricole. D'autre part, les gains de production les plus faibles semblent associés à un fort exode rural et à une faible augmentation de la population active agricole dans un certain nombre de pays comme le Ghana, le Mozambique, le Gabon, le Congo, le Lesotho et la Sierra Leone. Il y a toutefois de nombreuses exceptions à cette règle générale, qui soulignent l'importance limitée du taux de croissance de la population agricole active en soi comme facteur expliquant le comportement du secteur agricole.

Dans les pays à faible CCDP, le rythme de croissance de la population active agricole semble plus élevé et le rythme de migration des campagnes vers les villes corrélativement moindre. On pourrait s'attendre à ce que les pays plus pauvres en terres soient ceux où l'exode rural est le plus intense, mais apparemment tel n'est pas le cas. Cela souligne la grave inadéquation qui semble exister dans beaucoup de pays africains entre ressources et population.

#### Consommation de moyens de production

Dans une grande partie des pays africains, la consommation d'engrais est à la fois minime - moins de 5 kg par ha de terres arables en 1980 - et sujette à de fortes fluctuations annuelles. Par comparaison, les pays latino-américains ont utilisé en moyenne une cinquantaine de kg d'engrais par ha de terre arable et les pays en développement d'Extrême-Orient 95 kg en 1980. Parmi les trois pays africains qui utilisent plus de 60 kg

d'engrais par ha de terres arables - Maurice, Zimbabwe et Swaziland -, seul le Swaziland a pu s'estimer satisfait du comportement de sa production. C'est aussi le seul des 41 pays d'Afrique où le nombre de tracteurs par millier d'hectares de terres arables a dépassé 10 unités en 1980.

Les données sur l'utilisation des autres moyens de production agricole souffrent de graves lacunes et il est difficile de faire des comparaisons significatives entre pays.

#### Capacité de financement des importations

Dans 17 pays, les exportations totales sont composées à plus de 50 pour cent de produits agricoles. Les termes de l'échange agricole se sont dégradés dans tous ces pays, sauf quatre, ce qui a ralenti la croissance des importations alimentaires (2,5 pour cent contre près de 9 pour cent au total). Dans un groupe plus important de pays (23) où les exportations agricoles financent au moins 20 pour cent des importations totales, la production non alimentaire a dépassé la production vivrière dans sept pays seulement. En d'autres termes, la production, généralement pour l'exportation, a progressé encore plus lentement que la production vivrière dans la majorité de ces pays, de sorte que les problèmes de disponibilités contribuent aussi à expliquer le mauvais comportement du secteur des exportations car en Afrique la plupart des produits exportés proviennent de cultures non vivrières (le cacao et les graines oléagineuses figurant parmi les exceptions). Bien entendu, dans certains cas, comme celui du café, la production peut être limitée aux contingents fixés par les accords internationaux.

#### La production intérieure n'arrive pas à couvrir la demande de produits alimentaires

Le fait le plus inquiétant est que le taux de croissance de la production alimentaire n'arrive pas à rejoindre celui de la demande alimentaire dans la majorité des pays (32 sur 41). En outre, dans 15 pays, le PNB par habitant a décliné durant les années soixante-dix, de sorte que la demande estimée de produits alimentaires est même devenue inférieure au taux de croissance démographique. Si l'on tient compte de ce fait, il est probable que le taux de croissance de la production alimentaire n'a dépassé celui de la demande que dans cinq pays: Niger, Tanzanie, Tchad, Rwanda et Côte-d'Ivoire. Les trois premiers se remettaient des effets de la sécheresse du début des années soixante-dix.

Le tableau qui vient d'être esquissé donne à penser que l'abondance des ressources naturelles, qui semblerait à première vue un élément fondamental du développement agricole, n'a pas joué un rôle déterminant. Il y a un gros écart entre les niveaux potentiels et effectifs de production et un grave manque de correspondance entre les ressources et les résultats obtenus dans les divers pays. Les différences dans la consommation de moyens de production ne semblent pas non plus expliquer l'inégalité des résultats obtenus par les pays sub-sahariens. Il faut donc chercher d'autres explications ailleurs et plus particulièrement dans le domaine des stratégies et des politiques nationales. Dans la section suivante, nous examinons brièvement ces aspects capitaux du développement.

#### Stratégies et politiques nationales

Les grandes différences de comportement du secteur agricole, dans les pays sub-sahariens dotés de ressources assez comparables, soulignent l'importance de ce que l'on peut appeler les interventions humaines pour déterminer le cours du développement agricole. Ces interventions se situent principalement dans le domaine des stratégies et des politiques des gouvernements eux-mêmes. Les analystes des problèmes et des perspectives de développement de l'Afrique s'accordent à estimer que les stratégies de développement africaines, y compris le rôle des gouvernements dans le développement, ainsi que les politiques en matière de prix, de terres et de population, ont été préjudiciables à l'agriculture. En outre, la recherche agronomique et la formation agricole, ainsi que leurs interactions réciproques qui peuvent être exploitées avec profit, n'ont pas retenu suffisamment l'attention.

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO  
(Très riche en terres, racines-tubercules)



La République populaire du Congo possède comme les deux autres principaux producteurs et consommateurs de plantes-racines de ce groupe (le Zaïre et la République centrafricaine) un important potentiel de terres encore inexploitées. Environ un pour cent seulement de la terre arable est cultivé. La densité démographique (0,04 habitant à l'hectare pour la surface totale des terres) est parmi les plus faibles d'Afrique. La superficie des terres agricoles est demeurée pratiquement stationnaire pendant les années soixante-dix et leur utilisation ne s'est pas davantage intensifiée. La population s'est accrue de 2,5 pour cent par an au cours des années 70 mais une forte migration vers les quatre principaux centres urbains a ramené pratiquement à zéro l'accroissement de la population active agricole. Il semblerait que l'utilisation d'engrais ait en fait diminué au cours de la dernière décennie.

Le calcul de l'utilisation des ressources semble révéler une stagnation globale de ce secteur, mais il est difficile d'évaluer la production réelle. Pour de nombreux produits, les données disponibles portent sur la production commercialisée qui ne représente qu'une faible part de la production totale. Les informations existantes indiquent une expansion annuelle de la production alimentaire commercialisée d'environ 2 pour cent entre 1969-71 et 1983 et des résultats inégaux en ce qui concerne les cultures d'exportation, ponctués en particulier par la chute de la production de café entre 1978 et 1979.

La production alimentaire semble répondre tout juste, et ce de manière précaire, à la croissance démographique et à la demande totale. Le pays est parvenu à rapprocher les apports énergétiques des besoins minimaux, essentiellement en augmentant le volume des importations alimentaires, qui, progressant à un rythme annuel de plus de 11 pour cent au cours des années soixante-dix, ont représenté près d'un quart de la valeur totale des importations en 1981.

Les résultats insuffisants de ce secteur présentent un contraste frappant avec les possibilités de développement agricole du pays. Même avec une faible utilisation d'intrants, si toutes les terres aptes à l'être étaient utilisées à des fins agricoles, le pays pourrait satisfaire les besoins nutritionnels minimums d'une population trente fois supérieure au chiffre actuel. L'agriculture pourrait également jouer un rôle bien plus important dans l'économie. Actuellement, elle ne représente que 12 pour cent du PIB, un quart de la part représentée par le pétrole et le secteur industriel. L'agriculture n'emploie que 34 pour cent de la population, contre 56 pour cent en 1960.

Le plan de développement pour 1982-86 identifie plusieurs domaines particulièrement susceptibles d'être développés rapidement. En ce qui concerne les cinq principales cultures - manioc, arachides, maïs, cacao et café - le plan prévoit pour 1986 une progression de près d'un tiers de la superficie plantée et de la production totale par rapport au niveau de 1980. Les fermes d'Etat se voient accorder une importance particulière: en effet, la superficie attribuée au secteur public encore relativement limité est doublée alors qu'une augmentation de 29 pour cent seulement est prévue pour les exploitations privées.

### Stratégies de développement

Beaucoup de pays africains ont adopté à diverses époques des stratégies de développement favorisant l'industrialisation, les exportations et le secteur urbain, aux dépens de la production alimentaire, du petit paysan et du secteur rural. L'agriculture a souvent été considérée comme un secteur à exploiter comme source de main-d'œuvre et de recettes fiscales supplémentaires.

L'industrialisation a été essentiellement concentrée dans les villes. La perspective de trouver un emploi relativement bien payé a conduit les populations rurales à penser qu'elles amélioreraient leur niveau de vie en émigrant vers les centres urbains. Dans les pays africains sub-sahariens, il en est résulté un exode rural, aux niveaux national et international, dont le rythme est presque sans égal dans le reste du monde.

La demande alimentaire urbaine a donc augmenté rapidement, en même temps que les préférences pour les aliments faciles à préparer et plus savoureux devenaient de plus en plus marquées. Ces tendances ont été renforcées par les industries commerciales des aliments et des boissons, qui ont été parmi les premières à s'emplanter, et qui sont souvent liées à des sociétés transnationales.

Les gouvernements africains se sont trouvés face à un dilemme. Pour accroître la production alimentaire intérieure, il faudrait relever les prix, ce qui engendrerait des pressions pour augmenter les salaires et les subventions à la consommation. D'autre part, des approvisionnements étaient disponibles sur les marchés mondiaux, à un prix relativement intéressant, étant donné les taux de changes généralement surévalués dans les pays africains. Dans certaines circonstances, l'aide alimentaire a aussi joué un rôle en modifiant les habitudes de consommation et en abaissant le coût des denrées importées. De nombreux centres urbains africains sont eux-mêmes des ports ou ont des liaisons routières ou ferroviaires avec les ports voisins, ce qui facilite les importations.

Certains autres facteurs ont aussi nui au développement du secteur agricole intérieur.

- Les gouvernements, préoccupés de la structure de la société rurale, ont voulu la transformer pour la moderniser et pour assurer une plus grande équité. Les systèmes agricoles traditionnels et, avec eux, les moyens éprouvés de protection contre les risques, ont parfois été démantelés, de sorte que les agriculteurs résistent à l'idée d'adopter les nouveaux systèmes proposés.
- Les prix effectivement perçus par les agriculteurs ont parfois été inférieurs à ce qu'ils auraient pu être, en raison des politiques alimentaires privilégiant le consommateur et des coûts élevés dans les systèmes de commercialisation agricole.
- La protection industrielle et les coûts de distribution élevés ont majoré excessivement le coût des moyens de production agricole et des biens de consommation.
- Les moyens de production agricole et les biens de consommation ont parfois manqué ou n'étaient pas disponibles en quantité suffisante. Dans certains cas, l'approvisionnement en moyens de production ou en biens de consommation par les voies officielles est devenu si aléatoire qu'un système parallèle de distribution officieuse, par voie de troc ou d'échange, a vu le jour. En conséquence, le commerce frontalier illégal, qui est toujours un problème potentiel dans cette Afrique aux longues frontières incontrôlables, prospère souvent.

Cet état de choses a accéléré la migration des paysans vers les villes et même vers les pays voisins ou outre-mer. Un exode massif a eu lieu, spécialement en Afrique centrale et occidentale. Cela signifie que, dans les pays de provenance, la population active agricole n'a pas augmenté assez vite pour faire face à la demande croissante de nourriture et à la nécessité d'augmenter les exportations agricoles. Dans l'ensemble de la région, la population active agricole non seulement a augmenté assez lentement (1,3 par an contre une croissance moyenne de la demande alimentaire de l'ordre de 3 pour cent par an), mais sa capacité d'accroître la production a diminué parce que ce sont les jeunes plus instruits et plus vigoureux qui tendent à émigrer. Dans bien des cas, les programmes agricoles n'ont pas encore réussi à susciter des progrès compensateurs de la productivité du travail agricole en Afrique sub-saharienne. L'emploi des tracteurs s'est diffusé rapidement dans certains cas, mais il n'y a pas eu d'action concertée pour choisir et introduire des formes appropriées de mécanisation en agriculture.

### Rôle des gouvernements dans les institutions de développement agricole

Après l'indépendance, les gouvernements de la plupart des pays africains ont tendu à intervenir activement dans les activités de développement, particulièrement lorsque l'infrastructure institutionnelle était inadéquate. La part des services dans le PIB des pays sub-sahariens a modérément augmenté entre 1960 et 1979, passant de 34 à 37 pour cent, mais elle a progressé plus rapidement dans les pays à faible revenu de la région, passant de 31 à 40 pour cent, la plus grande partie se composant de services gouvernementaux. Les gouvernements, souvent confrontés à de graves difficultés de personnel et de ressources budgétaires, ont donc pris de plus en plus en charge la tâche difficile de la gestion du développement.

Ils ont tendu à intervenir massivement dans la commercialisation agricole et dans l'acquisition et la distribution des moyens de production agricole. L'approvisionnement en engrains et en semences est entièrement entre les mains des gouvernements dans les deux tiers environ des pays d'Afrique sub-saharienne. Les gouvernements interviennent aussi parfois dans les activités agro-industrielles, généralement par le biais d'organismes para-étatiques, ainsi que dans l'agriculture, par l'intermédiaire des fermes d'Etat. Ces institutions ne possédaient pas toutes une expérience suffisante ou une capacité de gestion vraiment adéquate pour s'acquitter efficacement de ces tâches.

Il est généralement admis que les organismes gouvernementaux qui sont chargés de l'administration des programmes, de la commercialisation, de la distribution et d'autres services présentent souvent des lacunes. La capacité limitée des pays à entreprendre de nouvelles activités de développement a parfois obligé les organismes d'assistance à assumer eux-mêmes des tâches administratives. En outre, dans certaines circonstances, les organisations non gouvernementales (ONG) ont administré avec succès de petits projets "au ras du sol", en agissant simplement comme intermédiaire entre les agriculteurs et les organismes gouvernementaux qui sont censés fournir aux paysans les services et les moyens de production nécessaires. Les initiatives privées ont parfois été étouffées par les contrôles exercés pour maintenir des monopoles officiels en matière de commercialisation et de commerce. Par exemple, des contrôles peuvent être imposés sur la circulation des produits agricoles entre les régions pour permettre à un office de commercialisation para-étatique de conserver une forte position sur les marchés agricoles.

On peut se demander si des interventions plus sélectives ne seraient pas plus opportunes et plus efficaces, compte tenu des fonctions que peuvent exercer les marchés ruraux, les coopératives et les négociants. Les initiatives et l'expérience locales ne pourraient-elles pas être mobilisées pour exécuter certaines des tâches dont s'acquittent actuellement les gouvernements ou leurs organismes? Une vaste reprivatisation ne serait pas nécessairement plus efficace et certains pourraient y être hostiles, pour des raisons d'équité et de principe. Mais des formes de coentreprise pourraient être expérimentées. Par exemple, dans certains pays francophones, les offices de commercialisation agricole para-étatiques passent avec les coopératives de production des contrats pour que celles-ci achètent pour leur compte les productions vivrières traditionnelles, quand ces organismes n'ont pas eux-mêmes les moyens de le faire. La Tanzanie est un autre exemple de pays où des coopératives ont été reconstituées pour prendre la relève des organismes para-étatiques, en matière de commercialisation et d'approvisionnement en zone rurale. Il peut être utile de reconSIDérer le fonctionnement des organismes existants du secteur public, en vue de les améliorer.

### Politiques de prix

Comme dans beaucoup d'autres pays en développement, les responsables politiques, en Afrique sub-saharienne, considèrent de plus en plus que les politiques de prix agricoles sont un moyen potentiel d'aider à améliorer les approvisionnements alimentaires intérieurs ou à accroître les exportations. Il est difficile de combiner convenablement les choix politiques dans ce domaine. Rendre les prix plus attrayants pour les agriculteurs ou introduire des encouragements spéciaux pour inciter ceux-ci à produire plus de produits alimentaires ou de produits pour l'exportation sont des choix politiques d'importance croissante pour affronter le problème des pénuries alimentaires et du manque de devises. Ces interventions sur les prix peuvent toutefois aller à l'encontre de l'objectif qui vise à mettre des aliments bon marché à la disposition des familles à faible revenu.

S'il en naît des prix qui diffèrent beaucoup de ceux qui se seraient dégagés du jeu de l'offre et de la demande, elles peuvent entraîner une lourde charge financière et administrative pour l'Etat. La production pour l'exportation peut aussi en pâtir. Inversement, promouvoir la production pour l'exportation peut réduire les disponibilités alimentaires.

En Afrique sub-saharienne, cinq séries interdépendantes de mesures politiques qui influent sur l'intérêt de l'agriculteur à produire plus de nourriture sont souvent considérées:

- nourriture bon marché, faibles prix d'achat à la production et contrôle des prix, mesures qui visent à rendre les produits alimentaires de base plus accessibles aux familles nécessiteuses qui peuvent aussi dissuader les agriculteurs d'accroître la production de ces denrées.
- Prix minimums garantis et autres mesures qui favorisent la production des produits d'exportation mais qui peuvent elles aussi dissuader les agriculteurs de produire plus de denrées alimentaires.
- Les subventions en faveur des moyens de production agricole et surtout des engrains, qui visent à compenser les bas prix à la production des aliments de base mais qui, en pratique, peuvent être utilisées en partie par les agriculteurs pour produire d'autres cultures, peuvent ne pas profiter à tous les agriculteurs et peuvent imposer une charge insupportable aux finances publiques.
- Politiques fiscales visant à utiliser l'agriculture comme source de recettes fiscales supplémentaires.
- Les politiques concernant les taux de change, qui ont des répercussions importantes sur la production agricole intérieure, sur la structure de la consommation des moyens de production, sur la dépendance à l'égard des importations alimentaires et sur la circulation illégale de denrées alimentaires entre les pays adjacents de la région sub-saharienne.

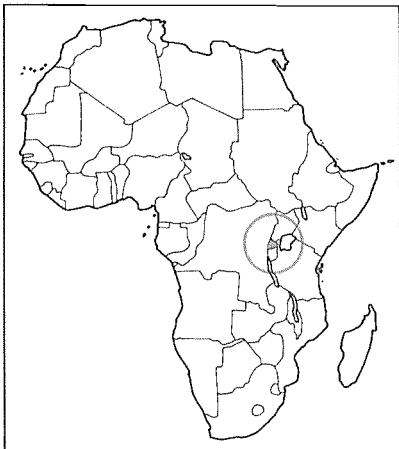
Il y eu un bon nombre de rapports et d'études sur les politiques de prix pour des produits et dans des pays déterminés, mais il n'existe pas encore de tableau général des politiques de prix agricoles en Afrique sub-saharienne. Cette région est pourtant l'une de celles auxquelles la FAO accorde son attention, dans l'étude d'ensemble sur les politiques de prix alimentaires qu'elle a entreprise au début de 1983. Elle examine la structure récente des prix, la façon dont les politiques de prix actuels en Afrique ont stimulé ou freiné la production alimentaire et les mesures qui pourraient être prises concrètement pour améliorer ces politiques. Les conclusions de cette étude seront communiquées dans les éditions futures de la "Situation de l'alimentation et de l'agriculture".

#### Politiques en matière de réforme agraire, de régime foncier et d'utilisation des terres

L'agriculture sub-saharienne repose sur le petit paysannat. Les données d'ensemble sont rares, mais les résultats du recensement de l'agriculture de 1970 disponibles pour neuf pays de la sous-région montrent que, dans six d'entre eux, la moitié environ des exploitations agricoles avaient un hectare ou moins. Dans certains, la proportion des petites exploitations était encore plus grande: 68 pour cent au Gabon. Comme le plus souvent les terres ne sont mises en culture que lentement, plus lentement que l'accroissement de la population agricole, la taille moyenne des exploitations diminue. Le problème des paysans sans terres, phénomène peu répandu en Afrique, prend néanmoins des proportions croissantes dans les pays pauvres en terres comme le Kenya où l'on a estimé qu'il affectait 5 pour cent de la population rurale en 1974. <sup>17/</sup> Ces pourcentage est modeste par comparaison avec d'autres régions du monde - Asie particulièrement - mais les possibilités d'emploi rural dans les zones à population dense sont faibles, et le problème des paysans sans terres a donc de sérieuses répercussions sur l'incidence de la misère rurale.

<sup>17/</sup> Voir Situation de l'alimentation et de l'agriculture, 1981, chapitre 2, Misère rurale et moyens de l'atténuer, page 88.

RWANDA (Extrêmement pauvre en terres; racines-tubercules)



Les caractéristiques structurelles du Rwanda, petit pays isolé, à forte densité démographique et à bas revenus, imposent des contraintes sévères à son développement agricole. En l'absence de ressources minières ou industrielles, les terres agricoles, principales ressources naturelles du pays, sont déjà largement surexploitées. Il a été estimé qu'avec une faible utilisation d'intrants, les terres agricoles ne pouvaient nourrir que 18% de la population du milieu des années soixante-dix, sans risquer une chute de la productivité à long terme. Le pays est fortement tributaire des marchés extérieurs, malheureusement le fait qu'il soit privé de littoral l'oblige à dépendre du point de vue logistique des pays voisins, ce qui lui coûte cher et peut créer des perturbations.

La densité démographique du Rwanda, près de 5 habitants à l'hectare de terre arable, la plus élevée de l'Afrique continentale, a conduit de plus en plus à la mise en culture de terres marginales, au déboisement et à la dégradation du sol. De nouvelles terres ont été mises en culture au rythme élevé de 3% par an au cours des années soixante-dix et, si cette tendance se poursuit, le Rwanda risque d'épuiser totalement ses terres cultivables d'ici la fin des années quatre-vingts. L'accroissement de 10%, au cours des années soixante-dix, des apports énergétiques, qui constitue un succès considérable, a été réalisé quelque peu aux dépens de la terre. Le volume des importations alimentaires a également progressé de 11% par an. La production agricole du Rwanda a augmenté de plus de 4% par an pendant les années soixante-dix, ce qui constitue la croissance la plus rapide, après celle de la Côte-d'Ivoire et du Niger, de toute l'Afrique sub-saharienne.

Les facteurs extérieurs ont joué un rôle important dans la croissance accélérée de l'agriculture. L'aide extérieure, qui entre pour une grande part dans les dépenses totales, s'est élevée parfois à 13% du PIB du milieu à la fin des années soixante-dix contre seulement 2% en 1969 et au début des années soixante-dix. La composante agricole de cette aide (Engagements officiels d'aide extérieure, définition large) par habitant, en ne tenant compte que de la population agricole, a presque quadruplé en termes réels. Les termes de l'échange se sont également améliorés, en particulier au cours du boom des produits de 1976-79, quand les gains provenant d'un rapport favorable entre prix à l'exportation et prix à l'importation ont représenté 3% du PIB. Enfin, il faut souligner que les conditions atmosphériques ont été la plupart du temps favorables vers la fin des années soixante-dix.

Les conséquences à long terme d'un accroissement de la production par l'extension des superficies mises en culture et le mauvais usage des terres peuvent se révéler extrêmement néfastes pour la productivité de ces dernières. La demande croissante de terres a largement contribué à la réduction, estimée actuellement à 5% par an, des zones forestières. Les pâturages et les terres de faible valeur agricole, en particulier celles qui sont très pentues, sont progressivement mis en culture. Un nombre toujours plus grand d'agriculteurs quittent les régions riches, plateau central et zone occidentale montagneuse, émigrant vers les régions de savanes au potentiel agricole limité. Les périodes de jachère ont été raccourcies. L'épuisement progressif du sol, déjà mis en évidence par des rendements stationnaires, pourrait s'étendre et devenir irréversible.

Compte tenu des possibilités réduites d'extension des terres cultivées et de la diminution de la fertilité du sol il est peu probable que le niveau actuel de production puisse être maintenu au cours des années à venir. Le plan de développement envisage (1982-86), prévoit un taux annuel d'expansion de 4,5% pour la production alimentaire, ce qui suppose que l'extension des superficies cultivées - par la mise en exploitation de nouvelles terres, par les doubles récoltes et la culture des jachères - restera de 2%

comme au début des années quatre-vingt. La stratégie alimentaire nationale récemment mise au point prévoit pour la période 1986-2000, un nouvel accroissement annuel de 5 pour cent des terres affectées aux cultures vivrières, essentiellement aux dépens des pâturages et des terres en jachère. Les perspectives d'amélioration de la situation alimentaire apparaissent cependant limitées, compte tenu des contraintes naturelles considérables et des difficultés

que le pays connaît actuellement en matière de budget et de balance des paiements. La sécurité alimentaire du Rwanda continuera de dépendre de manière critique du financement extérieur des investissements agricoles prévus. Malgré l'attention accordée à l'agriculture par le gouvernement, d'ici la fin du siècle la production alimentaire ne devrait couvrir que 60 à 80 pour cent des besoins de la population.

Dans toute l'Afrique, les droits coutumiers d'occupation et d'utilisation des terres évoluent progressivement sous l'effet des facteurs économiques et sociaux et de la pression démographique. Le régime foncier coutumier assurait un accès équitable aux terres à tous les membres de la communauté. Il considérait que les droits sur les terres et les droits d'usage faisaient partie intégrante de la vie communautaire, des rapports socio-économiques et de la sécurité familiale. Il permettait aussi l'utilisation polyvalente de la même parcelle pour la chasse, la culture, le pâturage ou le passage du bétail.<sup>18/</sup> Il permettait également le nantissement, le transfert des droits d'usage et une indemnisation pour les améliorations permanentes. Quand les terres deviennent rares, il arrive toutefois souvent que le régime foncier coutumier subisse des atteintes ou qu'il soit abandonné. Pour faire face à cette situation, quelques pays ont entrepris des programmes de réforme agraire, de redistribution des terres ou de colonisation.

Au Kenya, par exemple, la réforme du régime foncier a passé par trois phases distinctes: 1) adjudication de droits individuels ou collectifs; 2) remembrement et 3) enregistrement effectif, c'est-à-dire inscription dans un cadastre officiel, ce qui équivaut à la privatisation de la propriété. Ce processus, malgré ses avantages à certains égards, risque de cristalliser les inégalités existantes dans la distribution des terres et d'accroître le nombre des paysans sans terres parmi les membres de la communauté qui avaient auparavant des droits coutumiers sur les terres devenues maintenant propriété privée.

Dans d'autres cas, toutes les terres sont devenues propriété de l'Etat, parfois dans le cadre de programmes de réforme agraire. En 1975, l'Ethiopie a entrepris une réforme agraire en vertu de laquelle toutes les terres rurales sont devenues propriétés collectives du peuple éthiopien.<sup>19/</sup> En Haute-Volta, ainsi que dans d'autres pays africains, toutes les terres ont été déclarées propriété publique, en remplacement du pouvoir tribal. Les politiques d'utilisation de ces terres n'ont toutefois pas été toujours parfaitement définies.

Nous n'avons pas à examiner ici les inconvénients et les avantages relatifs de la propriété privée ou publique des terres agricoles. Ce que veulent les responsables de la politique agricole, quel que soit leur credo politique, c'est créer un environnement efficace pour soutenir et accroître la production agricole et, à cet égard, la sécurité du régime foncier, quelle qu'en soit la forme, est une condition préalable importante. L'absence de politique agraire peut entraver le développement, particulièrement quand, sous la pression des circonstances, les terres doivent être utilisées de plus en plus intensivement. Cela exige des investissements en argent ou en travail qui, à leur tour, nécessitent une certaine sécurité d'occupation. Ce besoin devient particulièrement important pour encourager les investissements à long terme, par exemple dans l'irrigation et le drainage et dans la plantation d'arbres pour la production de bois de feu et d'autres usages.

---

<sup>18/</sup> Voir H.W.O. Okoth-Ogendo, "African Land Tenure Reform" in J. Heyer et al (eds), Agricultural Development in Kenya: An Economic Assessment, Oxford University Press, Nairobi, 1976.

<sup>19/</sup> Government of Ethiopia. Proclamation No. 31, "Public Ownership of Rural Lands", 29 avril 1975.

Le problème est brièvement exposé dans un document récent publié par le Gouvernement de Tanzanie, qui s'exprime en ces termes:

"Toutes les terres tanzaniennes appartiennent et continueront à appartenir à l'Etat. Mais le maintien et l'amélioration de la qualité des terres dépendent essentiellement de l'utilisateur et exigent souvent des investissements considérables en travail et en ressources... Il est donc indispensable que tous les utilisateurs aient la certitude que les efforts et l'argent qu'ils ont investis profiteront à eux-mêmes et à leurs familles, ainsi qu'à l'ensemble de la nation. Ce principe s'applique pareillement aux petits paysans, aux communautés villageoises et aux agriculteurs commerciaux privés ou publics". 20/

La méthode envisagée pour assurer la meilleure utilisation et le meilleur entretien possible des terres agricoles en Tanzanie consiste pour l'Etat à accorder aux villages des baux ou des droits d'occupation. Les terres sont allouées aux villages pour 999 ans. Les villages peuvent à leur tour louer les terres aux membres du village pour une durée maximum de 99 ans, le régime foncier effectif s'inspirant autant que possible des pratiques et des croyances traditionnelles locales (système coutumier).

Le problème de la propriété et des droits d'utilisation des terres a toujours un contenu éminemment politique car il implique une modification structurale des caractéristiques socio-économiques d'une société, spécialement d'une société qui vit et qui travaille sur des terres agricoles. Il importe donc que chaque gouvernement africain élabore en matière de régime foncier une politique adaptée à ses besoins particuliers.

Il faut accorder une attention égale aux politiques d'utilisation des terres. Cela exige des cartes pédologiques, mais celles-ci sont souvent trop peu détaillées ou incomplètes. C'est une lacune à laquelle il faudrait remédier immédiatement, et l'assistance technique a évidemment son rôle à jouer à cet égard.

En dehors de la question de l'accès aux terres, les très petits paysans peuvent ne pas recevoir une part équitable des services gouvernementaux. Ceux-ci tendent parfois à être monopolisés par les grandes exploitations et les fermes d'Etat. Les politiques gouvernementales qui encouragent la formation de groupes ou d'associations de petits paysans peuvent donc contribuer dans une mesure importante à renforcer leur influence économique et sociale et à éviter ainsi la marginalisation d'une grande partie du secteur rural.

#### Liaison entre la recherche et la formation

Lors de l'examen des problèmes alimentaires de l'Afrique à sa session d'avril 1983, le Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CFS) a insisté sur le fait que la formation et la recherche sont deux des clés qui permettent de résoudre les problèmes alimentaires de l'Afrique. 21/ Il faut insister de manière toute particulière sur le rôle majeur que peut jouer une liaison novatrice entre la recherche et la formation.

Pour donner suite aux observations récentes du CFS ainsi qu'à des délibérations antérieures sur le même sujet 22/ la FAO poursuit une évaluation en profondeur des institutions et des établissements de formation existants en Afrique, et des besoins de la région en personnel qualifié dans le domaine du développement agricole. Plus de 700 institutions ont fourni des renseignements. 23/ Les résultats de cette évaluation seront présentés par la FAO à la Conférence régionale pour l'Afrique de 1984.

20/ The United Republic of Tanzania, The Agricultural Policy of Tanzania, Government Printer, Dar-es-Salaam, mars 1983, p. 10.

21/ Les deux autres éléments clé définis par le CFS sont les systèmes de distribution et le développement des institutions.

22/ Résolution 4/82, FAO, Rapport de la douzième Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique, Alger, septembre-octobre 1982, ARC/82/REP, Rome, 1983.

23/ Ce chiffre pourrait paraître élevé, mais ne représente qu'une institution, de qualité indéterminée, pour environ 500 000 habitants.

On constate souvent que dans l'ensemble les établissements d'enseignement supérieur des pays africains au sud du Sahara ne présentent pas encore un niveau satisfaisant, et que, dans certains cas, la qualité de l'enseignement s'y est dégradée. Nombreux sont les spécialistes à avoir le sentiment que les programmes de formation du personnel devraient davantage chercher à renforcer les institutions existantes plutôt que d'envoyer un nombre aussi élevé d'étudiants poursuivre des études supérieures agricoles hors de la région. Cette solution n'est ni facile, ni instantanée, mais peut offrir des avantages durables. Cela ne veut pas dire que chacun des pays doive proposer des enseignements dans tous les domaines spécialisés. Les pays africains pourraient mettre en commun leurs spécialistes de haut niveau, et la coopération régionale pourrait se donner pour but de renforcer les institutions de formation en créant des enseignements de spécialités qui répondent aux besoins de tous. Le répertoire des institutions et des établissements de formation existants en Afrique qui est en cours de préparation dans le cadre de l'évaluation conduite par la FAO sera un instrument précieux à cet égard.

Si elles disposent du personnel convenable, les institutions de formation elles-mêmes pourront aider leur gouvernement à formuler et à examiner les politiques et stratégies permettant de satisfaire les besoins alimentaires et d'assurer aux ruraux des activités rémunératrices. Elles pourront, en outre, participer au développement rural, aux activités de vulgarisation, et à la conception et à l'évaluation des projets dans une plus ample mesure.

Si la formation du personnel aux niveaux supérieur et moyen est importante, elle peut rester vaine si elle ne s'accompagne pas de la formation des ruraux eux-mêmes – paysans, femmes, responsables de village, entrepreneurs locaux et autres. Il est intéressant de citer l'initiative du Niger avec ses "groupements villageois" permettant à un village ou à un groupe de villages de choisir deux ou trois candidats qui seront formés à des techniques simples – comptabilité, pratiques agricoles améliorées, hygiène collective, etc. – en langue locale. Les cours sont de courte durée et l'emploi du temps n'empêche pas sur le travail quotidien. Cette formation locale permet d'assurer un meilleur accueil aux résultats des recherches et aux innovations d'ordre institutionnel. Elle peut aussi jouer un rôle important en suscitant davantage d'initiatives locales et en établissant un lien avec les programmes entrepris pour résoudre d'autres problèmes dans les zones rurales.

En ce qui concerne la recherche, le CFS a insisté sur la nécessité de mettre au point des techniques permettant d'améliorer la production, la transformation, l'entreposage et la distribution des produits alimentaires, notamment des denrées vivrières de base et des plantes racines et des tubercules. On a insisté très vivement sur l'écart technologique entre le possible et la réalité quotidienne de l'agriculture africaine. 24/

On peut se faire une idée de cet écart en comparant les rendements moyens en Afrique au sud du Sahara et ceux que l'on obtient dans d'autres régions en développement ou dans le monde pour certains produits (tableau 1-26). Pourtant les meilleurs rendements obtenus dans la région dépassent largement les rendements moyens obtenus ailleurs. Il n'est bien sûr pas forcément rentable de rechercher les forts rendements lorsque les terres sont abondantes – ce qui est le cas dans la majorité des pays au sud du Sahara. 25/ Pourtant il est frappant de constater la faiblesse des rendements dans la région, à l'exception du thé. En outre, l'écart entre les rendements moyens mondiaux et ceux de l'Afrique au sud du Sahara a tendance à se creuser.

De même qu'il serait erroné de traiter des problèmes de l'agriculture africaine à l'échelle du continent, il est faux de croire que l'écart technologique est unidimensionnel. Il faut savoir en discerner les divers éléments, pour pouvoir orienter les recherches et en confier la responsabilité à qui de droit.

24/ Résolution 37/245 de l'Assemblée générale des Nations Unies. La FAO a elle aussi préparé un projet de document: "Technologie alimentaire et agricole en Afrique", Rome, mai 1983.

25/ L'influence de la superficie des terres disponibles sur les rendements dans les pays d'Afrique au sud du Sahara apparaît clairement dans le cas du blé. Les terres se prêtant à l'agriculture du blé y sont peu nombreuses, et le rendement moyen du blé, comparé aux rendements dans les autres régions de l'Afrique et dans le monde, vient en tête des trois céréales principales.

TABLEAU 1-26. LES RENDEMENTS (CULTURES ET ELEVAGE) EN AFRIQUE AU SUD DU SAHARA,  
POUR L'ENSEMBLE DES PAYS EN DEVELOPPEMENT ET DANS LE MONDE, 1979-81

	Afrique au sud du Sahara Rendements 1981	Ensemble des Rendements moyens	Ensemble des pays en déve- loppe- ment	Monde	Accroissement en pourcentage de 1969-71 à 1979-81
					Afrique au sud du Sahara
.....kg/ha.....					
Mais	300-	2 500	959	1 903	4.1
Blé	516-	4 634 a/	1 152 a/	1 622	7.1
Paddy	622-	4 706	1 701	2 680	22.2
Manioc	2 381-16	786	6 348	8 776	-4.1
Arachides	343-	1 300	806	903	1.3
Café	200-	829	359	574	-11.2
Thé	453-	2 439	1 178	703	13.5
Cacao	115-	841	304	355	-11.4
Coton à graines	101-	2 727	850	1 030	2.7
..... Kg par habitant .....					
Lait	80-	2 500	442	656	5.0
					8.0

a/ Pays produisant plus de 100 000 tonnes par an.

Source: Annuaire FAO de la production, 1981.

Il faut évidemment parer en priorité aux insuffisances de la recherche. De nombreux spécialistes partagent le sentiment que les denrées vivrières de base reçoivent une attention insuffisante, ainsi que les fruits et légumes, voire certaines cultures de rapport comme la noix de coco, et qu'il faut y remédier.

Les problèmes liés au milieu sont de deux ordres: il faut 1) disposer de terres pour pouvoir accroître la production (nous l'avons vu, la majorité des pays de l'Afrique au sud du Sahara jouissent de ressources en terres assez abondantes) et 2) pouvoir surmonter les contraintes imposées par les caractères propres des divers types de milieu africain (présence de ravageurs, maladies, sécheresse, etc.) qui exigent une adaptabilité particulière des variétés et des races, lesquelles ont déjà été améliorées mais dont l'adaptation locale n'est pas encore pleinement réalisée. 26/ Beaucoup de terres productives sont actuellement inutilisées à cause des risques de trypanosomiase et d'onchocercose (qui cause la "cécité des rivières"). Les programmes de la FAO et d'autres institutions des Nations Unies s'attaquent à ces problèmes. Les chercheurs jugent qu'il est possible d'améliorer l'adaptabilité locale de nombreuses variétés ou races en Afrique, même s'il ne faut guère compter sur des rendements comparables à ceux que l'on obtient dans les meilleures conditions de milieu.

26/ Les études agro-écologiques de la FAO ont grandement contribué à évaluer le potentiel de productivité des terres. Par exemple l'étude FAO/FNUAP "Les ressources en terres des populations de demain" utilisée pour ce chapitre portait au départ sur l'Afrique. On prévoit que dans l'avenir il sera davantage fait appel à la télédétection et autres méthodes nouvelles.

## RAVAGEURS DES CULTURES NOUVELLEMENT INTRODUITS EN AFRIQUE

La dépendance croissante de l'Afrique au sud du Sahara vis-à-vis des importations vivrières et la dégradation des mesures de quarantaine appliquées aux produits végétaux favorisent l'introduction de nouveaux ravageurs, qui portent gravement atteinte à la capacité du continent africain à parvenir à l'autosuffisance alimentaire. La grande mineuse des céréales (Prostephanus truncatus), ravageur que l'on ne trouvait auparavant qu'en Amérique centrale et dans le sud des Etats-Unis a été découverte en Tanzanie en 1981. Elle y fait des ravages bien plus graves que dans son milieu d'origine, et on a enregistré les pertes à l'emmagasinage de 30 pour cent dans les zones de cultures du maïs infestées. Dans ce milieu nouveau, le ravageur s'attaque aussi au manioc séché et aux arachides, et l'infestation s'étend rapidement. En deux ans depuis sa découverte en Afrique, il a gagné 11 régions de la Tanzanie et les zones frontalières du Kenya et du Burundi. Un projet de coopération technique de la FAO (PCT) monté en hâte en 1982 a conduit à formuler un projet plus ambitieux, et à engager un financement extérieur de 3,2 millions de dollars, pour mettre au point

un système de lutte contre les ravageurs visant tout particulièrement Prostephanus truncatus. Il est urgent que ce projet soit mis en oeuvre, étant donné la gravité des ravages.

Autre ravageur qui menace lourdement la sécurité alimentaire de l'Afrique, la cochenille du manioc (Phenacoccus manihoti) est elle aussi nouvelle venue en Afrique; originaire d'Amérique du Sud, elle a été introduite en 1973. En 1982, ce ravageur s'était installé dans les principales zones de culture du manioc d'Afrique. Il menace gravement la sécurité alimentaire de 200 millions d'afriquains dont l'alimentation repose sur le manioc. L'Institut international d'agriculture tropicale se propose de lancer un grand projet de lutte biologique contre les ravageurs du manioc en Afrique.

De telles introductions accidentelles de ravageurs montrent bien qu'il est indispensable de renforcer l'inspection phytosanitaire et imposer des périodes d'observation aux végétaux importés en Afrique.

Le resserrement de l'écart de faisabilité, c'est-à-dire la différence entre les "meilleurs" rendements agricoles actuels et les moyennes nationales, compte parmi les objectifs les plus concrets de tous les programmes de recherche et de développement. Pour y parvenir, il faut analyser avec soin, à l'échelon local, les raisons pour lesquelles les paysans ne peuvent (par exemple parce qu'ils n'ont pas accès aux facteurs de production) ou ne veulent (par crainte du risque ou parce que les prix sont peu rémunérateurs) adopter les pratiques améliorées.

Le retard technologique résulte d'une interaction insuffisante entre la recherche agricole et les systèmes d'exploitation, les gestionnaires et les services locaux d'appui. Il traduit donc l'insuffisance des liaisons, c'est-à-dire des contacts et du dialogue entre planificateurs, chercheurs, vulgarisateurs et paysans. En Afrique comme ailleurs, les programmes de recherche tendent de plus en plus à favoriser une "recherche appliquée aux systèmes culturaux" qui permet aux scientifiques de se familiariser avec le milieu local dans lequel les résultats de leurs recherches trouveront leurs applications. Le programme de recherche adapté à l'exploitation de l'IIAT 27/ (Nigéria) illustre bien cette démarche.

Entre 1970 et 1980, la FAO a apporté son concours à 239 projets nationaux de recherche agricole en Afrique, qui ont bénéficié d'un financement de 223 millions de dollars E.-U., soit 30 pour cent environ du montant total affecté dans ce domaine à l'ensemble des pays en développement. Il a récemment été recommandé de renforcer sans attendre la formation à la gestion des activités de recherche en Afrique; cette préoccupation souligne le rôle de liaison de la formation et du renforcement des institutions. 28/ La FAO met actuellement au point un programme à cet effet, et propose pour 1984 et 1985 des cours à l'intention des directeurs des instituts de recherche et des responsables de programmes.

27/ Institut international d'agriculture tropicale.

28/ Séminaire FAO sur "L'organisation comparée de la recherche agricole en Afrique" (Rome, décembre 1981).

### Politiques démographiques

Les gouvernements des pays de l'Afrique au sud du Sahara n'ont pas accordé aux problèmes démographiques l'attention qu'ils méritaient. La plupart de ces pays ont une superficie relativement faible, et leur population n'est en général pas très dense. Certains d'entre eux pourtant ont une densité moyenne de population assez forte, tandis que d'autres contiennent des zones nettement surpeuplées. La croissance démographique, si elle est loin d'être uniforme, est actuellement élevée: les valeurs supérieures à 3 pour cent sont courantes, et certains pays accusent des taux annuels de 4 pour cent, ce qui signifie que la population double en moins de 20 ans. D'après les prévisions, la population de la région devrait s'accroître de plus de 80 pour cent d'ici l'an 2000, tandis que la population de certains pays aura doublé par rapport à 1980.

L'Afrique présente aussi le taux annuel d'urbanisation le plus élevé du monde - près de 6 pour cent. Pour résoudre ces problèmes, les politiques se sont orientées vers des solutions non démographiques avec des plans de colonisation agricole, de ruralisation des industries ou d'industrialisation des activités ancrées dans le milieu rural. Le plan d'action de Lagos lui-même préconise ce genre de démarche. 29/

Le fait que les gouvernements des pays d'Afrique au sud du Sahara n'accordent pas une importance suffisante aux politiques démographiques est largement démontré par le très petit nombre de pays ayant adopté des mesures dans ce domaine. Un seul pays dans toute la région, Maurice, a réussi à mettre en oeuvre une politique de diminution de la fécondité (on signale une baisse de 29 pour cent en dix ans du nombre des naissances). En 1980, quatre autres pays avaient adopté des politiques visant à réduire la croissance démographique. Deux d'entre eux (le Kenya et le Ghana) se sont fixés des objectifs quantitatifs dès les années soixante, tandis que le Botswana et le Sénégal faisaient de même dans les années soixante-dix. 30/ Mais rien ne permet encore de conclure que ces politiques aient eu des résultats positifs: sur ces quatre pays, seul le Sénégal a enregistré une croissance démographique inférieure à 3 pour cent par an. Douze autres pays ont autorisé l'organisation de services de planning familial, confiée soit au Ministère de la santé soit à des institutions privées.

La Commission économique pour l'Afrique (CEA) a tiré les conclusions suivantes d'une étude comparative récente de la façon dont ses Etats Membres envisagent les objectifs et les mesures à prendre dans le domaine de la démographie et du développement. 31/

1. Les deux tiers environ des pays africains se donnent pour objectif prioritaire de développement de réduire le taux de mortalité (notamment la mortalité maternelle et infantile).
2. Plus de 40 pour cent cherchent à stabiliser ou à améliorer la répartition spatiale de la population dans le pays.
3. Près du quart sont déterminés à restreindre la migration des campagnes vers les villes; l'exode rural est en effet perçu comme étant distinct du problème précédent.
4. Huit pays d'Afrique au sud du Sahara (dont deux petits Etats insulaires) ont adopté les politiques spécifiques ayant pour objectif de réduire le taux de croissance démographique. Par ailleurs, un tiers des pays de la région ont décidé d'intégrer les programmes de planning familial aux services de santé.

29/ OUA(1981) op. cit. par. 352. le Plan d'action n'aborde pas directement la croissance démographique bien qu'il note avec préoccupation ces taux actuels de fécondité et de mortalité. Toutefois mention est faite de la croissance démographique et de l'urbanisation rapide au début du chapitre 1, Alimentation et agriculture (par. 16).

30/ Voir Miro, Carmen A. et Joseph E. Potter, Population Policy: Research Priorities in the Developing World. Rapport de l'International Review Group of Social Science Research on Population and Development, Londres, 1980, pages 8-23.

31/ CEA, Division de la démographie, African Population Newsletter, no. 40 et 41, juillet-décembre 1982, Addis-Abéba, page 21.

### Elevage, pêche et forêts

Les spécialistes du développement agricole ont eu tendance à s'intéresser surtout au rôle de la production végétale dans le processus de développement alors qu'en fait, trois autres sous-secteurs - l'élevage, la pêche et la forêt - influencent fortement la productivité et le bien-être de l'homme dans les pays non industrialisés. Cela est encore plus vrai dans les pays d'Afrique au sud du Sahara, dont la dotation en ressources accuse des différences marquées (voir tableau 1-22). En outre, les activités liées à ces sous-secteurs font partie intégrante de la vie quotidienne et de l'économie de maintes collectivités rurales et y ont un rôle déterminant, au point que bien souvent, le progrès économique et social passe par le développement desdites activités. Mais la situation particulière de ces sous-secteurs illustre en même temps le paradoxe africain fondamental, qui veut que les densités de population soient mal adaptées aux ressources locales et à la capacité de les exploiter.

#### Elevage

Le nombre d'unités de bétail par membre de la population agricole donne une idée de l'importance relative du secteur de l'élevage (tableaux 1-22 et 1-24). C'est à cause de la forte incidence des maladies animales, comme la trypanosomiase en Afrique de l'Ouest et du centre, que 70 pour cent environ du bétail est concentré dans les zones du Sahel et du Soudan.<sup>32/</sup> L'ensemble des ressources animales représente pour la région un capital énorme, qui est grossièrement sous-exploité. Sur 14 pays où l'élevage représente l'activité agricole majeure, cinq pays seulement (Niger, Soudan, Tanzanie, Kenya et Mali) ont réussi à faire progresser le taux moyen de croissance de la production animale de plus de 3 pour cent entre 1971 et 1980. Deux d'entre eux se relevaient de la sécheresse qui avait décimé les troupeaux du Sahel au début des années soixante-dix. Dans 4 pays sur 14, la production animale a baissé pendant cette même période.

Même s'il convient de définir des politiques de développement de l'élevage spécifiques à chacune des zones écologiques, il existe des points communs qui ont été examinés plus longuement dans La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture 1982.<sup>33/</sup>

Le premier point consiste à mettre en place des systèmes de production animale adaptés à chacune des zones. On peut définir quatre grandes catégories de systèmes d'élevage:

- a) Les systèmes pastoraux d'élevage de parcours, dans lesquels la production accuse un caractère saisonnier marqué. Le problème principal naît du fait que les objectifs poursuivis sont conflictuels, les propriétaires cherchant en général à avoir le plus grand troupeau possible. D'où surpâturage, alors que l'amélioration de la productivité des parcours doit en général commencer par la réduction du cheptel. Les systèmes nomades ou transhumants favorisent également la transmission des maladies et rendent la prophylaxie plus difficile.
- b) Les petits exploitants sédentarisés pratiquent un élevage plus ou moins intensif, production végétale et animale étant intégrées dans une proportion variable. C'est le type de système qui présente le meilleur potentiel d'accroissement de la production et qui autorise, dans quelques pays, une industrie laitière prospère. Il semble possible de favoriser davantage l'élevage des petits ruminants, des volailles et des lapins.
- c) Les grandes fermes d'élevage bovin, de type intensif ou extensif, sont le plus souvent distinctes du reste du secteur agricole et de l'élevage, et ne contribuent guère au développement.
- d) L'élevage intensif de porcins et de volaille exige souvent un apport financier important, l'importation de technologies, d'animaux de race et d'aliments, et requiert un personnel hautement spécialisé. La pénurie de capitaux et de personnel qualifié, jointe aux difficultés d'entretien du matériel dans la plupart des pays au sud du Sahara, n'a guère favorisé la grande diffusion de ces systèmes, qui ne sauraient dans la plupart des cas être recommandés.

<sup>32/</sup> La présence de la mouche tsé-tsé et les risques de trypanosomiase privent au total 37 pays de l'utilisation de 10 millions de km<sup>2</sup> par ailleurs adaptés à l'élevage.

<sup>33/</sup> FAO (1983) Chapitre 2.

TANZANIE (riche en terres, racines, tubercules, céréales)



La crise économique que connaît la Tanzanie depuis le milieu des années soixante-dix est avant tout celle de l'agriculture. En effet, la place de ce secteur dans l'économie est prépondérante: il fournit plus de 80 pour cent des exportations totales et 40 pour cent du PNB. Près de 90 pour cent de la population vivent dans des zones rurales. Les ressources naturelles ne constituent pas un problème dans ce pays riche en terres qui a une densité démographique de 0,035 habitants seulement par hectare de terres agricoles. La Tanzanie peut nourrir une population deux fois plus importante avec un faible niveau de technicité, et avec une utilisation moyenne d'intrants une population neuf fois supérieure. Contrairement à de nombreux autres pays africains, la Tanzanie possède une grande variété de produits alimentaires et de produits d'exportation: café, thé, coton, sisal, clous de girofle, noix de cajou et tabac. Outre le produit alimentaire de base, le maïs, le pays est aussi particulièrement adapté à la production de légumineuses, d'oléagineux, de manioc, de légumes et de produits de l'élevage.

Dans la décennie qui a suivi l'indépendance en 1961, la production des principales cultures, en particulier celles destinées à l'exportation, a progressé à un rythme s'élevant à quelque 7 pour cent par an. Toutefois, au cours des années soixante-dix, la situation agricole s'est gravement détériorée. Les cultures non alimentaires ont diminué, en volume, de plus de 4 pour cent par an entre 1971 et 1980, toutes les principales cultures d'exportation, à l'exception du thé, enregistrant de nets reculs ou des résultats très irréguliers. Les prix des exportations agricoles de la Tanzanie ont également diminué par rapport aux prix des importations au cours des années soixante-dix et les termes de

l'échange du pays se sont détériorés (14 pour cent). La valeur des exportations agricoles a progressé de 8 pour cent par an au cours des années soixante-dix, contre 11 pour cent pour le reste de l'Afrique sub-saharienne.

Un grand nombre d'agriculteurs étant passés de cultures de rapport à des cultures vivrières de base, la production s'est relativement améliorée (la croissance annuelle a été de 3,9 pour cent au cours des années soixante-dix) mais des périodes de sécheresse comme celle qui est survenue au début des années soixante-dix ont provoqué des pénuries alimentaires. Le volume des cultures alimentaires commercialisées officiellement a toutefois diminué et, la demande de la population urbaine progressant au rythme de 7 à 9 pour cent par an, le pays a dû recourir à des importations croissantes de produits alimentaires. Le volume de ces importations a augmenté de plus de 2 pour cent par an au cours des années soixante-dix; si ce chiffre est très inférieur à ce qu'il était pour le reste de l'Afrique sub-saharienne, il n'en demeure pas moins que les importations alimentaires ont continué d'absorber une part toujours plus grande des recettes totales d'exportation.

Il est difficile d'évaluer l'importance relative des facteurs naturels, extérieurs et institutionnels dans la crise. Les périodes de mauvais temps, en particulier la sécheresse désastreuse de 1973, ont provoqué des chutes importantes de la production. Les facteurs extérieurs comprennent notamment l'augmentation brutale des coûts de l'énergie, la détérioration des termes de l'échange agricoles, la disparition de la communauté de l'Afrique orientale en 1977 et le conflit avec l'Ouganda en 1979. Parmi les facteurs institutionnels, la socialisation à grande échelle du secteur rural, qui a suivi la déclaration d'Arusha de 1967 et s'est accélérée au début des années soixante-dix, a probablement contribué à la détérioration des résultats de ce secteur. L'efficacité des organismes para-étatiques de commercialisation qui ont remplacé les coopératives a été mise en question. Le regroupement des agriculteurs dans de nouveaux villages a également provoqué une désorganisation de la production agricole.

La priorité accordée par les plans de développement à la grande industrie a retardé, pense-t-on, le développement agricole. La part de l'agriculture dans les dépenses de développement dépassait à peine 10 pour cent ces dernières années, contre 17 pour cent en 1976-77. Sa part dans les dépenses courantes a régressé de la même manière.

L'importante intervention des pouvoirs publics dans le système de commercialisation et de fixation des prix, nettement favorables aux zones urbaines, a rendu, compte tenu de l'instabilité du marché intérieur et extérieur, très incertains les revenus agricoles et les a en général diminués. Les prix à la production ont baissé de 20 à 30 pour cent en termes réels pour toutes les principales cultures d'exportation, à l'exception du coton, entre 1973/74 et 1979/80; d'un autre côté, les prix réels de la plupart des cultures locales semblent avoir augmenté notablement au cours de la même période.

Un certain nombre d'importantes modifications d'ordre institutionnel et politique ont récemment été effectuées dans

le but de venir à bout de la crise agricole\*, notamment: réduction du rôle des organismes publics de commercialisation; parallèlement, priorité accordée aux coopératives pour l'approvisionnement du marché et la fourniture de moyens de production; modifications du système foncier pour permettre des baux individuels; encouragements accordés aux exploitations commerciales privées, en particulier en ce qui concerne la réglementation des changes; efforts en vue d'une meilleure planification; ajustements réguliers des prix à la production; et meilleur accès aux moyens de production. Il est prévu de doubler les dépenses de développement dans le secteur agricole. Ces mesures font apparaître dans le cadre des quatre grands principes de politique - regroupement en villages, collectivisation, infrastructure sociale et production agricole - une nouvelle orientation vers une approche technique plus pragmatique favorisant la production.

\* The Agricultural Policy of Tanzania, Dar-es-Salaam, mars 1983.

Le deuxième point essentiel est le développement de la production fourragère. Une meilleure gestion et l'amélioration des pâturages et des parcours, l'introduction de cultures fourragères et l'utilisation de ressources "nouvelles" pour l'alimentation animale, avec les sous-produits agro-industriels et les résidus des cultures, peuvent y concourir. Les problèmes clefs sont les suivants:

- Densité du cheptel; il faut trouver un compromis et limiter le nombre de bêtes pour éviter la dégradation des pâturages tout en sauvegardant les intérêts des propriétaires.
- Création de réserves fourragères comme assurance contre la sécheresse dans les zones de savane. On pourra recourir à la conservation du foin sur pied, à la plantation d'arbres et d'arbustes fourragers, et à l'approvisionnement en eau.
- Stratégies et systèmes d'alimentation animale dans les zones présentant un potentiel d'intégration de la production végétale et animale. Bien souvent les résidus des cultures et les sous-produits agro-industriels sont disponibles en grande quantité mais sont perdus ou exportés. Il conviendrait dans la plupart des cas d'encourager leur utilisation locale pour l'alimentation animale.

Troisièmement, on améliorera l'élevage en sélectionnant les races indigènes les plus prometteuses et en introduisant judicieusement des races exotiques pour la reproduction de races pures ou hybrides. L'Afrique au sud du Sahara possède quelques races indigènes de bovins offrant un bon potentiel pour la boucherie. Certaines races ou souches présentent une résistance à certaines maladies. Les bovins de races N'dama par exemple sont tolérants à la trypanosomiase. La coopération interpays pour l'évaluation des races et la mise au point de programmes de sélection, de multiplication et de conservation permet de mettre en place des stratégies d'amélioration génétique et de gestion du bétail. Il est toutefois indispensable que les gouvernements commencent par recenser systématiquement le cheptel national pour pouvoir constituer une banque de données sur les ressources

génétiques animales. Si ils ne se dotent pas de stratégies nationales de conservation et de gestion de leur patrimoine, l'Afrique risque de voir disparaître ses ressources zoogénétiques les plus précieuses.

Certaines zones de l'Afrique au sud du Sahara sont favorisées par leur climat, et les croisements entre les races indigènes adaptées et les races provenant des pays tempérés sont productifs. Cela est particulièrement vrai pour le vaches laitières soumises à un élevage intensif et placées sous bonne surveillance vétérinaire.

Enfin, il faut régler les problèmes de prophylaxie et de traitement des maladies animales pour pouvoir développer efficacement l'élevage des programmes appropriés. Les services de recherche sur les maladies animales, les systèmes d'information, les laboratoires de diagnostic et de fabrication de vaccins manquent souvent de personnel et d'argent. Les spécialistes signalent qu'il faut s'attacher tout particulièrement aux points suivants:

- Poursuite de la campagne de lutte contre la trypanosomiase animale africaine selon les orientations du programme bénéficiant actuellement du soutien de la FAO, par la formation, la recherche, le conseil technique (sur l'utilisation correcte des trypanocides par exemple) et l'intégration de ces activités aux programmes de développement rural.
- Lutte contre la peste bovine et son éradication dans le cadre de la campagne pan-africaine évoquée plus haut.
- Création de centres de formation et de recherche pour la lutte contre les tiques et les maladies qu'elles transmettent. La FAO et l'OUA ont formulé les propositions pour que de tels centres soient stratégiquement implantés dans toute la région.
- Expansion des capacités régionales de formation vétérinaire, par le renforcement des établissements existants et la création d'établissements nouveaux, si nécessaire. Les besoins sont particulièrement aigus en Afrique australe et en Afrique de l'Ouest.
- Enquête permettant de connaître les activités des laboratoires vétérinaires en Afrique, de définir les besoins d'amélioration des moyens de diagnostic et de production de vaccins, et d'identifier des centres de référence aux fins de la formation, de la recherche et de la production de substances biologiques.

#### Pêche

La production potentielle annuelle de la pêche dans les eaux africaines, tant marines qu'intérieures, est très importante. On l'estime à 11 millions de tonnes, soit environ 14 pour cent des captures mondiales actuelles. Dans le secteur de la pêche maritime toutefois, ce potentiel est inégalement partagé et sa répartition ne coïncide pas avec la densité de la population. Les eaux potentiellement les plus riches se trouvent au large de l'Afrique du Nord-Ouest (3,5 millions de tonnes) et de l'Afrique du Sud-Ouest (3,0 millions de tonnes), mais il s'agit de zones peu peuplées (tableau 1-27). La production potentielle du golfe de Guinée, fortement peuplé, est modérée, de même que celle des fonds de pêche de l'Afrique de l'Est. L'accroissement potentiel de rendement de la pêche dans les eaux intérieures n'est pas connu avec précision mais il est considérable (plus de 600 000 tonnes). Pour l'aquaculture, il est faible à moyen terme (100 000 tonnes).

Les pêcheurs de la région ont capturé 3,1 millions de tonnes de poisson en 1982, près de 60 pour cent provenant de la pêche maritime et le reste des eaux intérieures. La production des flottilles étrangères dépasse celle des flottilles indigènes et elle s'est montée à 3,3 millions de tonnes en 1982.

Le poisson joue un rôle particulièrement important dans l'alimentation des populations des pays côtiers de l'Afrique de l'Ouest où elle représente plus de 40 pour cent de la consommation totale de protéines animales. En Afrique, les disponibilités en poisson par habitant sont passées de 8,8 kg par an en 1974-76 à 9,3 kg en 1978-1980. Elles ont toutefois diminué en 1982 sous l'effet de plusieurs facteurs: réduction des importations combinée avec un accroissement des exportations des produits de la pêche, stabilisation des captures et forte augmentation démographique.

MAURITANIE (Très pauvre en terres, céréales diverses)



L'agriculture de la Mauritanie est soumise à plusieurs des contraintes caractéristiques de la région du Sahel, qui dans ce pays prennent une forme particulièrement aiguë: environnement géophysique rigoureux; secteur agricole traditionnel et essentiellement autonome, concentré sur une bande étroite le long de la rive nord du Sénégal; difficultés en matière de commercialisation des produits alimentaires par suite du dispersement des activités économiques, la capitale, Nouakchott, étant éloignée des principaux centres de production; un processus apparemment inexorable de désertification, menaçant la capitale elle-même; enfin, une forte migration rurale vers les centres urbains, encore accentuée après la grande sécheresse de 1968-1973. Cependant, contrairement à la plupart des autres pays du Sahel, la Mauritanie, avec ses 900 km de côte au large desquelles se trouvent les fonds de pêche les plus riches d'Afrique, jouit d'un potentiel considérable, en termes d'approvisionnement alimentaire et de devises.

Les mauvais résultats du secteur agricole constituent le problème économique le plus grave qui se pose à la Mauritanie. Toute la structure de ce secteur a été profondément modifiée par la sécheresse de 1968-1973. A la fin des années soixante, le pays était presque autosuffisant dans le domaine alimentaire, avec une production céréalière tournant autour de 100 000 tonnes annuelles et des cultures complémentaires assez diversifiées telles que dattes et arachides.

Après la sécheresse, le pays n'arrivait plus à satisfaire que 20 à 30 pour cent de la demande intérieure de céréales. La production des autres cultures a également chuté. La dépendance de plus en plus grande à l'égard des importations et de l'aide internationale, ainsi que le processus d'urbanisation, ont créé des

schémas de consommation entièrement nouveaux, le blé, le riz, le maïs et les légumes occupant une place primordiale dans l'alimentation. La part des recettes d'exportation absorbée par le coût des achats de produits alimentaires, de céréales en particulier, a progressé de près de 15 pour cent par an au cours des années soixante-dix. La consommation de céréales est encore peu importante en termes d'approvisionnement calorique par habitant. Couvrant 89 pour cent des besoins estimés, les apports énergétiques, provenant principalement des produits suivants: viande, produits laitiers, sucre, graisses et huile, sont très inférieurs à la moyenne du Sahel. Après la sécheresse de 1968-73, qui a réduit le cheptel d'environ un tiers, la consommation de poisson a augmenté; toutefois, le poisson demeure un mets peu apprécié par la majorité des mauritaniens et la pêche n'entre pas dans les activités traditionnelles des nomades.

L'agriculture reste le principal moyen de subsistance pour 75 pour cent de la population et constitue une part importante, quoiqu'en régression, du PIB (environ 25 pour cent ces dernières années). Le développement de ce secteur figure donc parmi les priorités du gouvernement. Il est reconnu que seule la gestion de l'eau par l'irrigation permettra d'améliorer le système de production agricole et de le rendre plus sûr. Cependant, l'extension des superficies irriguées reste très inférieure aux objectifs fixés: 3 700 ha ont été irrigués dans le cadre du plan national pour 1976-80, alors que l'objectif était de 14 000 ha. Le manque de capitaux reste un facteur critique malgré l'important soutien budgétaire apporté en particulier par les pays arabes après la grande sécheresse. L'aide extérieure a représenté en 1981 environ la moitié des dépenses publiques totales de la Mauritanie et, par habitant en ne tenant compte que de la population agricole, les investissements publics dans le secteur agricole sont parmi les plus importants d'Afrique (près de 33 dollars en 1980 aux prix de 1975). Dans le cadre du plan de développement actuel (1981-85), considéré comme un plan transitoire, on attend davantage de résultats à court terme des réformes institutionnelles - négociations avec la CEE sur l'exploitation des pêches, modifications de la politique des prix, réformes de la structure foncière - que de l'investissement

en capitaux. La gestion de l'eau, et en particulier la construction de barrages, absorbera une part importante des ressources affectées à l'agriculture au cours de cette période.

Le gouvernement intensifie également les efforts visant à superviser et à contrôler la richesse maritime de la Mauritanie que s'appropriaient les bateaux de pêche étrangers avant l'adoption du nouveau droit de la mer. La capacité de pêche du pays lui-même reste très insuffisante. Ainsi, au cours des années soixante-dix, les captures mauritanienes s'élevaient en moyenne à 32 000 tonnes par an, contrastant avec les 200 000 tonnes du Sénégal voisin, dont les ressources halieutiques sont inférieures.

Convenablement géré, le secteur des pêches pourrait fournir davantage de recettes en devises que l'exportation principale actuelle, à savoir le minerai de fer. Le manque d'infrastructures pour l'industrie des pêches dans le port de Nouadhibou et l'absence de tradition et de connaissances en matière de navigation constituent les principales contraintes. La construction en 1984 d'un port en eaux profondes à Nouakchott, réalisé avec l'aide de la Chine, devrait permettre d'implanter la pêche, jusque là concentrée à Nouadhibou, dans une autre zone. La FAO a contribué avec ses connaissances techniques aux efforts déployés par la Mauritanie pour développer ce secteur et protéger ses fonds de pêche.

TABLEAU 1-27. PRODUCTION ACTUELLE ET POTENTIELLE DE POISSON EN AFRIQUE SUB-SAHARIENNE

	Captures en 1982 par les flottilles nationales				Captures potentielles			
	Eaux intérieures	Mer	Total	Par les flottilles intérieures	Eaux	Mer	Total	
.....milliers de tonnes métriques.....								
<b>PAYS COTIERS</b>								
Afrique du Nord-Ouest	28	634	662	1 762	37	3 350	3 387	
Golfe de Guinée	314	725	1 039	25	383	1 120	1 503	
Afrique du Sud-Ouest	111	306	417	1 450	296	3 000	3 296	
Somalie et Djibouti	-	15	15	8	-	305	305	
Sud-ouest de l'Océan indien	308	100	408	75	456	600	1 056	
Mer Rouge	32	2	34	-	184	150	334	
<b>Total</b>	<b>793</b>	<b>1 782</b>	<b>2 575</b>	<b>-</b>	<b>1 356</b>	<b>8 525</b>	<b>9 881</b>	
<b>PAYS SANS ACCES A LA MER</b>								
Afrique occidentale	107	-	107	-	120	-	120	
Afrique centrale	135	-	135	-	140	-	140	
Afrique orientale	308	-	308	-	423	-	423	
Afrique australe	2	-	2	-	15	-	15	
<b>Total</b>	<b>552</b>	<b>-</b>	<b>552</b>	<b>-</b>	<b>698</b>	<b>-</b>	<b>698</b>	
<b>Total pays côtiers et sans accès à la mer</b>	<b>1 345</b>	<b>1 782</b>	<b>3 127</b>	<b>3 320</b>	<b>2 054</b>	<b>8 525</b>	<b>10 579</b>	

Note: Les pays côtiers énumérés ici n'appartiennent pas tous à l'Afrique sub-saharienne; par exemple, le Maroc est inclus dans la zone maritime de l'Afrique du Nord-Ouest; l'Egypte et l'Arabie saoudite pêchent aussi dans la mer Rouge. Les captures de la République d'Afrique du Sud ne sont pas incluses.

Source: FAO, Division des politiques et de la planification de la pêche.

Problèmes fondamentaux. Il importe au plus haut point de développer le commerce intrarégional, étant donné que la localisation des ressources halieutiques ne concorde pas avec la concentration des populations humaines dans la région. Il faut intensifier particulièrement le commerce entre les pays riches en poisson du nord-ouest et sud-ouest de l'Afrique et ceux qui bordent le golfe de Guinée, comme le Nigéria qui a importé en 1980 - année où ses importations ont connu un essor sans précédent - environ 1 million de tonnes de poisson frais. La mise en place d'un service régional d'information et de conseils techniques sur la commercialisation du poisson en Afrique, sur le modèle d'"INFOFISH" en Amérique latine et d'"INFOFISH" en Asie, devrait aider les pays africains à développer encore le commerce intrarégional du poisson (voir section précédente sur la pêche).

Dans beaucoup de pays africains, on ne trouve du poisson frais que près des lieux de débarquement sur la côte ou à proximité des lacs et des rivières, en raison des problèmes de conservation et de distribution. En outre, une grande partie du poisson débarqué s'abîme quand il est préparé par les méthodes traditionnelles. Il existe de bonnes possibilités de réduire les pertes par une meilleure manutention et par l'enseignement de méthodes de traitement améliorées, sans oublier les femmes dont le rôle dans la préparation et la commercialisation du poisson est extrêmement important, spécialement en Afrique de l'Ouest.

Dans quelques pays africains, les importations coûteuses de poisson traité en provenance des pays développés pourraient être remplacées par des produits de la pêche préparés sur place et meilleur marché. Dans d'autres pays africains, où le poisson est une source potentielle de nourriture encore inexploitée, l'éducation du consommateur pourrait développer la consommation du poisson.

On ne saurait trop insister sur l'importance de la pêche artisanale comme pourvoyeuse de poisson pour la consommation locale: elle fournit environ 80 pour cent du poisson comestible en Afrique sub-saharienne. Dans ce secteur, les engins de pêche et les bateaux, les installations à terre et les méthodes de manutention, de transformation et de conservation du poisson peuvent être beaucoup améliorés. Le rôle socio-économique important de la pêche artisanale dans les économies nationales doit être mieux reconnu.

La création de zones économiques exclusives (ZEE) par de nombreux pays côtiers africains a eu des répercussions importantes sur les économies nationales non seulement en permettant d'accroître la production de poisson mais aussi parce que ces pays ont pu ainsi monnayer les droits et les licences de pêche, parce que les quantités débarquées dans les ports africains par les flottilles étrangères ont augmenté et parce que des co-entreprises ont été créées entre les pays pêcheurs développés et les pays côtiers africains. Les captures faites par les flottilles étrangères au large de l'Afrique ont toutefois diminué après 1978, quand la plupart des pays africains ont institué leurs ZEE. Après ce déclin, les captures faites par les flottilles étrangères se sont stabilisées à peu près au niveau de 1979. Les captures des flottilles nationales ont aussi diminué durant cette période, de 5 pour cent environ. Il existe un problème étroitement lié à l'institution des ZEE: celui du contrôle et de la surveillance de la pêche, spécialement là où il y a des flottilles étrangères très actives. Les pays africains ont besoin d'une aide supplémentaire dans ce domaine.

Collaboration régionale. La coopération régionale dans le secteur de la pêche en Afrique est très nécessaire spécialement en matière d'aménagement et de développement et pour affronter le problème des stocks communs. Pour répondre à ce besoin, la FAO a mis en place un réseau d'unités sous-régionales d'assistance technique, comme le COPACE pour l'Afrique (Comité des pêches pour l'Atlantique Centre-Est), qui dessert les pays côtiers, et dans le cadre du projet pour le sud-ouest de l'océan Indien, qui s'adresse aux pays côtiers et insulaires de l'Afrique de l'Est. Ces unités techniques sont coiffées par les organismes régionaux des pêches, qui constituent le point de convergence de la collaboration entre pays en matière d'aménagement et de valorisation des pêches et du développement de la coopération dans les secteurs de l'aquaculture, de la recherche et de la pêche artisanale. La participation de ressortissants des pays intéressés aux activités des organismes régionaux est un gage de la volonté politique des gouvernements de développer leurs secteurs de la pêche.

### Forêts

Les riches forêts denses de l'Afrique sub-saharienne, estimées à 217 millions d'hectares en 1980, sont concentrées dans un nombre assez restreint de pays: pour près de moitié au Zaïre et pour un tiers dans quatre autres pays - Congo, Gabon, Cameroun et Madagascar - chacun avec 10-20 millions d'hectares. Toutefois, quelques autres pays, comme le Nigéria, la Côte-d'Ivoire, la République centrafricaine, le Ghana et le Libéria, ont des étendues appréciables, bien que plus réduites, de riches forêts équatoriales. Mais la forêt dense est très rapidement défrichée dans plusieurs de ces pays. Par exemple, le Nigéria et la Côte-d'Ivoire sont à eux deux les responsables de la moitié du défrichement annuel de la forêt dense en Afrique.

La production commerciale tirée de la riche forêt équatoriale repose principalement sur l'exploitation de quelques arbres de grande valeur: guère plus de 10 m<sup>3</sup> à l'hectare, extraits de peuplements dont le volume peut atteindre 300 m<sup>3</sup> de bois à l'hectare et se composant d'une grande variété d'espèces. Une partie appréciable de cette production est exportée à l'état brut, le volume fluctuant entre 6 millions de m<sup>3</sup> par an au cours des vingt dernières années. La valeur de ces exportations a augmenté de 30 pour cent environ en valeur réelle depuis 1973 et elles représentent à peu près les deux tiers des exportations totales de bois de la région.

La production des industries mécaniques du bois - panneaux et sciages - est passée d'environ 2 millions de m<sup>3</sup> à juste un peu plus de 7 millions de m<sup>3</sup> au cours des dix dernières années et sa contribution à la consommation intérieure a augmenté sensiblement. Le commerce de ces produits s'est maintenu pratiquement en équilibre. La région dépend toutefois encore beaucoup des importations pour son approvisionnement en papier.

### Bois et énergie

Les forêts contribuent au bien-être des populations africaines surtout en fournissant du bois utilisé comme source d'énergie (voir tableau 1-24 pour plus de renseignements sur l'utilisation du bois comme combustible au niveau des pays). En Afrique sub-saharienne, la consommation annuelle de bois de chauffage est de l'ordre de 320 millions de m<sup>3</sup>, soit l'équivalent d'environ 106 millions de tonnes de charbon et de 70 pour cent environ de l'approvisionnement énergétique de la région. Beaucoup de pays dépendent toutefois encore plus du bois. On estime aussi que 90 à 98 pour cent des besoins d'énergie dans les zones rurales sont couverts par le bois de chauffage.

Dans les zones de savane, à forte densité de population et à conditions écologiques peu favorables à la forêt, environ 130 millions de personnes ne peuvent couvrir leurs besoins énergétiques qu'en surexploitant la végétation existante. On estime que 500 millions de personnes dans ces zones risquent de souffrir d'une grave pénurie de bois de feu à la fin de ce siècle, si les tendances actuelles se maintiennent. Le déficit pourrait atteindre 300 millions de m<sup>3</sup> et affecter 37 pays de l'Afrique sub-saharienne.

Dans les zones arides et semi-arides de la région, la végétation arbustive, étant donné son très faible rendement, ne suffit même pas à couvrir les besoins minimums de la population en bois de chauffage. En outre, dans le pâturage extensif, la charge en animaux dépasse très souvent la capacité de la végétation herbacée. Les conditions climatiques défavorables de ces dernières années ont limité les possibilités de régénération des terres boisées et herbeuses dans ces zones. D'où une très grave pénurie de bois de chauffage qui conduit à une surexploitation de la végétation déjà rare et qui agrave l'érosion du sol, avec le risque de désertification. Dans ces zones, l'incapacité de couvrir autrement les besoins énergétiques se traduit par la destruction non seulement des dernières sources de bois mais aussi de la capacité de production du sol pour la culture et le pâturage.

### Quelques facteurs extérieurs

Les stratégies et politiques nationales ont certes joué un rôle majeur dans l'orientation du développement agricole en Afrique sub-saharienne au cours des dix dernières années, mais il est clair que des facteurs extérieurs, en dehors des guerres et des troubles civils, ont aussi eu des effets importants. En examinant les résultats variables obtenus par les différents pays, nous allons essayer dans cette section de donner une idée générale de la situation dans les deux grands secteurs du commerce extérieur et de l'aide au développement.

COTE-D'IVOIRE (Riche en terres; racines/tubercules/céréales)



Peu d'autres pays en développement ont égalé le dynamisme soutenu dont a fait preuve l'économie ivoirienne au cours des deux dernières décennies. Malgré un ralentissement marqué de la croissance économique depuis 1978, l'augmentation annuelle moyenne du PIB a dépassé 7 pour cent depuis 1960, date de l'indépendance. Le PNB par habitant, inférieur à 100 dollars des Etats-Unis au cours des années cinquante, faisant alors de la Côte-d'Ivoire un des pays en développement les plus pauvres, a atteint 1 200 dollars en 1981, se classant parmi les plus élevés de l'Afrique sub-saharienne.

En outre, contrairement à d'autres pays à croissance rapide de la région, le développement de l'économie ivoirienne est basé sur l'agriculture et en particulier sur la production de cacao, de café et de bois. La part de l'agriculture dans le PIB est tombée de 43 à 27 pour cent entre 1960 et 1981, mais ce secteur emploie encore directement ou indirectement les trois quarts de la population et représente une proportion à peu près équivalente des recettes d'exportation. De plus, la moitié de la valeur ajoutée manufacturière est imputable à la transformation des matières premières agricoles.

Il est généralement admis que le succès de l'agriculture ivoirienne est surtout l'œuvre de l'homme, mais le pays bénéficie également de ressources naturelles favorables. Il peut nourrir une population sept fois supérieure à la population actuelle même avec une faible utilisation d'intrants et une population 25 fois supérieure avec un niveau d'utilisation moyen. La mise en culture de terres nouvelles s'est d'ailleurs effectuée à un rythme très rapide (4,3 pour cent au cours des années soixante-dix) si bien que, malgré un taux d'accroissement important de la population active agricole (2,7 pour cent, l'un des plus

élevés de l'Afrique sub-saharienne), la superficie disponible par travailleur agricole ne cesse d'augmenter. Cela a eu cependant quelques conséquences néfastes pour les ressources forestières du fait d'une exploitation et d'un déboisement excessifs. Si ce phénomène n'est pas contrôlé, il pourrait entraîner la destruction totale des forêts ivoiriennes au cours des prochaines décennies.

Le café et le cacao, produits essentiellement par des petits exploitants, ont joué un rôle clef dans la croissance de la Côte-d'Ivoire, qui est fondée sur l'exportation. Ces deux cultures occupent près de la moitié des terres arables du pays. La production de cacao, de 100 000 tonnes au moment de l'indépendance, est passée à 430 000 tonnes en 1981, faisant de la Côte-d'Ivoire le principal exportateur mondial avec 26 pour cent du marché mondial de fèves de cacao. La production de café a presque doublé depuis l'indépendance pour atteindre 350 000 tonnes en 1981 et le pays est maintenant le troisième exportateur mondial. Le rythme de la croissance économique est lié à ces deux cultures: il est tombé à environ 3 pour cent seulement au cours de la récession de 1973-75 alors qu'il s'est accéléré au moment du boom des cours des produits de base en 1977-78. Le ralentissement de la croissance enregistré au cours de ces dernières années - 3 pour cent par an entre 1980 et 1982 - était principalement dû au faible prix des produits, bien que le coût élevé des importations d'énergie et le lourd endettement du pays (le service de la dette, qui il y a dix ans représentait 7 pour cent de la valeur des exportations, s'élève aujourd'hui à 25 pour cent) soient également responsables de la crise actuelle.

Le fait que la croissance économique repose principalement sur les exportations de deux produits seulement a créé des problèmes. Le transfert massif des recettes fiscales prélevées sur les petits exploitants de café et de cacao a provoqué un décalage entre zones rurales et urbaines en matière de revenus, de possibilités et de services ainsi qu'une migration vers les centres urbains et le sud du pays plus favorisé du point de vue agricole.

Cette dépendance à l'égard des recettes d'exportation provenant du café et du cacao, qui ont varié dans l'ensemble

de 29 pour cent par rapport à leur valeur moyenne entre 1972 et 1982, présente aussi des risques évidents.

Le plan de développement pour 1981-1985 et le budget de 1983 traduisent un souci d'austérité face à la difficile période actuelle, mais la modernisation de l'agriculture demeure une des premières priorités gouvernementales. Les secteurs agricole et agro-industriel devraient bénéficier de près de 15 pour

cent du total des investissements publics, mais la part du café et du cacao sera réduite (environ 14 pour cent) pour favoriser d'autres cultures, notamment alimentaires. Le plan de développement souligne la nécessité de moins dépendre des importations alimentaires, dont la progression, en volume, a atteint 7,5 pour cent par an entre 1971 et 1981. Les importations de riz notamment devraient se stabiliser vers le milieu des années quatre-vingts autour de 70 pour cent du niveau annuel actuel de 350 000 tonnes.

### Commerce extérieur

Le pouvoir d'achat des exportations agricoles, mesuré par les termes d'échange de revenus 34/, s'est fortement dégradé dans la plupart des pays d'Afrique sub-saharienne durant les années soixante-dix. Sur les 31 pays sub-sahariens pour lesquels on dispose de données, cinq seulement – Cameroun, Gabon, Côte-d'Ivoire, Malawi et Rwanda – ont vu s'améliorer sensiblement leurs termes d'échange de revenus agricoles durant cette période. Tous ces pays, à l'exception du Gabon, ont réalisé ces gains surtout en accroissant le volume de leurs exportations, car les cours internationaux des produits primaires ont soit stagné, soit baissé en valeur réelle. Cette période a été marquée par un fort renchérissement des articles manufacturés et du pétrole brut importés. Seize de ces 31 pays n'ont pu faire face à cette évolution défavorable des prix et leurs termes d'échange de revenus ont accusé de fortes flexions annuelles allant de 1,5 à 20 pour cent. Le volume des exportations globales de marchandises de la région n'a pas augmenté au total durant les années soixante-dix.

En outre, le commerce d'exportation s'est détérioré encore plus après 1979, quand l'aggravation de la récession économique a contribué à abaisser les prix de nombre des produits exportés par la région, parmi lesquels des produits aussi importants que les plantes à boissons, mais aussi le caoutchouc, les produits forestiers et le sucre. En 1981, les termes de l'échange s'étaient dégradés dans la totalité – sauf quatre – des dix-sept pays pour lesquels les exportations agricoles représentent au moins 50 pour cent des exportations totales de marchandises.

A part l'aggravation des rapports de prix, les facteurs suivants contribuent à expliquer le médiocre comportement des exportations des pays sub-sahariens:

- Incapacité d'accroître et parfois même de maintenir le volume des productions végétales destinées à l'exportation, pour des raisons que nous avons expliquées plus haut en examinant les stratégies et les politiques nationales;
- Instabilité des prix et assise étroite des exportations agricoles. Le café, le thé et le cacao fournissent aux deux tiers des pays de la sous-région 30 pour cent ou plus des recettes qu'ils tirent des exportations agricoles. Dans quelques cas, comme au Ghana et au Rwanda, la proportion dépasse 90 pour cent. Etant donné l'instabilité des cours de ces produits, le commerce de ces pays se trouve dans une situation précaire.
- Difficultés d'adaptation à l'évolution de la demande mondiale, liées à la concentration excessive des exportations des pays sub-sahariens sur un nombre limité de marchés, en particulier la CEE et l'Amérique du Nord. Le commerce entre les pays sub-sahariens eux-mêmes représente moins de 10 pour cent de leurs exportations totales.

---

34/ Les termes d'échange de revenus sont le rapport entre les indices de la valeur des exportations agricoles et des prix des importations totales.

SIERRA LEONE (Moyennement riche en terres; riz)



Au Sierra Leone, le secteur agricole, qui emploie quelque 75% de la population et représente un tiers du PIB, a regressé ou stagné ces dernières années. La densité démographique est certes élevée, mais la productivité potentielle des terres arables, qui couvrent près des trois quarts du territoire, est plus que suffisante pour satisfaire les besoins de la population. Pleinement utilisées, les terres agricoles du Sierra Leone pourraient nourrir une population supérieure de 70% à sa population actuelle avec une faible utilisation d'intrants; avec un niveau de technicité moyen, elles pourraient subvenir aux besoins d'une population 9 fois supérieure. Les terres marécageuses, qui occupent environ 20% de la surface arable, offrent des perspectives particulièrement intéressantes pour l'agriculture, notamment pour la riziculture. La production des cultures arbricoles (caféier et palmier à huile) pourrait aussi être considérablement augmentée.

Le Sierra Leone cultive plus de 60 produits alimentaires et d'exportation, mais l'essentiel des ressources en terre et en main-d'oeuvre du pays sont accaparées par la culture du riz. On estime que 70% du total des terres cultivées sont consacrés au riz et que 90 % de toutes les familles d'agriculteurs sont employées à cette production. Le riz est également, de loin, l'aliment le plus important consommé au Sierra Leone, représentant environ la moitié de la ration journalière de calories dans le régime alimentaire type.

Toutefois, bien que la production locale de paddy ait plus que doublé au cours des années soixante et soixante-dix, elle ne parvient pas à satisfaire une demande intérieure croissante. La production de riz a été particulièrement mauvaise au cours des années soixante-dix,

son taux de croissance moyen étant tombé à 1,2% par an seulement. Les importations de produits alimentaires ont progressé à un rythme relativement modeste (2 % par an en volume au cours des années soixante-dix) mais elles ont absorbé une part croissante de la valeur des exportations et constituaient 20 à 25 % des importations totales de marchandises du pays à la fin des années soixante-dix. Autrefois exportateur net de riz, le Sierra Leone a importé près de 90 000 tonnes de ce produit en 1982, ce qui a absorbé 36% de ses recettes totales d'exportation. Les importations de blé et de farine de blé ont également augmenté pour répondre à la demande intérieure de pain, émanant surtout des centres urbains. La lourde dette extérieure du pays, égale à un tiers du PNB au début des années quatre-vingts, est due notamment à la dépendance croissante du Sierra Leone à l'égard des importations alimentaires.

Le faible développement du secteur agricole au Sierra Leone montre bien que les techniques de production traditionnelles sont inadéquates face à une demande accrue. La production demeure fondée sur le travail familial, des outils manuels rudimentaires, la culture itinérante et une très faible utilisation d'engrais ou d'autres intrants. Un raccourcissement progressif des périodes de jachère a entraîné une diminution des rendements. Le pourcentage de terres irriguées est le plus faible dans le groupe de pays d'Afrique consommateurs de riz.

La production a également été limitée par le niveau peu élevé des prix agricoles réels dû aux imperfections du programme d'achats du système de commercialisation intérieure, ainsi que par la politique visant à approvisionner la population urbaine avec des aliments importés. Une proportion très faible – 20 à 25 % dans le cas du riz – d'aliments produits localement est commercialisée et la part de cette production qui est vendue au prix officiel par les circuits officiels est encore plus faible. En 1981-82, la production locale entrait, selon les estimations, pour moins de 7 % dans les achats totaux de riz réalisés par l'office national de commercialisation.

Le Gouvernement du Sierra Leone a désormais résolument orienté sa politique vers le développement agricole. Des mesures sont prises pour augmenter les

revenus des agriculteurs et étendre le système de prix d'achat officiel à d'autres produits que le riz. Le gouvernement encourage les agriculteurs à abandonner la culture itinérante du riz de montagne, au profit d'une exploitation des plaines marécageuses, ce qui pourrait doubler les rendements et libérer des

terres pour de nouvelles cultures. On améliore les services de développement rural. Un programme de farine composée est mis au point avec l'aide de la FAO en vue de remplacer les importations de blé et de farine de blé par de la farine obtenue à partir de céréales et de tubercules produits localement.

- Les barrières protectionnistes, qui ont empêché les produits africains de pénétrer sur le marché de certains grands pays industrialisés, particulièrement quand il s'agit de produits qui concurrencent les produits ou produits semi-transformés des zones tempérées comme le cuir. 35/ Le protectionnisme est un problème à long terme, mais il est devenu plus aigu ces dernières années, par suite de la récession.
- Accroissement de la demande intérieure pour la consommation ou la transformation. Dans certains cas, les gouvernements ont adopté des politiques fiscales ou autres qui limitent l'exportation des produits agricoles bruts afin d'encourager, pas toujours avec succès, les industries de transformation locales.

Ce dont les pays sub-sahariens ont particulièrement besoin, c'est de réformes de la politique commerciale internationale visant à stabiliser les recettes d'exportation et à encourager la transformation ultérieure des produits, ce qui suppose des initiatives dans les domaines suivants:

- dispositifs de financement compensatoire plus libéraux, comme ceux qui sont prévus par le FMI et comme le système Stabex de la CEE;
- application de l'accord sur le Fonds commun pour stabiliser les prix, favoriser la promotion commerciale et encourager le développement des produits, comme il est prévu dans le deuxième compte du Fonds;
- accès plus large aux marchés pour les produits semi-transformés et transformés;
- aide aux pays africains pour les mettre mieux en mesure de répondre à l'évolution de la structure du commerce mondial des produits.

#### Aide au développement

L'incapacité pour la plupart des pays d'Afrique sub-saharienne de se procurer des fonds sur les marchés financiers commerciaux a entraîné pour eux à la fois des dépenses accrues et des avantages inescamptés. Côté dépenses, la forte augmentation des taux d'intérêt réels à la fin des années soixante-dix a créé des problèmes de service de la dette pour nombre de pays solvables. Côté avantages, beaucoup de pays ont dû recourir plus massivement à l'aide au développement, spécialement à des conditions de faveur, et n'ont donc pas connu ces problèmes. 36/ Les flux d'aide à l'agriculture ont toutefois tendu à stagner

35/ De nombreux pays africains bénéficient d'un accès préférentiel à la CEE, en vertu de la Convention de Lomé. Malheureusement les tarifs préférentiels peuvent difficilement à eux seuls supprimer les difficultés rencontrées par les exportateurs peu expérimentés.

36/ Selon les estimations de la Banque mondiale, durant la période 1970-79, la part des pays sub-sahariens dans la dette publique - ou officiellement garantie - de l'ensemble des pays en développement est tombée de 9,6 pour cent à 6,0 pour cent pour la dette de sources privées mais est passée de 9,7 à 12,7 pour cent pour la dette de sources officielles.

depuis la fin des années soixante-dix, après avoir fortement augmenté au milieu de la décennie. L'ampleur de l'aide au développement suscite donc des préoccupations croissantes et l'on se demande de plus en plus comment on pourrait utiliser cette aide plus efficacement.

L'examen des flux d'aide à l'agriculture des pays africains sub-sahariens durant la période 1974-81 révèle ce qui suit:

- Par personne occupée dans l'agriculture, les pays pauvres ont reçu une aide généralement plus importante en 1974-81, avec toutefois de nombreuses exceptions. La moyenne générale en 1980 a été de 5 dollars en valeur réelle (aux prix de 1975) par personne occupée dans l'agriculture. Si l'on considère ce chiffre en perspective, en dollars courants, il équivalait à 8 dollars en 1980, alors que les recettes moyennes tirées des exportations, par personne occupée dans l'agriculture, ont été de l'ordre de 40 dollars cette année-là.
- Les engagements d'aide par personne ont sensiblement augmenté: ils ont plus que doublé durant cette période, même si l'on fait la part des très forts accroissements enregistrés dans certains pays qui ne recevaient guère ou pas d'aide au début de la décennie.
- Il n'y a pas de corrélation évidente entre l'importance de l'aide fournie à l'agriculture d'un pays et le comportement de la production et des revenus dans ce secteur. Mais il se peut que la situation réelle soit masquée par l'aide massive accordée à certains pays particulièrement en difficulté, ainsi que par les différences entre l'aide promise et l'aide effectivement fournie.

Etant donné les problèmes économiques et institutionnels que doivent affronter les pays d'Afrique sub-saharienne, beaucoup éprouvent des difficultés à mobiliser des ressources intérieures et à les relier à l'assistance extérieure au développement. Pour accélérer le rythme du développement agricole dans le proche avenir, une assistance internationale sera souvent nécessaire pour couvrir une forte proportion des dépenses locales.

### Conclusions

Cette analyse suggère de nombreuses conclusions et recommandations mais il convient de mettre particulièrement l'accent sur les points suivants:

- Le marché intérieur en expansion pour les produits alimentaires en Afrique sub-saharienne offre une excellente possibilité de promouvoir un développement agricole et rural équitable. Des progrès dans la voie de l'autosuffisance alimentaire contribuerait à assurer un développement agricole et rural équilibré. Une politique d'autosuffisance alimentaire risque toutefois d'abaisser les niveaux de consommation si les importations alimentaires sont sensiblement et rapidement réduites. Beaucoup de pays d'Afrique sub-saharienne devront peut-être commencer par accroître leurs importations alimentaires avant que l'évolution démographique et le progrès agricole assurent un meilleur équilibre entre la demande et l'offre intérieure de produits alimentaires.
- Il faudra peut-être modifier la structure de la demande alimentaire en agissant sur les prix et par d'autres mesures, pour la mettre mieux en harmonie avec les types d'aliments produits sur place. Ces mesures peuvent être difficiles à appliquer du point de vue politique et risquent de défavoriser certains groupes de consommateurs.
- L'agriculture africaine doit réaliser des progrès technologiques décisifs. Dans certains cas, ceux-ci pourront permettre une agriculture plus intensive et dans d'autres la culture d'une plus grande superficie de terre par personne. L'objectif général est d'accroître la production agricole et les revenus par agriculteur. Il est improbable que ces progrès soient réalisés en une seule fois ou qu'une révolution technologique soit imminente, mais une série d'améliorations semblent réalisables. On pourrait aussi faire beaucoup pour appliquer les connaissances existantes.

- Les stratégies globales ne peuvent pas continuer à donner si peu de poids aux aspects démographiques du développement. Le taux de croissance démographique, l'exode rural et le rythme d'urbanisation jouent un rôle capital dans l'élaboration de politiques alimentaires rationnelles et dans le rythme même du développement
- Comme le succès du développement agricole est étroitement lié au niveau de vie des populations rurales, les stratégies doivent mettre l'accent sur le développement rural et offrir des services de base améliorés au plus grand nombre possible de ruraux.
- Les gouvernements sont intervenus de plus en plus dans le processus de développement, mais sans informations adéquates. Des politiques animées des meilleures intentions échouent souvent en raison du manque de données et d'une analyse imparfaite. C'est clairement un domaine où l'assistance technique doit intervenir.
- Dans l'ensemble, l'Afrique sub-saharienne possède les ressources naturelles nécessaires pour subvenir aux besoins d'une population beaucoup plus grande, mangeant et vivant mieux. Mais il y a une inadéquation entre les ressources et la concentration actuelle des populations, ces ressources sont mal gérées et elles ne sont pas mobilisées assez rapidement. Ce sont les principales tâches auxquelles la sous-région doit s'atteler.
- Des initiatives assez modestes pour assurer une coopération plus étroite entre les pays voisins, à l'intérieur de la sous-région, pourraient contribuer dans une large mesure à renforcer la sécurité alimentaire et à accélérer le développement agricole. Elles pourraient englober un large éventail de domaines: réseaux de surveillance et de lutte contre les maladies animales; systèmes de transport pour rapprocher les sources de nourriture des consommateurs; politiques plus cohérentes en matière de prix, de ressources monétaires et de migrations humaines.
- Surtout en raison de la récession économique et de la baisse récente de la production alimentaire, il sera difficile - voire impossible - pour de nombreux pays sub-sahariens de prendre un bon départ sans une aide internationale dans un certain nombre de domaines: finance, commerce, technologie agricole et valorisation des ressources humaines. D'autre part, beaucoup dépendra de l'efficacité avec laquelle ces pays eux-mêmes réussiront à créer un environnement assurant que l'assistance qui leur est fournie de l'extérieur ne sera pas gaspillée.

#### QUELQUES PROBLEMES SE POSANT DANS LES AUTRES REGIONS

Cette dernière partie de l'examen de la situation mondiale traite brièvement certaines des questions intéressant actuellement d'autres régions: tendances récentes de la production agricole en Extrême-Orient, commerce international des produits agricoles en Amérique latine et aux Caraïbes, investissements dans le secteur agricole au Proche-Orient et en Afrique du Nord, politiques agricoles des pays développés à économie de marché.

#### Extrême-Orient

La région Extrême-Orient, y compris les pays d'Asie à économie centralement planifiée, regroupe plus de la moitié de la population mondiale totale et plus des deux tiers de la population agricole. Par conséquent, toute modification notable survenant dans le scénario de croissance de sa production agricole peut avoir des répercussions importantes sur le plan tant international que national.

Depuis la fin des années soixante, de nombreux pays en développement d'Extrême-Orient ont été parmi les premiers à adopter rapidement des variétés à haut rendement et d'autres techniques agricoles améliorées. Cela s'est traduit par des augmentations sensibles de la production totale et par habitant de riz et de blé ainsi que de certaines autres cultures alimentaires et non alimentaires. Bien qu'étant moins prioritaire, la production de viande et de lait a également progressé dans certains pays. Toutefois, les données récentes concernant la production alimentaire et non alimentaire (Tableau 1-28) sont un avertissement et l'on peut se demander si ces gains rapides se poursuivront au même rythme.

Dans certains pays, en particulier dans l'Asie du Sud, depuis la fin des années soixante-dix, la croissance de certaines productions semble aller en diminuant et des baisses ont été enregistrées dans la production par habitant. Cette évolution semble être due en partie à la récession économique actuelle, à la contraction de la demande intérieure et extérieure qui en résulte, et aux difficultés que présente en ce moment l'obtention de fonds pour les systèmes de production intensive. De plus, les conditions physiques n'ont pas été idéales. Un certain nombre de pays ont connu des conditions atmosphériques défavorables pendant 2 des 5 dernières années (1979 et 1982). En outre, une "nouvelle génération" de progrès dans les techniques d'exploitation, les méthodes de diffusion et les systèmes de soutien de l'agriculture s'avèreront peut-être nécessaires pour que la production puisse à l'avenir continuer de s'accroître plus rapidement que la population.

Le ralentissement de la croissance de la production céréalière dans l'Asie du Sud et les pays d'Asie à économie centralement planifiée a été particulièrement frappant. En ce qui concerne l'Asie du Sud, la production céréalière par habitant a même diminué au cours de la période 1978-82. Cette tendance a été particulièrement sensible en ce qui concerne le paddy et les céréales secondaires, la production de blé continuant de progresser rapidement dans un certain nombre de pays. Dans les pays d'Asie à économie centralement planifiée, les taux de croissance de la production de blé et de céréales secondaires ont diminué ces dernières années pour tomber à environ un tiers des niveaux atteints à la fin des années soixante et au début des années soixante-dix.

Il faut surveiller ce ralentissement récent de la croissance, en particulier de la production alimentaire, surtout dans les pays à faible revenu de l'Asie du Sud. Les premières répercussions de ce phénomène, en particulier lorsqu'il touche la production céréalière, se feront peut-être sentir sur les niveaux nutritionnels moyens. Les apports énergétiques s'étaient quelque peu améliorés au cours des années soixante-dix, en particulier en Chine, et avaient surmonté le recul enregistré au milieu de la décennie. Mais cette amélioration ne va peut-être pas durer. Un ralentissement de la croissance de la production de céréales secondaires aurait de graves répercussions sur la consommation alimentaire des classes défavorisées ainsi que sur la production animale (dont la croissance a d'ailleurs déjà faibli).

La situation est différente en ce qui concerne la production non alimentaire. La production de coton en Chine a progressé très rapidement ces dernières années, ce qui se traduit dans les taux de croissance de la production non alimentaire pour les pays d'Asie à économie centralement planifiée et même pour l'Extrême-Orient dans son ensemble, malgré certains ralentissements en ce qui concerne d'autres cultures non alimentaires, telles que le thé, le café, le jute, le tabac et le caoutchouc naturel dans d'autres pays de la région. Ces ralentissements, qui peuvent être attribués en partie à des difficultés de commercialisation, alliés à une baisse des prix à l'exportation, ont contribué à une diminution des recettes d'exportations agricoles de la région en 1981 alors qu'un accroissement annuel moyen de près de 15 pour cent avait été enregistré au cours de la décennie précédente.

Les importations de céréales ont augmenté d'environ 25 pour cent entre 1977-79 et 1982, soit une progression proche de celle qui a été enregistrée en moyenne dans tous les pays en développement, principalement du fait que les importations chinoises se sont considérablement accrues et que l'Inde à de nouveau effectué des achats de blé en 1981-82. Cet accroissement a été en partie compensé par une progression des exportations de riz, mais il révèle néanmoins la dépendance persistante de la région à l'égard des importations alimentaires, en particulier de blé.

De nombreux facteurs techniques, environnementaux, économiques et institutionnels expliquent ces variations de la production et des échanges, qui pour être faibles n'en sont peut-être pas moins cruciales. Un accès plus difficile aux moyens de production semble être un des facteurs principaux. Les progrès de l'irrigation, de la consommation d'engrais et de la mécanisation ont été sensiblement plus lents en 1978-81 que pendant la période précédente plus longue de 1967-81 (tableau 1-29). Ce phénomène s'explique principalement par le coût croissant des moyens de production - en particulier des coûts de l'énergie - et les difficultés d'approvisionnement dues aux problèmes de balances de paiement. Récemment des problèmes budgétaires ont également obligé les gouvernements à réduire les subventions accordées pour les moyens de production. En conséquence, les prix effectivement payés par les agriculteurs pour les engrains azotés, très utilisés pour la riziculture, ont augmenté de façon notable au Bangladesh, au Népal, au Pakistan et aux Philippines,

TABLEAU 1-28. EXTREME-ORIENT: VARIATIONS ANNUELLES DE LA PRODUCTION AGRICOLE, ALIMENTAIRE, ANIMALE,  
CÉREALIÈRE ET NON ALIMENTAIRE

	Agriculture	Produits alimentaires	Elevage	Céréales a/	Produits non alimentaires
1967 à 1982	1978 à 1982	1967 à 1982	1967 à 1982	1967 à 1982	1967 à 1982
1982	1983	1982	1983	1982	1983
.....	.....	.....	.....	.....	.....
Asie du Sud					
Production totale	2.6	1.6	8.4	2.7	1.6
Production par habitant	0.3	-0.6	6.2	0.4	-0.5
Asie de l'Est et du Sud-Est					
Production totale	4.4	3.6	2.5	4.5	3.9
Production par habitant	2.1	1.5	0.4	2.2	1.8
Pays d'Asie à économie centralement planifiée					
Production Totale	3.3	3.3	1.6	3.3	2.9
Production par habitant	1.5	1.9	0.3	1.5	1.6
Extrême-Orient et pays d'Asie à économie centralement planifiée					
Production Totale	3.2	2.8	3.9	3.3	2.7
Production par habitant	1.2	1.0	2.1	1.2	0.9

- 91 -

Asie du Sud: Population en 1982: 928,8 millions

Bangladesh, Bhoutan, Inde, Maldives, Népal, Pakistan, Sri Lanka.

Asie de l'Est et du Sud-Est: Population: 358,7 millions

Brunei, Birmanie, Hong Kong, Indonésie, République de Corée, Laos, Macao, Malaisie, Philippines, Timor oriental, Singapour, Thaïlande.

Pays d'Asie à économie centralement planifiée: Population: 1 104,4 millions Chine, Kampuchéa, République populaire démocratique de Corée, Mongolie, Vietnam.

a/ Production brute.

Source: Division de la statistique et Division de l'analyse des politiques.

au cours des trois ou cinq dernières années. En outre, certains pays semblent ne pas avoir offert des prix suffisamment attrayants pour maintenir ou accélérer la croissance de la production agricole.

La réduction des possibilités d'extension des superficies cultivées et irriguées a également joué un rôle. La croissance antérieure de la production a été enregistrée en grande partie sur des terres particulièrement adaptées à la modernisation. Les techniques de la "révolution verte" et les systèmes de récoltes multiples convenaient bien à ce genre de conditions. Des terres fertiles qui ne soient pas situées en pente et un approvisionnement contrôlé en eau se font rares en Extrême-Orient et, dans certains endroits, l'urbanisation fait concurrence à l'agriculture.

TABLEAU 1-29. EXTREME-ORIENT: VARIATIONS ANNUELLES DES SUPERFICIES IRRIGUEES, DE LA CONSOMMATION D'ENGRAIS ET DE L'UTILISATION DE TRACTEURS

	Surface irriguée	Consommation d'enfrais (NPK)	Nombre de tracteurs utilisés
.....%.....			
Asie du Sud			
1967-81	2.2	10.6	12.7
1978-81	1.4	4.4	5.9
Asie de l'Est et du Sud-Est			
1967-81	2.5	8.6	12.1
1978-81	0.8	4.8	7.0
Pays d'Asie à économie centralement planifiée			
1967-81	2.1	12.0	11.0
1978-81	-0.1	6.7	6.8
Extrême-Orient et pays d'Asie à économie centralement planifiée			
1967-81	2.2	11.1	11.6
1978-81	0.7	5.8	6.5

Source: FAO, Division de l'analyse des politiques

Les modifications dynamiques observées en Chine semblent dues essentiellement à des ajustements récents dans les systèmes de planification et de distribution, notamment une plus grande décentralisation en ce qui concerne la prise des décisions et de nouveaux systèmes de stimulants appliqués à l'agriculture.

#### La situation en 1983

Au niveau sous-régional, la production alimentaire et agricole en 1983 présente des aspects positifs aussi bien que négatifs. D'une part, les pays de l'Asie du Sud ont bénéficié d'une mousson très favorable (certaines régions d'Inde auraient connu les meilleures pluies depuis un siècle) ce qui a entraîné une forte augmentation de la production alimentaire, notamment de céréales (voir tableau 1-28 qui indique séparément les progressions enregistrées en 1982-83).

D'autre part, les cultures non alimentaires et les produits de l'élevage, dans l'Asie du Sud, n'ont pas enregistré de très bons résultats, ce qui semble justifier les préoccupations suscitées par les tendances à long terme. En outre, la progression de la production alimentaire dans l'Asie de l'Est et du Sud-Est et dans les pays d'Asie à économie centralement planifiée n'a pas gardé son élan.

Bien entendu, les résultats obtenus au cours d'une ou même de plusieurs campagnes ne suffisent pas à justifier une modification de la politique agricole. Mais les tendances de la production et des échanges alimentaires doivent être suivies de près, en particulier en ce qui concerne l'Asie du Sud.

#### Proche-Orient et Afrique du Nord 37/

Au Proche-Orient et en Afrique du Nord, la sécurité alimentaire suscitant à nouveau des inquiétudes, une priorité accrue a été accordée aux investissements agricoles. Les répercussions de la récession économique mondiale et de l'inflation sur les pays exportateurs de pétrole ont remis en question la viabilité à long terme de leurs stratégies économiques face à la diminution de leurs réserves de pétrole. Une croissance démographique et une urbanisation accélérées ainsi que l'augmentation des revenus par habitant ont suscité une progression rapide de la demande alimentaire. Les importations alimentaires se sont donc accrues, passant de 7 milliards de dollars des Etats-Unis en 1975 à 17,6 milliards en 1981. Les importations nettes de céréales de la région de 13,2 millions de tonnes se sont élevées à 24,4 millions de tonnes, ce qui a abaissé son taux d'autosuffisance pour les céréales de 79 à 68 pour cent. Les importations alimentaires ont donc joué un grand rôle dans les difficultés de balance des paiements que connaissent les pays plus pauvres de cette région.

Des inondations et des sécheresses fréquentes, de même que l'instabilité politique ont eu de graves répercussions sur la production alimentaire et agricole dans plusieurs pays et ont contribué à l'accroissement inquiétant du déficit alimentaire de la région. Le niveau peu élevé des prix agricoles et une faible rentabilité ont détourné des ressources de l'agriculture, ce qui a provoqué des disparités toujours plus importantes entre les revenus agricoles et non agricoles et a entravé l'accroissement de la production. Par ailleurs, une chute des recettes réelles d'exportations et un déficit croissant de la balance des paiements ont diminué la capacité des pays non exportateurs de pétrole de maintenir leurs importations alimentaires.

Il est maintenant admis qu'une persistance de la forte progression des importations alimentaires, en particulier de céréales, pourrait soumettre la région à une dépendance inacceptable à l'égard d'approvisionnements extérieurs incertains. L'accumulation de stocks régionaux de céréales n'est pas considérée comme le seul moyen d'assurer la sécurité requise en cas de grave pénurie alimentaire mondiale.

Plusieurs pays cherchent en priorité à accroître leur autosuffisance en blé, mais également en légumes et en fruits. Cette tendance est illustrée par une augmentation marquée des investissements agricoles dans la plupart des pays exportateurs de pétrole afin de réduire leur dépendance à l'égard du pétrole et de diversifier leurs économies. Ainsi, sur un total de 21,669 milliards de dollars consacrés à l'agriculture, l'Arabie saoudite a affecté 2,400 milliards de dollars à la mise en valeur et la bonification des terres pour la période 1981-85. La Libye a accordé 8,025 milliards de dollars à l'agriculture, aux forêts et aux pêches dans le cadre du plan de développement pour 1981-85 et l'Algérie a porté le montant alloué à l'agriculture et à l'irrigation à 12,274 milliards de dollars pour 1980-84. Par ailleurs, l'Iraq investit de fortes sommes dans de vastes projets d'irrigation et les Etats du Golfe continuent de mettre en place des systèmes à forte intensité de capital pour l'aviculture et la production laitière.

---

37/ Ce chapitre est en partie extrait de "Strategies for Agricultural Investment in the Near-East". Document préparé par la FAO pour la dix-septième Conférence régionale du Proche-Orient, NERC 84/5, novembre 1983.

Les budgets plus limités des pays non exportateurs de pétrole révèlent aussi un accroissement des investissements agricoles dans les plans de développement en cours. Des réformes importantes destinées à améliorer la structure des stimulants agricoles ont été mises en place. Toutefois, le poids croissant du service de la dette, l'inflation et le manque persistant de projets bancables ont sérieusement limité l'accès de ces pays aux capitaux nécessaires.

Les politiques de change destinées à réduire les importations ont souvent provoqué une hausse du prix des intrants agricoles et ont donc réduit les revenus agricoles, ce qui a accentué l'exode rural. Simultanément, une contraction de la demande de main-d'œuvre dans les pays exportateurs de pétrole par suite de la récession économique actuelle a réduit les envois de fonds des expatriés vers les pays non exportateurs de pétrole à excédent de main-d'œuvre. On craint également une réduction des flux de capitaux provenant des divers fonds de développement arabes.

De meilleures stratégies sont nécessaires pour mobiliser davantage de ressources nationales et internationales et en assurer une utilisation plus efficace, afin de soutenir l'accroissement des investissements agricoles. Dans la plupart des pays, la part de l'agriculture dans les dépenses de développement du gouvernement peut encore être élargie. Toutefois, il faut également procéder à des ajustements dans la composition des dépenses publiques afin de créer un cadre susceptible de stimuler et de faciliter les investissements privés, en particulier ceux des petits exploitants, visant à améliorer la productivité. Il s'agirait par exemple d'améliorer les services de commercialisation des produits agricoles et la fourniture de moyens de production.

L'investissement agricole, en particulier dans les pays exportateurs de pétrole, s'est caractérisé par une forte intensité de capital, de faibles relations intersectorielles et une distribution inéquitable des profits. Des investissements agricoles entraînant une utilisation de main-d'œuvre sont particulièrement importants dans les pays non exportateurs de pétrole qui ont une main-d'œuvre excédentaire. Pour de nombreux pays, les possibilités limitées d'expansion de l'agriculture pluviale et le déficit cérééalier croissant font de l'extension des surfaces destinées à la culture irriguée des céréales un domaine prioritaire. Toutefois, compte tenu des coûts toujours plus élevés de la mise en place de nouveaux systèmes d'irrigation, il faudra plutôt développer et rénover les installations existantes. De plus, une dépendance persistante à l'égard des importations de céréales exigera un accroissement des possibilités d'entreposage. Il faudra peut-être ralentir le développement de l'élevage des animaux d'embouche, qui dépend des importations de céréales. Pour réaliser un développement équilibré et soutenu il faudra par ailleurs accorder une plus grande importance aux secteurs des pêches et des forêts, lorsque les ressources le permettent.

La poursuite de ce but exigera que les objectifs sociaux, en particulier la suppression de la pauvreté rurale encore très répandue dans la région, occupent une place toujours plus grande dans les stratégies d'investissement agricole. Le choix des investissements devra également se faire davantage en fonction de leurs répercussions sur l'emploi. En outre, les plans de développement, pour protéger les ressources en terres, devront prendre davantage en considération les mesures de lutte contre l'érosion du sol et la désertification. Toutefois, ces objectifs sont plus difficiles à atteindre dans le climat économique actuel peu favorable.

Pour améliorer les stratégies d'investissement agricole dans la région Proche-Orient, il est indispensable de remédier au manque de projets convenablement préparés et aux carences en matière d'administration et de gestion des institutions nationales chargées de réaliser des projets et d'en assurer le suivi. Il est également urgent d'intensifier l'inventaire des ressources et les études de préinvestissement et de faisabilité afin de constituer une filière de nouveaux projets. Tout cela exigera la création d'importants programmes de formation à tous les niveaux, reposant sur l'évaluation et la planification détaillées des ressources humaines, afin de renforcer les moyens d'analyse, de mise en oeuvre et de surveillance des projets. Des mesures devront aussi être prises pour attirer et retenir un personnel compétent capable d'occuper des positions clés en matière de planification et de développement agricoles.

Il est également important de mettre sur pied des opérations et des projets de développement agricole en association. On sait depuis longtemps que la complémentarité des ressources entre pays exportateurs et non exportateurs de pétrole de la région est propice

à une étroite collaboration en matière de développement agricole. Cette collaboration pourrait notamment s'exercer dans des domaines tels que les investissements dans des installations d'entreposage permettant de constituer des stocks sous-régionaux de sécurité alimentaire et dans des projets régionaux de production de matériel, d'équipement et de pesticides agricoles. Mais ce n'est que récemment que des mesures constructives ont été prises dans ce sens.

Voici quelques exemples de projets réalisés en coopération, dont le financement a été entravé par les restrictions budgétaires qui s'imposent actuellement même aux principaux exportateurs de pétrole:

- sur la base des recommandations du Sommet arabe sur la sécurité alimentaire qui s'est tenu à Amman en 1980, le Secrétariat économique et social de la Ligue des Etats arabes a été chargé de présenter une liste complète des projets d'investissement agricole dans la région. Une liste de projets, dont le coût s'élève à environ 800 millions de dollars, a été dressée et est actuellement examinée.
- A la suite de la Conférence des Etats du Golfe sur la sécurité alimentaire tenue à Dubaï en 1981, des projets concernant la production de céréales, de légumes, d'huile, de poisson, de viande et d'engrais, ainsi que la création de stocks de céréales, dont le coût total s'élève à 35 milliards de dollars des Etats-Unis, ont été présentés par les organismes spécialisés de la Ligue arabe et sont actuellement en cours d'examen.
- La mise en oeuvre du programme parrainé par l'Autorité arabe pour les investissements et le développement agricoles pour un certain nombre d'importants projets agro-commerciaux au Soudan semble s'accélérer. Ce programme comporte environ 300 millions de dollars d'investissement.
- En janvier 1983, les ministres de l'agriculture des 6 Etats Membres du Conseil de coopération du Golfe ont décidé qu'une politique agricole commune, ayant pour but l'autodéveloppement, l'accroissement de la production et la promotion d'entreprises en association avec le secteur privé, devait être élaborée et adoptée par les Etats Membres. Diverses ébauches de politique agricole commune sont actuellement à l'étude.

Il est maintenant davantage reconnu que la pleine réalisation du potentiel de développement agricole de la région exigera de gros efforts en vue d'intensifier la coopération régionale, en particulier au profit des pays à faible revenu de la région. Pourtant, il paraît de plus en plus évident qu'une analyse plus précise des profits attendus et des coûts des projets d'intégration ou de coopération sera nécessaire pour faire avancer plus rapidement la coopération.

Dans leur politique, les gouvernements doivent aussi définir un cadre adéquat pour promouvoir les investissements, en particulier ceux émanant de sources privées. Une politique de prix adaptée pour les intrants et la production agricole est primordiale mais elle doit être renforcée par des mesures complémentaires dans d'autres domaines tels que la commercialisation, le crédit et la vulgarisation. Il faut également mobiliser l'épargne rurale au service de l'investissement agricole.

#### Amérique latine et Caraïbes

La région Amérique latine, traditionnellement gros exportateur net de produits agricoles, a néanmoins vu le volume de ses importations agricoles progresser bien plus rapidement que celui de ses exportations au cours des années soixante-dix. Entre 1969-71 et 1981, le volume des exportations agricoles a progressé de 36 pour cent alors que celui des importations a augmenté de 168 pour cent. Cette évolution a eu des répercussions défavorables sur les balances commerciales globales de la région. Les importations nécessaires à la modernisation et à l'intensification de la production agricole, réalisées au cours de la décennie, se sont aussi sensiblement accrues.

En outre, la dégradation de la balance commerciale agricole de la région au cours des années soixante-dix s'est accompagnée d'une légère régression de l'autonomie alimentaire. Huit pays de la région (Bolivie, Chili, Haïti, Jamaïque, Mexique, Pérou, Trinité-et-Tobago, Venezuela) n'ont pas été autosuffisants dans le domaine alimentaire en 1981 alors que trois d'entre eux (Haïti, Mexique et Pérou) l'avaient été en 1969-71.

Le volume des exportations agricoles est demeuré presque stationnaire entre 1970 et 1975 mais a depuis progressé à un rythme annuel satisfaisant de 4,2 pour cent. Cependant, la part de l'agriculture dans la valeur des exportations totales de marchandises est tombée de 43 à 32 pour cent au cours des années soixante-dix. La région a toutefois conservé sa part traditionnelle des exportations agricoles mondiales de 12-14 pour cent. Les exportations de soja, bananes, sorgho et d'autres produits alimentaires ont fait preuve d'un dynamisme considérable, en particulier dans la seconde moitié de la décennie. D'un autre côté, les exportations agricoles non alimentaires, telles que café et coton, ont été moins satisfaisantes. Leur volume s'est contracté jusqu'en 1975, puis a retrouvé les niveaux antérieurs vers la fin de la décennie.

La progression rapide des importations alimentaires est due à divers facteurs. La croissance économique et une forte expansion démographique ont soumis les approvisionnements alimentaires à des pressions considérables. Cela a coïncidé, dans certains pays, avec une amélioration de leurs ressources en devises, due aux prix élevés des produits d'exportation et aux apports importants de capitaux étrangers. La plupart des pays ont également été incapables d'augmenter leur production alimentaire assez rapidement pour satisfaire une demande intérieure croissante. Ainsi, le Mexique et le Venezuela ont dû importer des quantités toujours plus grandes de blé, de céréales secondaires et de graines d'oléagineux; le Brésil a accru ses achats de maïs, sa production animale s'étant développée pour satisfaire une demande croissante de viande; et plusieurs pays des Andes et des Caraïbes ont dû augmenter leurs importations de céréales, de produits laitiers et d'autres aliments de base provenant des zones tempérées.

La progression des importations est également liée aux modifications survenues dans les schémas de consommation alimentaire que l'on continue d'observer dans toute la région par suite de l'urbanisation, de "l'occidentalisation" des habitants et dans certains cas de l'influence des sociétés alimentaires transnationales. Les habitudes alimentaires en Amérique latine, en particulier parmi les classes à revenu moyen et élevé des zones urbaines, se sont rapprochées des régimes alimentaires de zones tempérées caractéristiques des pays industrialisés. Ainsi, entre 1961-65 et 1979-81, le pourcentage de protéines d'origine animale consommées dans la région est passé de quelque 33 pour cent à plus de 37 pour cent, réduisant ainsi d'un cinquième la différence existant entre l'Amérique latine et les pays industrialisés du point de vue alimentaire. En conséquence, les pourcentages de protéines et de calories provenant des "aliments traditionnels" (maïs, tubercules, racines et légumineuses) ont diminué.

Le scénario du développement agricole a également affecté la balance commerciale. En ce qui concerne la production alimentaire par exemple, certains systèmes d'élevage reposent sur une large utilisation d'aliments, d'équipements et d'animaux reproducteurs importés. Pour ce qui est de la commercialisation des aliments, des produits de marque, qui doivent être importés de l'extérieur, ont fait l'objet d'une promotion et d'une consommation intenses.

Divers aspects structuraux du commerce extérieur demeurent défavorables à la région. Les échanges sont fortement concentrés sur un petit nombre de marchés tels que l'Amérique du Nord et la CEE avec quelques exceptions comme les exportations cubaines de sucre et, plus récemment, les livraisons argentines de céréales à l'URSS et l'Europe de l'Est. Les exportations ne sont guère diversifiées et six produits seulement (sucre, café, viande, maïs, coton et soja) représentent plus de 80 pour cent des exportations agricoles totales. De même, six produits (blé, huiles végétales, maïs, produits laitiers, sorgho et riz) représentent 90 pour cent des importations agricoles. Certains pays d'Amérique latine continuent de dépendre étroitement de quelques grosses sociétés agro-industrielles dont les décisions et les politiques, notamment en matière d'investissement, peuvent affecter le commerce intérieur et le niveau des revenus.

Les projets d'intégration et autres mesures destinées à promouvoir les échanges intrarégionaux n'ont pas donné les résultats attendus dans le secteur agricole. Les échanges intrarégionaux représentaient à peine 10 pour cent du commerce agricole total en 1981, soit à peine plus qu'il y a 20 ans. Les échanges de produits agricoles au sein du Pacte andin, qui en 1970 entraient pour seulement 2 pour cent dans les échanges totaux des pays membres, sont certes passés à 5 pour cent du total en 1977-79, mais ce chiffre reste peu important. Le commerce entre Etats Membres ne porte que sur un petit nombre de produits et s'effectue surtout entre pays voisins (par exemple la Bolivie exporte surtout vers le Pérou, la Colombie vers le Venezuela, etc.). Une progression sensible de ces échanges est peu probable étant donné que les complémentarités agricoles sont minces.

En 1981, le volume des exportations agricoles de l'Amérique latine a augmenté de plus de 11 pour cent, soit une progression équivalente à celle des exportations totales de marchandises de la région. Toutefois, la chute des prix à l'exportation du sucre (41 pour cent), du cacao (20 pour cent), du café (19 pour cent), du maïs (14 pour cent), de la viande de boeuf (11 pour cent) et du coton (9 pour cent) a largement annulé l'effet des gains en volume, si bien que la valeur des exportations agricoles de la région a régressé de 2 pour cent.

Les chiffres pour 1982 indiquent des résultats mitigés, révélant une contraction des volumes d'exportation de soja et de coton mais un accroissement des ventes de blé, de maïs et de café. Toutefois, la baisse des prix à l'exportation s'est poursuivie pour la majorité des produits agricoles en particulier pour le sucre, la viande de boeuf, le maïs, le coton, le soja et le cacao (ce dernier pour la cinquième année consécutive). Les prix du café se sont stabilisés après quatre années de baisse persistante, mais la valeur des exportations agricoles de la région a diminué de 11 pour cent en 1982.

Les importations agricoles ont également régressé en 1982 de 18 pour cent, par suite des bonnes récoltes enregistrées dans plusieurs pays, de la récession économique et des problèmes soulevés par le service de la dette. Ainsi, les importations mexicaines de céréales et d'huiles végétales sont tombées en 1982 à moins de la moitié de leur valeur de l'année précédente (qui était de 3 milliards de dollars) et le pays est à nouveau devenu un exportateur agricole net. Toutefois, la balance commerciale agricole s'est encore détériorée pour l'ensemble de la région.

Les politiques de libéralisation appliquées dans certains pays de la région vers la fin des années soixante-dix et au début des années quatre-vingts ont eu des résultats mitigés sur les secteurs agricoles. Les producteurs ont bénéficié d'une diminution des droits de douane sur les facteurs de production et les biens d'équipement, ainsi que de l'assouplissement ou de la suppression des contrôles des prix pour les produits alimentaires, de la réduction des taxes à l'exportation et des subventions accordées aux importations concurrentes. En revanche, les retards apportés dans ces pays à ajuster leurs taux de change ont entraîné à une surévaluation permanente de leurs monnaies, ce qui fait que la position des producteurs travaillant pour l'exportation s'est détériorée par rapport à leurs concurrents mondiaux. La libéralisation des taux d'intérêt a entraîné un accroissement considérable des coûts de financement et une réduction des investissements en biens d'équipement dans les exploitations agricoles. L'agriculture a également souffert des restrictions budgétaires qui se sont traduites par une diminution des subventions portant sur les moyens de production et par une réduction générale des programmes de vulgarisation.

L'actuelle conjonction économique peu favorable peut avoir des conséquences graves pour les petits exploitants: l'aide accordée aux programmes gouvernementaux visant à établir une plus grande justice plutôt qu'à développer la production a diminué dans plusieurs pays. Le cas le plus frappant est celui de la réduction drastique du Sistema Alimentario Mexicano (SAM). On peut donc se demander, pour bon nombre de pays, dans quelle mesure une reprise des marchés agricoles à l'avenir s'accompagnera d'améliorations correspondantes du sort des populations rurales.

Le lourd endettement de plusieurs pays d'Amérique latine les oblige également à redresser leur balance commerciale. 38/ Les politiques actuelles tendent donc à favoriser

---

38/ En 1982, deux dollars sur cinq des recettes d'exportation de l'Amérique latine devaient être envoyés à l'étranger pour couvrir le paiement net des intérêts de la dette extérieure et les profits des entreprises étrangères.

les exportations et à réduire les importations. Depuis le début des années soixante-dix, l'agriculture à vocation commerciale a prouvé qu'elle était capable de tirer parti d'un marché favorable, ayant d'amples ressources naturelles, techniques et humaines à sa disposition, mais les investissements et les dépenses publiques en crédits et subventions ont été fortement réduits pour faire face à des taux d'inflation élevés, de faibles recettes fiscales et un lourd endettement. En l'absence d'une amélioration sensible des cours internationaux des produits et des perspectives de croissance des échanges, les économies de la région auront beaucoup de difficultés à créer le climat intérieur nécessaire à un effort de production soutenu.

De plus, 1982 et le début de 1983 ont été marqués par un temps particulièrement instable qui a eu des répercussions néfastes sur la production dans la plupart des pays et des conséquences dramatiques dans certaines régions. On considère que le courant chaud El Niño en est en partie responsable. En 1982, de fortes pluies sont tombées sur le Nicaragua et d'autres régions d'Amérique centrale. Les pluies, mais aussi le gel et la sécheresse ont gravement affecté la production de céréales de base au Mexique. Le coton et d'autres culturés ont beaucoup souffert par la sécheresse en Colombie. Les éleveurs des provinces orientales de Bolivie ont été frappés par les inondations. Puis, au début de 1983, de fortes pluies et inondations ont causé d'énormes dommages aux cultures et à l'infrastructure dans les zones littorales de l'Equateur et du nord du Pérou, dans les provinces nord-est de l'Argentine ainsi que dans certaines régions du Paraguay et de l'Uruguay. Une sécheresse sans précédent s'est abattue sur les montagnes andines de Bolivie et du sud du Pérou. Ces facteurs économiques et atmosphériques défavorables ont entraîné une chute, en termes absolus, de la production alimentaire en 1983, la première enregistrée depuis la fin des années soixante.

#### Pays développés à économie de marché 39/

Malgré des récoltes exceptionnellement bonnes ces dernières années, en particulier en Amérique du Nord, les agriculteurs de nombreux pays développés à économie de marché ont connu une baisse de leurs revenus réels nets au début des années quatre-vingts. Dans la CEE, l'indice du revenu réel par habitant dans le secteur agricole était de 92,5 en 1980-81 (1973-75 = 100), alors que pour l'ensemble de l'économie il était de 113,2. En 1980 le total des revenus agricoles nets n'a été que de 75 pour cent et 69 pour cent de leur valeur de 1976 aux Etats-Unis et au Canada respectivement.

Un examen des prix perçus et versés par les agriculteurs au milieu des années soixante-dix et au début des années quatre-vingts révèle des tendances très similaires, même dans des pays ou des groupes de pays tels que la CEE, le Japon et l'Amérique du Nord, qui appliquent des politiques agricoles totalement différentes. Le problème essentiel est que le coût des intrants progresse plus rapidement que les prix à la production. Au Japon et dans la plupart des pays de la CEE, le coût des intrants ne s'est pas accru aussi rapidement qu'en Amérique du Nord, mais les prix à la production ont progressé plus lentement bien que le rétrécissement de la marge bénéficiaire a été plus ou moins le même. Par exemple, les indices des prix payés et perçus par les agriculteurs dans trois pays en 1981 étaient les suivants:

	Prix perçus 1977 = 100	Prix payés	Rapports
République fédérale d'Allemagne	106	119	89
Etats-Unis	138	150	92
Canada	150	161	93

Les conditions atmosphériques ont quelquefois aggravé encore les problèmes de revenu qui se sont posés récemment aux agriculteurs. En Australie, les effets de la récession mondiale sur la demande d'exportation, alliés à l'inflation intérieure, ont coïncidé avec une grave sécheresse. On considère que la valeur nette corrigée de la production agricole

39/ Pour la rédaction de ce chapitre, il a été fait largement usage de rapports concernant la situation et les perspectives du secteur élaborés par le Département de l'agriculture des Etats-Unis, Agriculture Canada, la CEE, et le Bureau d'économie agricole d'Australie.

en Australie a chuté d'environ 50 pour cent en 1982/83 pour atteindre son niveau le plus bas depuis le milieu des années cinquante. La moitié environ de cette régression a été attribuée à la sécheresse.

Face à ces baisses des revenus agricoles nets, les organisations d'agriculteurs ont exercé de fortes pressions pour obtenir une aide des gouvernements. En conséquence les prix agricoles ont été sensiblement relevés dans la CEE en 1981 et en particulier en 1982 pour corriger la situation. Les Etats-Unis ont également mis en oeuvre des programmes de plus en plus étendus de réduction de la superficie cultivée, y compris le Programme de "paiement en nature" de 1983, qui tentait de réduire les stocks, augmenter les prix et réaliser des économies sur les dépenses de production.

Ces politiques contribuent certes à améliorer quelque peu la situation en ce qui concerne les revenus agricoles, mais ne s'attaquent pas au problème sous-jacent de la restructuration de ce secteur pour répondre aux modifications fondamentales du marché et de la technologie.<sup>40/</sup> Parmi les ajustements à long terme figure notamment la nécessité de réduire les disparités de revenus entre le secteur agricole et les autres secteurs.

D'autres groupes liés à l'agriculture ont été affectés par ces problèmes et par les solutions temporaires qui y ont été apportées, notamment les industries approvisionnant l'agriculture en intrants et celles assurant la transformation de sa production. Les fabricants de produits chimiques et d'équipements agricoles ont été particulièrement touchés. Ainsi, la consommation d'engrais (substances nutritives) est tombée de 9 pour cent aux Etats-Unis en 1981/82 et l'on estime qu'elle a enregistré une nouvelle chute de 7 à 12 pour cent en 1982/83. Les profits des industries de transformation alimentaire au Canada ont diminué de 10 pour cent entre 1981 et 1982 par suite d'une réduction de la production et de la faiblesse des prix alliée à des coûts croissants.

L'augmentation constante des coûts de l'énergie et des moyens de production tirés de l'énergie tels que les engrais a été une des principales causes de l'inflation des coûts agricoles au milieu des années soixante-dix. Cette pression a quelque peu diminué au début des années quatre-vingts. Toutefois, le coût de la dette a augmenté par suite du niveau exceptionnel des taux d'intérêt. La part représentée par la moyenne non pondérée des paiements d'intérêt dans la valeur ajoutée agricole brute pour 8 pays (Amérique du Nord, Japon et Europe) est passée de 6,6 pour cent en 1971 à 11,1 pour cent en 1980. Ces chiffres ont été particulièrement élevés en Amérique du Nord, où ils ont atteint 19-20 pour cent en 1980-81.

Au même moment, illustrant la récession générale qui frappe l'agriculture aux Etats-Unis, la valeur des terres agricoles a diminué de 6,5 pour cent en 1980 et 1981, soit deux années consécutives de régression, ce qui n'était plus arrivé depuis 1933. Le rapport entre actif-passif, pour les agriculteurs, s'est donc sensiblement détérioré.

Il n'était pas du tout certain en 1983 que la récession s'atténuerait et les taux d'intérêt sont demeurés élevés en termes réels, en particulier en Amérique du Nord. Toutefois, les prix à l'exportation de certains produits ont commencé à se stabiliser ou à augmenter. On pense que les revenus agricoles aux Etats-Unis se seront accrus d'environ 12 pour cent, pour se chiffrer à 36 milliards de dollars, soit le niveau de 1980. Au Canada, on estime que les coûts des intrants agricoles auront baissé en 1983, pour la première fois depuis plusieurs années, mais que les revenus nets seront proches du niveau de 1981. Dans la CEE, l'augmentation globale des prix fixée à 6,9 pour cent (en monnaies nationales) pour 1983/84 a été plus modeste que celle des deux années précédentes compte tenu de la nécessité accrue de restrictions budgétaires et des stocks croissants de certains produits. Cette augmentation est inférieure de près de 2 points au taux d'inflation prévu.

---

40/ Cette question a été examinée lors de la réunion du Comité de l'agriculture au niveau ministériel de l'OCDE (3 décembre 1982) et au cours de la trente-quatrième session du Comité des problèmes agricoles de la CEE (mars 1983). Ces questions et les dilemmes auxquels doivent s'attaquer les politiques agricoles des pays développés à économie de marché ont à nouveau été débattus par le Comité de l'agriculture de l'OCDE à sa réunion de décembre 1983.

L'inflation des coûts, les intérêts élevés et la demande de consommation peu vigoureuse de la fin des années soixante-dix et du début des années quatre-vingts, de même que les solutions à court terme qui ont été adoptées, ont placé les politiques agricoles sur le devant de la scène politique dans de nombreux pays développés. Des pressions contradictoires se dessinent. Les consommateurs veulent une agriculture efficace capable de fournir des aliments à des prix modérés et exigeant moins de dépenses fiscales pour financer les subventions agricoles. Les producteurs, dont bon nombre connaissent de grave difficultés, souhaitent une diminution du coût des intrants et des taux d'intérêt ainsi qu'une aide pour faire face à la baisse des prix des produits. Les gouvernements veulent réduire la charge coûteuse que représente le maintien d'importants stocks de produits agricoles. Par exemple, vers le milieu de 1983, les stocks de produits laitiers aux Etats-Unis se sont élevés à 245 mille tonnes de beurre et à 612 mille tonnes de poudre de lait écremée. Quatre ans plus tôt les chiffres étaient de 95 mille et 237 mille tonnes respectivement. Actuellement environ 10 pour cent de la production laitière est stockée.

Une des politiques adoptées pour réagir contre cette accumulation de stocks a été de promouvoir les exportations agricoles, grâce à des subventions à l'exportation, à l'octroi d'un crédit peu onéreux aux acheteurs étrangers et d'autres solutions. Une tendance à protéger davantage l'agriculture locale contre la concurrence étrangère a également été notée. Ces actions illustrent l'éternel dilemme politique: dans quelle mesure faut-il protéger et aider le secteur agricole afin de faciliter les ajustements économiques qui devront inévitablement être réalisés par les producteurs de certaines denrées, les producteurs moins efficaces et de nombreuses zones rurales?

Soumis à des pressions politiques et budgétaires persistantes en vue d'une réduction des coûts des programmes de soutien de l'agriculture, les gouvernements adoptent de plus en plus fréquemment des mesures destinées à éviter l'arrivée sur le marché d'approvisionnements excédentaires. Des prix de soutien élevés accordés dans le cadre de la politique agricole commune de la CEE (PAC) ont entraîné un accroissement annuel de la production de 1,5 pour cent à 2 pour cent alors que la consommation progressait de moins de 1 pour cent, mettant en crise le budget agricole de la CEE. Les estimations pour 1984 annoncent un déficit d'environ 2,600 milliards de dollars, les dépenses prévues se chiffrant à 14 milliards de dollars. Toutefois, les propositions recommandées par la Commission pour limiter les dépenses de la PAC, notamment le blocage des prix agricoles, se heurtent à l'opposition des groupes de pression des agriculteurs.

Aux Etats-Unis, le programme actuel de subventionnement du lait coûte 2,700 milliards de dollars par an, mais les mesures envisagées pour limiter la production laitière - un paiement en espèces versé aux agriculteurs pour ne pas produire - pourraient coûter un milliard de dollars supplémentaire d'ici 1986. Certains membres du gouvernement ont proposé de réduire les prix de soutien de 11-12 pour cent mais cela a déclenché une opposition politique. Aucune solution facile au problème créé par la surproduction de certains produits ne semble être en vue ni en Europe occidentale ni aux Etats-Unis.

## CHAPITRE 2 LE RÔLE DES FEMMES DANS LE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE

### INTRODUCTION

- \*\* Dans la vie rurale traditionnelle, les femmes contribuent plus à la production alimentaire et aux revenus familiaux par leur travail qualifié et leurs initiatives lucratives, qu'on ne le sait ou ne l'admet généralement. C'est souvent dans le cadre de groupes de travail féminins, plutôt que dans le cadre familial, qu'elles apportent cette contribution.
- \*\* Dans bien des campagnes, l'emigration des hommes et d'autres changements affectant les systèmes d'exploitation ont pour conséquence d'alourdir les charges auxquelles les femmes doivent faire face parce qu'outre la subsistance de la famille, elles sont alors souvent chef des petites exploitations et constituent l'essentiel de la main-d'oeuvre agricole. On estime que 18 pour cent des foyers du monde en développement ont à leur tête des femmes, et que dans certains pays, cette proportion atteint 40 pour cent.
- \*\* Dans le secteur agricole, les femmes n'ont en général pas les mêmes possibilités, les mêmes rétributions ni les mêmes droits de décision que les hommes. Leur histoire est caractérisée par la difficulté d'obtenir des terres, des facilités de crédit, des services techniques et des débouchés commerciaux pour leurs produits, ce qui freine la production alimentaire et l'augmentation des revenus familiaux. Il faudrait donc trouver de nouvelles façons d'aider les femmes, aussi bien directement que dans le cadre familial.
- \*\* Les femmes ne participent pas suffisamment à la planification et à la mise en œuvre des activités de développement. Même là où les groupes féminins sont actifs dans la production, où les responsabilités des femmes sont bien différenciées de celles des hommes, et où il y a beaucoup de femmes chefs de famille, les responsables officiels et les spécialistes ne pensent pas toujours à les consulter.
- \*\* Les femmes, les familles et la production ont souffert du fait que les projets d'agriculture étaient conçus sans tenir compte des responsabilités, de la participation, du bien-être, des priorités ni des capacités des femmes. Il serait temps de prendre acte de cette situation et d'y remédier.
- \*\* On aurait besoin d'être mieux renseigné sur la situation des femmes et sur leurs nombreux rôles, ainsi que sur leur participation accrue à la planification et à la surveillance du développement. De cette façon, les politiques, programmes et projets agricoles pourraient plus efficacement favoriser l'augmentation de la productivité et l'autosuffisance alimentaire nationale tout en appuyant les objectifs socio-économiques.

Tels sont les messages de ce chapitre spécial, qui a pour but d'appeler l'attention sur les problèmes, les contributions et les potentialités des femmes dans l'agriculture. Le rôle de millions de paysannes du tiers monde est d'aider leurs familles à survivre en cultivant de petits lopins de terre pour leur subsistance, sans guère disposer de services, ou en élevant de bétail, ou encore lorsqu'elles n'ont pas de terre, en cherchant du travail saisonnier. Dans ces conditions, une vie de misère et peu de perspectives d'amélioration sont la norme.

Des changements sans précédents sont en cours dans la structure socio-économique de nombreux pays en développement. On ne peut désormais plus compter sur la permanence des styles de vie traditionnels, des rapports humains, familiaux et collectifs et des systèmes d'agriculture de subsistance dans les villages. La sécheresse, la désertification, les troubles civils et les politiques socio-économiques inadéquates ont bouleversé l'ordre établi, augmentant la vulnérabilité des campagnes aux aléas du monde économique et politique extérieur.

Ces difficultés sont multipliées pour les femmes dont les modes de vie traditionnels ont été modifiés par le départ des maris ou d'autres membres de la famille, par les nouveaux systèmes agricoles et par la nouveauté de la confrontation avec les institutions économiques et juridiques modernes. Un grand nombre de femmes se sont vues obligées, au moins pendant un certain temps, d'assurer par elles-mêmes la bonne marche des exploitations ou de trouver un travail en plus de leur rôle habituel de ménagère. Pourtant, les coutumes locales interdisent souvent aux femmes d'accomplir certains travaux agricoles. Beaucoup de paysannes aimeraient adopter des pratiques culturales améliorées, mais elles s'aperçoivent qu'elles ne peuvent pas avoir accès aussi facilement que les hommes au crédit, aux facteurs de production ou aux services techniques dont elles ont besoin. Souvent, la loi ne leur donne pas le droit d'hériter, de posséder ou de transférer des terres agricoles; et lorsque la loi assure l'égalité de droits entre hommes et femmes, la pratique ne suit pas toujours. Il est indispensable que les paysannes aient le soutien dont elles ont besoin pour assumer leurs responsabilités et pouvoir accepter de nouvelles fonctions et adopter de nouvelles méthodes lorsque cela peut augmenter leur efficacité et leur bien-être.

L'adoption des pratiques culturales assurant de hauts rendements peut améliorer le sort des travailleurs agricoles salariés, mais ce n'est pas toujours le cas. L'extension des zones de plantation et l'accroissement de la récolte peuvent créer davantage d'emplois, et les récoltes multiples prolonger la campagne. Les améliorations de l'équipement de préparation de la terre, de culture et de récolte qui accompagnent souvent les pratiques culturales améliorées peuvent faciliter le travail, accroître la productivité et permettre d'augmenter les salaires. D'autre part, la mécanisation réduit parfois la demande de main-d'œuvre non qualifiée. Et comme les femmes sont souvent les personnes les moins instruites et celles qui ont le moins de possibilités d'acquérir une formation, elles sont particulièrement touchées par cette évolution. Les femmes qui doivent accomplir certains travaux non rémunérés dans le cadre familial pourraient se trouver dans une situation critique: devront-elles choisir de consacrer du temps au désherbage et à l'arrosage de cultures commerciales, à un échelle plus grande que jamais auparavant, ou cultiver des produits vivriers, souvent sur des terres moins productives?

Pour améliorer la situation des femmes dans l'agriculture, il faudra que les hommes et les femmes se penchent ensemble sur les problèmes. Les conférences internationales sur les femmes ont beaucoup aidé à faire prendre conscience de ces problèmes et du potentiel des femmes dans l'agriculture, ainsi qu'à trouver des solutions et des actions possibles. Par exemple, la Conférence mondiale sur la réforme agraire et le développement rural de 1979 a été la première grande réunion internationale à approuver un important programme d'action pour l'intégration des femmes dans le développement rural, préconisant notamment un accès équitable à la terre, à l'eau, ainsi qu'aux autres ressources naturelles, aux facteurs de production et aux services et des possibilités égales pour les femmes et pour les hommes de développer et de mettre en pratique leurs aptitudes. Cependant, on ne pourra faire de progrès réellement durables que si les idées ainsi lancées sont prises en considération, au niveau national et au niveau local, et mises en pratique dans leur travail quotidien par les fonctionnaires, les planificateurs, les juristes et les pouvoirs publics, les directeurs des projets, les agronomes, les éducateurs, les dirigeants des collectivités etc.

Il faut tout d'abord bien comprendre la situation et les fonctions des femmes dans les exploitations agricoles des pays en développement. De cette façon, on pourra voir plus clairement l'importance de leurs activités et de leurs opinions pour l'élaboration des politiques et la conception des projets.

Le présent chapitre livre des données descriptives et des aperçus qui sont le résultat d'un travail de recherche récent au niveau local. On n'a pas essayé de rassembler toutes les données et tous les résultats de recherche disponibles. On a choisi au contraire de présenter une sélection de faits et d'études de cas visant à stimuler la réflexion et à appeler l'attention sur les situations particulières et les possibilités des femmes.

De même, ce chapitre ne donne pas de solution universelle, mais indique des approches possibles de certains problèmes précis identifiés par la FAO. En outre, il suggère des idées et des principes fondamentaux qui pourraient être utiles pour aborder des problèmes analogues dans d'autres contextes. Ce qu'il faudrait faire, comment s'y prendre, et qui doit s'en charger, tout cela dépend des buts visés, des ressources disponibles, des obstacles institutionnels, de l'environnement culturel et d'autres facteurs locaux ou nationaux spécifiques.

Le présent chapitre s'occupe essentiellement des femmes qui travaillent la terre, en tant que petites exploitantes, preneuses à bail ou ouvrières agricoles. On s'est penché tout particulièrement sur celles qui vivent de la petite agriculture. Il ne faut pas oublier non plus les problèmes et les contributions des femmes dans d'autres contextes agricoles, par exemple dans l'élevage nomade, dans les activités collectives au village, dans le cadre de projets ou de grandes entreprises. De même, il ne faut pas oublier leurs rôles dans l'entreprise, le commerce et l'administration en milieu rural, ni ce qu'elles font ou peuvent faire comme spécialistes ou dirigeantes. On n'a pas fait ici d'analyse détaillée des rôles ménagers de ces femmes, mais il ne faut pas oublier qu'en tant que mères et épouses, elles doivent contribuer à l'approvisionnement alimentaire des familles.

#### PARTICIPATION DES FEMMES A L'AGRICULTURE

Les généralisations sur les activités des femmes dans l'agriculture incitent à poser des questions sur les spécificités régionales et culturelles dont doivent manifestement tenir compte les planificateurs, l'information sur ce point étant rarement suffisante. Dans les sous-sections suivantes, on décrit le genre d'information nécessaire.

##### Information à l'échelle macro

Les données statistiques et descriptives à l'échelle macro concernant l'emploi des femmes dans l'agriculture, leur accès aux terres, au bétail, aux services de vulgarisation agricole et leur participation aux organisations rurales sont insuffisantes. Il est important d'interpréter les tendances nationales révélées par les statistiques à l'échelle macro en les associant aux données dont on dispose à l'échelle micro.

Le recensement de l'agriculture effectué par la FAO en 1970 et portant sur 34 pays donne une indication de la participation des femmes à l'agriculture dans les pays en développement. On a aussi consulté le recensement démographique des Nations Unies et les enquêtes de l'OIT sur la main-d'œuvre et sur les ménages. Si les divergences entre les différentes sources ne sont pas grandes dans le cas de l'emploi des hommes, elles sont parfois considérables pour les femmes. En outre, le pourcentage étonnamment faible de femmes dans la main-d'œuvre signalé pour l'Amérique latine fait douter de la fiabilité des estimations relatives à cette région. Cependant, si ces données donnent à penser que la participation des femmes à l'agriculture est à peu près toujours d'environ un tiers, il n'est pas exceptionnel qu'elle atteigne la moitié, et même plus. La participation des femmes à l'agriculture dans les pays en développement est comparable à celle des hommes, quoiqu'il y ait des différences entre une région et l'autre (Tableau 2-1). Selon ces chiffres, c'est en Afrique que le pourcentage de femmes dans la main-d'œuvre agricole est le plus élevé, dépassant en général celui des hommes. Ce fait, qui n'est souvent pas reconnu, est pourtant important pour la planification du développement et pour tous les efforts de sécurité alimentaire régionale.

Dans de nombreux pays, le pourcentage de femmes classées dans la catégorie "main-d'œuvre familiale non rémunérée" est celui qui prédomine pour les catégories de femmes économiquement actives, mais il ne faut pas oublier qu'elles peuvent être nombreuses aussi dans les autres catégories (Tableau 2-2).

Dans certains cas, les statistiques nationales donnent un tableau plus précis du travail fourni par les femmes dans leurs diverses activités. Par exemple, les données sur l'emploi du temps des femmes recueillies en Côte-d'Ivoire pour l'enquête nationale de 1979 sur la consommation alimentaire et les budgets des ménages montrent que, pendant la saison où le travail agricole est minimal et lorsque leurs tâches ne sont pas exceptionnelles, les femmes accomplissent quand même 39 pour cent du travail effectué par la famille pour la production et la transformation des produits agricoles à la ferme, l'entreposage et la vente, au sens défini par le recensement de la main-d'œuvre. Mais, pour les familles rurales, il y a d'autres activités aussi essentielles que celles qui sont prises en compte par le recensement de la main-d'œuvre, par exemple cueillette, pêche et chasse, corvées d'eau et de bois. Ce sont les femmes qui fournissent 71 pour cent du temps consacré à ces activités de subsistance. En outre, elles accomplissent 87 pour cent

TABLEAU 2-1. LES HOMMES ET LES FEMMES DANS L'AGRICULTURE a/

Pays	Hommes	Femmes
..... en milliers .....		
<u>Afrique</u>		
Botswana	101 - 112	140 - 146
Cameroun	1 067 - 1 263	962 - 1 410
République centrafricaine	317 - 387	426 - 434
Congo	113 - 134	65 - 236
Ghana	1 051 - 1 193	773 - 766
Côte-d'Ivoire	800	892
Lesotho	280 - 314	241 - 323
Malawi	908 - 1 823	727 - 1 297
Togo	252	343
Zaïre	3 474 - 3 707	3 793 - 4 000
Zambie	1 217	1 108
<u>Amérique latine</u>		
Argentine	1 218 - 1 411	78 - 97
Belize	19	8
Bolivie	608 - 811	69 - 89
Brésil	11 833 - 12 416	1 258 - 5 653
République dominicaine	628	95
El Salvador	463	31
Pérou	1 422 - 1 553	148 - 173
Suriname	18	20
Uruguay	143 - 167	7 - 38
Venezuela	596 - 743	16 - 23
<u>Extrême-Orient</u>		
Bangladesh	15 229 - 16 592	609 - 3 509
Inde <u>a</u>	93 887 - 104 274	25 892 - 57 339
Indonésie:	16 171 - 19 466	7 715 - 8 501
République de Corée	2 728 - 3 594	2 179 - 3 758
Népal	3 001 - 3 187	1 392 - 2 135
Pakistan <u>b/</u>	8 366 - 9 183	536 - 4 488
Philippines	8 353	1 233 - 3 601
Sri Lanka	1 287 - 1 657	495 - 651
Thaïlande	6 645 - 6 708	6 572 - 6 599
<u>Proche-Orient</u>		
Egypte	3 952 - 4 872	81 - 196
Iraq	1 254	856
Jordanie	130	74
Arabie saoudite	615	216

a/ On a indiqué les valeurs extrêmes des sources indiquées, sauf pour les pays où il n'existe qu'une seule estimation.

b/ Plus 512 000 employés permanents pour lesquels non ventilés par sexe.

Source: FAO, Recensement de l'agriculture 1970; ONU, Recensement démographique 1970-76; et enquêtes de l'OIT des années 1970.

## LES LIMITES DES ETUDES A L'ECHELLE MACRO DE LA PARTICIPATION DES FEMMES A L'AGRICULTURE

Pourquoi les études réalisées à l'échelle macro ou les statistiques nationales sousestiment-elles la contribution des femmes à l'agriculture, qui apparaît au contraire dans les études réalisées à l'échelle micro? Le recensement de la population de l'ONU et le recensement de l'agriculture de la FAO, auxquels on procède tous les dix ans, sont les sources les plus fréquemment citées de statistiques à l'échelle macro. A l'heure actuelle cependant, ces statistiques ne sont pas systématiquement ventilées par sexe et elles ne font donc pas apparaître les importantes variations qui existent au niveau régional ou sous-régional. Elles reflètent aussi des problèmes de dénombrement.

L'omission du travail féminin dans les statistiques viendrait essentiellement de la couverture inadéquate de la main-d'œuvre familiale non rémunérée. Si le recensement agricole donne en général des chiffres beaucoup plus élevés pour le total de la main-d'œuvre familiale féminine parce qu'il pose des questions beaucoup plus précises sur la gestion des exploitations, il exclut par contre les petites fermes, qui sont essentiellement exploitées par des femmes.

Les problèmes de dénombrement proviennent essentiellement de trois causes:

- La période de référence recommandée par les bureaux nationaux de recensement, trop courte, exclut de fait une grande partie du travail agricole saisonnier essentiellement accompli par des femmes.

- Le recensement de la population définit l'activité économique des gens en se fondant sur ce qu'ils déclarent comme étant leur "occupation principale". Si la réponse au questionnaire indique que l'occupation principale d'une femme est d'être "ménagère", elle se trouve exclue de la "population économiquement active" même si ses activités agricoles ont une importance économique.

- Les attitudes culturelles qui définissent les rôles "appropriés" pour les femmes peuvent masquer leurs activités économiques. Pour certains, le seul fait que c'est une femme qui accomplit telle ou telle tâche implique que cette tâche fait partie des travaux domestiques.

des travaux ménagers. En somme, elles fournissent deux tiers du temps de travail consacré aux activités économiques, de subsistance et ménagères par les familles rurales en Côte-d'Ivoire.

Des estimations révisées de la ventilation par sexe de la main-d'œuvre agricole pour un échantillon de 82 pays en développement - effectuées dans l'intention de corriger les estimations de la participation féminine - suggèrent que les femmes constituent plus de 40 pour cent de la main-d'œuvre agricole totale dans 52 pays, soit près des deux tiers des pays examinés. Ce pourcentage dépasse 50 pour cent dans 24 pays (près d'un tiers). La moyenne, pour les 82 pays, est de 42 pour cent.

### Information au niveau du village

La plus précieuse contribution des statistiques au niveau du village est de montrer de quelle façon les paysans et les paysannes se partagent les travaux agricoles et domestiques, y compris le portage de l'eau et le ramassage du bois, et de montrer aussi les implications pratiques de ce partage pour la planification des projets. Par exemple, d'après une estimation du temps que les paysannes passent aux diverses activités agricoles en Afrique, fondée sur des études d'anthropologues, de sociologues et de vulgarisateurs, les femmes accomplissent deux tiers des heures de travail requises par l'agriculture traditionnelle en Afrique et trois cinquièmes des heures requises pour la commercialisation des produits (ONU, 1975). Selon un rapport de la FAO, ce sont des femmes qui assurent à 60-90 pour cent la commercialisation des denrées agricoles et marines de production nationale consommées dans les pays d'Afrique occidentale.

TABLEAU 2-2. POURCENTAGE DE FEMMES ECONOMIQUEMENT ACTIVES DANS L'AGRICULTURE,  
PAR STATUT

Pays	Employeurs et travailleurs indépendants	Employés salariés	Main-d'oeuvre familiale non payée
.....%.....			
<u>Extrême-Orient</u>			
Inde-1971 a/	1	2	-
Indonésie-1976	19	20	61
Corée-1975	14	6	80
Népal-1971	90	3	7
Pakistan-1973	23	11	66
Philippines-1977	21	23	56
Sri Lanka-1976	12	72	16
Thaïlande-1981	9	4	87
<u>Proche-Orient et Afrique du Nord</u>			
Yémen démocratique-1973 b/	1	2	37
Egypte-1976	15	53	32
Iran-1976 c/	4	18	42
Maroc-1971	16	13	71
Syrie-1976 d/	18	29	53
Turquie-1970 d/	3	1	96
<u>Amérique latine</u>			
Bolivie-1976	46	4	50
Brésil-1970	55	25	20
-1976	36	32	32
Chili-1970	32	47	21
Colombie-1973	28	62	10
El Salvador-1978	5	87	8
Guatemala-1979	9	69	22
Guyane-1977	41	40	19
Mexique-1970 e/	24	44	21
Uruguay-1975	31	38	31
Venezuela-1978	20	63	17
<u>Afrique sub-saharienne</u>			
Ethiopie-1974 d/	14	5	81
Ghana-1977	66	1	33

Notes: a/ 97 pour cent étaient classées comme cultivatrices ou ouvrières agricoles.

b/ 60 pour cent - la population économiquement active comprend les nomades et les ruraux.

c/ 36 pour cent ne peuvent pas être classées.

d/ La population rurale économiquement active est prise en compte,

e/ 11 pour cent sont classées comme "ejidatarios" (voir note 3).

Source: Constantina Safilios-Rothschild (1983a).

Les données recueillies au niveau du village peuvent aussi fournir des renseignements précieux sur l'accès des femmes à la terre, au crédit, à la vulgarisation, aux facteurs de production et aux coopératives ainsi qu'aux autres types d'organisation rurale. Les cas du Pérou et du Ghana illustrent l'utilité d'associer les données macro et les données micro pour obtenir des indications plus complètes et plus significatives sur les-quelles fonder les politiques affectant les paysannes. La plupart des exemples qui suivent proviennent de telles études à l'échelle micro. Ils montrent le genre d'enquêtes détaillées auxquelles il faut procéder pour fournir aux planificateurs les données fondamentales nécessaires à une préparation intelligente et une exécution efficace des projets. Des opinions erronées concernant les temps de loisir des paysannes et leurs faibles coûts d'opportunité on induit à postuler tout aussi erronément qu'elles peuvent facilement orienter leurs capacités de travail vers des activités supplémentaires de production.

Cependant, l'existence de statistiques macro et micro sur les femmes dans l'agriculture ne garantit pas que ces données seront utilisées par les planificateurs pour intégrer les femmes dans le développement rural. Au contraire, il semble qu'à moins que l'on ne fasse un effort spécial - par exemple, en créant un organisme interministériel de coordination - pour rassembler, analyser et interpréter ces données et porter les résultats à l'attention des planificateurs, les rôles remplis par les femmes dans l'agriculture resteront invisibles. Ainsi, les politiques et les projets ne pourront pas tenir compte de leurs apports, des obstacles auxquels elles se heurtent, de leurs besoins et de leur potentiel (Safilios-Rothschild 1982, 1983a).

#### Facteurs structurels affectant la participation des femmes à l'agriculture

L'ampleur de la participation des femmes à l'agriculture dépend d'un certain nombre de facteurs - au niveau macro et au niveau micro - tels que les prix des différents produits agricoles, les crédits disponibles pour différentes entreprises et l'âge et les besoins des enfants de la famille. Cependant, il semble que les facteurs les plus importants soient les modes traditionnels de division du travail entre hommes et femmes, le statut socio-économique, les autres tâches qui requièrent le temps des femmes, et donc leur coût d'opportunité; et la quantité de terre et d'autres ressources productives disponibles.

#### La division du travail entre les hommes et les femmes dans les différentes régions

Les tâches agricoles sont généralement accomplies, en partie ou en totalité, par l'un ou l'autre sexe. Dans une société donnée, on les définit comme appropriées aux hommes ou aux femmes. Cependant, comme les sociétés évoluent et s'adaptent constamment, la répartition des tâches entre les sexes change aussi. Par exemple, dans certains cas, quand des travaux traditionnellement accomplis par les femmes se mécanisent, ils sont repris par les hommes. D'autre part, les femmes chefs de famille doivent assumer les responsabilité de gestion et assurer des tâches dont on aurait pensé qu'elles reviendraient normalement aux hommes.

Les variations culturelles de la division du travail entre les hommes et les femmes ont pour conséquence qu'une même innovation, par exemple une nouvelle technique de désherbage, n'affecte pas les vies des hommes et des femmes de la même manière dans une société et dans une autre. Mais comme les attitudes culturelles elles aussi évoluent, ces innovations peuvent elles-mêmes engendrer de nouveaux modes de répartition des tâches entre les sexes.

Dans la plupart des régions d'Afrique les femmes produisent traditionnellement de quoi nourrir la famille sur des terres auxquelles elles ont accès par mariage, et qu'elles exploitent sans être libres d'en disposer. Il convient d'insister sur le rôle fondamental qu'elles jouent dans la sécurité alimentaire nationale en nourrissant les familles. De façon générale, les hommes sont chargés de la préparation des terres et contribuent à d'autres tâches telles que désherbage et récolte (Tableau 2-3). Dans certains cas, les hommes participent dans une plus grande mesure que les femmes à la production des denrées alimentaires de base. Dans les pays où les femmes sont recluses, les hommes produisent la majeure partie des aliments, mais les femmes doivent quand même contribuer à la production de lait, d'oeufs et de légumes près de la maison.

#### LE CAS DU PEROU

D'après des données détaillées provenant d'une étude de cas sur la région de Cajamarca (Pérou), le sous-dénombrément des femmes économiquement actives dans l'agriculture peut être considérable. Selon le recensement péruvien de 1972, moins de 3 pour cent des paysannes de la région de Cajamarca étaient économiquement actives dans l'agriculture alors que l'enquête de 1976 sur les familles paysannes de cette région a indiqué qu'au total 16 pour cent des femmes étaient économiquement actives dans l'agriculture, principalement dans l'élevage. Or les questions plus détaillées de la dernière enquête ont aussi montré que les femmes assumaient un rôle de premier ou de second plan dans la production végétale dans 46 pour cent des foyers, et dans la production animale dans 95 pour cent des foyers. Mais même ces estimations représentent un sous-dénombrément des femmes économiquement actives dans l'agriculture dans la zone; en effet, les valeurs patriarcales profondément ancrées dans les mentalités des femmes aussi bien que des hommes, les empêchent de signaler la participation active des femmes aux travaux agricoles (Deere et Leon de Leal, 1982). Une méthode qui aide à surmonter cette résistance culturelle consiste à poser une série de questions afin de déterminer qui accomplit telle ou telle tâche agricole spécifique (Safilios-Rothschild, 1983b). Dans la région de Cajamarca, on a ainsi contrôlé que les femmes participaient aux travaux des champs dans 86 et non pas 46 pour cent des foyers (Deere et Leon de Leal, 1982).

Environ la moitié des femmes de la région de Cajamarca avaient participé au cours de l'année précédente (c'est-à-dire 1975) à la plantation et au désherbage; environ deux tiers à la moisson et

au battage; et un quart à la préparation des champs et au labourage. La participation des hommes à ces travaux n'est pas de 100 pour cent, mais d'environ trois quarts à quatre cinquièmes, selon les tâches. Globalement, les femmes de la région de Cajamarca fournissent 21 pour cent des journées de travail aux champs dans l'agriculture traditionnelle. Cependant, si l'on tient compte de leur apport total en heures de travail à toutes les activités agricoles (y compris la transformation des produits, la commercialisation et l'élevage à forte intensité de travail), on peut considérer que la petite agriculture de la région est un système agricole reposant sur la main-d'œuvre féminine.

On a constaté que les taux de participation féminine aux travaux des champs étaient plus élevés dans les petites exploitations et les familles pratiquement dépourvues de terres que dans les familles rurales plus riches. Ainsi, si les femmes des familles pratiquement dépourvues de terre participent à 75 pour cent des 15 travaux des champs recensés, leur participation n'est que de 60 pour cent dans les familles à revenus moyens ou élevés. En outre, les femmes des familles pauvres accomplissent des tâches nécessitant l'emploi d'instruments tels que pioches, houes ou même charrues plus souvent que ne le font les femmes des familles plus aisées. Mais les femmes des familles pauvres ont aussi davantage de responsabilités en ce qui concerne les facteurs de production agricole et partagent plus souvent le pouvoir de décision avec leurs maris que les femmes relativement riches. Ces données montrent donc bien qu'il est souhaitable de ventiler les données agricoles en fonction d'un indicateur simple du statut social comme la taille des exploitations.

Deux facteurs ont renforcé le rôle des femmes africaines dans la production alimentaire, et alourdi leurs tâches. Premièrement, la fiscalité et les "corvées" imposées au début de la période coloniale ont forcé les hommes à quitter les villages pour aller travailler dans les plantations, dans les mines ou dans la construction de routes. Le deuxième facteur a été l'expansion des cultures de rapport, particulièrement pendant les années 1920 et 1930. Souvent, les femmes ont dû travailler davantage à la production alimentaire parce que les hommes avaient moins de temps à y consacrer. Les hommes se sont également aperçus qu'ils ne pouvaient pas s'occuper de leurs champs sans l'assistance des leurs femmes ou de main-d'œuvre payée, de sorte que les femmes, au moment où elles ont eu plus de travail pour produire les aliments, on dû en outre aider à la production des

cultures de rapport. D'autre part, comme bien d'autres tâches requièrent le temps des femmes, il a fallu modifier la division des travaux des champs entre les hommes et les femmes pour les cultures de rapport. Dans les plantations de café, de thé et de pyrèthre par exemple, les hommes participent au désherbage, travail qui est habituellement considéré comme revenant aux femmes. Lorsque cette évolution ne se produit pas spontanément, et qu'on ne fait rien pour la provoquer, la production aussi bien que la santé des familles risquent de se détériorer. En période de pointe, les femmes peuvent refuser de travailler aux cultures de rapport, afin de se consacrer à la production vivrière.

TABLEAU 2-3. REPARTITION DE LA MAIN-D'OEUVRE RURALE PAR TACHE ET PAR SEXE EN AFRIQUE, POURCENTAGE DU TOTAL DES HEURES DE TRAVAIL

Tâche	Hommes	Femmes
	..... pourcentage .....	
Débroussaillage, piquetage	95	5
Labour	70	30
Mise en terre des semences et des boutures	50	50
Binage et désherbage	30	70
Récoltes	40	60
Transport des récoltes à la ferme	20	80
Entreposage des récoltes	20	80
Transformation des produits vivriers	10	90
Commercialisation des excédents	40	60
Transport de l'eau et du combustible	10	90
Soin des animaux domestiques	50	50
Chasse	90	10
Cuisine, ménage et soin de la famille	5	95

Source: Handbook on Women in Africa (Guide des femmes en Afrique), ONU/CEA, 1975 cité dans: Suite donnée à la CMRADR: Le rôle des femmes dans la production agricole, FAO, Comité de l'agriculture COAG/83/7, Rome, mars 1983.

Cependant, la division effective de la main-d'oeuvre pour une culture de rapport particulière peut varier considérablement en fonction de l'ensemble des cultures pratiquées dans l'exploitation, de la disponibilité d'ouvriers agricoles et de l'existance d'activités agricoles spécifiquement réservées aux femmes.

L'Asie se différencie de l'Afrique par ses densités de peuplement plus élevées, qui rendent nécessaire une agriculture plus intensive. Cela signifie que les hommes comme les femmes doivent travailler dur dans les champs. L'introduction des cultures de rapport en Asie n'a pas privé les petites exploitations produisant des denrées vivrières de la main-d'oeuvre masculine dans la même mesure qu'en Afrique. Par exemple, en Malaisie, on a importé des travailleurs sous contrat pour les plantations et les mines. Parfois aussi, comme à Java (Indonésie), des corvées ont été imposées aux hommes comme aux femmes pour la réalisation de travaux publics.

Cependant, il y a des travaux des champs que l'on considère en Asie comme étant appropriés soit aux hommes soit aux femmes. Dans presque toutes les régions de riziculture, ce sont traditionnellement les hommes qui préparent la terre et arrachent les jeunes plants, alors que les femmes repiquent, désherbent et moissonnent. Ce sont aussi les femmes qui battent et vannent le riz. Il semble pourtant que dans les pays ou les zones d'Asie où les différences de classes socio-économiques ne sont pas très marquées et où il y a peu de paysans sans terre, les hommes et les femmes se partagent tous les travaux des champs; seul l'usinage du riz reste une activité essentiellement féminine. Dans le nord-est de la Thaïlande, par exemple, les femmes contribuent à la préparation de la terre pour toutes les cultures, et les hommes participent dans une mesure considérable à la plantation, et même un peu au désherbage (Palmer et al, 1983).

La stratification sociale marquée qui caractérise l'Asie peut également entraîner des changements de la division du travail entre les hommes et les femmes dans certaines circonstances particulières. Là où les classes sont fortement différenciées, une grande partie de la main-d'oeuvre est salariée. Comme les femmes sont presque toujours moins payées que les hommes, on les engage pour toutes les tâches (à l'exception du dur travail

LE CAS DU GHANA

C'est une opinion répandue que les femmes fournissent la main-d'oeuvre pour la production des cultures de rapport mais ne les gèrent pas, et qu'elles possèdent plutôt des petites exploitations que des grandes.

Cependant, les données recueillies au niveau des exploitations concernant les personnes employées dans l'agriculture au Ghana montrent que plus de la moitié des producteurs de denrées de base et de légumes sont des femmes et que la proportion est encore d'un tiers pour les cultures de rapport telles que cacao, riz et canne à sucre, environ un quart pour le tabac, la noix de coco et le palmier à huile et trois cinquièmes pour le coton. Environ un cinquième des aviculteurs, des gérants d'exploitation et des travailleurs forestiers et deux cinquièmes des planteurs de café sont aussi des femmes (Ewusi 1978). Malgré les limites de ces données, il est clair qu'un pourcentage considérable de ceux qui cultivent et gèrent les exploitations commerciales sont des femmes.

Une autre étude effectuée dans le nord du Ghana met sérieusement en doute l'opinion stéréotypée selon laquelle les femmes ne possèdent que de petites fermes. L'étude a en effet montré que 67 pour cent des riziculteurs et 63 pour cent des rizicultrices ont de 0,4 à 20 ha; 23 pour cent des hommes et 20 pour cent des femmes ont de 20 à 40 ha; et 10 pour cent des hommes et 17 pour cent des femmes ont plus de 40 ha (Gbedemah 1978). Au Ghana les femmes qui produisent des vivres ont en général de très petites fermes, comme on l'a constaté dans le sud du pays (Tamaklow 1978) mais pas celles qui produisent des cultures de rapport. On voit

donc bien qu'il faudrait ventiler les statistiques de la dimension des exploitations par sexe et par type de culture pour améliorer la conception et l'exécution des programmes agricoles.

En dehors de la taille des exploitations, la qualité de la terre est aussi importante car il semble qu'au Ghana les femmes préfèrent exploiter individuellement des terres proches de leur maison qui n'ont pas besoin d'être défrichées. Elles se retrouvent donc avec les terres les moins fertiles, où les jachères sont les plus courtes (Bukh 1979).

Dans le nord du Ghana, un tiers des rizicultrices ont hérité de leurs terres, un tiers les louent et un tiers les ont achetées, tandis que 73 pour cent des hommes les louent (Gbedemah 1978). Par contre, une étude sur l'agriculture mixte dans le sud du Ghana a montré que 29 pour cent des femmes avaient de grandes difficultés à acquérir des terres (Tamaklow 1978). Une autre étude a montré que 60 pour cent des exploitantes avaient leur ferme individuelle: 24 pour cent à la suite de différends avec leur mari 20 pour cent parce que leur mari était parti pour la ville et 16 pour cent parce qu'il était mort. Les femmes qui avaient ainsi perdu leur ferme individuelle soit cessèrent tout à fait de pratiquer l'agriculture (20 pour cent), soit cherchèrent de l'emploi comme travailleuses agricoles (70 pour cent) (Andah 1978). Il semble donc que les petites fermes individuelles exploitées par des femmes pour la production de subsistance ou commerciale soient exposées à différents types de crises familiales, de sorte que les droits des femmes à la terre sont en fait assez précaires.

de préparation de la terre). Ainsi, dans le Tamil Nadu (Inde), les ouvrières agricoles peuvent accomplir en moyenne 310 journées de travail par an, alors que les hommes ne trouvent du travail que 190 jours par an (Harriss, 1979). Selon certains observateurs, la situation à Java est unique en son genre parce que les exploitants de rizières même de très petites dimensions, engagent depuis longtemps des ouvriers agricoles. En 1926-31, les salariés constituaient en moyenne 69 pour cent de la main-d'oeuvre des rizières et les femmes entre 52 pour cent et 70 pour cent de ces salariés, selon les zones. Jusqu'à la dernière décennie, les ouvrières agricoles fournissaient environ la moitié du travail dans la riziculture.

L'avantage dont les femmes bénéficient lorsqu'on cherche à recruter des ouvriers agricoles disparaît si l'on mécanise la culture principale. Par exemple, très peu de femmes sont engagées pour la production mécanisée du blé en Inde, et elles sont souvent moins payées que les hommes.

Il faut éviter de faire des généralisations à propos de la division du travail en Asie, en ce qui concerne aussi bien les cultures de rapport non alimentaires que les cultures vivrières. On aurait besoin de données précises pour chaque pays. En Thaïlande, par exemple, un peu plus de femmes que d'hommes travaillent à la production de kénaf, mais la contribution des femmes à la production de tabac peut être plus ou moins importante que celle des hommes, selon qu'elles travaillent plus ou moins dans l'horticulture. A Java, les hommes participent plus que les femmes aux cultures pluviales (principalement le maïs et le manioc, qui requièrent beaucoup moins de main-d'œuvre que le riz). La répartition de la main-d'œuvre pour les cultures maraîchères, telles que légumes et fruits, dépend pour beaucoup de ce que l'on cultive, mais en général les femmes y travaillent plus que les hommes. En Inde, seules les femmes – essentiellement des ouvrières agricoles salariées – font la cueillette du coton. Elles participent aussi très activement aux travaux des champs pour toutes les cultures vivrières secondaires.

Au Proche Orient les données officielles indiquent que la participation des femmes à l'agriculture est très faible, mais il est probable que des erreurs considérables ont été causées par la réticence à reconnaître les contributions des femmes et leurs rôles multiples, et, de façon générale, par le sous-dénombrément. Il y a aussi beaucoup de différences entre les pays. En Arabie saoudite, par exemple, les femmes accomplissent relativement peu de travaux des champs, mais en Jordanie on estime qu'elles font environ la moitié des travaux agricoles et la plus grande partie du désherbage, de la récolte et de la transformation des produits (figure 2-1). En Iraq, on estime officiellement que les femmes représentent 41 pour cent de la main-d'œuvre agricole.

Si la plupart des travaux agricoles sont effectués à petite échelle – unité familiale –, il peut y avoir, même dans cette région, des divisions de classe entre les femmes, les plus pauvres travaillant comme salariées. Dans tout le Proche-Orient, que les femmes travaillent plus ou moins à l'agriculture de subsistance ou de rapport, elles participent presque partout dans une très large mesure à la production laitière. Ce sont aussi des éleveuses qualifiées. En Egypte, par exemple, les femmes n'accomplissent pas même 20 pour cent des travaux des champs, mais plus de 60 pour cent des tâches liées à l'élevage (Hansen, 1969). Ce sont aussi elles très souvent qui vendent les volailles, les œufs et les produits laitiers.

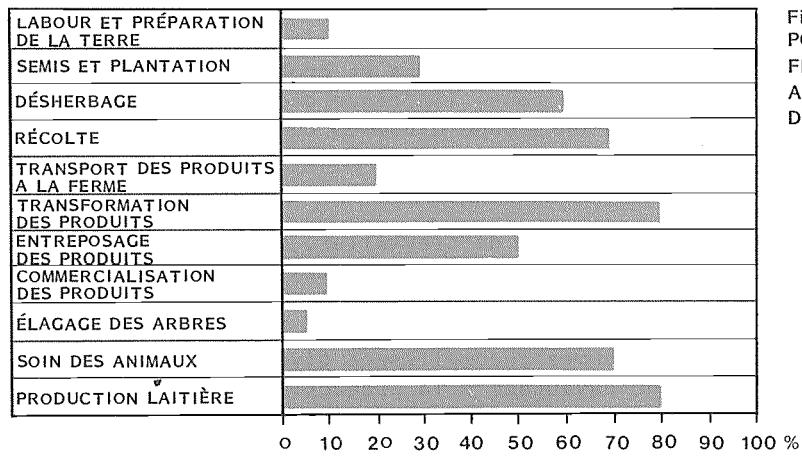


Figure 2-1  
POURCENTAGE DE MAIN-D'OEUVRE  
FÉMININE SELON LES ACTIVITÉS  
ACRICOLES DANS LA ZONE DU PROJET  
DE LA VALLÉE DU JOURDAIN

Source: Hammad, Hassan J., 1980

En Amérique latine la participation des femmes à l'agriculture et la répartition des travaux des champs entre les hommes et les femmes sont encore plus variées qu'en Asie. Cela n'est pas dû simplement au fait que la commercialisation des produits agricoles est très variable, ou aux grandes différences de taille des exploitations, ni à l'émigration

massive des hommes. Cela s'explique plutôt par l'association de ces trois facteurs dans diverses proportions. Le résultat est que les campagnes d'Amérique latine forment une sorte de mosaïque de situations différentes si l'on prend pour critère la répartition caractéristique des tâches entre les sexes et le rapport entre les cultures commerciales et la production vivrière. Il y a cependant un point commun pour les paysannes pauvres: les petites exploitations sont considérées comme des ressources de faible rapport, sur lesquelles les femmes peuvent pratiquer des cultures de subsistance ou des cultures commerciales à très petite échelle en plus de leur emploi saisonnier salarié dans de plus grandes exploitations. Les hommes peuvent accomplir certains travaux dans ces petites fermes, mais se consacrent principalement à un emploi salarié sur place ou ailleurs. Ainsi, dans de nombreux cas, ce sont les femmes qui doivent subvenir aux besoins fondamentaux de la famille tandis que leurs maris se tournent vers un marché du travail incertain.

En Amérique latine, naturellement, on sait que les femmes aussi émigrent souvent vers les villes, pour y trouver notamment des emplois de domestiques.

#### Répartition des terres à l'intérieur des familles:

La répartition des terres entre les hommes et les femmes vivant sous le même toit selon les responsabilités de chacun peut aussi influencer la participation des femmes à l'agriculture ou, plus spécifiquement, à telle ou telle culture.

Là où on attribue des terres aux femmes pour qu'elles y produisent de quoi nourrir leur famille, comme c'est le cas en Afrique, elles préfèrent tout naturellement cultiver d'abord ces champs là - dont la production leur revient - avant d'aller aider leur mari. Dans de telles situations, on aurait tort de considérer la famille comme une entreprise disposant d'une réserve homogène de main d'œuvre adulte et où le coût d'opportunité, en cas d'adoption d'une nouvelle technologie ou d'une nouvelle culture, est unique. 1/ Les femmes qui ont la responsabilité de nourrir la famille n'ont pas les mêmes critères pour déterminer le coût d'opportunité de leur travail que les hommes.

Quand la spécialisation est rigoureuse, cultures vivrières pour les femmes, cultures de rapport pour les hommes, l'approche classique consiste à considérer les tâches domestiques et la production alimentaire comme représentant essentiellement une tâche incompréhensible des femmes, à laquelle s'ajoute le travail qu'elles consacrent aux cultures de rapport dans l'espoir qu'une partie des revenus leur en reviendra ou servira à régler des dépenses familiales. Cette approche suppose que les femmes cultivent toujours pour la subsistance, et les hommes pour la vente. Elle ne tient pas compte des cas dans lesquels les hommes cultivent pour la subsistance et où les femmes vendent les excédents de produits vivriers ou de petites quantités de produits commerciaux.

Une méthode d'analyse plus simple et plus exacte consisterait à étudier le partage des terres entre hommes et femmes (et entre groupes d'hommes et groupes de femmes) ainsi que les échanges de travail et de produits. Dans toute l'Afrique occidentale, il existe notamment des systèmes complexes dans lesquels un groupe d'hommes ou un groupe de femmes cultivent des vivres collectivement, ou dans lesquels c'est l'homme plutôt que la femme qui prend les décisions concernant la parcelle familiale.

Les femmes sont-elles effectivement en mesure de travailler, comme elles le préfèrent, dans les champs qui leur sont réservés, alors que les hommes exercent sur elles des pressions afin qu'elles consacrent leur travail à d'autres tâches? Une étude sur les Tiv du centre du Nigéria a montré qu'elles pouvaient le faire dans les situations où la division du travail est telle qu'hommes et femmes accomplissent diverses tâches pour toutes les cultures. Les femmes travaillent davantage à la production des ignames, du niébé et du maïs alors que les hommes se consacrent davantage à la culture du mil, du sorgho et du riz, bien que les femmes participent aussi à la culture du sorgho et, dans une moindre mesure, à celle du mil. Les femmes font tout le désherbage et pratiquement tout le travail après récolte. Les hommes et les femmes cultivent le manioc (Tableau 2-4). En dépit de cette spécialisation, il y a des échanges de travail entre maris et femmes.

---

1/ Le coût d'opportunité est ce à quoi on renonce quand l'on abandonne une activité pour une autre.

Il arrive que les hommes rémunèrent le travail des femmes en mil. Les relations économiques dépassent le strict paiement du travail: une femme peut par exemple acheter du mil ou du sorgho à son mari pour faire de la bière; il arrive aussi qu'ils se fassent de prêts avec intérêt.

L'agent de développement qui chercherait à faire adopter de nouvelles activités par un "ménage" dans une telle situation aurait été induit en erreur par une idée fausse de la famille en tant qu'entreprise.

TABLEAU 2-4. REPARTITION DU TRAVAIL ENTRE LES SEXES POUR LA PRODUCTION DES DENREES DE BASE, CHEZ LES TIV DU CENTRE DU NIGERIA

Culture	Préparation		Plantations		Désherbage		Récolte		Transformation		Entreposage	
	Femmes	Hommes	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H
..... % .....												
Ignames	50	50	80	20	100	-	100	--	100	-	100	-
Mil	-	100	20	80	100	-	50	50	100	-	50	50
Sorgho	-	100	20	80	100	-	50	50	100	-	100	-
Manioc	25	75	75	25	100	-	75	25	100	-	100	-
Maïs	25	75	90	10	100	-	90	10	100	-	100	-
Riz	10	90	100	-	100	-	50	50	50	50	100	-
Sésame	-	100	50	50	100	-	50	50	100	-	100	-
Niébé	25	75	100	-	100	-	100	-	100	-	100	-

Source: Bohannan et Bohannan 1968; Vermeer 1964.

La situation est plus complexe en Gambie (Dey 1980). Là aussi il y a une forte spécialisation des sexes. Les hommes et les femmes ont la responsabilité de champs distincts, qui sont tous utilisés pour la production de cultures vivrières, mais dans différentes proportions pour la subsistance et pour la vente. Certains champs sont cultivés par des groupes d'hommes ou des groupes de femmes. Les hommes et les femmes peuvent travailler les uns pour les autres, soit à titre réciproque, soit contre rémunération, et peuvent aussi employer une main-d'œuvre salariée. Les aliments produits dans les champs collectifs servent à assurer l'alimentation commune. Le droit de disposer du produit des champs individuels reste individuel: la personne peut décider s'il servira à l'alimentation collective, ou s'il sera vendu. Ici, le concept de "famille" est important uniquement dans la mesure où les champs individuels font partie de l'exploitation familiale, et où les femmes et les maris s'entraident, matériellement et financièrement, avant de contribuer aux opérations collectives. Mais il s'agit de toute façon d'un système reposant sur une certaine forme d'échange économique.

L'exemple des Tiv et celui de la Gambie suggèrent que, contrairement aux idées répandues, plus il y a de possibilités d'échanges économiques entre les hommes et les femmes, plus les femmes répartissent efficacement leur temps de travail. Parfois, la contribution en travail est remplacée par une contribution financière ou en produits. Cela permet aux femmes de répartir leur temps de travail d'une façon plus souple et de se consacrer davantage aux terrains et aux cultures qui rapportent le plus. Les droits individuels aux produits du travail et les modifications du partage du travail entre les hommes et les femmes favorisent une évaluation plus exacte du "prix" du travail.

#### Commercialisation, taille des exploitations et statut socio-économique

Les études réalisées en Amérique latine, où il y a des différences de taille très marquées entre les exploitations, donnent des renseignements utiles sur la façon dont la commercialisation des produits agricoles, l'intensité de la mécanisation, la répartition des terres et l'apparition du travail salarié sont liées. Ces études montrent aussi comment ces facteurs affectent les activités agricoles des femmes.

C'est dans les Andes que l'agriculture s'est le moins monétarisée. Par exemple, dans les montagnes de Bolivie, il y a encore des zones dans lesquelles il n'y a pratiquement pas de production commercialisée. Les échanges de travail et de produits et le principe de réciprocité, qui permettent un certain degré de spécialisation, reposent sur les liens de parenté.

Dans ce type d'agriculture paysanne traditionnelle, il existe une certaine division du travail qui, comme ailleurs, varie en fonction de l'importance relative des diverses cultures, de l'élevage et de l'artisanat. Les femmes par exemple, plantent, désherbent, moissonnent et battent la moisson. Non seulement elles soignent le petit bétail, mais il est fréquent aussi qu'elles élèvent du gros bétail. Ces paysannes, qui accomplissent toutes sortes de travaux, considèrent cependant que l'agriculture est leur principale occupation. Par exemple, au Pérou, Deere et de Leal (1982) ont constaté que c'était le cas pour 62 pour cent des femmes. Mais, même dans le contexte de l'agriculture paysanne andine, la pénurie de terre incite les hommes à rechercher des revenus supplémentaires en émigrant, laissant ainsi les femmes seules avec leurs enfants responsables de l'exploitation et de la famille.

Ailleurs en Amérique latine, il existe toute une gamme de situations entre les deux extrêmes, agriculture de subsistance à petite échelle et dépendance totale des salaires. Par exemple, dans une partie de la région d'Oaxaca au Mexique, la différenciation sociale et les différences de taille des exploitations restent faibles dans l'agriculture paysanne (Young, 1982). Il existe quelques cultures de rapport d'avocats, mais la production vivrière de subsistance reste prédominante. La division du travail entre les hommes et les femmes dans l'agriculture reste traditionnelle et ce sont les hommes qui fournissent le plus grand apport de travail pour la production vivrière. En fait, les femmes, quelle que soit la dimension de l'exploitation, accomplissent rarement d'autres travaux des champs que la moisson. Elles travaillent surtout à la transformation des produits, à une petite production artisanale et à l'élevage. Peu de familles vivent de salaires.

Dans d'autres zones, les différences de taille entre les exploitations étant beaucoup plus grandes, et la production étant plus commercialisée, les paysannes pauvres participent davantage à l'agriculture, à la fois en tant que main-d'œuvre familiale non payée et en tant que travailleuses salariées. Cela est dû principalement au fait que les hommes des foyers les plus pauvres émigrent pour trouver des emplois ailleurs, et aussi au fait que les femmes les plus pauvres peuvent travailler dans les grandes exploitations au moment de la moisson.

La région de Garcia Rovira en Colombie en est un exemple. Le maïs, les pommes de terre, les haricots et les pois constituent une base qui permet aux paysans de se lancer dans des productions marchandes telles qu'élevage sur les plateaux et tabac et sucre dans les plaines. Le plus souvent, les exploitations sont de 1 à 3 hectares, ce qui est trop petit pour l'autosuffisance (Deere et de Leal, 1979). Alors que les femmes s'occupent de l'élevage, les hommes sont encore essentiellement responsables des cultures. C'est seulement dans les exploitations les plus petites que les femmes cultivent régulièrement les parcelles familiales. Si dans cette zone la production vivrière de subsistance reste le secteur le plus important de l'agriculture (80 pour cent des terres cultivées), la taille insuffisante des exploitations et la difficulté de trouver du travail rémunéré sur place obligent certains hommes à aller chercher du travail saisonnier à l'extérieur. C'est dans ces foyers très pauvres que les femmes pratiquent le plus régulièrement l'agriculture; mais dans la plupart des foyers de toutes les classes de revenus, il y a au moins une femme qui aide à soigner les animaux. Les principales activités des femmes sont, comme en Asie, la transformation - préparation du tabac, tri des haricots et des céréales, égrenage manuel du maïs et fabrication de produits laitiers. L'usine de tabac établie dans cette région emploie essentiellement des femmes.

Dans les zones où les familles de petits exploitants produisent à la fois des cultures de rapport et des vivres pour la subsistance, il arrive que les femmes travaillent à la fois dans les deux secteurs. Deux zones spécialisées dans la culture du café en sont des exemples - celle de Fredonia en Colombie (Deere et de Leal 1979) où la différenciation socio-économique est marquée, et la région des plateaux Zapotèques au Mexique (Young 1982) où elle est modérément marquée. Dans la zone de Fredonia, beaucoup de petits exploitants disposent de moins de 0,25 hectare. Ces plantations sont donc assez petites pour que les femmes et les enfants les exploitent seuls. Les hommes adultes émigrent pour

#### LE SURMENAGE DES FEMMES

On ne se rend souvent pas compte du surmenage saisonnier des femmes, qui peut comporter des risques pour la santé et affaiblir en tout cas la portée des mesures visant à limiter la taille des familles ou à encourager la scolarisation des enfants. Le surmenage des femmes atteint un maximum au moment de la plantation, du désherbage, de la récolte et des opérations ultérieures. Mais tout au long de l'année, les femmes travaillent aussi des journées entières à des tâches secondaires agricoles ou non agricoles, et à l'entretien de leur ménage.

Par exemple, une étude réalisée dans le nord de la Haute-Volta a indiqué que les femmes qui accomplissent en moyenne six heures de travail par jour pour la production et la commercialisation de denrées agricoles, travaillent encore six autres heures à leur ménage (McSweeney, 1979). De même, un rapport sur le sud du Cameroun faisait observer que les six à sept heures par jour passées par les femmes aux travaux des champs ne représentaient pas même la moitié de leur journée totale de travail (Guyer, 1977). Ces exemples montrent bien que la journée de travail complète de ces femmes est d'environ 13 à 14 heures pendant une bonne partie de l'année.

Les femmes qui ne vont pas au champs et travaillent uniquement à la maison subissent néanmoins un surmenage saisonnier lorsque, après la récolte, la transformation des produits s'ajoute à leurs tâches habituelles (soins du bétail, production laitière, etc.).

Les paysannes sans terres employées comme ouvrières agricoles salariées peuvent être tout autant affectées par les pointes saisonnières que les fermières dans leur exploitation familiale. Au Mexique, les paysannes qui font la cueillette du café accomplissent en tout, avec leurs travaux ménagers, des journées de travail de 18 heures (Young 1982).

Quand ces gros travaux tombent dans une période de maladie ou de disette, la santé de ces femmes et celle de leurs enfants peuvent être mises à rude épreuve. Dans bien des cas, les femmes enceintes perdent du poids pendant la période de pointe, et le poids des nouveaux-nés varie selon les saisons (Rowland et al. 1981). L'aptitude des femmes à allaiter

peut dépendre de leur ration calorique, et il arrive que l'on note une augmentation des fausses-couches au moment de la plantation ou de la moisson, ainsi que le montre une étude effectuée dans le nord-est de la Thaïlande. La majorité des femmes constituant l'échantillon retenu pour l'enquête ont déclaré qu'elles avaient dû réduire l'allaitement pendant le repiquage et la moisson du riz, et 17 pour cent ont ajouté qu'elles avaient dû abandonner cette pratique prématûrement. La forte mortalité des enfants de moins de 5 ans pourrait bien être en partie due au surmenage des femmes (Palmer et al. 1983).

Les planificateurs doivent tenir compte de ces faits lorsqu'ils établissent des projets de développement. Même si ces projets sont essentiellement conçus pour les chefs de famille, l'introduction de nouvelles activités peut avoir des répercussions importantes sur la masse de travail qui doit être accompli par l'ensemble de la famille. Il en résulte souvent une modification radicale de l'emploi du temps des femmes, ce qui peut compromettre l'approvisionnement alimentaire de la famille. Lorsque la masse de travail augmente, les familles les plus pauvres peuvent se trouver dans une situation critique si elles n'ont pas de quoi engager de la main-d'œuvre supplémentaire. En l'absence de données de base exactes sur les tâches accomplies par chacun des membres de la famille, les projets risquent d'aggraver le surmenage des paysannes. Lorsque les statistiques nationales ne sont pas fiables, il est important de consulter ou d'effectuer des micro-études avant de lancer les projets.

Les projets qui sont exclusivement axés sur les femmes ne parviennent pas non plus toujours à résoudre le problème; cependant, ils peuvent fournir des exemples de façons de concilier pour le mieux les divers rôles des femmes. Par exemple, dans des projets de laiterie, il peut être bon de prévoir une crèche et de rationaliser les travaux domestiques.

trouver des emplois permanents et les femmes cueillent le café dans les grandes exploitations pour gagner un peu d'argent. Mais, dans les plus grandes fermes, d'environ un hectare, la production de café est la principale responsabilité du chef de famille et sa femme et ses enfants l'aident. Pourtant, même dans ces foyers là, les hommes adultes sont obligés de chercher des emplois saisonniers localement ou ailleurs, dans les grandes plantations.

Les grandes plantations de café (haciendas) emploient une petite main-d'œuvre masculine permanente, mais dépendent fortement de la main-d'œuvre féminine saisonnière provenant des petites exploitations pour la cueillette et le tri des grains de café. Les possibilités d'emplois saisonniers qui s'offrent aux femmes dépendent de l'ampleur de l'émigration permanente des hommes.

Dans la région Zapotèque, il existe une plus grande diversité de sources de revenus. Dans les familles qui n'ont pas de plantation de café mais seulement de petites parcelles (en propriété où en bail) où ils pratiquent des cultures de subsistance, les femmes travaillent comme ouvrières agricoles dans d'autres exploitations avec leurs maris et leurs pères (à moins que ceux-ci n'aient émigré), accomplissant des tâches qui étaient autrefois considérées comme réservées aux hommes. Elles travaillent aussi à leurs parcelles de cultures vivrières et éventuellement travaillent comme domestiques chez les familles riches. Dans les familles possédant de 1 à 5 hectares de plantation de café, les femmes travaillent comme main-d'œuvre familiale non payée.

Ces deux exemples montrent qu'un degré modéré de monétarisation de l'agriculture accroît la participation des femmes à la production agricole, surtout en tant que salariées. Lorsque les hommes émigrent, les femmes vont le plus souvent travailler dans les fermes voisines. Le caractère saisonnier de leur travail explique pourquoi les recensements et les enquêtes sous-estiment tellement leur participation à l'agriculture.

Dans les zones où les terres sont la propriété d'un très petit nombre de grands planteurs et où la production est entièrement commercialisée, la majorité des gens sont pratiquement dépourvus de terre et forment une classe ouvrière rurale. Là, les femmes sont souvent exclues de l'agriculture. Là où la mécanisation est poussée, il y a le plus souvent un noyau de main-d'œuvre masculine permanente, complété par des travailleurs saisonniers locaux, à moins que les hommes n'aient trouvé un travail plus rémunérateur ailleurs. Dans les zones de culture mécanisée du blé, notamment, il y a relativement peu de travail saisonnier ou occasionnel, et les femmes sont presque entièrement exclues de l'agriculture. Leur seule participation est leur contribution aux cultures vivrières sur de très petites parcelles.

#### Effets des pénuries de terre et des migrations de main-d'œuvre sur la condition des femmes

La pénurie de terre est la conséquence de la concentration des terres en quelques grandes exploitations, qui va généralement de pair avec l'apparition d'une culture de rapport unique comme le montrent les exemples ci-dessus pris en Amérique latine. La pénurie de terres est accentuée par l'extrême morcellement des petites propriétés, qui s'aggrave de génération en génération, et par l'épuisement du sol. Dans de telles situations de pénurie de terre, il faut bien qu'une proportion accrue des revenus des foyers provienne de travaux effectués à l'extérieur par les hommes et par les femmes. Cela intensifie la concurrence entre les cultures vivrières et les cultures de rapport à l'intérieur des exploitations. Si la production d'aliments pour la consommation du ménage est un objectif secondaire par rapport à l'obtention de revenus en espèces, non seulement la division du travail à l'intérieur de la famille changera, mais la provenance des aliments et les rôles des femmes au sein du ménage changeront aussi. Si la famille d'exploitants représentait une véritable entreprise répondant à des critères économiques pour ce qui est de la production, des salaires et de la consommation, cela n'aurait pas d'importance: en tant qu'entreprise, la famille réagirait de façon cohérente aux encouragements afin de maximiser ses revenus totaux et son bien-être. Cependant, comme on l'a vu, la famille n'est pas toujours une véritable entreprise économique et ses différents membres peuvent avoir des objectifs différents. Tout ce processus peut entraîner une détérioration de la situation de la femme dans la famille, aussi les femmes auront-elles tendance à accorder plus d'importance à la sécurité alimentaire qu'aux revenus en espèces, puisque ces derniers ne leur permettent pas d'acheter les aliments qu'elles pourraient cultiver.

En Afrique, la transmission patrilineaire des terres de la famille (héritage) détermine dans une mesure importante le rôle des femmes dans la production alimentaire et leur pouvoir économique dans des situations de pénurie de terre. Dans de nombreuses régions, l'économie monétaire et la pénurie de terre ont peu à peu fait disparaître la coutume d'attribuer à chaque femme assez de terres pour faire vivre sa famille. Par exemple, dans le sud du Cameroun, on a des raisons de penser qu'il y a des femmes auxquelles leur mari ne donne pas de terre pour produire les aliments nécessaires à la famille, et qui doivent donc travailler à l'extérieur pour obtenir l'usage de terres. Cela ne fait évidemment qu'augmenter la masse de travail que doivent accomplir ces femmes. Dans d'autres zones, la situation est encore plus grave. Chez les Bamilékés du Cameroun occidental, une pénurie aiguë de terre oblige les femmes à aller chercher des emplois salariés ou des terres dans d'autres districts (Diekmann et Joldersma 1982) et avoir une vie économique distincte de celle de leur mari.

La pénurie de terre peut aussi s'aggraver pour les femmes, sinon pour la société entière, à la suite d'une modification du statut officiel de l'homme chef de famille. Dans le sud-est du Ghana par exemple, lorsque la coutume d'attribuer des terres aux membres de la famille (les femmes mariées recevant des terres pour la production vivrière de subsistance) a été remplacée par l'octroi de baux permanents au chef de famille (homme), le droit des femmes à la terre est devenu encore plus incertain. Les hommes ont maintenant le pouvoir d'attribuer plus de terres aux cultures vivrières exploitées "conjointement" qu'aux cultures vivrières pratiquées uniquement par les femmes. Ils en usent souvent pour obtenir de leur femme qu'elle travaille sur ces champs communs car ils possèdent plus de droits qu'elles sur la production. Cela incite souvent les femmes à demander des terres à leur père ou à quelqu'autre parent plus éloigné. Sur un échantillon de femmes mariées vivant avec leur mari, 40 pour cent cultivaient des terres provenant de la famille de leur mari, 44 pour cent de la famille de leur père et 16 pour cent avaient acquis des terres d'une autre façon (Bukh, 1979). Naturellement, les femmes s'occupent en priorité des cultures vivrières qu'elles font pousser sur leurs propres terres, si elles en ont.

La même étude révèle un autre phénomène lié au précédent, celui du partage des responsabilités à l'intérieur de la famille. Les responsabilités respectives des maris et des femmes pour l'entretien de la famille ne sont pas établies et peuvent faire l'objet de discussions. Les femmes restent les principales productrices de vivres, alors que les maris paient en général les écolages. Les dépenses pour les soins médicaux et l'habillement des enfants semblent être partagées de façon à peu près égale.

On manque de statistiques et de renseignements sur le partage des dépenses. De façon générale, la pénurie de terre a tendance à amoindrir la capacité des femmes d'assurer directement la subsistance de leur famille en cultivant leur propre champ. Comme les maris ne consacrent pas toujours une partie de l'argent provenant de la commercialisation de leurs produits à l'achat de nourriture pour la famille, les planificateurs doivent penser à donner aux paysannes la possibilité d'avoir leurs propres revenus; on assurera ainsi une meilleure nutrition des familles.

L'aggravation de la pénurie de terre a aussi pour conséquence d'accélérer l'exode rural. Des données provenant de pays très divers indiquent que la proportion de femmes qui quittent la campagne augmente. Pour celles qui restent, le développement peut soit accroître soit diminuer les possibilités d'emplois agricoles, selon l'intensité de l'émigration masculine.

L'effet de l'émigration des hommes sur les rôles que jouent les femmes dans l'agriculture dépend en partie de la durée de leur absence. Au Pakistan, par exemple, où les hommes émigrent pour des périodes de plusieurs années, les femmes qui restent dans les petites fermes doivent faire face à une masse de travail agricole beaucoup plus lourde. Dans les familles où les femmes ne sont aidées par aucun homme, il arrive qu'on loue la ferme à un métayer. Dans les exploitations relativement grandes, les femmes cessent de travailler aux champs quand elles commencent à recevoir de l'argent de leur mari. Mais rares sont celles qui peuvent investir dans l'agriculture une partie importante de l'argent qu'elles reçoivent.

En Amérique latine, où beaucoup d'hommes émigrent, les femmes restent parfois seules avec leurs enfants pendant des années, et elles doivent s'arranger pour survivre dans des fermes trop petites. Elles travaillent à l'extérieur si elles trouvent un emploi et, en fait, c'est souvent l'absence des hommes qui leur permet d'avoir accès au marché du

#### LE TRAVAIL DES ENFANTS

Il n'est pas surprenant que les paysannes demandent à leurs enfants, et en particulier à leurs filles, de les aider. Une étude sur l'ouest du Kenya a révélé que plus de la moitié des commerçantes de la zone faisaient faire la cuisine par leurs enfants, et que presque la moitié d'entre elles leur confiaient aussi le soin d'aller chercher l'eau et de faire le ménage (Okeyo, 1979). En Haute-Volta, à partir de 7 ans, les filles consacrent 3 heures et demie par jour et les garçons 1 heure et demie par jour à des travaux ménagers. Ce sont les filles de 15 ans qui en font le plus - près de 10 heures par jour - alors que le maximum pour les garçons n'est que de 6 heures, à l'âge de 13 ans. A Java, les filles de 10 à 15 ans accomplissent en moyenne 94 heures par mois de travaux ménagers (y compris la corvée d'eau) dans les familles les plus pauvres, 70 heures dans les familles à revenu moyen et 26 heures dans les familles riches.

Les chiffres correspondants pour les garçons sont de 38 heures, 8 heures et 9 heures (Sajogyo, et al. 1980).

En Côte-d'Ivoire, les enfants des deux sexes de 10 à 14 ans accomplissaient près de 12 pour cent du temps de travail consacré par la famille aux "activités économiques", plus de 13 pour cent des heures consacrées aux "activités d'autosubsistance" et près de 10 pour cent du temps consacré aux "tâches ménagères".

Dans de nombreux pays, on a noté une différence de scolarisation entre les garçons et les filles. Tant que les paysannes n'auront pas accès à la technologie et aux services voulus pour rendre leur travail plus efficace et plus satisfaisant, elles continueront à faire appel à leurs enfants pour les aider, aux dépens de leur scolarité.

travail. Les planificateurs avisés pourraient donc chercher à résoudre les problèmes de main-d'œuvre agricole en prévoyant des programmes pour former les femmes dans des spécialités auxquelles elles n'ont pas traditionnellement accès, de façon à permettre aux familles pauvres de gagner davantage d'argent tout en augmentant l'offre et l'efficacité de la main-d'œuvre.

En Afrique, lorsque le chef de famille émigre, c'est en général pour des périodes plus courtes. La plupart du temps, il reste en contact avec sa famille et s'intéresse de loin à la gestion de l'exploitation (détermination des surfaces à consacrer aux cultures de rapport, obtention de crédit et choix des investissements à faire dans l'exploitation). Souvent, les hommes rentrent régulièrement à la ferme en fin de semaine. C'est en Afrique sub-saharienne que le nombre de foyers dirigés de jure par des femmes est le plus élevé (22 pour cent) (Buvinic et Youssef 1978). Dans les zones où l'émigration des hommes atteint des taux élevés, la proportion de familles dirigées de facto par des femmes est beaucoup plus élevée qu'ailleurs, dans un pays d'Afrique australe, le chiffre donné est de 63 pour cent (FAO, 1982).

Le départ de l'homme signifie pour la famille la perte de la capacité de travail d'un adulte, et entraîne des changements fondamentaux dans le partage du travail entre les hommes et les femmes. Sa femme doit dans certains cas accomplir elle-même le travail de préparation de la terre, ou bien décider d'engager des ouvriers pour le faire, ou bien pratiquer l'échange de travail. Lorsque l'échange de travail se fait dans le cadre de systèmes essentiellement régis par les hommes, les femmes seules peuvent avoir du mal à obtenir une aide de cette façon. En outre, le soutien accordé par la famille étendue peut être réduit si le mari est absent. Ces difficultés aboutissent presque toujours à une baisse de production, et peuvent inciter la femme à choisir des cultures demandant moins de main-d'œuvre mais dont le produit risque d'être moins nutritif ou d'avoir moins de valeur monétaire.

Parfois les femmes mettent de côté l'argent envoyé par les hommes émigrés au lieu de l'investir pour améliorer la productivité des terres ou pour payer des ouvriers afin de maintenir la production. Mais il se peut que cette pratique, qui semble à priori une mauvaise utilisation ou une sous-utilisation des ressources en terres, soit à long terme une bonne solution pour la famille. Par exemple, cela lui permet d'investir les sommes ainsi épargnées dans l'achat de capital agricole - ressources ou technologies - quand le mari revient. En outre il n'est pas toujours possible d'investir afin d'obtenir une

augmentation de productivité en l'absence de l'homme, car les services de vulgarisation et de commercialisation ne tiennent souvent aucun compte des femmes. Naturellement, de très brèves périodes d'émigration des hommes n'ont que des effets insignifiants sur la productivité agricole surtout si elles se situent pendant la morte saison.

#### L'IMPACT DU CHANGEMENT

Dans la présente section, on a examiné les effets sur les femmes du changement généralisé des techniques agricoles, des systèmes de culture, d'élevage, de production forestière et halieutique, des institutions de commercialisation, et des structures agraires. Ces changements entraînent souvent de grandes transformations – parfois rapides, parfois très progressives – des systèmes agricoles traditionnels, qui deviennent des unités modernes exigeant davantage de fonds, de facteurs de production, de techniques spécialisées et une orientation plus commerciale. La concurrence pour la terre et l'eau se fait plus dure. L'emploi et les besoins de main-d'œuvre peuvent ou non augmenter, selon le degré de mécanisation et d'intensification des pratiques culturales, les niveaux de production et la structure des migrations.

Les femmes ont d'importantes contributions à faire au processus de développement et de monétarisation de l'agriculture. Mais il faut leur en donner les moyens et la perspective d'en bénéficier concrètement. De tels changements peuvent en effet alourdir le travail des femmes et nuire à la nutrition, à la santé et à la sécurité économique des familles. Les planificateurs devraient éviter de telles conséquences en prenant davantage en considération les rôles des femmes. En outre, étant donné l'importance accrue accordée à la sécurité alimentaire, ceux qui cherchent à accélérer l'évolution de l'agriculture et sa modernisation ne doivent pas négliger l'importance du rôle traditionnel joué par la femme qui est responsable de nourrir la famille.

#### Intensification de l'agriculture

C'est là le changement le plus fondamental. La modernisation de l'agriculture affecte la division sexuelle du travail en profondeur, la durée des travaux agricoles accomplis par les femmes et leur rythme de production, et enfin la satisfaction et les avantages qu'elles tirent de leur travail. A mesure que les rendements augmentent, l'agriculture est de plus en plus axée sur le marché à la fois pour ce qui est des achats de facteurs de production et pour ce qui est de l'utilisation des produits. La production vivrière peut être de plus en plus assimilée à la production commerciale, parce qu'elle n'a plus pour seul objectif d'assurer la sécurité alimentaire des familles mais aussi d'apporter un complément précieux de revenu aux femmes.

Malheureusement, ces questions complexes sont mal connues. L'examen qui suit se fonde sur les études et les exemples régionaux montrant les effets de l'intensification des cultures vivrières et de rapport sur l'emploi et le revenu des femmes ainsi que sur la sécurité alimentaire des familles. Il montre l'insuffisance des connaissances dont disposent les planificateurs. Il souligne aussi combien il serait important d'en savoir davantage sur la vie des paysannes et leur contribution à l'agriculture, pour pouvoir éviter les effets négatifs du changement et multiplier au contraire ses effets positifs.

#### Impact de l'intensification de l'agriculture sur l'emploi et le revenu des femmes

Très peu d'études donnent des renseignements permettant de comparer les apports de travail avant et après l'intensification de l'agriculture. Mais on sait quelles pratiques culturales exigent davantage de travail, d'irrigation, d'engrais et l'utilisation de variétés à haut rendement. Dans une de sections précédentes, on a noté que les hommes font pratiquement tout le travail de préparation de la terre et prennent normalement part à la récolte, alors que les femmes font le repiquage, le désherbage, la moisson et le travail qui suit. On a constaté que l'intensification de la production fait fréquemment augmenter la masse de travail qui revient aux femmes lorsqu'il s'agit de tâches accomplies manuellement, et celle des hommes lorsque les travaux sont mécanisés. Cela paraît

en gros vrai, mais l'impact des nouvelles méthodes varie selon qu'il s'agit de cultures vivrières ou de cultures de rapport. Il est utile pour plusieurs raisons de faire une distinction entre les deux groupes de culture. Ainsi, dans le cas des cultures de rapport: 1) on n'a pas à décider quelle quantité conserver pour la consommation ménagère et quelle quantité vendre; 2) la façon dont les cultures de rapport sont introduites fait souvent qu'on les considère comme réservées aux hommes; 3) lorsqu'il s'agit de plantations ou d'exploitations commerciales de grande échelle, la division du travail entre les ouvriers et les ouvrières salariés présente un intérêt particulier; 4) les méthodes de production peuvent changer rapidement; et 5) elles sont en concurrence avec les cultures vivrières pour la terre.

#### Concurrence entre les cultures vivrières et les cultures de rapport

Les cultures de rapport posent deux grands problèmes aux femmes: a) elles requièrent du travail et des terres qui pourraient être consacrées à la production vivrière, et b) les femmes ne peuvent pas toujours obtenir que l'équivalent de ce qu'elles auraient obtenu des cultures vivrières soit consacré aux besoins de la famille. Le nouveau partage du revenu entre hommes et femmes peut ne plus coincider avec leurs responsabilités respectives dans la conduite du ménage. La monétarisation de l'économie peut entraîner de profonds changements culturels du fait que le travail est de plus en plus souvent rémunéré en espèces. La pénétration des produits urbains dans les zones rurales fait naître de grandes tentations qui peuvent entraîner un déséquilibre entre la capacité de production et les besoins de consommation des familles.

Le problème est moins aigu quand les femmes prennent une part importante à la gestion du budget familial, soit qu'elles aient des terres en propre pour produire des vivres, soit que leurs maris absents leur aient laissé la gestion des cultures de rapport. Par exemple, dans le district caféier d'Embu au Kenya, ces deux facteurs coexistent dans une certaine mesure, de sorte que l'on utilise beaucoup de main-d'œuvre agricole salariée à la place de la main-d'œuvre familiale. Mais lorsqu'il y a plusieurs cultures de rapport à la fois, par exemple thé, café et pyrèthre comme dans d'autres zones du Kenya, le calendrier des travaux des champs peut inciter les ménagères à participer davantage à la production familiale qui relève du chef de famille.

Un exemple de l'effet de la concurrence des cultures de rapport pour la terre et la main-d'œuvre est donné par la région de culture du cacao dans le bassin de la Volta au Ghana, où il existe aussi un système de production vivrière complexe. Avant l'introduction du cacaoyer, c'étaient essentiellement les hommes qui produisaient la denrée de base, à savoir l'igname, et les femmes lesaidaient pour le désherbage et la récolte. Mais les meilleures terres ont été consacrées aux plantations de cacao, et la production vivrière dut se replier sur des terres moins fertiles. Le travail des femmes pour la production de subsistance s'est encore alourdi, car elles ont dû non seulement cultiver leurs propres champs, mais aussi effectuer une bonne partie de la plantation, du désherbage et de la récolte dans les champs consacrés aux cultures vivrières appartenant à leurs maris. A cause de cette recrudescence de travail, les paysans locaux ont été obligés de remplacer la culture des ignames par celle du manioc, qui est moins nutritif mais demande moins de travail (Bukh 1979).

Cependant, le fait que les femmes s'occupent traditionnellement de l'agriculture vivrière ne permet pas de dire qu'elles ne souhaiteraient pas avoir leurs propres cultures de rapport. Si une culture commerciale est plus avantageuse qu'une culture de subsistance, il est clair que les femmes africaines chercheront à avoir des cultures commerciales.

Un bon exemple des efforts faits par les femmes pour avoir leurs propres cultures de rapport nous est fourni par une région du Ghana où les femmes possèdent de petites plantations de cacao, en général données par des parents ou leur mari pour lesquels elles avaient travaillé longtemps. Elles préfèrent donc travailler dans les plantations de cacao appartenant à leurs maris ou à des parents, plutôt qu'aux cultures vivrières, dans l'idée qu'un jour ces terres leur appartiendront. Lorsque les femmes finalement possèdent des terres bien à elles, elles y cultivent du cacao et non pas des denrées alimentaires (Okala et Mabey 1975).

#### LA RESPONSABILITE· DE L'ENTRETIEN DE LA FAMILLE – QUI PREND LES DECISIONS ?

On a souvent observé que, dans les familles rurales sans terre, les femmes prennent une large part aux décisions concernant la façon dont les salaires sont dépensés. Leurs contributions aux revenus familiaux se voient d'elles-mêmes, et la pauvreté les oblige à être très rationnelles dans leurs dépenses. Plusieurs exemples montrent qu'en travaillant à l'extérieur et en apportant une contribution en espèces aux revenus familiaux, les femmes améliorent leur statut économique au sein de la famille. Mais il n'est pas sûr qu'elles aient plus d'influence au niveau des décisions intéressant la conduite de l'exploitation et l'utilisation des revenus dans les grandes exploitations que dans les petites.

Après avoir effectué une étude dans six villages népalais, des chercheurs ont conclu que, dans les villages où les femmes prennent une large part à l'économie de marché locale, les hommes partagent plus équitablement les pouvoirs de décision avec elles que dans les autres villages (Acharya et Bennett, 1981). Une autre étude portant sur deux villages de Java a tenté de déterminer quelles sont les décisions prises individuellement et les décisions prises collectivement dans la famille. Dans le village où les agriculteurs ont adopté des variétés de riz à hauts rendements et des pratiques culturales intensives, les hommes prennent plus souvent seuls les décisions intéressant la production, notamment dans les foyers de niveau socio-économique moyen (Sajogyo et al. 1980).

En ce qui concerne les dépenses familiales fondamentales, les décisions prises par les hommes et par les femmes varient beaucoup d'une classe sociale à l'autre, et il y a aussi des différences entre les deux villages. Invariablement, ce sont surtout les femmes qui prennent les décisions concernant l'alimentation. Dans les deux villages, c'est dans les foyers plus pauvres que le plus de décisions concernant les dépenses, et dans les foyers de niveau socio-économique moyen qu'elles en prennent le moins. Dans cette dernière catégorie, les femmes participent davantage à la production familiale et sont moins nombreuses à avoir des emplois salariés et à participer au commerce.

Le principe largement admis en Afrique selon lequel les femmes sont responsables d'assurer l'alimentation de la famille ne semble pas indiquer par ailleurs qui doit assurer les autres aspects

de la vie familiale considérés comme essentiels dans une économie monétaire. Souvent, les hommes payent la plus grande partie des écolages, de même que les réparations de la maison. La responsabilité de l'achat des vêtements et des ustensiles ménagers ainsi que les frais médicaux reste très indéterminée. Par exemple, à Embu (Kenya) ce sont les femmes qui achètent la plus grande partie des vêtements et des ustensiles ménagers avec l'argent que leur procure la vente du maïs. Mais chez les planteurs de café Bagganda (Ouganda), les écolages, les salaires des ouvriers, les vêtements, les ustensiles ménagers, le sucre et la viande sont achetés aussi bien avec l'argent que rapporte aux hommes la culture du café que grâce à ce que gagnent les femmes en vendant les excédents de leur production vivrière et en pratiquant des artisanats (Hanger et Moris 1973).

Lorsque les femmes ont traditionnellement une place bien établie dans le commerce local, la contribution des maris est en général restreinte. Kongstad et Monsted (1980) signalent que les maris des marchandes du Kenya occidental laissent à leurs femmes la responsabilité des dépenses quotidiennes et ne flottent eux mêmes que des achats occasionnels, et même pas toujours.

Dans le sud du Cameroun, la tradition veut que les hommes paient la majorité des vêtements, des écolages, de la construction et de l'entretien de la maison et des sommes à verser pour marier leurs fils. Mais à mesure qu'elles gagnent davantage, les femmes ont tendance à assumer une plus grande part des dépenses. On a aussi vu apparaître des conflits lorsque les hommes prétendent, en vertu d'un droit traditionnel, s'approprier des revenus de leur femme, mais les populations locales ont tendance à soutenir de plus en plus le droit des femmes à disposer librement de leurs revenus. Il arrive que les femmes soient obligées de recourir à des stratégies pour garder leurs revenus: elle ne disent pas combien elles ont vendu, ou elles confient leur argent à une amie, ou bien encore elles le dépensent aussi vite que possible. Guyer (1977) a observé que lorsqu'elles gagnent davantage d'argent, les femmes assument une plus grande part des dépenses qui revenaient traditionnellement aux hommes. Là où l'inflation érode la valeur réelle des produits cultivés par les hommes, cette tendance s'accentue encore.

Les contributions des hommes et des femmes à l'achat des biens essentiels à l'entretien de la famille ne sont pas fixées, et il est probable que cela restera ainsi. Dans beaucoup de familles cependant, on attend des femmes qu'elles fassent d'importantes contributions, à la

fois en argent pris sur leurs revenus personnels et en espèces. En fonction de leur conception, les politiques et programmes de développement auront pour effet de freiner ce processus ou au contraire de l'accélérer au profit des familles ainsi que des paysannes elles-mêmes.

En Amérique latine, la proportion de cultures de rapport a augmenté très brutalement depuis trente ou quarante ans. Les agro-industries sont apparues sur la scène agricole et ont maintenant plus d'influence sur le choix des cultures qu'ailleurs. En même temps, le passage d'une économie paysanne à la grande agriculture commerciale a fait apparaître une classe nombreuse de ruraux sans terre, et, du même coup, créé de grandes disponibilités de main-d'œuvre agricole.

La production familiale de cultures de rapport peut être menacée par les systèmes de production plus économiques des grandes exploitations, ce qui encourage l'émigration des hommes et entraîne un accroissement du travail saisonnier pour les femmes. Cette évolution peut être soudaine, ou progressive. Dans la région de São Paulo au Brésil, par exemple, les gros exploitants avaient encore il y a à peine une dizaine d'années des cultures intercalaires dans les plantations de café. En quelques années, les cultures intercalaires ont disparu et les travaux ont été progressivement mécanisés. Alors, les hommes et les femmes des foyers d'exploitants durent aller travailler comme ouvriers agricoles salariés dans les plantations de café. Plus récemment, le café a été remplacé par le soja, qui emploie aujourd'hui une petite main-d'œuvre permanente constituée par des hommes et une vaste main-d'œuvre féminine non spécialisée et occasionnelle.

Un autre exemple fourni par l'Amérique latine est celui d'une zone du Mexique où la production de sorgho a connu une expansion phénoménale depuis le début des années 1960. Diverses sociétés multinationales fournissent à titre contractuel des semences hybrides, des produits chimiques et des tracteurs aux grandes exploitations, mais s'en remettent aux firmes locales pour la promotion de la production de sorgho sur les ejidos.<sup>2/</sup> Dans certains cas, l'accroissement démographique a entraîné l'apparition d'une classe de ruraux sans terre, mais en compensation, les terres exploitées par des familles au sens étendu (comprenant jusqu'à 6 à 8 familles nucléaires, sous l'autorité d'un seul chef de famille) se sont accrues. En moyenne, le rapport de masculinité à l'intérieur de la famille est de 2:1. La culture du sorgho exige beaucoup de travail pendant certaines périodes de l'année, de sorte qu'il est nécessaire à ces moments-là d'engager de la main-d'œuvre supplémentaire. Les femmes ne travaillent pas dans les champs. Les hommes de plus de 15 ans restent dans la famille, dont le chef peut d'ailleurs, au besoin, les envoyer chercher des emplois salariés saisonniers ailleurs. Pour ce qui est des filles, passé 15 ans elles sont tout bonnement expulsées du groupe et activement encouragées à chercher des emplois permanents en ville (Gonzales 1978). Cette situation inhabituelle résulte des exigences particulières de la culture du sorgho, qui ont causé l'exclusion pratiquement totale des femmes de la production agricole. Les femmes qui restent sur place s'occupent du ménage et de l'entretien des hommes. Il serait utile de faire des recherches afin de déterminer pour quelles raisons dans cette société les femmes abandonnent l'agriculture les premières, alors que partout ailleurs les hommes émigrent les premiers.

Cet exemple montre bien comment l'apparition d'une culture dominante peut menacer l'emploi des femmes dans l'agriculture. Mais il faudrait faire attention à bien distinguer les causes profondes de cette évolution dans un cas comme celui que l'on a rencontré au Mexique, des causes qui réduisent l'emploi salarié des femmes dans le cas de l'intensification de la production rizicole en Asie, à savoir la mécanisation qui favorise l'emploi des hommes.

---

2/ Les Ejidos sont les exploitations instituées dans le cadre du programme de réforme agraire au Mexique: exploitation individuelle de terres de propriété collective.

### Intensification de la production vivrière: le cas de l'Asie

Depuis vingt ans, l'emploi plus généralisé des variétés à haut rendement, des facteurs de production chimiques et une certaine mécanisation ont permis des augmentations considérables des rendements agricoles en Asie. Au début de la révolution verte, on pensait que les nouvelles méthodes de céréaliculture créeraient de l'emploi dans la mesure où l'irrigation et l'utilisation de tracteurs pour la préparation du sol permettraient les doubles et même les triples récoltes dans certaines zones de riziculture. En pratique, la mécanisation a eu des effets plus complexes. Dans certaines zones, elle a accru les possibilités d'emplois pour les femmes. Aux Philippines, l'adoption des variétés à haut rendement a accru l'emploi de salariés pour les tâches traditionnellement réservées aux femmes (moisson et traitement de la récolte).

A Java, il apparaît que vers la fin des années soixante, l'adoption de variétés à haut rendement a entraîné une augmentation considérable de l'utilisation de main-d'œuvre, constituée pratiquement en totalité par des salariés. Etant donné la division du travail entre les hommes et les femmes et la place prééminente traditionnellement occupée par les femmes dans la main-d'œuvre agricole salariée, cela s'est traduit par un accroissement de l'emploi féminin (Palmer 1977). Mais depuis lors, l'emploi de main-d'œuvre a diminué de façon à la fois abrupte et généralisée – dans le cas de Java, ce déclin s'est situé entre 25 pour cent et 40 pour cent – et cette baisse a essentiellement affecté les ouvrières agricoles. En conséquence, la proportion d'hommes dans la main-d'œuvre agricole salariée a augmenté.

A Java, ce sont traditionnellement les femmes et les jeunes filles qui font la moisson. Cependant, avant l'introduction des variétés à haut rendement, il arrivait déjà qu'un négociant achète la récolte sur pied, et fasse ensuite venir une équipe d'hommes pour moissonner. Ce système s'est beaucoup répandu depuis le milieu des années 1970. Ces équipes emploient des faux qui sont beaucoup plus rapides que les traditionnels couteaux plats (ani-ani) utilisés par les femmes. Ainsi le nombre de personnes nécessaires pour faire la moisson a été réduit, passant d'environ 184 à 80 par hectare (Collier et al. 1973). C'est ainsi qu'une multitude de femmes ont été remplacées par une main-d'œuvre masculine moins nombreuse. Lorsque les propriétaires se rendent compte que la technologie améliorée leur permet d'augmenter de beaucoup leur production et leurs profits, il est évident qu'ils essayent de réduire les coûts de production, et tout d'abord les coûts de main-d'œuvre.

La technologie de désherbage est un troisième exemple de la façon dont la mécanisation peut entraîner une perte d'emplois pour les femmes. En Indonésie, on abandonne le désherbage manuel pour l'utilisation de désherbeuses rotatives ou à dents, ce qui diminue encore les possibilités d'emploi pour les femmes déjà restreintes du fait de la mécanisation de la moisson. Dans le cadre du système ngepak-ngedok, les femmes travaillent au repiquage et au désherbage du riz contre un repas et une partie de la récolte. Mais aujourd'hui les exploitants tendent à limiter le nombre de personnes employées pour la moisson, de sorte que les femmes ne trouvent plus de travail (Collier 1978). Dans certaines parties de l'Inde, l'emploi de désherbants chimiques a un effet analogue sur l'emploi féminin.

Chacune des réductions de l'emploi de femmes prise séparément peut sembler mineure. Cependant, si elles se généralisent, il restera très peu d'emplois féminins salariés dans la riziculture en Asie, ce qui est assez inquiétant, étant donné que les familles pauvres dépendent des revenus des femmes autant que de ceux des hommes. Il conviendrait que les études sur la gestion des exploitations et la faisabilité des projets accordent une attention spéciale aux effets cumulatifs sur l'emploi féminin des diverses associations possibles de cultures et des pratiques applicables localement.

Il semble aussi que la nouvelle technologie ait des effets variés sur l'utilisation de main-d'œuvre familiale non payée. Comme on pouvait s'y attendre, dans les petites exploitations, c'est la famille qui doit faire face aux besoins de main-d'œuvre supplémentaire, alors que dans les grandes exploitations, on a engagé de nouveaux ouvriers, comme le montrent des études réalisées dans plusieurs zones d'Asie – Uttar Pradesh, Inde (Sharma 1975), Malaisie occidentale (Bin Tamin et Mustapha 1975), et zones de culture pluviale des Philippines (Tan 1975) et de Java (Collier 1979).

Selon une étude comparative détaillée de deux villages javanais (Sukabumi et Sumedang), le nombre d'heures de travail fournies par les femmes de la famille a plus augmenté dans le village techniquement le plus avancé (Tableau 2-5). Les agriculteurs de Sumedang cultivent des variétés de riz à haut rendement et moissonnent à la faux, ce qui n'est pas le cas à Sukabumi.

TABLEAU 2-5. NOMBRE MOYEN D'HEURES DE TRAVAIL CONSACRÉES CHAQUE ANNÉE PAR LES HOMMES ET PAR LES FEMMES AUX DIFFÉRENTES ACTIVITÉS AGRICOLES (1977-1978) DANS DEUX VILLAGES DE JAVA (INDONÉSIE)

	SUKABUMI				SUMEDANG							
	familles pauvres		familles à revenu moyen		familles riches		familles pauvres		familles à revenu moyen		familles riches	
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F
..... Heures par an .....												
Rizières	191	92	538	307	802	260	645	247	694	385	1 063	400
Cultures pluviales	74	-	162	66	130	31	409	251	261	216	490	277
Cultures horticoles	21	-	-	-	10	6	9	9	6	18	21	23
Pisciculture	-	-	9	-	8	-	267	149	262	178	370	153
Elevage	22	-	88	26	13	-	-	-	4	21	73	8
Total	308	92	797	399	963	297	1 330	656	1 227	818	2 017	861

Source: Sajogyo et coll. 1980: III-14.

Ces exemples nous permettent de considérer la riziculture traditionnelle en Asie du Sud-Est comme une activité de production vivrière à faible rendement, pour laquelle on emploie essentiellement une main-d'œuvre féminine peu payée. Cette situation a permis aux femmes qui possédaient des terres de consacrer leurs ressources et leur temps à des activités commerciales, plus attrayantes et plus rentables. L'intensification de la riziculture en a fait une activité suffisamment rentable pour inciter les femmes à revenir travailler à l'exploitation familiale, faisant ainsi concurrence aux paysannes sans terre. Mais pour cela elles doivent abandonner certaines de leurs activités autonomes.

Si l'intensification de l'agriculture dans le contexte de l'Asie du Sud-Est a pour résultat de faire retourner les femmes les plus aisées aux champs, dans au moins certaines parties de l'Inde, c'est le contraire (tableau 2-6). C'est peut-être pour cela que les paysannes sans terre dans certaines régions irriguées de l'Inde trouvent davantage d'emplois; il se peut en outre que la réduction de la participation des femmes aux travaux des champs soit due au fait que la production artisanale d'engrais, la transformation des produits récoltés à la ferme et la production laitière rapportent plus que l'équivalent d'un salaire. Cela explique que l'on préfère employer une main-d'œuvre salariée aux champs pour libérer les femmes de la famille.

Ces exemples d'Asie du Sud-Est et d'Inde montrent qu'il est utile d'étudier la façon dont les familles d'exploitants font leur choix et les coûts d'opportunité des femmes. De telles études peuvent être particulièrement utiles à ceux qui établissent les projets pour prévoir les effets spécifiques des innovations agricoles sur l'emploi des paysannes dans différents contextes économiques.

La modification du partage du pouvoir économique au sein de la famille qui résulte de l'intensification de la production vivrière peut aussi influencer les modes de coopération dans l'exploitation familiale. La vulgarisation, le crédit et d'autres services agricoles introduits en même temps que des pratiques culturales à haut rendement sont souvent offerts exclusivement au chef de famille. Cela lui donne plus d'autorité pour décider de l'utilisation des terres et de la main-d'œuvre familiale. En même temps, l'augmentation des rendements permet de vendre une plus grande partie de la récolte. Comme, normalement, c'est le chef de famille qui est responsable de rembourser le crédit et d'acheter les

TABLEAU 2-6 PROPORTION DE MAIN-D'OEUVRE FAMILIALE ET DE MAIN-D'OEUVRE SALARIEE UTILISEES PAR TAILLE D'EXPLOITATION ET SALAIRES DANS SIX VILLAGES DE L'INDE

District/ Village	Salaires hommes	Salaires femmes	Taille de l'exploita- tion	Main-d'œuvre familiale	Main-d'œuvre hommes	Main-d'œuvre femmes	Observations
	Roupies par jour			.....	.....	pourcentage.....	
<u>Mahbuhagar</u>							
- Dokur (irrigué)	2.59	1.93	petite moyenne grande	47 43 40	13 17 6	8 4 6	Riz, sorgho, ricin, pois cajan, arachides. La demande de main-d'œuvre saisonnière est plus forte dans les grandes exploitations.
- Aurepalle (en partie irrigué)	2.50	1.49	petite moyenne grande	43 56 51	21 20 2	19 14 11	7 10 37
<u>Akola</u>							
- Kanzara (irrigué)	3.72	1.83	petite moyenne grande	14 20 20	18 14 2	33 34 40	Coton, sorgho, arachides, blé pois cajan. La demande de main-d'œuvre saisonnière est plus forte dans les petites exploitations. Les fermiers appartenant à certaines castes ne font pas de travaux manuels.
- Kinkheda (irrigué)	2.86	1.55	petite moyenne grande	30 25 7	14 10 1	45 36 9	23 22 44
<u>Sholapur</u>							
- Kalman	2.72	1.40	petite moyenne grande	33 22 39	24 10 9	27 36 23	16 32 30
- Shirapur (exposé à la sécheresse)	2.57	1.39	petite moyenne grande	41 34 38	19 26 16	16 13 17	24 25 28
<u>Cultures vivrières:</u> sorgho, pois chiches, carthame. Fortes pointes saisonnières de la demande de main-d'œuvre dans les petites fermes à Shirapur.							

Source: Ghodake et coll. 1978 et Ryan and Ghodake 1980.

facteurs de production c'est de plus en plus à lui que revient la charge de gérer les revenus de ces ventes. Cela met les femmes dans une situation d'insécurité. Si elles veulent avoir droit à la parole au moment où sont prises les décisions elles doivent avoir un emploi payé ou une activité commerciale autonome, de façon à disposer d'un revenu personnel.

#### Effets des cultures commerciales sur l'emploi salarié

Comme on l'a dit plus haut, l'intensification de l'agriculture a des effets spécifiques sur l'emploi et les revenus des femmes dans le cas des cultures commerciales - c'est-à-dire celles qui sont entièrement destinées à la vente en ville ou à l'exploitation.

L'expansion des grandes plantations de thé, de coton et de café donne en général aux femmes un accès préférentiel à l'emploi salarié saisonnier. La cueillette du thé est considérée comme une technique particulièrement féminine, surtout en Asie, peut-être parce que les femmes constituent une main-d'œuvre moins coûteuse que les hommes pour ce travail qui demande énormément de mains. L'emploi des femmes pour des tâches requérant beaucoup de main-d'œuvre telles que repiquage ou désherbage du riz est aussi une pratique courante dans les grandes exploitations commerciales.

Mais la rotation annuelle des cultures commerciales et là demande d'emplois salariés de la part des hommes qui ne possèdent pas de terre peuvent modifier la situation. Un exemple nous en est donné par la zone de El Espinal en Colombie, où, depuis les années 1950, les plus grandes exploitations font du coton une année et du riz, du sésame et du sorgho l'année suivante, et où il y a beaucoup d'ouvriers agricoles. Cette rotation des cultures fait varier la demande totale de main-d'œuvre d'une année sur l'autre, de sorte qu'un très petit nombre d'hommes seulement peuvent avoir des emplois permanents. Pour répondre aux besoins de main-d'œuvre saisonnière et occasionnelle, on emploie des femmes. Le coton est, parmi les principales cultures, celle qui demande le plus de mains et c'est la culture qui emploie le plus de femmes, comme d'ailleurs le plus d'hommes. La riziculture, en partie mécanisée, emploie peu de femmes. A cause de l'idée, répandue dans la région, que "l'eau fait du mal aux femmes", celles-ci ne repiquent pas le riz. Globalement, la participation des hommes à l'agriculture est beaucoup plus forte que celle des femmes, mais les taux maximaux coïncident pour les hommes et pour les femmes, ce qui suggère que ces dernières sont employées de façon saisonnière dès que les hommes sont pleinement employés. Cette façon d'équilibrer le marché du travail érode les principes traditionnels de division des tâches entre hommes et femmes, même si les mythes invoqués pour protéger l'emploi des hommes restent puissants (Deere et de Leal, 1982).

Toujours en Colombie, à Sincelejo, la production de coton et de riz date aussi des années 1950 et 1960. A cette époque, la division des haciendas a mis sur le marché du travail les anciens petits fermiers. Mais la main-d'œuvre utilisée pour la production du coton dans cette région est presque entièrement masculine et il n'y a pas beaucoup de femmes sur le marché du travail agricole salarié (Deere et de Leal, 1979). Certaines trouvent toutefois du travail dans les industries primaires de transformation et dans l'artisanat. Si, à Sincelejo, ces femmes participent peu à l'agriculture et sont exclues de la production de coton, c'est parce qu'il y a beaucoup plus d'hommes disponibles qu'à El Espinal.

La comparaison de ces deux zones semblables et voisines montre bien que la division du travail pour les mêmes cultures peut être différente selon la localité et dépendre du rapport de masculinité de la main-d'œuvre disponible. Cependant, une caractéristique commune des zones où les paysans n'ont ni terre ni emploi est l'apparition d'un petit noyau d'ouvriers employés régulièrement, et de possibilités d'emplois saisonniers et occasionnels pour une main-d'œuvre féminine plus nombreuse.

On a dit plus haut qu'en raison de facteurs exogènes, les femmes ne sont pas toujours reléguées à un emploi marginal dans l'agriculture en Amérique latine. Effectivement, plus les hommes émigrent pour trouver des emplois mieux rémunérés, plus il y a d'emplois locaux pour les femmes dans l'agriculture. Le fait qu'on les paie moins cher peut aussi inciter les employeurs à préférer engager des femmes, même lorsqu'il existe sur place une main-d'œuvre masculine et même si cela est contraire aux us et coutumes du lieu. Mais cela ne justifie nullement les différences de salaires.

Par exemple, on cultive en grand des fraises dans la vallée de la Zamora, 300 milles au nord-ouest de Mexico, pour le compte d'une société transnationale. Dans ces grandes exploitations, on préfère employer des femmes parce que l'on considère qu'elles sont meilleures que les hommes pour les travaux où c'est avant tout le nombre de personnes qui compte, comme par exemple la récolte. De plus, on les paye moins que les hommes. En 1974, le salaire journalier dans la région était de 35 pesos pour les hommes et de 25 pesos pour les femmes (Fed 1977). Dans cette zone où les femmes étaient traditionnellement exclues des travaux des champs, elles constituent maintenant le gros de la main-d'œuvre en raison de la nature des tâches à accomplir pour la culture des fraises, et des exigences de la société qui les commercialise.

#### Transformation des produits

En Asie, pendant la période coloniale, c'étaient surtout des hommes qui travaillaient dans les usines de transformation du thé et du café. Sur ce plan, la situation n'a guère évolué dans cette région. Mais en Amérique latine, où l'on commença à planter des usines de transformation dans les années 1950, la main-d'œuvre est en grande majorité féminine. Le tri et l'emballage des légumes et des fruits est fait presque entièrement par des femmes. C'est le cas dans la zone de culture des fraises au Mexique dont on a parlé, où il y avait en 1980, 18 usines d'emballage et de congélation des fraises. A Sincelajo, Colombie, de gros investissements dans la culture du tabac ont permis d'ouvrir sur place une usine de transformation où travaillent maintenant les femmes qui autrefois confectionnaient les cigares chez elles.

Dans la zone de El Espinal, les usines de transformation du coton et du riz emploient à la fois des hommes et des femmes. Mais dans ce cas, le partage du travail à l'intérieur des usines a abouti à des différences de salaires pour les hommes et pour les femmes.

Comme pour les travaux agricoles, les raisons pour lesquelles on préfère employer des femmes dans les usines sont évidentes: non seulement elles coûtent moins cher que les hommes, mais elles acceptent aussi de travailler occasionnellement et aux pièces, et de se voir refoulées aux portes de l'usine lorsqu'il n'y a pas eu assez de produits frais à traiter ce jour là pour employer toutes celles qui attendaient. Elles constituent donc une réserve de main-d'œuvre extrêmement malléable.

Une autre innovation qui a réduit l'emploi féminin est la mécanisation de l'usinage du riz, particulièrement au Bangladesh et à Java. Le décorticage au pilon était traditionnellement une tâche réservée aux femmes, et qui employait en particulier un très grand nombre de paysannes sans terre. Dans les années 1970, l'apparition de décortiqueuses de village et de rizeries plus grandes travaillant à façon a rapidement entraîné une forte réduction de l'emploi des paysannes sans terre.

La propriété et l'exploitation de ces rizeries permettent de réaliser des profits considérables au Bangladesh, même si la main-d'œuvre féminine ne coûte pas cher dans le pays (Harris 1978). Le pilonnage de tout le riz récolté donnerait selon Harris, du travail à toutes les paysannes pendant 50 jours de l'année. Dans une petite rizerie, il suffit d'une femme pour vanner le riz, et ce sont les fillettes qui transportent le riz jusqu'à l'usine. Comme, au Bangladesh, les femmes n'acceptaient pas facilement des emplois à l'extérieur, le seul travail rémunéré socialement acceptable pour les paysannes sans terre est d'aller transformer la récolte d'autres exploitations. L'augmentation du nombre des paysannes sans terre, et le déclin des salaires réels tant des hommes que des femmes (Begum et Greeley 1980) risque de rendre désastreuse la perte de ce complément apporté par les femmes aux revenus des familles les plus pauvres. Elle entraîne en tout cas des situations particulièrement critiques pour les veuves et les femmes abandonnées.

#### Développement des activités lucratives ouvertes aux femmes

Un exemple qui contraste avec ce qui précède nous est donné par la façon dont les femmes peuvent améliorer les gains qu'elles tirent de leur travail en créant leurs propres entreprises. Cet exemple provient d'une étude réalisée dans le sud du Cameroun, qui porte sur les activités des femmes dans deux villages comparables (Guyer 1977). Dans le village

### L'IMPACT DU CHANGEMENT SUR LE SURMENAGE SAISONNIER DES FEMMES

On a déjà fait noter combien il est important que les programmes d'intensification agricole n'exacerbent pas la surcharge saisonnière de travail agricole car les femmes ont déjà beaucoup à faire avec les corvées d'eau et de bois, le ménage et le soin des enfants. On citera deux cas qui illustrent combien il est difficile d'éviter ce problème. Un projet de riziculture en Sierra Leone a fait augmenter abruptement la masse de travail à accomplir par les hommes comme par les femmes pendant les mois de pointe. Si c'est pour les hommes que les augmentations ont été les plus fortes, il est clair que les femmes devaient accomplir de très longues journées de travail pendant certains mois car - si les données que l'on a par ailleurs sont exactes - il faut ajouter à leurs heures de travail agricole de six à sept heures quotidiennes pour l'accomplissement de toutes leurs autres tâches.

Le deuxième exemple nous est fourni par une analyse théorique des changements probables de la répartition du travail agricole, par mois, entre les participants hommes et femmes à un projet réalisé dans le centre du Nigéria en vue

d'améliorer les rendements de diverses cultures vivrières (Burfisher et Horenstein 1982). Selon cette étude, c'est pour les femmes que les augmentations du volume de travail devraient être les plus fortes, aux moments de la moisson et des activités post-récolte. Normalement, ces femmes accomplissent des travaux agricoles pendant trois mois de l'année à raison de plus de 25 jours par mois, mais pour que le projet donne de bons résultats, il faudrait qu'elles travaillent ainsi pendant 7 mois de l'année. Par contre, pour les hommes, que les travaux agricoles n'occupent pas plus de 15 jours par mois, la situation ne changerait en rien. L'analyse ne prévoyait aucun changement dans la division du travail pour chaque tâche agricole, mais localement il existe de nombreux échanges économiques entre les hommes et les femmes - ce qui favorise la souplesse dans la division du travail - de sorte que l'avenir pourrait être différent des prévisions de l'analyse. Quoi qu'il en soit, la situation mérite d'être suivie de près.

	Non-participants		Participants	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
...Heures par mois consacrées à l'agriculture...				
Mai	67	46	167	139
Juin	147	140	162	156
Juillet	114	145	232	143
Août	141	164	201	211
Septembre	93	114	137	143
Moyenne annuelle	85	84	119	92

Source: d'après Spencer, 1976.

situé près d'une route praticable en tous temps conduisant à Yaoundé, les femmes passent peu de temps à travailler dans les plantations de cacao de leur mari. Au lieu de cela, elles ont fortement augmenté la production de manioc et d'arachides dans leurs propres champs et vendent les excédents à des commerçants de Yaoundé.

Dans l'autre village, il est difficile de vendre les produits vivriers. Les femmes passent beaucoup de temps à cultiver le cacao, et reçoivent de leur mari un paiement soit en espèces soit en nature sous forme de cacao de qualité médiocre. Elles y gagnent plus que si elles produisaient un excédent dans leurs propres champs. Lorsque les ouvriers salariés viennent cueillir le cacao, les femmes peuvent augmenter leurs revenus en espèces

de près de la moitié en vendant de la bière, des cigarettes et des plats cuisinés aux ouvriers. Naturellement, les femmes du village situé à proximité de la route de Yaoundé pourraient aussi le faire, mais elles estiment qu'une augmentation de leur production vivrière est plus profitable, et présente moins de risques. Il y en a même qui gagnent plus que leur mari.

De même, la création d'un réseau routier et de quelques périmètres d'irrigation dans le nord-est de la Thaïlande depuis dix ans a transformé les activités des femmes en saison sèche, car elles peuvent maintenant cultiver des légumes et des pastèques destinés à la capitale régionale et à Bangkok. Pour ces exploitantes, un bon réseau routier est capital car, contrairement aux céréales et aux produits d'exportation, la plupart des produits vivriers secondaires cultivés par des femmes sont périssables. On oublie souvent que les femmes cultivent des produits vivriers pour approvisionner les marchés urbains.

Un autre cas dans lequel les femmes jouent le rôle d'entrepreneur dans la production vivrière est celui des rizières irriguées de la Gambie. Lorsque les hommes ont cessé de cultiver leurs propres rizières irriguées pendant la saison des pluies parce que la médiocrité du drainage les rendait moins profitables que les champs d'arachides, certains les ont cédées à leurs femmes en échange d'une aide pour la culture du riz de saison sèche. En dépit du mauvais drainage, la culture des rizières irriguées était en effet encore plus rentable pour les femmes que la culture de leurs propres champs de riz aquatique (Dey, 1980).

#### Intensification de l'agriculture et sécurité alimentaire familiale

L'intensification de l'agriculture peut avoir sur la sécurité alimentaire des familles des effets opposés. Comme on l'a dit plus haut, l'intensification peut évincer une partie de la main-d'œuvre, et en particulier les femmes. Cela peut se répercuter immédiatement sur la sécurité alimentaire de nombreux foyers pauvres qui dépendent de salaires en nature, l'approvisionnement direct en denrées non périssables étant en général la responsabilité des femmes. Les conséquences de cette mutation sont illustrées par un sondage effectué à Java. En 1973, pendant les saisons sèche et humide, 15 familles dépourvues de terres, fournissant en moyenne chacune 2,5 moissonneurs aux propriétaires des terres gagnaient l'équivalent de 180 kg de riz par foyer (Stoler 1977). Si l'on admet que la consommation moyenne de riz est de un tiers de kg par adulte et par jour, la moisson fournissait à ces familles 540 rations journalières de riz, ce qui représente une bonne partie de leur consommation totale annuelle.

Par contre, tout comme la modernisation de l'agriculture peut augmenter les disponibilités locales d'aliments, l'application de techniques améliorées permet de réduire les pertes après récolte et donc d'améliorer la sécurité alimentaire des familles. Les améliorations dans ce domaine deviennent de plus en plus importantes dans les pays où le potentiel de production des terres est presque entièrement réalisé. C'est précisément dans le séchage, le battage, le décorticage, le vannage et l'élimination des grains contaminés, ainsi que dans le nettoyage des silos que les femmes jouent traditionnellement un rôle presque exclusif. Avec une formation adaptée et des encouragements à moderniser les méthodes, on pourrait prévenir une bonne partie des pertes d'aliments. En outre, les femmes, en assurant la conservation et l'entreposage des denrées ainsi que la préparation et la cuisson des aliments, jouent un rôle décisif pour éviter une dégradation de la valeur nutritionnelle des aliments avant leur consommation. Pour toutes ces raisons, il faut que les projets de traitement des produits après la récolte tiennent particulièrement compte des aptitudes et des intérêts des femmes.

Les projets conçus pour améliorer l'entreposage à la ferme doivent prendre en considération les nombreuses solutions possibles associant technologies, crédits (auxquels les femmes n'ont pas toujours accès) surcharge de travail pour les femmes et encouragements individuels. Certains projets adoptent une approche systémique qui permet de corriger les erreurs avant qu'elles ne soient répétées, mais trop souvent les améliorations ne portent que sur l'efficacité technique et sur le rapport global coûts/bénéfices. Bien que dans certains cas on ait reconnu au départ que les femmes jouent un rôle important après la récolte, et qu'il devrait y avoir des vulgarisatrices sur le terrain, on n'en tient souvent pas compte lors de la conception et de la mise en œuvre des projets.

### Changements structurels

Pour remédier à la pénurie de terres ou à leur mauvaise répartition, il arrive que l'on prenne des mesures – création d'établissements et réforme agraire – qui peuvent avoir des conséquences très négatives pour les familles. De telles mesures sont sans doute prises dans de bonnes intentions, mais cela ne suffit pas à garantir que leurs effets seront bénéfiques pour les femmes.

### Programmes d'établissement

Le but des programmes d'établissement est de donner aux populations des terres, et en même temps de leur apporter de nouvelles méthodes de production, de relever leurs revenus, d'assurer la conservation de l'environnement et de concentrer ces populations afin qu'elles aient plus facilement accès aux services de santé et aux services éducatifs.

L'expérience des femmes dans ces établissements a souvent été décevante, pour plusieurs raisons: une modification de la proportion de la production vivrière destinée à assurer la subsistance par rapport à la proportion destinée au marché qui a pour conséquence de réduire les droits des femmes à disposer du revenu de leur travail (Hanger et Moris 1973); la perte de leur droit de cultiver une partie de la terre comme elles le souhaitent (Chambers 1967); le manque d'accès aux matières premières pour les artisanats (Chambers 1967); et la difficulté et parfois même l'impossibilité pour les femmes d'obtenir du bois de feu (Hanger et Moris 1973). Les trois premières raisons citées sont liées à la modification de l'utilisation des terres et des droits sur ces terres. Comme, en outre, l'adoption de méthodes agricoles modernes va souvent de pair avec l'établissement de ces nouvelles colonies, il se peut aussi que cela allonge la journée de travail des femmes et renforce la demande saisonnière de main-d'œuvre féminine.

Dans l'établissement irrigué de Mwea au Kenya, la riziculture a été introduite dans l'intention de pourvoir aux besoins des familles et, en outre, d'obtenir des quantités considérables d'excédents à vendre sur les marchés urbains. Les rizières ont été attribuées aux hommes en vertu de baux à vie. <sup>3/</sup> Les femmes, en tant que résidentes mariées aux fermiers, ont reçu de petites parcelles pour y cultiver un complément de denrées alimentaires traditionnelles. Les graves problèmes qui se sont posés pendant les premières années ont été expliqués par le mécontentement des femmes (Hanger et Moris 1973).

De nombreuses femmes ont opposé une résistance passive au travail dans les rizières de leurs maris parce que cette activité faisait concurrence à l'exploitation de leurs propres parcelles. Même si leurs cultures vivrières ne suffisaient pas pour satisfaire les besoins de vivres des familles – comme l'avaient en effet prévu les planificateurs du programme, qui avaient compté que les familles consommeraient également du riz – les femmes souhaitaient apporter tous leurs soins à la culture de leurs propres parcelles parce qu'elles pouvaient disposer en totalité du produit. Ainsi, elles avaient besoin de riz ou d'argent pour acheter un complément d'aliments. Cependant, leurs maris ne leur en donnaient pas suffisamment pour nourrir la famille, ni pour acheter le bois de feu qu'elles ne pouvaient pas ramasser étant donné qu'il n'y avait pas de forêt à proximité.

Une surcharge de travail et un sentiment d'isolement ont été les effets ressentis par les femmes des familles récemment établies dans certaines parties du périmètre irrigué de Mahaweli à Sri Lanka. Dans leurs anciennes fermes, les femmes s'occupaient du bétail mais, comme pour le programme de Mwea, dans le nouvel établissement de Mahaweli l'espace disponible pour les étables a été réduit. Les familles de colons y sont essentiellement de jeunes familles nucléaires, dans lesquelles la seule femme adulte est la mère. Ainsi, ces femmes doivent faire face à la fois au changement, à la surcharge de travail et à la recherche de nouveaux modes de relation à un moment de leur vie qui est déjà particulièrement difficile pour elles (Lund, 1978).

---

<sup>3/</sup> Les premiers fermiers étaient d'anciens détenus Mau Mau ayant soi-disant été réhabilités et ne possédant pas de terre, qui avaient commencé par travailler comme ouvriers à la création de l'établissement, puis avaient obtenu en bail des parcelles irriguées de 1,6 ha.

Cependant, il y a aussi eu des aspects positifs. Comme dans les autres établissements irrigués, l'approvisionnement en eau est plus proche des maisons. Aussi, pour la partie de périmètre de Mahaweli étudiée, les femmes n'ont pas à aller chercher le bois de feu aussi loin que dans le village où elles habitaient avant. Dans les zones de Mahaweli où les établissements sont plus anciens et plus peuplés, le bois de feu est plus rare et les corvées de bois demandent parfois d'entières demi-journées. Après un temps assez long de résidence, il s'est formé un réseau de femmes qui ont organisé des équipes de ramassage du bois. Les familles se sont aussi agrandies et comprennent maintenant trois générations, de sorte que la concurrence entre les travaux agricoles et les soins des enfants ne pose plus des problèmes aussi graves qu'au temps des premiers colons.

L'installation dans un nouvel établissement entraîne aussi l'adoption d'un nouveau système alimentaire et la modification du rôle de la femme. Cela aboutit facilement au surmenage des femmes, comme on l'a constaté à Mwea. Dans leur village d'origine, les femmes auprès desquelles on a enquêté à Mahaweli, cultivaient leur jardin et les chenas dans lesquels elles produisaient des légumes et du maïs. A Mahaweli, il n'y a pas de chenas parce que la terre est utilisée différemment. Les familles consacrent une petite parcelle (0,25 ha) aux cultures vivrières d'appoint, mais bien souvent personne ne s'en occupe pendant les premières années qui suivent l'installation à cause des exigences des autres travaux. Avec la réduction des possibilités d'élevage, cette réduction de la production de cultures vivrières secondaires enlève aux femmes leur source autonome de produits et de revenu.

#### Réforme agraire

Là où la réforme agraire prévoit la propriété privée des terres divisées en exploitations familiales, la coutume veut que les titres de propriétés ou des baux à vie soient attribués aux chefs de famille. Les nouveaux propriétaires ont le droit d'utiliser les terres comme ils veulent, y compris pour avaler un crédit. De cette façon, ils peuvent bénéficier des services de commercialisation, des systèmes de livraison de facteurs de production et des services d'information et de vulgarisation. En son absence, il n'est pas évident que sa femme puisse avoir accès à ces services. En tant que propriétaire de la terre et du capital qui y est investi, le chef de famille a la possibilité de gérer son exploitation comme une entreprise privée avec une main-d'œuvre primaire (sa famille) dont il profite gratuitement (en termes monétaires). C'est aussi lui qui dispose du produit et des revenus de l'exploitation familiale. Dans la pratique, le principal effet de la réforme agraire pour les femmes a été de confirmer leur place dans la structure familiale, ce qui, bien souvent, correspond à une place économiquement subordonnée.

En examinant les programmes de réforme agraire de divers pays, on a observé qu'indépendamment des lois qui peuvent spécifier de quel sexe doivent être les bénéficiaires, les femmes chefs de famille reçoivent rarement des terres. Quant aux femmes qui ne sont pas chefs de famille, elles ont encore moins de chances de recevoir des terres, même si elles en ont besoin pour leurs activités productives.

En Ethiopie, par exemple, la réforme agraire n'est pas parvenue à assurer aux femmes une place dans l'agriculture comme exploitantes de plein droit, même si c'est pour une autre raison. On avait en effet admis le principe que les individus, quel que soit leur sexe, devaient pouvoir acquérir des terres "en quantité suffisante pour faire vivre eux-mêmes et leur famille". Mais dans la pratique on n'alloua de terres qu'aux membres des associations de paysans qui étaient également chefs de famille – de sorte que seules les veuves et les secondes femmes dirigeant un foyer indépendant ont pu bénéficier de ce droit, mais pas les femmes vivant sous le même toit que leur mari. Ainsi, la réforme agraire était en fait plus axée sur les foyers que sur les individus. Même si l'intention déclarée de la réforme agraire était d'instituer le droit individuel à la terre, la structure institutionnelle et les critères retenus par le programme de réforme ont eu pour effet d'empêcher les femmes d'en bénéficier.

L'adjudication des terres, dont le but était de garantir la propriété privée des terres familiales de façon à ce qu'elles puissent être utilisées pour avaler un crédit, a fait que l'attribution des titres de propriété foncière aux seuls hommes est devenue la règle. L'analyse montre par exemple que très peu de femmes ont bénéficié de l'adjudication des terres au Kenya, et que celles qui en ont profité étaient en majorité des femmes riches qui avaient des intérêts en ville. Il y a des femmes qui se plaignent de ce que leurs maris vendent des terres sans les consulter.

Etant donné que, dans les nouveaux établissements, l'accès aux terres et au crédit, la participation aux coopératives et les services de vulgarisation sont typiquement organisés de façon à privilégier les hommes, il serait difficile que les femmes puissent prendre part aux décisions. On a cependant observé à Mahaweli que les femmes qui vivent dans les nouveaux établissements depuis assez longtemps, et en particulier celles qui travaillent à l'extérieur, ont acquis davantage de pouvoir dans la gestion des finances.

Les résultats relativement bons d'un programme d'établissement près du fleuve Turkwell au Kenya illustrent l'importance que revêt l'accès indépendant aux terres pour les femmes. La famine, survenue à la suite d'une période de sécheresse, avait entraîné la perte de troupeaux, la misère et quelques cas d'abandon de femmes parmi la population pastorale du plateau Turkana. Beaucoup de femmes qui cultivaient traditionnellement des produits vivriers pendant que leurs maris gardaient les troupeaux, recurent en propre, grâce à ce programme, des parcelles de terre pour faire pousser du maïs, du coton et des cultures secondaires. Ces cultures donnèrent si bien que nombre des femmes qui avaient été abandonnées par leurs maris les ont vus revenir. Ces familles vendent les excédents de production et mettent l'argent de côté pour acheter des aliments et investir dans l'élevage (Brown, 1980).

Le fait que les femmes préfèrent se marier sur place (où elles pourront continuer à avoir accès aux terres) est la preuve que ce programme est avantageux pour elles. Elles ont également dit qu'elles aimeraient apprendre à lire et à écrire, et demandé qu'on leur enseigne de meilleures méthodes de culture et d'entreposage des produits. Quand leurs maris sont là et que leurs enfants ne vont pas à l'école, les femmes sont aidées pour les travaux des champs. Mais l'organisation du nouvel établissement a mis fin aux pratiques d'échange réciproque de travail, parce que les relations sociales ont été bouleversées et parce que le nouveau système agricole est tel que tout le monde doit planter ou moissonner en même temps. Aussi, la nouvelle communauté n'est pas assez unie, parce que les colons sont étrangers les uns aux autres et parce que le traditionnel chef de village, garant de certains comportements, a disparu. Malgré ces problèmes, on a constaté que le fait de donner des terres aux femmes a été un élément important du succès de ce programme. C'est un point que l'on néglige trop souvent lorsqu'on conçoit des programmes de réforme agraire.

Mais la réforme agraire n'entraîne pas obligatoirement la privatisation des terres comme le montrent les coopératives de producteurs et la collectivisation des ejidos en Amérique latine. Dans les deux cas, le travail de la terre est collectif mais, dans les ejidos, il y a souvent aussi des parcelles de terre cultivées individuellement par les familles.

Les membres des coopératives qui travaillent les terres collectives reçoivent des salaires fixés individuellement en fonction de leur travail. La production à grande échelle donne aussi l'occasion d'organiser des services pour les consommateurs tels que boutiques, dispensaire médical, école et crèche, ce qui aide beaucoup les femmes. En outre, les coopératives de producteurs, avec la spécialisation et le partage du travail dus à la répartition des ressources en terres entre divers types de production, ont l'avantage de créer plus d'emplois à plein temps. Parfois, cela a profité aux femmes: on en donnera pour exemple le cas d'une coopérative laitière au Pérou (Deere, 1976). Comme les anciens propriétaires du bétail confiaient traditionnellement aux femmes le soin de traire les vaches, la nouvelle coopérative créée par la réforme agraire leur a également réservé cette tâche. Mais cela ne les occupe pas à plein temps, et on leur réserve donc en priorité les travaux temporaires occasionnels comme le tri des produits agricoles, certains travaux des champs, l'achat des légumes de la coopérative et leur vente au marché. De cette façon, elles peuvent gagner un salaire correspondant à une journée de travail entière en ayant diverses activités. Cependant, l'amélioration de leur situation économique n'a guère changé leur statut social à l'intérieur de la coopérative. Les hommes continuent à dominer, en occupant les hauts postes administratifs et de direction auxquels ils sont élus, et les réunions continuent d'être organisées à des moments où il est difficile aux femmes d'y assister.

Mais il n'y a pas que dans les nouveaux établissements créés en Amérique latine par la réforme agraire que les coopératives apportent ce type d'avantages aux femmes. Au Honduras par exemple, où la réforme agraire spécifie que les femmes chefs de famille ont des droits égaux à ceux des hommes sur la terre, et où le degré de collectivisation

n'est pas le même dans tous les établissements, la réforme agraire n'a pas apporté grand chose aux femmes: rares ont été les cas où les femmes chefs de famille ont effectivement eu accès aux terres, car on n'a considéré leurs demandes que lorsqu'elles avaient des fils âgés d'au moins douze ans capables d'accomplir une partie des travaux agricoles. Sinon, même lorsque des femmes chefs de familles dépourvues de terre se sont regroupées pour former une association d'exploitantes et ont officiellement demandé à recevoir des terres, on les leur a refusées (Safilios-Rothschild, 1983c).

Il est donc incontestablement important que les lois assurent aux femmes chefs de familles ou qui en sont le principal producteur agricole, les mêmes droits qu'aux hommes dans la même situation de bénéficier des avantages apportés par la réforme agraire, mais cela n'est en aucun cas suffisant. A cause d'opinions erronées selon lesquelles les femmes ne pourraient pas remplir efficacement le rôle de producteur, opinions qui ne manquent pas de se renforcer lorsqu'il y a pénurie de terre, il est important que l'on veille, lors de la mise en oeuvre de la réforme agraire, à ce que les femmes chefs de familles dépourvues de terres puissent réellement faire valoir leurs droits autant que les hommes qui sont dans la même situation.

#### Interactions avec d'autres activités agricoles

Jusqu'à présent, nous ne nous sommes guère attardés sur les activités agricoles des femmes autres que la production, la transformation et la commercialisation des produits agricoles. On essayera maintenant de combler cette lacune en examinant un par un les sous-secteurs de l'élevage, des pêches et des forêts afin de mettre en lumière la participation des femmes à ces activités.

#### Elevage

Si l'on reconnaît depuis longtemps que les femmes jouent un rôle important en soignant les animaux et en transformant en vendant les produits de l'élevage, on n'a pas toujours compris combien il est important que les projets de développement dans ce secteur touchent directement les femmes. Et même lorsqu'on s'en est rendu compte, le préjugé qui consiste à considérer que l'élevage, pour les femmes, n'est qu'une sorte d'annexe des travaux domestiques, qui n'a donc pas de coût économique de substitution, a fait ignorer la nécessité d'encourager économiquement les femmes à faire l'effort requis pour améliorer leurs pratiques d'élevage. Le problème vient peut-être en partie du fait que l'élevage est très largement considéré comme une activité de subsistance, dont les femmes peuvent s'occuper en même temps que de leur ménage. Même lorsque les projets ont pour but d'aider ces femmes à produire un excédent pour la vente, on continue à penser sans y réfléchir que les activités d'élevage ne prennent qu'une petite partie de leur temps de travail.

Si les propriétaires du bétail sont en général des hommes, ce sont le plus souvent des femmes qui sont chargées de la production laitière et de la transformation du fumier en combustible ou en engrais. Il arrive que des femmes possèdent du bétail, comme par exemple les femmes d'agriculteurs non arabes dans quelques pays du Sahel et au Soudan. Les paysannes chefs de familles peuvent aussi posséder du bétail. Les familles ayant à leur tête une femme représentent entre un tiers et la moitié des familles rurales dans beaucoup de pays d'Amérique latine et d'Afrique. Au moment de l'élaboration et de la préparation des projets, il est donc important de déterminer, au moins de façon empirique, la structure de la propriété des bêtes d'élevage.

Le droit de prendre les décisions et de disposer des bêtes revient en général à ceux qui en sont directement responsables, plutôt qu'aux propriétaires. Cependant, là où la production commerciale de lait est encouragée, comme au Kenya, les producteurs ont moins de droits et une moindre part des bénéfices parce que le lait est en général payé aux propriétaires des bêtes.

Un autre exemple - un projet de reconstitution de troupeaux après la sécheresse dans l'ouest du Sahel - illustre la nécessité d'intégrer de façon adéquate les activités de production végétale et animale des femmes aux différents stades de l'exécution des projets. Dans cette zone toutes les femmes possédaient traditionnellement des vaches, des moutons et des chèvres et devaient aussi pourvoir aux besoins de la famille en haricots, oignons, légumes divers et piments. Elles disposaient personnellement de leur

production de céréales, dont elles vendaient la plus grande part. Alors que les activités d'élevage prévues pour les hommes ont été organisées dès le début du projet par l'intermédiaire des associations de gardiens de troupeaux, les activités prévues pour les femmes ont été rajoutées ultérieurement, en même temps que divers autres éléments ayant pour but de promouvoir les cultures potagères, les artisanats, l'alphabétisation et l'introduction d'une technologie ménagère appropriée.

Mais les données de base initiales n'avaient pas fait apparaître les conflits entre les diverses activités demandant du temps aux femmes. Les activités des femmes dans le domaine de l'élevage ont été conçues de façon à promouvoir la reproduction du bétail et à produire des excédents de lait pour fabriquer des fromages pendant la saison des pluies, afin de les consommer plus tard ou de les vendre. Mais on a négligé le fait que les femmes sont déjà surchargées de travail avec la plantation, le désherbage et la récolte pendant la courte saison des pluies. En outre, concentrer les naissances d'animaux, et donc augmenter la production de lait, pendant une même saison diminue les disponibilités de lait pour la consommation et la vente à d'autres moments de l'année où la production agricole est faible. C'est seulement plus tard, lors d'une seconde étude de base, que l'on a mis en lumière ces contradictions et que l'on s'est rendu compte que la façon dont on avait encouragé les femmes à suivre la stratégie du projet n'avait pas été suffisamment bien pensée.

Cette étude de cas montre qu'au moment de la planification des projets, les activités de production des femmes doivent être programmées en même temps que celles des hommes, et qu'il faut leur accorder la même importance. Cependant, par rapport à un autre projet de reconstitution des troupeaux en Mauritanie, et à un autre encore visant à améliorer les races animales au Bénin (là les femmes n'étaient même pas mentionnées dans les documents de projets), le projet du Sahel occidental a certainement fait de grands efforts pour intégrer les femmes; mais il manquait une méthodologie appropriée. Il est donc prioritaire d'établir une telle méthodologie pour la planification et l'exécution des projets.

La reconstitution des troupeaux, par exemple après une période de sécheresse, affecte aussi les femmes dans la mesure où elles peuvent être propriétaires de bovins à la suite d'un héritage, d'un don ou par dot. Dans certaines sociétés, le fait d'être propriétaire de bétail est important pour les femmes en cas de divorce et parce que cela leur donne un certain statut au sein du foyer. Pourtant les programmes de reconstitution des troupeaux des Fulani et des Tuaregs après la sécheresse n'ont donné de bétail qu'aux hommes (Cloud 1977). Même si les femmes continuent à avoir, comme le veut la tradition, le droit de disposer du lait et des produits laitiers provenant des vaches qu'elles soignent, leur influence dans la famille risque d'être affaiblie par de telles mesures pendant une ou deux générations, jusqu'à ce qu'elles deviennent à leur tour propriétaires de bétail grâce à des dons ou par dot.

Ce sont en général les femmes qui s'occupent du petit bétail tel que chèvres, moutons et volailles, et elles en sont propriétaires bien plus souvent que du gros bétail. La volaille appartient presque toujours aux femmes qui sont libres d'en disposer, sauf lorsqu'il s'agit d'entreprises commerciales, car alors ce sont le plus souvent des hommes qui possèdent les élevages et les administrent. En ce qui concerne les chèvres et les moutons, on a peu de données, mais il semble que dans de nombreux pays d'Afrique sub-saharienne et sur les plateaux d'Amérique latine, les femmes possèdent souvent des moutons et des chèvres (Henderson 1980, Josserand et Ariza-Nino, 1982). Le fait que les femmes soient propriétaires des petits ruminants n'implique toutefois pas qu'elles puissent en disposer librement, même lorsqu'elles s'en occupent. Ou bien elles ont besoin de l'autorisation de leur mari pour les vendre, comme c'est souvent le cas en Afrique sub-saharienne, ou bien les hommes seuls ont le droit de les vendre, comme chez les fermiers pauvres des hauts plateaux péruviens (Deere et Leon de Leal, 1982). Cependant, les femmes peuvent habituellement disposer librement des volailles et des œufs et de produits comme le lait, les peaux et la laine.

Les petits ruminants et les chèvres représentent surtout une importante garantie pour les femmes en cas de divorce ou d'autre malheur, et comme source de liquidités pour régler diverses dépenses familiales, telles qu'écolages, frais médicaux, etc. (Noble et Nolan, 1983). Bien que, pour les femmes, les chèvres comme les moutons et la volaille représentent une source de revenus personnels, les spécialistes de la production animale et les planificateurs continuent à promouvoir des projets d'élevage caprin qui ne prévoient, par exemple, la participation des femmes que pour améliorer la nutrition de la famille grâce au lait et à la viande des chèvres, et négligent leur besoin de revenus en espèces (Safilios-Rothschild, 1983 b).

Les projets d'aviculture comprennent souvent un élément de vaccination qui coûte cher parce qu'il faut vacciner toutes les volailles d'un ou de plusieurs villages. Mais il est parfois difficile de vacciner les volailles élevées à la ferme par des femmes qui mènent une vie recluse et pour lesquelles l'aviculture est une des rares activités économiques possibles. Par exemple, un projet réalisé au Pakistan pour améliorer l'aviculture artisanale a compris l'organisation de centres de démonstration, la distribution de volailles de races améliorées et une campagne de vaccination. Ce sont les femmes et les jeunes filles recluses dans leurs maisons qui s'occupent des volailles. Or on s'est aperçu - mais une fois que les structures institutionnelles du projet avaient été mises en place - que la coutume interdisait aux hommes de pénétrer dans les maisons pour vacciner les volailles si les maris sont absents. On a résolu le problème en donnant une formation en matière d'aviculture à des femmes qui travaillaient comme assistantes pour l'élevage de bétail, mais cela les a obligées à changer de travail.

### Pêches

La pêche constitue souvent un complément important aux activités agricoles, en particulier en Extrême-Orient. Là, le développement de la pisciculture et de l'aquaculture permet d'utiliser plus pleinement les déchets agricoles et animaux. Parfois, la pêche est le seul moyen de survivre pour les paysans sans terre.

Bien que l'on ait déjà réalisé de nombreuses micro-études sur la mariculture et les industries connexes, le rôle joué par les femmes dans le secteur des pêches est encore moins connu au niveau national que leur rôle dans l'agriculture, même dans des pays comme le Ghana et les Philippines où autant de femmes que d'hommes travaillent dans les industries halieutiques. Cela vient de ce que les femmes participent rarement aux opérations de pêche en pleine mer parce que leur durée rend ces activités incompatibles avec les obligations familiales des femmes, parce que les travaux de pêches commerciale demandent une certaine force physique, et aussi à cause des nombreux tabous qui interdisent aux femmes de monter à bord des bateaux. Mais les femmes pêchent dans les eaux peu profondes des lagunes côtières ou des baies abritées soumises à la marée où elles récoltent des mollusques et des algues et, à bord de barques, prennent des poissons à la ligne ou à l'aide de pièges.

En plus de la pêche à proprement parler, les femmes des villages de pêcheurs sont très actives au retour des bateaux: elles trient et calibrent le poisson, le séchent, le fument ou le salent, fabriquent de la pâte de poisson et portent les produits aux marchés de gros ou de détail locaux. Certains de ces travaux, comme le déchargement et le tri du poisson, ne sont souvent pas rémunérés car ils font partie des tâches familiales ou s'intègrent dans les systèmes traditionnels de coopératives.

Dans les pêches marines comme dans les pêches d'eau douce, c'est essentiellement dans la transformation et la vente des produits que les femmes ont un rôle commercial. Partout dans le monde où la conservation du poisson se fait encore selon des méthodes traditionnelles, la majorité des employés sont en général des femmes; mais c'est surtout dans la commercialisation qu'il y a le plus de femmes, quoiqu'il y ait des variations d'un endroit à l'autre. En Afrique occidentale, par exemple, il peut y avoir jusqu'à cinq intermédiaires, qui sont toutes des femmes, entre le débarquement du poisson et le consommateur. Par contre, aux Antilles, les femmes ne prennent de part considérable qu'au commerce de détail. La modernisation des techniques de capture du poisson peut bouleverser ce commerce: lorsque l'on investit de grandes sommes dans l'achat d'embarcations plus grandes ou motorisées, des relations de type commercial apparaissent tant au niveau de la production qu'au niveau de la distribution. Par exemple, le propriétaire d'un bateau peut vendre lui-même la totalité des captures sur un grand marché éloigné. Ainsi le poisson frais ne passe pas par le village, ce qui enlève aux villageoises la possibilité de gagner de l'argent assurant sa transformation et sa vente. Mais il faudrait mettre au point des méthodes appropriées pour distribuer le volume accru de captures. En Afrique, dans le cadre d'un projet qui avait permis d'augmenter les captures de poisson, on s'est aperçu qu'une grande partie du supplément de captures se perdait parce que la capacité de portage des femmes est limitée et que l'on n'avait pas prévu d'autre façon de transporter le poisson jusqu'aux marchés.

Lorsque les systèmes de distribution ont été adéquatement planifiés, l'augmentation des captures peut effectivement améliorer l'approvisionnement en poisson des familles locales et leur offrir davantage de possibilités de gagner de l'argent. Bien que l'on cite souvent la commercialisation du poisson comme une bonne source de revenus - et l'esprit de concurrence et d'entreprise qui sont traditionnels chez les marchandes de poisson et les propriétaires de bateaux en Afrique occidentale le prouvent bien - les marchandes de poisson n'ont en général que de petits commerces.

De nombreux projets de développement ont eu des effets nuisibles sur les systèmes traditionnels de transformation et de commercialisation du poisson par les femmes. L'augmentation des captures, l'introduction du transport réfrigéré et la mécanisation de la transformation ont eu pour effet de priver de nombreuses femmes d'une source de revenu. De même, la fabrication de cordes, filets et pièges est passée du stade artisanal à celui d'une industrie commerciale, de sorte que l'on n'a plus besoin des femmes dans ce secteur.

Souvent, la modernisation a pour effet d'enlever le travail à une catégorie de femmes pour le donner à une autre. Dans le cas de la transformation moderne du poisson, les rapports faits jusqu'à présent indiquent que les propriétaires des usines préfèrent employer des femmes. Même au Pakistan où il n'y a pas beaucoup de femmes dans la main-d'œuvre salariée, les usines de transformation du poisson de Karachi emploient occasionnellement des femmes pour décortiquer, trier et emballer les crevettes. On préfère souvent employer pour ce travail de caractère saisonnier de jeunes femmes célibataires. Ainsi la modernisation de la transformation du poisson s'est traduite par le fait que les travaux autrefois accomplis par les villageoises sont maintenant exécutés ailleurs par un beaucoup plus petit nombre de jeunes femmes.

La division du travail dans l'aquaculture dépend de l'échelle et de la méthode de production. Dans les petites exploitations, les femmes participent à tous les stades de la production, de la transformation et de la distribution du poisson. Les déchets animaux peuvent être utilisés pour nourrir les poissons et ce sont en général les femmes qui sont chargées de cette tâche. Yap (1980) indique que dans les exploitations familiales c'est la femme qui s'occupe de l'étang, prépare les aliments et les donne aux poissons, mais que sa participation diminue lorsque les bassins sont plus grands et que l'on emploie des ouvriers salariés. Un rapport de la CESAP (1981) indique qu'aux Philippines les femmes consacrent de 5 à 100 pour cent de leur temps de travail à la pisciculture en étangs, selon l'échelle des opérations.

### Forêts

Les forêts sont une réserve de nombreuses matières premières et d'aliments, par exemple plantes médicinales, fruits, miel, matières premières pour la vannerie et bois de feu. Les femmes récoltent ces produits pour l'artisanat, la consommation domestique, ou la vente. Ainsi, l'épuisement des réserves forestières nuit beaucoup plus à la contribution des femmes à l'entretien du foyer qu'à celle des hommes, car elles sont obligées de dépenser beaucoup plus d'énergie et de temps à l'approvisionnement en bois, et doivent aussi vraisemblablement renoncer à d'autres produits forestiers. Dans les cas extrêmes, elles peuvent même être obligées d'acheter du charbon de bois ou du bois, perdant ainsi une grande part de leurs disponibilités d'argent liquide. Cela peut aussi faire perdre aux femmes certaines activités économiques.

Il n'est donc pas surprenant que les spécialistes des forêts aient été, parmi les planificateurs, les premiers à s'adresser directement aux femmes afin d'obtenir leur coopération pour la protection des jeunes arbres et à les consulter pour fixer les priorités. Mais les points de vue des femmes et des forestiers ne sont pas toujours faciles à concilier. Les caractéristiques particulières de l'environnement et le rapport entre les activités pour lesquelles les femmes dépendent des forêts et leurs autres activités agricoles obligent à rechercher dans chaque cas des solutions spécifiques. Le reboisement institué comme règle peut rencontrer l'opposition ou la résistance passive des femmes. Souvent aussi les femmes et les forestiers n'envisagent pas les problèmes dans les mêmes perspectives temporelles, de sorte que leurs opinions en ce qui concerne les solutions optimales peuvent diverger. Les femmes ont besoin de combustible tout de suite, pas l'année prochaine, et leur microéconomie ne supporterait pas d'être bouleversée brutalement.

Toutes les solutions supposent au moins une contribution temporaire de la part des populations locales sous forme de terres et de travail (et parfois d'argent) dans des proportions diverses, avec des coûts d'opportunité. Le problème du déboisement affecte principalement les femmes, mais les solutions que l'on peut y apporter leur imposent aussi parfois des contraintes extrêmement lourdes.

Pour remédier au manque de combustibles on a proposé diverses autres solutions dont des poêles plus efficaces et la culture de produits vivriers ne demandant pas d'engrais, et qui laissent donc tout le fumier produit par les animaux domestiques pour la fabrication de combustible. Pour ce qui est de l'introduction de poêles améliorés, une estimation a établi que leur coût correspondait à la valeur du bois économisé. Mais il est important de préciser si la solution envisagée représente une économie d'argent ou bien une économie de temps de ramassage du bois par les femmes.

L'introduction de la culture de légumineuses fixant l'azote est considérée comme une innovation positive du point de vue de la nutrition comme du point de vue de l'économie de fumier. Mais la culture des légumineuses demande davantage de main-d'œuvre et donne des produits exigeant une longue cuisson. Déterminer si la culture de légumineuses permet vraiment d'économiser de la main-d'œuvre et du combustible tout en étant une amélioration sur le plan nutritionnel est un excellent exemple de bilan des profits et des pertes que représente une telle innovation dans l'ensemble des activités, diverses mais liées entre elles, que les femmes mènent dans les domaines de l'environnement, de l'agriculture et de la vie familiale.

Cependant, les femmes comprennent bien l'importance des problèmes, et il ne faut pas sous-estimer leur volonté de coopérer avec les forestiers, même si c'est au prix d'une surcharge de travail. Au Cameroun, lorsque le service forestier a décidé de créer des parcelles boisées dans les villages, les hommes se sont montrés méfiants et ont détruit les clôtures; mais les femmes, elles, ont compris la valeur du projet et aidé les forestiers à réparer les clôtures et à planter les arbres.

La question de l'allocation de terres pour la création de parcelles boisées continue à poser de sérieux problèmes que l'on ne peut pas toujours éviter en recourant aux plantations intercalaires d'arbres dans les cultures de plein champ, ou en plantant les arbres à la lisière des champs. Au Niger, la plupart des projets de reboisement ont porté sur des terres appartenant à des hommes et prévoyaient l'accomplissement de travaux qui sont traditionnellement réservés aux hommes: ces projets n'ont pas donné de bons résultats. Par contre, l'"opération baobab" a enthousiasmé les femmes parce que la personne qui plante l'arbre devient propriétaire de ses produits - les feuilles et les fruits que l'on utilise pour faire des sauces, et le bois de feu (Barres 1976).

#### SERVICES AUXQUELS IL EST IMPORTANT POUR LES FEMMES D'AVOIR ACCÈS

Là où les femmes parviennent à avoir une certaine influence en ce qui concerne l'utilisation des terres, elles peuvent souvent tirer un bien meilleur parti de cet avantage si elles ont directement accès à au moins trois types de services:

- vulgarisation/information dans les domaines de l'utilisation des terres, des techniques d'élevage améliorées et de l'économie des diverses solutions possibles pour la production et la commercialisation.
- Crédit pour répondre à la fois aux besoins saisonniers de la production et aux besoins d'investissement à long terme, et pour pouvoir faire face de façon adéquate à l'éventuelles crises dues à des reculs de la production.
- Institutions collectives telles que coopératives de commercialisation pour permettre aux femmes d'économiser sur les coûts et d'acquérir un certain pouvoir de négociation pour acheter des facteurs de production et vendre leurs produits, ainsi que pour organiser des services complémentaires qui ne sont pas disponibles sur place.

Lorsque l'on organise de tels services pour les femmes, il est particulièrement important qu'ils soient adaptés aux besoins de leur production particulière, qu'ils soient accessibles même dans les collectivités isolées, ou du moins à proximité, et que leur conception soit suffisamment souple pour pouvoir comprendre des éléments spéciaux (par exemple crèche) de façon à ce que le maximum de femmes puisse en bénéficier. Il est également

important d'identifier les groupes féminins existants et de suivre la formation de nouveaux groupes par le biais desquels ces services pourront être offerts aux femmes, et qui serviront à véhiculer en retour à mesure que l'on acquerra de l'expérience, des renseignements sur les améliorations nécessaires.

#### Services de vulgarisation

Les paysannes n'ont en général guère accès aux services et à l'information agricoles. Par exemple, une étude réalisée à Tsito, village du sud du Ghana, a montré que jusqu'en 1977 aucune des fermières interrogées n'avait reçu la visite de vulgarisateurs (Bukh, 1979). D'après une autre étude, réalisée en Afrique, la présence d'un homme adulte à la ferme multiplie par 4 les chances qu'un des membres de la famille ait suivi une formation au centre de formation des agriculteurs, et par 14 les chances que cette famille ait reçu une information sur le crédit agricole (FAO, 1982).

Certains pays, comme les Philippines, la Thaïlande, le Lesotho et l'Egypte ont fait de grands progrès dans la formation de vulgarisatrices afin de parvenir à toucher les fermières. La plupart des programmes de formation à l'intention des femmes continuent à mettre l'accent sur l'économie ménagère plutôt que sur les techniques agricoles, alors que l'un et l'autre de ces éléments sont utiles et qu'ils peuvent être associés. Mais lorsque les femmes reçoivent une formation agricole et vont travailler aux champs, cela pose un certain nombre d'autres problèmes qu'il faut résoudre, tels que transport, logement et continuité des services. Mais comme il faudra longtemps pour former un nombre considérable de vulgarisatrices, on a, en attendant, essayé d'autres solutions, parmi lesquelles la formation de vulgarisatrices paraprofessionnelles (Mali), la formation de villageoises auxquelles on apprend à installer des parcelles de démonstration (Zaïre) et la vulgarisation par l'intermédiaire des groupes de femmes (Bangladesh).

Passer par les groupes de femmes, et notamment les coopératives de femmes, pour assurer la vulgarisation, transmettre l'information et donner des orientations, ainsi que pour acheminer les facteurs de production et le crédit, est une solution particulièrement prometteuse qui présente de nombreux avantages pour l'intégration des femmes dans le développement rural. C'est aussi une solution pratique et peu coûteuse qui repose sur le développement, la collaboration et la communication entre les femmes et le groupe, et qui aide ce dernier à se renforcer et à mieux s'organiser. Il reste le problème d'amener les hommes à reconnaître qu'il est essentiel, autant du point de vue de la production que du point de vue de l'égalité, d'arriver à aider directement les femmes dans le secteur agricole, et il reste aussi à trouver des solutions culturellement acceptables pour permettre aux hommes et aux femmes de travailler ensemble aux champs; on aura sans doute plus de chances d'y parvenir en travaillant avec les groupes de femmes qu'en travaillant avec des individus.

#### Crédit

Comme on l'a déjà observé, les renseignements dont on dispose montrent que les fermières ont beaucoup moins facilement accès aux prêts bancaires que les fermiers: par exemple, en étudiant un groupe de riziculteurs du nord du Ghana, on a noté que 7 pour cent des femmes seulement contre 27 pour cent des hommes peuvent obtenir des prêts bancaires (Gbedemah 1978). Dans ce cas, la différence d'accès aux prêts bancaires ne peut pas s'expliquer uniquement par le fait que les femmes ne sont pas propriétaires des terres, car au contraire un grand nombre d'entre elles possèdent des exploitations de dimensions considérables. Il semble que les banques sous-estiment le potentiel de productivité agricole des femmes et n'aient guère confiance en leur capacité de rembourser les prêts. Pourtant, on a eu l'occasion de constater que les taux de remboursement des prêts par les groupes de femmes sont excellents..

Les fermières sont la plupart du temps obligées de s'adresser à des prêteurs qui, souvent, pratiquent des taux d'intérêt élevés - on cite des taux annuels de 50 pour cent ou plus - ou bien à leurs maris ou à des parents; il est clair qu'il faudrait leur offrir des services de prêts bancaires.

On a reconnu que les prêts consentis à des groupes permettent de venir en aide aux femmes les plus pauvres qui, individuellement, ne pourraient pas obtenir de prêt, de réduire les coûts aussi bien pour l'emprunteur que pour le prêteur, de réduire les risques de défaut de remboursement grâce à la responsabilité collective, et de faciliter l'assistance technique. Voici quelques exemples d'initiatives internationales dans le domaine de programmes de crédit institutionnel visant à améliorer l'accès des femmes rurales au crédit: le United National Voluntary Fund for Women (Fonds national volontaire uni pour les femmes), qui prend en considération les demandes de fonds roulants émanant de groupes de femmes; le Women's World Banking (Services bancaires mondiaux pour les femmes), qui a établi un fonds servant à fournir des prêts bancaires à des groupes locaux; et l'Association régionale du crédit agricole pour l'Afrique (AFRACA), qui coopère avec la FAO pour élaborer et exécuter une série de projets sous-régionaux de crédit agricole et de services bancaires à l'intention des femmes. Dans ce cadre, la FAO a nommé des femmes aux postes de responsables du crédit agricole dans un certain nombre de pays d'Afrique occidentale (Gambie, Ghana, Sierra Leone et Liberia) et orientale (Éthiopie, Kenya et Tanzanie). Le but de ces initiatives est d'identifier des projets de production agricole et autres qui rapporteront des revenus aux femmes, et de promouvoir leur participation aux activités de commercialisation, dans le cadre desquelles ont pourra leur proposer des facilités de crédit pour l'exécution de ces projets.

Mais il reste à trouver comment réduire les coûts opérationnels du crédit en simplifiant les procédures; comment aider les femmes à s'organiser en groupes et à apprendre aux autres à le faire, afin d'obtenir les mêmes facilités de crédit que les agriculteurs et non pas seulement celles, limitées, consenties aux femmes; et comment aider les femmes à augmenter leur productivité et leurs revenus grâce aux crédits qu'elles obtiennent et à veiller à rembourser les prêts selon les modalités prévues afin de pouvoir obtenir d'autres prêts par la suite. Un grand pas aura déjà été fait lorsque les institutions existantes auront adapté leurs services aux besoins des femmes.

#### Groupes et coopératives de femmes

La création d'institutions de ce type aidera considérablement les femmes à accéder à tous les services nécessaires à la production. On en a donné quelques exemples ci-dessus. Les paysannes, et surtout celles des couches sociales à faible revenu, préfèrent en général former leurs propres groupes et coopératives distincts de ceux des hommes afin de pouvoir prendre les décisions et gérer et contrôler les profits de façon autonome. Dans les coopératives mixtes du Bangladesh et de l'Inde ainsi que d'un certain nombre de pays africains, les décisions sont en fait essentiellement prises par les hommes; les femmes n'ont pas de pouvoir réel, ni en ce qui concerne les activités, ni en ce qui concerne les profits. En outre, les renseignements dont on dispose indiquent que même lorsqu'il n'y a que des coopératives mixtes, la participation des femmes y reste faible; elles s'organisent de leur côté en groupes sans statut officiel, et en général elles ne prennent pas part aux activités de développement. Si le principe des coopératives séparées pour les paysannes a maintenant été adopté dans plusieurs pays comme le Bangladesh et l'Inde, et s'il existe une tradition des coopératives féminines en Afrique occidentale, cette solution n'a cependant pas encore été approuvée ni adoptée à vraiment grande échelle; mais on reconnaît de plus en plus qu'il n'est pas suffisant qu'un seul membre de la famille, l'homme, fasse partie d'une coopérative.

Les groupes officieux de femmes peuvent, il est vrai, présenter certains avantages par rapport aux coopératives, telle une plus grande souplesse, mais ils ne sont pas suffisamment reconnus pour pouvoir avoir accès aux ressources, aux services et aux moyens de formation, sans lesquels il n'est pas possible de participer efficacement aux grands courants de développement, ni d'en tirer profit. Les coopératives telles qu'elles existent actuellement posent donc encore nombreux problèmes d'organisation auxquels il est nécessaire de trouver des solutions novatrices, et la transformation des groupes officieux de femmes en coopératives pourrait être une stratégie utile.

Dans de nombreux pays en développement, la majorité des paysannes sont encore illétrées et n'ont guère de temps libre. Les efforts de formation visant ces femmes doivent avoir pour but de concevoir et de mettre en pratique une méthodologie novatrice qui tienne compte de cette situation. On a déjà mis au point à cet effet des techniques et du matériel d'enseignement reposant essentiellement sur les travaux pratiques et les auxiliaires visuels, mais il faudra poursuivre les efforts dans ce sens.

La FAO a tenté une autre approche en organisant des activités de commercialisation et de crédit qui mettent l'accent sur la formation et cherchent à motiver les paysannes au moyen de récits d'expériences réussies dans les pays mêmes. Dans des endroits où se tiennent d'importants marchés, on organise des sessions de formation pour les dirigeantes des groupes de femmes, afin que, par la suite, elles mettent sur pied de petits projets dans leurs villages ou leurs marchés locaux. A cette fin, la FAO prévoit de publier un manuel sur la façon d'utiliser les récits d'expériences réussies au niveau des villages.

S'il faut, dans une certaine mesure, tenir compte de l'emploi du temps des paysannes lorsque l'on conçoit à leur intention une formation ou divers types de projets de production/promotion, il est vrai aussi que l'on peut modifier les emplois du temps des divers membres des familles, soit grâce à des encouragements économiques en faveur des femmes, soit en introduisant des techniques permettant d'économiser du temps sur les travaux ménagers et sur les travaux agricoles.

## CONCLUSION

Les femmes constituent une grande partie de la main-d'œuvre agricole en Asie et en Afrique sub-saharienne. Elles accomplissent de nombreuses tâches agricoles clés dans toutes les régions du monde. L'ampleur de leur participation a été terriblement sous-estimée. Comme un soutien accru aux activités des femmes est un élément capital pour augmenter la production et pour favoriser l'équité, il est important que la participation des femmes à la main-d'œuvre agricole soit pleinement reconnue. Pour cela, il faudra établir des statistiques à partir d'enquêtes et de recensements à l'échelle nationale et à l'échelle locale; redéfinir, dans de nombreux pays, l'élevage en tant qu'activité agricole; et rassembler une documentation sur les nombreux rôles des fermières auxquels on n'a pas jusqu'à présent prêté attention.

Les méthodes employées un peu partout dans le monde pour moderniser les systèmes agricoles, n'ont souvent tenu compte ni des contributions actuelles des femmes, ni de leurs rôles potentiels. C'est ce qui explique l'échec de nombreux programmes de développement agricole et rural, notamment lorsque:

- a) l'on n'a pas tenu compte de la surcharge de travail incomptant aux femmes, notamment pendant les périodes de pointe du point de vue des besoins de main-d'œuvre, ni cherché à la réduire en introduisant une technologie permettant d'employer moins de main-d'œuvre;
- b) l'on a supposé qu'un but important du développement est d'accroître les revenus des familles sans tenir compte de la façon dont les revenus supplémentaires sont partagés entre le mari et la femme;
- c) l'on n'a pas tenu compte de l'accès limité au crédit institutionnel pour les femmes et de leurs emplois du temps chargés lorsqu'elles sont à la fois épouses, petites exploitantes et chefs de famille.

La mécanisation, l'intensification de l'agriculture et les politiques de prix ont toutes de lourdes implications pour les femmes. En outre, les femmes ont souvent été exclues de fait – sinon explicitement – de la réforme agraire. Certains programmes qui avaient pour but de réduire les inégalités des systèmes fonciers ont en fait défavorisé les familles rurales dirigées par des femmes pour ce qui est de l'accès aux terres et des possibilités de gagner de l'argent. Dans certaines régions, le développement des cultures de rapport a forcé les femmes à abandonner totalement les cultures vivrières.

Depuis 1975, année de l'inauguration de la décennie des Nations Unies pour la femme par la Conférence mondiale sur les femmes tenue à Mexico, de nombreuses réunions importantes ont été organisées à l'échelle nationale et à l'échelle internationale afin d'encourager le public à prêter davantage attention aux besoins des femmes et à leurs contributions au développement. Les résultats de ces dix années de travail seront évalués à Nairobi en 1985 et permettront de fixer des stratégies à l'horizon 2000.

A la suite de ces débats et de ces études, on s'est intéressé davantage à la condition des paysannes. Diverses tentatives ont été faites pour canaliser des investissements intérieurs et une aide au développement en faveur des paysannes sous forme de programmes d'instruction élémentaire, de projets visant à créer des emplois, d'aide à la production et à la commercialisation des produits agricoles et de programmes visant à renforcer les aptitudes des femmes à s'organiser. En outre, surtout à la suite des conférences de 1975 et de 1979 sur les femmes, de nombreux gouvernements nationaux ont créé des unités chargées de la condition féminine pour promouvoir et orienter l'intégration des femmes dans le développement.

Pourtant, les paysannes n'ont que très peu bénéficié de ces efforts, pour les raisons suivantes:

- a) dans la plupart des cas, les activités de développement visant spécialement les femmes n'ont pas donné de bons résultats parce qu'elles ont pris la forme de petits projets insuffisamment financés et isolés des grands courants du développement, qui n'ont pas bénéficié du soutien nécessaire sur le plan de l'infrastructure et des politiques. Sinon, on a parfois ajouté des éléments en faveur des femmes à de vastes projets de développement agricole et rural, mais on ne les a pas toujours intégrées dans ceux-ci. Le manque de personnel qualifié, de fonds et de compétences a jusqu'ici empêché d'analyser correctement les façons dont les femmes pourraient augmenter leurs revenus, et posé des problèmes au niveau de la conception, de la mise en oeuvre et de la surveillance des projets; ainsi les activités entreprises n'ont pas eu l'impact souhaité sur les plans, sur les politiques et sur l'attitude générale dans ce domaine.
- b) dans certains pays, les nouvelles unités de la condition féminine font partie des ministères des affaires sociales. Dans quelques cas seulement, elles font partie du ministère du plan. Souvent, elles n'ont pas été adéquatement financées, ne comprennent pas de personnel technique compétent en matière de développement agricole et rural et n'ont pas ou guère de pouvoir pour mettre en oeuvre les projets; de sorte que les plans et stratégies de développement rural continuent à ne pas toujours tenir suffisamment compte des contraintes, des besoins et du potentiel des paysannes.
- c) on n'a pas encore terminé de rassembler et d'analyser toutes les statistiques existantes de niveau macro et de niveau micro sur la participation des femmes à l'agriculture dans tous les pays.
- d) les planificateurs du développement et les institutions de financement hésitent encore à canaliser en faveur des femmes une assistance dépassant la sphère traditionnelle de l'économie ménagère, et préfèrent continuer à destiner l'aide aux familles ou aux chefs de famille hommes.
- e) il reste un certain nombre de problèmes ayant trait à l'organisation locale des services agricoles tels que vulgarisation et crédit, qui continuent à désavantager les femmes.

Reconnaissant les faiblesses, la Conférence mondiale sur la réforme agraire et le développement rural (CMRADR) tenue par la FAO à Rome en 1979, a été la première grande réunion internationale à mettre en lumière la condition de la femme rurale. Elle a aussi explicité ce que les gouvernements et la communauté internationale pouvaient faire. Les gouvernements participants se sont mis d'accord sur un plan d'action comprenant de fortes recommandations en faveur des femmes rurales (voir annexe 1). On ne pourra accomplir des progrès importants dans la mise en oeuvre de ce plan d'action que si l'on lie entre eux les efforts faits au niveau des politiques, des institutions et du terrain, et qu'on les étaye par des activités de recherche et des statistiques de base améliorées.

Dans le cadre du suivi de la CMRADR, la FAO a entrepris des missions d'orientation générale pour aider les gouvernements qui s'efforcent de promouvoir des politiques et des pratiques favorisant l'intégration des femmes dans le développement agricole. L'Organisation a mis en route des projets qui tendent à faire participer plus pleinement les femmes, au niveau local, à l'amélioration de la production vivrière, des revenus et de la qualité de la vie rurale. La FAO a aussi entrepris une série d'études qui a pour but

de documenter la condition de la femme rurale et qui devrait être utile pour activer la conception de nouvelles méthodes d'assistance; et elle est en train de réaliser un film sur le thème "les femmes et la sécurité alimentaire", qui donne des exemples pris dans deux pays de chaque région en développement.

Dans le cadre de ses efforts, la FAO a organisé une Consultation d'experts sur le rôle des femmes dans la production vivrière qui s'est tenue à Rome en 1983. Pour cette consultation, 17 documents d'information sur les divers rôles de femmes ont été préparés (Annexe 2). Des réunions en rapport avec cette Consultation ont été organisées à Bogota (Colombie) et à Amman (Jordanie) à la fin de 1983 dans le but de discuter des aspects régionaux des contributions des femmes au développement agricole, et de ce qui pourrait être fait pour les promouvoir.

Une autre réunion de 38 gouvernements africains a eu lieu au Zimbabwe au milieu de l'année 1984 sur le thème suivant: "les femmes dans la production et la sécurité alimentaires". Cette réunion a fortement recommandé, dans l'intérêt de la sécurité alimentaire d'un continent où sévit la famine, que l'on accroisse l'assistance en faveur de l'expansion des cultures vivrières, qui sont essentiellement la responsabilité des femmes. Il faudrait un solide programme de terrain dans le cadre duquel on intensifierait les efforts visant à apporter des services intégrés aux cultivatrices à proximité de leurs exploitations. Des mesures spécifiques ont été recommandées dans les domaines de la vulgarisation et de la formation, du crédit et de la commercialisation, de l'allocation des ressources, de la réforme agraire et de la sécurité alimentaire.

Grâce à de telles activités, on reconnaît de plus en plus combien il est important de consulter et d'aider les paysannes. On considère maintenant qu'il est bon que les études de pré-investissement et les projets techniques prévoient une enquête préliminaire sur la division du travail entre les hommes et les femmes, dont les résultats seront utiles pour la conception et la mise en œuvre des projets.

Les variations du degré de participation des femmes au développement agricole et rural - illustrées dans le présent chapitre - doivent être soigneusement analysées - ainsi qu'en s'en est rendu compte depuis que la décennie des Nations Unies pour la femme a attiré l'attention du public international sur ce sujet. Mais cela ne résoudra pas tous les problèmes, loin de là. Il arrive souvent même dans des projets qui devraient, en principe, avoir été conçus en tenant compte des besoins et des rôles des femmes, que de tels éléments soient modifiés ou oubliés lors de l'exécution. Les institutions des Nations Unies cherchent donc à renforcer particulièrement la surveillance et l'évaluation des éléments des projets visant à intégrer les femmes: notices et guides indiquant les éléments à inclure lors de la préparation des projets et la meilleure façon de le faire, études de cas et cours de formation sont autant de moyens que l'on peut utiliser pour favoriser un long processus de rééducation à l'intérieur des communautés en développement.

Afin de réhausser le statut et le bien-être des femmes dans l'agriculture, on a notamment proposé:

- de créer et de financer de grands projets de formation agricole spécialement adaptés aux besoins des femmes;
- de chercher à réduire le surcharge des femmes, ce qui non seulement permettrait aux projets agricoles de donner de meilleurs résultats, mais aussi améliorera la santé des femmes et le taux de fréquentation des établissements scolaires par leurs enfants;
- de chercher à développer les aptitudes des femmes à gagner elles-mêmes de l'argent, ce qui constitue sur le plan économique un encouragement important dans le contexte de la modernisation de l'agriculture;
- d'améliorer l'accès des petites exploitantes aux services de vulgarisation, au crédit pour la production, aux facteurs de production agricole, aux coopératives et aux débouchés pour leurs produits;
- de favoriser la participation des femmes aux cultures de rapport ou leur intérêt pour ces activités, qui peuvent jouer un rôle important pour améliorer aussi bien l'autonomie des femmes que leur production agricole.

Si l'on veut que les paysannes participent et contribuent pleinement aux actions visant à soulager la misère, à augmenter la productivité agricole et à réduire l'insécurité alimentaire, il faudra prendre rapidement des mesures pour mettre en oeuvre les principes ci-dessus. En même temps, il faudra mener des recherches pour combler d'importantes lacunes au niveau de l'information afin que les progrès réalisés soient durables, que les leçons de l'expérience ne se perdent pas et que les efforts déployés ne restent pas vains. L'examen auquel nous venons de procéder à permis de dégager un certain nombre de thèmes de recherche ayant trait aux femmes dans l'agriculture en développement qui pourraient utilement être traités au niveau local. Ce sont notamment:

- documentation et analyse de l'emploi du temps des femmes et façon dont leurs nouvelles occupations dans la production vivrière et les cultures de rapport et les possibilités d'emplois à l'extérieur affectent leurs coûts de substitution;
- mise au point et évaluation de techniques et d'équipement spécialement adaptés aux femmes et leur permettant d'économiser du temps dans leurs travaux ménagers comme dans leurs travaux agricoles;
- analyse et documentation de la condition et des activités des femmes appartenant aux différents groupes socio-économiques, afin d'avoir des bases pour mieux orienter les programmes en faveur de chaque groupe;
- étude de la façon dont les responsabilités, les ressources et les revenus sont partagés entre les divers membres de la famille; de la façon dont sont prises les décisions; et de la façon dont les nouvelles possibilités qu'offre la modernisation de l'agriculture affectent les hommes et les femmes au sein de la famille;
- étude de la meilleure façon d'entrer en rapport avec les paysannes et des formes d'organisation qui, dans chaque contexte particulier, permettent de faciliter ces contacts et sont les plus acceptables.

De tels travaux de recherche n'auront pas besoin d'être complexes ni coûteux; ils pourraient être réalisés par de futurs agronomes, planificateurs et agents du changement dans le cadre de leur préparation. Des enquêtes et des analyses de ce type, reposant sur des renseignements provenant directement des collectivités paysannes, représenteraient un pas important pour que les efforts de développement agricole soient fondés sur une meilleure compréhension de la condition et du potentiel des femmes ainsi que sur des hypothèses plus exactes.

Tant que les recherches ne seront pas plus poussées, le développement agricole devra s'appuyer sur les données de fait disponibles, si incomplètes soient-elles. Certes, il est déjà évident qu'un pays en développement doit tenir compte du rôle important des femmes dans son agriculture et que les organisations internationales comme la FAO doivent s'attacher en priorité à aider les dirigeants nationaux à renforcer l'attention qui est accordée aux femmes rurales. Nous espérons que ce chapitre – en faisant mieux prendre conscience des problèmes cruciaux à résoudre quand on entreprend des projets et des programmes – aidera à faire en sorte que la prise en considération du rôle des femmes et de l'amélioration de leur sort devienne partie intégrante du processus de planification et d'exécution.

ANNEXE I

DECLARATION DE PRINCIPES ET PROGRAMME  
D'ACTION, CMRADR, 1979

INTEGRATION DES FEMMES DANS LE DEVELOPPEMENT RURAL

Reconnaitre le rôle primordial des femmes dans la vie socio-économique, qu'il s'agisse d'activités agricoles ou non agricoles, conformément aux objectifs de la Décennie de la femme proclamée par les Nations Unies, est l'une des conditions de succès de la planification du développement rural et de l'exécution des programmes. Le progrès rural, fondé sur la croissance dans l'équité, suppose que les femmes soient pleinement intégrées et notamment qu'elles aient un accès équitable à la terre, à l'eau, aux autres ressources naturelles, aux facteurs de production et aux services et qu'elles puissent sans discrimination perfectionner et utiliser leurs connaissances. Il est également nécessaire d'étoffer de toute urgence la documentation et les statistiques relatives à tous les aspects du rôle de la femme dans les activités rurales, et de diffuser ces informations en vue de mieux faire connaître le rôle des femmes dans la société.

Les gouvernements devraient envisager les mesures suivantes:

A. Egalité juridique

- i) Abolir les textes législatifs régissant les successions, la propriété et la jouissance des biens qui établissent une discrimination à l'encontre de la femme, et mieux faire comprendre la nécessité de telles mesures.
- ii) Promouvoir les droits des femmes à la propriété, notamment à la pleine propriété conjointe et copropriété de la terre pour donner aux femmes productrices dont les maris sont absents le droit juridique de prendre effectivement des décisions concernant la terre qu'elles exploitent.
- iii) Adopter des mesures propres à assurer aux femmes, dans des conditions équitables, l'accès à la terre, au cheptel et aux autres avoirs productifs.
- iv) Abolir les lois et réglementations qui font obstacle à une participation effective des femmes aux opérations économiques et à la planification, à l'exécution et à l'évaluation des programmes de développement rural.
- v) Faire en sorte que les femmes soient membres à part entière et disposent de droits de vote égaux dans les organisations populaires telles qu'associations de fermiers, syndicats, coopératives, mutuelles de crédit, organismes de bénéficiaires de la réforme agraire et autres programmes de développement rural.

B. Accès des femmes aux services ruraux

- i) Fournir aux femmes des moyens de production agricole et des services sociaux et économiques en leur assurant de façon non discriminatoire l'accès aux mécanismes de livraison existants.
- ii) Elaborer des programmes spéciaux de recrutement et de formation afin d'inclure un plus grand nombre de femmes dans les programmes de formation et de vulgarisation des agences de développement à tous les niveaux, y compris dans des domaines professionnels d'où les femmes ont été traditionnellement exclues.
- iii) Élargir la portée des programmes de formation et de vulgarisation agricoles afin de favoriser la participation des femmes aux activités de production, de traitement, de conservation et de commercialisation des produits agricoles.

C. Organisation et participation des femmes

- i) Promouvoir l'action collective et l'organisation des femmes rurales en vue de faciliter leur participation à toute la gamme des services publics et leur donner davantage de possibilités de prendre part à des activités économiques, politiques et sociales, sur un pied d'égalité avec les hommes.
- ii) Mettre en place, avec la participation des organisations féminines, des mécanismes visant à identifier et à évaluer les obstacles qui freinent la participation des femmes, à surveiller les progrès réalisés et à coordonner les activités en ce qui concerne surtout les services agricoles, l'éducation et la fréquentation scolaire, les services sanitaires et sociaux divers, l'emploi et les salaires.
- iii) Réviser les méthodes de collecte et de présentation des données statistiques servant à identifier, reconnaître et mesurer la participation des femmes aux activités productives.
- iv) Promouvoir la recherche et les échanges d'informations, créer et développer des programmes visant à simplifier et à alléger les besognes ménagères accomplies par les femmes (construction de garderies, par exemple) afin de leur permettre de participer davantage à des activités économiques, éducatives et politiques, et faire mieux comprendre la part que doivent prendre les hommes aux tâches ménagères.

D. Education et emploi

- i) Assurer des possibilités d'éducation de qualité égale pour les deux sexes et prévoir des mesures spéciales, notamment une réduction des frais de scolarité, afin d'accroître les effectifs féminins dans les écoles et les programmes de formation.
- ii) Promouvoir la création d'emplois générateurs de revenus pour les femmes et garantir un salaire égal aux hommes et aux femmes pour un travail de valeur égale.
- iii) Créer et renforcer les possibilités d'éducation extra-scolaire ouvertes aux femmes rurales, notamment dans les domaines de la formation au rôle d'anatrices et aux activités agricoles et non agricoles, aux soins sanitaires, à l'éducation des enfants, à la planification familiale et à la nutrition.
- iv) Evaluer les effets négatifs éventuels sur l'emploi et le revenu des femmes de la transformation des schémas économiques traditionnels et de l'introduction de technologies nouvelles, et prendre les mesures nécessaires pour minimiser ces effets.

Source: FAO, "La charte des paysans, Déclaration de principes et Programme d'action", CMRADR, Rome 1981, pp. 16-17.

ANNEXE 2

PUBLICATIONS DE LA FAO SUR LES FEMMES DANS L'AGRICULTURE

1. Nouvelles séries sur "les femmes dans l'agriculture"

- 1.1 Women in Agricultural Production (document de la FAO, 1982) (anglais seulement)
- 1.2 Women in Rice Farming Systems with a Focus on Africa (document rédigé pour une conférence internationale organisée par l'IRRI, Philippines, octobre 1983) (anglais seulement).
- 1.3 Les femmes dans la production vivrière et la sécurité alimentaire (document rédigé pour la Consultation gouvernementale sur le rôle des femmes dans la production vivrière et la sécurité alimentaire, Harare, Zimbabwe, juillet 1984).
- 1.4 Quelques réflexions en vue d'une action future concernant les femmes dans la production vivrière et la sécurité alimentaire (document rédigé pour la Consultation gouvernementale sur le rôle des femmes dans la production vivrière et la sécurité alimentaire, Harare, Zimbabwe, juillet 1984).
- 1.5 Chapitre sur les femmes dans l'agriculture (Women in agriculture) rédigé par le professeur Safilios-Rothschild pour "the World Survey on the Role of Women in Development" (Enquête mondiale sur le rôle des femmes dans le développement).

2. Autres publications

- 2.1 Rapport de la Consultation d'experts sur le rôle des femmes dans la production vivrière, Rome, 7-14 décembre 1983.
- 2.2 Documents d'information rédigés pour la Consultation d'experts susmentionnée:
  - 2.2.1 Le rôle des femmes dans la production agricole (document rédigé pour le Comité de l'agriculture, 1983)
  - 2.2.2 Les femmes dans la production de céréales secondaires
  - 2.2.3 Les femmes dans la production de racines et de tubercules
  - 2.2.4 Les femmes dans la production horticole
  - 2.2.5 Rôle des femmes dans la riziculture, en Afrique principalement (document rédigé pour la conférence de l'IFPRI, 1983)
  - 2.2.6 Les femmes dans l'élevage et la vente des moutons et des chèvres
  - 2.2.7 Le rôle des femmes dans les petits élevages (ruminants)
  - 2.2.8 Le rôle des femmes dans la production animale, en particulier dans le secteur laitier
  - 2.2.9 Caractéristiques du travail des femmes dans la production vivrière
  - 2.2.10 Les femmes dans la production vivrière: technologie appropriée
  - 2.2.11 Vulgarisation et formation agricoles à l'intention des femmes
  - 2.2.12 Comment promouvoir la participation des femmes à la commercialisation des denrées alimentaires et au crédit agricole
  - 2.2.13 Statistiques sur les femmes

- 2.3 Integrating Women in Agricultural Projects: Case Studies of ten FAO-Assisted Field Projects, par Alice Carloni (anglais seulement).
- 2.4 An Assessment of Rural Women's Existing and Potential Involvement in FAO-Assisted Field Projects in Nepal, par Bina Pradhan (anglais seulement)
- 2.5 Women in Agricultural Cooperatives, Constraints and Limitations to Full Participation, par G.N. Lamming (anglais seulement)
- 2.6 Social Impact Analysis: A Model and Strategy for Implementation in Development Assistance, par Constantina Safilios-Rothschild (anglais seulement)
- 2.7 Note d'information sur les femmes dans l'agriculture
- 2.8 Les femmes, les cycles de la nourriture et la réforme agraire, par I.Palmer
- 2.9 Documents d'information rédigés pour les consultations tenues en Colombie (en espagnol) et en Jordanie (en anglais) en 1983 (voir FAO 1983a et FAO 1983b dans la liste de références).

REFERENCES

- Acharya, Meena and Lynn Bennett 1981, Rural Women of Nepal, An Aggregate Analysis and Summary of Eight Village Studies, in "The Status of Women in Nepal, vol. II; Field Studies", Centre for Economic Development and Administration, Tribhuvan University, Kathmandu.
- Andah, Kweku 1978, Ghanian Women in Agriculture. The Case of Food Production, paper presented at the Seminar on Women in Development organized by the National Council on Women in Development, University of Ghana, Legon, Ghana, septembre 4-8.
- Barres, Victoria et al 1976, La participation des paysannes au développement: un projet d'animation pour les paysannes du Niger 1966-1975, IRAM-49, rue de la Glacière, Paris.
- Begum, Saleha and Martin Greeley 1980, Women, Employment and Agriculture: Notes from a Bangladesh Case Study, document ronéotypé, Institute of Development Studies, University of Sussex.
- Bohannan, Paul and Laura Bohannan 1968, The Tiv Economy, Northwestern University Press, Evanston.
- Brown, Elizabeth Jean 1980, Irrigation in Arid Zones: A Socio-anthropological Survey of the Irrigation Schemes on the Turkwel River in Kenya, FAO, Rome (en anglais).
- Burfisher, Mary and Horenstein Nadine 1982, Sex Roles in the Nigerian Tiv Farm Household and the Differential Impacts of Development Projects, International Economics Division, US Department of Agriculture, Washington.
- Bukh, Jette 1979, The Village Woman in Ghana, Scandinavian Institute of African Studies, Uppsala.
- Buvinic, M. and N. Youssef 1978, Women Headed Households: The Ignored Factor in Development Planning, USAID/W.I.D.
- Cain, Mead T. 1977, "The Economic Activities of Children in a Village in Bangladesh", Population and Development Review, Vol. 3(3).
- Chambers, Robert 1967, Settlement Schemes in Tropical Africa: A Study of Organizations and Development, Routledge and Kegan Paul, London.
- Cloud, Kathleen 1977, Sex Roles in Food Production and Food Distribution Systems in the Sahel, Bureau for Africa, USAID, Washington.
- Collier, W.L. et al 1973, "Recent Changes in Rice Harvesting Methods", Bulletin of Indonesian Economic Studies, 9(2).
- Collier, W.L. 1978, Rural Development and the Decline of Traditional Village Welfare Institutions in Java, Western Economics Association Conference, Honolulu.
- Collier, W.L. 1979, Policy Implications of Declining Labour Absorption in Javanese Rice Production, Agricultural Economics Society of South-East Asia's Third Biennial Meeting, Kuala Lumpur.
- Deere, Carmen Diana 1976, Changing Social Relations of Production and Peasant Women's Work in the Peruvian Sierra, document présenté au quatrième congrès mondial de sociologie rurale, Pologne.
- Deere, Carmen Diana and Magdalena Leon de Leal 1979, "Rural Women and the Development of Capitalism in Colombian Agriculture", Journal of Women in Culture and Society, Vol. 5(1).

Deere, Carmen Diana and Magdalena Leon de Leal 1982, Women in Andean Agriculture, OIT, Genève.

Dey, Jennie 1980, "Women and Rice in The Gambia: The Impact of Irrigated Rice Development Projects on the Farming System", thèse de doctorat, University of Reading.

Diekmann, Niki and Rita Joldersma 1982, Cultivating the Fields and Plaiting Mats: Changes in the Situation of Women in a Bamileké Chiefdom, Cameroon, Département de l'économie ménagère de l'Université agricole de Wageningen.

CESAP 1981, Résumé des débats de la "Survey Planning Meeting on Improving the Socio-Economic Conditions of Women in Fisheries", Manille.

Ewusi, Kodwo, Women in Occupation in Ghana, Seminar on Women and Development, Council of Women, Legon, Ghana, 4-8 septembre 1980.

FAO 1982, suite donnée à la CMRADR: Le rôle des femmes dans le développement agricole, COAG/83/7, Rome.

FAO 1983a, Informe de la Mesa Redonda Sobre Estrategias de Sobrevivencia en Economías Campesinas: El Rol de la Mujer, RLAT/CEPAL, Bogota, Colombia.

FAO 1983b, Summary Report of the Inter-Country Experts Meeting on Women in Food Production in the Near East Regions, Amman, Jordan.

Fedu, Ernest 1977, El Imperialismo Fresa: una Investigación Sobre los Mecanismos de la Dependencia en la Agricultura Mexicana, Editorial Campesina, Mexico.

Gbedemah, Charles 1978, The Role of Women in the Production of Rice in Northern Ghana, paper presented at the Seminar on Women in Development organized by the National Council on Women and Development, University of Ghana, Legon, Ghana 4-8 septembre.

Ghodake, R.D., James G. Ryan and Rakesh Sarin 1978, Human Labour Use in Existing and Prospective Technologies of the Semi-Arid Tropics of Peninsular India, Progress Report, Village Level Studies Series 1.3, ICRISAT, Hyderabad.

Gonzales, Laura M. 1978, Estrategias Socio-Económicas del Campesinado Frente a la Expansión de la Agricultura Comercial: Ejido de Loma Tenida, Valle de Santiago, Guanajuato, Tesis de Licenciado en Antropología, Universidad Iberoamericana, Mexico.

Guyer, Jane 1977, The Women's Farming System: The Lekie, Southern Cameroon, ENSA, Yaoundé.

Hammad, Hassan J. 1979-80, The Problems and Prospects of Women in Rural Development in Jordan. M.Sc. thesis, Agricultural Extension and Rural Development Centre, Reading University.

Hanger, Jane and Jon Moris 1973, "Women and the Household Economy", in R. Chambers and J. Moris (eds.), Mwea; An Irrigated Rice Settlement in Kenya, Weltforum Verlag, Munich.

Hansen, B. 1969, "Employment and Wages in Rural Egypt", American Economic Review, juin.

Harris, Barbara 1978, Postharvest Rice Processing Systems in Rural Bangladesh: Technology, Economics and Employment, Bangladesh Agricultural Research Council, Dacca.

Harriss, John 1979, Capitalism and Peasant Farming: A Study of Agrarian Change in Northern Tamil Nadu, monographie publiée dans' Development Studies No. 3, University of East Anglia.

Henderson, Helen K. 1980, "The Role of Women in Livestock Production: Some Preliminary Findings". Dans Richard Vengroff (ed.), Upper Volta: Environmental Uncertainty and Livestock Production. Lubbock, Texas: International Centre for the Study of Arid and Semi-Arid Lands.

Josserand, Henri P. and Edgar J. Ariza-Nino 1982. "The marketing of small ruminants in West Africa", In:Proceedings of the Third International Conference on Goat Production and Disease, Tucson, Arizona, 10-15 janvier, pp. 55-62.

Kongstad, Per and Mette Monsted 1980, Family Labour and Trade in Western Kenya, Centre for Development Research Publication No. 3, Copenhagen.

Lund, Ragnhild 1978, A Survey on Women's Working and Living Conditions in a Mahaweli Settlement Area with Special Emphasis on Household Budgets and Household Surplus, document d'étude, People's Bank, Colombo.

McSweeney, Brenda Gail 1979, "Collection and Analysis of Data on Rural Women's Time Use", in S. Zeidenstein (ed.), Learning About Rural Women, Studies in Family Planning, Vol. 10 (11 and 12), Population Council, New York.

Noble, Amanda L. and Michael F. Nolan 1983, "Sociological Constraints and Social Possibilities for Production of Goats in Western Kenya", Missouri: Department of Rural Sociology, University of Columbia, Columbia, Missouri.

Okala, C. and S. Mabey 1975, Women in Agriculture in Southern Ghana, Institute of Statistical, Social and Economic Research, University of Ghana.

Okeyo, Achola Pala 1979, "Women in the Household Economy: Managing Multiple Roles", in S. Zeidenstein (ed.), Learning About Rural Women, Studies in Family Planning, (Vol. 10 (11 and 12), Population Council, New York.

Palmer, I. 1977, The New Rice in Indonesia, IRNU, Genève.

Palmer, I. et al 1983, The Northeast Rainfed Agricultural Development Project (Thailand): A Baseline Survey of Women's Roles and Household Resource Allocation for a Farming Systems Approach, Population Council, New York.

Rowland, M.G.M. et al 1981, "Seasonality and Growth of Infants in a Gambian Village", in R. Chambers et al (eds), Seasonal Dimensions to Rural Poverty, Frances Pinter, London.

Ryan, James G. and R.D. Ghodake 1980, Labour Market Behaviour in Rural Villages of South India: Effects of Season, Sex and Socio-Economic Status, Progress Reports, 14 and 15, Economics Programme, ICRISAT, Hyderabad.

Safilios-Rothschild, Constantina 1982, "The Persistence of Women's Invisibility in Agriculture: Theoretical and Policy Lessons from Lesotho and Sierra Leone", New York: The Population Council, Center for Policy Studies, document de travail No. 88, septembre 1982.

Safilios-Rothschild, Constantina 1983a. Les femmes dans le secteur agricole du tiers monde: situation actuelle des statistiques, Consultation d'experts sur le rôle des femmes dans la production vivrière (ESH;WIFP/83/13) FAO, Rome (document présenté par la FAO à la réunion du groupe sur l'amélioration des statistiques et des indicateurs de la situation des femmes organisée à New York par le Bureau statistique de l'ONU et l'INSTRAW).

Safilios-Rothschild, Constantina 1983b, Le rôle des femmes dans l'élevage et la vente des moutons et des chèvres (document rédigé pour la consultation d'experts sur le rôle des femmes dans la production vivrière, ESH = WIFP/83/8, FAO, Rome.

Safilios-Rothschild, Constantina 1983c, "Women and the Agrarian Reform in Honduras", Land Reform, Nos. 1/2.

Sajogyo, Pudjiwati et al 1980, The Role of Women in Different Perspectives, West Java. Projet sur l'économie des foyers ruraux et le rôle des femmes réalisé en coopération avec la FAO et le SIDA, Bogor, Indonesia.

- Sharma, Kamud 1975, "Women Plantation Workers", Indian Farming, Vol. 25(8).
- Spencer, D.S.C. 1976, African Women in Agricultural Development: A Case Study in Sierra Leone, Overseas Liaison Committee Paper No. 9, Washington.
- Stoler, Annie 1977, Rice Harvesting in Kali Loro: A Study of Class and Labour in Rural Java, American Ethnologist, 4 (4).
- bin Tamin, Moktar and N. Hashin Mustapha 1975, "Kelantan, West Malaysia", in Changes in Rice farming in Selected Areas of Asia, IRRI, Los Baños, Philippines.
- Tan, Eva Kimpo 1975, "Pigcawayan, Cotobato, Philippines", in Changes in Rice Farming in Selected Areas of Asia, IRRI, Los Baños, Philippines.
- Tamakloe, Martha A. 1978, Women in Agriculture. A Study of Mixed Crop Farmers in Nkawie-Toase Area, paper presented at the Seminar on Women in Development organized by the National Council on Women and Development, University of Ghana, Legon, Ghana, 4-8 septembre.
- UN 1975, La femme africaine aujourd'hui et demain, CEA, Addis Abeba.
- Vermeer, Donald 1964, Agricultural and Dietary Practices Among the Tiv, Ibo and Birom Tribes, Nigeria, Thèse de doctorat, University of California (Berkeley).
- Young, Kate 1982, "Formas de apropiación y la división sexual del trabajo: un estudio de caso de Oaxaca, Mexico", in Magdalena de León (ed.), Las Trabajadoras del Agro, Asociación Colombiana para el estudio de la población, Bogota.
- Yap, C.L. 1980, Women in Fisheries, dix-neuvième session de la Commission Indo-pacifique des pêches, FAO, Rome.



## TABLEAUX ANNEXES

TABLEAU ANNEXE 1 - VOLUME DE LA PRODUCTION DES PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS

	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	VARIAT. ANNUELLES 1972-82										
	MILLIERS DE TONNES METRIQUES											POURCENT										
<b>HONOE</b>																						
<b>PRODUITS AGRICOLES</b>																						
CEREALES, TOTAL	1272077	1380844	1341932	1374554	1481232	1471720	1602760	1555661	1566247	1651020	1707006	2.74										
BLE	348305	376205	364218	360222	425752	387580	451296	429276	446448	453753	485715	3.17										
RIZ, PAOY	308001	335977	332971	358692	350415	371555	387298	376968	399324	410972	424420	2.91										
ORGE	135489	151040	152691	137900	172160	160272	179666	158021	159769	154274	160114	1.26										
MAIS	309019	326873	310131	34886	351420	371617	394215	419775	396638	450648	452663	4.12										
MILLET ET SORGHO	80494	96003	86835	89926	91069	94908	96409	92983	83501	101891	98639	1.15										
TUBERCULES	526312	566689	551049	542516	546814	568419	596062	584124	530702	551516	554893	.25										
POMMES DE TERRE	261916	293915	273155	260831	268250	278900	288432	230367	258825	255829	- .81											
MANIOC	99867	100479	103480	108215	110702	115235	122094	116792	120574	127270	129614	2.73										
LEGUMINEUSES SECHEES, TOT.	41678	42155	42358	39736	44656	42367	44164	40547	40360	42471	43875	.16										
AGRUMES	41754	45201	46090	47869	48627	51084	49673	50960	56066	56048	54224	2.67										
BANANES	31819	32492	33065	32881	34984	36559	37346	37190	39589	40691	40743	2.75										
POMMES	25596	29805	28323	31920	32215	30563	32429	36363	33739	33381	40197	3.24										
HUILES VEG.EQUIV.0°HUILE	156944	170239	163819	180807	171776	195487	201901	217298	209442	224445	238016	4.13										
GRAINES DE SOJA	47788	58191	52572	64418	57361	73793	75328	88934	80800	88516	93122	6.78										
ARACHIDES NON OECORT.	15728	16615	17051	18056	17056	17303	18228	18155	16927	21111	18912	1.69										
GRAINES DE TOURNESOL	9607	12080	10992	9628	10300	12163	13184	15344	13506	14253	16311	4.75										
GRAINES DE COLZA	6767	7204	7171	8644	7606	7915	10570	10544	10606	12035	15073	7.50										
GRAINES DE COTON	24614	25696	26136	22658	22075	25655	24363	26409	26590	28679	28114	1.63										
COPRAH	4552	3886	3481	4563	5205	4743	4885	4281	4505	4719	4879	1.55										
PALMISTES	1221	1189	1368	1394	1420	1495	1426	1695	1826	1883	2228	5.71										
SUCRE CENTRIFUGE BRUT	71718	76443	75762	79213	83558	89758	90487	88580	83904	92754	101523	2.88										
CAFE VERT	4572	4199	4754	4601	3552	4416	4812	5028	4777	6080	4885	2.12										
FEVES DE CACAO	1512	1403	1553	1556	1367	1438	1675	1669	1616	1676	1586	1.19										
THE	1395	1454	1489	1552	1589	1747	1793	1820	1860	1863	1938	3.46										
COTON, FIBRE	13429	14015	13982	12336	11950	13978	13252	13944	13936	15288	14916	1.11										
JUTE ET FIBRES SIMIL.	3495	3852	3041	3127	3379	3741	4529	4466	4039	4082	4025	2.57										
SISAL	672	639	693	618	425	457	405	426	449	429	434	- 5.20										
TABAC BRUT	4859	4952	5291	5422	5701	5552	5982	5416	5283	5961	6056	2.30										
CAOUTCHOUC NATUREL	3052	3469	3443	3566	3801	3642	3713	3887	3752	3749	3743	1.59										
VIANOE, TOTAL	111526	112694	119141	121388	124831	129624	133676	137435	140961	143232	144611	2.84										
LAIT, TOTAL	409664	416403	425116	430160	438758	451676	459187	465444	471380	473533	484405	1.71										
OEUFS, TOTAL	22789	22951	23618	24360	24795	25780	27046	27948	28053	29773	30435	3.19										
Laine en suint	2801	2651	2624	2722	2676	2655	2648	2705	2775	2828	2857	.46										
<b>PRODUITS HALIEUTIQUES 1/</b>																						
POISSONS EAU DOUCE OIAOR	7007	7312	7292	7492	7293	7508	7460	7729	8061	8683	8870	2.07										
POISSONS MARINS	48980	48956	52797	51872	50506	53220	54772	55034	55383	57297	57362	1.54										
CRUSTAC MOLLUSC CEPHALOP	5966	6128	6267	6660	7013	7566	7839	8151	8597	8670	8762	4.44										
MAMMIFERES AQUATIQUES	17	11	11	12	13	11	11	20	20	17	17	4.03										
ANIMAUX AQUATIQUES	154	257	139	130	143	231	215	207	148	167	198	.87										
PLANTES AQUATIQUES	2268	2311	2625	2479	2534	3093	3196	3149	3243	2582												
<b>PRODUITS FORESTIERS 2/</b>																						
GRUMES DE CONIFERES	565000	589834	566038	542507	597321	612635	629067	635273	609298	577119	557052	.39										
GRUMES DE FEUILLUS	222391	240505	229414	213855	232463	241246	251514	250653	256680	241942	225782	.76										
BOIS DE TRITUR +PARTIC.	303542	326171	358182	322660	323349	315612	332012	336501	371629	382395	360483	1.78										
BOIS DE CHAUFFAGE	1192690	1204070	1235970	1260265	1292145	1303123	1340594	1392216	1446825	1486395	1512200	2.52										
SCIAGES DE CONIFERES	332485	339047	321529	304781	329481	338981	342371	338765	324763	304632	295104	.67										
SCIAGES DE FEUILLUS	97953	101853	100742	96876	103180	103174	105847	109455	113408	109964	101189	1.00										
PANNEAUX A BASE DE BOIS	87481	95268	88064	84404	95357	101613	104336	106135	101279	99428	94118	1.38										
PATE DE BOIS POUR PAPIER	103001	109310	112634	98104	110521	111992	116632	118654	121316	122021	116193	1.56										
PAPIERS ET CARTONS	137582	147118	149356	130709	147265	151095	158178	170447	172301	172471	165360	2.38										
<b>EUROPE OCCIDENTALE</b>																						
<b>PRODUITS AGRICOLES</b>																						
CEREALES, TOTAL	147969	150821	158844	146859	142300	153341	168161	164316	176792	165625	180298	1.90										
BLE	56002	55535	62735	52959	57132	53568	63903	60251	69854	65174	73340	2.47										
RIZ, PAOY	1411	1784	1729	1703	1533	1322	1650	1834	1706	1586	1669	.50										
ORGE	44117	45046	47514	45665	42575	51206	55362	52811	56842	50518	53326	2.30										
MAIS	25442	28940	26299	27412	24098	29598	28020	32360	31092	32254	35389	2.83										
MILLET ET SORGHO	453	523	497	498	475	602	761	642	613	599	512	2.55										
TUBERCULES	56449	56385	50565	47536	45123	55026	53123	51945	49103	48537	48426	- 1.40										
POMMES DE TERRE	56302	56245	58421	47397	44972	54875	52979	51800	48953	48387	48281	- 1.41										
LEGUMINEUSES SECHEES, TOT.	2035	1958	2054	1899	1568	1672	1786	1791	1875	1751	1919	-.91										
AGRUMES	6480	6537	6666	6737	6802	6670	6213	6402	6654	6716	6522	-.14										
BANANES	406	480	426	385	362	422	430	435	512	516	489	2.00										
POMMES	8959	11591	9908	11473	10200	7695	10637	10651	10651	8514	12541	.51										
HUILES VEG.EQUIV.0°HUILE	8586	9344	8594	10310	8131	10260	10445	10061	12212	10612	13231	3.63										

1/ PRISES NOMINALES (POIDS VIF), NON COMPRIS LES BAIEINES

2/ TOUS LES PRODUITS FORESTIERS, A L'EXCEPTION DE LA PATE A PAPIER ET DES PAPIERS ET CARTONS, SONT EXPRIMES EN MILLIERS DE METRES CUBES

TABLEAU ANNEXE 1. VOLUME DE LA PRODUCTION DES PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS

	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	VARIAT. ANNUELLES 1972-82
MILLIERS DE TONNES METRIQUES												
GRAINES DE SOJA	9	26	59	47	58	78	85	102	66	118	237	25.36
ARACHIDES NON DECORT.	16	18	16	19	17	19	20	21	19	15	16	.06
GRAINES DE TOURNESOL	666	842	692	858	774	1011	1150	1276	1124	1138	1601	7.77
GRAINES DE COLZA	1462	1456	1611	1338	1308	1329	1729	1696	2536	2524	3255	7.80
GRAINES DE COTON	379	333	365	335	303	341	329	271	307	345	292	- 1.83
SUCRE CENTRIFUGE BRUT	11606	12262	11181	12918	13802	15428	15583	15738	15733	19054	17962	5.12
COTON, FIBRE	192	171	187	169	152	178	170	142	176	196	161	- .68
TABAC BRUT	333	350	329	401	446	391	409	440	401	428	438	2.64
VIANDÉ, TOTAL	22680	23260	25205	25159	25656	26320	27225	28472	29364	29630	29811	2.86
LAIT, TOTAL	122551	124312	125486	126660	129261	132259	136902	139060	143011	143735	147345	1.96
OEufs, TOTAL	4956	4857	4891	5019	5081	5154	5270	5321	5379	5479	5613	1.41
Laine EN SUINT	160	163	167	150	154	152	157	156	159	157	162	- .14
PRODUITS HALIEUTIQUES 1/												
POISSONS EAU DOUCE DIADR	162	169	178	181	182	182	197	205	256	251	248	4.78
POISSONS MARINS	10026	10161	10142	9777	10880	10931	10261	10027	9949	10001	9316	- .45
CRUSTAC MOLLUSQ CEPHALOP	961	1013	970	1034	960	967	975	931	1036	1042	1067	.58
MAMMIFERES AQUATIQUES	7	6	5	7	7	8	8	17	18	17	17	13.36
ANIMAUX AQUATIQUES	2	5	5	2	4	3	5	2	1	1	2	-11.30
PLANTES AQUATIQUES	251	230	262	226	210	274	280	272	245	206	161	- 1.97
PRODUITS FORESTIERS 2/												
GRUMES DE CONIFERES	85502	96406	93756	74687	83972	87161	89561	96073	97381	89723	87610	.47
GRUMES DE FEUILLUS	22507	24973	23841	20797	20736	21885	24084	23882	24240	23828	20821	- .09
BOIS DE TRITUR.+PARTIC.	77170	70597	88077	86604	79816	73403	75913	83932	83788	86571	84089	.50
BOIS DE CHAUFFAGE	42338	38605	37713	36264	36247	34687	33285	34739	36353	37839	38021	- .81
SCIAGES DE CONIFERES	49779	53441	51772	42943	47397	49022	48776	53617	54880	50554	49979	.41
SCIAGES DE FEUILLUS	12499	13173	12323	10525	11656	12385	12568	12724	12437	11528	11315	- .50
PANNEAUX A BASE DE BOIS	22404	25370	24365	22713	25170	25157	25546	26585	26759	25704	24240	.97
PATE DE BOIS POUR PAPIER	23914	25780	26389	22255	23147	22437	24214	26038	26022	25977	24465	.42
PAPIERS ET CARTONS	36686	40032	41271	33366	38628	39230	41472	45174	44736	44743	43384	2.02
URSS ET EUROPE ORIENTALE												
PRODUITS AGRICOLES												
CEREALES, TOTAL	235182	287585	263337	208405	293809	266074	312702	250985	264190	234652	261323	.14
BLE	111857	136681	111876	90542	126017	121253	151590	113566	127692	106347	116700	.22
RIZ, PADDY	1826	1961	2092	2228	2126	2381	2269	2584	2937	2579	2690	4.09
ORGE	47866	66993	68374	49605	83290	67038	78108	62927	59219	56313	57382	.04
MAIS	29089	29988	28246	27736	30909	30955	29062	32920	30695	30435	37399	1.69
MILLET ET SORGHO	2229	4573	3180	1330	3514	2231	2408	1744	2077	1685	2209	- 4.58
TUBERCULES	149907	181029	153757	151145	152736	145232	154405	163116	111272	135404	130596	- 2.39
POMMES DE TERRE	149904	181025	153754	151141	152734	145229	154403	163113	111270	135400	130591	- 2.39
LEGUMINEUSES SECHEES, TOT.	7917	9202	9588	6149	9328	8231	8620	5052	7132	6456	7328	- 2.84
AGRUMES	56	58	127	160	134	234	204	340	160	314	284	17.23
POMMES	6934	8196	7348	8744	10436	10946	8967	11301	8565	9998	12753	4.33
HUILES VEG-EQUIV.O*HUILE	13113	16067	15597	14316	14837	15552	15050	15083	15309	15055	15781	.66
GRAINES DE SOJA	457	711	710	1111	834	862	1012	1042	1118	907	1101	6.37
ARACHIDES NON DECORT.	3	3	3	5	4	4	5	6	7	9	8	11.88
GRAINES DE TOURNESOL	6546	8768	7983	6340	6665	7393	6793	7208	6333	6643	7347	- .86
GRAINES DE COLZA	834	966	983	1312	1531	1285	1306	574	1226	1097	1084	.61
GRAINES DE COTON	4495	4714	5170	4863	5066	5366	5210	5615	6100	5903	5689	2.66
SUCRE CENTRIFUGE BRUT	12746	13758	11817	12112	11597	13881	13641	12406	10974	10956	11816	- 1.18
THE	71	75	81	86	92	106	111	118	130	137	140	7.57
COTON, FIBRE	2382	2496	2497	2667	2597	2709	2744	2514	2816	2907	2801	1.57
JUTE ET FIBRES SIMIL.	56	45	39	36	49	47	44	48	52	45	50	.68
TABAC BRUT	611	616	606	646	712	608	567	627	546	576	624	- .70
VIANDÉ, TOTAL	21182	21487	23278	24095	22257	23820	25036	25240	25091	24840	24967	1.68
LAIT, TOTAL	119030	125537	129963	128588	127514	134505	135208	133855	131396	127763	130212	.63
DEUFS, TOTAL	4105	4361	4642	4825	4769	5174	5397	5486	5605	5808	5829	3.58
Laine EN SUINT	513	527	558	566	534	567	578	573	559	574	567	.87
PRODUITS HALIEUTIQUES 1/												
POISSONS EAU DOUCE DIADR	1177	1201	1072	1339	1068	1089	1037	1137	1078	1122	1183	- .53
POISSONS MARINS	7597	8505	9393	9997	10333	9226	8723	8621	9062	9117	9289	.65
CRUSTAC MOLLUSQ CEPHALOP	102	105	131	158	109	248	218	437	585	540	732	23.86
PRODUITS FORESTIERS 2/												
GRUMES DE CONIFERES	167416	164877	163360	171306	166669	164533	158643	154849	155724	155698	155820	- .89
GRUMES DE FEUILLUS	35650	35065	34896	36349	35247	35079	34599	33545	33594	33619	33678	- .68
BOIS DE TRITUR.+PARTIC.	47240	59446	62358	58856	57328	57068	55829	55277	55992	55666	57243	.20
BOIS DE CHAUFFAGE	101333	98240	98601	95793	96373	94107	91309	90531	91647	95725	96072	- .69

1/ PRISES NOMINALES (POIDS VIF), NON COMPRIS LES BALEINES

2/ TOUS LES PRODUITS FORESTIERS, A L'EXCEPTION DE LA PATE A PAPIER ET DES PAPIERS ET CARTONS, SONT EXPRIMES EN MILLIERS DE METRES CUBES

TABLEAU ANNEXE 1. VOLUME DE LA PRODUCTION DES PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS

	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	VARIAT. ANNUELLES 1972-82
<b>MILLIERS DE TONNES METRIQUES</b>												
SCIAGES DE CONIFERES	119356	117331	116371	117612	114640	110966	108612	102829	101494	100809	98602	- 2.06
SCIAGES DE FEUILLUS	20772	20524	20382	20492	20031	19551	19365	18638	18260	18269	17906	- 1.59
PANNEAUX A BASE DE BOIS	11242	12474	13690	14853	15523	16518	17095	17005	17464	17544	17820	4.43
PATE DE BOIS POUR PAPIER	9048	9456	10192	10546	11129	11348	11654	11041	11192	11340	11490	2.15
PAPIERS ET CARTONS	11648	12287	12814	13495	14079	14428	14520	13989	14293	14418	14479	1.98
<b>AMERIQUE DU NORD DEVELOPPEE</b>												
<b>PRODUITS AGRICOLES</b>												
CEREALES, TOTAL	263644	274332	235557	286555	303112	308372	318611	339036	311293	384633	392835	4.24
BLE	56596	62720	61800	74967	82068	75529	69459	75277	83911	100972	103233	5.29
RIZ, PADDY	3875	4208	5098	5826	5246	4501	6040	5985	6629	8289	6995	6.23
ORGE	20466	19312	15293	17765	18852	21115	20298	16813	19253	24160	25447	2.43
MAIS	144262	146845	122040	152006	163511	169484	189093	206931	174540	215004	219814	5.10
MILLET ET SORGHO	20355	23451	15817	19161	18055	19837	18975	20546	14712	22333	21364	
TUBERCULES	15869	16220	18652	17398	19176	19186	19728	18897	16708	18622	19409	1.30
POMMES DE TERRE	15312	15665	18042	16810	18570	18642	19129	18288	16208	18041	18757	1.33
LEGUMINEUSES SECHEES, TOT.	1115	1015	1303	1146	1115	948	1303	1294	1659	1924	1623	5.18
AGRUMES	11031	12604	12167	13237	13415	13827	12932	12092	14954	13703	10888	.61
BANANES	3	3	3	3	2	3	3	3	2	3	3	- 1.95
POMMES	3059	3216	3391	3876	3345	3468	3898	4129	4557	3934	4156	3.24
HUILES VEG-EQUIV-D'HUILE	44210	51539	41664	50736	42721	60074	63695	77915	59870	67698	73614	5.59
GRAINES DE SOJA	34956	42514	33383	42507	35293	48678	51382	62383	49385	55043	61535	5.78
ARACHIDES NON DECORT.	1485	1576	1664	1745	1696	1690	1793	1800	1044	1806	1560	- .44
GRAINES DE TOURNESOL	411	394	298	574	487	1409	1937	3627	1916	2263	2583	27.62
GRAINES DE COLZA	1300	1207	1164	1840	838	1974	3498	3412	2484	1838	2247	8.87
GRAINES DE COTON	4892	4550	4091	2919	3739	5009	3873	5242	4056	5803	4304	1.38
SUCRE CENTRIFUGE BRUT	5898	5329	5048	6443	6170	5403	5482	5167	5438	5784	5366	- .44
CAFE VERT	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	- 6.60
COTON, FIBRE	2984	2825	2513	1807	2304	3133	2364	3185	2422	3406	2605	1.02
TABAC BRUT	878	907	1019	1096	1051	973	1034	771	918	1047	967	.02
VIANDS, TOTAL	23987	23011	24493	23878	25825	26018	25067	26137	26990	27391	26835	1.59
LAIT, TOTAL	62468	60052	60062	60095	62205	63384	62716	63530	66153	68339	69854	1.36
OEufs, TOTAL	4404	4214	4191	4128	4115	4125	4276	4417	4448	4473	4456	.59
LAINE EN SUINT	81	73	65	55	51	50	48	49	49	51	49	- 4.56
<b>PRODUITS HALIEUTIQUES 1/</b>												
POISSONS EAU DOUCE DIAOR	319	338	309	264	328	356	396	433	476	502	486	5.78
POISSONS MARINS	2488	2485	2449	2491	2685	2507	2964	3040	3075	3104	3503	3.50
CRUSTAC MOLLUSC CEPHALOP	1022	1013	1057	1075	1130	1272	1347	1376	1350	1558	1378	4.30
ANIMAUX AQUATIQUES	2	4	6	6	9	9	11	10	2	10	3.99	
PLANTES AQUATIQUES	182	180	224	198	189	195	196	195	191	78	103	- 5.84
<b>PRODUITS FORESTIERS 2/</b>												
GRUMES DE CONIFERES	239166	255365	237683	222108	267372	270553	299879	298266	260961	242780	224700	.43
GRUMES DE FEUILLUS	41002	41472	37932	32125	34953	36846	40908	42727	43206	40240	30195	- .48
BOIS DE TRITUR.+PARTIC.	142366	149291	165000	132931	139779	136788	146956	157282	166323	175915	163620	1.62
BOIS DE CHAUFFAGE	18693	19551	20419	21790	22842	34520	49985	69950	93881	104445	104445	23.25
SCIAGES DE CONIFERES	104867	109561	96191	87609	106334	113629	116369	113841	100326	92422	85682	-.86
SCIAGES DE FEUILLUS	17346	17896	17626	14831	16373	16614	17822	18432	18650	17087	12391	1.09
PANNEAUX A BASE DE BOIS	34656	36275	31038	28739	33860	37274	37288	36649	31026	30937	26284	- 1.30
PATE DE BOIS POUR PAPIER	55448	58004	59139	49977	59449	60716	63280	63106	64443	65289	60800	1.58
PAPIERS ET CARTONS	62859	64974	64617	54963	62913	64946	66682	72393	72847	74066	67471	1.69
<b>OCEANIE DEVELOPPEE</b>												
<b>PRODUITS AGRICOLES</b>												
CEREALES, TOTAL	11672	17795	16974	18419	18374	15312	26084	24140	17132	24528	15034	3.20
BLE	6979	12363	11572	12162	12213	9724	18415	16483	11162	16686	9222	3.24
RIZ, PADDY	248	309	409	388	417	530	490	692	613	760	857	11.06
ORGE	2062	2655	2755	3442	3132	2655	4265	3967	2910	3721	2205	2.24
MAIS	330	257	194	291	316	355	305	348	307	325	427	3.64
MILLET ET SORGHO	1254	1044	1096	923	1151	975	747	1162	936	1231	1350	.53
TUBERCULES	1074	1003	870	977	953	1008	1027	1012	1091	1089	1151	1.37
POMMES DE TERRE	1064	991	857	967	945	999	1010	1001	1071	1075	1132	1.31
LEGUMINEUSES SECHEES, TOT.	129	93	127	157	189	106	120	175	209	225	321	8.87
AGRUMES	435	401	434	458	428	461	496	510	566	506	544	2.96
BANANES	124	125	118	103	115	98	113	125	124	129	145	1.33
POMMES	510	574	487	527	447	444	525	510	529	522	.57	.07
HUILES VEG-EQUIV-D'HUILE	355	278	308	332	246	289	455	522	437	464	493	5.85
GRAINES DE SOJA	34	38	64	74	45	55	77	99	82	73	79	8.30
ARACHIDES NON DECORT.	46	38	29	32	35	32	39	62	39	43	57	3.51

1/ PRISES NOMINALES (POIDS VIF), NON COMPRIS LES BALEINES

2/ TOUS LES PRODUITS FORESTIERS, A L'EXCEPTION DE LA PATE A PAPIER ET DES PAPIERS ET CARTONS, SONT EXPRIMES EN MILLIERS DE METRES CUBES

TABLEAU ANNEXE 1. VOLUME DE LA PRODUCTION DES PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS

	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	VARIAT. ANNUELLES 1972-82
MILLIERS DE TONNES METRIQUES												
GRAINES DE TOURNESOL	148	102	84	113	80	75	158	186	142	139	120	3.15
GRAINES DE COLZA	25	11	9	12	9	16	24	41	18	15	6	- .23
GRAINES DE COTON	73	53	50	54	41	46	72	79	136	161	219	13.90
SUCRE CENTRIFUGE BRUT	2835	2526	2848	2855	3296	3318	2902	2963	3329	3434	3535	2.53
COTON, FIBRE	44	31	31	33	25	28	44	53	83	99	134	14.34
TABAC BRUT	19	20	20	18	18	19	19	18	18	17	15	- 2.07
/1 ANDE, TOTAL	3568	3646	3189	3522	4032	4091	4302	4098	3802	3855	3898	1.43
LAIT, TOTAL	13540	13237	12654	12773	12984	12582	11724	12202	12248	11885	11989	- 1.20
DEUFS, TOTAL	267	265	259	268	263	264	274	268	269	288	270	.51
LAINE EN SUINT	1202	1044	986	1088	1066	1005	988	1025	1066	1082	1080	- .32
PRODUITS HALIEUTIQUES 1/												
POISSONS EAU DOUCE DIADR	4	4	4	5	4	5	5	5	4	3	1	- 6.51
POISSONS MARINS	93	116	122	97	110	131	146	152	150	149	136	4.37
CRUSTAC MOLLUSQ CEPHALOP	79	70	77	70	72	74	72	83	77	85	88	1.48
PLANTES AQUATIQUES	6	6	4		1							
PRODUITS FORESTIERS 2/												
GRUMES DE CONIFERES	7912	8339	6537	6356	7595	7178	6913	7021	8443	8607	8363	1.17
GRUMES DE FEUILLUS	6984	6902	7240	6490	6631	6518	6336	5846	5881	6077	5721	- 2.14
BOIS DE TRITUR.+PARTIC.	3640	5374	5006	7613	7191	8596	8335	8330	9890	10177	9499	9.24
BOIS DE CHAUFFAGE	1420	1171	1490	1501	1496	1505	1501	1312	1323	1677	1978	2.27
SCIAGES DE CONIFERES	2515	2836	2882	2821	3067	2917	2559	2743	3101	3370	3414	2.02
SCIAGES DE FEUILLUS	2497	2482	2533	2505	2430	2340	2063	1986	4096	2145	2013	- .77
PANNEAUX A BASE DE BOIS	748	933	988	920	1054	1043	1059	1073	1166	1215	1240	4.08
PATE DE BOIS POUR PAPIER	1127	1326	1505	1524	1660	1712	1695	1693	1819	1908	1887	4.49
PAPIERS ET CARTONS	1546	1686	1732	1697	1761	1890	1867	1942	2104	2151	2197	3.37
AFRIQUE EN DEVELOPPEMENT												
PRODUITS AGRICOLES												
CEREALES, TOTAL	45607	39811	45831	47216	49300	44648	48403	46372	48511	47820	49236	1.13
BLE	5878	4672	4944	5555	5695	3821	4726	4600	5283	4254	5279	- 1.15
RIZ, PADDY	4806	4977	5376	5553	5504	5492	5608	5779	6082	6133	6195	2.37
ORGE	4133	2634	3669	3324	4699	2468	3894	3752	4486	2914	4393	1.25
MAIS	14135	12095	14417	15546	15049	15499	15694	13980	13801	15268	14853	.75
MILLET ET SORGHO	15293	13974	16015	16105	16211	16173	17194	16867	17069	17667	17090	1.68
TUBERCULES	68183	70361	73216	75572	76036	75879	77141	78399	80753	81645	84798	1.90
POMMES DE TERRE	2080	2211	2357	2541	2709	2697	2974	2974	3129	2842	3345	4.31
MANIOC	39237	39964	41341	43333	43467	43768	44231	45035	46808	47748	49494	2.15
LEGUMINEUSES SECHEES, TOT.	4308	4108	4502	4773	5037	4402	4790	4961	4763	4825	5168	1.60
AGRUMES	2427	2613	2634	2415	2392	2484	2694	2488	2609	2525	2485	.12
BANANES	3334	3502	3805	3743	3968	3949	3996	4001	4045	4122	4114	1.86
POMMES	46	50	52	59	56	61	61	64	73	79	77	5.26
HUILES VEG.EQUIV.D'HUILE	10424	10163	10817	11410	11062	9904	10179	10214	10530	10623	10991	.05
GRAINES DE SOJA	95	98	99	112	132	147	151	182	198	215	208	9.76
ARACHIDES NON DECORT.	4113	3464	4083	4255	4492	3274	3749	3458	3249	3875	3989	- .89
GRAINES DE TOURNESOL	79	78	84	100	124	148	156	149	135	132	136	6.84
GRAINES DE COLZA	21	21	21	21	22	22	22	21	22	22	22	.37
GRAINES DE COTON	1047	1014	977	866	929	944	926	906	950	889	895	- 1.18
COPRAH	143	152	149	145	165	157	159	167	168	172	174	1.89
PALMISTES	691	637	744	730	706	701	600	707	743	749	754	.78
SUCRE CENTRIFUGE BRUT	2890	2913	2945	2842	3108	3083	3336	3533	3540	3746	3999	3.41
CAFE VERT	1296	1385	1253	1302	1187	1238	1084	1172	1146	1307	1227	- .97
FEVES DE CACAO	1037	965	1021	998	854	917	890	1025	981	1052	870	- .51
THE	150	155	151	152	157	192	202	202	191	193	218	3.97
COTON, FIBRE	543	535	520	467	503	510	503	490	524	485	489	.73
JUTE ET FIBRES SIMIL.	12	12	11	11	8	7	8	8	8	8	9	4.11
SI SAL	332	330	350	260	223	204	175	169	180	163	157	- 8.42
TABAC BRUT	186	189	195	221	249	229	226	259	274	214	251	2.99
CAOUTCHOUC NATUREL	222	229	234	222	204	206	196	198	191	190	187	- 2.23
/1 ANDE, TOTAL	3710	3698	3702	3818	3963	4174	4361	4489	4615	4693	4727	2.99
LAIT, TOTAL	6369	6248	6220	6561	6780	7049	7361	7578	7502	7653	8042	2.68
DEUFS, TOTAL	408	419	438	465	502	530	555	593	627	662	713	5.87
LAINE EN SUINT	69	75	72	72	76	67	69	70	73	74	73	.11
PRODUITS HALIEUTIQUES 1/												
POISSONS EAU DOUCE DIADR	1219	1259	1249	1288	1342	1406	1363	1343	1302	1289	1256	.42
POISSONS MARINS	1954	1982	1841	1586	1547	1569	1623	1525	1551	1662	1475	- 2.38
CRUSTAC MOLLUSQ CEPHALOP	45	46	56	56	62	56	66	66	89	83	75	6.23
ANIMAUX AQUATIQUES	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	- 8.77
PLANTES AQUATIQUES	6	7	5	6	51	5	5	5	5	5	5	

1/ PRISES NOMINALES (POIDS VIF), NON COMPRIS LES BALEINES

2/ TOUTS LES PRODUITS FORESTIERS, A L'EXCEPTION DE LA PATE A PAPIER ET DES PAPIERS ET CARTONS, SONT EXPRIMES EN MILLIERS DE METRES CUBES

TABLEAU ANNEXE 1. VOLUME DE LA PRODUCTION DES PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS

	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	VARIAT. ANNUELLES 1972-82
	MILLIERS DE TONNES METRIQUES											POURCENT
<b>PRODUITS FORESTIERS 2/</b>												
GRUMES DE CONIFERES	1014	1042	1087	1030	1137	1292	1260	1032	1336	1376	1548	3.66
GRUMES DE FEUILLUS	14982	16703	14409	13707	15513	16474	17240	17974	19448	18398	18158	2.67
BOIS DE TRITUR.+PARTIC.	1428	1375	1498	2137	2213	2255	2642	2171	2002	2018	2055	4.11
BOIS DE CHAUFFAGE	247045	254628	261458	268785	276424	286380	294657	303424	312787	321682	330659	2.99
SCIAGES DE CONIFERES	409	403	429	445	506	543	475	510	527	591	622	4.13
SCIAGES DE FEUILLUS	2585	3047	3390	3533	3461	3667	4410	4547	5401	5343	5436	7.65
PANNEAUX A BASE DE BOIS	695	776	796	648	740	824	846	868	900	836	871	2.31
PATE DE BOIS POUR PAPIER	211	244	251	262	292	278	300	354	645	678	682	12.98
PAPIERS ET CARTONS	184	186	195	218	219	265	283	346	352	356	359	8.42
<b>AMERIQUE LATINE</b>												
<b>PRODUITS AGRICOLES</b>												
CEREALES, TOTAL	67915	74845	78410	80552	86258	86095	85152	83983	88588	104311	108060	3.78
BLE	12433	12094	13474	14971	19336	11540	14969	15083	14842	14965	22807	3.64
RIZ, PADDY	10928	11803	12242	14041	15146	15104	13427	14427	16400	15656	17632	4.00
ORGE	1778	1665	1249	1556	1883	1376	1716	1330	1395	1275	1227	- 2.69
MAIS	35134	37821	39580	30274	37389	43730	40152	40047	45255	55415	50301	3.60
HILLETT SORGHIO	6035	9891	10780	10510	10984	13216	13568	11887	9626	16005	14885	6.14
TUBERCULES	48857	45131	45111	45725	45182	46006	46296	45444	43801	46584	45835	- .24
POMMES DE TERRE	8385	8585	9969	9260	9741	10103	10903	10987	10351	11846	11505	3.17
MANIOC	35528	31988	30928	32106	31325	31965	31579	30935	29905	31148	30598	- .92
LEGUMINEUSES SECHEES, TOT.	4891	4547	4642	4712	3913	4609	4722	4571	4466	5565	5783	1.52
AGRUMES	9317	10597	11272	11886	12793	13421	13823	14536	17148	17940	18335	6.79
BANANES	17451	17377	17404	17029	17657	18394	18138	17404	18626	18889	19248	1.01
POMMES	978	680	1297	1090	1198	1319	1449	1671	1648	1734	1720	7.87
HUILES VEG.EQUIV.D'HUILE	13525	15716	18971	20293	21507	25277	23648	26445	30299	29920	28934	7.94
GRAINES DE SOJA	3886	6100	9180	11410	12643	14960	12927	15458	19804	20332	18517	15.19
ARACHIDES NON DECORT.	1445	1244	979	1049	1058	1157	1012	1385	1055	897	873	- 2.29
GRAINES DE TOURNESOL	923	970	1033	804	1192	955	1717	1550	1777	1358	2095	8.28
GRAINES DE COLZA	85	46	41	68	111	91	61	75	96	64	32	- 1.29
GRAINES DE COTON	2953	3246	3428	2771	2352	3369	3220	3123	2924	2822	2547	- 1.10
COPRAH	236	232	220	224	229	232	236	214	235	232	189	- .90
PALMISTES	279	277	289	275	297	311	298	324	326	329	319	1.86
SUCRE CENTRIFUGE BRUT	21032	23281	24488	23793	25947	27256	26933	26337	26411	27121	29036	2.48
CAFE VERT	2909	2446	3136	2858	1914	2676	3100	3256	2953	4090	2949	2.47
FEVES DE CACAO	431	397	476	497	433	459	519	573	552	615	530	3.57
THE	41	40	44	51	44	52	39	44	51	39	50	.86
COTON, FIBRE	1661	1839	1954	1565	1341	1894	1809	1731	1611	1572	1387	- 1.45
JUTE ET FIBRES SIMIL.	81	113	90	108	127	114	100	108	107	123	89	1.00
SISAL	328	293	324	341	187	241	218	246	257	259	269	- 2.40
TABAC BRUT	573	567	670	676	727	740	768	797	715	683	740	2.39
CAOUTCHOUC NATUREL	32	28	24	25	26	30	31	33	36	38	41	4.06
VIANOE, TOTAL	10625	10831	11120	11738	12529	13168	13685	13785	14203	14782	14945	3.79
LAIT, TOTAL	27081	27241	28915	31112	32893	32225	33233	34348	34221	34983	35517	2.83
DEUFS, TOTAL	1572	1621	1657	1792	1889	1997	2204	2401	2597	2731	2732	6.51
LAINE EN SUINT	309	303	300	300	298	315	300	303	308	314	318	.34
<b>PRODUITS HALIEUTIQUES 1/</b>												
POISSONS EAU DOUCE DIADR	199	200	254	269	243	267	295	262	325	393	391	6.53
POISSONS MARINS	6843	4558	6801	5932	7521	6079	7990	9108	8668	9480	9790	5.96
CRUSTAC MOLLUSQ CEPHALOP	455	436	418	425	486	472	575	633	534	517	472	2.35
ANIMAUX AQUATIQUES	60	49	38	51	25	61	52	54	66	48	36	- .06
PLANTES AQUATIQUES	79	81	90	80	92	112	90	128	124	162	30	- .22
<b>PRODUITS FORESTIERS 2/</b>												
GRUMES DE CONIFERES	16815	16359	16315	19171	21677	23841	22869	25673	31933	26207	25727	6.24
GRUMES DE FEUILLUS	18706	19522	19933	21948	23044	23700	23913	26290	29194	28173	27518	4.59
BOIS DE TRITUR.+PARTIC.	9056	9080	9866	11556	12913	13667	19804	26631	29264	29076	28697	15.43
BOIS DE CHAUFFAGE	166844	169335	173707	178202	182806	187105	192217	198676	202727	207105	212043	2.57
SCIAGES DE CONIFERES	7692	7063	7430	9059	9748	10561	11289	12149	11538	11486	10618	5.23
SCIAGES DE FEUILLUS	8110	8477	8807	9747	10854	11725	11770	12339	13737	14497	13841	6.29
PANNEAUX A BASE DE BOIS	2400	2536	2629	2795	3132	3377	3521	3748	4398	4511	4549	7.30
PATE DE BOIS POUR PAPIER	1977	2185	2423	2310	2713	3081	3535	3710	4605	4469	4527	9.66
PAPIERS ET CARTONS	4246	4700	5229	4818	5300	5536	6247	6994	7727	7434	7697	6.46
<b>PROCHE-ORIENT EN DEVELOP</b>												
<b>PRODUITS AGRICOLES</b>												
CEREALES, TOTAL	46860	40613	44469	51483	56109	51499	53952	55903	56364	59275	56803	3.06
BLE	25961	21230	24353	28386	31318	29210	30514	31442	31435	32343	32419	3.46
RIZ, PADDY	4583	4447	4304	4602	4741	4564	4554	5030	4548	4799	4921	.88
ORGE	7244	5171	6192	7832	8910	7903	7921	8189	9469	9965	9730	4.98
MAIS	4225	4476	4772	4946	5341	5097	5563	5390	5631	5614	5193	2.44

1/ PRISES NOMINALES (POIDS VIF), NON COMPRIS LES BALEINES

2/ TOUTS LES PRODUITS FORESTIERS, A L'EXCEPTION DE LA PATE A PAPIER ET DES PAPIERS ET CARTONS, SONT EXPRIMES EN MILLIERS DE METRES CUBES

TABLEAU ANNEXE 1. VOLUME DE LA PRODUCTION DES PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS

	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	VARIAT. ANNUELLES 1972-82
MILLET ET SORGHD	3403	3950	3674	4318	4416	3936	4190	4651	4210	5516	3611	1.96
TUBERCULES	4372	4634	4628	4855	5683	5820	5645	6222	6666	6748	6644	4.82
PLMMES DE TERRE	3956	4250	4252	4426	5276	5428	5238	5734	6205	6286	6180	5.07
MANIOC	134	140	92	130	99	95	103	127	122	125	125	0.04
LEGUMINEUSES SECHEES, TOT.	1794	1488	1718	1604	1853	1872	1707	1668	1845	1826	2113	1.69
AGRUMES	2750	2884	3123	3104	3176	3328	3448	3745	3668	3632	3713	3.11
BANANES	275	276	296	296	290	314	292	290	321	320	345	1.76
POMMES	1286	1245	1335	1393	1626	1585	1850	2162	2227	2234	2457	7.66
HUILES VEG-EQUIV.D'HUILE	6261	5181	6406	5607	6081	5613	6276	5417	6591	6599	6593	.63
GRAINES DE SOJA	24	30	47	82	123	119	199	195	145	267	306	27.90
ARACHIDES NON DECORT.	684	655	984	1040	870	1145	923	976	815	1236	910	3.08
GRAINES DE TOURNESOL	613	616	487	541	612	506	524	628	786	618	644	1.69
GRAINES DE COLZA	1	1	1	1	6	14	13	43	12	6	2	27.62
GRAINES DE COTON	2942	2779	3036	2523	2341	2592	2423	2300	2249	2212	2269	- 2.92
SUCRE CENTRIFUGE BRUT	2193	2221	2323	2455	2846	2667	2592	2566	2212	2878	3418	2.86
CAFE VERT	5	5	5	4	4	4	5	5	5	5	5	- .29
THE	69	66	67	77	82	98	113	130	115	65	86	3.75
COTON, FIBRE	1699	1608	1763	1453	1364	1520	1446	1376	1352	1326	1371	- 2.42
JUTE ET FIBRES SIMIL.	15	15	12	14	14	13	13	13	13	13	13	1.07
TABAC BRUT	242	215	240	245	379	300	345	273	294	241	277	1.69
VIANDES, TOTAL	2469	2579	2703	2848	2966	3143	3248	3332	3439	3686	3798	4.37
LAIT, TOTAL	12030	12451	12886	13410	13676	13848	14590	15143	15500	16127	16637	3.25
DEUFS, TOTAL	383	401	469	543	595	679	726	686	724	793	842	8.16
LAINE EN SUINT	143	148	158	163	165	167	169	175	179	177	185	2.31
PRODUITS HALIEUTIQUES 1/												
PDISONS EAU DDOUCE DIADR	130	130	128	135	134	132	140	161	175	176	158	3.28
PDISONS MARINS	523	490	675	625	608	489	559	701	783	809	762	4.15
CRUSTAC MOLLUSQ CEPHALOP	29	35	28	27	42	41	28	37	41	38	31	1.91
MAMMIFERES AQUATIQUES	3	3	2	2	2	2	2	2	2	2		
PRODUITS FORESTIERS 2/												
GRUMES DE CONIFERES	3624	4259	4569	4770	4796	5265	5216	4718	4964	5218	5217	2.71
GRUMES DE FEUILLUS	1775	1626	1805	1287	1314	1442	1859	1523	1315	1366	1371	- 2.03
BOIS DE TRITUR.*PARTIC.	960	1133	1363	869	907	984	1003	1043	672	714	714	- 4.43
BOIS DE CHAUFFAGE	59325	54000	61474	63582	69303	45722	46009	49119	50574	50106	51026	- 2.30
SCIAGES DE CONIFERES	2163	2297	2281	2278	2916	2932	4094	4103	4117	2963	3254	5.94
SCIAGES DE FEUILLUS	711	750	733	693	646	871	1141	1139	1133	1115	906	5.29
PANNEAUX A BASE DE BOIS	391	409	430	512	615	761	796	843	731	723	721	7.72
PATE DE BOIS POUR PAPIER	234	311	268	247	228	252	165	276	273	273	273	.17
PAPIERS ET CARTONS	515	595	606	675	587	629	560	737	600	685	649	1.67
EXTREME-ORIENT EN DEV.												
PRODUITS AGRICOLES												
CEREALES, TOTAL	199875	224940	211252	238596	233521	251737	266818	250210	273705	288386	276917	3.35
BLE	33832	32734	29942	32405	38298	38914	41023	46671	44153	49551	50283	5.22
RIZ, PADDY	132623	150725	143459	162660	152730	171297	181125	162288	187082	192640	185244	3.34
DRGE	4334	3979	3947	5021	5131	3324	3824	2599	3372	2943	2943	- 4.17
MAIS	13698	15465	15175	17374	16163	15441	17667	16892	19134	19537	17743	2.72
MILLET ET SORGHD	15320	21779	18479	21054	21131	22689	23114	20674	20675	23225	20629	1.96
TUBERCULES	38193	41163	43755	46839	49996	51909	50568	55228	55274	60690	63364	4.91
PDMMES DE TERRE	6836	6530	6925	8667	9751	9436	10323	12484	10910	12314	13018	7.45
MANIOC	21497	24734	27411	28811	31281	33942	39784	34162	36567	40548	42718	6.43
LEGUMINEUSES SECHEES, TOT.	12750	12746	11505	12455	14640	13793	13925	13664	11022	12787	13176	.17
AGRUMES	2206	2332	2446	2603	2674	3526	3019	3027	3246	3583	3681	5.17
BANANES	8262	8707	9001	9445	10616	11292	12271	12687	13572	14268	13729	6.07
POMMES	676	763	805	827	889	987	1068	1206	1177	1489	1542	8.40
HUILES VEG-EQUIV.D'HUILE	40998	41131	39905	46646	48061	47966	49245	47681	47546	52696	54695	2.79
GRAINES DE SOJA	843	931	1107	1158	1077	1119	1317	1419	1450	1575	1389	5.63
ARACHIDES NON DECORT.	5240	7127	6407	8124	6570	7485	7704	7160	6455	8828	7207	2.19
GRAINES DE TOURNESOL	1	1	1	1	1	3	13	55	45	103	235	77.01
GRAINES DE COLZA	1869	2222	2131	2651	2351	1997	2043	2274	1823	2400	2764	1.23
GRAINES DE COTON	3814	3781	3933	3406	3075	3711	3747	4232	4208	4355	4474	2.02
COPRAH	3863	3203	2788	3849	4566	4000	4121	3498	3718	3910	4141	1.57
PALMISTES	212	234	293	341	365	431	472	602	693	739	1071	16.38
SUCRE CENTRIFUGE BRUT	7199	8596	9585	10539	11177	12443	13562	12863	9676	12019	17900	6.10
CAFE VERT	321	314	312	385	387	436	563	531	605	605	626	8.50
FEVES DE CACAO	12	16	20	22	25	30	34	40	48	60	66	17.73
THE	767	790	807	813	827	891	897	890	906	923	881	1.76
COTON, FIBRE	1907	1890	1966	1703	1538	1856	1874	2116	2104	2178	2237	2.02
JUTE ET FIBRES SIMIL.	2896	3143	2295	2267	2414	2666	3240	3169	2725	2593	2763	.43

1/ PRISES NOMINALES (POIDS VIF), NON COMPRIS LES BALEINES

2/ TOUS LES PRODUITS FORESTIERS, A L'EXCEPTION DE LA PATE A PAPIER ET DES PAPIERS ET CARTONS, SONT EXPRIMES EN MILLIERS DE METRES CUBES

TABLEAU ANNEXE 1. VOLUME DE LA PRODUCTION DES PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS

	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	VARIAT. ANNUELLES 1972-82
	MILLIERS DE TONNES METRIQUES											POURCENT
TABAC BRUT CAOUTCHOUC NATUREL	922 2705	872 3115	961 3092	886 3211	849 3443	1000 3253	1059 3317	1003 3490	945 3357	989 3344	1084 3323	1.59 1.55
VIANDES, TOTAL LAIT, TOTAL OEUFS, TOTAL LAINE EN SUINT	3690 32824 1054 60	3778 33428 1131 62	3881 35021 1259 65	4047 36565 1355 69	4195 38350 1436 73	4315 39801 1547 75	4585 40824 1715 79	4981 42106 1806 83	5232 43332 2022 88	5443 44658 2120 93	5618 45800 2246 90	4.62 3.52 8.00 4.80
PRODUITS HALIEUTIQUES 1/												
POISSONS EAU DOUCE DIADOR POISSONS MARINS CRUSTAC MOLLUSQ CEPHALOP ANIMAUX AQUATIQUES PLANTES AQUATIQUES	2342 5664 1133 26 147	2389 6219 1241 89 245	2474 6761 1219 28 376	2304 6916 1437 25 282	2311 7027 1681 50 317	2362 7815 1809 91 379	2365 7932 1815 82 354	2402 7844 1986 29 372	2537 7776 2098 29 381	2834 8231 2150 60 93	2860 8153 2098 90 3998	1.71 3.45 7.19 7.30
PRODUITS FORESTIERS 2/												
GRUMES DE CONIFERES GRUMES DE FEUILLUS BOIS DE TRITUR.+PARTIC. BOIS DE CHAUFFAGE SCIAGES DE CONIFERES SCIAGES DE FEUILLUS PANNEAUX A BASE DE BOIS PATE DE BOIS POUR PAPIER PAPIERS ET CARTONS	2707 63461 1847 383822 1638 15641 3554 291 1899	2096 76599 2623 392609 1567 16404 4027 470 2062	2771 71210 3058 401710 1972 16817 3372 503 2160	3116 63440 2810 411495 1857 17990 3864 457 2185	3091 76064 2851 420538 1953 20634 4424 543 2335	4035 80003 3033 429593 2810 22073 5340 543 2915	2975 82626 3027 438713 3006 22791 5868 560 3285	3960 78733 2957 447935 3454 22330 5994 650 3769	4191 69740 2988 457317 3148 23793 5787 6026 3866	4172 67882 2719 466847 3704 24623 6026 781 3998	4172 67882 2826 476457 3698 22534 6707 833 3977	6.18 7.0 2.17 2.18 10.16 4.67 7.12 8.85 9.04
ASIE A ECON.CENTR.PLANIF												
PRODUITS AGRICOLES												
CEREALES, TOTAL BLE RIZ, PADDY ORGE MAIS MILLET ET SORGHO	224864 36636 132227 3078 33182 15580	246882 35861 139964 3319 46582 16554	256796 41421 142276 145566 48272 16558	266970 45999 147385 149330 52127 15572	272388 51006 149330 156372 50501 14820	264803 41704 16343 17695 51803 14434	293700 54471 156372 163368 58522 15218	313622 63343 161102 165672 62544 14412	303095 55810 161102 165672 65434 12860	309903 60318 185347 165672 62109 13055	341125 69247 185347 2.80 63167 16686	3.60 6.46 * 2.80 * .22 5.41 - 1.35
TUBERCULES POMMES DE TERRE MANIOC	134814 13717 3273	142920 14264 3451	145170 142276 3503	144801 15481 3626	143867 14890 4398	160197 16343 5250	172312 17792 6178	155886 17792 6313	158121 17982 6925	144261 17828 7469	146013 18046 6444	.93 3.04 9.49
LEGUMINEUSES SECHEES, TOT.	6358	6668	6572	6574	6757	6436	6908	7131	7169	6879	6176	.39
AGRUMES BANANES POMMES	781 1001 1803	847 1063 2159	876 999 2494	828 837 2579	889 923 2671	895 1019 2711	964 1015 2723	1192 1128 3331	1359 1235 2843	1489 1281 3501	1668 1479 2941	7.71 3.73 4.94
HUILES VEG.EQUIV.D'HUILE GRAINES DE SOJA ARACHIDES NON DECORT. GRAINES DE TOURNESOL GRAINES DE COLZA GRAINES DE COTON COPRAH PALMISTES	16465 7353 2136 65 1152 3927 30 37	18047 7620 2172 70 1262 5135 32 38	18083 7771 2196 70 1394 4933 32 39	18017 7771 2224 80 1345 4772 31 39	16158 7029 2067 170 1183 4120 40 41	17073 7636 2147 170 1871 4112 40 40	19142 7834 2568 279 2404 4347 46 42	20414 7834 2994 3788 2386 4424 5423 48	22967 8339 3788 3992 4067 5466 7215 48	27729 9748 3992 4088 5657 5946 7215 48	30340 9503 4088 7.67 15.78 5.53 3.53 2.80	5.52 2.41 7.67 41.68 15.78 3.53 9.73 2.80
SUCRE CENTRIFUGE BRUT	2420	2843	2877	2678	2675	3154	3303	3690	3763	4301	4779	6.29
CAFE VERT THE	9 197	12 221	12 237	13 259	18 277	21 295	21 313	14 325	14 350	16 391	19 450	6.53 7.70
COTON, FIBRE JUTE ET FIBRES SIMIL. SISAL	1963 433 8	2567 523 10	2466 594 9	2386 690 9	2060 766 8	2056 893 8	2173 1122 9	2212 1118 8	2712 1118 8	2973 1133 3	3604 1299 4	3.52 11.11 - 7.38
TABAC BRUT CAOUTCHOUC NATUREL	918 88	1027 91	1066 87	1039 103	1060 123	1077 149	1338 166	1026 162	995 164	1597 172	2285 188	5.93 8.95
VIANDES, TOTAL LAIT, TOTAL OEUFS, TOTAL LAINE EN SUINT	16552 5359 3633 144	17271 5639 3687 148	18172 5900 3788 151	18873 6254 4042 154	19940 6511 4162 155	20785 6959 4162 156	21297 7240 4401 157	22554 7812 4718 174	23806 8112 4930 196	24546 8389 5140 210	25493 8825 5350 224	4.46 5.21 4.19 4.29
PRODUITS HALIEUTIQUES 1/												
POISSONS EAU DOUCE DIADOR POISSONS MARINS CRUSTAC MOLLUSQ CEPHALOP MAMMIFERES AQUATIQUES ANIMAUX AQUATIQUES PLANTES AQUATIQUES	1205 4353 711	1343 4280 872	1347 4525 926	1387 4667 989	1391 4790 1052	1422 4786 1182	1376 4607 1259	1461 4762 1145	1601 1169	1780 1180	1966 1305	3.88 1.36 5.05
PRODUITS FORESTIERS 2/												
GRUMES DE CONIFERES GRUMES DE FEUILLUS BOIS DE TRITUR.+PARTIC. BOIS DE CHAUFFAGE	16133 10160 2810 160725	16725 10531 2930 163226	18340 11702 4900 166564	19145 12088 4291 170065	19993 12999 4476 173335	20768 13546 4671 176659	21717 14108 4876 180054	22706 14708 5089 183541	23744 15308 5313 187102	23744 15308 5313 187683	23744 15308 5313 188231	4.21 4.48 6.42 1.73

1/ PRISES NOMINALES (POIDS VIF), NON COMPRIS LES BALEINES

2/ TOUS LES PRODUITS FORESTIERS, A L'EXCEPTION DE LA PATE A PAPIER ET DES PAPIERS ET CARTONS, SONT EXPRIMES EN MILLIERS DE METRES CUBES

TABLEAU ANNEXE 1. VOLUME DE LA PRODUCTION DES PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS

	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	VARIAT. ANNUELLES 1972-82
												POURCENT
SCIAGES DE CONIFERES	10354	10604	11074	11166	11697	12256	12814	13400	14016	11089	11089	1.54
SCIAGES DE FEUILLUS	6571	6753	6734	7039	7354	7605	8032	8396	8396	8396	8396	2.95
PANNEAUX A BASE DE BOIS	1529	1549	1266	1254	1407	1494	2001	2138	2281	2363	2363	6.62
PATE DE BOIS POUR PAPIER	1348	1403	1649	1691	1795	1926	2047	2199	2364	2364	2364	6.22
PAPIERS ET CARTONS	3517	3679	4079	4762	5039	5259	5631	6004	6452	6467	6467	6.82

1/ PRISES NOMINALES (POIDS VIF), NON COMPRIS LES BALEINES

2/ TOUTS LES PRODUITS FORESTIERS, A L'EXCEPTION DE LA PATE A PAPIER ET DES PAPIERS ET CARTONS, SONT EXPRIMES EN MILLIERS DE METRES CUBES

TABLEAU ANNEXE 2. INDOICES DE LA PRODUCTION ALIMENTAIRE

	TOTAL						PAR HABITANT					VARIATION DE 1981 A 1982
	1978	1979	1980	1981	1982	VARIATION DE 1981 A 1982	1978	1979	1980	1981	1982	
PRODUCTION ALIMENTAIRE	-----	1974-76=100	-----	-----	-----	POURCENT	-----	1974-76=100	-----	-----	-----	POURCENT
MONDE	109	110	110	114	117	2.84	104	103	101	103	104	1.12
PAYS DEVELOPPE	108	108	106	109	112	2.72	105	105	102	104	106	1.99
EUROPE OCCIDENTALE	105	107	111	110	114	4.03	104	106	109	107	111	3.69
COMMUNAUTE ECON. EUROP.	105	108	112	112	115	2.70	104	107	111	110	113	2.49
BELGIQUE-LUXEMBOURG	100	107	105	108	103	- 4.77	99	106	105	108	102	- 4.82
DANEMARK	106	111	111	112	124	10.37	105	110	110	111	123	10.43
FRANCE	105	111	115	114	119	3.87	104	110	112	111	115	3.37
ALLEMAGNE, REP. FED. O*	105	104	106	114	105	8.00	105	105	107	106	115	8.08
GRECE	105	100	116	111	115	3.69	100	95	109	104	107	3.05
IRLANDE	118	105	117	105	105	- 2.27	114	100	111	98	97	- 1.39
ITALIE	102	107	113	111	108	- 3.53	100	105	111	109	105	- 3.81
PAYS-BAS	103	106	107	117	116	- 2.28	101	103	104	112	111	- .72
ROYAUME-UNI	108	111	117	116	121	3.70	108	111	117	116	120	3.60
AUTRES PAYS D'EUROPE OCC.	105	107	109	103	112	8.31	103	104	105	99	107	7.62
AUTRICHE	102	104	110	104	121	16.25	103	104	110	104	121	16.06
FINLANDE	99	104	103	97	108	11.90	98	103	101	95	106	11.29
ISLANDE	106	104	105	104	102	- 2.78	102	99	99	98	94	- 4.01
MALTE	149	114	125	129	147	13.87	146	110	120	122	138	12.90
NORVEGE	111	106	109	114	120	4.82	109	105	107	112	117	4.42
PORTUGAL	87	93	87	77	91	18.02	85	90	83	73	85	17.17
ESPAGNE	112	111	117	105	112	7.12	109	106	111	99	105	6.20
SUÈDE	103	101	98	102	101	- 1.45	102	100	97	101	99	- 1.49
SUISSE	104	112	110	107	116	8.81	105	112	111	106	115	8.79
YUGOSLAVIE	101	108	110	111	120	8.47	98	104	105	105	113	7.55
URSS ET EUROPE ORIENTALE	110	104	101	101	106	4.55	107	101	97	96	100	3.81
EUROPE ORIENTALE	107	108	105	105	110	4.87	105	105	102	101	105	4.32
ALBANIE	117	125	126	125	126	1.01	109	113	112	109	107	- 1.21
BULGARIE	108	116	111	116	128	9.67	107	115	110	114	125	9.31
TCHECOSLOVAQUIE	112	101	110	108	112	3.72	109	98	106	104	107	3.39
REP. DEMOCR. ALLEMANOE	103	106	106	112	108	- 3.05	104	107	106	112	109	- 2.93
HONGRIE	108	107	116	113	124	9.77	107	106	113	111	122	9.86
POLOGNE	104	105	93	90	94	4.75	101	101	89	85	88	3.81
ROUMANIE	116	121	118	115	127	10.43	112	117	113	109	120	9.66
URSS	111	103	99	99	104	4.41	109	99	95	95	98	3.59
AMERIQUE DU NORD DEVELOP.	109	116	112	125	125	- 4.7	106	111	106	117	117	- .51
CANADA	118	106	115	127	133	4.85	114	101	109	118	122	3.60
ETATS UNIS	108	117	112	125	125	-	105	112	106	117	116	- .94
OCEANIE DEVELOPPEE	119	116	103	114	102	- 10.65	115	111	98	107	94	- 11.67
AUSTRALIE	124	120	102	116	98	- 15.46	119	114	96	107	90	- 16.43
NOUVELLE-ZELANDE	105	104	106	109	115	5.25	103	103	105	107	111	4.15
PAYS EN DEVELOPPEMENT	111	113	116	121	124	3.00	104	104	105	106	107	.91
AFRIQUE EN DEVELOPPEMENT	104	106	109	110	115	3.78	95	94	95	93	93	.65
AFRIQUE DU NORD-OUEST	102	103	112	97	110	12.97	93	91	95	80	88	9.35
ALGERIE	90	94	109	102	97	- 4.69	81	82	93	77	79	- 7.99
MAROC	110	112	113	93	118	27.48	100	99	97	77	94	23.38
TUNISIE	97	93	111	102	106	3.62	90	84	98	88	89	1.15
AFRIQUE OCCIDENTALE	105	109	112	115	119	3.37	98	96	96	96	96	.16
BENIN	117	122	117	116	129	11.50	107	108	101	97	105	8.10
GAMBIE	93	76	68	89	91	1.27	86	68	59	76	75	- 1.29
GHANA	83	89	82	80	82	2.55	75	79	70	66	66	- .74
GUINEE	104	101	105	107	114	5.95	96	91	93	92	95	3.19
COTE-D'Ivoire	118	128	139	147	141	- 3.69	106	111	116	119	111	- 6.72
LIBERIA	107	109	109	115	116	.78	97	95	92	93	91	- 2.79
MALI	116	115	106	121	114	- 5.63	107	103	93	103	95	- 8.24
MAURITANIE	119	121	125	132	126	- 4.62	110	109	109	112	103	- 7.31
NIGER	137	142	147	147	150	1.97	126	127	127	124	122	- 1.05
NIGERIA	106	111	117	120	124	4.09	97	98	100	99	99	.66
SENEGAL	103	75	69	96	102	6.06	96	68	61	82	85	3.28
SIERRA LEONE	107	99	102	102	113	10.15	99	89	87	93	7.12	
TOGO	111	112	115	114	118	4.03	102	101	100	96	97	.92
HAUTE-VOLTA	111	116	111	120	121	.62	103	105	97	103	101	- 2.01
AFRIQUE CENTRALE	100	103	106	108	111	2.23	93	94	93	93	93	- .44
ANGOLA	99	100	102	102	103	.86	92	91	88	86	86	- 1.71
CAMEROUN	98	101	102	104	106	1.95	91	92	91	90	90	- .51
REP. CENTRAFRICAIN	103	105	107	109	113	3.74	96	96	96	95	97	1.33
TCHAO	113	117	117	116	118	1.43	106	108	106	103	102	- .66
CONGO	103	107	112	115	118	2.73	95	97	98	98	98	
GABON	106	108	109	110	111	1.17	103	104	103	103	103	.28
ZAIRE	100	102	106	109	112	2.38	92	91	92	92	92	.50
AFRIQUE ORIENTALE	106	105	107	111	112	1.36	97	94	92	93	91	- 1.71
BURUNDI	104	105	108	120	120	- 1.13	97	96	96	105	102	- 2.63
ETHIOPIE	104	113	117	115	115	- .41	99	106	107	103	100	- 2.73
KENYA	108	106	105	106	116	9.59	96	91	87	84	88	5.18
MAOGASCAR	95	96	101	101	104	3.18	88	87	89	86	86	.38
MALAWI	118	108	116	121	128	5.80	107	95	99	100	102	2.33
MAURICE	111	112	84	97	119	21.93	106	106	78	88	106	19.96

TABLEAU ANNEXE 2. INDIQUES DE LA PRODUCTION ALIMENTAIRE

	TOTAL					VARIATION DE 1981 A 1982	PAR HABITANT					VARIATION DE 1981 A 1982
	1978	1979	1980	1981	1982		1978	1979	1980	1981	1982	
PRODUCTION ALIMENTAIRE	-----	-----	1974-76=100	-----	-----	-	-----	-----	1974-76=100	-----	-----	-
MOZAMBIQUE	93	93	95	96	96	- .77	86	84	82	80	-	3.40
RWANDA	113	124	123	126	131	+ 4.11	104	110	106	105	106	.87
SOMALIE	108	104	109	111	113	+ 2.14	86	76	75	72	70	- 2.28
TANZANIE	112	116	118	118	120	+ 1.38	102	103	102	99	97	- 1.82
UGANDA	113	105	105	110	115	+ 4.51	104	93	90	92	93	1.25
ZAMBIE	98	85	90	94	88	- 5.99	90	75	77	78	71	- 9.07
ZIMBABWE	104	88	89	122	101	- 17.21	94	77	75	99	79	- 20.03
AFRIQUE MERIOIONALE	96	96	97	108	110	+ 1.29	89	86	84	92	91	1.54
BOTSWANA	78	91	71	86	92	+ 7.73	72	82	62	72	75	4.34
LESOTHO	111	97	90	94	90	- 3.81	103	88	80	81	76	- 6.19
SWAZILANDO	111	108	124	138	137	- .85	102	97	108	116	112	- 3.70
AFRIQUE OU SUO	110	108	111	125	108	- 13.91	101	97	96	106	89	- 16.34
AMERIQUE LATINE	112	115	118	123	127	+ 3.34	104	104	106	107	-	.89
AMERIQUE CENTRALE	121	116	122	130	128	- 1.59	110	103	105	109	104	- 4.40
COSTA RICA	110	112	108	110	104	- 4.67	102	102	96	89	89	- 6.86
EL SALVAJOR	118	119	113	107	109	+ 1.87	108	106	98	90	89	- 1.02
GUATEMALA	111	119	123	129	130	+ 1.17	101	106	106	107	106	- 1.77
HONOURAS	121	117	125	134	138	+ 3.06	109	101	105	109	108	.46
MEXIQUE	123	117	126	134	132	+ 2.10	112	104	108	112	107	- 4.89
NICARAGUA	118	108	83	91	93	+ 1.98	107	95	70	75	74	- 1.31
PANAMA	112	110	110	119	119	+ .39	105	100	98	104	102	- 1.85
BARBAOE	109	118	133	130	122	- 6.15	105	112	124	120	112	- 7.20
CUBA	123	132	120	129	134	+ 4.22	120	128	115	122	127	3.65
REPUBLIQUE DOMINICAINE	110	109	109	111	118	+ 6.94	101	98	95	95	99	- 4.34
HAITI	105	108	101	103	106	+ 2.27	97	98	89	90	.89	- .21
JAMAIQUE	113	101	97	97	101	+ 4.13	109	96	91	89	92	- 2.61
AMERIQUE OU SUO	109	114	118	122	128	+ 5.10	101	104	105	106	109	- 2.73
ARGENTINE	116	122	114	122	129	+ 5.82	112	116	107	113	118	- 4.55
BOLIVIE	100	109	106	111	115	+ 3.20	93	91	94	95	96	.50
BRESIL	107	113	125	126	134	+ 6.32	99	102	111	109	113	3.89
CHILI	100	106	106	114	114	+ .02	95	99	97	103	101	- 1.66
COLOMBIE	116	121	119	127	130	+ 2.77	109	111	107	112	112	.57
EQUATEUR	101	105	114	119	124	+ 4.59	92	93	98	99	100	- 1.39
GUYANE	111	101	101	109	110	+ .68	104	92	91	95	94	- 1.22
PARAGUAY	113	128	132	132	139	+ 4.77	102	112	112	109	111	- 1.63
PEROU	98	99	92	101	104	+ 2.93	90	89	80	86	86	.10
URUGUAY	91	89	94	110	106	- 3.98	89	87	87	92	107	- 4.66
VENEZUELA	112	119	115	106	109	- 2.79	101	103	96	86	85	- .58
PROCHE-ORIENT EN DEVELOP.	108	111	113	116	118	+ 1.42	100	99	98	98	97	- 1.41
PROCHE-ORIENT EN AFRIQUE	103	107	107	113	107	- 5.25	95	96	93	97	89	- 7.69
EGYPTE	103	105	106	108	107	- .96	95	95	93	93	90	- 3.32
LIBYE	80	109	105	105	107	+ 2.19	71	93	86	82	81	- 1.72
SOUDAN	107	110	109	127	109	- 14.52	99	99	95	108	90	- 16.93
PROCHE-ORIENT EN ASIE	110	111	114	117	120	+ 2.92	100	99	99	98	98	.05
AFGHANISTAN	99	101	105	109	109	- .08	92	91	93	93	91	- 2.57
CHYPRE	106	109	119	115	124	+ 7.46	105	107	117	113	120	6.78
IRAN	109	110	106	117	115	+ 1.59	99	98	91	98	93	- 4.58
IRAK	109	122	125	128	136	+ 6.69	98	107	106	104	108	- 3.13
JORDANIE	115	89	137	123	125	+ 1.69	103	77	114	99	97	- 1.97
LIBAN	103	103	133	106	137	+ 29.79	105	106	137	108	137	- 27.22
ARABIE SAOUDITE	109	94	57	23	23	-	96	79	46	17		
SYRIE	124	117	160	160	167	+ 4.36	111	101	133	128	128	.41
TURQUIE	111	114	115	118	125	+ 5.44	103	103	102	102	105	- 2.89
REP. ARABE OU YEMEN	97	101	103	99	97	- 1.52	92	94	93	88	85	- 3.74
YEMEN DEMOCRATIQUE	98	100	102	99	95	- 4.39	92	91	91	86	80	- 6.88
ISRAEL	107	105	103	101	112	+ 11.09	100	96	92	88	96	- 8.75
EXTREME-ORIENT EN OEV.	116	113	117	125	124	- .75	108	104	105	110	107	- 2.81
ASIE DU SUO	115	110	116	122	119	- 2.22	108	101	104	107	102	- 4.28
BANGLADESH	112	111	119	123	120	+ 3.70	103	99	103	100	101	.82
INDE	117	109	114	122	117	- 4.06	110	101	103	108	102	- 5.91
NEPAL	100	93	102	98	101	+ 3.55	93	84	91	85	86	1.24
PAKISTAN	110	115	117	124	127	+ 2.35	101	103	102	105	104	- .53
SRI LANKA	115	142	158	141	146	+ 3.87	110	132	145	127	129	1.75
ASIE EST ET SUO-EST	116	118	120	130	133	+ 1.87	109	109	108	115	115	.14
BIRMANIE	113	114	122	133	144	+ 8.04	104	103	108	115	121	5.42
INONÉSIE	113	115	127	139	137	- 1.94	107	107	116	126	121	- 3.55
COREE, REPUBLIQUE DE	127	131	107	119	121	+ 2.19	120	122	98	107	108	.49
LAD	101	116	134	145	152	+ 4.62	94	106	119	126	129	2.17
MALAISIE	102	118	125	130	141	+ 7.96	95	107	110	112	118	- 5.41
PHILIPPINES	119	115	122	127	129	+ 2.05	110	104	107	108	108	.59
THAILANOE	122	114	118	128	132	+ 3.00	113	104	105	111	112	.74
JAPON	102	102	93	95	99	+ 4.09	99	98	89	90	93	- 3.39
ASIE A ECON. CENTR. PLANIF.	111	117	118	121	130	+ 6.08	106	110	109	111	117	5.45
CHINE	111	117	117	121	130	+ 7.58	106	110	109	111	118	6.23
KAMPUCHEA DEMOCRATIQ	94	61	86	91	13.23	+ 9.8	64	64	83	92	10.75	
COREE, REP. P.D.P. OEM. OE	120	123	126	127	128	+ 1.04	111	112	110	109	-	1.28
MONGOLIE	104	103	96	102	112	+ 9.88	95	92	83	86	92	- 6.89
VIEIT NAM	114	119	126	127	130	+ 2.24	106	109	112	111	111	- .01
AUTRES PAYS EN OEV. EC.	108	114	113	118	121	+ 2.69	100	104	100	102	103	- .22

TABLEAU ANNEXE 3. INDOICES DE LA PRODUCTION AGRICOLE

	TOTAL						PAR HABITANT						VARIATION DE 1981 A 1982
	1978	1979	1980	1981	1982	VARIATION DE 1981 A 1982	1978	1979	1980	1981	1982	POURCENT	
PRODUCTION AGRICOLE	-----	1974-76=100	-----	-----	-----	-----	-----	1974-76=100	-----	-----	-----	-----	POURCENT
MONDE	109	110	110	114	117	2.52	103	102	101	103	103	103	.79
PAYS DEVELOPPEES	108	108	106	109	112	2.36	105	104	102	104	106	106	1.63
EUROPE OCCIDENTALE	105	107	111	110	114	4.01	104	106	109	107	111	111	3.66
COMMUNAUTE ECON. EUROP. BELGIQUE-LUXEMBOURG	105	107	112	112	115	2.72	104	106	111	110	113	113	2.49
DANEMARK	99	106	105	108	103	- 4.85	99	106	104	107	102	102	- 4.91
FRANCE	106	111	111	112	124	10.43	105	110	110	111	123	123	10.49
ALLEMAGNE, REP. FED. O*	105	111	114	114	118	3.85	104	110	112	111	115	115	3.35
GREECE	105	100	114	111	114	2.89	101	95	107	103	105	105	2.27
IRLANDE	117	105	117	105	105	- 2.25	113	100	110	98	97	97	- 1.36
ITALIE	102	107	113	112	108	- 3.36	100	105	111	109	105	105	- 3.64
PAYS-BAS	103	106	107	117	117	- .03	101	103	103	112	111	111	- .48
ROYAUME-UNI	108	111	117	116	120	3.75	108	111	117	116	120	120	3.65
AUTRES PAYS O*EUROPE OCC.	105	107	109	104	112	8.16	103	104	105	99	107	107	7.46
AUTRICHE	102	104	110	104	121	16.25	103	104	110	104	121	121	16.06
FINLANDE	99	104	103	97	108	11.89	98	103	101	95	106	106	11.29
ISLANDE	106	104	105	105	102	- 2.62	102	100	99	98	94	94	- 3.86
MALTE	149	114	125	129	147	13.87	145	110	120	122	138	138	12.90
NORVEGE	111	107	109	114	120	4.91	109	105	107	112	117	117	4.50
PORTUGAL	88	93	87	77	91	17.78	85	90	83	73	86	86	16.92
ESPAGNE	112	110	117	105	112	6.61	109	106	111	99	105	105	5.69
SUEDE	103	101	98	102	101	- 1.45	102	100	97	101	99	99	- 1.50
SUISSE	103	111	110	106	116	8.79	104	112	111	106	115	115	8.77
YUGOSLAVIE	101	108	109	110	120	8.77	98	104	104	105	113	113	7.86
URSS ET EUROPE ORIENTALE	109	104	101	101	105	4.34	107	100	97	96	100	100	3.60
EUROPE ORIENTALE	107	108	104	104	109	4.94	105	105	101	100	105	105	4.41
ALBANIE	116	126	126	126	128	1.23	108	114	112	110	109	109	- 1.00
BULGARIE	104	113	106	111	121	9.61	103	112	104	109	119	119	9.25
TCHECOSLOVAQUIE	112	102	110	108	112	3.77	110	99	106	104	108	108	3.44
REP. DEMOCR. ALLEMANDE	103	107	106	112	109	- 2.89	104	107	107	113	110	110	- 2.79
HONGRIE	108	108	115	113	124	9.63	107	106	113	111	122	122	9.73
POLOGNE	104	105	93	90	94	4.76	101	101	89	85	88	88	3.83
ROUMANIE	115	121	117	114	126	10.43	112	116	112	108	119	119	9.67
URSS	111	102	99	100	104	4.09	108	98	95	95	98	98	3.27
AMERIQUE DU NORD DEVELOPPE	109	116	111	125	124	- .56	106	111	105	117	115	115	- 1.51
CANADA	119	107	115	126	132	4.63	115	102	109	118	122	122	3.40
ETATS UNIS	108	116	111	125	123	- 1.09	105	112	105	117	115	115	- 2.02
OCEANIE DEVELOPPEE	114	113	103	112	103	- 8.29	111	108	98	105	96	96	- 9.34
AUSTRALIE	117	115	102	112	99	- 11.86	113	110	96	104	91	91	- 12.88
NOUVELLE-ZELANOE	105	104	109	112	116	2.98	103	103	108	110	112	112	1.91
PAYS EN DEVELOPPEMENT	111	113	115	120	124	2.70	104	104	104	106	107	107	-.62
AFRIQUE EN DEVELOPPEMENT	103	106	109	110	114	3.46	95	94	94	92	92	92	-.35
AFRIQUE DU NORD-OUEST	101	103	112	97	110	12.86	93	91	95	80	88	88	9.26
ALGERIE	90	94	109	102	97	- 4.70	82	83	84	77	80	80	- 8.00
MAROC	109	112	113	93	118	27.30	100	98	96	76	94	94	23.20
TUNISIE	98	94	111	102	106	3.63	91	85	98	88	89	89	1.15
AFRIQUE OCCIDENTALE	104	108	111	115	118	2.77	95	96	96	96	95	95	-.44
BENIN	116	121	115	129	117	11.74	106	108	100	96	104	104	8.34
GAMBIE	93	77	68	90	91	1.34	86	68	59	76	75	75	- 1.21
GHANA	83	89	82	80	82	2.50	75	79	70	66	66	66	-.78
GUINEE	104	101	105	107	114	5.80	96	92	93	92	95	95	3.04
COTE D'IVOIRE	110	125	132	147	133	- 9.09	99	108	111	119	105	105	- 11.95
LIBERIA	105	107	109	112	111	- .63	94	93	92	91	87	87	- 4.15
MALI	118	117	110	123	115	- 5.94	109	106	96	104	95	95	- 8.54
MAURITANIE	119	121	125	132	126	- 4.62	110	109	109	112	103	103	- 7.31
NIGER	135	141	145	145	149	2.75	124	126	126	122	122	122	-.29
NIGERIA	106	111	116	119	124	4.02	97	98	99	98	99	99	-.59
SENEGAL	103	75	69	96	101	5.06	95	68	61	82	84	84	2.29
SIERRA LEONE	107	101	103	104	115	10.72	99	91	90	88	95	95	7.69
TOGO	109	111	115	114	119	3.68	101	100	101	97	97	97	-.59
HAUTE-VOLTA	111	117	113	122	122	.35	103	106	99	104	102	102	- 2.28
AFRIQUE CENTRALE	99	101	105	107	110	2.39	92	92	92	92	92	92	- .28
ANGOLA	82	85	84	82	83	1.67	76	77	74	70	70	70	- .91
CAMEROUN	100	102	105	108	110	1.93	93	93	93	94	94	94	-.54
REP. CENTRAFRICAINE	102	103	105	105	111	5.81	95	95	94	92	95	95	3.34
TCHAO	110	111	110	109	113	4.41	104	102	100	96	99	99	2.23
CONGO	104	108	112	115	118	2.76	96	97	99	98	98	98	-.03
GABON	106	107	109	110	111	1.26	103	103	103	103	103	103	- .18
ZAIRE	100	102	106	109	111	2.34	92	91	93	92	92	92	-.55
AFRIQUE ORIENTALE	105	105	107	110	112	1.49	97	94	92	92	91	91	1.58
BURUNDI	104	106	107	124	118	- 4.87	98	97	95	109	101	101	- 7.26
ETHIOPIE	105	113	117	116	116	- .36	100	106	107	104	101	101	- 2.67
KENYA	111	109	112	112	120	7.45	99	93	92	88	91	91	3.14
MAADAGASCAR	95	96	100	100	103	2.88	88	87	88	85	85	85	-.09
MALAWI	120	113	118	123	133	7.88	109	100	100	101	106	106	4.32
MAURICE	111	112	85	98	119	20.99	106	105	79	89	106	106	19.06

TABLEAU ANNEXE 3. INDICES DE LA PRODUCTION AGRICOLE

	TOTAL						PAR HABITANT					VARIATION DE 1981 A 1982
	1978	1979	1980	1981	1982	VARIATION DE 1981 A 1982	1978	1979	1980	1981	1982	
PRODUCTION AGRICOLE	-----	1974-76=100	-----	-----	-----	POURCENT	-----	1974-76=100	-----	-----	-----	POURCENT
MOZAMBIQUE	93	92	95	96	95	- .78	86	83	82	79	- 3.43	
RWANDA	114	126	124	127	132	+ 4.21	105	112	106	107	.97	
SOMALIE	108	104	109	111	113	+ 2.13	86	76	72	70	- 2.28	
TANZANIE	107	110	111	112	110	- 1.63	98	97	95	93	- 4.72	
UGANDA	108	100	99	102	111	+ 8.60	99	88	85	90	5.23	
ZAMBIE	98	87	92	95	88	- 6.60	90	77	78	71	- 9.66	
ZIMBABWE	103	97	101	116	103	- 11.28	93	85	85	81	- 14.31	
AFRIQUE MERIDIONNALE	98	97	98	110	111	+ .88	91	87	86	91	- 1.94	
BOTSWANA	79	91	72	86	92	+ 7.63	72	82	62	72	4.23	
LESOTHO	110	97	92	95	92	- 3.49	102	88	81	83	- 5.89	
SHAZILAND	116	108	129	141	140	- .77	107	97	112	119	- 3.62	
AFRIQUE DU SUD	111	109	111	124	108	- 12.71	102	98	96	105	- 15.18	
AMERIQUE LATINE	112	114	116	123	123	- .51	104	104	103	106	104	- 1.88
AMERIQUE CENTRALE	119	115	119	126	122	- 3.37	109	102	102	99	6.13	
COSTA RICA	112	114	113	117	109	- 6.54	104	103	100	102	8.68	
EL SALVADOR	111	116	109	102	98	- 3.81	102	103	94	86	- 6.54	
GUATEMALA	113	119	121	124	120	- 3.53	103	106	104	104	- 6.31	
HONDURAS	124	124	128	138	160	+ 1.96	112	108	107	112	- 2.39	
MEXIQUE	121	115	123	131	126	- 3.62	111	102	106	110	- 6.36	
NICARAGUA	117	106	77	91	91	- .32	106	93	65	75	- 2.92	
PANAMA	113	110	111	120	121	+ .97	105	101	99	105	1.29	
BARBADE	109	118	133	130	122	- 6.14	105	112	124	120	7.19	
CUBA	121	130	117	128	132	+ 3.63	118	126	112	121	3.05	
REPUBLIQUE DOMINICAINE	107	109	109	109	117	+ 7.65	99	99	95	94	5.04	
HAITI	102	108	99	102	106	+ 4.47	95	98	88	88	1.91	
JAMAIQUE	113	102	97	97	101	+ 4.09	109	96	91	90	2.56	
AMERIQUE DU SUD	109	114	116	123	125	+ 1.60	102	104	103	107	.69	
ARGENTINE	116	120	112	118	127	+ 7.91	112	114	105	109	6.61	
BOLIVIE	100	100	104	109	112	+ 2.70	93	91	92	94	.01	
BRESIL	107	113	121	130	128	- .95	99	102	107	112	- 3.22	
CHILI	100	106	106	114	114	+ .04	95	99	98	103	1.64	
COLOMBIE	117	121	121	129	130	+ 1.24	110	112	109	113	- .91	
EQUATEUR	101	105	112	118	122	+ 3.03	92	93	97	98	- .13	
GUYANE	111	101	102	110	110	+ .81	104	93	91	96	- 1.26	
PARAGUAY	115	127	130	131	134	+ 2.04	104	111	111	108	- 1.03	
PERDU	100	103	96	103	104	+ 1.06	92	92	84	88	1.72	
URUGUAY	91	91	97	111	107	- 3.55	90	89	95	107	- 4.23	
VENEZUELA	111	118	113	105	107	+ 1.99	100	102	95	85	- 1.34	
PROCHE-ORIENT EN DEVELOP.	108	109	111	113	115	+ 1.70	99	97	96	95	- 1.13	
PROCHE-ORIENT EN AFRIQUE	103	106	106	111	107	- 4.09	95	96	93	95	6.56	
EGYPTE	104	107	109	110	108	- 1.98	96	97	96	94	- 4.31	
LIBYE	80	109	105	104	107	+ 2.13	71	93	86	82	- 1.77	
SOUDAN	106	104	101	115	104	- 9.34	98	93	88	97	- 11.90	
PROCHE-ORIENT EN ASIE	109	110	112	114	117	+ 3.06	100	98	97	96	.10	
AFGHANISTAN	98	99	100	105	104	- .74	91	90	89	87	- 3.21	
CHYPRE	106	109	119	115	124	+ 7.40	105	107	117	112	6.71	
IRAN	107	108	103	114	113	- 1.16	98	96	89	95	- 4.16	
IRAK	108	121	125	127	135	+ 6.53	98	106	105	104	2.95	
JORDANIE	115	89	136	123	125	+ 1.64	103	77	113	99	- 2.01	
LIBAN	100	101	129	103	132	+ 28.35	102	104	133	105	132	
ARABIE SAOUDITE	109	95	58	24			96	80	47	19		
SYRIE	121	113	151	151	160	+ 5.55	108	98	125	121	1.55	
TURQUIE	110	112	114	115	121	+ 5.32	103	101	99	102	2.78	
REP. ARABE DU YEMEN	97	101	102	99	97	- 1.47	92	94	93	88	- 3.70	
YEMEN DEMOCRATIQUE	99	99	97	93	93	- 4.02	92	90	88	79	- 6.53	
ISRAEL	112	109	108	118	118	+ 8.44	104	100	96	95	1.16	
EXTREME-ORIENT EN DEV.	115	113	117	124	123	- .50	108	104	105	109	1.56	
ASIE DU SUD	115	111	115	121	119	- 1.79	108	101	104	102	3.86	
BANGLADESH	113	112	119	118	123	+ 4.35	104	100	103	101	1.48	
INDE	117	109	114	121	117	- 3.56	110	101	103	102	- 5.41	
NEPAL	100	94	103	98	101	+ 3.25	93	85	91	86	- .94	
PAKISTAN	109	116	119	125	128	+ 2.66	100	104	103	106	- 2.4	
SRI LANKA	110	130	139	128	130	- 1.52	105	121	128	115	- .55	
ASIE EST ET SUD-EST	116	118	119	129	131	+ 1.78	109	108	114	113	- .25	
BIRMANIE	113	114	121	132	142	+ 7.98	104	103	107	114	5.37	
INDONESIE	113	115	126	138	135	- 2.55	107	108	115	124	- 4.13	
COREE+REPUBLIQUE DE	125	128	105	116	119	+ 2.63	119	120	96	105	.92	
LAO	100	116	133	145	152	+ 4.72	93	106	118	126	2.29	
MALAISIE	103	115	120	124	132	+ 6.80	95	104	106	111	4.27	
PHILIPPINES	119	116	123	127	131	+ 2.57	110	104	108	109	.09	
THAILANDE	122	115	119	128	133	+ 3.27	114	105	106	112	1.02	
JAPON	102	101	93	94	98	+ 3.81	99	97	89	89	3.12	
ASIE A ECON. CENTR. PLANIF.	111	116	118	122	131	+ 7.49	106	110	109	112	6.06	
CHINE	110	116	117	122	132	+ 8.23	106	110	109	112	6.87	
KAMPUCHEA DEMOCRATIQ	95	61	84	78	89	+ 13.64	98	64	88	90	11.15	
COREE+REP. POP. DEM. DE	119	123	126	127	128	+ 1.18	111	111	112	110	- 1.14	
MONGOLIE	103	102	97	101	111	+ 9.19	94	91	84	85	6.21	
VIET NAM	114	119	126	128	131	+ 2.36	106	109	113	111	.09	
AUTRES PAYS EN DEV. EC.	108	115	114	119	122	+ 2.65	101	104	101	103	.18	

TABLEAU ANNEXE 4. VOLUME DES EXPORTATIONS DES PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS

	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	VARIAT. ANNUELLES 1972-82											
	MILLIERS DE TONNES METRIQUES											POURCENT											
<b>MONDE</b>																							
<b>PRODUITS AGRICOLES</b>																							
BLE+FARINE,EQUIV.DE BLE	63462	79879	63657	72054	67293	72328	82374	78792	96711	102503	102234	4.67											
RIZ USINE	6652	8583	8349	7800	9124	11054	9778	11864	13096	13234	11986	5.24											
ORGE	13989	12445	11693	12604	13927	13112	14585	14106	16233	20263	18263	4.21											
MALS	37582	48352	49753	52088	62377	57764	68792	76093	80302	79434	70001	6.95											
MILLET	168	226	216	207	303	273	318	297	224	239	215	2.13											
SORGHO	6168	9050	10766	10155	11161	11936	10923	11365	11162	14445	13653	5.76											
POMMES DE TERRE	5128	3912	3977	3921	4409	4697	4035	4627	4931	4938	5135	1.74											
SUCRE,TOTAL(EQUIV.BRUT)	21730	22762	22969	21491	22680	28412	25536	25929	26735	28726	30475	3.30											
LEGUMINEUSES SECHEES	1930	2013	1655	1788	1906	1976	2120	2371	2793	3129	2820	5.51											
GRAINES DE SOJA	13794	15629	17233	16479	19766	20025	24062	25489	26885	26218	28916	7.71											
HUILE DE SOJA	1103	1053	1546	1365	1839	2106	2610	2953	3196	3487	3382	14.05											
ARACHIDES DECORTIQUEES	958	986	882	924	1069	909	789	789	761	864	790	- 2.30											
HUILE D'ARACHIDE	530	507	382	402	561	581	418	501	474	327	406	- 2.07											
COPRAH	1355	1043	527	1082	1147	941	686	433	453	399	439	-10.56											
HUILE DE COPRAH	867	737	667	1043	1374	1110	1337	1142	1215	1353	1257	5.84											
PALMISTES	397	302	360	308	391	279	181	160	209	153	137	-10.15											
HUILE DE PALMISTE	1382	1514	1691	2063	2188	2332	2401	2841	3606	3215	3763	10.56											
TOURTEAUX+TOURT. NOULUS	13155	14573	14712	14466	18814	19106	21889	23279	25557	27476	27663	8.54											
BANANES	6749	6786	6626	6371	6343	6660	7047	6885	6957	6930	7224	- 76											
ORANGES+TANGER+MANDAR.	4639	5041	5003	5192	5206	5404	5215	4947	5131	4967	5015	- 28											
CI TRONS+LIMES	733	782	832	816	973	899	985	930	997	935	982	- 2.76											
CAFE VERT+TORREFIE	3579	3804	3410	3576	3659	2938	3440	3800	3728	3623	3785	- 37											
FEVES DE CACAO	1252	1111	1194	1161	1152	969	1088	1066	1086	1240	1186	- .31											
THE	776	789	804	813	852	904	881	921	952	960	905	2.15											
COTON,FIBRE	4097	4728	3816	3994	4049	3929	4458	4362	4795	4281	4395	- 83											
JUTE ET FIBRES SIMIL.	757	906	890	590	670	569	516	573	489	593	535	- 4.93											
TABAC BRUT	1218	1235	1399	1251	1307	1281	1430	1373	1356	1484	1412	1.52											
CAOUTCHOUC NATUREL	2849	3359	3197	3011	3249	3292	3317	3422	3329	3137	3088	.48											
LAINES EN SUINT	1204	1119	834	853	1010	1103	890	937	908	954	887	- 1.67											
BOVINS 1/	7744	6855	5940	6831	6887	6766	7559	7163	6858	7231	7768	.77											
OVLINS ET CAPRINS 1/	10999	10825	10397	11830	10775	12430	14775	15252	18370	17731	18528	6.68											
PORCINS 1/	6096	5927	6071	6428	6943	6940	7945	8415	10736	9836	9335	6.13											
VIANDS TOTAL	5455	5750	5286	5549	6264	6815	7104	7822	8116	8891	8710	5.78											
LAIT SEC	294	381	358	376	441	571	585	657	874	881	862	12.36											
OEUVFS EN COQUILLE	440	455	508	535	518	573	606	656	737	784	805	6.46											
<b>PRODUITS HALIEUTIQUES</b>																							
POISSON,FRAIS,CONGELE	2498	2855	2788	2965	3025	3465	3843	4234	4187	4294													
POISSON,SECHE,SALE,FUME	529	507	441	434	441	427	417	439	446	468													
CRUSTACES ET MOLLUSQUES	690	712	706	761	877	830	986	1111	933	944													
POISSON EN CONSERVE	677	739	747	721	831	799	844	884	985	1011													
CRUST ET MOLL EN CONSERV	91	93	89	88	94	108	107	108	104	95													
HUILES DE POISSON	749	550	558	597	565	565	694	740	738	726													
FARINES DE POISSON	3008	1631	1951	2188	2113	2052	2109	2453	2334	2033													
<b>PRODUITS FORESTIERS 2/</b>																							
GRUMES DE CONIFERES	25489	28793	26238	23898	28411	28657	29869	31839	27994	22889	26387	.07											
GRUMES DE FEUILLUS	42618	51864	44885	36366	45480	47174	48446	46055	42136	33908	33566	- 2.29											
BOIS DE TRITUR.+PARTIC.	23071	29208	32980	31876	33898	35121	32669	36416	41101	39939	34712	3.88											
BOIS DE CHAUFFAGE	1049	1291	1286	1039	782	1066	632	721	867	589	559	- 7.31											
SCIAGES DE CONIFERES	57094	60913	51822	43250	56294	61793	65962	68826	66021	60713	61562	2.00											
SCIAGES DE FEUILLUS	6415	10468	8928	7959	11461	11240	12048	13435	12616	11068	11001	3.36											
PANNEAUX A BASE DE BOIS	12700	14674	12963	12436	14383	14967	16397	16670	16273	16738	15254	2.62											
PATE DE BOIS POUR PAPIER	14580	16666	17192	13525	15309	15401	17311	18491	19575	18610	17101	2.18											
PAPIERS ET CARTONS	25247	27522	29962	25479	27092	28293	30326	33341	37500	35559	33767	3.52											
<b>EUROPE OCCIDENTALE</b>																							
<b>PRODUITS AGRICOLES</b>																							
BLE+FARINE,EQUIV.DE BLE	9457	11857	11587	13472	13635	11782	12485	14505	18221	22070	20824	7.40											
RIZ USINE	525	405	616	625	670	751	850	889	968	1010	947	8.43											
ORGE	5311	5586	5966	5686	5075	4408	8634	7199	8057	10807	7548	5.90											
MALS	4593	5613	6012	5666	5876	4458	4869	5050	5474	4820	5743	- .17											
MILLET	5	9	7	15	11	12	12	13	14	19	20	10.78											
SORGHO	195	276	711	736	771	384	262	308	206	241	272	- 4.81											
POMMES DE TERRE	2763	2485	2358	2589	2337	2708	2798	3016	3455	3544	3670	4.15											
SUCRE,TOTAL(EQUIV.BRUT)	2604	2615	2439	2082	2839	3628	4124	4280	5210	5680	5978	10.87											
LEGUMINEUSES SECHEES	291	288	253	323	226	302	353	450	458	448	407	5.93											
GRAINES DE SOJA	269	113	16	111	189	120	237	353	327	160	205	11.21											

1/ MILLIERS DE TETES

2/ TOUS LES PRODUITS FORESTIERS, A L'EXCEPTION DE LA PATE A PAPIER ET DES PAPIERS ET CARTONS, SONT EXPRIMES EN MILLIERS DE METRES CUBES

TABLEAU ANNEXE 4. VOLUME DES EXPORTATIONS DES PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS

	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	VARIAT. ANNUELLES 1972-82
	MILLIERS DE TONNES METRIQUES											POURCENT
HUILE DE SOJA	395	470	720	719	744	767	1099	1208	1204	1272	1380	12.76
ARACHIDES DECORTIQUEES	18	18	18	14	24	22	29	15	19	25	25	3.12
HUILE D'ARACHIDE	32	54	51	74	49	44	45	64	79	68	71	5.51
COPRAH	7	6		1	17	3	4	1	2		1	-15.05
HUILE DE COPRAH	143	117	78	203	269	163	119	61	43	57	85	9.06
PALMISTES	1	1	5	1	1	1	1	2	3	1	2	5.20
HUILE DE PALMISTE	77	80	68	86	98	111	97	92	123	114	94	4.01
TOURTEAUX+TOURT. MOULUS	2150	2710	2875	2257	2630	2518	3437	3957	4247	4919	5349	9.02
BANANES	30	23	27	35	25	31	41	43	48	47	47	7.05
ORANGES+TANGER+MANDAR.	1837	1943	1933	1999	2056	2113	1921	1906	1799	1659	1808	- .99
CITRONS+LIMES	424	384	444	461	525	464	505	483	512	430	530	1.88
CAFE VERT+TORREFIE	47	62	76	86	92	78	102	124	106	122	126	9.04
FEVES DE CACAO	2	3	6	11	15	30	34	32	44	48	52	39.51
THE	47	58	61	43	46	60	50	46	44	44	43	- 2.11
COTON, FIBRE	74	101	79	65	89	70	71	60	57	55	75	- 3.37
JUTE ET FIBRES SIMIL.	29	28	25	21	18	17	19	16	17	17	15	- 6.09
TABAC BRUT	148	141	196	177	179	153	223	234	197	210	247	4.59
CAOUTCHOUC NATUREL	24	30	40	29	32	27	21	21	16	14	15	- 8.07
LAINEN SUINT	66	55	43	55	64	57	60	65	69	61	59	1.44
BOVINS 1/	3094	2566	2312	3416	3121	2979	3322	3340	3412	3620	3533	2.97
DVINS ET CAPRINS 1/	790	619	575	1152	1183	1318	1732	1384	1418	927	872	5.20
PORCINS 1/	2445	2552	2576	2596	3112	3106	3421	4004	4777	4749	4591	7.98
VIANOE, TOTAL	1823	1933	2215	2434	2394	2652	2825	3173	3673	3897	3787	8.20
LAIT SEC	221	289	272	285	334	432	450	514	660	671	624	12.23
DEUFS EN COQUEILLE	237	262	308	326	335	349	382	445	506	538	600	9.27
PRODUITS HALIEUTIQUES												
POISSON, FRAIS, CONGELE	1061	1095	1017	1054	1115	1150	1396	1686	1643	1785		
POISSON, SECHE, SALE, FUME	349	327	283	278	288	265	255	276	285	310		
CRUSTACES ET MOLLUSQUES	243	196	225	250	274	232	263	275	277	320		
POISSON EN CONSERVE	198	235	226	207	243	244	260	264	256	260		
CRUST ET MOLL EN CONSERV	26	28	24	27	32	34	36	38	42	47		
HUILES DE POISSON	196	271	196	249	319	327	270	296	332	337		
FARINES DE POISSON	840	797	803	864	948	1019	881	951	922	831		
PRODUITS FORESTIERS 2/												
GRUMES DE CONIFERES	1380	2236	2784	1704	2428	2590	1899	2395	2937	2735	2082	3.19
GRUMES DE FEUILLUS	1549	1850	1943	1665	1833	2077	2017	2055	2262	2156	1937	2.49
BOIS DE TRITUR.+PARTIC.	6089	7114	7920	8627	8173	7575	6846	8462	10718	11164	9950	4.60
BOIS DE CHAUFFAGE	604	881	888	735	512	740	314	443	558	343	313	- 8.65
SCIAGES DE CONIFERES	17929	20295	17248	12640	17061	16554	18051	20349	19783	17142	18327	.78
SCIAGES DE FEUILLUS	1766	2274	1858	1607	2801	2494	2756	2514	2395	2037	1963	1.58
PANNEAUX A BASE DE BOIS	5270	6337	5054	5171	6151	6194	6737	7386	7047	6732	6256	2.26
PATE DE BOIS POUR PAPIER	6623	8036	7436	5179	5670	5559	6689	6837	6635	6207	5536	- 1.40
PAPIERS ET CARTONS	12032	13708	14964	10655	13098	13753	15658	17387	17427	18106	17875	4.37
URSS ET EUROPE ORIENTALE												
PRODUITS AGRICOLES												
BLE+FARINE, EQUIV. DE BLE	5801	6852	8008	5109	3912	5179	3659	4691	3916	4131	4781	- 4.77
RIZ USINE	92	90	149	16	11	11	9	14	30	24	22	-14.93
ORGE	847	570	1158	1060	943	1725	222	232	336	248	213	- 15.41
MAIS	946	1570	1727	983	1536	1318	1493	554	1325	1770	1130	- .55
POMMES DE TERRE	1510	534	648	490	442	682	371	655	322	323	291	-10.29
SUCRE, TOTAL(EQUIV. BRUT)	888	754	724	403	527	743	877	660	679	794	915	1.52
LEGUMINEUSES SECHEES	127	118	115	119	112	117	135	145	122	120	114	.23
GRAINES DE SOJA	10	34	31	11	10	32	6	30	5	4	5	-13.42
HUILE DE SOJA	3	6	8	2	12	13	7	10	17	14	18	16.39
TOURTEAUX+TOURT. MOULUS	79	75	47	49	14	61	53	20	27	9	35	-12.58
THE	12	13	14	17	15	22	17	17	20	18	17	3.94
COTON, FIBRE	662	734	740	801	887	976	865	807	863	921	956	2.95
TABAC BRUT	88	97	100	102	101	99	89	102	103	90	89	- .26
LAINEN SUINT	1	1	1	1	1	2	3	3	1	2		13.27
BOVINS 1/	817	783	630	696	498	540	544	676	577	460	646	- 3.14
DVINS ET CAPRINS 1/	3183	3168	2875	3457	3025	3504	3800	4719	4597	3800	3816	3.60
PORCINS 1/	787	412	628	944	720	720	1158	1152	1144	1713	1091	9.51
VIANOE, TOTAL	395	433	527	627	547	658	620	744	742	784	795	6.92
DEUFS EN COQUEILLE	108	103	111	121	101	120	114	104	90	69	50	- 5.55

1/ MILLIERS DE TETES

2/ TOUS LES PRODUITS FORESTIERS, A L'EXCEPTION DE LA PATE A PAPIER ET DES PAPIERS ET CARTONS, SONT EXPRIMES EN MILLIERS DE METRES CUBES

TABLEAU ANNEXE 4. VOLUME DES EXPORTATIONS DES PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS

	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	VARIAT. ANNUELLES 1972-82
	MILLIERS DE TONNES METRIQUES											POURCENT
<b>PRODUITS HALIEUTIQUES</b>												
POISSON, FRAIS, CONGELE	345	379	494	606	607	540	569	605	621	514	429	2.71
POISSON, SECHE, SALE, FUME	16	15	13	19	12	11	15	21	17	11	6	- 4.50
CRUSTACES ET MOLLUSQUES	4	7	3	1	1	1	2	1	2	1		
POISSON EN CONSERVE	29	31	32	45	47	48	40	36	39	39	34	1.47
CRUST ET MOLL EN CONSERV.	3	2	2	3	2	1	1	1	2	1	2	- 6.49
HUILES DE POISSON	17	6	6	4	2	1	1	1	1	1		
FARINES DE POISSON	18	13	11	19	18	14	21	20	22	12	9	- 1.40
<b>PRODUITS FORESTIERS 2/</b>												
GRUMES DE CONIFERES	7982	10195	9829	8884	9534	9919	10281	8763	7428	7104	7183	- 2.48
GRUMES DE FEUILLUS	290	334	397	354	201	315	296	404	384	285	304	.12
BOIS DE TRITUR.+PARTIC.	8021	11019	12480	12146	12401	12155	11375	12066	12162	12396	10566	1.53
BOIS DE CHAUFFAGE	108	141	127	95	40	63	92	46	31	18	16	- 18.51
SCIAGES DE CONIFERES	11059	11085	9865	10362	11009	10592	10782	9956	9513	9363	9724	- 1.38
SCIAGES DE FEUILLUS	827	825	767	749	714	702	752	600	597	539	536	- 4.45
PANNEAUX A BASE DE BOIS	1247	1476	1457	1588	1702	1791	1875	1842	1827	1683	1513	2.35
PATE DE BOIS POUR PAPIER	599	618	592	601	728	754	851	753	889	894	982	5.39
PAPIERS ET CARTONS	1180	1264	1304	3707	1480	1653	1779	1664	4092	1705	1700	4.69
<b>AMERIQUE DU NORD OEV.</b>												
<b>PRODUITS AGRICOLES</b>												
BLE+FARINE,EQUIV.OE BLE	36693	50900	36371	43188	38493	40151	50193	46586	54012	60799	60826	4.50
RIZ USINE	2038	1630	1726	2139	2107	2345	2342	2323	3065	3197	2574	5.67
ORGE	5749	5168	3547	4068	5432	4343	4249	4654	4195	6853	7097	2.49
MAIS	22409	33215	29875	33526	44692	40580	50550	59414	63923	56067	49658	9.14
SORGHO	3858	5629	5722	5848	5797	6139	5184	5950	8050	8032	6051	4.29
POMMES DE TERRE	300	313	356	369	857	503	282	289	344	395	477	1.42
SUCRE,TOTAL(EQUIV.BRUT)	18	65	97	268	112	153	137	124	602	1092	142	26.26
LEGUMINEUSES SECHEES	359	416	339	390	400	374	390	470	913	1141	854	11.21
GRAINES DE SOJA	12034	13250	13953	12506	15361	16234	20794	20951	21882	21980	25652	8.03
HUILE DE SOJA	618	439	766	355	506	768	916	1110	1081	809	911	7.82
ARACHIDES DECORTIQUEES	196	192	262	244	132	306	393	368	292	153	210	1.51
HUILE D'ARACHIDE	28	47	21	12	48	45	40	5	18	20	10	- 9.56
HUILE DE COPRAH	6	11	5	8	26	17	9	5	19	14	13	6.40
TOURTEAUX+TDURT.+MOULUS	4084	5075	5253	4105	5370	4740	6793	6845	8009	7471	6917	6.28
BANANES	188	188	195	187	201	199	201	197	205	217	210	1.26
ORANGES+TANGER+MANDAR.	303	292	328	481	461	410	356	318	482	443	353	2.30
CITRONS+LIMES	157	201	202	183	225	236	237	173	171	176	135	- 1.66
CAFE VERT+TORREFIE	34	72	85	55	69	106	59	79	79	70	60	2.89
FEVES DE CACAO	4	9	23	9	10	14	9	9	7	14	14	3.66
THE	3	3	3	4	3	4	5	5	5	4	4	4.49
COTON,FIBRE	701	1246	1172	871	779	1017	1347	1527	1823	1269	1392	6.08
JUTE ET FIBRES SIMIL.	1	1	1	1	1	2	1	21	28	18	16	- 3.27
TABAC BRUT	314	313	335	293	293	314	364	299	293	300	290	- .64
CADUTCHUC NATUREL	21	27	26	29	29	25	20	21	28	18	16	- 3.27
BOVINS 1/	405	699	360	421	684	651	592	436	424	441	563	.20
OVINS ET CAPRINS 1/	174	214	293	344	250	214	153	135	144	225	287	- 1.59
PORCINS 1/	101	107	213	47	56	54	201	145	254	171	342	11.58
VIANDA+TOTAL	372	441	403	472	693	700	721	777	973	1073	987	11.65
LAIT SEC	18	23	21	17	16	16	7	5	36	55	29	4.01
OEufs EN COQUEILLE	11	18	21	22	38	39	30	61	87	64	19.11	
<b>PRODUITS HALIEUTIQUES</b>												
POISSON, FRAIS, CONGELE	234	264	200	236	250	352	383	414	418	499	546	10.06
POISSON, SECHE, SALE, FUME	52	49	49	47	62	65	63	64	76	87	89	6.52
CRUSTACES ET MOLLUSQUES	36	47	39	42	48	71	120	133	115	88	80	12.52
POISSON EN CONSERVE	43	52	39	36	46	51	63	65	81	93	68	7.79
CRUST ET MOLL EN CONSERV.	9	10	8	8	9	9	11	11	11	11	11	2.30
HUILES DE POISSON	95	121	101	93	91	60	110	101	137	117	98	1.21
FARINES DE POISSON	42	63	85	35	63	61	82	40	108	75	42	1.84
<b>PRODUITS FORESTIERS 2/</b>												
GRUMES DE CONIFERES	14104	14248	12118	12196	14842	14362	15565	17865	15135	11676	15269	.99
GRUMES DE FEUILLUS	497	567	622	328	470	481	522	630	784	751	506	3.07
BOIS DE TRITUR.+PARTIC.	6768	7837	8402	6867	8337	8710	8216	9463	9887	8382	6605	1.15
BOIS DE CHAUFFAGE	15	19	18	34	27	33	28	16	11	18	14	- 3.22
SCIAGES DE CONIFERES	25705	27339	22944	18553	26379	32305	34492	35407	33612	31770	31423	4.00
SCIAGES DE FEUILLUS	1006	1072	705	807	814	847	1341	1025	1190	1209	1083	3.13
PANNEAUX A BASE DE BOIS	1225	1558	1518	1507	1567	1774	2061	2053	2312	2533	2045	6.24
PATE DE BOIS POUR PAPIER	6578	7162	8011	6621	7603	7657	8051	8787	9704	9141	8436	3.16

1/ MILLIERS DE TETES

2/ TOUS LES PRODUITS FORESTIERS, A L'EXCEPTION DE LA PATE A PAPIER ET DES PAPIERS ET CARTONS, SONT EXPRIMES EN MILLIERS DE METRES CUBES

TABLEAU ANNEXE 4. VOLUME DES EXPORTATIONS DES PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS

TABLEAU ANNEXE 4. VOLUME DES EXPORTATIONS DES PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS

	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	VARIAT. ANNUELLES 1972-82
	MILLIERS DE TONNES METRIQUES											POURCENT
FEVES DE CACAO	979	891	864	819	866	688	780	737	780	881	768	- 1.69
THE	137	141	137	135	149	165	178	185	167	165	176	3.02
COTON, FIBRE	.98	410	317	271	351	300	308	331	339	313	302	- 1.79
TABAC BRUT	114	131	131	113	141	129	139	132	174	189	144	3.51
CAOUTCHOUC NATUREL	191	197	203	186	159	153	145	142	138	146	140	- 4.07
LAINEN SUINT	5	5	6	4	3	4	4	3	4	2	3	- 7.74
BOVINS 1/	1527	1405	1207	1022	1126	1106	1086	1148	1219	1342	1344	- .54
DVINS ET CAPRINS 1/	3684	3368	3161	3515	2548	2461	3066	3075	3435	3427	3637	.16
PORCINS 1/	22	17	13	13	15	4	1	3	1	1	1	-34.25
VIANDO, TOTAL	107	129	119	104	113	118	100	97	48	49	42	- 9.95
LAIT SEC	2	3	1	1	1	2	2	2	2	1		
DEUFS EN COQUEILLE	1	1	1	1	1							
PRODUITS HALIEUTIQUES												
POISSON, FRAIS, CONGELE	63	106	106	76	76	98	109	107	163	187		
POISSON, SECHE, SALE, FUME	42	33	24	30	20	22	20	16	18	19		
CRUSTACES ET MOLLUSQUES	19	23	29	39	43	43	48	34	35	58		
POISSON EN CONSERVE	61	83	80	59	75	70	62	77	80	93		
HUILES DE POISSON	25	31	18	12	7	7	7	7	5	5		
FARINES DE POISSON	150	142	95	83	43	19	39	23	26	27		
PRODUITS FORESTIERS 2/												
GRUMES DE CONIFERES	13	14	14	15	11	2	2	2	6143	4826	4705	- 3.62
GRUMES DE FEUILLUS	7174	8260	6580	5139	6435	6547	6416	6312	6143	4826	4705	51.26
BOIS DE TRITUR.+PARTIC.	1	2	69	70	127	100	75	112	84	173		
BOIS DE CHAUFFAGE	11	28	27	9	8	9	9	9	1			
SCIAGES DE CONIFERES	73	103	107	98	113	119	116	126	108	99	101	1.89
SCIAGES DE FEUILLUS	738	933	813	662	701	749	750	719	679	589	622	- 2.69
PANNEAUX A BASE DE BOIS	327	340	300	207	219	237	257	227	241	241	228	- 3.12
PATE DE BOIS POUR PAPIER	187	201	219	155	255	190	233	259	259	249	246	3.39
PAPIERS ET CARTONS	17	18	30	21	24	21	18	26	48	47	49	10.30
AMERIQUE LATINE												
PRODUITS AGRICOLES												
BLE+FARINE,EQUIV. DE BLE	1771	3098	1836	2000	3304	5991	1765	4389	4592	3927	3976	8.22
RIZ USINE	195	330	348	439	536	1008	751	578	553	638	502	9.15
ORGE	111	161	110	28	43	130	18	58	74	32	21	-13.12
MAIS	3645	4113	6666	5088	4560	6864	5927	5990	3557	9193	5786	3.92
NILLET	81	118	78	94	124	172	196	139	63	136	101	2.09
SORGHO	635	2108	3169	2180	3499	4295	4625	3899	1544	5053	5361	13.00
POMMES DE TERRE	36	11	21	50	99	106	67	77	61	45	23	6.29
SUCRE, TOTAL(EQUIV. BRUT)	10851	11942	12048	11028	10637	12923	12308	12609	11893	12535	13001	1.37
LEGUMINEUSES SECHEES	157	166	175	233	312	424	464	395	345	281	255	7.57
GRAINES DE SOJA	1079	1841	2831	3435	3934	3441	2845	3814	4503	3909	2878	8.72
HUILE DE SOJA	60	116	42	285	562	544	570	609	840	1353	1010	36.75
ARACHIDES DECORTIQUEES	62	57	56	68	30	59	60	115	107	93	68	5.79
HUILE D'ARACHIDE	114	124	101	38	140	181	155	209	207	80	104	3.20
COPRAH	2	1	2	2	2						5	
HUILE DE COPRAH	11	9	5	5	5	5	9	8	4	4	3	- 7.52
PALNISTES	5	6	5	4	2	3	9	7	5	5	5	- 6.40
HUILE DE PALMISTE	3	6	6	3	5	3	4	5	2	4	10	.96
TOURTEAUX+TOURT. MOULUS	2698	2869	3130	4299	5798	7354	7676	7494	8891	10915	10666	16.44
BANANES	5329	5345	5055	4779	4839	5232	5520	5302	5356	5411	5674	.80
ORANGES+TANGER+MANDAR.	216	218	210	190	173	224	269	314	308	319	334	5.86
CITRONS+LIMES	8	11	14	22	25	29	47	74	53	51	31	20.36
CAFE VERT+TORREFIE	2165	2232	1826	2055	2032	1567	1960	2188	2209	2113	2212	.50
FEVES DE CACAO	226	174	255	270	209	187	211	226	183	201	248	- .27
THE	24	25	30	23	32	34	41	39	44	35	43	6.29
COTON, FIBRE	862	829	664	806	607	689	896	733	641	604	579	- 2.83
JUTE ET FIBRES SIMIL.	4	4	3	1	1			2	2			
TABAC BRUT	184	186	244	244	255	238	274	276	254	271	269	3.57
CAOUTCHOUC NATUREL	9	8	5	6	7	5	6	4	4	2	3	- 11.58
LAINEN SUINT	78	81	64	108	92	108	107	80	105	129	107	4.15
BOVINS 1/	1487	1026	1037	960	1103	1093	1625	1104	776	860	1090	- 2.21
DVINS ET CAPRINS 1/	81	48	65	93	106	112	125	98	65	312	139	10.03
PORCINS 1/	42	31	33	42	65	31	24	16	1			
VIANDO, TOTAL	1039	890	504	449	775	778	840	816	770	1028	1116	3.22
LAIT SEC	12	15	9	14	34	18	10	4	3	9	19	- 5.79
DEUFS EN COQUEILLE	1	1	1	1	3	3	2	4	11	15	6	29.50

1/ MILLIERS DE TETES

2/ TOUS LES PRODUITS FORESTIERS, A L'EXCEPTION DE LA PATE A PAPIER ET DES PAPIERS ET CARTONS, SONT EXPRIMES EN MILLIERS DE METRES CUBES

TABLEAU ANNEXE 4. VOLUME DES EXPORTATIONS DES PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS

	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	VARIAT. ANNUELLES 1972-82
	MILLIERS DE TONNES METRIQUES											DURCENT
<b>PRODUITS HALIEUTIQUES</b>												
POISSON, FRAIS, CONGELE	64	107	131	145	196	302	361	407	397	383		
POISSON, SECHE, SALE, FUME	3	7	9	5	4	9	3	12	6	7		
CRUSTACES ET MOLLUSQUES	98	94	90	93	99	99	140	171	125	125		
POISSON EN CONSERVE	21	20	20	16	28	48	72	76	135	164		
CRUST ET MOLL EN CONSERV	2	1	1	3	3	5	2	5	3	4		
HUILES DE POISSON	318	10	93	148	39	46	70	128	100	79		
FARINES DE POISSON	1711	402	749	909	842	740	843	1147	1020	849		
<b>PRODUITS FORESTIERS 2/</b>												
GRUMES DE CONIFERES	9	14	9	15	23	167	689	968	1029	384	913	76.83
GRUMES DE FEUILLUS	217	524	202	55	86	49	60	86	114	51	45	-15.39
BOIS DE TRITR.+PARTIC.	382	284	183	107	115	53	53	53	53	53	53	-18.59
BOIS DE CHAUFFAGE	1	2	1	3	4	18	26	37	29	13	13	44.04
SCIAGES DE CONIFERES	1718	1530	1131	1134	1050	1429	1477	1678	1718	1268	991	- 1.02
SCIAGES DE FEUILLUS	622	870	835	590	629	838	727	1121	1130	844	655	2.28
PANNEAUX A BASE DE BOIS	266	295	265	252	326	374	487	488	606	607	574	10.46
PATE DE BOIS POUR PAPIER	262	296	314	328	377	433	706	1014	1306	1362	1287	21.29
PAPIERS ET CARTONS	110	186	213	146	199	222	268	391	410	575	476	15.72
<b>PROCHE-ORIENT EN DEV.</b>												
<b>PRODUITS AGRICOLES</b>												
BLE+Farine, EQUIV. DE BLE	616	599	23	12	21	627	2079	825	485	555	547	21.30
RIZ USINE	518	341	181	130	256	276	223	211	259	159	72	- 9.51
ORGE	142	17	7	12	366	302	50	88	229	424	1024	37.72
MAIS	7	3	2	1	14	8	43	111	155	40	12	38.71
MILLET	7	9	4	4	6	3	4	2	2			
SORGHO	61	104	98	48	75	137	66	196	286	256	370	18.30
POIMES DE TERRE	284	326	299	208	380	437	289	311	462	371	430	4.11
SUCRE, TOTAL (EQUIV. BRUT)	147	50	54	43	59	51	34	41	66	207	1.08	
LEGUMINEUSES SECHEES	143	170	106	109	121	176	256	303	299	500	586	17.01
ARACHIDES DECORTIQUEES	149	166	145	223	321	184	120	56	59	117	120	- 7.76
TOURTEAUX+TDURT. MOULUS	751	545	401	452	368	252	225	214	259	138	171	-13.69
BANANES	16	10	6	10	9	4	2	5	17	18	7	- 1.12
ORANGES+TANGER+MANDAR.	527	766	722	724	720	754	645	608	632	760	748	.78
CITRONS+LIMES	108	150	138	122	168	136	153	152	201	204	220	5.86
CAFE VERT+TORREFIE	10	8	6	4	3	3	4	3	2	5	3	-10.94
THE	19	26	19	4	8	7	10	16	15	17	10	- 1.92
COTTON, FIBRE	1049	1097	706	856	1004	710	765	665	587	530	595	- 6.23
TABAC BRUT	137	120	123	75	86	71	84	77	94	137	111	- 1.16
LAINE EN SUINT	21	25	10	8	7	12	9	8	7	3	4	-14.73
BOVINS 1/	92	52	77	18	11	16	12	21	9	60	122	- 3.66
OVINS ET CAPRINS 1/	932	987	980	720	828	680	1209	1424	2026	2872	3285	14.08
VIANDE, TOTAL	13	30	22	14	9	11	15	15	21	73	109	14.39
DEUFS EN COQUEILLE	21	15	17	12	1	3	7	10	7	11	7	- 7.24
<b>PRODUITS HALIEUTIQUES</b>												
POISSON, FRAIS, CONGELE	12	20	16	6	4	4	8	13	14	21		
POISSON, SECHE, SALE, FUME	14	9	13	12	10	12	11	5	6	4		
CRUSTACES ET MOLLUSQUES	13	16	10	7	10	10	8	11	11	7		
POISSON EN CONSERVE	1	1	1	1	3	4	4	5	9	6		
HUILES DE POISSON	1	1			1	2	1					
<b>PRODUITS FORESTIERS 2/</b>												
GRUMES DE CONIFERES	14	7	5	4	3		1	1	1	2	7	-13.94
GRUMES DE FEUILLUS	22	24	8	17	10	9	5	3	4	36	189	5.84
BOIS DE CHAUFFAGE	9	9	7	8	8	6	5	8	7	7	7	- 2.21
SCIAGES DE CONIFERES	37	37	61	49	60	69	60	103	84	99	122	11.90
SCIAGES DE FEUILLUS	28	23	21	1	1	1	2	2	3	6	12	-12.63
PANNEAUX A BASE DE BOIS	26	32	31	27	29	26	26	24	19	19	21	- 4.55
PAPIERS ET CARTONS	3	10	22	9	10	11	10	16	21	35	38	18.60

1/ MILLIERS DE TETES  
2/ TOUS LES PRODUITS FORESTIERS, A L'EXCEPTION DE LA PATE A PAPIER ET DES PAPIERS ET CARTONS, SONT EXPRIMES EN MILLIERS DE METRES CUBES

TABLEAU ANNEXE 4. VOLUME DES EXPORTATIONS DES PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS

	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	VARIAT. ANNUELLES 1972-82
	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	POURCENT
<b>EXTREME-ORIENT EN DEV.</b>												
<b>PRODUITS AGRICOLES</b>												
BLE+FARINE+EQUIV.DE BLE	325	520	107	92	64	234	873	670	288	220	99	-16
RIZ USINE	3228	2293	2018	1911	3720	4830	3132	5085	5334	6063	6082	11-28
ORGE	1	19	95		32	39	13	73	258	248	762	70-34
MAIS	1952	1630	2554	2279	2483	1768	2196	2143	2340	2702	3195	5-68
MILLET	1	4	2	1	1	8	4	7	2	2	2	7-86
SORGHO	134	135	189	213	182	138	166	170	208	288	318	6-68
POMMES DE TERRE	35	40	36	46	95	73	55	99	110	81	78	10-79
SUCRE TOTAL(EQUIV. BRUT)	1816	1989	2557	2804	3556	4475	2765	3118	2616	2861	4158	5-25
LEGUMINEUSES SECHEES	216	219	167	170	191	181	245	291	313	336	330	6-62
GRAINES DE SOJA	20	59	18	32	38	47	30	27	26	27	27	-1-24
HUILE DE SOJA	9	8	7	4	2	4	7	6	27	32	46	19-90
ARACHIDES DECORTIQUEES	51	65	111	89	177	75	32	46	53	123	114	1-21
HUILE D'ARACHIDE	6	10	7	9	10	5	6	16	5	5	5	-3-23
COPRAH	1109	800	295	834	878	683	445	193	233	172	235	-15-19
HUILE DE COPRAH	642	925	508	760	1004	845	1112	976	1061	1192	1065	8-15
PALMISTES	57	42	29	33	33	30	13	23	45	24	8	-10-89
HUILE DE PALMISTE	1147	1284	1411	1726	1897	2067	2168	2634	3295	2953	3466	11-92
TOURTEAUX+TOURT. NOULUS	2153	2243	2006	2059	3353	2870	2593	3349	2916	2852	3095	4-28
BANANES	461	503	705	872	846	738	832	921	972	923	982	6-83
ORANGES+TANGER+MANDAR.	33	41	39	137	86	113	65	81	75	44	53	3-02
CAFE VERT+TORREFIE	204	206	203	226	262	267	339	335	375	370	403	8-19
FEVES DE CACAO	7	10	14	15	18	18	24	32	41	64	74	24-65
THE	464	454	458	502	512	499	459	475	523	553	479	1-03
COTON+FIBRE	310	248	96	244	218	56	128	134	375	466	344	5-01
JUTE ET FIBRES SIMIL.	716	867	860	566	646	544	474	522	430	530	474	-5-80
TABAC BRUT	181	196	211	198	210	232	215	212	200	251	224	1-85
CAOUTCHOUC NATUREL	2565	3051	2868	2737	2967	3027	3080	3179	3101	2926	2880	.90
LAINES EN SUINT	2	2	3	1	2	1	1					
BOVINS 1/	148	123	114	76	73	98	78	66	55	47	55	-9-62
OVINS ET CAPRINS 1/	47	20	28	28	80	215	70	54	60	74	81	10-87
PORCINS 1/	7	13	5	10	22	7	10	12	8	13	94	13-20
VIANDS TOTAL	15	19	26	33	44	60	68	87	86	97	108	22-43
LAIT SEC	3	2	3	4	5	5	7	10	13	9	11	18-61
DEUFS EN COQUEILLE	7	4	3	5	6	10	6	5	3	6	6	.50
<b>PRODUITS HALIEUTIQUES</b>												
POISSON,FRAIS,CONGELE	229	302	285	418	289	543	561	554	561	590	460	8-94
POISSON,SECHE,SALE,FUME	42	54	36	32	30	29	31	28	29	23		
CRUSTACES ET MOLLUSQUES	172	218	212	228	291	282	312	350	259	232		
POISSON EN CONSERVE	7	11	18	18	26	36	49	47	37	42	28	16-58
CRUST ET MOLL EN CONSERV	20	23	26	27	21	32	29	30	22	6		
FILETS DE POISSON			1	1	1	1	3	2	2	1		11-16
FARINES DE POISSON	65	78	63	57	84	116	142	165	160	155	143	11-68
<b>PRODUITS FORESTIERS 2/</b>												
GRUMES DE FEUILLES	32177	39605	34240	28203	35758	37017	38458	35843	31534	24785	24553	-2-62
BOIS DE TRITUR.+PARTIC.	763	754	986	930	697	1033	860	736	1003	1000	1000	2-08
BOIS DE CHAUFFAGE	301	212	215	154	179	190	145	142	218	183	189	-2-91
SCIAGES DE CONIFERES	109	188	117	134	251	258	425	481	410	283	219	11-48
SCIAGES DE FEUILLES	3120	4352	3661	3298	5551	5374	5463	7236	6398	5694	5959	7-10
PANNEAUX A BASE DE BOIS	2573	3076	2424	2512	3110	3198	3342	3159	2933	3574	3428	2-89
PATE DE BOIS POUR PAPIER	1	11	5	1	1	1	3	2	1	2	2	
PAPIERS ET CARTONS	99	173	114	104	175	139	156	146	295	311	241	9-72
<b>ASIE A ECON.CENTRE PLANIF.</b>												
<b>PRODUITS AGRICOLES</b>												
BLE+FARINE+EQUIV.DE BLE	4	9	4	3	4	5	6	7	3	8	5	2-34
RIZ USINE	1637	2743	2832	2336	1547	1498	2094	1902	1710	985	861	-7-80
ORGE		16		6	2		1		1			
MAIS	110	65	130	315	430	356	230	240	104	141	94	.44
MILLET	24	33	30	56	52	37	30	20	5	1	2	-26-91
POMMES DE TERRE	52	54	49	50	55	53	62	81	77	80	72	5-22
SUCRE,TOTAL(EQUIV. BRUT)	641	632	705	619	660	757	481	501	634	424	553	-3-04
LEGUMINEUSES SECHEES	128	115	86	83	97	89	76	90	70	108	71	-3-47
GRAINES DE SOJA	373	321	375	355	199	130	113	306	140	138	149	-10-18
ARACHIDES DECORTIQUEES	45	33	37	37	45	25	30	50	92	242	141	16-25

1/ MILLIERS DE TETES

2/ TOUS LES PRODUITS FORESTIERS, A L'EXCEPTION DE LA PATE A PAPIER ET DES PAPIERS ET CARTONS, SONT EXPRIMES EN MILLIERS DE METRES CUBES

TABLEAU ANNEXE 4. VOLUME DES EXPORTATIONS DES PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS

	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	VARIAT. ANNUELLES 1972-82
	MILLIERS DE TONNES METRIQUES											POURCENT
HUILE D'ARACHIDE	23	22	29	21	16	5	13	18	21	63	42	5.44
TOURTEAUX+TOURT. MOULUS	27	43	31	29	36	30	31	49	87	207	283	22.06
DANANES	245	270	165	127	96	140	101	117	109	103	108	- 8.13
ORANGES+TANGER+MANDAR.	97	89	78	76	52	74	81	73	70	54	58	- 4.05
CAFE VERT+TORREFIE	4	6	6	4	12	4	5	5	4	1	2	- 9.19
THE	67	63	73	77	77	104	109	126	125	113	124	7.94
COTON, FIBRE	22	22	22	43	65	71	33	22	2	1		
JUTE ET FIBRES SIMIL.	2	2	1	1	4	7	20	32	40	45	45	52.73
TABAC BRUT	36	38	51	42	33	37	35	35	32	30	32	- 2.93
CADOUTCHOUC NATUREL	32	40	49	17	49	50	41	50	39	26	27	- 1.25
LAINEN SUINT	22	23	22	24	25	21	22	24	23	21	19	- 1.08
BOVINS 1/	147	160	147	199	195	195	181	224	272	251	253	6.14
OVINS ET CAPRINS 1/	1186	1220	1225	1030	873	482	443	463	448	330	312	-14.48
PORCINS 1/	2689	2794	2601	2775	2953	3016	3129	3079	4548	3189	3216	3.11
VIANDES TOTAL	248	262	167	205	201	155	210	246	251	252	255	1.45
OEufs EN COQUEILLE	44	41	40	39	38	35	42	51	54	55	70	6.78
PRODUITS HALIEUTIQUES												
POISSON, FRAIS, CONGELE	176	193	153	182	174	207	130	134	49	54		
POISSON, SECHE, SALE, FUME	4	5	4	5	4	3	6	9	2	3	2	- 4.23
CRUSTACES ET MOLLUSQUES	41	45	45	44	53	51	55	68	61	65	20	- .20
POISSON EN CONSERVE	3	6	6	6	14	13	21	31	31	31	32	27.38
CRUST ET MOLL EN CONSERV	8	8	7	7	11	11	14	10	8	9	1	- 8.66
FARINES DE POISSON	3	3	3	1				1				
PRODUITS FORESTIERS 2/												
GRUMES DE CONIFERES	119	129	157	177	128	128	128	123	117	105	106	- 2.72
GRUMES DE FEUILLUS	28	5	3	17	12	12	12	15	8	9	3	- 4.79
SCIAGES DE CONIFERES	139	53	66	95	103	102	111	102	93	93	95	1.47
SCIAGES DE FEUILLUS	177	160	118	133	136	91	115	63	52	41	66	-12.29
PANNEAUX A BASE DE BOIS	953	959	687	770	872	949	1244	1096	885	957	834	1.05
PATE DE BOIS POUR PAPIER	54	18	23	30	22	22	33	35	33	75	68	8.14
PAPIERS ET CARTONS	115	116	107	132	122	122	121	95	158	181	175	4.07

1/ MILLIERS DE TETES

2/ TOUTS LES PRODUITS FORESTIERS, A L'EXCEPTION DE LA PATE A PAPIER ET DES PAPIERS ET CARTONS, SONT EXPRIMES EN MILLIERS DE METRES CUBES

TABLEAU ANNEXE 5. VALEURS UNITAIRES MOYENNES DES EXPORTATIONS MONDIALES DE CERTAINS PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS

	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	VARIAT. ANNUELLES 1972-82
					DOLLARS U.S.	LA	TONNE					POURCENT
<b>PRODUITS AGRICOLES</b>												
BLE	69	106	171	169	153	125	131	163	186	188	172	6.46
FARINE DE BLE	93	135	210	237	215	191	199	224	283	294	244	8.17
RIZ USINE	136	223	398	374	277	263	345	323	382	437	337	6.60
ORGE	59	94	135	140	138	132	137	145	175	175	160	7.85
MAIS	63	92	128	136	123	111	117	128	150	154	127	5.48
POMMES DE TERRE	71	114	111	149	246	197	157	188	185	178	186	7.69
SUCRE CENTRIFUGE BRUT	150	189	399	555	376	295	341	356	537	504	413	8.42
GRAINES DE SOJA	126	216	246	225	216	272	250	271	264	282	243	4.73
HAULIE DE SOJA	288	358	701	695	456	586	617	675	625	541	483	3.83
ARACHIDES DECORTIQUEES	247	340	513	514	467	596	661	679	695	983	636	10.31
HAULIE D'ARACHIDE	373	443	929	801	723	814	946	963	777	982	650	5.67
COPRAH	118	210	507	237	183	314	372	574	396	303	263	6.78
HAULIE DE COPRAH	207	358	929	418	361	552	627	939	651	536	465	6.34
PALMISTES	107	179	366	178	160	266	262	357	287	240	242	6.02
HAULIE DE PALMISTE	188	255	529	462	362	514	554	617	564	528	451	8.02
HAULIE D'OLIVE	238	342	826	455	402	538	617	896	662	548	465	5.95
HAULIE DE LIN	806	1168	1786	1836	1309	1264	1344	1630	1907	1727	1689	4.89
GRAINES DE RICIN	158	384	329	207	251	334	332	345	364	369	313	4.52
HAULIE DE RICIN	453	967	838	575	557	883	801	803	970	855	818	3.64
GRAINES DE COTON	75	100	136	139	147	167	177	171	187	187	140	6.74
HAULIE DE COTON	317	355	602	675	555	599	607	682	628	528	472	4.72
GRAINES DE LIN	121	258	426	336	291	273	216	281	311	326	284	3.33
HAULIE DE LIN	196	316	900	762	520	500	373	542	611	662	536	5.43
BANANES	89	94	99	128	138	144	156	169	186	196	201	9.10
ORANGES	137	153	164	202	201	220	267	346	358	341	331	10.84
POMMES	186	249	241	316	273	352	412	399	446	434	447	8.05
RAISINS SECS	362	726	907	716	677	965	1080	1563	1673	1480	1195	12.22
DATTES	154	166	214	246	242	324	387	448	494	635	542	15.48
CAFE VERT	902	1137	1259	1180	2285	4245	3177	3152	3315	2263	2314	12.20
FEVES DE CACAO	568	842	1327	1397	1506	2811	3138	2859	2762	1778	1541	11.88
THE	948	935	1087	1269	1238	2207	2072	1995	2059	1964	1814	9.07
COTON, FIBRE	774	879	1295	1120	1295	1537	1361	1528	1629	1715	1459	6.77
JUTE	228	250	247	238	266	277	355	380	386	305	285	4.15
FIBRE SIMIL. AU JUTE	205	193	170	203	210	250	245	248	264	182	202	1.43
SISAL	151	320	716	469	342	380	379	477	587	535	544	7.55
TABAC BRUT	1370	1502	1751	2079	2180	2361	2643	2740	2817	2961	3261	8.75
CAOUTCHOUC NATUREL	336	552	825	556	749	806	919	1214	1311	1132	935	10.66
CAOUTCHOUC NATUR SEC	309	573	712	544	720	794	915	1180	1309	1065	800	10.37
LAINES EN SUINT	932	2057	2803	1765	1797	2160	2221	2463	2823	2943	2869	7.50
BOVINS 1/	230	284	267	305	287	306	353	419	446	427	407	6.44
BOUEUF ET VEAU	1253	1659	1521	1733	1650	1861	2157	2390	2495	2355	2467	6.75
MOUTON ET AGNEAU	586	872	1223	1071	1009	1143	1390	1590	1763	1863	1806	10.39
PORCINS 1/	57	78	81	90	90	100	104	111	106	108	111	5.61
BACON, JAHBON	1027	1507	1620	2069	1979	1849	2223	2608	2851	2713	2526	8.65
VIAND DE VOLAILLE	742	1040	1032	1132	1180	1232	1314	1394	1467	1369	1180	4.65
VIAND DE PREPAREE	1272	1537	1735	1500	1530	1521	1615	2151	2616	2490	2275	6.42
LAIT CONDENSE ET EVAPORE	432	482	560	681	638	658	756	853	929	919	933	8.10
LAIT ECREME EN POU DURE	579	660	842	992	812	638	744	843	1074	1106	1070	5.08
BEURRE	1231	991	1318	1728	1676	1732	2246	2280	2466	2619	2705	10.07
FROMAGE	1255	1461	1713	2021	1969	2146	2509	2748	2904	2649	2540	7.88
<b>PRODUITS HALIEUTIQUES</b>												
POISSON, FRAIS, CONGELE	542	664	669	746	897	1049	1129	1237	1218	1211	1293	9.31
POISSON, SECHE, SALE, FUME	686	914	1237	1300	1488	1636	1797	2076	2400	2537	2201	12.57
CRUSTACES ET MOLLUSQUES	1386	1789	1849	2093	2579	2753	3111	3637	4034	4021	5672	13.49
POISSON EN CONSERVE	958	1186	1342	1330	1448	1710	2043	2293	2275	2307	2253	9.47
CRUST ET MOLL EN CONSERVE	1718	2240	2620	2861	3133	3403	3997	4620	5153	4910	6496	12.57
HUILES DE POISSON	158	272	467	338	362	430	433	417	434	403	339	5.38
FARINES DE POISSON	166	401	377	243	324	428	420	390	475	468	367	6.07
<b>PRODUITS FORESTIERS</b>												
GRUMES DE CONIFERES 2/	27	46	53	52	52	59	63	84	90	81	74	9.56
GRUMES DE FEUILLUS 2/	26	40	48	39	50	54	57	93	101	88	90	13.02
BOIS DE TRIT+PART 2/	14	17	22	25	23	24	25	26	36	39	35	9.06
BOIS DE CHAUFFAGE 2/	18	21	37	43	59	48	64	84	106	114	122	20.94
SCIAGES DE CONIFERES 2/	53	74	96	89	93	101	108	131	138	127	115	7.59
SCIAGES DE FEUILLUS 2/	80	105	133	128	134	151	163	215	242	216	207	10.18
PANNEAUX BASE DE BOIS 2/	132	167	187	183	197	211	228	283	315	293	285	8.21
PATE DE BOIS POUR PAPIER	147	174	279	351	336	313	280	360	441	447	410	9.66
PAPIERS ET CARTONS	207	245	348	372	406	421	451	505	534	564	552	9.76

1/ DOLLARS U.S. PAR TETE

2/ DOLLARS U.S. LE METRE CUBE

TABLEAU ANNEXE 6. VOLUME DES IMPORTATIONS DES PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS

	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	VARIAT. ANNUELLES 1972-82											
	MILLIERS DE TONNES METRIQUES											POURCENT											
<b>HONDE</b>																							
<b>PRODUITS AGRICOLES</b>																							
BLE+P FARINE, EQUIV. DE BLE	59140	75290	66001	72187	70424	68993	77631	82720	94802	100699	105000	5.12											
RIZ USINE	8803	9154	8661	7632	9264	10058	10376	12351	12865	13832	11275	4.86											
ORGE	13989	12096	12422	12512	13703	12355	14749	14769	14997	18599	18143	3.70											
MAIS	37611	47000	49533	51708	61873	55045	67868	74667	79623	80173	69637	7.02											
MILLET	292	468	477	322	353	405	405	342	286	242	283	- 3.63											
SORGHO	5294	7286	10184	9224	10442	10679	10288	10149	10785	13690	12671	6.80											
POMMES DE TERRE	4878	3836	3829	3764	4327	4729	3908	4573	4673	4691	5020	1.68											
SUCRE, TOTAL(EQUIV. BRUT)	21308	22792	22258	21616	22175	26919	23906	25858	26182	27186	28653	2.86											
LEGUMINEUSES SECHEES	2066	2021	1684	1868	1983	2054	2057	2394	2863	3025	2826	4.99											
GRAINES DE SOJA	13046	14675	17503	16313	19983	19623	23412	26125	27192	26185	28556	7.89											
HAUILE DE SOJA	1116	1051	1510	1373	1616	2072	2403	2553	3241	3263	3662	13.99											
ARACHIDES DECORTIQUEES	879	988	889	927	1062	840	833	803	731	741	857	- 2.15											
HAUILE D'ARACHIDE	518	537	387	428	512	596	474	472	505	347	406	- 1.83											
COPRAH	1309	1061	545	1033	1215	919	804	458	644	396	499	- 9.75											
HAUILE DE COPRAH	845	766	625	955	1411	1084	1259	1199	1124	1404	1271	6.15											
PALHISTES	398	295	343	278	349	292	170	161	183	160	184	- 8.70											
HAUILE DE PALMISTE	1372	1549	1559	1884	2018	2471	2317	2704	3475	3014	3444	10.05											
TOURTEAUX+TOURT. MOULUS	14336	15394	14829	14911	18475	19342	22044	23871	25440	27450	28658	8.05											
BANANES	6417	6385	6345	6307	6345	6576	6860	7032	6816	6788	6797	- .95											
ORANGES+TANGER+MANOAR.	4717	4952	4870	4991	5119	5276	4961	5058	5255	5021	5133	- .64											
CI TRONS+LIMES	733	778	836	830	936	912	963	966	991	974	1024	3.15											
CAFE VERT+TORREFIE	3474	3654	3463	3676	3776	3126	3435	3921	3799	3817	3871	- .94											
FEVES DE CACAO	1250	1171	1155	1192	1159	1006	1094	1026	1068	1234	1268	- .28											
THE	752	758	822	806	846	899	829	888	913	882	904	1.85											
CDTON, FIBRE	4003	4774	4091	4083	4103	4018	4506	4520	5076	4454	4463	1.11											
JUTE ET FIBRES SIMIL.	788	873	859	569	664	557	489	581	576	554	529	- 4.68											
TABAC BRUT	1204	1239	1286	1303	1301	1261	1424	1392	1408	1441	1396	1.68											
CAOUTCHOUC NATUREL	2984	3262	3349	3130	3275	3389	3351	3492	3386	3267	3118	.46											
LAINE EN SUINT	1200	948	748	844	1034	870	883	907	853	866	822	- 1.69											
BDVINS 1/	7941	7084	5957	6410	6701	6781	7324	7267	6799	7151	7758	- .60											
OVINS ET CAPRINS 1/	11900	11151	10298	11213	10704	13142	14335	16465	17606	18591	18086	6.38											
PURCINS 1/	5973	5779	5985	6377	6802	6704	7759	8145	10622	9864	9191	6.22											
VIANDS, TOTAL	5278	5489	5045	5537	6015	6617	6937	7560	7893	8433	8663	5.90											
LAIT SEC	245	247	266	265	332	447	438	478	562	545	472	9.66											
OEUVS EN COQUILLE	433	444	505	529	516	574	637	675	742	769	817	6.78											
<b>PRODUITS HALIEUTIQUES</b>																							
POISSON, FRAIS, CONGELE	2484	2816	2918	2835	2971	3167	3485	3829	4281	4346													
POISSON, SECHE, SALE, FUME	480	413	376	377	366	327	340	374	390	369													
CRUSTACES ET MOLLUSQUES	688	717	770	822	939	876	1051	1192	1126	1158													
POISSON EN CONSERVE	684	735	767	713	857	797	891	932	1023	1063													
CRUST ET MOLL EN CONSERV	115	134	130	129	145	154	160	161	161	171													
HAUILES DE POISSON	739	631	624	631	613	569	654	762	815	706													
FARINES DE POISSON	3114	1720	1908	2288	2193	2212	2058	2419	2249	1989													
<b>PRODUITS FORESTIERS 2/</b>																							
GRUMES DE CONIFERES	26420	29838	26831	24329	27706	29281	29839	31520	28008	23720	26546	- .16											
GRUMES DE FEUILLUS	41834	49430	45228	35773	44192	46169	47608	48197	42158	35089	33403	- 1.83											
BDIS DE TRITUR.+PARTIC.	22879	28801	33914	31445	31086	36158	33914	38658	42329	42384	36585	4.68											
BOIS DE CHAUFFAGE	1105	1679	1816	1684	1550	1627	1337	1383	1397	933	1003	- 3.71											
SCIAGES DE CONIFERES	56773	60799	52077	42284	54360	60624	65095	67159	62754	58156	59538	1.58											
SCIAGES DE FEUILLUS	7804	10562	9563	8069	10494	11411	11868	13559	12881	11743	10977	3.88											
PANNEAUX A BASE DE BOIS	13115	16062	13710	12380	14555	14541	15848	16771	15540	16237	15160	1.68											
PATE DE BOIS POUR PAPIER	14881	16568	17385	19504	15277	15353	17396	18583	19086	18286	16889	1.90											
PAPIERS ET CARTONS	25175	27009	28937	23002	26551	27733	30346	32181	33574	33804	33498	3.31											
<b>EUROPE OCCIDENTALE</b>																							
<b>PRODUITS AGRICOLES</b>																							
BLE+P FARINE, EQUIV. DE BLE	13410	13527	12488	12394	13109	12521	13300	12885	14024	13254	13840	- .47											
RIZ USINE	770	804	806	809	1225	1352	1567	1392	1335	1507	1733	8.94											
ORGE	5694	5364	6345	5477	6329	6136	6567	5105	5255	5966	6190	.16											
MAIS	20166	22661	24324	25301	26440	26733	24757	24817	23438	21722	21109	- .14											
MILLET	114	138	108	112	90	182	195	150	98	109	98	- .57											
SORGHO	578	1139	2800	2669	2893	2146	1425	1166	1251	1091	2054	1.27											
POMMES DE TERRE	2549	2390	2235	2372	3149	2999	2565	2808	3051	3025	3205	2.91											
SUCRE, TOTAL(EQUIV. BRUT)	4823	4804	5165	5096	4467	4112	3431	3346	3096	2979	3098	- 5.96											
LEGUMINEUSES SECHEES	1098	1103	786	794	828	888	907	1054	1013	923	1052	.45											
GRAINES DE SOJA	8323	8327	11275	10524	11719	11612	14201	15311	16217	14414	16454	7.19											
HAUILE DE SOJA	368	316	545	575	532	502	559	580	675	643	680	6.20											
ARACHIDES DECORTIQUEES	610	712	628	621	749	577	556	545	428	398	449	- 4.94											
HAUILE D'ARACHIDE	435	422	327	338	351	355	325	407	446	296	349	- 1.17											
COPRAH	822	630	354	816	961	670	515	294	252	183	280	-11.95											

1/ MILLIERS DE TETES

2/ TOUS LES PRODUITS FORESTIERS, A L'EXCEPTION DE LA PATE A PAPIER ET DES PAPIERS ET CARTONS, SONT EXPRIMES EN MILLIERS DE METRES CUBES

TABLEAU ANNEXE 6. VOLUME OES IMPORTATIONS OES PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS

	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	VARIAT. ANNUELLES 1972-82
				MILLIERS DE TONNES METRIQUES								POURCENT
HUILE DE COPRAH	287	277	177	281	427	331	395	390	414	543	520	+ 8.33
PALMISTES	350	251	329	260	327	271	154	137	147	139	106	- 10.97
HUILE DE PALMISTE	693	752	698	797	860	829	781	856	833	722	735	- .65
TOURTEAUX+TOURT. MOULUS	10383	11039	9927	10101	12778	12853	15281	16634	17348	18080	19298	+ 7.47
BANANES	2554	2556	2427	2329	2256	2430	2525	2460	2239	2192	2202	- 1.24
ORANGES+TANGER+MANDAR.	3309	3459	3200	3198	3176	3322	3143	3227	3222	2969	3185	- .70
CITRONS+LIMES	368	378	386	398	432	408	428	432	429	416	452	+ 1.73
CAFE VERT+TORREFIE	1606	1674	1642	1747	1810	1543	1703	1955	1929	2000	1996	+ 2.25
FEVES DE CACAO	602	584	574	564	565	561	590	569	616	664	721	+ 1.55
THE	289	298	313	289	297	336	250	278	297	244	288	- 1.12
COTON, FIBRE	1281	1543	1145	1188	1318	1135	1216	1150	1258	1015	1148	- 1.88
JUTE ET FIBRES SIMIL.	398	353	356	177	232	216	157	182	132	120	102	- 12.32
TABAC BRUT	646	681	661	677	695	677	785	743	701	679	669	- .59
CAOUTCHOUC NATUREL	910	947	958	875	941	950	861	924	887	829	832	- 1.08
LAINEN SUINT	597	423	370	391	528	418	437	444	399	394	354	- 2.34
BOVINS 1/	3933	3305	2691	3444	3306	3175	3472	3529	3416	3208	3478	- .07
OVINS ET CAPRINS 1/	3017	2592	1968	2570	2370	2354	2724	2913	2920	2183	2285	- .37
PORCINS 1/	3000	2819	3009	3314	3629	3284	3870	4382	5202	5495	4681	+ 6.73
VIANOE, TOTAL	3350	3446	2876	3104	3311	3461	3765	3787	3761	3503	3772	+ 1.83
LAIT SEC	118	102	85	92	117	98	115	127	146	123	116	+ 2.68
DEUFS EN COQUEILLE	247	270	318	311	307	327	366	400	430	431	444	+ 5.99
PRODUITS HALIEUTIQUES												
POISSON, FRAIS, CONGELE	1026	1143	1231	1147	1132	1230	1332	1471	1602	1600		
POISSON, SECHE, SALE, FUME	233	186	181	158	158	157	163	187	188	188	164	
CRUSTACES ET MOLLUSQUES	249	245	261	298	328	271	344	366	411	407		
POISSON EN CONSERVE	283	310	288	274	307	299	290	315	339	338		
CRUST ET MOLL EN CONSERV	46	57	56	60	63	68	73	80	87	86		
HAULES DE POISSON	665	569	551	550	537	510	584	666	666	637		
FARINES DE POISSON	1855	1106	1086	1204	1187	1083	1070	1215	1155	1007		
PRODUITS FORESTIERS 2/												
GRUMES DE CONIFERES	2767	4316	4756	3221	4417	4890	4094	4547	5103	4507	4798	+ 3.47
GRUMES DE FEUILLUS	9070	10952	8928	6985	8858	8746	7671	8011	8396	6879	6332	- 3.32
BOIS DE TRITUR.+PARTIC.	11882	14941	18155	17920	17252	16718	15294	17885	20908	24780	20592	+ 4.72
BOIS DE CHAUFFAGE	837	1413	1597	1470	1343	1379	1106	1129	1167	725	775	- 4.19
SCIAGES DE CONIFERES	25396	26214	23709	17177	23111	22096	23684	27274	25507	21914	22901	- .33
SCIAGES DE FEUILLUS	3995	5677	4033	3620	5435	5521	5620	6831	6088	5094	4770	+ 2.76
PANNEAUX A BASE DE BOIS	6274	8157	6952	6076	7564	7524	8440	9652	8951	8970	8300	+ 3.30
PATE DE BOIS POUR PAPIER	8380	9305	9594	7234	8370	8217	9369	9949	9943	9462	8564	+ .94
PAPIERS ET CARTONS	11433	12502	13523	9907	12368	12631	13596	15064	15099	15721	15702	+ 3.48
URSS ET EUROPE ORIENTALE												
PRODUITS AGRICOLES												
BLE+FARINE,EQUIV.DE BLE	12986	19997	7294	13297	12920	11783	12915	15817	20886	23938	26627	+ 7.36
RIZ USINE	503	419	441	544	647	726	710	940	995	1599	1146	12.64
ORGE	5487	3416	2368	3283	4118	2225	4137	4559	4311	6007	3312	+ 2.01
MAIS	6090	7816	6927	9131	17664	7493	17809	20175	18863	22075	15514	12.98
POMMES DE TERRE	1365	584	642	514	368	664	301	512	297	330	253	- 11.33
SUCRE,TOTAL(EQUIV.BRUT)	2757	3504	2863	3915	4531	5566	4637	4878	5708	6296	8115	+ 9.79
LEGUMINEUSES SECHEES	34	32	49	59	39	33	39	41	54	69	66	+ 5.60
GRAINES DE SOJA	478	914	265	520	2089	1544	1409	2360	1768	1656	1910	+ 17.38
HAULE DE SOJA	87	34	38	31	72	94	103	122	152	202	323	+ 21.02
ARACHIDES DECORTIQUEES	69	52	66	59	54	59	57	46	54	61	67	- .46
HAULE D'ARACHIDE	1	1	4	4	2	2	2	2	2			
COPRAH	35	28	29	29	25	38	26	18	20	10	15	- 8.90
HAULE DE COPRAH	38	24	27	42	93	48	66	58	89	77	100	+ 13.01
PALMISTES	6	13	3	4	4	4	4	3	4			
HAULE DE PALMISTE	13	10	22	17	28	67	58	113	112	134	272	+ 37.60
TOURTEAUX+TOURT. MOULUS	2764	3009	3404	3541	3592	3704	3699	4033	4599	5695	5278	+ 6.55
BANANES	174	189	198	267	224	281	299	298	269	232	178	+ 2.17
ORANGES+TANGER+MANDAR.	686	680	762	715	693	727	719	690	750	690	677	- .08
CITRONS+LIMES	253	273	308	310	330	314	327	309	333	308	343	+ 2.04
CAFE VERT+TORREFIE	185	171	183	205	199	201	178	201	228	203	198	+ 1.41
FEVES DE CACAO	239	215	250	280	256	175	202	198	201	199	191	+ 2.69
THE	64	54	69	88	82	80	71	79	102	116	107	+ 6.05
COTON, FIBRE	744	710	748	769	679	720	681	718	743	638	681	- .92
JUTE ET FIBRES SIMIL.	88	85	67	83	80	68	70	79	93	111	116	+ 2.95
TABAC BRUT	160	151	142	147	126	133	135	133	178	196	202	+ 2.53
CAOUTCHOUC NATUREL	450	495	548	473	485	409	433	437	441	418	363	+ 2.40
LAINEN SUINT	143	148	151	162	162	161	182	188	182	172	195	+ 2.88
BOVINS 1/	61	90	232	506	195	224	84	176	180	167	167	+ 3.52
OVINS ET CAPRINS 1/	1601	1907	1918	1520	1401	1103	1243	1251	1276	1167	401	- 9.21
PORCINS 1/	145	126	103	185	59	306	523	502	604	999	765	+ 26.75
VIANOE, TOTAL	277	265	597	545	416	757	267	646	956	1226	1099	+ 13.92

1/ MILLIERS DE TETES

2/ TOUS LES PRODUITS FORESTIERS, A L'EXCEPTION DE LA PATE A PAPIER ET DES PAPIERS ET CARTONS, SONT EXPRIMES EN MILLIERS DE METRES CUBES

TABLEAU ANNEXE 6. VOLUME DES IMPORTATIONS DES PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS

	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	VARIAT. ANNUELLES 1972-82
	MILLIERS DE TONNES METRIQUES											POURCENT
LAIT SEC	30	22	28	23	28	43	29	42	71	78	90	14.28
DEUFS EN COQUEILLE	63	51	51	52	37	43	43	47	43	34	36	- 4.48
PRODUITS HALIEUTIQUES												
POISSON, FRAIS, CONGELE	128	120	132	141	159	147	224	241	273	163	68	1.54
POISSON, SECHE, SALE, FUME	20	18	18	24	28	18	16	17	19	28	20	.76
POISSON EN CONSERVE	27	27	26	41	52	41	38	38	41	43	12	- 1.03
HUILES DE POISSON	21	15	28	34	6	7	6	5	26	15		
FARINES DE POISSON	453	287	458	498	445	407	389	454	303	221	148	- 7.18
PRODUITS FORESTIERS 2/												
GRUMES DE CONIFERES	780	1188	1248	830	787	885	960	720	1050	960	606	- 2.43
GRUMES DE FEUILLUS	480	577	541	588	556	442	416	454	487	385	385	- 2.89
BOIS DE TRITUR.+PARTIC.	1397	1208	1533	1722	1548	1440	1345	1446	1583	1390	1243	- .38
BOIS DE CHAUFFAGE	6	5	5	5	5	5	5	4	4	4	3	- 4.27
SCIAGES DE CONIFERES	2999	2841	3438	3599	2702	3157	3228	2644	2665	2869	2809	- 1.35
SCIAGES DE FEUILLUS	371	354	441	442	366	363	326	268	274	331	213	- 4.94
PANNEAUX A BASE DE BOIS	819	923	1117	1245	1386	1314	1132	1045	1137	1115	941	.87
PATE DE BOIS POUR PAPIER	857	913	859	1106	1041	1029	1036	1005	1155	1092	1031	2.14
PAPIERS ET CARTONS	1440	1417	1507	1713	1706	1712	1709	1784	2046	1971	1976	3.61
AMERIQUE DU NORD DEV.												
PRODUITS AGRICOLES												
BLE+PARENTE, EQUIV. DE BLE	3	4	83	17	23	35	1	5	6	1	57	- 4.52
RIZ USINE	94	92	71	74	80	80	82	91	94	106	126	3.02
ORGE	360	181	328	307	195	180	108	157	140	127	198	- 7.77
MAIS	448	825	1320	818	838	623	476	849	1228	1276	807	3.68
POMMES DE TERRE	141	175	239	208	213	301	235	242	212	340	344	6.74
SUCRE, TOTAL (EQUIV. BRUT)	5650	5706	6137	4475	5034	6330	4821	5399	5459	5457	3464	- 2.83
LEGUMINEUSES SECHEES	29	32	66	44	34	53	43	39	43	61	47	3.36
GRAINES DE SOJA	309	232	391	385	422	318	325	351	483	382	468	3.96
HAUILE DE SOJA	17	19	34	23	31	28	35	22	12	9	4	- 11.33
ARACHIDES DECORTIQUEES	55	62	61	62	66	56	68	64	56	73	63	1.08
HAUILE D'ARACHIDE	7	7	6	7	8	7	6	5	5	4	4	- 6.16
HAUILE DE COPRAH	374	280	271	435	603	495	503	527	422	476	427	4.00
HAUILE DE PALMISTE	226	196	217	483	416	282	173	163	137	138	132	- 7.47
TOURTEAUX+TOURTEAU, MOULUS	238	216	301	386	374	426	491	431	443	457	7.85	
BANANES	2146	2169	2268	2179	2411	2410	2543	2659	2669	2794	2935	3.25
ORANGES+TANGER+MANDAR.	259	265	259	264	339	380	303	294	320	333	317	2.47
CITRONS+LIMES	18	19	20	23	24	27	34	36	38	43	38	9.51
CAFE VERT+TIRREFIE	1343	1405	1246	1324	1290	986	1195	1277	1190	1104	1150	- 1.82
FEVES DE CACAO	308	268	238	248	252	186	226	179	162	264	213	- 3.40
THE	93	102	105	96	106	117	91	101	107	107	103	.65
COTON, FIBRE	93	86	72	61	73	53	59	61	65	63	52	- 4.15
JUTE ET FIBRES SIMIL.	16	33	31	23	25	14	17	23	10	16	18	- 5.06
TABAC BRUT	153	158	163	177	161	142	173	188	191	176	167	1.39
CAOUTCHOUC NATUREL	685	727	759	747	818	903	846	862	695	759	713	- .39
LAINE EN SUINT	30	18	8	13	17	12	15	11	14	20	16	- 1.17
BOVINS 1/	1260	1264	716	516	1183	1184	1308	758	706	760	1044	- 1.93
OVINS ET CAPRINS 1/	58	71	33	61	71	52	40	27	42	41	52	- 3.68
PORCINS 1/	90	88	197	30	46	44	204	138	248	146	295	12.70
VIANDER, TOTAL	797	785	637	719	862	755	875	913	854	766	866	1.54
DEUFS EN COQUEILLE	6	12	15	12	13	19	18	21	12	12	11	3.71
PRODUITS HALIEUTIQUES												
POISSON, FRAIS, CONGELE	728	792	689	611	709	727	800	776	699	735	676	- .02
POISSON, SECHE, SALE, FUME	32	33	31	30	37	30	34	31	26	35	33	- .06
CRUSTACES ET MOLLUSQUES	149	140	148	139	157	158	146	155	146	156	175	1.22
POISSON EN CONSERVE	108	104	131	82	103	78	89	95	99	104	114	- .40
CRUST ET MOLL EN CONSERV	31	32	33	27	35	41	40	41	39	47	54	5.43
HUILES DE POISSON	10	11	8	7	11	8	9	9	12	10	8	- .14
FARINES DE POISSON	357	63	62	108	128	74	40	82	45	56	79	- 9.24
PRODUITS FORESTIERS 2/												
GRUMES DE CONIFERES	2387	1954	1737	1728	2025	2174	2043	2458	2146	1674	1772	- .69
GRUMES DE FEUILLUS	459	459	692	318	291	294	409	502	471	415	335	- .77
BOIS DE TRITUR.+PARTIC.	2081	1863	2187	1859	2029	2273	2516	2504	2249	2348	2000	1.48
BOIS DE CHAUFFAGE	31	26	32	35	30	51	59	63	45	23	19	- .19
SCIAGES DE CONIFERES	21522	21750	16639	14175	19583	25061	28675	26582	22839	22542	21694	2.55
SCIAGES DE FEUILLUS	1429	1732	1612	963	1287	1351	1431	1571	1422	1557	912	- 1.41
PANNEAUX A BASE DE BOIS	4666	4147	3245	3147	3645	3546	3956	3336	2378	2851	2283	- 5.14
PATE DE BOIS POUR PAPIER	3239	3497	3533	2687	3243	3344	3477	3818	3502	3538	3221	.70
PAPIERS ET CARTONS	7143	7546	7602	6165	6982	7017	8387	8322	8118	7595	7303	1.02

1/ MILLIERS DE TETES

2/ TOUS LES PRODUITS FORESTIERS, A L'EXCEPTION DE LA PATE A PAPIER ET DES PAPIERS ET CARTONS, SONT EXPRIMES EN MILLIERS DE METRES CUBES

TABLEAU ANNEXE 6. VOLUME DES IMPORTATIONS DES PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS

	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	VARIAT. ANNUELLES 1972-82											
	MILLIERS DE TONNES METRIQUES											POURCENT											
<b>OCEANIE DEVELOPPEE</b>																							
<b>PRODUITS AGRICOLES</b>																							
BLE+ FARINE, EQUIV. DE BLE	47	50	134	112	9	8	32	54	53	10	5.07												
RIZ USINE	5	6	7	6	2	3	8	8	9	11	31.09												
MAIS	1	1	1	1	2	3	3	4	5	11													
SUCRE, TOTAL (EQUIV. BRUT)	186	171	153	192	174	185	166	172	151	120	147	- 2.58											
LEGUMINEUSES SECHEES	16	12	16	20	13	12	13	12	14	13	19	- .43											
GRAINES DE SOJA			33	16	10	21	15		13	41	10												
HUILE DE SOJA	4	6	10	18	38	33	29	26	32	29	46	22.74											
ARACHIDES DECORTIQUEES	6	5	6	5	8	5	12	4	5	9	12	4.55											
HUILE D'ARACHIDE	5	3	4	2	4	2	3	3	1	6	1	- 18.34											
COPRAH	26	24	20	12	10	11	5	7	4	6	6	- 16.25											
HUILE DE COPRAH	8	9	13	11	18	20	18	19	17	16	20	8.48											
HUILE DE PALMISTE	8	7	14	16	17	23	23	28	26	24	21	12.53											
TOURTEAUX+TOURT. MOULUS	24	12	21	15	3	6	30	9	13	23	10	- 1.55											
BANANES	24	33	37	43	29	35	38	35	37	36	36	1.93											
ORANGES+TANGER+MANDAR.	16	18	18	18	15	17	18	14	16	16	17	.79											
CITRONS+LIMES								1	1	1	1												
CAFE VERT+TORREFIE	29	29	32	35	32	34	26	35	41	38	42	3.20											
FEVES DE CACAO	18	21	21	25	16	20	17	15	14	15	13	- 4.88											
THE	37	36	34	35	33	35	30	30	32	28	30	- 2.39											
COTON, FIBRE	9	4	9	4	4	5	4	2	2	2	1	- 16.08											
JUTE ET FIBRES SIMIL.	19	16	26	17	14	12	11	12	9	11	8	- 8.96											
TABAC BRUT	15	14	17	17	13	16	13	13	15	15	14	- .80											
CAOUTCHOUC NATUREL	52	55	74	53	61	55	52	53	54	50	47	- 1.80											
LAINES EN SUINT	4	5	6	1	1	1	1	1		1													
BOVINS 1/	3	3	3	1	1	2	1	1	1	1	1												
DVINS ET CAPRINS 1/	1	1																					
VIANDER TOTAL	1	2	4	2	2	2	1	1	2	4	3	11.00											
LAIT SEC		1	1	1	1	1	1	1	1	1	3												
<b>PRODUITS HALIEUTIQUES</b>																							
POISSON, FRAIS, CONGELE	22	18	22	19	19	20	21	22	29	24	31	3.61											
POISSON, SECHE, SALE, FUME	4	3	5	4	5	3	5	4	4	4	4	.53											
CRUSTACES ET MOLLUSQUES	1	2	1	1	3	3	2	4	4	6	7	18.15											
POISSON EN CONSERVE	15	25	27	23	19	25	26	22	28	26	27	3.29											
CRUST ET MOLL EN CONSERV	3	4	6	5	6	7	7	6	5	6	7	5.27											
HUILES DE POISSON	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	- 9.55											
FARINES DE POISSON	27	14	14	24	13	8	3	4	13	8	8	- 11.63											
<b>PRODUITS FORESTIERS 2/</b>																							
GRUMES DE CONIFERES	5	1	3	5	2	2	2			1	7	- 34.72											
GRUMES DE FEUILLUS	95	101	106	41	46	26	17	11	2	1	7	.02											
SCIAGES DE CONIFERES	672	793	886	637	693	754	638	682	697	781	781	.68											
SCIAGES DE FEUILLUS	254	338	449	282	346	445	311	304	317	306	290												
PANNEAUX A BASE DE BOIS	73	92	131	123	137	121	89	99	88	104	111	.44											
PATE DE BOIS POUR PAPIER	242	315	352	301	232	276	239	279	279	284	261	- .78											
PAPIERS ET CARTONS	492	563	678	683	470	652	584	671	739	736	794	3.62											
<b>AFRIQUE EN DEVELOPPEMENT</b>																							
<b>PRODUITS AGRICOLES</b>																							
BLE+ FARINE, EQUIV. DE BLE	3525	3018	4566	5138	5055	6093	7369	7249	8485	8697	8806	10.31											
RIZ USINE	791	976	976	602	878	1559	1895	2232	2202	2504	2873	15.71											
ORGE	.76	106	114	173	68	219	647	419	300	448	623	23.46											
MAIS	480	480	830	864	685	880	1143	1283	2355	2447	2392	18.82											
MILLET	133	240	247	140	162	158	142	114	130	77	119	- 6.71											
SORGHO	40	84	179	39	78	45	85	107	77	123	157	7.46											
POMMES DE TERRE	131	192	208	189	149	211	233	307	241	219	445	8.05											
SUCRE, TOTAL (EQUIV. BRUT)	1338	1363	1289	1274	1419	1779	1928	2021	2121	2364	2551	7.69											
LEGUMINEUSES SECHEES	77	78	53	89	77	93	120	210	174	183	189	13.16											
GRAINES DE SOJA	1	13	10	9	16	50	23	31	25	11	35	22.16											
HUILE DE SOJA	100	93	147	155	121	256	312	353	327	344	455	17.62											
ARACHIDES DECORTIQUEES	21	24	19	44	18	27	30	13	17	11	18	- 5.38											
HUILE D'ARACHIDE	24	39	6	8	30	23	9	8	9	6	4	- 14.08											
COPRAH	5	6	2	3	3	3	4	4	3	4	4	- .74											
HUILE DE COPRAH	15	14	13	9	18	20	10	9	7	17	12	- 2.22											
HUILE DE PALMISTE	27	41	38	29	68	81	104	100	165	244	293	27.14											
TOURTEAUX+TOURT. MOULUS	41	36	50	58	54	102	122	157	183	238	231	23.19											
BANANES	52	55	43	37	40	46	29	13	16	24	22	- 11.30											
ORANGES+TANGER+MANDAR.	10	10	10	12	10	12	12	12	10	10	9	- .54											

1/ MILLIERS DE TETES

2/ TOUS LES PRODUITS FORESTIERS, A L'EXCEPTION DE LA PATE A PAPIER ET DES PAPIERS ET CARTONS, SONT EXPRIMES EN MILLIERS DE METRES CUBES

TABLEAU ANNEXE 6. VOLUME DES IMPORTATIONS DES PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS

	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	VARIAT. ANNUELLES 1972-82
	MILLIERS DE TONNES METRIQUES											POURCENT
CITRONS+LIMES		1	1		1	1	1	1	1	1	1	2.87
CAFE VERT+TORREFIE	34	42	61	65	77	59	83	75	80	101	80	8.41
FEVES DE CACAO	2	2	2	2	1	3	1	1	1	1	1	-11.87
THE	41	35	42	45	42	46	56	71	58	66	60	6.22
COTON+FIBRE	33	41	51	54	46	51	42	48	45	64	67	4.20
JUTE ET FIBRES SIMIL.	58	74	94	80	61	73	56	64	67	61	59	-2.06
TABAC BRUT	41	45	57	53	46	49	62	63	53	49	45	1.06
CAOUTCHOUC NATUREL	16	18	21	17	18	22	21	20	21	26	24	3.93
LAINEN SUINT	1	1	1	1	3	3	4	3	2	2	1	8.77
BOVINS 1/	983	899	756	626	632	688	785	822	825	944	965	1.03
OVINS ET CAPRINS 1/	1384	1263	1246	1229	1113	1167	1144	1249	1288	1405	1453	.76
PORCINS 1/	7	2		1	1	1	1	1	1			
VIANDE,TOTAL	51	40	43	57	84	110	139	139	139	169	210	18.42
LAIT SEC	9	15	25	20	22	22	24	24	36	35	27	10.11
DEUFS EN COQUEILLE	2	3	4	8	13	21	44	36	51	51	72	45.79
PRODUITS HALIEUTIQUES												
POISSON,FRAIS,CONGELE	241	279	367	342	349	338	374	487	908	913		
POISSON,SECHE,SALE,FUME	53	50	40	46	55	39	32	39	56	50		
CRUSTACES ET MOLLUSQUES	3	4	3	11	14	18	19	6	8	8		
POISSON EN CONSERVE	56	66	64	62	114	108	159	160	151	152		
HUILES DE POISSON	2	3	4	1	3.	2	3	2				
FARINES DE POISSON	18	13	18	12	13	17	20	24	35	32		
PRODUITS FORESTIERS 2/												
GRUMES DE CONIFERES	20	8	17	38	43	31	32	53	21	21	21	5.09
GRUMES DE FEUILLES	191	215	311	153	172	286	197	244	345	257	180	1.63
SCIAGES DE CONIFERES	621	603	954	764	829	1251	764	1019	903	1051	1086	4.98
SCIAGES DE FEUILLES	132	115	218	153	168	158	205	205	213	225	236	5.89
PANNEAUX A BASE DE BOIS	129	138	198	185	195	314	276	329	319	308	309	10.02
PATE DE BOIS POUR PAPIER	31	46	65	56	94	96	96	98	98	93	88	9.95
PAPIERS ET CARTONS	405	501	583	476	472	516	544	594	604	597	613	3.21
AMERIQUE LATINE												
PRODUITS AGRICOLES												
BLE+FARINE+EQUIV.DE BLE	6737	8102	8337	6893	8707	7914	10531	10343	11928	11719	11141	5.67
RIZ USINE	417	391	622	566	489	433	436	1334	1085	834	651	8.05
ORGE	116	186	319	262	207	203	358	323	479	413	360	10.56
MAIS	797	2335	2584	3897	2438	3590	4714	3954	8918	7082	3381	15.73
MILLET	3	2	4	4	6	2	4	6	3	2	2	-4.3
SORGHO	615	450	1048	1348	554	1314	1391	1897	2764	3638	2248	19.24
POMMES DE TERRE	448	241	192	196	173	198	203	251	337	189	200	-2.38
SUCRE,TOTAL(EQUIV.BRUT)	354	427	254	110	275	626	845	679	1288	1408	1249	20.71
LEGUMINEUSES SECHES	225	253	274	308	299	400	291	283	821	853	519	11.66
GRAINES DE SOJA	134	184	590	127	444	628	971	952	1207	2241	2054	32.09
HUILE DE SOJA	109	149	249	141	243	245	351	372	437	430	582	16.32
ARACHIDES DECORTIQUEES	13	6	13	55	40	9	17	13	14	15	21	1.95
HUILE D'ARACHIDE	17	34	13	41	64	136	85	9	2	4	10	-16.55
COPRAH	1	1	21	1								
HUILE DE COPRAH	19	33	26	40	88	26	40	15	26	25	31	-1.29
PALMISTES			2	2	2	1			2	2		
HUILE DE PALMISTE	9	23	9	3	16	16	8	6	16	6	10	-2.04
TOURTEAUX+TOURT.+MOULUS	224	257	398	340	413	593	647	684	962	961	1058	17.26
BANANES	244	238	286	233	184	228	287	391	502	453	315	6.60
ORANGES+TANGER+MANDAR.	15	20	18	17	19	26	22	46	56	43	38	12.89
CITRONS+LIMES	2	1	2	2	3	4	6	3	2	3	1	2.60
CAFE VERT+TORREFIE	67	75	96	82	86	54	58	103	60	67	71	-1.37
FEVES DE CACAO	20	16	20	15	7	3	1	2	3	2	7	-20.45
THE	12	12	18	10	13	14	16	20	15	14	13	1.90
COTON+FIBRE	83	87	67	69	56	85	71	91	81	93	64	-2.29
JUTE ET FIBRES SIMIL.	14	34	55	45	30	15	12	18	36	38	13	-3.72
TABAC BRUT	11	14	24	16	18	19	17	19	29	22	21	5.47
CAOUTCHOUC NATUREL	138	139	168	144	166	171	183	182	187	184	156	2.42
LAINEN SUINT	14	5	4	6	8	6	7	9	13	12	10	5.78
BOVINS 1/	664	584	624	564	632	607	697	972	543	584	583	.11
OVINS ET CAPRINS 1/	137	65	226	316	41	55	54	122	125	200	262	4.03
PORCINS 1/	48	38	42	48	59	36	32	21	9	22	58	-7.11
VIANDE,TOTAL	151	125	232	160	182	197	374	365	337	410	386	12.46
LAIT SEC	32	50	49	50	71	174	124	106	141	137	115	15.30
DEUFS EN COQUEILLE	7	6	6	7	9	14	11	18	20	18	19	14.76

1/ MILLIERS DE TETES

2/ TOUS LES PRODUITS FORESTIERS, A L'EXCEPTION DE LA PATE A PAPIER ET DES PAPIERS ET CARTONS, SONT EXPRIMES EN MILLIERS DE METRES CUBES

TABLEAU ANNEXE 6. VOLUME DES IMPORTATIONS DES PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS

	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	VARIAT. ANNUELLES 1972-82
				MILLIERS DE METRES	TONNES	METRIQUES						POURCENT
<b>PRODUITS HALIEUTIQUES</b>												
POISSON, FRAIS, CONGELE	40	58	71	126	97	91	93	115	110	97		
POISSON, SECHE, SALE, FUME	73	75	58	67	56	49	54	63	56	55		
CRUSTACES ET MOLLUSQUES	6	9	11	7	4	5	5	10	7	9		
POISSON EN CONSERVE	42	35	39	41	44	49	67	76	85	83		
CRUST ET MOLL EN CONSERV	1	1	1	1	1	1	1	2	2	2		
HUILES DE POISSON	29	19	23	20	44	27	36	66	103	37		
FARINES DE POISSON	187	44	61	143	75	70	109	138	161	118		
<b>PRODUITS FORESTIERS 2/</b>												
GRUMES DE CONIFERES	16	25	27	7	43	26	34	54	120	119	119	25.07
GRUMES DE FEUILLUS	179	134	128	134	73	69	105	65	57	30	26	-15.96
BOIS DE CHAUFFAGE	9	8	8	3	2	2	1	1	1	3	3	-15.17
SCIAGES DE CONIFERES	1497	1458	1235	1235	1639	1613	1710	1505	1980	1906	1777	3.50
SCIAGES DE FEUILLUS	187	202	685	742	427	520	679	684	910	645	629	11.40
PANNEAUX A BASE DE BOIS	147	141	181	167	182	232	285	308	462	468	403	14.41
PATE DE BOIS POUR PAPIER	636	649	806	543	534	461	576	643	726	768	740	1.40
PAPIERS ET CARTONS	1805	1746	2061	1630	1719	2066	1809	1775	2343	2435	2386	3.08
<b>PROCHE-ORIENT EN DEV.</b>												
<b>PRODUITS AGRICOLES</b>												
BLE+FARINE, EQUIV. DE BLE	4387	5044	8294	8141	6972	8522	9546	9844	11411	12596	12602	10.10
RIZ USINE	575	501	946	939	1109	1456	1548	1887	1735	2021	1983	14.95
ORGE	297	595	530	473	465	990	851	1493	2342	3286	4542	28.79
MAIS	460	423	803	791	1009	1487	1850	2369	3057	3746	3641	26.53
MILLET	2	3	30	3	10	6	4	4	2	2	2	-7.79
SORGHO	3	5	4	77	197	189	254	109	101	132	359	52.36
POMMES DE TERRE	123	123	178	171	160	233	234	205	356	422	404	13.92
SUCRE, TOTAL EQUIV. BRUT)	1151	1601	1693	1975	1590	2124	2176	3237	3121	2780	3065	9.76
LEGUMINEUSES SECHES	151	109	128	243	234	200	205	297	246	354	284	9.65
GRAINES DE SOJA	14	28	62	28	29	63	138	180	94	113	138	24.10
HUILE DE SOJA	181	108	232	270	332	230	280	380	442	504	541	13.67
ARACHIDES DECORTIQUEES	10	7	8	10	9	15	7	9	16	10	11	3.12
HUILE D'ARACHIDE	2	2	1	1	2	2	1	1	3	1	8	-7.81
HUILE DE COPRAH	8	5	8	22	31	8	7	5	14	8	10	.01
HUILE DE PALMISTE	91	89	78	137	76	148	164	187	210	205	352	14.04
TOURTEAUX+TOURT. HOULUS	136	88	117	100	237	379	459	442	406	543	713	23.20
BANANES	108	135	167	255	308	272	277	317	298	301	291	9.74
ORANGES+TANGER+MANDAR.	225	284	408	532	636	543	462	504	568	607	573	7.81
CITRONS+LIMES	13	14	27	32	54	52	46	79	80	83	75	20.74
CAFE VERT+TORREFIE	59	55	56	49	51	53	42	40	46	56	64	-6.68
FEVES DE CACAO	3	2	2	4	4	2	4	1	1	4	3	-4.49
THE	122	114	144	132	157	148	202	184	173	171	177	4.64
COTON, FIBRE	8	9	12	26	7	37	21	41	21	24	25	13.12
JUTE ET FIBRES SIMIL.	18	27	31	31	40	33	24	47	20	24	28	.68
TABAC BRUT	28	29	32	44	45	45	52	55	49	60	71	9.01
CAOUTCHOUC NATUREL	52	49	57	51	50	49	46	37	40	50	57	-1.15
LAINE EN SUINT	29	20	23	26	27	32	17	18	18	19	15	-4.68
BOVINS 1/	178	154	153	160	184	389	389	365	503	737	779	19.62
BOVINS ET CAPRINS 1/	5022	4695	4317	4921	5135	7856	8638	10415	11480	13160	13197	13.48
VIANDE, TOTAL	75	90	142	251	331	482	586	673	978	1303	1240	35.10
LAIT SEC		1	2	1	2	5	6	10	4	18	10	46.68
OEUVS EN COQUILLE	54	44	56	81	77	84	85	75	108	143	153	11.35
<b>PRODUITS HALIEUTIQUES</b>												
POISSON, FRAIS, CONGELE	22	23	30	41	60	55	74	59	79	113	6	3.61
POISSON, SECHE, SALE, FUME	5	3	4	3	3	4	8	3	6	7		
CRUSTACES ET MOLLUSQUES	1	1	1	1	1	2	2	3	3	4		4.74
POISSON EN CONSERVE	16	23	27	33	45	47	57	54	73	66	11	6.25
HUILES DE POISSON	2	2	2	2	2	2	1	1	1	1		
FARINES DE POISSON	13	12	28	27	51	136	56	52	80	145		
<b>PRODUITS FORESTIERS 2/</b>												
GRUMES DE CONIFERES	154	135	59	165	195	229	175	169	228	253	325	9.75
GRUMES DE FEUILLUS	43	40	37	68	88	56	68	4	9	11	14	-17.60
BOIS DE TRITUR.+PARTIC.		29	26	8	9	13	36	40	14	4	5	8.38
BOIS DE CHAUFFAGE	29	62	34	35	37	38	39	31	25	27	33	-3.33
SCIAGES DE CONIFERES	1638	1589	1685	1634	2088	2792	2245	2493	2917	3257	3817	9.18
SCIAGES DE FEUILLUS	103	80	350	381	500	827	816	671	837	736	792	23.59
PANNEAUX A BASE DE BOIS	233	331	419	465	591	740	792	916	1026	1254	1521	18.91
PATE DE BOIS POUR PAPIER	63	69	64	71	69	81	80	85	86	83	99	4.04
PAPIERS ET CARTONS	591	539	572	696	724	866	889	848	985	1072	1088	7.57

1/ MILLIERS DE TETES

2/ TOUS LES PRODUITS FORESTIERS, A L'EXCEPTION DE LA PATE A PAPIER ET DES PAPIERS ET CARTONS, SONT EXPRESSES EN MILLIERS DE METRES CUBES

TABLEAU ANNEXE 6. VOLUME DES IMPORTATIONS DES PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS

	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	VARIAT. ANNUELLES 1972-82											
	MILLIERS DE TONNES METRIQUES											POURCENT											
<b>EXTREME-ORIENT EN DEV.</b>																							
<b>PRODUITS AGRICOLES</b>																							
BLE+FARINE+EQUIV.DE BLE	6690	10713	11469	14060	13484	6973	7769	8567	8636	8543	9712	- 1.25											
RIZ USINE	4402	4730	3094	3081	3795	3906	3554	3502	4481	4428	2014	- 2.66											
ORGE	349	494	497	539	8	327	107	106	206	275	837	- 1.11											
MAIS	1174	1337	1250	1440	1971	2517	3125	4114	3888	4487	4677	17.48											
MILLET	26	43	13	29	10	1	2	2	2	6	6	3.90											
SORGHO	1188	727	204	398	21	49	144	62	162	449	24.46												
POMMES DE TERRE	90	96	100	89	95	106	119	145	157	147	146	6.24											
SUCRE,TOTAL(EQUIV.BRUT)	1086	1398	1069	1100	1087	1395	1800	1874	2512	2706	2168	9.75											
LEGUMINEUSES SECHEES	191	127	100	98	90	91	165	207	207	224	351	9.11											
GRAINES DE SOJA	146	168	135	153	433	370	489	728	994	1067	1185	27.95											
HAUILE DE SOJA	184	178	184	87	194	527	583	530	1004	981	910	25.08											
ARACHIDES DECORTIQUEES	24	24	26	19	45	25	31	43	72	98	156	19.12											
HAUILE D'ARACHIDE	25	27	24	23	48	64	42	36	38	33	36	4.64											
COPRAH	79	34	19	55	96	99	163	74	115	113	101	12.08											
HAUILE DE COPRAH	36	58	41	34	55	74	162	91	58	166	81	11.87											
PALMISTES	20	19	4	4	5	5	6	10	15	6	65	6.94											
HAUILE DE PALMISTE	240	315	358	277	372	842	847	1058	1759	1368	1445	23.41											
TOURTEAUX+TOURT. MOULUS	232	150	271	333	533	848	917	1076	1129	1167	1392	24.77											
BANANES	46	55	50	56	45	48	57	69	59	48	61	1.85											
ORANGES+TANGER+MANDAR.	179	193	170	208	199	215	222	208	238	273	231	3.50											
CITRONS+LIMES							4	6	7	8	8												
CAFE VERT+TORREFIE	25	45	34	31	42	32	19	27	19	36	48	- .37											
FEVES DE CACAO	12	11	9	9	9	8	12	17	27	45	60	18.77											
THE	49	54	52	64	70	81	77	85	87	98	94	7.40											
COTON, FIBRE	538	672	559	790	794	863	863	827	888	772	795	3.77											
JUTE ET FIBRES SIMIL.	96	112	71	80	123	57	64	78	119	89	104	.32											
TABAC BRUT	50	51	74	54	61	70	64	69	82	88	71	4.47											
CAOUTCHOUC NATUREL	92	114	125	123	142	160	193	215	182	210	215	8.73											
LAINE EN SUINT	21	14	16	26	27	32	29	31	33	36	31	7.83											
BOVINS 1/	328	303	286	286	282	299	340	376	367	384	385	2.96											
OVINS ET CAPRINS 1/	352	244	224	253	296	273	258	234	216	181	186	- 4.26											
PORCINS 1/	2680	2700	2629	2796	3004	3023	3123	3095	4552	3194	3383	3.45											
VIANDER TOTAL	100	109	125	149	173	212	279	297	227	266	351	13.02											
LAIT SEC	53	53	66	68	84	93	127	151	151	139	98	10.93											
DEUFS EN COQUEILLE	52	56	54	58	57	64	68	75	75	75	78	4.54											
<b>PRODUITS HALIEUTIQUES</b>																							
POISSON, FRAIS, CONGELE	121	140	132	148	156	163	185	230	217	227													
POISSON, SECHE, SALE, FUME	55	42	32	32	21	19	22	22	29	22													
CRUSTACES ET MOLLUSQUES	61	68	80	68	89	79	103	161	148	138													
POISSON EN CONSERVE	86	91	97	114	112	83	83	79	95	86													
CRUST ET MOLL EN CONSERV	18	17	15	14	16	15	16	14	8	8													
HAUILES DE POISSON	5	6	2	2	7	3	4	5	2	2													
FARINES DE POISSON	86	53	60	99	84	94	131	164	149	150													
<b>PRODUITS FORESTIERS 2/</b>																							
GRUMES DE CONIFERES	373	827	773	461	750	1200	2426	2128	1536	1186	1543	14.44											
GRUMES DE FEUILLUS	5854	6481	5686	6180	7505	8558	9371	9355	6526	5991	5700	.93											
BOIS DE TRITUR.+PARTIC.		13	61	61	1	2	2	2															
BOIS DE CHAUFFAGE	141	115	110	114	130	117	141	137	135	135	135	1.46											
SCIAGES DE CONIFERES	38	41	65	179	214	228	235	80	87	71	79	4.95											
SCIAGES DE FEUILLUS	662	1207	1108	981	1463	1741	1829	2345	1850	1896	1865	10.01											
PANNEAUX A BASE DE BOIS	262	348	339	392	472	495	575	610	725	814	829	12.05											
PATE DE BOIS POUR PAPIER	476	466	465	282	406	545	678	714	704	759	676	6.89											
PAPIERS ET CARTONS	1271	1418	1320	1133	1459	1494	1774	1995	2086	2131	2138	6.50											
<b>ASIE A ECON.CENTR.PLANIF</b>																							
<b>PRODUITS AGRICOLES</b>																							
BLE+FARINE+EQUIV.DE BLE	6028	8326	7654	5095	3662	8990	10001	11387	13049	15397	15656	10.96											
RIZ USINE	948	963	1241	737	784	214	250	624	592	437	305	-10.76											
ORGE	452	279	321	174	333	265	336	704	402	354	509	4.65											
NAIS	1840	3229	3427	1729	2150	2222	3064	5412	4438	3287	4117	7.07											
SORGHO	5	41	73	152	255	394	473	517	417	840	908	51.91											
SUCRE,TOTAL(EQUIV.BRUT)	1109	1274	626	740	929	1872	1564	1355	1101	1250	2343	6.66											
LEGUMINEUSES SECHEES	40	40	32	33	39	49	68	58	72	91	53	8.35											
GRAINES DE SOJA	712	799	1181	854	829	985	1172	1696	1529	1682	1516	8.77											
HAUILE DE SOJA	44	123	34	42	27	149	137	143	136	56	63	6.57											
ARACHIDES DECORTIQUEES	7	6	6	4	4	1	1	1	1	14													
HAUILE DE COPRAH	35	22	21	47	29	22	19	27	31	27	25	- .95											
HAUILE DE PALMISTE	9	13	11	12	3	30	14	48	63	26	26	17.51											
TOURTEAUX+TOURT. MOULUS	1	2	1	1	29	41	55	1	9	14	1	20.48											
BANANES				10	15																		

1/ MILLIERS DE TETES

2/ TOUS LES PRODUITS FORESTIERS, A L'EXCEPTION DE LA PATE A PAPIER ET DES PAPIERS ET CARTONS, SONT EXPRIMES EN MILLIERS DE METRES CUBES

TABLEAU ANNEXE 6. VOLUME DES IMPORTATIONS DES PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS

	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	VARIAT. ANNUELLES 1972-82
	MILLIERS DE TONNES METRIQUES											POURCENT
CAFE VERT+TORREFIE												
FEVES DE CACAO	2	8	6	8	7	6	6	5	6	7	8	+13.22
THE	4	6	7	6	5	12	15	17	17	4	18	-2.17
COTON, FIBRE	371	719	599	412	428	422	818	835	1240	1064	829	+9.35
JUTE ET FIBRES SIMIL.	19	86	69	22	27	34	37	36	47	54	55	+3.30
TABAC BRUT	24	20	23	11	13	15	19	22	32	54	39	+8.76
CAOUTCHOUC NATUREL	253	304	274	298	248	316	300	333	358	213	245	+-.35
Laine en suint	25	21	17	13	22	22	28	38	60	90	81	+17.64
BOVINS 1/	1	1	4	8	1				2			
OVINS ET CAPRINS 1/	4	5	6	6				3	1		1	
PORCINS 1/	1	1	3	2	1	4	3	3	5	4	26.39	
VIANDE, TOTAL	2	2	2	29	10	4	11	18	16	23	31	+31.16
PRODUITS HALIEUTIQUES												
POISSON, FRAIS, CONGELE		1	8	4	6	7	5	5	1	1	1	-4.03
POISSON, SECHE, SALE, FUME			2	7	1	1	1	1				
CRUSTACES ET MOLLUSQUES	1		3	4	4	8	9	14	2	2	2	+21.34
POISSON EN CONSERVE	11	3	4	2	4	4	3	4	4	4	4	-6.14
HUILES DE POISSON	1	3	3	3	2	2	3	3	1	1	1	-1.20
FARINES DE POISSON	48	33	40	95	129	124	145	170	164	165	157	+17.74
PRODUITS FORESTIERS 2/												
GRUMES DE CONIFERES	122	492	610	614	618	400	370	403	611	1112	2528	+16.80
GRUMES DE FEUILLUS	4000	3990	3801	3887	4437	6236	7127	6760	6481	5491	4659	+4.86
BOIS DE TRITUR.+PARTIC.	7	7	7	68	199	199	199	56	56	235	182	+38.11
SCIAGES DE CONIFERES	2			21	29	29	29	29	31	37	33	
SCIAGES DE FEUILLUS	8	9	27	23	30	38	56	96	139	200	296	+42.95
PANNEAUX A BASE DE BOIS	5	1	1	3	12	13	24	36	51	70	97	+56.24
PATE DE BOIS POUR PAPIER	242	243	248	217	228	169	201	209	419	521	432	+6.88
PAPIERS ET CARTONS	212	167	189	174	217	297	404	427	650	649	469	+15.17

1/ MILLIERS DE TETES

2/ TOUS LES PRODUITS FORESTIERS, A L'EXCEPTION DE LA PATE A PAPIER ET DES PAPIERS ET CARTONS, SONT EXPRIMES EN MILLIERS DE METRES CUBES

TABLEAU ANNEXE 7. INDICES DE LA VALEUR DES EXPORTATIONS DE PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS

	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	VARIAT. ANNUELLES 1972-82
MONDE												% D'URCENT
1974-76=100												
PRODUITS AGRICOLES	51	76	96	99	105	120	133	156	180	179	161	11.69
ALIMENTATION HUMAINE	49	72	95	104	101	110	127	150	178	183	162	12.12
ALIMENTATION ANIMALE	49	105	97	83	120	150	157	185	211	236	208	14.27
MATIERES PREMIERES	60	91	107	88	105	121	129	148	161	155	140	8.36
BOISSONS	61	81	82	86	132	191	183	207	215	166	169	12.47
PRODUITS HALIEUTIQUES	61	82	88	93	119	140	170	207	209	210		
PRODUITS FORESTIERS	54	77	101	90	109	118	132	171	194	178	163	11.85
PAYS DEVELOPPEES												
PRODUITS AGRICOLES	51	78	96	101	103	113	132	157	187	190	170	12.28
ALIMENTATION HUMAINE	49	75	94	104	103	109	129	154	187	192	170	12.56
ALIMENTATION ANIMALE	49	111	112	81	107	124	153	179	207	213	193	12.80
MATIERES PREMIERES	57	88	109	90	101	127	131	153	167	164	155	9.56
BOISSONS	62	85	89	98	113	145	167	212	218	201	199	13.46
PRODUITS HALIEUTIQUES	63	87	93	93	114	134	163	193	207	207		
PRODUITS FORESTIERS	53	74	101	91	108	116	130	163	187	175	159	11.68
EUROPE OCCIDENTALE												
PRODUITS AGRICOLES	54	77	90	103	106	120	147	178	206	201	187	13.54
ALIMENTATION HUMAINE	53	74	89	105	106	118	145	174	208	203	187	13.76
ALIMENTATION ANIMALE	46	111	114	82	105	128	153	189	214	243	232	14.87
MATIERES PREMIERES	56	80	99	93	107	106	135	161	141	126	126	7.79
BOISSONS	63	88	89	99	113	139	169	218	221	205	203	13.50
PRODUITS HALIEUTIQUES	60	85	93	93	114	136	155	189	211	203		
PRODUITS FORESTIERS	50	72	104	90	106	113	129	166	194	175	159	12.12
URSS ET EUROPE ORIENTALE												
PRODUITS AGRICOLES	60	79	102	100	98	119	113	132	139	136	128	7.12
ALIMENTATION HUMAINE	60	81	106	100	94	112	105	127	133	132	119	6.18
ALIMENTATION ANIMALE	36	57	70	70	161	161	140	136	115	75	102	8.50
MATIERES PREMIERES	61	72	91	99	109	141	131	139	150	150	154	9.50
BOISSONS	64	76	89	107	104	124	143	165	163	150	156	9.65
PRODUITS HALIEUTIQUES	53	67	84	107	109	105	121	156	155	135		
PRODUITS FORESTIERS	52	73	97	98	105	119	124	137	146	141	142	9.25
AMERIQUE DU NORD DEVELOPPEE												
PRODUITS AGRICOLES	42	78	100	99	101	103	126	148	180	190	163	12.63
ALIMENTATION HUMAINE	40	76	97	101	101	98	121	143	176	191	162	12.85
ALIMENTATION ANIMALE	52	115	114	78	108	117	153	175	208	201	173	11.54
MATIERES PREMIERES	57	81	113	91	96	127	145	165	194	180	164	11.23
BOISSONS	33	68	96	73	131	298	202	253	295	256	243	21.66
PRODUITS HALIEUTIQUES	62	97	86	93	122	158	236	275	261	301	292	18.26
PRODUITS FORESTIERS	58	76	97	91	112	120	133	168	190	184	164	11.68
OCEANIE DEVELOPPEE												
PRODUITS AGRICOLES	57	84	100	98	102	114	111	134	176	188	174	10.67
ALIMENTATION HUMAINE	59	73	91	105	103	107	111	131	185	195	179	11.63
ALIMENTATION ANIMALE	48	101	118	88	94	214	204	217	126	171	177	10.94
MATIERES PREMIERES	54	112	124	79	97	130	110	140	155	171	161	8.66
BOISSONS	66	68	92	103	106	100	108	117	149	210	219	11.74
PRODUITS HALIEUTIQUES	85	97	93	97	110	155	170	243	246	247	280	14.49
PRODUITS FORESTIERS	50	78	101	94	105	125	136	193	245	259	219	16.21

TABLEAU ANNEXE 7. INDICES DE LA VALEUR DES EXPORTATIONS DE PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS

	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	VARIAT. ANNUELLES 1972-82
						1974-76=100						POURCENT
<b>PAYS EN DEVELOPPEMENT</b>												
PRODUITS AGRICOLES	52	73	96	96	108	132	135	153	168	161	144	10.59
ALIMENTATION HUMAINE	47	64	99	104	97	112	121	139	157	162	143	11.02
ALIMENTATION ANIMALE	49	96	76	86	137	185	163	193	218	267	228	16.34
MATERIES PREMIERES	63	93	104	87	109	116	127	143	155	147	124	7.11
BOISSONS	61	79	78	80	142	212	190	204	213	150	154	11.92
PRODUITS HALIEUTIQUES	56	71	78	95	127	152	184	233	214	217		
PRODUITS FORESTIERS	56	100	102	80	118	129	144	221	234	197	184	12.95
<b>AFRIQUE EN DEVELOPPEMENT</b>												
PRODUITS AGRICOLES	60	77	99	91	110	143	138	146	150	121	113	6.97
ALIMENTATION HUMAINE	59	73	103	98	99	117	132	133	143	116	103	6.15
ALIMENTATION ANIMALE	84	118	98	89	113	143	86	148	111	87	108	1.03
MATERIES PREMIERES	66	89	113	83	104	108	108	123	143	151	136	6.81
BOISSONS	58	80	84	81	135	208	163	182	168	121	124	8.88
PRODUITS HALIEUTIQUES	57	92	100	98	102	109	126	154	204	212		
PRODUITS FORESTIERS	60	108	112	80	108	113	123	141	166	131	126	6.57
<b>AMERIQUE LATINE</b>												
PRODUITS AGRICOLES	50	71	90	98	112	138	143	158	176	171	153	11.87
ALIMENTATION HUMAINE	45	64	95	107	98	114	120	140	157	167	143	11.41
ALIMENTATION ANIMALE	39	87	66	88	146	212	198	220	265	348	288	21.94
MATERIES PREMIERES	65	89	100	94	106	127	148	145	153	157	134	7.88
BOISSONS	61	81	73	75	152	205	199	210	228	149	163	12.59
PRODUITS HALIEUTIQUES	75	65	89	90	121	130	186	238	254	258		
PRODUITS FORESTIERS	56	82	109	95	96	118	144	245	331	323	268	18.84
<b>PROCHE-ORIENT EN DEVELOPPEMENT</b>												
PRODUITS AGRICOLES	69	91	100	90	110	112	120	124	134	155	151	7.20
ALIMENTATION HUMAINE	66	88	95	91	113	129	156	167	192	238	238	13.63
ALIMENTATION ANIMALE	127	149	117	95	88	86	59	72	90	56	58	- 8.29
MATERIES PREMIERES	69	91	102	89	109	100	93	91	91	94	87	.76
BOISSONS	87	117	118	79	103	147	178	224	183	232	167	9.48
PRODUITS HALIEUTIQUES	74	109	90	97	113	160	132	171	195	242		
PRODUITS FORESTIERS	54	81	122	81	97	110	90	154	170	269	358	16.16
<b>EXTREME-ORIENT EN DEVELOPPEMENT</b>												
PRODUITS AGRICOLES	46	67	99	94	107	132	133	165	187	185	157	12.99
ALIMENTATION HUMAINE	37	50	100	101	98	116	115	149	171	188	167	14.94
ALIMENTATION ANIMALE	49	103	88	79	133	150	121	162	157	150	129	8.91
MATERIES PREMIERES	55	94	106	83	112	122	141	179	202	179	136	10.37
BOISSONS	65	67	79	95	126	244	202	212	240	196	171	14.10
PRODUITS HALIEUTIQUES	41	68	71	100	129	172	190	250	212	209		
PRODUITS FORESTIERS	51	101	99	75	125	136	148	241	237	187	181	13.51
<b>ASIE A ECON. CENTR.-PLANIFIÉE</b>												
PRODUITS AGRICOLES	56	80	105	105	89	86	104	118	132	125	122	6.48
ALIMENTATION HUMAINE	49	73	106	109	85	74	93	104	124	118	109	6.03
ALIMENTATION ANIMALE	50	100	79	89	132	119	86	132	249	688	882	26.55
MATERIES PREMIERES	78	119	102	91	107	118	126	150	135	113	141	4.45
BOISSONS	72	75	93	96	110	207	236	270	268	244	254	16.74
PRODUITS HALIEUTIQUES	45	73	47	91	162	186	219	261	139	149		
PRODUITS FORESTIERS	94	111	90	91	119	132	174	213	201	211	178	9.77

TABLEAU ANNEXE 8. INDICES OU VOLUME DES EXPORTATIONS DE PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS

	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	VARIAT. ANNUELLES 1972-82
	1974-76=100											POURCENT
<b>MONDE</b>												
PRODUITS AGRICOLES	94	102	97	98	106	110	117	123	131	136	135	4.08
ALIMENTATION HUMAINE	92	100	96	98	106	113	119	126	136	142	141	4.84
ALIMENTATION ANIMALE	81	92	93	90	117	119	136	141	156	166	165	8.07
MATIERES PREMIERES	109	114	101	96	103	104	109	108	111	108	107	-26
BOISSONS	97	103	95	100	105	95	103	115	114	115	118	2.05
PRODUITS HALIEUTIQUES	100	99	94	99	107	113	121	129	126	131		
PRODUITS FORESTIERS	97	110	107	88	104	108	115	123	125	119	114	2.18
<b>PAYS DEVELOPPE</b>												
PRODUITS AGRICOLES	91	101	96	98	105	111	121	128	142	145	143	5.20
ALIMENTATION HUMAINE	89	100	95	99	106	111	123	129	144	149	146	5.61
ALIMENTATION ANIMALE	82	103	105	87	108	101	134	141	156	155	157	6.81
MATIERES PREMIERES	107	112	103	95	103	112	113	118	123	117	117	1.54
BOISSONS	84	91	93	99	108	115	111	133	130	137	140	5.38
PRODUITS HALIEUTIQUES	100	103	95	98	107	111	121	128	130	136		
PRODUITS FORESTIERS	97	108	108	88	103	107	114	122	125	121	116	2.33
<b>EUROPE OCCIDENTALE</b>												
PRODUITS AGRICOLES	85	94	97	99	105	107	118	131	140	150	149	6.07
ALIMENTATION HUMAINE	85	94	97	99	104	108	119	131	143	153	151	6.29
ALIMENTATION ANIMALE	77	99	108	89	103	101	132	146	157	176	192	8.76
MATIERES PREMIERES	99	97	99	97	104	93	107	110	109	108	110	1.40
BOISSONS	86	92	92	99	109	112	109	132	127	136	140	5.19
PRODUITS HALIEUTIQUES	101	101	94	98	108	110	113	124	126	135		
PRODUITS FORESTIERS	98	115	114	84	103	105	117	128	127	125	123	2.58
<b>URSS ET EUROPE ORIENTALE</b>												
PRODUITS AGRICOLES	97	99	107	98	95	108	96	99	100	102	103	.24
ALIMENTATION HUMAINE	101	102	112	97	91	105	92	97	99	98	98	.64
ALIMENTATION ANIMALE	51	62	79	79	142	129	119	112	96	63	74	2.80
MATIERES PREMIERES	87	93	93	100	107	115	103	99	104	107	112	1.86
BOISSONS	90	84	97	101	102	117	117	126	128	129	134	4.75
PRODUITS HALIEUTIQUES	77	77	86	109	106	94	91	96	99	86		
PRODUITS FORESTIERS	91	100	96	102	102	104	108	100	103	95	95	.23
<b>AMERIQUE DU NORD DEVELOPPE</b>												
PRODUITS AGRICOLES	87	108	95	98	107	112	133	137	156	157	152	6.23
ALIMENTATION HUMAINE	86	107	91	99	110	112	134	138	156	161	156	6.68
ALIMENTATION ANIMALE	85	108	107	84	109	98	136	138	162	147	139	5.75
MATIERES PREMIERES	98	118	117	93	90	109	128	131	146	124	124	2.86
BOISSONS	50	93	110	86	104	155	122	154	178	168	154	10.35
PRODUITS HALIEUTIQUES	98	116	92	97	110	144	181	181	185	198	197	8.96
PRODUITS FORESTIERS	98	104	106	89	105	109	113	122	129	122	114	2.45
<b>OCEANIE DEVELOPPEE</b>												
PRODUITS AGRICOLES	115	108	91	97	112	124	121	116	137	126	126	2.54
ALIMENTATION HUMAINE	109	100	90	99	110	123	129	115	148	129	132	3.60
ALIMENTATION ANIMALE	94	115	74	92	134	159	152	170	78	96	118	1.77
MATIERES PREMIERES	131	126	92	92	117	127	103	117	112	117	112	- .11
BOISSONS	97	84	99	99	102	89	87	90	105	125	126	2.50
PRODUITS HALIEUTIQUES	116	111	102	102	97	116	123	156	157	160	190	5.94
PRODUITS FORESTIERS	79	95	98	91	111	135	139	158	187	182	155	8.78

TABLEAU ANNEXE 8. INDICES DU VOLUME DES EXPORTATIONS DE PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS

	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	VARIAT. ANNUELLES 1972-82
	1974-76=100											POURCENT
<b>PAYS EN DEVELOPPEMENT</b>												
PRODUITS AGRICOLES	101	104	98	97	106	109	109	113	112	119	121	2.03
ALIMENTATION HUMAINE	98	101	99	95	106	117	111	118	116	126	129	-2.94
ALIMENTATION ANIMALE	79	78	77	94	130	142	139	143	154	182	177	-9.93
MATERIES PREMIERES	111	115	99	97	104	96	105	99	99	99	97	-1.12
BOISSONS	103	109	96	101	103	85	99	107	107	105	107	-43
PRODUITS HALIEUTIQUES	100	92	93	99	108	118	121	132	119	121		
PRODUITS FORESTIERS	101	121	99	89	111	114	121	127	122	112	106	1.23
<b>AFRIQUE EN DEVELOPPEMENT</b>												
PRODUITS AGRICOLES	112	112	104	95	101	88	87	90	87	87	86	-2.78
ALIMENTATION HUMAINE	119	111	105	95	101	90	87	89	86	85	85	-3.22
ALIMENTATION ANIMALE	128	112	92	95	113	106	69	96	73	56	72	-6.03
MATERIES PREMIERES	115	118	106	90	103	89	94	94	106	106	94	-1.31
BOISSONS	97	110	103	96	101	82	86	91	82	83	86	-2.39
PRODUITS HALIEUTIQUES	92	112	106	95	99	97	100	98	117	142		
PRODUITS FORESTIERS	115	131	110	86	105	104	104	102	100	83	82	-3.11
<b>AMERIQUE LATINE</b>												
PRODUITS AGRICOLES	97	102	98	98	104	116	120	122	118	129	127	3.17
ALIMENTATION HUMAINE	94	101	101	96	103	126	121	124	116	132	129	3.48
ALIMENTATION ANIMALE	61	64	70	96	133	165	171	165	193	239	229	15.85
MATERIES PREMIERES	112	109	97	106	97	103	131	109	106	105	95	-35
BOISSONS	109	113	92	104	103	79	100	112	114	108	113	.67
PRODUITS HALIEUTIQUES	141	77	94	103	103	113	124	150	143	147		
PRODUITS FORESTIERS	113	127	108	92	100	122	147	196	218	218	193	8.41
<b>PROCHE-ORIENT EN DEVELOP.</b>												
PRODUITS AGRICOLES	129	128	97	93	110	98	98	93	92	109	119	-1.18
ALIMENTATION HUMAINE	121	122	97	88	115	119	116	111	116	151	171	3.31
ALIMENTATION ANIMALE	206	143	105	107	88	56	50	39	44	25	31	-17.83
MATERIES PREMIERES	132	132	96	96	108	83	86	79	75	79	83	-5.07
BOISSONS	151	166	124	76	100	102	118	150	130	181	139	1.49
PRODUITS HALIEUTIQUES	86	128	120	86	93	107	90	100	109	110		
PRODUITS FORESTIERS	85	94	124	84	92	95	81	139	123	176	271	8.67
<b>EXTREME-ORIENT EN DEVEL.</b>												
PRODUITS AGRICOLES	90	92	90	95	115	119	112	124	130	136	142	5.08
ALIMENTATION HUMAINE	86	83	85	95	120	132	118	137	144	154	170	7.72
ALIMENTATION ANIMALE	84	90	82	85	133	114	98	122	105	103	96	2.16
MATERIES PREMIERES	96	109	100	95	104	100	103	105	108	110	103	.69
BOISSONS	93	92	91	100	108	106	110	112	125	131	124	3.68
PRODUITS HALIEUTIQUES	67	87	86	100	113	131	137	138	120	115		
PRODUITS FORESTIERS	92	117	97	88	115	115	119	121	111	98	93	.41
<b>ASIE A ECON. CENTR. PLANIF.</b>												
PRODUITS AGRICOLES	98	115	106	99	95	90	95	100	102	89	95	-1.18
ALIMENTATION HUMAINE	96	117	109	101	90	82	89	94	100	85	83	-2.20
ALIMENTATION ANIMALE	79	101	78	91	131	99	88	105	158	421	580	17.46
MATERIES PREMIERES	113	111	94	91	115	117	119	119	96	85	133	.34
BOISSONS	86	85	95	97	108	132	140	158	157	140	154	7.21
PRODUITS HALIEUTIQUES	107	121	94	94	112	111	90	105	58	61		
PRODUITS FORESTIERS	132	117	81	107	112	113	142	122	107	112	105	.01

TABLEAU ANNEXE 9. INDICES DE LA VALEUR DES IMPORTATIONS DE PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS

	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	VARIAT. ANNUELLES 1972-82
												POURCENT
<b>MONDE</b>												
PRODUITS AGRICOLES	51	74	94	101	105	119	133	156	180	180	163	11.99
ALIMENTATION HUMAINE	48	69	96	105	101	109	126	150	177	183	165	12.48
ALIMENTATION ANIMALE	52	104	98	87	116	147	151	180	204	231	211	13.76
MATIERES PREMIERES	60	88	104	90	105	119	129	147	162	152	133	8.19
BOISSONS	60	78	82	90	127	195	186	208	218	176	177	13.19
PRODUITS HALIEUTIQUES	61	81	92	93	116	135	163	202	209	214		
PRODUITS FORESTIERS	53	78	102	90	108	120	134	171	192	172	168	11.82
<b>PAYS DEVELOPPE</b>												
PRODUITS AGRICOLES	54	77	93	100	107	121	133	155	171	164	149	10.48
ALIMENTATION HUMAINE	52	73	92	105	103	109	126	149	166	165	148	10.74
ALIMENTATION ANIMALE	53	107	98	86	115	143	145	175	196	220	197	12.69
MATIERES PREMIERES	63	91	105	90	105	115	124	141	148	135	122	6.55
BOISSONS	60	79	82	90	128	197	186	208	220	173	175	13.00
PRODUITS HALIEUTIQUES	62	83	93	92	116	136	162	202	203	209		
PRODUITS FORESTIERS	55	80	103	90	107	118	131	169	186	162	159	10.95
<b>EUROPE OCCIDENTALE</b>												
PRODUITS AGRICOLES	58	81	94	100	106	124	139	160	172	153	147	9.75
ALIMENTATION HUMAINE	56	77	94	105	102	114	133	153	165	149	143	9.57
ALIMENTATION ANIMALE	55	108	95	86	119	144	152	185	207	220	205	13.09
MATIERES PREMIERES	65	92	105	88	107	116	129	143	150	131	122	6.38
BOISSONS	61	82	84	90	126	197	186	214	225	177	176	13.06
PRODUITS HALIEUTIQUES	62	85	97	95	108	126	154	192	222	200		
PRODUITS FORESTIERS	52	76	105	88	108	116	125	164	192	166	155	11.40
<b>URSS ET EUROPE ORIENTALE</b>												
PRODUITS AGRICOLES	43	64	77	107	116	116	127	158	194	217	184	15.39
ALIMENTATION HUMAINE	38	57	67	112	122	110	129	167	210	247	206	18.50
ALIMENTATION ANIMALE	45	98	105	93	102	129	122	144	167	229	184	12.35
MATIERES PREMIERES	57	81	108	97	95	111	108	128	140	127	116	6.34
BOISSONS	60	65	81	100	119	174	157	169	198	162	160	12.09
PRODUITS HALIEUTIQUES	55	70	95	97	108	113	114	123	127	109		
PRODUITS FORESTIERS	49	62	85	113	102	107	109	113	139	141	144	9.66
<b>AMERIQUE DU NORD DEVELOPPE</b>												
PRODUITS AGRICOLES	60	80	100	93	107	125	135	152	160	151	133	8.70
ALIMENTATION HUMAINE	60	79	108	97	95	99	111	130	140	143	120	6.89
ALIMENTATION ANIMALE	53	96	90	89	121	138	151	178	157	170	153	10.42
MATIERES PREMIERES	52	76	98	87	115	120	132	161	156	157	123	9.47
BOISSONS	63	82	81	85	134	196	198	207	214	167	174	12.56
PRODUITS HALIEUTIQUES	77	86	94	87	119	132	140	169	168	189	198	10.62
PRODUITS FORESTIERS	72	88	95	91	113	131	165	177	165	171	174	9.98
<b>OCEANIE DEVELOPPEE</b>												
PRODUITS AGRICOLES	49	57	99	106	95	121	139	136	162	158	156	11.74
ALIMENTATION HUMAINE	40	47	90	117	93	107	127	130	147	152	166	13.35
ALIMENTATION ANIMALE	81	54	171	102	26	47	207	64	111	210	76	4.64
MATIERES PREMIERES	54	67	121	84	95	97	110	111	139	135	113	7.12
BOISSONS	67	73	88	107	105	202	215	195	247	207	194	14.05
PRODUITS HALIEUTIQUES	55	73	109	99	93	127	135	149	182	204	211	13.19
PRODUITS FORESTIERS	46	66	103	104	93	117	113	136	167	177	195	12.89

TABLEAU ANNEXE 9. INDICES DE LA VALEUR DES IMPORTATIONS DE PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS

	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	VARIAT. ANNUELLES 1972-82
	1974-76=100											POURCENT
<b>PAYS EN DEVELOPPEMENT</b>												
PRODUITS AGRICOLES	39	62	99	104	98	114	134	160	209	231	205	16.68
ALIMENTATION HUMAINE	37	60	99	106	95	107	128	155	208	233	208	17.07
ALIMENTATION ANIMALE	38	60	93	87	120	202	214	243	301	358	368	25.10
MATERIERES PREMIERES	51	75	100	92	108	136	152	173	216	217	176	13.90
BOISSONS	54	65	82	96	123	175	190	205	201	199	192	15.11
PRODUITS HALIEUTIQUES	56	69	86	99	115	127	171	204	250	255		
PRODUITS FORESTIERS	46	65	99	92	110	139	153	186	227	232	225	16.95
<b>AFRIQUE EN DEVELOPPEMENT</b>												
PRODUITS AGRICOLES	40	57	91	111	98	122	145	164	213	231	217	17.53
ALIMENTATION HUMAINE	39	56	92	112	96	116	143	164	219	240	227	18.13
ALIMENTATION ANIMALE	39	63	93	95	112	216	288	373	455	585	529	31.75
MATERIERES PREMIERES	47	60	101	102	97	122	130	152	154	156	143	11.27
BOISSONS	47	57	71	101	128	184	180	168	188	183	157	14.57
PRODUITS HALIEUTIQUES	48	58	78	95	127	138	194	240	342	337		
PRODUITS FORESTIERS	37	55	105	96	99	126	123	145	153	153	155	13.05
<b>AMERIQUE LATINE</b>												
PRODUITS AGRICOLES	43	65	105	97	99	106	130	159	223	227	182	15.38
ALIMENTATION HUMAINE	41	64	104	98	98	101	127	151	225	231	182	15.66
ALIMENTATION ANIMALE	35	77	106	85	109	190	184	229	303	344	350	23.39
MATERIERES PREMIERES	57	74	118	86	95	118	133	173	196	180	142	10.91
BOISSONS	56	73	90	89	121	149	147	283	193	183	169	13.60
PRODUITS HALIEUTIQUES	65	74	90	110	100	110	148	191	222	208		
PRODUITS FORESTIERS	54	63	107	92	101	114	116	136	198	203	185	13.13
<b>PROCHE-ORIENT EN DEVELOP.</b>												
PRODUITS AGRICOLES	29	40	91	111	98	119	141	167	226	276	259	22.87
ALIMENTATION HUMAINE	26	38	91	113	96	113	135	166	231	283	264	23.78
ALIMENTATION ANIMALE	41	50	90	66	144	249	281	278	302	447	471	29.16
MATERIERES PREMIERES	43	50	84	106	110	142	133	132	135	187	173	13.93
BOISSONS	57	63	88	95	117	184	249	202	228	225	235	17.02
PRODUITS HALIEUTIQUES	32	46	83	90	128	199	268	256	403	490		
PRODUITS FORESTIERS	38	48	79	103	118	170	167	173	222	253	266	20.96
<b>EXTREME-ORIENT EN DEVEL.</b>												
PRODUITS AGRICOLES	42	69	92	104	104	109	121	137	171	189	162	12.93
ALIMENTATION HUMAINE	40	69	94	107	100	97	112	129	165	185	157	12.59
ALIMENTATION ANIMALE	40	51	86	96	117	187	190	233	281	288	322	23.33
MATERIERES PREMIERES	52	68	85	95	120	151	149	162	186	195	169	13.33
BOISSONS	55	71	76	96	128	174	158	179	183	206	212	14.71
PRODUITS HALIEUTIQUES	60	80	90	98	113	113	142	170	193	199		
PRODUITS FORESTIERS	47	80	101	84	114	135	169	239	246	238	230	17.19
<b>ASIE A ECON. CENTR. PLANIF.</b>												
PRODUITS AGRICOLES	45	86	128	90	82	121	144	191	240	251	225	15.91
ALIMENTATION HUMAINE	43	81	131	93	76	118	131	184	211	233	228	15.56
ALIMENTATION ANIMALE	30	34	38	96	167	240	329	113	256	457	293	29.68
MATERIERES PREMIERES	51	103	121	82	98	124	178	210	322	300	213	16.53
BOISSONS	50	65	82	55	163	362	243	302	302	343	236	22.29
PRODUITS HALIEUTIQUES	43	59	61	107	132	158	254	320	191	197	204	18.68
PRODUITS FORESTIERS	55	81	104	78	118	182	248	282	406	394	364	23.46

TABLEAU ANNEXE 10. INDICES DU VOLUME DES IMPORTATIONS DE PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS

	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	VARIAT. ANNUELLES 1972-82
						1974-76=100						% D'URCENT
HONDE												
PRODUITS AGRICOLES	93	100	96	98	106	108	116	124	129	133	133	4.08
ALIMENTATION HUMAINE	90	99	96	98	106	111	118	128	134	138	140	4.80
ALIMENTATION ANIMALE	87	94	92	93	116	120	135	143	149	157	162	7.18
MATERES PREMIERES	106	108	99	98	103	100	108	109	111	108	105	-4.7
BOISSONS	93	101	95	101	104	96	102	115	113	116	118	2.29
PRODUITS HALIEUTIQUES	97	96	95	98	107	108	115	126	126	130		
PRODUITS FORESTIERS	98	110	108	88	104	109	117	125	125	119	117	2.25
PAYS DEVELOPPE												
PRODUITS AGRICOLES	97	102	95	98	107	104	109	115	115	117	119	2.28
ALIMENTATION HUMAINE	95	101	95	98	107	106	110	116	117	120	122	2.75
ALIMENTATION ANIMALE	89	98	92	93	115	117	131	139	144	151	151	6.27
MATERES PREMIERES	111	110	99	98	103	97	102	102	100	96	96	-1.07
BOISSONS	95	102	95	102	103	94	101	114	113	115	117	2.07
PRODUITS HALIEUTIQUES	98	97	96	97	107	108	115	126	124	129		
PRODUITS FORESTIERS	100	113	109	87	104	106	115	123	121	113	110	1.49
EUROPE OCCIDENTALE												
PRODUITS AGRICOLES	98	101	97	98	105	104	109	114	113	111	116	1.84
ALIMENTATION HUMAINE	96	99	97	99	104	105	110	113	113	110	116	1.94
ALIMENTATION ANIMALE	93	100	90	92	118	119	138	147	152	159	168	7.07
MATERES PREMIERES	114	112	98	96	107	100	105	103	100	93	93	-1.35
BOISSONS	93	104	96	101	103	96	100	117	112	117	118	2.19
PRODUITS HALIEUTIQUES	106	97	96	99	105	101	108	121	128	124		
PRODUITS FORESTIERS	100	114	110	85	105	106	113	126	124	119	116	1.97
URSS ET EUROPE ORIENTALE												
PRODUITS AGRICOLES	89	101	84	102	114	105	111	125	137	152	148	5.61
ALIMENTATION HUMAINE	86	106	77	102	121	109	118	136	149	172	168	7.37
ALIMENTATION ANIMALE	76	82	97	100	103	106	108	115	122	134	108	4.45
MATERES PREMIERES	101	98	101	103	96	95	96	101	105	99	102	-1.11
BOISSONS	93	83	92	106	102	98	89	97	111	109	104	1.76
PRODUITS HALIEUTIQUES	91	68	92	105	103	92	102	115	115	78		
PRODUITS FORESTIERS	86	88	94	106	100	102	100	97	111	109	103	1.93
AMERIQUE DU NORD DEVELOPPE												
PRODUITS AGRICOLES	102	105	101	94	105	101	104	107	101	106	100	-1.16
ALIMENTATION HUMAINE	103	106	103	91	105	105	101	104	96	103	94	-5.52
ALIMENTATION ANIMALE	86	85	89	95	116	113	135	142	122	122	128	4.99
MATERES PREMIERES	102	100	97	98	105	102	105	109	100	105	95	-1.12
BOISSONS	99	106	96	101	103	89	109	115	113	112	117	1.71
PRODUITS HALIEUTIQUES	106	103	101	92	108	106	105	108	101	108	112	-6.69
PRODUITS FORESTIERS	112	115	106	88	106	113	129	128	117	114	105	-7.74
OCEANIE DEVELOPPEE												
PRODUITS AGRICOLES	89	86	103	101	96	96	94	91	97	94	116	1.16
ALIMENTATION HUMAINE	81	79	97	107	96	100	98	96	100	96	136	2.99
ALIMENTATION ANIMALE	170	84	155	116	27	48	211	52	86	139	48	-5.01
MATERES PREMIERES	103	95	118	85	97	83	87	76	82	81	77	-3.15
BOISSONS	92	92	97	104	99	107	90	102	111	107	119	1.96
PRODUITS HALIEUTIQUES	85	90	110	96	94	111	107	100	115	115	133	3.30
PRODUITS FORESTIERS	81	95	116	100	84	103	88	99	104	108	114	1.83

TABLEAU ANNEXE 10. INDICES DU VOLUME DES IMPORTATIONS DE PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS

	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	VARIAT. ANNUELLES 1972-82
	1974-76=100											POURCENT
<b>PAYS EN DEVELOPPEMENT</b>												
PRODUITS AGRICOLES	80	93	99	99	102	121	139	154	174	181	179	9.08
ALIMENTATION HUMAINE	79	93	99	99	102	123	141	158	179	187	186	9.61
ALIMENTATION ANIMALE	66	58	86	93	122	157	180	184	204	229	283	16.90
NATIERES PREMIERES	87	102	98	99	102	113	129	133	155	153	139	5.70
BOISSONS	82	86	94	96	110	112	112	121	113	128	128	4.49
PRODUITS HALIEUTIQUES	90	88	89	101	110	107	116	128	136	138		
PRODUITS FORESTIERS	88	92	103	92	105	124	131	138	151	154	157	6.68
<b>AFRIQUE EN DEVELOPPEMENT</b>												
PRODUITS AGRICOLES	84	88	97	100	104	134	155	160	180	194	203	10.31
ALIMENTATION HUMAINE	85	90	98	99	103	137	163	169	193	206	218	11.09
ALIMENTATION ANIMALE	80	66	95	101	104	170	186	216	228	309	313	17.41
NATIERES PREMIERES	79	79	99	105	96	101	105	111	106	113	111	3.26
BOISSONS	71	71	82	102	116	129	103	95	98	120	106	4.05
PRODUITS HALIEUTIQUES	74	81	82	91	127	125	132	145	168	162		
PRODUITS FORESTIERS	73	86	112	91	96	118	109	120	121	121	122	4.47
<b>AMERIQUE LATINE</b>												
PRODUITS AGRICOLES	83	92	105	94	101	115	146	157	194	189	163	9.02
ALIMENTATION HUMAINE	81	92	105	94	101	116	151	160	203	196	167	9.64
ALIMENTATION ANIMALE	60	65	100	91	110	139	151	161	196	209	239	14.77
NATIERES PREMIERES	106	105	111	95	94	108	113	128	139	137	119	2.90
BOISSONS	90	95	106	94	100	85	97	149	112	124	125	3.51
PRODUITS HALIEUTIQUES	116	97	88	113	99	95	122	154	146	150		
PRODUITS FORESTIERS	96	94	118	91	91	100	97	104	137	134	127	3.33
<b>PROCHE-ORIENT EN DEVELOP.</b>												
PRODUITS AGRICOLES	62	67	91	104	104	131	140	167	182	203	214	13.44
ALIMENTATION HUMAINE	60	67	91	105	104	133	142	173	190	209	221	14.20
ALIMENTATION ANIMALE	74	58	85	70	145	219	270	259	242	344	452	22.74
NATIERES PREMIERES	80	62	83	111	106	106	94	96	97	137	128	5.18
BOISSONS	88	85	99	93	108	107	135	123	122	129	139	5.02
PRODUITS HALIEUTIQUES	50	61	79	91	129	190	167	160	220	220	267	
PRODUITS FORESTIERS	76	74	86	98	115	151	146	147	168	184	206	11.21
<b>EXTREME-ORIENT EN DEVELOP.</b>												
PRODUITS AGRICOLES	82	100	91	101	108	109	118	125	140	144	140	5.56
ALIMENTATION HUMAINE	81	102	93	101	106	104	115	124	141	146	140	5.50
ALIMENTATION ANIMALE	71	54	77	103	120	139	159	176	194	180	251	14.90
NATIERES PREMIERES	85	94	84	103	112	127	128	127	132	132	131	5.02
BOISSONS	81	103	90	96	114	118	106	121	119	143	155	5.40
PRODUITS HALIEUTIQUES	93	97	93	102	104	87	91	94	95	91		
PRODUITS FORESTIERS	93	107	99	87	113	129	155	167	157	157	157	6.69
<b>ASIE A ECON. CENTR. PLANIF.</b>												
PRODUITS AGRICOLES	99	135	124	90	87	129	152	179	198	201	205	8.12
ALIMENTATION HUMAINE	104	135	126	90	84	139	150	185	186	197	217	7.90
ALIMENTATION ANIMALE	6	24	32	104	163	198	244	82	156	266	190	33.65
NATIERES PREMIERES	87	137	119	89	92	100	158	164	235	210	173	8.49
BOISSONS	52	67	83	52	164	162	150	267	222	255	184	17.51
PRODUITS HALIEUTIQUES	60	38	84	111	104	131	141	155	140	145	150	11.94
PRODUITS FORESTIERS	96	92	96	93	110	136	163	164	188	191	191	9.42

TABLEAU ANNEXE 11. IMPORTANCE DE L'AGRICULTURE DANS L'ECONOMIE

PAYS	PIB AGRICOLE EN % DU PIB TOTAL 1981	POPULATION AGRIC EN % DE LA POPULATION TOTALE 1982	EXPORT. AGRICOLES EN % DES EXPORT. TOTALES 1982	IMPORT. AGRICOLES EN % DES IMPORT. TOTALES		EXPORT. AGRICOLES EN % DES IMPORT. TOTALES 1982
				1982	1982	
ALGERIE	8	47	1	23		1
ANGOLA	43	56	6	17		7
BENIN	42	45	63	13		4
BOTSWANA	15	79	20	11		10
TERRIT. BRIT. OCEAN IND.	50	50				
BURUNDI	63	82	97	16		40
CAMEROUN	32	80	39	10		32
CAP-VERT	15	55	31	30		2
REP. CENTRAFRICAINE	35	66	23	32		37
TCHAD	46	82	64	16		66
COMORES	44	63	125	37		53
CONGO	18	33	1	16		2
DJIBOUTI	5	47		31		
EGYPTE	16	50	21	32		7
GUINEE EQUATORIALE	44	73				
ETHIOPIE	60	78	96	11		44
GABON	8	75	1	16		1
GAMBIE	30	77	42	46		15
GHANA	52	50	31	15		29
GUINEE	48	79	7	22		10
GUINEE-BISSAU	50	81	53	31		14
COTE-D IVOIRE	26	78	65	20		65
KENYA	34	77	53	6		26
LESOTHO	23	82	30	20		3
LIBERIA	16	68	23	20		23
LIBYE	2	13		16		
MADAGASCAR	39	82	71	28		39
MALAWI	45	82	92	12		77
MALI	36	86	93	26		56
MAROC	24	82	16	37		16
MAROC	14	27	69	31		55
MOZAMBIQUE	15	50	21	22		11
NAMIBIE	43	62	25	16		14
NIGER	10	47				
NIGERIA	45	87	25	20		17
REUNION	19	51	2	16		2
RWANDA	9	26	83	22		11
SAINTE-HELENE	43	89	79	11		25
SAINT-THOMAS ET PRINCE	100			24		
SENEGAL	31	52	36	21		53
SEYCHELLES	31	73	30	29		17
SIERRA LEONE	7	47	16	16		2
SOHALIE	30	64	25	26		12
AFRIQUE DU SUD	32	79	82	44		41
AFRIQUE NORD ESPAGNOLE	7	28	11	4		11
AFRIQUE NORD ESPAGNOLE	21	15				
SOUDAN	33	76	67	24		30
SWAZILAND	22	71	41	6		25
TANZANIE	52	80	70	12		35
TOGO	28	67	28	26		12
TUNISIE	20	39	9	12		5
UGANDA	77	80	37	7		44
HAUTE-VOLTA	38	80	76	26		16
SAHARA OCCIDENTAL	22	38				
ZAIRE	20	73	31	26		27
ZAMBIE	20	65	2	6		2
ZIMBABWE	16	58	38	1		33
ANTIGUA-ET-BARBUDE	5	9	2	13		
BAHAMA	4	8		1		
BARBADE	8	16	14	16		6
BELIZE	45	27	56	27		40
BERNEDES	10	6		19		
ILES VIERGES (B.-U.)	8	7				
CANADA	4	5	12	8		15
ILES CAIMANES	20	11				
COSTA RICA	23	34	69	14		68
CUBA	19	22	118	17		79
DOMINIQUE	31	33	58	21		22
REP. DOMINICAINE	17	55	65	15		41
EL SALVADOR	26	50	73	15		44
GROENLAND	20	6	1	19		1
GRENADE	21	33	86	25		26
GAUDELOUPE	7	15	86	23		11
GUATEMALA	23	54	52	11		44
HAITI	33	65	49	19		13
HONDURAS	31	62	69	9		53
JAMAIQUE	8	19	13	15		7
MARTINIQUE	8	14	59	20		8
MEXIQUE	8	34	6	13		9
MONTSERRAT	22	9	12	13		
ANTILLES NEERLANDAISES	15	8	1	2		
NICARAGUA	29	40	81	17		52
PANAMA	14	33	37	8		8

TABLEAU ANNEXE II. IMPORTANCE DE L'AGRICULTURE DANS L'ECONOMIE

PAYS	PIB AGRICOLE EN	POPULATION AGRIC	EXPORT. AGRICOLES	IMPORT. AGRICOLES	EXPORT. AGRICOLES
	% DU PIB TOTAL	EN % DE LA POPULATION TOTALE	EN % DES EXPORT. TOTALES	EN % DES IMPORT. TOTALES	EN % DE LES IMPORT. TOTALES
	1981	1982	1982	1982	1982
PORTO RICO	2	3			
ST-CHRISTOPHE-ET-NEVIS	20	8	70	23	30
SAINT LUCIA	15	33	54	22	19
SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON	24			15	
ST VINCENT GRENADINES	20	32	52	21	21
TRINITE-ET-TOBAGO	3	15	2	11	2
ILES TURQUES ET CAIQUES	20	17			
ETATS-UNIS	3	2	18	7	16
ILES VIERGES (E.-U.)	62	9			
ARGENTINE	13	12	68	7	97
BOLIVIE	17	49	9	12	11
BRESIL	12	37	40	9	42
CHILI	7	18	10	15	10
COLOMBIE	22	26	69	10	39
EQUATEUR	12	43	20	8	26
ILES FALKLAND (MALVINAS)	50				
GUYANE FRANCAISE	41	20	9	19	1
GUYANA	35	21	52	14	44
PARAGUAY	28	48	84	23	48
PEROU	9	38	7	13	6
SURINAME	8	17	10	8	8
URUGUAY	8	11	59	14	58
VENDEZUELA	5	17		17	1
AFGHANISTAN	44	77	35	12	18
BAHREIN	1	60	1	5	1
BANGLADESH	47	83	18	22	7
BHOUTAN	99	93			
BRUNEI	1	7		15	
BIRMANIE	46	50	58	11	54
CHINE	35	58	13	31	17
CHYPRE	10	33	43	14	19
TIMOR ORIENTAL	92	58			
ZONE DE GAZA (PALESTINE)	20	3	31	5	20
HONG-KONG	1	2	5	14	4
INDE	39	62	30	13	20
INDONESIE	24	57	7	9	9
IRAN	15	36	1	26	1
IRAK	9	39	1	10	
ISRAEL	5	6	16	12	11
JAPON	3	10	1	12	1
JORDANIE	8	24	24	17	5
KAMPUCHEA DEMOCRATIQUE	65	73	15	13	1
COREE, REP. POP. DEMOCR.	13	44	13	15	10
COREE, REP. DE	18	36	2	12	2
KOUEIT		2	1	12	2
LAOS	50	73	1	12	
LIBAN	9	9	16	19	5
MACAO	1	3		17	
MALAISIE	24	45	26	11	24
MALDIVES	100	79		16	
MONGOLIE	20	46	34	10	25
NEPAL	63	92	19	13	8
ONAN	2	60	1	13	1
PAKISTAN	30	52	34	14	15
PHILIPPINES	22	44	31	8	18
KATAR	2	60		12	
ARABIE SAOUDITE, ROYAUME	1	59		13	
SINGAPOUR	1	2	8	8	6
SRI LANKA	43	53	57	13	32
SYRIE	18	47	15	15	6
THAILANDE	24	74	56	6	46
TURQUIE	21	52	63	3	29
EMIRATS ARABES UNIS	1	60	1	9	1
VIET NAM	32	69	24	16	11
YEMEN, REP. ARABE DU	29	74	2	33	
YEMEN DEMOCRATIQUE	10	57	1	15	
ALBANIE	25	59			
ANDORRE	46	21			
AUTRICHE	4	8	5	8	4
BELGIQUE-LUXEMBOURG	2	3	12	13	11
BULGARIE	19	31	11	5	12
TCHECOSLOVAQUIE	7	9	4	10	4
DANEMARK	6	6	33	12	30
ILES FEROE	42	5	3	12	3
FINLANDE	8	12	5	8	5
FRANCE	4	8	17	11	14
REP. DEMOCR. ALLEMANDE	9	9	2	10	2
ALLEMAGNE, REP. FEDERALE	2	4	6	15	7
GIBRALTAR	46	20			

TABLEAU ANNEXE 11. IMPORTANCE DE L'AGRICULTURE DANS L'ECONOMIE

PAYS	PIB AGRICOLE EN % DU PIB TOTAL	POPULATION AGRIC EN % DE LA POPULATION TOTALE	EXPORT. AGRICOLES		IMPORT. AGRICOLES EN % DES IMPORT. TOTALES	EXPORT. AGRICOLES EN % DE LES IMPORT. TOTALES
			1981	1982		
GRECE	18	36	32	14	14	14
SAINT-SIEGE	43					
HONGRIE	14	16	25	8	25	
ISLANDE	25	11	3	11	2	
IRLANDE	14	20	30	13	25	
ITALIE	6	10	8	15	7	
LIECHTENSTEIN	46	4				
HALTE	4	5	6	20	3	
MONACO	42	4				
PAYS-BAS	4	5	23	17	25	
NORVEGE	5	7	2	6	2	
POLOGNE	30	29	6	18	6	
PORTUGAL	14	25	10	16	5	
ROUMANIE	16	45	10	8	9	
SAINTE-MARIN	42	24				
ESPAGNE	7	15	15	12	10	
SUÈDE	3	5	3	7	3	
SUISSE	4	5	4	10	4	
ROYAUME-UNI	2	2	8	14	7	
YUGOSLAVIE	14	35	12	7	7	
 STATISTIQUES SUR LES ILES						
SAMOA AMERICAINES	58	55		14		
AUSTRALIE	7	5	39	4	37	
ILE CHRISTMAS (AUST.)		50				
ILES COCOS (KEELING)		100				
ILES COOK	60	53	36	21	6	
FIDJI	24	39	54	15	30	
POLYNESIE FRANCAISE	6	55	17	19	1	
GUAM	75	55		6		
ILE JOHNSTON		100				
KIRIBATI	56	55	5	25	8	
ILES MIDWAY		50				
NAURU	50	50		17		
NOUVELLE-CALEDONIE	3	60	1	25	1	
NOUVELLE-ZELANDE	12	9	68	6	63	
NIOUE		50	15	21	2	
ILE NORFOLK	50	50				
ILES DU PACIFIQUE	57	55	31	21	9	
PAPOUASIE NOU. GUINEE	32	81	30	15	19	
SAMOA	56	55	47	24	13	
ILES SALOMON	61	59	31	15	31	
TOKELAOU		50				
TONGA	56	55	34	26	8	
TUVALU		50				
VANUATU	57	60	43	10	16	
ILE DE WAKE		100				
ILES WALLIS ET FUTUNA	63	60				
URSS	15	15	3	25	4	

TABLEAU ANNEXE 12A. LES RESSOURCES ET LEUR EMPLOI DANS L'AGRICULTURE

PAYS	TERRES ARABLES	TERRES IRRIGUEES	FORETS EN % DU	POPULATION AGRIC.	HAIN-D'OEUVRE
	EN % DU TERRITOIRE TOTAL 1981	EN % DES TERRES ARABLES 1981	TERRITOIRE TOTAL 1981	PAR HA DE TERRE ARABLE 1981	AGRIC. EN % DE LA POPULATION AGRIC. 1982
ALGERIE	3	5	2	1.3	22
ANGOLA	3	43	1.2	26	
BENIN	16	1	35	-9	45
BOTSWANA	2	2	-5	46	
BURUNDI	51	2	2.7	47	
CAMEROUN	15	54	1.0	46	
CAP-VERT	10	5	4.6	32	
REP. CENTRAFRICAINE	3	64	1.0	53	
TCHAD	3	16	1.2	38	
COMORES	42	16	2.6	36	
CONGO	2	62	-8	34	
DJIBOUTI					30
EGYPTE	3	100	7.5	28	
GUINEE EQUATORIALE	8	61	1.2	29	
ETHIOPIE	13	24	1.8	61	
GABON	2	78	-9	47	
GAMBIE	27	12	1.8	48	
GHANA	12	1	2.2	36	
GUINEE	6	1	2.6	44	
GUINEE-BISSAU	10	38	1.7	30	
COTE-D IVOIRE	12	1	1.7	49	
KENYA	4	2	5.7	37	
LESOTHO	10		3.8	52	
LIBERIA	4	1	3.8	36	
LIBYE	1	11	-2	25	
MADAGASCAR	5	16	2.5	48	
MALAWI	25		2.3	44	
MALI	2	6	3.0	53	
MAURITANIE		4	6.6	30	
MAURICE	58	15	2.5	37	
MAROC	19	6	1.3	26	
MOZAMBIQUE	4	2	2.2	37	
MANZBIE	1	1	-8	32	
NIGER	3	1	1.3	31	
NIGERIA	33		1.4	37	
REUNION	22	9	2.6	31	
RWANDA	39		4.5	52	
SAINTE-HELENE	6				
SAINT-THOMAS ET PRINCE	38		1.3	24	
SENEGAL	27	3	-8	41	
SEYCHELLES	19		6.4	31	
SIERRA LEONE	25		1.3	37	
SOMALIE	2	15	3.5	38	
AFRIQUE DU SUD	11	8	-6	36	
AFRIQUE NORD ESPAGNOLE					36
SOUDAN	5	15	1.2	31	
SWAZILAND	11	16	2.2	45	
TANZANIE	6	1	2.9	40	
TOGO	26	1	1.3	61	
TUNISIE	30	3	-6	24	
OUUGANDA	29		1.9	41	
HAUTE-VOLTA	10		2.2	53	
SAHARA OCCIDENTAL			27.0	24	
ZAIRE	3		3.4	42	
ZAMBIE	7		-8	36	
ZIMBABWE	7	4	1.7	32	
ANTIGUA-ET-BARBUDA	18		-9	43	
BAHAMA	1		2.4	38	
BARBADE	77		1.3	43	
BELIZE	2	4	-9	30	
BERBUDES				50	
ILES VIERGES (R.-U.)	20		7	43	
CANADA	5	1	23	50	
ILES CAIMANES			34	34	
COSTA RICA	10	5	1.6	31	
CUBA	28	31	-7	32	
DOMINIQUE	23		1.6	26	
REP. DOMINICAINE	26	12	2.7	31	
EL SALVADOR	35	15	3.5	33	
GROENLAND				33	
GRENADE	41		2.6	32	
GAUDELOUPE	22	5	1.4	36	
GUATEMALA	16	4	2.3	30	
HAITI	32	8	4.4	50	
HONDURAS	16	5	1.3	29	
JAMAIQUE	24	12	1.7	35	
MARTINIQUE	19	25	2.4	36	
HEXIQUE	12	22	1.1	29	
MONTSERRAT	10		1.0		
ANTILLES NEERLANDAISES	8		2.9	41	
NICARAGUA	11	6	-9	31	
PANAMA	8	5	1.1	34	
POMTO RICO	16	28	-8	33	

TABLEAU ANNEXE 12A. LES RESSOURCES ET LEUR EMPLOI DANS L'AGRICULTURE

PAYS	TERRES ARABLES EN % DU TERRITOIRE TOTAL 1981	TERRES IRRIGUEES EN % DES TERRES ARABLES 1981	FORETS EN % DU TERRITOIRE TOTAL 1981	POPULATION AGRIC. PAR HA DE TERRE ARABLE 1981	HAIN-D'OEUVRE AGRIC. EN % DE LA POPULATION AGRIC. 1982
ST-CHRISTOPHE-ET-NEVIS	39		17	.5	33
SAINT LUCIA	28	6	18	2.4	33
SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON	13		4		
ST VINCENT GRENALINES	50	6	41	1.9	31
TRINITE-ET-TOBAGO	31	13	45	1.2	39
ILES TURQUES ET CAIQUES	2			1.0	
ETATS-UNIS	21	11	31		46
ILES VIERGES (E.-U.)	21		6	1.4	40
ARGENTINE	13	5	22	.1	38
BOLIVIE	3	4	52	.8	33
BRESIL	9	3	68	.6	32
CHILI	7	23	21	.4	33
COLOMBIE	5	6	50	1.2	30
EQUATEUR	9	20	52	1.4	32
GUYANE FRANCAISE			82	4.3	38
GUYANA	3	25	83	.4	33
PARAGUAY	5	3	52	.8	32
PEROU	3	34	55	2.0	28
SURINAME		71	96	1.2	26
URUGUAY	8	6	4	.2	39
VENEZUELA	4	8	39	.7	31
AFGHANISTAN	12	33	3	1.6	33
BAHRIN	3	50	98.5	26	
BANGLADESH	68	19	16	8.3	34
BHOUTAN	2		70	13.1	48
BRUNEI	2		79	2.1	28
BIRMANIE	15	11	49	1.8	40
CHINE	11	45	13	5.8	46
CHYPRE	47	22	19	.5	44
TIMOR ORIENTAL	5		74	5.6	30
ZONE DE GAZA (PALESTINE)					29
HONG-KONG	8	38	13	15.8	47
INDE	57	24	23	2.6	38
INDONESIE	11	28	67	4.5	34
IRAN	8	33	11	1.1	28
IRAK	13	32	3	1.0	24
ISRAEL	21	49	6	.6	36
JAPON	13	66	68	2.5	53
JORDANIE	14	6	1	.6	24
KAMPUCHEA DEMOCRATIQUE	17	3	76	1.6	38
COREE, REP. POP. DEMOCR.	19	47	74	3.7	45
COREE, REP. DE	22	53	67	6.7	39
KOWEIT		100		24.0	28
LAOS	4	13	56	3.2	47
LIBAN	34	24	7	.7	26
HACAO					33
HALAISIE	13	9	67	1.5	35
HALDIVES	10		3	42.0	43
MONGOLIE	1	3	10	.7	37
NEPAL	17	10	33	5.8	47
OMAN				13.7	25
PAKISTAN	26	71	4	2.3	27
PHILIPPINES	33	13	41	2.3	35
KATAR				50.3	26
ARABIE SAOUDITE, ROYAUME	1	35	1	5.0	26
SINGAPOUR	12		5	7.3	41
SRI LANKA	33	24	37	3.7	35
SYRIE	31	10	3	.8	25
THAILANDE	36	15	30	2.0	45
TURQUIE	37	7	26	.9	41
EMIRATS ARABES UNIS		38		51.7	26
VIET NAM	19	27	32	6.3	45
YEMEN, REP. ARABE DU	14	9	8	1.6	27
YEMEN DEMOCRATIQUE	1	34	7	5.3	26
ALBANIE	27	53	45	2.3	43
ANDORRE	2		22	7.0	43
AUTRICHE	20		40	.4	45
BELGIQUE-LUXEMBOURG	25		21	.4	39
BULGARIE	38	28	35	.7	52
TCHECOSLOVAQUIE	41	3	37	.3	50
DANEMARK	63	15	12	.1	48
ILES FEROE	2			.7	50
FINLANDE	8	3	76	.3	47
FRANCE	34	6	27	.2	43
REP. DEMOCR. ALLEMANDE	47	3	28	.3	53
ALLEMAGNE, REP. Federale	31	4	30	.3	48
GIBRALTAR					33
GRECE	30	25	20	.9	42
HONGRIE	58	3	18	.3	44

TABLEAU ANNEXE 12A. LES RESSOURCES ET LEUR EMPLOI DANS L'AGRICULTURE

PAYS	TERRES ARABLES	TERRES IRRIGUEES	FORETS EN % DU	POPULATION AGRIC.	MAIN-D'OEUVRE
	EN % DU TERRITOIRE TOTAL 1981	EN % DES TERRES ARABLES 1981	TERRITOIRE TOTAL 1981	PAR HA DE TERRE ARABLE 1981	AGRIC. EN % DE LA POPULATION AGRIC. 1982
ISLANDE			1	3.3	44
IRLANDE	14		5	.7	38
ITALIE	42	23	22	.5	38
LIECHTENSTEIN	25		19	.3	
MALTE	44	7		1.2	38
PAYS-BAS	25	32	9	.9	39
NORVEGE	3	9	27	.4	38
POLOGNE	49	1	29	.7	56
PORTUGAL	39	18	40	.7	39
ROUMANIE	46	22	28	1.0	55
SAINTE-MARIE	17			5.0	40
ESPAGNE	41	15	31	.3	36
SUÈDE	7	2	64	.2	39
SUISSE	10	6	26	.8	50
ROYAUME-UNI	29	2	9	.2	46
YUGOSLAVIE	31	2	36	1.0	46
SAO-TOME ET PRINCIPE					
SAO-TOME	20		70	4.5	33
AUSTRALIE	6	4	14		43
ILE CHRISTMAS (AUST.)					50
ILES COOK	26			1.8	30
FIDJI	13		65	1.1	34
POLYNESIE FRANCAISE	20		31	1.1	33
GUAM	22		18	4.8	36
KIRIBATI	51		3	.9	36
NAURU					50
NOUVELLE-CALEDONIE	1		51	8.6	38
NOUVELLE-ZELANDE	2	37	35	.6	40
NIQUE	65		19	.1	50
ILES DU PACIFIQUE	33		22	1.3	35
PAPOUASIE NOUV. GUINEE	1		71	7.2	49
SAOMA	43		47	.7	33
ILES SALONON	2		93	2.7	38
TONGA	79		12	1.0	32
TUVALU					50
VANUATU	6		1	.8	37
ILES WALLIS ET FUTUHA	25			1.2	33
URSS	10	8	41	.2	50

TABLEAU ANNEXE 12B. LES RESSOURCES ET LEUR EMPLOI DANS L'AGRICULTURE

PAYS	FCCB AGRICOLE \$ PAR HA DE TERRE ARABLE 1980	FCCB AGRICOLE \$ PAR TRAVAILLEUR AGRICOLE 1980	CONSOMMATION ENGRAIS PAR HA DE TERRE ARABLE KG/HA 1981	NOMBRE DE TRACTEURS PAR 1000 HA DE TERRE ARABLE 1981	ENGAGEMENT OFFICIEL POUR L'AGRICULTURE \$ PAR HABITANT 1981
ALGERIE			26	6	
ANGOLA			3	3	1.9
BENIN			2		12.8
BOTSWANA			1	2	18.4
BURUNDI			1		15.3
CAMEROUN			6		9.7
CAP-VERGE				1	37.7
REP. CENTRAFRICAINE			1		3.0
TCHAD			1		2.9
CONGO			1	1	
DJIBOUTI					.6
EGYPTE	134.4	65.5	248	9	5.8
ETHIOPIE			3		2.4
GABON	48.1	108.0	3	3	34.6
GAMBIE			5		11.3
GHANA			11	1	1.4
GUINEE			2		2.8
GUINEE-BISSAU			5		25.9
COTE-D'IVOIRE			13	1	11.5
KENYA	49.6	23.4	34	3	6.7
LESOTHO	42.3	22.1	15	5	8.3
LIBERIA			9	1	5.8
LIBYE	243.8	4882.8	38	7	
MADAGASCAR			2	1	8.9
MALAWI			15	1	3.2
MALI			6		9.9
Mauritanie				1	22.7
MAURICE	164.5	181.4	209	3	3.7
MAROC			24	3	2.5
MOZAMBIQUE			12	2	7.8
MANDBIE					
NIGER			2		6.4
NIGERIA			7		5.1
REUNION			270	23	
RWANDA					14.4
SAINTE-HELENE				3	
SAINT-THOMAS ET PRINCE			5	3	36.0
SENEGAL					28.4
SEYCHELLES				6	
SIERRA LEONE			2		11.4
SOMALIE			1	2	16.9
AFRIQUE DU SUD	86.5	385.8	90	13	
SOUDAN			6	1	8.1
SWAZZLAND			103	14	15.3
TANZANIE			6	4	12.1
TOGO			2		8.9
TUNISIE	74.6	567.6	18	8	29.3
UGANDA			2		4.2
HAUTE-VOLTA					8.5
SAHARA OCCIDENTAL				6	
ZAIRE			1		2.3
ZAMBIE			20	1	14.4
ZIMBABWE	37.5	66.8	68	8	2.9
ANTIGUA-ET-BARBUDE				29	
BAHAMA			133	8	2.0
BARBADE			182	17	25.2
BELIZE			27	25	1.8
ILES VIERGES (R-U)				1	
CANADA	90.4	7738.2	42	14	
COSTA RICA	158.4	300.8	151	12	1.0
CUBA			187	20	
DOMINIQUE			182	5	39.3
REP. DOMINICAINE			47	3	7.3
EL SALVADOR	42.9	40.2	122	5	8.2
GRENADE				2	68.8
GUADELOUPE			255	26	
GUATEMALA	40.1	60.7	56	2	5.0
HAITI			6	1	3.6
HONDURAS			18	2	15.7
JAMAIQUE			72	11	8.3
MARTINIQUE			698	43	
MEXIQUE			67	6	10.3
MONTSERRAT				13	
ANTILLES NEERLANDAISES				15	
NICARAGUA			48	2	6.2
PANAMA			52	7	29.8
PORTO RICO				26	
ST-CHRISTOPHE-ET-NEVIS			171	15	
SAINTE LUCIA			59	2	
ST VINCENT GRENAIDES			229	4	
TRINITE-ET-TOBAGO			42	15	
ETATS-UNIS	97.3	8318.1	102	24	
ILES VIERGES (E-U)			157	43	

TABLEAU ANNEXE 12B. LES RESSOURCES ET LEUR EMPLOI DANS L'AGRICULTURE

PAYS	FCCB AGRICOLE \$ PAR HA DE TERRE ARABLE 1980	FCCB AGRICOLE \$ PAR TRAVAILLEUR AGRICOLE 1980	CONSOMMATION ENGRAIS PAR HA DE TERRE ARABLE KG/HA 1981	NOMBRE DE TRACTEURS PAR 1000 HA DE TERRE ARABLE 1981	ENGAG. OFFIC. POUR L'AGRICULTURE \$ PAR HABITANT 1981
ARGENTINE			3	5	8.0
BOLIVIE			2		.9
BRESIL			38	5	3.3
CHILI			20	6	1.8
COLOMBIE			50	5	3.9
EQUATEUR			26	3	10.0
GUYANE FRANCAISE			201	35	
GUYANA			36	7	42.7
PARAGUAY			5	2	26.9
PEROU			37	4	8.9
SURINAME			109	26	130.2
URUGUAY			44	23	.6
VENEZUELA	82.2	360.0	39	10	
AFGHANISTAN			5		
BANGLADESH			44		5.1
BHOUTAN			1		2.7
BRUNEI				3	
BIRMANIE			17	1	3.8
CHINE			147	8	
CHYPRE	93.7	435.5	37	25	22.5
TINOB ORIENTAL				1	
HONG-KONG				1	
INDIE	33.0	33.6	34	3	1.9
INDONESIE			74	1	3.9
IRAN			49	5	
IRAK			14	4	
ISRAEL	298.5	1297.9	180	68	
JAPON			387	226	
JORDANIE			5	3	20.7
KAMPUCHEA DEMOCRATIQUE			6		
COREE, REP. POP. DEMOCR.			349	14	
COREE, REP. DE	526.2	203.7	351	2	1.3
KOWEIT			500	24	
LAOS			5	1	4.4
LIBAN			101	9	.7
HALAISIE			92	2	11.8
HONGROLIE			11	8	
NEPAL			9		7.6
OMAN			40	3	
PAKISTAN			53	2	2.7
PHILIPPINES			32	2	4.8
KATAR			280		
ABDIE SAOUDITE, ROYAUME			60	1	
SINGAPOUR			671	7	
SRI LANKA			77	12	20.6
SYRIE	23.5	122.6	23	5	
THAILANDE	33.7	38.0	18	4	6.0
TURQUIE			45	16	3.6
EMIRATS ARABES UNIS			281		.7
VIET NAM			41	6	.9
YEMEN, REP. ARABE DU			4	1	5.6
YEMEN DEMOCRATIQUE			9	6	7.0
ALBANIE			111	15	
AUTRICHE			240	196	
BELGIQUE-LUXEMBOURG	581.9	4187.7	515	137	
BULGARIE			251	15	
TCHECOSLOVAQUIE			333	26	
DANEMARK			233	68	
FINLANDE	436.8	3447.0	193	92	
FRANCE			298	81	
REP. DEMOCR-ALLEMANDE			344	29	
ALLEMAGNE, REP. FEDERALE	823.9	4982.3	418	196	
GRECE	98.1	257.4	148	38	
HONGRIE			279	10	
ISLANDE			3764	1688	
IRLANDE	726.7	2649.3	609	147	
ITALIE	407.4	2138.1	158	89	
LIECHTENSTEIN				113	
MALTE	235.7	550.0	24	29	
PAYS-BAS	1953.0	5738.9	773	212	
NORVEGE	1369.5	9344.5	303	164	
POLOGNE			225	43	
PORTUGAL			77	21	2.1
ROUMANIE			154	15	10.5
ESPAGNE			67	27	
SUÈDE	336.8	5452.2	164	64	
SUISSE			412	234	
ROYAUME-UNI	356.5	4750.5	330	76	
YUGOSLAVIE			128	57	11.4

SAMOA AMERICAINES

TABLEAU ANNEXE 12B. LES RESSOURCES ET LEUR EMPLOI DANS L'AGRICULTURE

PAYS	FCCB AGRICOLE \$	FCCB AGRICOLE \$	CONSOMMATION	NOMBRE DE TRACTEURS	ENGAG. OFFIC. POUR
	PAR HA DE TERRE ARABLE 1980	PAR TRAVAILLEUR AGRICOLE 1980	ENGRAIS PAR HA DE TERRE ARABLE KG/HA 1981	PAR 1000 HA DE TERRE ARABLE 1981	L'AGRICULTURE \$ PAR HABITANT 1981
AUSTRALIE		28		8	
ILES COOK				22	
PIDJI		80		7	15.1
POLYNESIE FRANCAISE		13		2	20.0
GUAM				7	
NOUVELLE-CALEDONIE		55		105	42.4
NOUVELLE-ZELANDE		1015		204	
NIUE				1	
ILES DU PACIFIQUE				1	
PAPOUASIE NOUV. GUINEE		33		4	5.5
SAMOA		4			108.9
TONGA				1	96.0
VANUATU				1	
URSS		83		11	

TABLEAU ANNEXE 13. MESURES DE LA PRODUCTION ET DE LA PRODUCTIVITE DE L'AGRICULTURE

PAYS	PIB AGRICOLE (\$ PAR HABITANT (POPULAT. AGRICOLE) 1981	TAUX D'ACCROISSE- MENT DU PIB AGRICOLE %	IND. DE LA PRODUC. ALIMENTAIRE PAR HABIT 1974-76=100 1980-82	IND. DE LA PRODUC. AGRIC. TOTAL PAR HABIT 1974-76=100 1980-82	DISPONIB. ENERGET. ALIMENT. PAR HABIT EN % DES BESOINS 1981	IND. DE LA VALEUR DES EXPORT. AGRIC. 1974-76=100 1980-82
ALGERIE	353	20.0	84	84	109	67
ANGOLA	375	7.4	88	71	97	47
BENIN	218	16.4	101	100	94	158
BOTSWANA	277	8.6	70	70	105	117
TERRIT. BRIT. OCEAN IND.	1000					
BURUNDI	135	12.8	101	102	103	171
CAMEROUN	337	19.8	91	94	98	152
CAP-VERD	66	11.9	113	113	120	1025
REP. CENTRAFRICAINE	97	13.3	96	94	93	126
TCHAD	82	9.1	104	98	74	174
COHORES	240	14.9	93	92	97	224
CONGO	648	14.0	98	99	110	102
DJIBOUTI	129	21.2				
EGYPTE	191	8.6	92	93	134	77
GUINEE EQUATORIALE	98	6.3				
ETHIOPIE	103	6.6	103	104	93	143
GABON	636	15.0	103	103	126	537
GAMBIE	127	12.9	70	70	95	51
GHANA	2146	27.9	67	67	83	94
GUINEE	171	4.2	93	93	84	180
GUINEE-BISSAU	139	7.5	83	83	95	188
COTE-D IVOIRE	364	22.7	116	112	114	189
KENYA	153	15.8	86	90	87	174
LESOTHO	100	12.7	79	80	106	134
LIBERIA	107	17.6	92	90	97	188
LIBYE	1382	25.2	83	83	161	32
MADAGASCAR	153	16.0	87	86	110	133
MALAWI	123	12.6	100	103	96	193
MALI	53	14.0	97	99	76	265
MAURITANIE	116	10.5	108	108	94	216
MAURICE	519	18.1	91	92	122	99
MAROC	217	13.8	89	89	105	140
MOZAMBIQUE	194	1.1	82	81	79	73
NAMIBIE	400	3.0	86	86	96	166
NIGER	180	18.8	124	123	101	211
NIGERIA	470	14.5	99	99	103	83
REUNION	1185	13.5	107	105	123	144
RWANDA	123	15.6	105	106	97	131
SAINTE-HELENE		10.6				
SAINT-TOMAS ET PRINCE	200	17.0	95	95	100	142
SENEGAL	131	16.2	76	76	104	43
SEYCHELLES	250	11.9				154
SIERRA LEONE	164	13.0	90	91	83	142
SOMALIE	123	20.0	72	72	90	245
AFRIQUE DU SUD	661	11.2	97	97	117	148
AFRIQUE NORD ESPAGNOLE	966	11.3				
SOUDAN	232	15.3	97	90	102	106
SWAZILAND	360	12.2	112	115	114	182
TANZANIE	207	22.9	99	93	82	122
TOGO	147	13.1	98	98	93	175
TUNISIE	560	17.4	91	92	121	93
UGANDA	298	36.6	92	87	74	73
HAUTE-VOLTA	65	11.0	100	102	87	154
SAHARA OCCIDENTAL	407	16.7				
ZAIRE	41	14.6	92	92	96	80
ZAMBIE	179	11.4	75	76	96	89
ZIMBABWE	213	5.8	85	87	96	149
ANTIGUA-ET-BARBUDE	714	2.7	88	88	82	39
BAHAMA	2091	5.2	100	100	89	
BARBADE	1419	15.4	119	119	127	112
BELIZE	1609	10.1	112	112	119	157
BERMUDES	18750	18.2				
ILES VIERGES (R.-U.)	3000	12.6				
CANADA	9015	11.1	116	116	128	181
ILES CAIMANES	1500	10.6				
COSTA RICA	855	17.6	93	98	117	172
CUBA	1145	9.4	121	120	123	158
DOMINIQUE	643	9.1	92	92	86	108
REP. DOMINICAINE	393	14.0	97	96	95	105
EL SALVADOR	362	17.5	92	87	93	163
GROENLAND	24667	21.3				145
GRENADE	514	9.7	108	108	91	169
GUADELOUPE	1731	8.1	90	89	105	108
GUATEMALA	481	16.2	106	102	98	158
HAITI	130	13.4	89	89	85	186
HONDURAS	316	13.2	107	110	94	307
JAMAIQUE	515	7.2	91	91	117	57
HARTINIQUE	2340	15.4	74	74	112	59
MEXIQUE	724	14.9	109	106	126	132
MONTSERRAT	2000					18
ANTILLES NEERLANDAISES	6739	12.6	74	74	111	195
NICARAGUA	643	11.3	73	71	94	110
PAHANA	826	9.8	101	102	104	145

TABLEAU ANNEXE 13. MESURES DE LA PRODUCTION ET DE LA PRODUCTIVITE DE L'AGRICULTURE

PAYS	PIB AGRICOLE \$ PAR HABITANT (POPULAT. AGRICOLE) 1981	TAUX D'ACCROISSE- MENT DU PIB AGRICOLE 1971-80 %	IND. DE LA PRODUC. ALIMENTAIRE PAR HABIT. 1974-76=100 1980-82	IND. DE LA PRODUC. AGRICOLE TOTAL PAR HABIT. 1974-76=100 1980-82	DISPONIB. ENERGET. EN % DES BESOINS 1981	IND. DE LA VALEUR DES EXPORT. AGRIC. 1974-76=100 1980-82
PORTO RICO	2991	7.8	82	82		
ST-CHRISTOPHE-ET-NEVIS	1714	10.3				126
SAINT LUCIA	475	3.3	98	98	102	164
SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON		14.3				
ST VINCENT GRENADINES	485	9.1	107	107	94	238
TRINITE-ET-TOBAGO	823	12.5	64	64	113	62
ILES TURQUES ET CAIQUES	1000					
ETATS-UNIS	17422	9.2	113	112	137	177
ILES VIERGES (E.-U.)	44300	17.4				
ARGENTINE	3831	14.8	113	110	129	219
BOLIVIE	419	20.2	95	93	89	108
BRESIL	725	22.7	111	109	109	161
CHILI	1100	7.4	101	101	113	343
COLOMBIE	1231	17.7	110	111	112	208
EQUATEUR	453	14.0	99	98	93	147
ILES FALKLAND (MALVINAS)		10.6				173
GUYANE FRANCAISE	6077	13.8				1712
GUYANA	1136	9.9	94	94	104	85
PARAGUAY	985	20.7	111	108	125	174
PEROU	282	1.8	84	86	94	64
SURINAME	1397	13.8	126	125	113	179
URUGUAY	2365	8.8	100	101	109	231
VEHEZUELA	1273	17.4	89	88	107	74
AFGHANISTAN	119	17.4	92	88	85	145
BAHRÉIN	223	17.6				22
BANGLADESH	76	6.6	101	101	84	139
BHOUTAN	112	8.3	104	103		166
BRUNEI	1526	17.1	88	87	117	103
BIRMANIE	128	14.0	115	114	117	216
CHINE	157	9.3	113	114	104	127
CHYPRE	943	6.0	117	116	135	203
TIMOR ORIENTAL	524	14.6				
ZONE DE GAZA (PALESTINE)	6429	13.3				140
HONG-KONG	1389	10.6	73	73	119	225
INDE	132	7.1	104	104	94	142
INDONESIE	238	18.1	121	120	113	189
IRAN	1069	20.0	94	92	122	26
IRAK	476	17.4	106	105	119	124
ISRAEL	4279	13.1	92	97	121	185
JAPON	3265	13.7	91	90	122	320
JORDANIE	249	15.2	103	103	106	292
KAMPUCHEA DEMOCRATIQUE	130	8.4	88	86	96	23
COREE, REP. POP. DEMOCR.	301	10.7	110	110	128	145
COREE, REP. DE	781	20.1	104	102	131	198
KOWEIT	2833	26.1				473
LAOS	85	4.4	124	124	93	43
LIBAN	1508	6.2	127	123	119	241
HACAO	889	16.8	140	140	102	318
HALAISIE	801	17.3	114	108	114	181
HALOIVES	135	8.6	89	89	92	113
MONGOLIE	537	6.9	87	87	113	100
NEPAL	109	7.1	87	87	85	54
OMAN	248	11.1				613
PAKISTAN	184	10.9	104	105	95	247
PHILIPPINES	383	15.6	108	108	107	130
KATAR	1099	12.1				
ARABIE SAOUDITE, ROYAUME	284	23.6	21	22	123	451
SINGAPOUR	3255	11.5	130	128	139	278
SRI LANKA	229	5.6	134	119	98	135
SYRIE	651	21.7	130	123	127	111
THAILANDE	243	15.9	109	110	104	201
TURQUIE	496	17.6	103	101	119	217
EMIRATS ARABES UNIS	375	26.3				1027
VIET NAM	78	8.7	112	112	95	134
YEMEN, REP. ARABE DU	183	19.9	89	89	104	12
YEMEN DEMOCRATIQUE	70	8.0	86	84	96	122
ALBANIE	337	8.3	109	110	129	215
ANDORRE	12286	17.6				
AUTRICHE	4412	13.9	111	111	130	220
BELGIQUE-LUXEMBOURG	9060	9.2	105	104	142	204
BULGARIE	1765	6.0	116	110	147	171
TCHECOSLOVAQUIE	3746	2.8	106	106	137	175
DANEMARK	8810	13.4	114	114	132	172
ILES FERCE	62000	13.1				
FINLANDE	5643	12.4	101	101	113	211
FRANCE	4787	8.9	113	113	141	203
REP. DEMOCR. ALLEMANDE	5410	10.0	109	110	141	203
ALLEMAGNE, REP. FEDERALE	6308	10.7	109	109	125	233
GIBRALTAR	13000	14.3				

TABLEAU ANNEXE 13. MESURES DE LA PRODUCTION ET DE LA PRODUCTIVITE DE L'AGRICULTURE

PAYS	PIB AGRICOLE	TAXE D'ACCROISSE	IND. DE LA PRODUC.	IND. DE LA PRODUC.	DISPONIB. ENERGET.	IND. DE LA VALEUR
	\$ PAR HABITANT (POPULAT. AGRICOLE)	MONT DU PIB AGRICOLE 1971-80	ALIMENTAIRE PAR HABIT. 1974-76=100	AGRIC. TOTAL PAR HABIT. 1974-76=100	ALIMENT. PAR HABIT. DES EXPORT. AGRIC. EN % DES BESOINS	1974-76=100
	1981	%	1980-82	1980-82	1981	1980-82
GREECE	1675	14.0	106	105	149	151
SAINTE-SIEGE		13.1				
HONGRIE	1444	8.1	116	116	134	161
ISLANDE	22731	17.8	97	97	124	215
IRLANDE	2997	15.0	102	102	149	180
ITALIE	3524	11.8	108	108	145	205
LIECHTENSTEIN	70000	15.1				
MALTE	2529	9.7	127	127	106	106
MONACO	79000	13.6				
PAYS-BAS	8050	11.9	109	109	134	174
NORVEGE	8797	14.3	112	112	127	157
POLOGNE	1793	10.7	87	87	129	68
PORTUGAL	1165	9.7	80	81	129	164
ROUMANIE	726	6.7	114	113	124	150
SAINTE-MARINE	12800	13.5				
ESPAGNE	1976	13.5	105	105	137	205
SUÈDE	7975	11.0	99	99	116	127
SUISSE	12909	21.0	111	111	128	164
ROYAUME-UNI	9517	10.3	118	118	128	283
YUGOSLAVIE	978	14.1	108	107	143	209
SAMOA AMERICAINES	833	11.2				
AUSTRALIE	13720	13.3	98	97	115	174
ILES COCOS (KEELING)						130
ILES COOK	818	9.3				155
FIDJI	1063	16.2	129	129	117	175
POLYNESIE FRANCAISE	807	18.7	96	96	109	124
GUATEMALA	10431	13.0				
KIRIBATI	818	11.5				59
NAURU	750	10.2				
NOUVELLE-CALEDONIE	430	5.1	107	102	106	165
NOUVELLE-ZELANDE	10113	9.8	108	110	135	196
NIUE						57
ILE NORFOLK	1000					
ILES DU PACIFIQUE	821	13.2				233
PAPOUASIE NOUV. GUINEE	302	12.3	96	98	78	179
SAMOA	818	11.0	103	103	90	101
ILES SALOMON	570	18.4	128	128	76	245
TONGA	818	11.2	94	94	119	97
VAHUMTU	767	13.2	88	88	79	113
ILES WALLIS ET FUTUNA	833	11.6				
URSS	2302	4.9	96	96	129	113

TABLEAU ANNEXE 14. STOCKS DE REPORT DE QUELQUES PRODUITS AGRICOLES

Date	Campagnes prenant fin en							
	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983a/	1984b/
..... millions de tonnes .....								
<b>CEREALES</b>								
Pays développés	147.8	147.2	177.8	157.2	135.3	176.1	216.6	147.3
Canada	19.5	20.6	23.2	15.4	14.0	16.3	18.4	15.5
Etats-Unis	61.6	74.2	72.6	78.1	62.2	101.8	142.4	64.1
Australie	2.8	1.6	5.7	5.0	2.7	3.1	1.0	7.1
CEE	14.6	13.6	17.6	15.7	15.9	13.8	18.2	15.4
Japon	7.5	8.8	9.9	10.7	8.8	7.4	5.7	5.4
URSS	24.0	10.0	30.0	16.0	14.0	14.0	14.0	24.0
Pays en développement	101.2	94.9	99.0	100.5	101.9	102.7	105.0	112.7
Extrême-Orient	77.2	73.7	81.1	81.5	76.1	76.3	79.5	92.0
Bangladesh	0.4	0.6	0.2	0.8	1.3	0.7	0.5	0.6
Chine	43.0	40.6	47.6	54.4	48.1	45.9	49.8	53.8
Inde	15.5	14.7	14.9	10.9	7.4	7.5	8.5	14.5
Pakistan	0.6	0.6	0.7	1.1	1.3	2.3	2.5	2.8
Proche-Orient	10.2	8.6	6.4	9.2	10.4	11.5	10.2	9.0
Turquie	3.6	3.5	1.4	0.8	0.6	0.6	0.6	0.6
Afrique	4.3	4.8	3.9	2.9	3.4	4.5	4.4	3.4
Amérique latine	9.4	7.8	7.5	7.0	12.0	10.5	11.0	8.2
Argentine	3.2	1.7	2.3	1.5	1.0	1.6	2.3	1.3
Brésil	2.1	2.1	0.7	1.3	3.8	2.6	3.6	1.6
Total mondial	249.0	242.1	276.8	257.8	237.3	278.8	321.6	260.0
dont:								
Blé	116.0	97.7	117.8	104.7	97.9	102.8	119.3	134.0
Riz (base riz usiné)	38.0	40.5	44.0	42.7	43.7	43.9	42.7	41.5
Céréales secondaires	95.1	103.9	115.0	110.3	95.7	132.2	159.6	84.5
SUCRE (brut)								
Total mondial	1er sept.	25.2	30.7	31.5	25.2	24.3	32.7	37.9
CAFE								
Pays exportateurs c/		2.32	1.92	2.08	1.98	1.86	2.60	3.05
..... milliers de tonnes .....								
<b>LAIT ECREME EN POUDRE</b>								
Etats-Unis	31 déc.	308	265	220	266	404	582	660
CEE	31 déc.	1066	840	316	303	387	688	1019
Total		1374	1105	536	569	791	1270	1746

a/ Estimations. b/ Prévisions. c/ Stocks bruts au début de la campagne.

Source: FAO, Division des produits et du commerce international.

TABLEAU ANNEXE 15. VARIATIONS ANNUELLES DES PRIX A LA CONSOMMATION:  
TOUS ARTICLES ET PRODUITS ALIMENTAIRES

	Tous articles						Produits alimentaires					
	1960 à 1965	1965 à 1970	1970 à 1975	1975 à 1980	1980 à 1981	1981	1960 à 1965	1965 à 1970	1970 à 1975	1975 à 1980	1980 à 1981	1981
	1965	1970	1975	1980	1981	1982	1965	1970	1975	1980	1981	1982
..... pourcentage annuel .....												
<b>PAYS DEVELOPPES</b>												
<b>EUROPE OCCIDENTALE</b>												
Autriche	3.9	3.3 <sup>a/</sup>	7.4	3.8	6.8	5.4	4.4	2.1 <sup>a/</sup>	6.7	4.4	5.8	4.5
Belgique	2.5	3.5	8.3	6.4	7.6	8.7	2.9	3.5	7.5	4.6	6.0	4.6
Danemark	5.5	7.5 <sup>b/</sup>	9.5	10.4	11.7	10.2	4.2	7.5 <sup>b/</sup>	10.7	...	11.6	10.4
Finlande	5.3	4.6 <sup>b/</sup>	2.0	10.6	12.0	9.3	5.9	5.2 <sup>b/</sup>	12.4	10.8	13.1	12.1
France	3.8	4.3	8.8	10.4	13.1	11.6	4.3	3.8	9.6	10.0	12.7	12.1
Allemagne, Rép. féd.d'	2.8	2.4	6.2	4.0	5.9	5.3	2.6	1.3	5.6	3.3	4.9	6.2
Grèce	1.6	2.5	13.1	16.3	24.4	21.0	2.5	2.6	14.7	17.6	30.1	21.1
Islande	11.0	12.8	24.8	42.0	50.8	46.3	15.2	13.3	28.3	41.0	55.3	39.5
Irlande	4.2	5.3	13.0	84.9	20.4	17.1	3.9	4.3	14.3	13.7	15.0	13.2
Italie	4.9	3.0	11.4	3.0	19.5	16.4	4.6	2.2	11.6	15.6	18.1	16.4
Pays-Bas	3.5	4.8	8.6	6.1	6.7	6.0	4.0	4.3	6.9	...	5.6	5.7
Norvège	4.1	5.0	8.3	8.4	13.6	11.4	4.5	5.3	8.3	7.4	16.6	13.7
Portugal	2.6	6.4	15.3	...	20.0	22.4	2.8	5.2	16.3	21.0	19.5*	24.2
Espagne	7.0	5.1	12.0	18.6	14.6	14.4	7.7	3.7	12.1	16.0	13.6	15.0
Suède	3.6	4.5	7.8	10.5	12.5	8.6	5.3	4.5	7.9	10.7	15.0	12.4
Suisse	3.2	3.4	7.9	2.4	6.5	5.6	2.9	0.9	7.3	2.9	10.4	6.8
Royaume-Uni	3.6	4.6	12.3	14.4	11.9	8.6	3.6	4.6	15.1	13.9	8.4	7.8
Yougoslavie	13.6	10.5	19.3	18.2	40.9	32.1	17.3	9.0	19.1	19.4	42.8	37.4
<b>AMERIQUE DU NORD</b>												
Canada	1.6	3.8	7.4	8.4	12.4	10.8	2.2	3.4	11.1	9.9	11.4	7.3
Etats-Unis	1.3	4.2	6.7	8.9	10.2	6.0	1.4	4.0	9.5	7.6	7.7	4.0
<b>OCEANIE</b>												
Australie	1.8	3.1	10.2	10.6	9.7	11.1	2.0	2.1	9.8	12.0	9.2	7.7
Nouvelle-Zélande	2.7	4.1	9.8	14.8	15.4	16.1	2.4	4.1	9.4	16.8	16.7	12.4
<b>AUTRES PAYS DEVELOPPEES</b>												
Israël	7.1	4.0	23.9	60.0	117.0	120.3	5.6	3.1	25.1	65.0	199.0	116.0
Japon	6.0	5.4	12.0	6.5	4.9	2.7	7.2	6.1	13.0	5.5	5.3	1.8
Afrique du Sud	2.1	3.4	9.3	12.0	15.1	14.8	2.6	3.0	11.7	13.0	22.1	11.5

Voir notes à la fin du tableau.

TABLEAU ANNEXE 15. VARIATIONS ANNUELLES DES PRIX A LA CONSOMMATION:  
TOUS ARTICLES ET PRODUITS ALIMENTAIRES (suite)

	Tous articles						Produits alimentaires					
	1960 à 1965	1965 à 1970	1970 à 1975	1975 à 1980	1980 à 1981	1981	1960 à 1965	1965 à 1970	1970 à 1975	1975 à 1980	1980 à 1981	1981
	1965	1970	1975	1980	1981	1982	1965	1970	1975	1980	1981	1982
	pourcentage annuel .....											
PAYS EN DEVELOPPEMENT	..... pourcentage annuel .....											
AMERIQUE LATINE												
Argentine	23.0	19.4	59.5	100.0	104.0	164.8	23.0	18.3	58.0	...	99.0	178.4
Bahamas	...	...	9.5	6.9	11.1	6.1	...	...	11.8	7.7	14.8	6.8
Barbade	...	...	18.6	10.0	14.6	10.3	...	...	21.0	9.1	14.9	7.3
Bolivie	5.1	5.9	23.7 <sup>c/</sup>	17.0	32.1	123.5	2.1	7.8	27.2 <sup>c/</sup>	16.4	35.2	123.9
Brésil	60.0	28.0	23.5 <sup>c/</sup>	46.0	95.7	89.1	60.0	26.0	25.9 <sup>c/</sup>	49.0	92.5	84.4
Chili	27.0	26.0	225.4	70.0	19.7	9.9	30.0	26.0	245.5	70.0	14.2	3.6
Colombie	12.4	10.1	19.5	23.0	29.4	24.0	13.4	9.2	24.0	25.0	25.1	24.4
Costa Rica	2.3	2.5	13.7	8.1	37.0	90.1	2.2	3.8	3.7	9.6	36.7	113.6
Rép. dominicaine	2.7	1.0	11.1	8.3	7.5	7.6	2.5	0.1	13.3	3.4	0.4	7.9
Equateur	4.0	4.6	13.7	11.7	16.4	16.3	4.9	6.0	18.4	11.2	14.2	17.1
El Salvador	0.2	1.1	8.4	...	14.7	11.7	1.1	2.2	8.8	...	17.6	10.7
Guatemala	0.1	1.5	2.9	10.7	11.4	0.2	0.1	1.7	3.3	9.4	11.2	-2.8
Guyana	1.9	1.5	8.2	12.8	22.2	17.8	2.3	2.8	12.2	14.1	27.6	26.6
Haïti	3.7	1.7	13.7	8.0	13.8	0.1	4.1	1.8	15.5	9.3	14.2	-0.9
Honduras	2.7	1.6	6.5	9.2	9.4	9.4 <sup>d/</sup>	3.2	1.8	8.0	9.6	7.3	6.7
Jamaïque	2.9	4.3	14.9	22.0	...	6.1 <sup>d/</sup>	2.4	4.7	17.2	24.0	...	5.0 <sup>d/</sup>
Mexique	1.9 <sup>e/</sup>	3.5	12.4	21.0	28.0	58.9	1.6 <sup>e/</sup>	3.8	13.9	19.5	26.1	53.6
Panama	1.1 <sup>e/</sup>	1.6	7.8	6.9	7.3	4.3	1.4 <sup>e/</sup>	1.7	9.9	6.6	9.1	5.9
Paraguay	...	1.2 <sup>f/</sup>	12.6	14.7	13.0	5.2	...	0.3 <sup>f/</sup>	15.4	14.9	6.4	0.1
Pérou	9.4	7.8 <sup>f/</sup>	12.1	37.0	75.4	64.5	10.5	7.1 <sup>f/</sup>	13.9	50.0	76.4	52.9
Porto Rico	2.2	3.2	8.8	5.6	9.8	3.8	3.0	4.1	12.6	5.5	9.2	2.8
Suriname	...	...	8.2	11.5	9.0	...	...	...	9.5	9.4	14.9	...
Trinité-et-Tobago	2.2 <sup>g/</sup>	3.8	13.7	12.9	14.4	11.4	2.1	3.7	17.1	11.1	16.5	13.6
Uruguay	16.2 <sup>g/</sup>	60.0	73.4	55.0	34.0	19.0	13.1 <sup>g/</sup>	60.0	76.0	55.0	25.6	11.7
Venezuela	1.7	1.6	5.5	11.4	14.7	9.9	1.7	0.9	8.5	15.7	18.6	9.7
EXTREME-ORIENT												
Bangladesh	...	4.0 <sup>b/</sup>	39.0 <sup>h/</sup>	7.6	13.2	9.3	...	3.2 <sup>b/</sup>	42.0 <sup>h/</sup>	5.0	13.6	9.8
Birmanie	...	6.4	17.8	3.8	0.3	5.2	...	2.9 <sup>b/</sup>	21.0	2.6	-4.6	4.7
Kampuchea dém.	4.3	4.5 <sup>i/</sup>	100.9	...	...	...	2.7	6.7 <sup>i/</sup>	12.8	...	...	...
Inde	6.1	8.9 <sup>j/</sup>	13.2	1.3	13.1	7.7	6.5	9.8 <sup>j/</sup>	14.2	0.8	14.5	7.1
Indonésie	...	100.0	21.3	...	12.2	9.5	...	100.0	25.2	...	14.7	7.5
Corée, Rép. de	15.4	12.3	14.3	17.2	23.3	7.3	18.3	12.5	16.8	17.2	29.1	2.5
Lao, Rép. dém.pop.	38.0	6.0 <sup>b/</sup>	35.2	...	...	...	39.0	4.0 <sup>b/</sup>	40.9	...	...	...
Malaisie	0.5	0.4 <sup>b/</sup>	6.7	4.6	9.6	6.3 <sup>b/</sup>	0.6	0.4 <sup>b/</sup>	10.4	3.7	10.3	9.2 <sup>j/</sup>
Népal	...	6.2	10.3	6.7	12.3	...	...	7.2	9.8	6.1	12.0	...
Pakistan	2.6	5.6 <sup>a/</sup>	15.2	9.0	13.8	7.4	3.8	6.0	16.6	8.0	15.2	7.0
Philippines	4.8	3.6 <sup>a/</sup>	18.7	12.0	12.3	...	6.8	5.2 <sup>a/</sup>	20.1	11.0	12.2	...
Sri Lanka	1.7	4.2	8.0	9.9	18.0	10.9	1.3	4.9	9.1	10.7	17.6	12.7
Thaïlande	1.5	2.5	9.8	10.4	13.4	5.4	2.0	4.2	11.9	10.6	10.5	3.5

Voir notes à la fin du tableau.

TABLEAU ANNEXE 15. VARIATIONS ANNUELLES DES PRIX A LA CONSOMMATION:  
TOUS ARTICLES ET PRODUITS ALIMENTAIRES (suite)

	Tous articles						Produits alimentaires					
	1960 à 1965	1965 à 1970	1970 à 1975	1975 à 1980	1980 à 1981	1981 à 1982	1960 à 1965	1965 à 1970	1970 à 1975	1975 à 1980	1980 à 1981	1981 à 1982
	1965	1970	1975	1980	1981	1982	1965	1970	1975	1980	1981	1982
	..... pourcentage annuel .....											
<b>AFRIQUE</b>												
Algérie	...	...	5.1	12.4	14.6	...	...	...	7.2	15.7	18.3	...
Botswana	...	...	k/	12.4	16.3	11.5	...	...	k/	13.8	22.3	13.5
Cameroun	...	3.3 <sup>f</sup> /	10.2	10.7	10.2	13.3	...	4.6 <sup>f</sup> /	11.5	11.8	12.9	...
Ethiopie	...	e/	3.0 <sup>g</sup>	3.7	15.7	4.3	5.6	...	3.5 <sup>g</sup>	2.7	19.2	4.5
Gabon	4.4 <sup>g</sup>	3.0	11.4	12.9	8.7	16.7 <sup>m</sup> /	3.3 <sup>e</sup> /	2.1	2.7	...	...	...
Gambie	...	...	10.5	10.2	6.1	10.8	...	...	12.8	9.7	5.3	8.9
Ghana	11.8	3.7	17.4	70.0	116.5	22.3	14.0	2.1	20.3	45.0	111.1	35.8
Côte-d'Ivoire	2.6	4.9	8.2 <sup>h</sup> /	16.7	8.5	17.4	2.8	5.9	9.3 <sup>h</sup> /	19.3	5.2	4.2
Kenya	2.0	1.7	13.9 <sup>h</sup> /	9.8	13.8 <sup>j</sup> /	25.7	1.9	2.0	14.7 <sup>h</sup> /	10.2	12.9 <sup>j</sup> /	18.3
Libéria	...	4.4	12.1	8.8	6.3 <sup>j</sup> /	...	...	3.4	13.7	8.1	3.8 <sup>j</sup> /	...
Madagascar	...	2.3 <sup>b</sup> /	9.7	9.2	30.5	31.6	...	2.2 <sup>b</sup> /	12.0	9.0	32.0	31.2
Malawi	...	2.0 <sup>e</sup> /	8.9	9.2	9.5	9.6	...	3.4 <sup>e</sup> /	10.7	9.5	11.1	5.2 <sup>j</sup> /
Maurice	1.0 <sup>e</sup> /	3.0	13.1	16.9	12.5	13.9 <sup>j</sup> /	0.6 <sup>e</sup> /	3.0	14.7	16.3	14.5	11.5 <sup>j</sup> /
Maroc	4.0 <sup>g</sup>	0.6	5.4	9.7	12.5	15.8 <sup>m</sup> /	4.6 <sup>n</sup> /	0.1	7.2	9.3	14.9	13.1 <sup>m</sup> /
Mozambique	1.9 <sup>n</sup> /	3.7	10.5	...	...	...	0.7 <sup>n</sup> /	4.7	11.1	...	...	...
Niger	...	3.8	7.9	14.6	22.9	...	...	4.4	10.6	14.8	28.5	...
Nigéria	3.2	5.6	11.5	14.4	20.8	...	2.0	8.8	13.1	20.0	24.3	...
Sénégal	...	p/	13.0	6.8	5.8	17.5	...	16.5	6.4	0.8	20.5	...
Sierra Leone	3.9 <sup>g</sup>	4.3 <sup>k</sup> /	8.4	13.8	23.2	31.1	0.6 <sup>p</sup> /	4.8 <sup>k</sup> /	11.0	12.9	23.6	...
Somalie	7.4	2.5 <sup>b</sup> /	7.5	...	...	...	7.5	2.8 <sup>b</sup> /	9.1	...	...	...
Swaziland	...	2.7 <sup>g</sup> /	9.3	13.2	19.8	11.1	...	2.5 <sup>g</sup> /	9.8	14.0	24.5	9.2
Tanzanie	1.2	3.7 <sup>f</sup> /	13.1	14.5	25.6	...	1.2	2.5 <sup>f</sup> /	17.7	13.4	23.5	...
Togo	...	2.1 <sup>g</sup> /	8.9	8.1	12.6	...	...	2.6 <sup>g</sup> /	9.7	9.9	12.6	...
Tunisie	4.5	2.9	4.8	...	9.0	13.6	4.8	3.1	5.2	...	8.9	13.3
Ouganda	5.4 <sup>g</sup>	4.0	23.4	...	...	...	7.3 <sup>r</sup> /	3.5	24.3	...	...	...
Zaïre	15.6 <sup>n</sup> /	23.0 <sup>i</sup> /	18.6	...	35.4	38.5 <sup>m</sup> /	19.0 <sup>n</sup> /	22.0 <sup>i</sup> /	21.2	...	39.2	39.7 <sup>r</sup> /
Zambie	2.4	8.7 <sup>g</sup> /	7.1	15.2	14.0	12.6 <sup>g</sup> /	2.4	8.8 <sup>g</sup> /	7.4	13.7	15.0	13.9 <sup>m</sup> /
Zimbabwe	...	...	...	9.8	13.1	10.7	...	...	...	8.4	12.0	10.5
<b>PROCHE-ORIENT</b>												
Chypre	0.3	2.9 <sup>a</sup> /	8.0	...	10.7	6.4	0.2	3.2 <sup>a</sup> /	10.2	...	11.4	8.1
Egypte	3.2	3.2 <sup>g</sup> /	5.8	12.9	10.4	14.8	6.5	6.2 <sup>g</sup> /	8.6	14.4	14.1	14.5
Iran	2.0	1.4	9.6	16.1	24.2	18.4	3.1	0.9	10.0	18.9	29.6	16.9
Iraq	...	3.5 <sup>b</sup> /	11.3	...	...	...	...	3.1 <sup>b</sup> /	18.1	...	...	...
Jordanie	...	2.8 <sup>g</sup> /	6.0	11.6	11.1	5.6	...	3.1 <sup>g</sup> /	9.2	9.8	7.5	3.5
Koweït	...	...	10.1	7.1	7.3	8.1	...	...	15.4	6.1	2.4	7.0
Liban	...	1.8 <sup>e</sup> /	4.5	...	...	...	...	2.0 <sup>e</sup> /	-3.5	...	...	...
Libye	...	6.1 <sup>g</sup> /	16.4	...	...	...	...	8.3 <sup>a</sup> /	15.9	...	...	...
Soudan	3.3 <sup>e</sup> /	3.4 <sup>a</sup> /	11.6	16.8	...	...	4.2	2.8 <sup>a</sup> /	12.0	14.2	...	...
Syrie	1.3 <sup>g</sup> /	4.2 <sup>g</sup> /	16.7	10.9	18.2	14.5	1.3 <sup>e</sup> /	4.7 <sup>g</sup> /	18.2	...	19.3	14.9
Turquie	3.6	7.1 <sup>k</sup> /	6.2	50.0	35.9	27.1	4.8	8.7 <sup>g</sup> /	7.7	47.0	40.7	29.0

a/ 1965-69. b/ 1967-70. c/ 1972-75. d/ janv. sept. e/ 1962-65. f/ 1966-70.  
g/ 1960-62. h/ 1973-75. i/ 1965-68. j/ Janvier-juin. k/ 1968-70. m/ Janvier-nov.  
n/ 1963-65. p/ 1961-65. r/ Janv.-août.

Source: Bureau international du travail, Bulletin des statistiques du travail.

TABLEAU ANNEXE 16. DISPONIBILITES ENERGETIQUES D'ORIGINE ALIMENTAIRE PAR HABITANT PAR RAPPORT AUX BESOINS NUTRITIONNELS DANS CERTAINS PAYS DEVELOPPEES ET EN DEVELOPPEMENT

PAYS	1969-71	1972-74	1976-78	1979-81	BESOINS
	% DES BESOINS				KILOCAL/HABITANT /JOUR
ALGERIE	77	84	97	108	2400
ANGOLA	87	88	96	99	2350
BENIN	92	91	93	95	2300
BOTSWANA	94	90	91	101	2320
BURUNDI	95	97	97	101	2330
CAMEROUN	93	97	103	99	2320
CAP-VERTE	84	93	103	118	2350
REP. CENTRAFRICAINE	97	102	95	94	2260
TCHAD	89	76	76	77	2380
COMORES	95	98	91	95	2340
CONGO	98	101	104	110	2220
Egypte	102	104	115	127	2510
ETHIOPIE	88	80	81	92	2330
GABON	94	91	114	120	2340
GAMBIE	98	92	92	95	2380
GHANA	97	96	88	82	2300
GUINEE	88	88	87	82	2310
GUINEE-BISSAU	91	92	96	94	2310
COTE-D IVOIRE	107	103	106	113	2310
KENYA	97	97	93	85	2320
LESOTHO	89	88	100	106	2280
LIBERIA	94	93	99	99	2310
LIEVIE	101	126	152	162	2360
MADAGASCAR	109	108	109	110	2270
MALAWI	99	100	97	95	2320
MALI	87	77	84	81	2350
Mauritanie	86	76	81	87	2310
MAURICE	103	106	116	119	2270
MAROC	102	107	108	108	2420
MOZAMBIQUE	89	86	82	80	2340
NAMIBIE	100	101	98	96	2280
NIGER	88	84	90	99	2350
NIGERIA	95	93	97	101	2360
REUNION	110	115	121	123	2270
RWANDA	88	83	91	98	2320
SAINSTHOMAS ET PRINCE	92	85	93	101	2350
SENEGAL	98	96	99	103	2380
SIERRA LEONE	90	86	84	84	2300
SOMALIE	96	92	91	86	2310
AFRIQUE DU SUD	113	117	117	117	2450
SOUDAN	89	89	96	98	2350
SWAZILAND	95	101	107	110	2320
TANZANIE	85	86	89	84	2320
TOGO	95	92	87	92	2300
TUNISIE	95	107	113	119	2390
UGANDA	97	93	87	77	2330
HAUTE-VOLTA	83	77	83	85	2370
ZAIRE	100	102	100	96	2220
ZAMBIE	94	96	98	96	2310
ZIMBABWE	86	93	83	88	2390
ANTIGUA-ET-BARBUDA	89	86	83	82	2420
BAHAMA	106	99	87	90	2420
BARBADE	120	121	122	125	2420
BELIZE	112	114	115	118	2260
CANADA	124	126	126	126	2660
COSTA RICA	108	111	117	118	2240
CUBA	111	115	118	121	2310
DOMINIQUE	91	89	90	84	2420
REP. DOMINICAINE	87	92	95	95	2260
EL SALVADOR	81	88	92	94	2290
GRENADE	97	91	85	90	2420
GUADELOUPE	97	99	101	103	2420
GUATEMALA	94	94	95	98	2190
HAITI	85	85	85	84	2260
HONDURAS	94	92	94	94	2260
JAMAIQUE	111	116	115	113	2240
MARTINIQUE	98	101	107	110	2420
HEXIQUE	113	115	118	124	2330
ANTILLES NEERLANDAISES	101	103	111	112	2420
NICARAGUA	113	109	108	97	2250
PANAMA	106	101	100	101	2310
SAINST LUCIA	89	90	91	100	2420
ST VINCENT GRENADINES	93	91	90	92	2420
TRINITE-ET-TOBAGO	99	101	107	111	2420
ETATS-UNIS	132	133	136	138	2640
ARGENTINE	127	122	126	128	2650
BOLIVIE	83	83	87	89	2390
BRESIL	104	104	106	108	2390
CHILI	110	110	109	113	2440
COLombie	92	97	104	109	2320
EQUATEUR	87	88	91	92	2290
GUAYANA	102	103	108	104	2270
PARAGUAY	120	118	120	123	2310
PEROU	96	95	92	93	2350
SURINAME	106	108	110	112	2260
URUGUAY	112	109	106	108	2670
VENEZUELA	95	91	102	107	2470

TABLEAU ANNEXE 16. DISPOBILITÉS ENERGETIQUES D'ORIGINE ALIMENTAIRE PAR HABITANT PAR RAPPORT AUX BESOINS NUTRITIONNELS DANS CERTAINS PAYS DEVELOPPEZ ET EN DEVELOPPEMENT

PAYS	1969-71	1972-74	1976-78	1979-81	BESOINS
	% DES BESOINS				KILOCAL/HABITANT /JOUR
AFGHANISTAN	90	89	96	84	2440
BANGLADESH	90	83	82	83	2210
BRUNEI	103	109	114	116	2240
BIRMANIE	102	102	103	112	2160
CHINE	88	91	95	103	2360
CHYPRE	126	127	127	136	2480
HONG-KONG	120	118	116	121	2290
INDE	90	88	92	93	2210
INDONESIE	88	92	99	110	2160
IRAN	91	104	119	118	2410
IRAK	96	99	104	116	2410
ISRAEL	118	119	120	119	2570
JAPON	118	121	120	122	2340
JORDANIE	97	90	92	102	2460
KAMPUCHEA DEMOCRATIQUE	102	95	83	87	2220
COREE, REP. POP. DEMOCR.	105	110	122	128	2340
COREE, REP. DE	109	114	122	130	2350
LAOS	93	89	83	87	2220
LIBAN	101	105	108	121	2480
HACAO	89	92	96	106	2290
MALAISIE	107	110	111	112	2240
MALDIVES	79	79	81	90	2210
MONGOLIE	100	103	110	114	2430
NEPAL	92	90	90	88	2200
PAKISTAN	88	88	91	94	2310
PHILIPPINES	90	91	98	106	2260
ARABIE SAOUDITE, ROYAUME	79	81	96	122	2420
SINGAPOUR	124	129	133	138	2300
SRI LANKA	104	95	98	102	2220
SYRIE	97	102	105	121	2480
THAILANDE	97	98	104	104	2220
TURQUIE	110	113	118	119	2520
VIEU NAM	98	97	94	94	2160
YEMEN, REP. ARABE DU	89	90	96	102	2420
YEMEN DEMOCRATIQUE	89	86	84	94	2410
ALBANIE	105	107	121	127	2410
AUTRICHE	127	128	127	130	2630
BELGIQUE-LUXEMBOURG	136	138	141	143	2640
BULGARIE	140	139	143	145	2500
TCHECOSLOVAQUIE	137	139	138	137	2470
DANEMARK	125	126	127	132	2690
FINLANDE	116	117	113	114	2710
FRANCE	134	135	136	140	2520
REP. DEMOCH. ALLEMANDE	129	131	137	141	2620
ALLEMAGNE, REP. FEDERALE	120	120	122	126	2670
GRECE	127	137	143	147	2500
HONGRIE	127	128	131	134	2630
ISLANDE	111	115	114	122	2660
IRLANDE	137	140	145	147	2510
ITALIE	139	142	140	146	2520
MALTE	124	123	123	115	2480
PAYS-BAS	129	130	130	135	2690
NORVEGE	116	118	121	125	2680
POLOGNE	127	131	134	133	2620
PORTUGAL	132	130	130	131	2450
ROUMANIE	115	121	129	126	2650
ESPAGNE	117	128	132	134	2460
SUEDE	113	114	117	117	2690
SUISSE	129	128	126	128	2690
ROYAUME-UNI	133	131	128	129	2520
YUGOSLAVIE	130	132	138	140	2540
AUSTRALIE	121	118	119	115	2660
FIDJI	93	99	107	117	2660
POLYNESIE FRANCAISE	106	103	103	109	2660
NOUVELLE-CALEDONIE	115	106	105	107	2660
NOUVELLE-ZELANDE	134	136	135	136	2640
PAPOUASIE NOUV. GUINEE	77	78	76	78	2660
SAMOA	78	79	87	92	2660
ILES SALOMON	79	75	79	77	2660
TONGA	96	107	119	120	2660
VANUATU	91	90	81	80	2660
URSS	130	130	132	130	2560

TABLEAU ANNEXE 17. PART ANNUELLE DE L'AGRICULTURE AU SENS "LARGE" DANS LES ENGAGEMENTS OFFICIELS TOTaux DE SOURCES MULTILATERALES ET BILATERALES, POUR TOUS LES SECTEURS, 1975-82

	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982a/
..... pourcentage .....								
ENGAGEMENTS, Y COMPRIS LES ENGAGEMENTS A DES CONDITIONS DE FAVEUR								
Institutions multilatérales b/	38	32	36	39	36	38	36	35
Banque mondiale c/	40	31	39	41	37	33	33	31
Banques régionales de développementc/	37	36	35	31	33	45	44	43
Aide multilatérale de l'OPEP c/	8	25	13	30	7	16	16	16
Sources bilatérales	7	7	10	9	...	...	...	...
CAD/CEE	8	8	11	11	12	11	11	11
Aide bilatérale de l'OPEP	6	5	6	3	...	...	...	...
Toutes sources(multilatérales+bilatérales)	14	14	17	17	...	...	...	...
ENGAGEMENTS A DES CONDITIONS DE FAVEUR UNIQUEMENT (APD)								
Institutions multilatérales b/	43	46	44	49	49	49	53	46
Banque mondiale c/	43	44	54	52	52	45	58	43
Banques régionales de développementc/	46	54	50	48	53	62	65	58
Aide multilatérale de l'OPEP c/	21	29	11	29	7	15	14	17
Sources bilatérales	10	9	14	13	16	13	14	16
CAD/CEE	13	11	16	17	18	16	18	17
Aide bilatérale de l'OPEP	5	5	7	3	7	1	4	12
Toutes sources(multilatérales+bilatérales)	14	15	18	19	21	19	21	21

a/ Données préliminaires.

b/ Y compris PNUD, GCRAI, FAO/FF, FAO/PCT (à partir de 1977) et FIDA (à partir de 1978).

c/ Non compris les engagements en faveur du GCRAI.

Source: FAO et OCDE.

TABLEAU ANNEXE 18. VENTILATION EN POURCENTAGE DES ENGAGEMENTS OFFICIELS DE SOURCES MULTILATERALES ET BILATERALES EN FAVEUR DE L'AGRICULTURE AU SENS "LARGE", 1975-82

	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982a/
..... pourcentage .....								
ENGAGEMENTS, Y COMPRIS LES ENGAGEMENTS A DES CONDITIONS DE FAVEUR								
Institutions multilatérales b/	58	57	57	58	52	59	58	57
Banque mondiale c/	41	37	38	43	34	35	34	34
Banques régionales de développementc/	13	14	14	10	12 <sup>a</sup>	15	17	14
Aide multilatérale de l'OPEP c/	-	2	2	2	-	1	1	2
Autres c/	4	4	3	3	6	8	6	7
Sources bilatérales	42	43	43	42	48	41	42	43
CAD/CEE	31	36	38	40	44	40	40	37
Aide bilatérale de l'OPEP	11	7	5	2	4	1	2	6
Toutes sources(multilatérales+bilatérales)	100	100	100	100	100	100	100	100
ENGAGEMENTS A DES CONDITIONS DE FAVEUR UNIQUEMENT (APD)								
Institutions multilatérales b/	38	47	36	41	37	45	43	40
Banque mondiale c/	21	23	19	26	18	21	21	20
Banques régionales de développementc/	10	15	11	8	11	12	12	7
Aide multilatérale de l'OPEP c/	1	3	2	2	-	1	1	2
Autres c/	6	6	4	5	8	11	9	11
Sources bilatérales	62	53	64	59	63	55	57	60
CAD/CEE	50	47	56	56	59	53	54	51
Aide bilatérale de l'OPEP	12	6	8	3	4	2	3	9
Toutes sources(multilatérales+bilatérales)	100	100	100	100	100	100	100	100

a/ Données préliminaires.

b/ Non compris les engagements en faveur du CGRAI.

c/ Y compris PNUD, GCRAI, FAO/FF, FAO/PCT (à partir de 1977) et FIDA (à partir de 1978)

Source: FAO et OCDE.

TABLEAU ANNEXE 19. VENTILATION EN POURCENTAGE DES ENGAGEMENTS OFFICIELS EN FAVEUR DE L'AGRICULTURE (NON COMPRIS LES DONS SOUS FORME D'ASSISTANCE TECHNIQUE) PAR CATEGORIES D'UTILISATION, 1975-82

	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982a/
	.....	.....	.....	.....	pourcentage	.....	.....	.....
Mise en valeur des terres et des eaux <u>b/</u>	21	19	25	26	18	25	17	22
Services agricoles	7	7	12	12	10	13	7	12
Fournitures de facteurs de production agricole	7	7	4	5	3	6	5	4
Production végétale	4	10	5	8	7	7	6	8
Elevage	3	5	3	4	3	2	2	1
Pêches <u>c/</u>	2	2	3	3	3	3	3	2
Recherche, vulgarisation, formation <u>d/</u>	3	3	4	4	3	5	5	5
Agriculture (montants non attribués)	11	13	11	12	17	9	14	11
TOTAL, SENS "ETROIT"	58	66	67	74	64	70	59	65
Développement rural/infrastructure	16	16	16	15	16	19	22	23
Fabrication de facteurs de production agricole <u>e/</u>	23	7	5	4	11	2	10	4
Agro-industries	2	10	9	5	6	7	5	4
Forêts	1	1	2	2	3	2	2	3
Développement régional	-	-	1	-	-	-	2	1
TOTAL, SENS "LARGE"	100	100	100	100	100	100	100	100

a/ Données préliminaires.

b/ Y compris l'aménagement fluvial.

c/ Y compris des moyens de production tels que chalutiers et engins de pêche.

d/ Y compris les engagements en faveur du GCRAI.

e/ Principalement des engrains.

Source: FAO et OCDE.

TABLEAU ANNEXE 20. PAYS DU CAD: ENGAGEMENTS BILATERAUX D'APD DES DIFFERENTS PAYS ET PART DESTINEE A L'AGRICULTURE (AU SENS "LARGE")

	APD bilatérale destinée à tous les secteurs					Part de l'APD destinée à l'agriculture				
	1978	1979	1980	1981	1982	1978	1979	1980	1981	1982
	.... millions de dollars E.-U. ....					..... pourcentage .....				
Australie	453	453	522	590	545	17	14	8	14	11
Autriche	115	70	140	265	258	44	20	47	10	1
Belgique	444	462	512	432	327	4	4	4	4	3
Canada	1 136	676	512	1 011	807	23	21	31	39	15
Danemark	395	288	260	225	282	19	32	37	44	50
Finlande	35	85	112	111	123	29	8	15	19	20
France	2 977	3 746	4 766	4 431	4 341	6	7	6	8	10
Allemagne	2 446	3 972	4 617	3 467	2 713	21	21	16	13	18
Italie	63	63	138	443	679	9	15	24	6	15
Japon	2 272	2 528	3 369	3 437	3 609	23	25	16	24	18
Pays-Bas	1 272	1 327	1 592	1 066	934	29	35	24	27	22
Nouvelle-Zélande	47	53	54	52	47	20	18	24	33	30
Norvège	226	234	247	262	309	33	25	28	26	25
Suède	521	782	611	518	579	11	31	34	39	32
Suisse	110	174	139	253	213	30	13	33	46	18
Royaume-Uni	1 530	1 964	1 459	1 000	1 112	8	11	7	8	8
Etats-Unis	4 757	5 186	5 378	5 135	6 103	14	15	20	16	13
Total pays du CAD	18 797	22 062	24 426	22 698	22 982	16	18	16	17	15

Source: OECD.

TABLEAU ANNEXE 21. REPARTITION PAR REGIONS ET GROUPES ECONOMIQUES DES ENGAGEMENTS OFFICIELS DE TOUTES ORIGINES (A L'EXCLUSION DES DONS SOUS FORME D'ASSISTANCE TECHNIQUE) EN FAVEUR DE L'AGRICULTURE (AU SENS "LARGE"), 1975-82

	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982a/
ENGAGEMENTS, Y COMPRIS LES ENGAGEMENTS A DES CONDITIONS DE FAVEUR					pourcentage			
Extrême-Orient et Pacifique	50	36	39	49	46	46	42	49
Afrique	18	23	29	22	24	22	28	28
Amérique latine	22	28	24	21	22	24	23	18
Proche-Orient	10	13	7	8	8	8	7	5
Total quatre régions en développement	100	100	100	100	100	100	100	100
dont:								
Pays les moins avancés b/	17	19	18	14	18	19	19	19
Pays prioritaires pour l'aide alimentaire c/	59	52	57	60	59	65	59	62
Pays aidés par l'IDA d/	63	56	63	64	65	70	64	66
ENGAGEMENTS A DES CONDITIONS DE FAVEUR UNIQUEMENT								
Extrême-Orient et Pacifique	53	36	43	53	55	50	48	46
Afrique	19	28	33	26	23	26	32	39
Amérique latine	14	23	14	14	13	14	12	9
Proche-Orient	14	13	10	7	9	10	8	6
Total quatre régions en développement	100	100	100	100	100	100	100	100
dont:								
Pays les moins avancés b/	29	29	28	21	24	27	28	30
Pays prioritaires pour l'aide alimentaire c/	73	69	74	73	73	79	75	75
Pays aidés par l'IDA d/	76	73	79	77	79	83	80	79

a/ Données préliminaires.

b/ 36 pays.

c/ 66 pays.

d/ 68 pays.

Note: Les données sur les engagements bilatéraux (CAD et OPEP) sont incomplètes.

Source: FAO et OCDE.

## POINTS DE VENTE DES PUBLICATIONS DE LA FAO

<b>Algérie</b>	Société nationale d'édition et de diffusion, 92, rue Didouche Mourad, Alger.
<b>Allemagne, Rép. féd. d'</b>	Alexander Horn Internationale Buchhandlung, Friederichstr. 39, Postfach 3340, 6200 Wiesbaden.
<b>Arabie saoudite</b>	The Modern Commercial University Bookshop, PO Box 394, Riyadh.
<b>Argentine</b>	Librería Agropecuaria S.A., Pasteur 743, 1028 Buenos Aires.
<b>Australie</b>	Hunter Publications, 58A Gipps Street, Collingwood, Vic. 3066; Australian Government Publishing Service, Sales and Distribution Branch, Wentworth Ave, Kingston, A.C.T. 2604. Bookshops in Adelaide, Melbourne, Brisbane, Canberra, Perth, Hobart and Sydney.
<b>Autriche</b>	Gerold & Co., Graben 31, 1011 Vienne.
<b>Bahreïn</b>	United Schools International, PO Box 726, Manama.
<b>Bangladesh</b>	ADAB, House No. 46A, Road No. 6A, Dhanmondi R/A, Dhaka.
<b>Belgique</b>	M. J. De Lannoy, 202, avenue du Roi, 1060 Bruxelles. CCP 000-0808993-13.
<b>Bolivie</b>	Los Amigos del Libro, Perú 3712, Casilla 450, Cochabamba; Mercado 1315, La Paz.
<b>Botswana</b>	Botsalo Books (Pty) Ltd, PO Box 1532, Gaborone.
<b>Brésil</b>	Livraria Mestre Jou, Rua Guaipá 518, São Paulo 05089: Fundação Getulio Vargas, Praia de Botafogo 190, C.P. 9052, Rio de Janeiro; A Nossa Livraria, CLS 104, Bloco C, Lojas 18/19, 70.000 Brasília, D.F.
<b>Brunéi</b>	SST Trading Sdn. Bhd., Bangunan Tekno No. 385, Jln 5/59, PO Box 227, Petaling Jaya, Selangor.
<b>Canada</b>	Renouf Publishing Co. Ltd, 61 Sparks St (Mall), Ottawa, Ont. K1T 5A6; ou Les Publications Renouf Ltée, 2182 ouest, rue Ste-Catherine, Montréal, Qué. H3H 1M7.
<b>Chine</b>	China National Publications Import Corporation, PO Box 88, Beijing.
<b>Cypre</b>	MAM, PO Box 1722, Nicosie.
<b>Congo</b>	Office national des librairies populaires, B.P. 577, Brazzaville.
<b>Corée, Rép. de</b>	Eulyoo Publishing Co. Ltd, 46-1 Susong-Dong, Jongro-Gu, PO Box 362, Kwangwha-Mun, Seoul 110.
<b>Costa Rica</b>	Librería, Imprenta y Litografía Lehmann S.A., Apartado 10011, San José.
<b>Cuba</b>	Ediciones Cubanas, Empresa de Comercio Exterior de Publicaciones, Obispo 461, Apartado 605, La Habana.
<b>Danemark</b>	Munksgaard Export and Subscription Service, 35 Nørre Søgade, DK 1370 Copenhagen K.
<b>El Salvador</b>	Librería Cultural Salvadoreña S.A. de C.V., Calle Arce 423, Apartado Postal 2296, San Salvador.
<b>Equateur</b>	Su Librería Cía. Ltda., García Moreno 1172 y Mejía, Apartado 2556, Quito.
<b>Espagne</b>	Mundi-Prensa Libros S.A., Castelló 37, Madrid 1; Librería Agrícola, Fernando VI 2, Madrid 4.
<b>Etats-Unis d'Amérique</b>	UNIPUB, PO Box 1222, Ann Arbor, MI 48106.
<b>Finlande</b>	Akateeminen Kirjakauppa, 1 Keskkuskatu, PO Box 128, 00101 Helsinki 10.
<b>France</b>	Editions A. Pedone, 13, rue Soufflot, 75005 Paris.
<b>Ghana</b>	Fides Enterprises, PO Box 14129, Accra; Ghana Publishing Corporation, PO Box 3632, Accra.
<b>Grèce</b>	G.C. Eleftheroudakis S.A., 4, rue Nikis, Athènes (T-126); John Mihalopoulos & Son S.A., 75, rue Hermou, B.P. 73, Thessalonique.
<b>Guatemala</b>	Distribuciones Culturales y Técnicas «Artemis», 5a. Avenida 12-11, Zona 1, Apartado Postal 2923, Guatemala.
<b>Guinée-Bissau</b>	Conselho Nacional da Cultura, Avenida da Unidade Africana, C.P. 294, Bissau.
<b>Guyane</b>	Guyana National Trading Corporation Ltd, 45-47 Water Street, PO-Box 308, Georgetown.
<b>Haïti</b>	Librairie «A la Caravelle», 26, rue Bonne Foi, B.P. 111, Port-au-Prince.
<b>Hong-kong</b>	Swindon Book Co., 13-15 Lock Road, Kowloon.
<b>Hongrie</b>	Kultura, PO Box 149, 1389 Budapest 62.
<b>Inde</b>	Oxford Book and Stationery Co., Scindia House, New Delhi 110 001; 17 Park Street, Calcutta 700 016; Oxford Subscription Agency, Institute for Development Education, 1 Anasuya Ave, Kilpauk, Madras 600 010.
<b>Indonésie</b>	P.T. Inti Buku Agung, 13 Kwitang, Jakarta.
<b>Iraq</b>	National House for Publishing, Distributing and Advertising, Jamhuria Street, Baghdad.
<b>Irlande</b>	The Controller, Stationery Office, Dublin 4.
<b>Islande</b>	Snaebjörn Jónsson and Co. h.f., Hafnarstraeti 9, PO Box 1131, 101 Reykjavik.
<b>Italie</b>	Section distribution et ventes, FAO, Via delle Terme di Caracalla, 00100 Rome; Libreria Scientifica Dott. Lucio de Biasio «Aeiou», Via Meravigli 16, 20123 Milan; Libreria Commissionaria Sansoni S.p.A. «Licosa», Via Lamarmora 45, C.P. 552, 50121 Florence.

## POINTS DE VENTE DES PUBLICATIONS DE LA FAO

Japon	Maruzen Company Ltd, PO Box 5050, Tokyo International 100-31.
Kenya	Text Book Centre Ltd, Kijabe Street, PO Box 47540, Nairobi.
Koweït	The Kuwait Bookshops Co. Ltd, PO Box 2942, Safat.
Luxembourg	M. J. De Lannoy, 202, avenue du Roi, 1060 Bruxelles (Belgique).
Malaisie	SST Trading Sdn. Bhd., Bangunan Tekno No. 385, Jln 5/59, PO Box 227, Petaling Jaya, Selangor.
Maroc	Librairie «Aux Belles Images», 281, avenue Mohammed V, Rabat.
Maurice	Nalanda Company Limited, 30 Bourbon Street, Port-Louis.
Mexique	Dilitsa S.A., Puebla 182-D, Apartado 24-448, México 06700, D.F.
Nicaragua	Libreria Universitaria, Universidad Centroamérica, Apartado 69, Managua.
Nigéria	University Bookshop (Nigeria) Limited, University of Ibadan, Ibadan.
Norvège	Johan Grundt Tanum Bokhandel, Karl Johansgate 41-43, PO Box 1177, Sentrum, Oslo 1.
Nouvelle-Zélande	Government Printing Office, Government Printing Office Bookshops: 25 Rutland Street; Mail Orders: 85 Beach Road, Private Bag, CPO, Auckland; Ward Street, Hamilton; Mulgrave Street (Head Office), Cubacade World Trade Centre, Wellington; 159 Hereford Street, Christchurch; Princes Street, Dunedin.
Pakistan	Mirza Book Agency, 65 Shahrah-e-Quaid-e-Azam, PO Box 729, Lahore 3; Sasi Book Store, Zaibunnisa Street, Karachi.
Panama	Distribuidora Lewis S.A., Edificio Dorasol, Calle 25 y Avenida Balboa, Apartado 1634, Panamá 1.
Paraguay	Agencia de Librerías Nizza S.A., Casilla 2596, Eligio Ayala 1073, Asunción.
Pays-Bas	Keesing Boeken V.B., Joan Muyskenweg 22, Postbus 1118, 1000 BC Amsterdam.
Pérou	Libreria Distribuidora «Santa Rosa», Jirón Apurímac 375, Casilla 4937, Lima 1.
Philippines	The Modern Book Company Inc., PO Box 632, Manille.
Pologne	Ars Polona, Krakowskie Przedmiescie 7, 00-068 Varsovie.
Portugal	Livraria Bertrand, S.A.R.L., Rua João de Deus, Venda Nova, Apartado 37, 2701 Amadora Codex; Livraria Portugal, Dias y Andrade Ltda., Rua do Carmo 70-74, Apartado 2681, 1117 Lisbone Codex.
Rép. Dominicaine	Fundación Dominicana de Desarrollo, Casa de las Gárgolas, Mercedes 4, Apartado 857, Zona Postal 1, Santo Domingo.
Roumanie	Ilexim, Str. 13 Dicembrie No. 3-5, Bucarest Sector 1.
Royaume-Uni	Her Majesty's Stationery Office, 49 High Holborn, London, WC1V 6HB (seulement aux visiteurs); HMSO Publications Centre, Agency Section, 51 Nine Elms Lane, London SW8 5DR (commandes commerciales et expédiées par poste, Londres et région); 13a Castle Street, Edinburgh EH2 3AR; 80 Chichester Street, Belfast BT1 4JY; Brazenose Street, Manchester M60 8AS; 258 Broad Street, Birmingham B1 2HE; Southe House, Wine Street, Bristol BS1 2BQ.
Singapour	MPH Distributors (S) Pte. Ltd, 71/77 Stamford Road, Singapore 6; Select Books Pte. Ltd, 215 Tanglin Shopping Centre, 19 Tanglin Road, Singapore 1024; SST Trading Sdn. Bhd., Bangunan Tekno No. 385, Jln 5/59, PO Box 227, Petaling Jaya, Selangor.
Somalie	«Samater's», PO Box 936, Mogadishu.
Soudan	University Bookshop, University of Khartoum, PO Box 321, Khartoum.
Sri Lanka	M.D. Gunasena & Co. Ltd, 217 Olcott Mawatha, PO Box 246, Colombo 11.
Suède	Livres et documents: C.E. Fritzes Kungl. Hovbokhandel, Regeringsgatan 12, PO Box 16356, 103 27 Stockholm. Abonnements: Vennergren-Williams AB, PO Box 30004, 104 25 Stockholm.
Suisse	Librairie Payot S.A., Lausanne et Genève; Buchhandlung und Antiquariat Heinemann & Co., Kirchgasse 17, 8001 Zurich.
Suriname	VACO n.v. in Suriname, Domineestraat 26, PO Box 1841, Paramaribo.
Tanzanie, Rép.-Unie de	Dar-es-Salaam Bookshop, PO Box 9030, Dar-es-Salaam; Bookshop, University of Dar-es-Salaam, PO Box 893, Morogoro.
Tchécoslovaquie	ARTIA, Ve Smeckach 30, PO Box 790, 111 27 Prague 1.
Thaïlande	Suksapan Panit, Mansion 9, Rajadamnern Avenue, Bangkok.
Togo	Librairie du Bon Pasteur, B.P. 1164, Lomé.
Tunisie	Société tunisienne de diffusion, 5, avenue de Carthage, Tunis.
Turquie	Kultur Yayınlari Is-Turk Ltd Sti., Ataturk Bulvari No. 191, Kat. 21. Ankara. Bookshops in Istanbul and Izmir.
Uruguay	Librería Agropecuaria S.R.L., Alzaibar 1328, c.c. 1755, Montevideo.
Yougoslavie	Jugoslovenska Knjiga, Trg. Republike 5/8, PO Box 36, 11001 Belgrade; Cankarjeva Zalozba, PO Box 201-IV, 61001 Ljubljana.
Zambie	Kingstons (Zambia) Ltd, Kingstons Building, President Avenue, PO Box 139, Ndola.
Autres pays	Les commandes ou les demandes de renseignements émanant de pays pour lesquels des agents ou des dépositaires n'ont pas encore été désignés peuvent être adressées à: Section distribution et ventes, FAO, Via delle Terme di Caracalla, 00100 Rome, Italie.

Tipolito Sagraf - Napoli

# PUBLICATIONS DE LA FAO

---

La FAO fait paraître un certain nombre de publications annuelles, revues et autres ouvrages embrassant une large gamme de sujets. Ci-après quelques-unes de ces publications.

## Publications annuelles

*Annuaire FAO de la production*  
*Annuaire FAO du commerce*  
*Annuaire FAO des engrais*  
*Annuaire statistique des pêches - Captures et quantités débarquées*  
*Annuaire statistique des pêches - Produits des pêches*  
*Annuaire des produits forestiers*  
*Annuaire de la santé animale*  
*FAO: Rapport et perspectives sur les produits*

## Revues

*Revue mondiale de zootechnie*  
*Bulletin mensuel FAO de statistiques*  
*Alimentation et nutrition*  
*Unasylva*

## Autres

*Produits agricoles - Projections pour 1975 et 1985*  
*Etude FAO: Forêts n° 18 - Prix des produits forestiers*  
*Quatrième enquête mondiale de la FAO sur l'alimentation*

Pour tous renseignements sur les disponibilités et les prix de ces publications, s'adresser aux points de vente des publications de la FAO dont la liste figure par ailleurs dans le présent volume.

**« La situation de l'agriculture africaine est désastreuse. Elle justifie la plus grande angoisse et exige des remèdes urgents. »**

**« Comment notre conscience peut-elle supporter que nous restions incapables d'utiliser à des fins humanitaires les excédents sous lesquels nous croulons, tandis que la faim s'aggrave dans le monde? »**

**« La sécurité alimentaire mondiale exige une approche globale et clairvoyante. Même si certaines des mesures proposées peuvent sembler politiquement irréalisables dans les circonstances du moment, il n'en est pas moins souhaitable de fixer des objectifs à long terme, sans pour autant négliger de faire, en attendant, tout ce qui est possible à court terme. »**

**EDOUARD SAOUMA**  
Directeur général  
Organisation des Nations Unies  
pour l'alimentation et l'agriculture